

INSTRUCTIONS
LETTRES PASTORALES

ET

MANDEMENTS

DE

MONSEIGNEUR PLANTIER

ÉVÊQUE DE NIMES.

TOME PREMIER

NIMES

LOUIS GIRAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

BOULEVARD SAINT-ANTOINE.

PARIS. — EMM. RENAULT, LIBRAIRE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 11.

1867

Tous droits réservés.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LETTRES PASTORALES

DE

MONSEIGNEUR PLANTIER

1

MANDEMENTS

ET

LETTRES PASTORALES

DE M^{GR} L'ÉVÊQUE DE NIMES

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

DE SON ARRIVÉE DANS SON DIOCÈSE

MISSION REMPLIE DANS LES TEMPS ACTUELS PAR L'ÉPISCOPAT CATHOLIQUE.

L'auteur inspiré des Psaumes, N. T. C. F., celui des Écrivains sacrés auquel les gloires du Messie semblent avoir été révélées avec le plus de grandeur, David, nous fait connaître, dans un langage où la majesté des rois s'unit à l'accent des prophètes, une parole que Dieu le Père adressait à son Fils avant les siècles, comme pour l'encourager au sublime abaissement de l'Incarnation. « Le Seigneur, dit-il, l'a juré, et il ne se repentira point de ce serment : Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech (1). »

Cette promesse se vérifie aux cieux où Jésus-Christ continue ses fonctions de Pontife commencées au Calvaire, et vit toujours pour interpellier en faveur des hommes rachetés par son sang (2). Elle

(1) Juravit Dominus, et non poenitebit eum : Tu es Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. — Psalm. cix. 4.

(2) Semper vivens ad interpellandum pro nobis. — Hebræ. vii. 25.

ne s'accomplit pas avec moins d'éclat au sein de l'Église catholique. Là aussi Jésus-Christ est toujours vivant dans le corps auguste de l'Épiscopat ; il n'est pas seulement le prince des Pasteurs, il en est l'âme ; leur dignité sublime est le prolongement de son sacerdoce suprême à travers le temps et l'espace. Sacerdoce *selon l'ordre de Melchisédech*, c'est-à-dire, sans généalogie mortelle. La volonté de l'homme ne l'a point fait éclore ; ce n'est ni dans la chair, ni dans le sang qu'il va plonger ses racines et puiser la sève qui l'alimente ; mais il est né de Dieu ; la foi, la grâce et la céleste virginité le propagent et le perpétuent : *Secundùm ordinem Melchisedech*. Mystérieux et immaculé dans son origine, il est impérissable dans sa durée. L'engagement en est pris ; celui qui a fait cet important ouvrage ne le détruira point par regret de l'avoir créé. Un Évêque s'éteint, un autre Évêque lui succède, qui disparaît à son tour ; mais l'institution demeure. Ce sont des feuilles qui tombent, ce sont des rameaux qui se brisent ; mais l'arbre qui s'en dépouille se soutient par la force d'un serment divin qui ne passe pas ; et, déployant une fécondité que les âges ne peuvent tarir, que les tempêtes sont impuissantes à désespérer, il fait mûrir, avec une opulence inépuisable, sur les peuples qu'il abrite, des fruits de vertu, de science et d'immortalité : *In æternum*.

Ces bienfaits de l'Épiscopat, N. T. C. F., non pas dans le passé, mais dans le présent ; non pas dans l'immensité de leur splendeur historique, mais dans le cercle plus restreint de leurs applications contemporaines ; non pas sur les générations qui nous précédèrent, ou parmi les nations qui ne sont plus ; mais sur nous-mêmes et dans la société dont nous faisons partie, voilà le premier sujet dont vous nous permettrez de vous entretenir. Par là nous serons heureux de ne point nous prêcher nous-mêmes, selon le beau mot de saint Paul (1). Évêque d'aujourd'hui, nous ne sommes pour rien dans les gloires d'hier. Les rappeler, ce sera nous faire oublier personnellement, pour ne laisser voir que l'honneur de nos Pères, et cette grande part de la hiérarchie sacrée dont Dieu daigne nous ouvrir les rangs, appelant ainsi ce qui n'est pas à prendre place au milieu

(1) Non nosmetipsos prædicamus. — II. Cor. iv. 5.

de ce qui est. Ce sera, d'un autre côté, vous offrir, sous des traits généraux, l'image bénie de notre saint prédécesseur. Pontife aimé de Dieu et des hommes (1), il représenta la charité épiscopale dans sa fleur la plus exquise, dans son essence la plus délicate; et de sa tombe justement entourée d'unanimes regrets, il s'exhale un parfum de douceur dont la mémoire et la reconnaissance de tous resteront longtemps embaumées. Nous abordons avec bonheur un ordre de considérations qui, sans le nommer, vous feront respirer le charme de son souvenir.

I.

Quel est, N. T. C. F., le premier titre de l'Épiscopat à vos bénédictions? C'est qu'il forme dans le monde un foyer permanent et sûr de doctrines élevées et de science pratique.

Dieu permet quelquefois à l'esprit d'erreur de s'emparer des peuples. Tantôt ce sont les fascinations plus ou moins perverses d'un génie égaré qui le déchainent; tantôt il part des emportements d'une secte ou d'une école; tantôt il arrive aux pouvoirs humains eux-mêmes de lui donner le branle, étourdis en quelque manière par leur propre élévation. La force qu'il emprunte à ces causes diverses n'amène pas toujours des séductions universelles ni des ravages extrêmes. Mais souvent il envahit des nations entières et les précipite dans les plus effroyables extravagances. Les croyances les mieux autorisées y périssent; le bon sens même le plus élémentaire y succombe. Où régnait un jour radieux, tous les astres s'éclipserent ou s'éteignent. Et dans la nuit qui les remplace, les intelligences, s'agitant comme un malade qui rêve, s'en vont mêlant toutes les idées, confondant toutes les notions, prenant le mal pour le bien et le bien pour le mal, la lumière pour les ténèbres et les ténèbres pour la lumière, l'amertume pour la douceur et la douceur pour l'amertume (2), maudissant les restes de vérité qui les attei-

(1) *Dilectus Deo et hominibus... cujus memoria in benedictione est.* — *Eccli. xlv. 1.*

(2) *Væ qui dicitis malum bonum et bonum malum; ponentes tenebras lucem et lucem tenebras; ponentes amarum in dulce et dulce in amarum.* — *Isai. v. 20.*

gnent encore à travers tant de délires, n'ayant d'attrait et ne témoignant de passion que pour les météores vagabonds et trompeurs qui les éblouissent et les conduisent à d'éternelles tempêtes : *Sidera errantia quibus procella tenebrarum servata est in æternum* (1).

De l'infatuation de l'erreur sort le malheur de l'imprévoyance. « Toute la sagesse est à prévoir, a dit l'incomparable Bossuet (2). » Ce sont ces longs regards en avant, cette grave préoccupation du lendemain, ce soin de prévenir les effets désastreux jusque dans leurs causes les plus éloignées qui font les gouvernements illustres, les grandes nations, les empires durables. Mais on ne connaît pas cela dans les époques d'égarement. On vit alors au jour le jour; on ne songe à rien, on ne calcule les conséquences de rien. Les doctrines dont on est épris seront meurtrières, mais on le nie ou l'on s'en moque. On s'accommode sans inquiétude des institutions les plus corruptrices; on favorise ou l'on ménage les passions les plus menaçantes. Les sages signalent les dangers avec lesquels on se joue et les abîmes vers lesquels on se précipite; « mais les sages sont-ils crus dans ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties (3)? » Bientôt même se renouvelle cette dernière malédiction qu'Isaïe annonçait à l'Égypte réprouvée : « Les sages à leur tour deviennent insensés. Au lieu d'avertir les peuples, ils mêlent l'esprit d'insouciance et de vertige dans la coupe dont ils les abreuvent. Tous ensemble s'égarent dans leurs œuvres et chancelent dans leurs voies, comme un homme qu'a surpris la fumée du vin, et le bruit d'une catastrophe suprême qui s'approche ou qui éclate peut seul les arracher à l'assoupissement ou aux fureurs de l'ivresse, où de funestes enchantements les ont plongés. *Stulti facti sunt principes Taneos... Deceperunt Ægyptum... Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis, et errare fecerunt Ægyptum in omni opere suo, sicut errat ebrius et comens* (4). »

Tels sont les écueils sur lesquels on voit le plus de sociétés

(1) Jud. 13.

(2) Bossuet. *Politique*. Livre V. Art. 1. Prop. xvii.

(3) Idem. *Orais. funèb. de Henriette de France*.

(4) Isai. xix. 13-14.

échouées dans l'histoire : l'esprit d'erreur et l'esprit d'imprévoyance. Ces deux grandes maladies nous ont atteints nous-mêmes, mais avec un caractère qui n'appartient qu'à notre temps. Il y eut sans doute des erreurs dans tous les siècles : mais les nôtres ont cela de spécial qu'elles touchent aux dernières limites du blasphème ou de l'illusion, et qu'elles se sont produites sous les formes les plus perfides ou les plus audacieuses. Ainsi avant nous on avait méconnu la vraie grandeur de Jésus-Christ; bien des fois, suivant l'admirable expression de l'apôtre saint Jean, on avait essayé de délier le faisceau de ses deux natures, *Spiritus qui SOLVIT Jesum* (1), et du Fils de Dieu, Dieu lui-même, on n'avait fait qu'un magicien prodigieux, ou un sage de génie. De nos jours, tandis que les uns ont renouvelé ces doctrines sacrilèges, d'autres sont allés jusqu'à dépouiller l'Homme-Dieu de son existence historique; ils l'ont réduit à n'être qu'une fiction brillante et le poétique symbole d'une époque ou d'une idée. On a vu, à différents intervalles, certains esprits admirer la morale de l'Évangile, mais refuser de croire à son inspiration surnaturelle. C'était trop peu pour notre siècle, il a voulu que ce livre sacré fût un code d'anarchie et de spoliation. L'éclipse de la raison n'a pas été moins profonde que celle de la foi. Quelles oreilles ne sont pas encore épouvantées des horribles conséquences qu'une logique impitoyable a fait sortir naguère de la liberté de penser? Jamais entendit-on proclamer sur Dieu, la religion, l'autorité, la famille, la propriété, des doctrines plus effrénées et s'exprimant dans une langue plus brutale? Et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que la plupart des penseurs et des écrivains accrédités de notre temps, en seront responsables au tribunal de l'avenir. Ils en ont été les provocateurs, s'ils n'en furent pas les complices. Quand elles ont porté leurs fruits de mort, ils les ont maudites ou combattues, mais ils les avaient préparées par des négations ou des systèmes qui les contenaient en principe. Ils se sont irrités ou effrayés de la foudre, et ils avaient formé le nuage qui la faisait éclater sur leurs têtes.

(1) I. Joan. iv. 3.

Si graves qu'aient été nos aberrations, elles ne l'ont pas été plus que notre imprévoyance. Le dix-huitième siècle eut aussi la sienne, ce fut celle de la légèreté. Il riait, sans remarquer, au milieu de ses orgies, que le courant l'entraînait à une ruine sanglante. Notre imprévoyance à nous a été celle que Dieu punit des châtimens les plus inévitables, l'imprévoyance de l'orgueil. On a vu dans le lointain les premiers symptômes de l'orage ; on l'a laissé grandir avec une sécurité dédaigneuse. On se flattait d'en prévenir l'explosion ou d'en contenir les fureurs, dès qu'on voudrait étendre la main. Et la prudence s'est endormie dans la présomption. Bientôt les événements ont éclaté comme une grande ironie de la Providence contre notre confiance téméraire. Ils ont surpris et emporté avec une force irrésistible ceux qui prétendaient les maîtriser, et pour nous convaincre solennellement de notre impuissance, le Seigneur nous a fait entendre de près la voix formidable de l'abîme qui s'apprêtait à nous engloutir *Dedit abyssus vocem suam* (1).

Et qu'a fait l'Épiscopat catholique à travers l'étourdissement général des esprits? Il a maintenu la vérité sans atteinte.

La mission doctrinale dont il est investi n'est pas moins redoutable que solennelle. Ici-bas, où toute lueur est changeante, où chaque soleil connaît ses obscurcissements, il faut que ses enseignements conservent une splendeur toujours inaltérable. *Vos estis lux mundi*, vous êtes la lumière du monde, a dit Jésus-Christ, dans la personne des premiers Apôtres, aux Évêques de tous les temps. « Pesez ces expressions, s'écriait autrefois saint Jean Chrysostôme ! Vous ne devez pas être un feu capricieux ou perfide, qui serve de jouet ou de piège, mais un feu persistant et sûr qui serve de phare *Vos estis lux*. Et cela non pas pour vingt cités, mais pour l'humanité tout entière, mais pour le monde : *Lux mundi*. Au lieu de renfermer votre parole dans un coin solitaire et obscur où personne ne sache vous découvrir, vous devez éclater aux yeux de tous, comme une ville de lumière placée sur une montagne, comme un flambeau qu'on a mis sur un chandelier pour éclairer tout ce qui

(1) Habacuc. III. 10.

l'entoure : *Ità conspicui omnibus eritis, ut civitas in montis cacumine posita, et lucerna in domo supra candelabrum lucens* (1). » Voilà le devoir, et voilà le fait. Fidèle à la recommandation de saint Paul, l'Épiscopat a gardé, dans son intégrité la plus entière, le dépôt sacré de la foi : *Depositum custodi* (2). On a nié Jésus-Christ ou dénaturé son essence ; et lui n'a cessé de proclamer que le Christ était hier, qu'il est encore aujourd'hui, qu'il sera dans les siècles des siècles, et qu'il fut, qu'il est, qu'il sera toujours le Verbe éternel fait chair : *Verbum caro factum* (3). D'autres ont profané l'Évangile par des interprétations anarchiques ou licencieuses, et toujours arbitraires ; et lui l'a sévèrement maintenu dans son sens traditionnel et divin. Quelques-uns ont enseigné que le catholicisme est le fruit du progrès humanitaire et l'épanouissement suprême des doctrines antiques ; et lui, condamnant ces profanes nouveautés d'expressions et cet appareil insidieux d'une fausse science (4), a constamment donné notre religion sainte pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, pour l'œuvre et la révélation de Dieu même.

Dépositaire incorruptible de la doctrine chrétienne, l'Épiscopat n'a-t-il pas été pareillement le tuteur et au besoin le vengeur de la vraie philosophie ? On a tour à tour ou trop restreint, ou trop étendu le pouvoir et les limites de la raison ; et lui, tenant la balance droite, a protégé la raison soit contre les exaltations imprudentes qui en exagéraient les forces, soit contre les injustes dédains qui en exagéraient l'impuissance. Certaines théories ont détruit la liberté de l'homme ; d'autres l'ont totalement émancipée : et lui l'a soustraite au naufrage du fatalisme, sans l'affranchir de la conscience et du devoir. On a contesté le droit des puissances, la sainteté de la famille, la justice de la propriété : et lui, faisant un écho respectueux à la grande voix de Rome, a raffermi sur le fondement de la parole divine toutes ces choses sacrées qui sont aussi le vœu de la nature et le besoin comme la base de la société. Il en a été

(1) S. Joan. Chrysost. Hom. xv. in Matth.

(2) I. Timoth. vi. 20.

(3) Joan. i. 14.

(4) *Devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ.* — I. Tim. vi. 20.

de même sur toutes les questions agitées et mal résolues par notre époque ; sur toutes, l'Épiscopat a sauvé la foi et le sens commun : double flambeau dont les clartés sont au monde moral ce que sont au monde matériel ces deux grands luminaires que Dieu a créés, l'un pour présider au jour, l'autre pour commander à la nuit : *Fecit Deus duo luminaria magna, luminare majus ut præesset diei, et luminare minus ut præesset nocti* (1).

La lumière ne se borne pas à briller ; elle dissipe les chimères enfantées par les ténèbres. Ainsi l'Épiscopat ne s'est pas contenté d'enseigner la vérité sans mélange ; il a encore réprouvé directement les erreurs qui l'altéraient ou la démentaient (2). Et ce n'est pas d'une main timide et vacillante qu'il a frappé le monstre, mais d'un bras ferme et sûr. Ce n'est pas en se mentant à lui-même par une inconséquence plus ou moins glorieuse, mais en s'appuyant sur des doctrines traditionnelles, et en résumant dans ses réfutations l'enseignement épiscopal de tous les âges. Ce n'est point enfin par des condamnations solitaires, divergentes, contradictoires, mais par des arrêts universels et uniformes. « Dans le soleil, écrit saint Cyprien, il existe des rayons multipliés, mais il n'y a qu'une seule lumière ; un arbre se compose de rameaux nombreux, mais sa force repose sur la solidité d'une seule racine ; une foule de ruisseaux jaillissent d'une même source, quoique le nombre paraisse dans la diversité des courants qu'ils forment, l'unité cependant se retrouve à leur origine. » De même l'Épiscopat catholique a partout proféré des sentences contre les délires de notre temps ; la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ont entendu tonner sa voix réprobatrice. Mais ces décrets variés, rayons échappés d'un même centre, n'ont aussi qu'une même lumière ; rameaux jetés sur le monde en mille directions différentes, c'est la même sève qui les anime ; fleuves se précipitant sur des pentes diverses, on les voit en tous lieux rouler les mêmes eaux (3) ; c'est-à-dire, qu'on les voit partout

(1) Gen. 1. 16.

(2) Voir les Décrets de tous les Conciles tenus dans ces derniers temps.

(3) *Solis radii multi, sed lumen unum ; et rami arboris multi, sed robur unum tenaci radice fundatum ; et cum de fonte uno rivi plurimi defluant, numerositas*

accabler les aberrations qu'ils combattent sous le poids de la même sagesse et des mêmes autorités.

A la garde vigilante et au besoin vengeresse de la vérité s'est uni, dans l'Épiscopat catholique, le mérite de la prévoyance. On lit dans Isaïe : « Le Seigneur m'a dit : Va, établis un observateur qui regarde à l'horizon, et ce qu'il aura vu, qu'il l'annonce. Et bientôt le lion s'écria : Voici que je veille sur le faite où le Seigneur m'a placé : j'y suis tout le jour, et j'y demeure encore la nuit (1). » C'est là, N. T. C. F., ce que font vos premiers Pasteurs. Des hauts de leur sollicitude, comme d'une tour sublime, ils tiennent attentivement l'œil fixé sur l'avenir ; ils cherchent à en découvrir les périls ; ils les dénoncent à la prudence des peuples, et d'inévitables calamités attendent ceux qui n'en écoutent pas les avertissements et les présages ! Nous en avons fait nous-mêmes la douloureuse expérience. L'histoire des vieux âges chrétiens nous avait déjà montré l'Épiscopat prédisant avec exactitude aux nations égarées et corrompues les catastrophes qui les ont bouleversées et anéanties. Les uns avaient crié : Malheur à Rome persécutrice et débordée ! Et cette nouvelle Babylone, ivre de débauches et du sang des martyrs, est tombée. Les autres : Malheur à l'Afrique divisée par les discordes religieuses, et dégénérée de ses antiques vertus ! Et l'Afrique s'est éclipsée dans une nuit, que douze cents ans ont à peine suffi pour mener à un commencement de réveil. Quelques-uns : Malheur à Constantinople devenue schismatique ! Et cette seconde Rome a subi les humiliations de la première. Ce que nos pères nous ont raconté, ce qu'ils ont touché de leurs mains, ce que nous avons vu nous-mêmes, n'est pas moins frappant que ce que nous avons lu dans les annales de l'Église et du monde. Les monuments du dix-huitième siècle sont pleins des alarmes exprimées par les assemblées du haut clergé de France, à l'aspect du flot alors toujours montant de la licence et du scepticisme, flot terrible

licet diffusa videatur exundantis copiæ largitate, unitas tamen servatur in origine.
— S. Cyprian. *De Unitate Eccles.* c. 11.

(1) Dixit mihi Dominus: Vade, et pone speculatorem; et quodcumque viderit, annuntiet... Et clamavit leo: Super speculam Domini ego sum, stans jugiter per diem; et super custodiam meam ego sum, stans totis noctibus. — Isaï. XXI. 6-8.

qui faillit plus tard submerger dans un océan de sang ce royaume que saint Grégoire le Grand appelait le plus florissant de la terre (1). De nos jours l'Épiscopat n'a pas prouvé moins solennellement que la succession des Prophètes n'est pas tarie en Israël. Que de Mandements, d'Instructions pastorales, de prédications et d'ouvrages, dans lesquels il a décrit par avance les désastres où devaient nous conduire les effroyables écarts de la presse, le chaos des doctrines, les passions amentées contre l'Église, le frénétique essor imprimé par l'esprit général aux instincts matériels, aux cupidités ambitieuses, à la soif de l'or comme des jouissances ? On le réfutait avec une ironique sécurité par le progrès des lumières, la maturité de la raison publique ; la division de la propriété, la force et l'habileté des pouvoirs. Mais il répondait que toutes ces barrières sont impuissantes, quand les pensées éternelles sont éteintes dans les âmes, quand surtout le Seigneur s'est tourné contre les peuples qui l'ont irrité par leurs désordres, et le sinistre éclat des événements a montré, une fois de plus, que Dieu ne sait pas faire mentir les oracles de ceux qu'il envoie pour révéler à Jérusalem infidèle les projets de sa justice et les redoutables châtimens de sa colère.

Quand la tempête, chargée de leur donner raison, s'est un peu calmée, quand les flots qu'elle avait déchainés, et qui s'en allaient emportant les trônes déracinés, les institutions tombées en pièces, les intérêts publics déconcertés, se sont arrêtés par une sorte de prodige au bord d'une ruine générale, quand la société, redevenue maîtresse d'elle-même, a pu rejeter ses regards en arrière, un grand fait de justice et de retour s'est accompli pour mettre le comble à la gloire de l'Épiscopat. En se retournant, on l'a vu briller d'une lueur toujours sereine sur les hauteurs qu'on avait désertées. Les principes conservateurs, les doctrines tutélaires, qui partout ailleurs s'étaient obscurcis sans espoir, étaient restés intacts dans ses mains. Il n'avait en rien partagé les folies où l'intelligence publique avait fait naufrage ; l'expérience ne lui avait pas été nécessaire pour les juger ; il les avait comprises dès leur apparition. On s'en

(1) S. Greg. Mag. Lib. VI. Epist. vi.

est souvenu. On ne s'est pas moins souvenu des cris solennels qu'il avait poussés, avec un à-propos si juste et si méconnu, pour mettre en garde contre les vents, les pirates et les rochers. Éclairé par ses souvenirs, et le rencontrant le même après qu'avant la crise, on s'est dit qu'en définitive sa sagesse était au-dessus de celle des sages ; que si les enchanteurs avaient surabondé, lui seul avait été prophète ; que la rectitude et la pénétration de ses vucs pour le passé, le désignaient naturellement pour être le guide de l'avenir : qu'enfin, déposant devant les révélations du malheur toute fausse obstination d'amour-propre ou d'antipathie, il fallait avec simplicité remonter à ces sources suprêmes de vie et de paix, qu'on avait si fatalement abandonnées pour courir après des sources de mort. C'est ce qu'on a fait, sous nos yeux, comme après tous les désastres. Non-seulement nos secousses, mais nos alarmes, plus affreuses encore que nos calamités, ont refoulé l'Europe vers les enseignements et l'influence de l'Épiscopat. On n'avait pas voulu l'adopter comme un astre de préservation quand l'ouragan menaçait : après avoir touché les écueils, on s'est estimé trop heureux de le retrouver comme un point de reconnaissance et comme un port de refuge.

Ce que vous devez conclure de là, N. T. C. F., c'est que la prudence, aussi bien que le devoir, vous commande de vous en rapporter à l'enseignement de vos Évêques. Juges de la doctrine dans leurs diocèses, ils en sont aussi les vrais dispensateurs. Tous ceux qui vous en éloignent, s'abusent et vous trompent. Quand de nouveaux docteurs vous diront comme ceux dont il est parlé dans l'Évangile : « Le Christ n'est pas où vous le cherchez ; il est ici, il est là, gardez-vous bien de les croire (1). » Le Christ n'est qu'avec les Pontifes successeurs des Apôtres. Là seulement jaillissent ces eaux pures dont le Fils de Dieu fait homme est venu ouvrir la source dans le monde. En dehors de ce cercle, vous ne trouvez que des ruisseaux altérés dès leur origine ou troublés dans leur cours. Ou bien ce sont des théories insensées que la raison réproouve en

(1) Si quis vobis dixerit : Ecce hic est Christus, aut illic, nolite credere. — Matth. xxiv. 23.

même temps que la foi. Ou bien c'est un discernement capricieux, un choix arbitraire fait dans les révélations divines. Ou bien ce sont des idées humaines mêlées à la parole sacrée de Jésus-Christ. Et sachez-le bien ! « Quiconque discerne et choisit de la sorte, celui-là, comme l'a dit un grand apologiste chrétien, se condamne et se sépare soi-même. Quiconque flétrit l'intégrité de l'Évangile par un alliage adultère de ses propres pensées, celui-là commet un attentat sacrilège. Nos inventions personnelles ne doivent entrer pour rien dans l'objet de nos croyances. La religion n'est pas une opinion qui puisse se remanier, c'est un dépôt créé pour rester intact. Nos mains ne sont admises à le toucher que pour le recueillir avec respect (1) ; » et c'est aux premiers Pasteurs, ses gardiens naturels, qu'il appartient de le communiquer. Demandez-leur avec empressement les vérités cachées dans ce trésor de salut et de vie, et recevez avec confiance celles qu'ils en tirent pour vous les transmettre : ils n'ont jamais égaré le monde.

Prenez également au sérieux les prédictions de leur sagesse. Ils vous crient parfois : « Dégarez-vous de cette doctrine : c'est un serpent qui se glisse sous l'herbe (2) ! Défendez-vous des faux prophètes ! Ils viennent à vous sous des peaux de brebis, et ils sont au fond des loups ravissants (3) ! » Quand ces avertissements retentissent à vos oreilles, n'endurcissez pas vos cœurs pour dédaigner les salutaires conseils qu'ils expriment. Ceux qui vous les adressent sont les voyants d'Israël. Ils ont reçu le don de découvrir l'orage à distance. Et si leur tendresse s'émeut et vous avertit sans résultat ; si, pareille à celle de Jésus-Christ pour Jérusalem, elle doit être comme cette poule qui jette en vain des cris aigus et bat inutilement des ailes pour sauver ses petits du milan qui les menace (4) ;

(1) Ideo et sibi damnatum dixit... quia et in quo damnatur sibi elegit. Nobis vero nihil ex nostro arbitrio inducere licet, sed nec eligere quod aliquis de suo arbitrio induxerit. Apostolos Domini habemus auctores, qui nec ipsi quicquam ex suo arbitrio, quod inducerent elegerunt, sed acceptam a Christo disciplinam fideliter nationibus assignaverunt. — Tertull. *De Præscrip.* c. vi.

(2) Sermo eorum ut cancer serpit. — II. Tim. II. 17.

(3) Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces. — Matth. VII. 15.

(4) Matth. XXIII. 37.

à l'exemple de cette imprudente couvée, vous tomberez sous l'étreinte des malheurs qui vous auront été signalés et que vous n'aurez pas voulu fuir.

Foyer permanent et sûr de lumière pratique, tel est le premier bienfait de l'Épiscopat. Il est en outre une grande école d'humilité intellectuelle et de subordination hiérarchique : second bienfait d'une haute importance.

II

Un des grands caractères de notre temps, N. T. C. F., c'est l'adoration de l'homme pour sa propre sagesse. Il fait pour ses idées ce que le païen faisait jadis pour ses faux dieux. On lit dans Isaïe qu'un obscur ouvrier s'en va dans une forêt. Il abat un cèdre ou un chêne. Les rameaux sont jetés au feu ; de ce qui reste l'artisan fait une statue qu'il polit et colore, et tombant à genoux devant elle, il lui dit : Tu es mon Dieu (1) ! De même, à notre époque, la plupart des esprits s'engagent à travers leurs pensées comme dans une forêt ténébreuse. Ils en arrachent tantôt un système philosophique ou religieux, tantôt un autre. Ils travaillent cette théorie ; ils la façonnent, ils l'admirent, et s'inclinant à leur tour devant elle, ils lui crient : Tu es mon Dieu ! C'est peu de l'adorer eux-mêmes ; ils exigent qu'avec eux tout le monde l'adore aveuglément et de confiance. Aucune contradiction n'est permise ; on ne veut subir aucun contrôle. Pitié ou anathème à quiconque est assez audacieux pour juger ou combattre, au lieu de se courber en silence ! C'est ainsi qu'un roi de Babylone ordonnait jadis qu'on mît à mort tous les sacrilèges qui ne se prosternerait pas devant son image, au moment où elle serait inaugurée (2).

Combien ces prétentions à l'infailibilité personnelle ne sont-elles pas funestes ! De là sortent le mépris du passé, le dédain de

(1) Succidit cedros, tulit ilicem et quercum quæ steterat inter ligna saltus... Sumpsit ex eis, et calefactus est.. De reliquo autem operatus est deum, et adoravit. — Isaï. XLIV. 14-15.

(2) Daniel. III. 1-23.

l'expérience, une témérité qui hasarde tout (1), un éblouissement sans remède, un orgueil qui affronte toutes les folies, sans frein pour modérer ses écarts, sans fil pour lui marquer le chemin du retour, enfin une décomposition plus ou moins profonde de l'esprit public et de la conscience générale, et point de centre d'attraction, point de ciment pour en réunir les éléments pulvérisés. Voilà le douloureux spectacle dont nous avons été témoins. Voilà les beaux fruits qu'ont fait éclore, pour le bonheur du monde social et la gloire de notre époque, les hymnes que nous chantons, depuis près d'un demi-siècle, à cette chimérique divinité du *progrès humaine*.

Un solennel exemple était nécessaire pour rappeler à notre temps le grand devoir de l'humilité d'esprit, cette vertu qui fait la vraie condition de la force et la sauvegarde la plus efficace de la sagesse. Cet exemple, N. T. C. F., vos premiers Pasteurs l'ont donné. Des doctrines philosophiques ou religieuses ont paru, touchant plus ou moins profondément aux bases mêmes de la foi ; ils les ont jugées et condamnées par des actes individuels : c'était leur droit autant que leur devoir. Ils ont tenu des Conciles ; dans ces saintes assemblées, ils ont rédigé des décrets dogmatiques et des articles disciplinaires, qu'ils ont signés ensuite comme législateurs et comme juges, suivant l'usage de tous les siècles : *Judicans subscripsi*. Juges autorisés, puisqu'en prononçant ils n'ont fait qu'exercer l'une des plus essentielles prérogatives de l'auguste dignité dont ils sont investis. Juges graves, puisque c'est dans le recueillement de la solitude et sous le regard de Dieu même que leurs grandes opérations se sont accomplies. Juges éclairés, puisqu'aux lumières que l'Esprit-Saint leur a promises, se joignaient d'une part celles que donnent des études spéciales et profondes, de l'autre celles que fait jaillir une discussion calme et sérieuse. Ainsi les décisions qu'ils ont arrêtées portaient-elles l'empreinte et la recommandation de trois imposantes autorités : l'autorité de la mission, l'autorité de la conscience, l'autorité du génie et du savoir.

(1) Bossuet. *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*.

Et cependant qu'ont-ils fait ? Des extrémités de l'Europe et du monde, ils ont soumis, avec la vénération la plus unanime et la plus affectueuse, le résultat de leurs travaux au jugement souverain de Rome. A la vérité, c'était pour eux une obligation ; c'était ce qu'avait fait avant eux toute l'antiquité ecclésiastique. Mais ils ont rempli ce devoir et continué ces traditions avec un empressement de déférence, de modestie et d'abnégation qui rappelle les plus beaux siècles de l'Épiscopat. Ni l'âge, ni le génie, ni la longue expérience, ni la dignité de leurs sièges ne les ont empêchés d'imiter la conduite respectueuse de leurs Pères de tous les temps, et d'invoquer la décision suprême du Vicaire de Jésus-Christ. Maîtres et docteurs dans leurs Diocèses, ils se sont faits disciples et enfants vis-à-vis du Siège Apostolique ; brebis par rapport à leurs peuples, agneaux à l'égard du Pasteur universel ; et quand ils auraient été d'autres Pauls, on les aurait vus se mettre avec amour, comme le premier, à l'école de Pierre.

Dans cet humble et vaste appel fait à l'examen du Saint-Siège, aux définitions de sa sagesse, à la sanction de son autorité, l'Église des Gaules s'est noblement souvenue d'elle-même. Il n'est pas de siècles où elle n'ait rendu les plus solennels hommages au droit souverain que possède la Chaire Romaine de prononcer sur les questions de foi et de discipline. Sur le berceau même du Christianisme dans nos provinces, saint Irénée, grand évêque, grand docteur, grand martyr, écrivait ces remarquables paroles : « Pour confondre les novateurs, nous ne faisons qu'exposer la tradition que la très-grande, très-ancienne et très-célèbre Église Romaine, fondée par les Apôtres saint Pierre et saint Paul, en a reçue et qu'elle a conservée jusqu'à nous par la succession de ses Évêques ; c'est à cette Église que toutes les Églises et tous les fidèles qui sont par toute la terre doivent s'accorder, à cause de sa principale et excellente principauté, et parce que c'est en elle que ces mêmes fidèles, répandus par toute la terre, ont conservé la tradition qui vient des Apôtres (1). »

(1) S. Irenæ. Lib. III. *Cont. Hæres.* cap. III.

Une autre grande voix, au moyen âge, exprime les mêmes pensées : c'est celle d'un illustre Archevêque de Reims. « La sainte Église Romaine, dit-il, la mère, la nourrice et la maîtresse de toutes les Églises, doit être consultée dans tous les doutes qui regardent la foi et les mœurs, principalement par ceux qui, comme nous, ont été engendrés en Jésus-Christ par son ministère, et nourris par elle du lait de la doctrine catholique (1). »

Le dix-septième siècle à son tour a entendu retentir un puissant écho de ce langage sur les lèvres de Bossuet, ce Pontife que les âges anciens eussent vénéré, et dont Massillon n'a pas craint de proclamer qu'il eût présidé à Nicée et à Éphèse (2). « L'autorité ecclésiastique, dit-il, premièrement établie en la personne d'un seul, ne s'est répandue qu'à condition d'être toujours ramenée au principe de son unité, et que tous ceux qui auront à l'exercer se doivent tenir inséparablement unis à la même Chaire. C'est là cette Chaire Romaine tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté, comme à l'envi, la principauté de la Chaire Apostolique, la principauté principale, la source de l'unité, et dans la place de Pierre l'éminent degré de la Chaire sacerdotale ; l'Église mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres Églises, le Chef de l'Épiscopat d'où part le rayon du gouvernement, la Chaire principale, la Chaire unique, en laquelle seule tous gardent l'unité (3). »

Telles sont nos traditions de famille. L'Épiscopat, dans notre grande Église, tint toujours au Saint-Siège par le fond de ses entrailles. A toutes les époques, et dans toutes les circonstances solennelles, on le vit en invoquer et en accepter les sentences avec une docilité qu'on put égaler ailleurs, qu'on ne surpassa jamais. De nos jours, il n'a pas voulu démentir cette gloire héréditaire. Pendant que nos armées allaient héroïquement restituer au Vicaire de Jésus-Christ sa puissance temporelle, dont l'avaient dépouillé d'ingrates et hypocrites passions, vos Évêques proclamaient avec éclat la suprématie de sa puissance spirituelle. Ils le conjuraient de pro-

(1) Hincmar. Rem. De Divort. Loth et Ruth.

(2) Massillon. Oraison funèbre du premier Dauphin.

(3) Bossuet. Sermon sur l'Unité de l'Église. 1^{re} partie.

noncer sur leurs enseignements, sur leurs condamnations, sur leurs règlements, sur leurs réformes, déclarant qu'ils étaient prêts à répéter ce qu'avaient dit autrefois les Pères de plusieurs Conciles et les Docteurs de différentes Églises : « Pierre s'est exprimé par la bouche de Léon : Rome a parlé, la cause est finie : *Roma locuta est, causa finita est.* »

C'est là l'exemple que vous ont donné, N. T. C. F., non-seulement les premiers Pasteurs de notre antique Église des Gaules, mais ceux de l'Église Catholique tout entière. Exemple honorable, parce que rien n'est beau, rien n'est divin comme la défiance de soi-même et une déférence simple et modeste dans une haute sagesse revêtue d'une haute dignité. Exemple éminemment opportun, parce qu'il relevait solennellement le principe de l'autorité et le devoir du respect et de la subordination, au moment où la destruction de l'un et de l'autre livrait le monde social en proie aux plus effrayantes tempêtes. Exemple profondément instructif, parce qu'il nous apprenait, d'un côté, que le point de départ de la foi, son fondement naturel, c'est l'humilité de l'esprit et la soumission aux pouvoirs enseignants de l'Église ; d'autre part, que cette abnégation de sa propre pensée, cette facilité à recevoir les oracles d'une lumière supérieure, au lieu d'être un abaissement de l'intelligence chrétienne, sont, au contraire, le gage et le soutien de sa véritable grandeur.

Et voilà, N. T. C. F., ce qu'il vous importe de bien comprendre. Peut-être vous êtes-vous quelquefois figuré le contraire ; peut-être avez-vous pensé que de courber votre front, ainsi que l'ont fait vos Pontifes, de reconnaître une autorité en religion, c'est abdiquer sa dignité contre la plus misérable des servitudes, la servitude de l'esprit ; qu'autant c'est compromettre son honneur, autant c'est appauvrir son intelligence ; qu'enfin, pour sauver l'une et l'autre, il faut savoir ne relever que de soi-même. Comme si le grand Évêque d'Ilippone, saint Augustin, n'avait pas eu le secret d'allier le génie le plus sublime et le plus conquérant avec la soumission la plus enfantine pour les définitions de l'Église ! Comme si Thomas d'Aquin n'avait pas été tout ensemble le plus humble des croyants et le plus

pénétrant des philosophes ! Comme si Fénelon, pour s'être incliné devant une sentence de Rome, avait cessé d'être un brillant orateur et l'un des plus victorieux controversistes ! Comme si, dans notre société même et sous nos propres yeux, tous ces penseurs superbes, tous ceux qui se sont montrés si jaloux de leur liberté, tous ceux qui se sont fait comme un devoir de repousser le joug de Jésus-Christ et de ses interprètes sur terre, n'avaient pas expié, par les plus sanglantes humiliations, leur sacrilège indépendance, tandis que les âmes détachées de leur propre sens ont trouvé dans leur soumission l'abri le plus tutélaire contre les écarts où s'est évanouie la sagesse des sages !

Ne vous y méprenez pas, N. T. C. F., nous vous en conjurons, la vraie liberté ne consiste pas à s'affranchir de tout assujettissement, mais à porter les chaînes d'une dépendance légitime. Pour être grand, il ne suffit pas d'être rebelle. On ne fait pas du génie par cela seul qu'on n'écoute personne. Sortir de toutes les règles, se passer ou se moquer de tous les oracles, ce n'est ni un témoignage de force, ni un moyen de progrès. Liberté, grandeur, génie, force, progrès, il n'est pas un de ces avantages qui ne repose dans la simplicité de l'obéissance chrétienne c'est là le trésor universel. « Nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, écrivait autrefois Tertullien ; qu'avons-nous à faire de découverte après l'Évangile (1) ? » Nous pouvons dire de même qu'après les décisions de l'Église nous n'avons pas besoin d'investigations ultérieures sur les questions qu'elle a tranchées. Nous apprenons ainsi tout ce qu'il est essentiel de savoir. En nous éclairant, cette discipline nous honore. Elle guide et assure l'application de notre puissance morale ; elle nous donne un point d'appui ferme, consistant, élevé, pour nous élaner vers les régions livrées aux libres explorations de la pensée humaine, et par là se vérifie cette grande parole du Sauveur, que les révélations d'en-haut se font surtout aux petits (2) ; et que quiconque s'abaisse sera exalté, tandis que celui qui monte au

(1) Nobis curiositate opus non est post Christum Jesum, nec inquisitione post Evangelium. — Tertull. *De Præscriptionibus*, cap. VIII.

(2) Revelasti ea parvulis. — Luc. x. 21.

sommet de la vague retombera tôt ou tard avec elle dans le fond des abîmes : *Qui se humiliat exaltabitur* (1).

Laissez-nous, après ces graves considérations, esquisser en quelques traits, N. T. C. F., un troisième titre de l'Épiscopat aux bénédictions de la foi : c'est qu'il est un centre fécond de pieuse tendresse et de grâces signalées.

III

Qu'est-ce que l'Épiscopat? se demandait à lui-même un des plus grands orateurs sacrés. « C'est une servitude que la charité nous impose pour sauver les âmes (2). » Et voyez quelle servitude dans l'apôtre saint Paul, cet Évêque des premiers temps, ce modèle accompli des Évêques de tous les âges! Elle lui inspire pour ses néophytes la tendresse et le langage d'une mère : « Mes enfants, écrivait-il aux Galates, mes petits enfants : *Filioli* (3)! » Tendresse embaumée de douceur et suivie d'aimables procédés : c'est une nourrice qui couvre de caresses les nouveaux-nés confiés à ses soins, et leur prodigue sa substance (4). Tendresse aussi souple qu'elle est suave; il se fait tout à tous pour les conquérir tous à Jésus-Christ. Le voilà petit avec les petits, infirme avec les infirmes, consumé de douleur avec ceux que le scandale afflige (5). A cette flexibilité de l'amour se joignent ses ardentes préoccupations. C'est une obsession de tous les jours; il porte sans interruption la sollicitude de toutes les Églises; leur image est constamment présente à son esprit, surtout dans ses sacrifices et ses prières (6). Cette continuité de souvenir est mêlée de torturantes angoisses. Sa charité gémit sous l'effort d'un travail sublime; il ne veut pas de trêve à son martyre avant d'avoir formé Jésus-Christ dans les âmes qu'il désire enfanter

(1) Luc. xiv. 11.

(2) Bossuet. *Sermon sur l'Unité*, 2^e partie.

(3) Galat. iv. 19.

(4) *Tamquam si nutrix foveat filios suos.* — I. Thessal. i. 7.

(5) I. Cor. ix. 22. — II. Cor. xi. 29.

(6) *Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium Ecclesiarum.* — II. Cor. xi, 28.—
Sine intermissione memoriam vestri facio semper in orationibus meis. — Rom. i. 10.

à sa grâce (1) ; et si, pour atteindre à ce but, il ne faut quel'abandon de sa vie, il sera prêt à devenir anathème pour ses frères (2).

C'est là le type de l'amour épiscopal. Et vous savez, N. T. C. F., avec quelle admirable exactitude les Pontifes qui viennent de se succéder sur le siège de Nîmes, l'ont fait revivre pendant les mémorables années de leur apostolat ! Vous savez s'ils n'ont pas connu toutes les sympathies, tous les élans, toutes les condescendances, toutes les veilles, toutes les supplications, toutes les inquiétudes, tous les dévouements, toutes les immolations qui se pressèrent dans le cœur de saint Paul, ce cœur que saint Jean Chrysostôme appelle si justement le cœur universel, et pour ainsi dire l'âme du monde (3). Vous savez enfin si ce n'est pas le feu dévorant de cette charité sainte qui, usant, avant l'heure de la nature, les forces et l'existence de celui que vous pleurez encore, l'a fait remonter à Dieu comme les parfums de l'encens qu'une flamme trop active se presse de consumer sur l'autel : *Quasi thus ardens in igne* (4).

Quels autres Diocèses n'admirent pas dans leurs premiers Pasteurs les ardeurs d'une tendresse semblable ? Tous puisent les mêmes étincelles dans le même foyer, qui est le cœur de Jésus-Christ. Et s'ils aiment comme le Sauveur, c'est pour épancher comme lui des bienfaits. Bienfaits de zèle et d'activité. Le monde moderne avec ses institutions, ses lumières et ses gloires, est l'œuvre des Évêques. On a dit surtout avec raison que la France est une vaste ruche qu'ils ont eux-mêmes façonnée. Aujourd'hui leur influence n'est ni moins féconde ni moins salutaire. Par delà les Océans, en Amérique, aux Indes, en Océanie, ils essayent de créer la civilisation chrétienne ; en Europe, ils la développent ou la défendent contre les causes qui voudraient en provoquer la ruine. Ils en font aussi l'ornement principal par toutes ces œuvres de dévouement et de miséricorde que leur parole alimente ou suscite et fait jaillir de notre

(1) *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* — Gal. iv. 19.

(2) *Optabam.... ego ipse anathema esse.... pro fratribus meis.* — Rom. ix. 3.

(3) *Tanquam ipse universa orbis Ecclesia esset.* — S. Joan. Chrysost. *In Epist. II. ad Cor. Hom. xxv. n° 2.*

(4) *Eccli. i. 9.*

froid égoïsme, comme ces eaux que le bâton de Moïse tira victorieusement des entrailles du rocher (1).

Bienfaits de grâces. Il s'échappe de leur personne une vertu mystérieuse. Les voilà qui, pour satisfaire encore plus au besoin de leur tendresse qu'au devoir de leur charge, s'en vont à travers les peuples. Ils visitent les cités, les bourgs et les hameaux; ils descendent dans les gorges les plus profondes et gravissent les plus abruptes montagnes, sans que ni les rochers, ni les torrents, ni les tempêtes puissent arrêter leur essor. Partout où se rencontrent des brebis de leurs troupeaux, errantes ou fidèles, ils sont là pour leur faire entendre de près ou de loin le cri du rappel ou de l'encouragement. Et que voit-on dans ces courses pastorales? Un charme ineffable s'attache à leur présence. Il suffit qu'on l'annonce pour qu'un souffle divin coure sur les populations et les fasse frémir d'une religieuse attente. Dès qu'ils paraissent, tout s'émeut, tout s'ébranle. Ils n'ont point d'appareil; souvent même, comme l'apôtre saint Paul, ils peuvent dire que leur aspect extérieur est vulgaire. Ils n'ont rien de cette majesté corporelle sans laquelle la foule a peine à concevoir une grande dignité : *Præsentia... corporis infirma* (2). N'importe : on éprouve, en les voyant, un saisissement involontaire. Il semble qu'une lumière miraculeuse relève ce que les apparences ont en eux de commun, et ceux mêmes qui ne croient pas à l'autorité de leur mission ne peuvent se défendre, en les approchant, d'une vénération religieuse et parfois d'une commotion salutaire.

Et leur parole, quelle puissance ne déploie-t-elle pas sous mille formes diverses? Qu'elle soit éloquente ou non, fût-elle à demi barbare comme celle du grand Apôtre, elle n'en produit pas moins les effets les plus variés et les plus merveilleux. C'est une rosée qui rafraîchit les âmes et souvent y fait éclore les plus généreuses inspirations (3); c'est un marteau qui brise, sans les irriter, leurs fu-

(1) Exod. xvii.

(2) II. Cor. x. 10.

(3) Ut ros eloquium, quasi imber super herbam et quasi stillæ super gramina.
— Deuter. xxxii. 2.

nestes habitudes (1); c'est un glaive qui, sans provoquer aucun cri désespéré, pénètre jusqu'aux divisions les plus intimes des pensées et des sentiments, pour y détruire ce que l'Évangile réproûve (2); c'est un tonnerre qui abat toute hauteur s'élevant contre la science de Dieu, sans que le géant terrassé soit tenté de maudire le bras qui le foudroie (3). Chacun des lieux où elle retentit tressaille d'un mouvement régénérateur. Il est des paroisses qu'une seule instruction de leur Évêque a fait refleurir dans la foi comme dans le bien, non-seulement en passant, mais encore pour de longues années. On dirait un écho de cette voix qui créa les mondes d'un mot, et d'un mot leur donna la force de rouler dans l'espace pendant des siècles sans nombre.

Chose plus étonnante encore ! L'Évêque s'abstient de parler. Il se borne à faire baiser l'anneau qui brille à son doigt comme le symbole de son alliance avec l'Église qu'il a reçue pour épouse ; sa main dessine en l'air une croix au-dessus de fronts pieux qui s'inclinent. Quoi de plus insignifiant, à ne prendre que le corps de l'action ? Toucher de ses lèvres une pierre souvent sans aucun prix, s'agenouiller sous un geste souvent sans figure précise, qu'est-ce que cela ? Ce que c'est, N. T. C. F. ? C'est recevoir la bénédiction d'un Évêque. Et si vous nous dites encore : Qu'est-ce que cette bénédiction ? Ah ! répondrons-nous, demandez à la mère de famille qui la réclame comme un gage de vie et d'avenir pour ses enfants. Demandez à l'infirmes qui la sollicite et la reçoit comme un enchantement au moins momentané pour ses souffrances. Demandez au Missionnaire qui se dévoue, au Religieux qui se sacrifie ; et ils vous apprendront que cette bénédiction de leur Évêque suffit pour les envoyer sereins, joyeux, transportés, au travail ou à la mort, et qu'après les plus amers labours, après les plus sanglantes épreuves, ils sont assez payés, s'ils peuvent l'obtenir pour récompense. O charme mystérieux de la dignité pontificale ! ô secrète magie que nulle autre puissance ne partage avec elle ! Il y a là toute une preuve qu'elle agit avec la vertu de Dieu même.

(1) *Malleus conterens petram.* — Jerem. XXIII. 29.

(2) Hebr. IV. 12.

(3) Psalm. XXVIII. 3, 4, 5.

Voilà, N. T. C. F., la mission remplie de nos jours par l'Évêque catholique. Au sein de nos ténèbres, il a brillé comme un fanal radieux et sûr; au sein de notre orgueil, il a donné le plus salutaire exemple d'humilité; au sein de notre égoïsme, il a su créer un asile au feu sacré du dévouement et en jeter à flots les étincelles sur le monde. Et voilà aussi le magnifique patrimoine d'honneur dont la Providence nous appelle nous-même à devenir solidaire. Nous n'avons pas eu le mérite de contribuer à le former; c'est l'œuvre de nos Pères; mais nous avons reçu la mission de le conserver, de le défendre et de l'enrichir. Mission redoutable, parce qu'il est terrible, pour quiconque soupçonne son néant, d'entrer dans une carrière où l'attendent une si noble gloire et de si hautes obligations. Dans le Diocèse que Dieu nous confie, cette responsabilité, si grave par elle-même, s'agrandit encore par la majesté d'imposants souvenirs. Nîmes rassemble aujourd'hui dans sa couronne les rayons autrefois répandus sur la tête de trois Églises (1). Chacune d'elles a compté des hommes de génie et des Saints parmi les Pontifes qui l'ont gouvernée. Leur mémoire est un trésor dont nous devons maintenir la splendeur intacte, la richesse sans atteinte, et ce n'est pas une faible tâche que celle de recueillir cette succession vénérable et de la faire valoir.

Ah! si, pour la remplir avec succès, il suffisait de comprendre la loi du sacrifice, nous aurions quelque confiance. Dès que le Ciel nous eut révélé ses desseins, notre pensée se porta sur cette parole du Maître: « Le bon pasteur dépose son âme pour ses brebis (2), » et nous n'en fûmes pas épouvanté. Avec l'aide de la grâce, nous nous sentons la force de nous immoler comme un holocauste sans réserve et de tous les jours, pour toutes les brebis dont se compose notre troupeau. Brebis qu'un privilège inestimable de l'amour divin a retenues sous la main de l'Église et dans le cercle de l'unité, nous serons aussi empressé qu'heureux de nous consumer pour votre salut. Brebis qu'un dessein mystérieux de l'éternelle prédestination laisse errer en dehors du vrai bercail, vous ne serez pas non

(1) Nîmes, Uzès, Alais.

(2) Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis. — Joann. x. 11.

plus étrangères aux sollicitudes où s'usera notre existence. Si nos pas ne peuvent vous poursuivre dans les routes où vous marchez, nous vous y suivrons au moins de nos vœux et de nos regrets. Les éclats publics de notre voix risqueront de ne pas vous atteindre, mais vous n'échapperez pas aux secrets gémissements de nos prières. Il n'est pas que les labours de l'apostolat qui gagnent les âmes à Jésus-Christ : les angoisses du cœur ont aussi leur puissance ; elles font leurs conquêtes (1) ; et nous ne manquerons pas de nous abreuver de ce martyre intérieur pour essayer d'en obtenir les victoires.

Quand nous nous interrogeons nous-même, N. T. C. F., telle est la réponse de mort qui sort du fond de notre être, et si tout l'Épiscopat reposait dans cette résolution de se sacrifier pour les siens, nous nous écrierions avec l'ardente sincérité de l'Apôtre : « C'est un gain que de mourir : *Mori lucrum.* » Mais il ne suffit pas de s'immoler ; il faut régir une grande Église, et c'est là ce qui suscite en nous de légitimes alarmes (2). Nous ne pouvons contempler cette vaste administration qui nous attend, sans trouver involontairement sur nos lèvres ces paroles de stupéfaction que Moïse adressait à Dieu, sur le mont Horeb, au moment d'aborder sa mission libératrice : « Quelle entreprise, Seigneur, que de sauver les enfants d'Israël ! Et pour l'affronter qui sommes-nous ? *Quis sum ego ut vadam... et educam filios Israel* (3) ? Oui, qui sommes-nous ? Un homme de solitude. La plus grande moitié de notre vie s'est écoulée dans une paisible retraite, où, bien loin de songer à conduire les autres, nous avons le bonheur de nous laisser conduire nous-même par le charme de l'obéissance et les exemples vénérés de nos Frères (4). Qui sommes-nous encore, Seigneur ? Un homme de recueillement et d'étude. Méditer les saintes Écritures dans la langue que parlèrent les Prophètes, initier les jeunes lévites à l'intelligence de cet idiome sacré,

(1) *Sacrificium Deo spiritus contribulatus.* — Psalm. L. 10.

(2) *Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* — Act. xx. 28.

(3) Exod. III. 11.

(4) La Société des Prêtres de Saint-Irénée de Lyon, dont nous avons fait partie vingt-quatre ans, et dont nous nous honorons de rester encore membre.

au sein d'une Institution qui donna des Pontifes à l'Église, mais dont nous étions le membre le plus obscur et digne d'être à jamais le plus ignoré (1) : voilà ce que nous avons fait pendant de longues années, et ce n'est pas dans ces calmes exercices de la science qu'on se forme à manier le gouvernail d'un grand peuple. Qui sommes-nous encore, ô mon Dieu ? Il est vrai que vous nous avez constitué, dix ans, l'apôtre de nos Pères et Frères dans le sacerdoce. Mais quelle différence n'existe-t-il pas entre la mission de conseiller ou d'exhorter la sainte milice et l'art d'en diriger avec bonheur les luttes et le ministère ? Qui sommes-nous enfin ? Un instant nous fûmes associé par une haute bienveillance à l'administration d'un vaste Diocèse. Le Ciel a daigné nous donner pour Père et pour Maître un successeur d'Irénée, en qui le mérite le plus éminemment épiscopal s'unit à l'éclat du plus beau nom ; nous ne pouvions faire l'apprentissage du pouvoir à plus glorieuse école (2). Mais nous n'avons vécu que quelques jours sous cette grande discipline ; c'est tout au plus si nous y avons appris les premiers éléments de cet art de gouverner, dont il faut que nous fassions désormais les plus redoutables applications. Oui, ô mon Dieu ! nous ne craignons pas de le redire encore : après un tel passé, quand les préparations auxquelles nous a soumis votre Providence ont si peu fait disparaître notre néant, qui sommes-nous pour aller où votre volonté nous envoie ? Ou ne nous glorifiez pas comme Moïse, ou donnez-nous comme à lui la puissance d'opérer des miracles : *Quis sum ego ut vadam... et educam filios Israel?*

En mesurant ainsi notre faiblesse et notre insuffisance, N. T. C. F., en exprimant les trop justes appréhensions qu'elles nous inspirent, nous ne méconnaissons pas les appuis que Dieu nous a ménagés dans son amour. A ne prendre l'avenir que de ce côté, nous entreprenons d'un pas pleinement assuré dans le champ que le Seigneur nous appelle à détremper de nos sueurs. Rien autour de nous ne manquera pour rendre fécondes les bénédictions versées sur notre tête, le jour de notre consécration, par cette couronne de Prélats

(1) La faculté de Théologie de Lyon, qui se glorifie d'avoir eu pour doyen M^r Pavy, évêque d'Alger depuis 1846.

(2) Son Éminence le Cardinal de Donald, Archevêque de Lyon.

illustres qui l'honoraient de leur présence, et dont les mains sont accoutumées à ravir au Ciel des grâces si abondantes pour leurs peuples (1). Pour alléger le fardeau de notre administration, nous aurons des auxiliaires dont le mérite vous est connu ; chacun d'eux serait plus digne que nous d'être l'Ange de votre Église. Vient ensuite un Chapitre que les anciens Conciles appelleraient encore, dans leur noble langage, le *Sénat de l'Évêque*, tant les vertus y sont graves, tant les conseils y sont éclairés et sûrs ! Ce sont, dans nos Établissements ecclésiastiques, des maîtres habiles pour former la jeunesse cléricale, cette précieuse espérance du sanctuaire ; nous savons que, par le bon esprit dont ils la pénétrèrent et la science dont ils l'enrichissent, elle sort de leurs mains comme un instrument capable d'accomplir les plus grandes œuvres (2). C'est un Clergé dont l'ardente foi, le zèle plein de lumière et d'élan, la soumission simple et généreuse sont renommés au loin dans le monde, et qui sait rendre la tâche générale du premier Pasteur légère, facile et douce par la culture irréprochable de la portion de vigne confiée à ses soins. Ce sont des magistrats et des chefs militaires qui, s'inspirant de leur conscience et d'une Auguste pensée, veulent que l'exercice de leur autorité soit comme un second sacerdoce, et cherchent à fonder la paix publique sur l'inaltérable harmonie de l'Église et de l'État.

Secondé par toutes ces forces, N. T. C. F., assez heureux pour combiner efficacement avec elles les forces de notre bonne volonté, nous pourrions répondre avec succès aux vœux du Ciel et aux espérances de la terre. Mais le secret d'utiliser tous ces riches éléments de bien est lui-même très-difficile à rencontrer. Nous ne pouvons y parvenir tout seul : c'est à vous, N. T. C. F., à nous en obtenir la grâce. Un saint Père disait autrefois, en parlant du prédicateur : « Celui qui enseigne ne reçoit que ce que mérite celui qui écoute : *Hoc accipit doctor quod meretur auditor* (3). » On peut dire aussi :

(1) NN. SSe^s les Archevêques de Turin, de Paris et de Toulouse, et les Évêques de Troyes et de Saint-Flour.

(2) Vas... utile Domino, ad omne opus bonum paratum. — II. Tim. II. 21.

(3) S. Petr. Chrysolog. Serm. LXXXVI.

L'Évêque ne fait d'autres fruits de salut que ceux que ses peuples lui méritent la grâce de produire. Vous êtes dans nos mains, et nous sommes dans les vôtres. Nous devons être votre œuvre, avant que vous soyez vous-même notre ouvrage. C'est à nous d'épancher sur vos âmes la coupe des bénédictions éternelles ; mais c'est à vous d'y faire descendre les rosées célestes qui doivent en déborder.

Ainsi priez pour nous, élèves de nos Séminaires ! Que vous soyez de près ou de loin candidats du sacerdoce, disciples encore des belles-lettres, ou jeunes lévites du sanctuaire, peu importe. Arbustes chéris, appelés à croître et à vous multiplier à l'ombre des tabernacles, plantes ornées de l'innocence du premier âge ou des aimables vertus de la jeunesse comme des fleurs encore respectées par l'orage, épanchez vos vœux devant les autels dont vous formez la couronne. Le Seigneur en respirera les parfums avec délices, et vous obtiendrez pour nous que, vous surveillant avec tendresse, vous développant avec intelligence, nous vous fassions grandir comme un olivier conduit avec art, et porter des fruits dont notre Épiscopat se réjouisse et dont l'Église s'honore.

Unissez vos supplications à celles des pieuses recrues de la sainte milice, vénérables phalanges de Religieux, chastes épouses de Jésus-Christ, sous quelque nom, sous quelques livrées, dans quelque Ordre de ministère que vous marchiez à la suite de l'Agneau sans tache ! Dans les déserts, si vous y êtes ensevelis, derrière la grille tutélaire des cloîtres, si elle vous sépare du monde ; dans les hôpitaux, les refuges, les prisons, si vous y soulagez la douleur et la déchéance sous leurs formes diverses ; dans les pensionnats, les écoles, les ateliers, les salles d'asile, si vous y consacrez vos jours au soin de la jeunesse et de l'enfance, partout où le Ciel et votre propre choix ont placé le théâtre de votre immolation, offrez à Dieu pour nous la générosité de votre holocauste. Victimes immaculées et volontaires, vous serez des hosties agréées. C'est à vous que saint Augustin ne craint pas d'attribuer tout le bien qui se fait dans l'Église même par les Pasteurs (1). Les gémissements de votre sacrifice

(1) S. Augustin. *De Baptis. cont. Donat. Lib. III. 22-23.*

spirituel, si nous en sommes l'objet, pénétreront jusqu'au cœur de Celui qui porte en soi la plénitude de toutes les grâces; et vous nous mériterez celle de comprendre vos œuvres, d'encourager vos dévouements, d'assurer vos succès, de multiplier vos institutions, de faire fleurir vos vertus, de manière à ce que vos gloires virginales forment, sur le front de notre Eglise, une parure plus brillante qu'un diadème d'étoiles.

O vous tous enfin, N. T. C. F., qui que vous soyez, vous dont la demeure est assise sur les bords de la mer ou sur la rive de nos grands fleuves, vous qui peuplez les campagnes ou les monts plus ou moins écartés de notre Diocèse, réunissez-vous dans une sainte unanimité de prières, pour que le Père qui vous est envoyé ne soit pas trop indigne de la famille qui doit l'accueillir.

Et toi surtout, cité de Nîmes, toi qui décores de ton nom l'ensemble du patrimoine que Dieu nous donne, toi dans l'enceinte de laquelle nous devons avoir une demeure fixe, tandis qu'ailleurs nous devons habiter comme sous la tente, fais monter pour nous vers l'Auteur de tout don parfait des demandes plus embrasées. Le but de notre amour comme celui de notre ministère est d'ajouter chaque jour, si nous le pouvons, à la plus noble de tes gloires. Tes antiquités sans doute sont magnifiques, et c'est avec raison qu'on accourt des extrémités de l'Europe pour les contempler; tes monuments modernes sont dignes des restes incomparables que t'a légués la civilisation romaine. Dans ton sein l'industrie et le commerce ne sont pas moins actifs que l'art n'est brillant et noblement compris. Autant a fait pour toi le génie de l'homme, autant a fait la nature ou plutôt Dieu même. De riches métaux se cachent dans les montagnes qui sont tes tributaires. Quoi de plus fécond que le sol qui t'environne et dont tu es la reine? Rien n'est limpide comme l'azur de ton ciel; ton soleil le dispute en éclat à celui de l'Orient. Tous ces avantages t'honorent, nous nous plaçons à le dire avec l'admiration générale.

Mais la vivacité de ta foi à laquelle les orages mêmes ont donné plus de séve, tes vertus antiques, tes œuvres de charité sans nombre, ton amour pour le sacerdoce, ton empressement et ta libéralité

pour élever de nouveaux et glorieux sanctuaires : voilà sans contestation ton mérite le plus excellent et ton ornement principal. C'est à lui surtout que nous voulons imprimer un essor toujours croissant. Fais une sainte violence au ciel pour que nos vœux s'accomplissent ! Insiste auprès de Dieu pour qu'ouvrier béni dans nos labeurs, nous puissions, à côté de tes édifices matériels si justement renommés, construire avec succès un autre édifice mille fois plus précieux : édifice dont tes enfants soient les pierres vivantes, dont Jésus-Christ soit le fondement, l'Église l'architecte, la charité le lien, et qui soit ici-bas l'image de la Jérusalem immortelle jusqu'à ce qu'un jour il aille en faire partie dans la gloire (1).

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Lyon sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-Général de notre Évêché, le dix-huit Novembre mil huit cent cinquante-cinq, jour de notre sacre, et celui où le Diocèse de Lyon célèbre l'Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises.

(1) Ephes. II. 21. 22.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÈME DE 1856

MORTIFICATIONS CORPORELLES PRESCRITES PAR L'ÉGLISE

Dans les premiers siècles de l'Église, N. T. C. F., quand la voix des Pontifes dénonçait l'ouverture de la sainte Quarantaine et donnait le signal des pénitences publiques, tout le peuple chrétien s'inclinait sous le joug de cette discipline sacrée. On voyait partout éclater, sous la forme de la mortification, cette passion du martyr qui faisait la gloire de ces temps héroïques. Son souffle généreux enfantait des prodiges aussi bien dans les cités que dans les déserts. Nul âge et nulle condition n'essayaient d'échapper à la loi ; tous, au contraire, aimaient à se parer des rigueurs qu'elle prescrivait comme d'un diadème (1). Le vieillard cherchait dans le jeûne une nouvelle majesté pour ses cheveux blancs ; le jeune homme le pratiquait, parce qu'il croyait y trouver un maître. (2) L'observer était pour les femmes chrétiennes chose aussi naturelle que de respirer l'air vital (3) ; il n'était pas jusqu'aux enfants, plantes bénies, qui ne voulussent baigner leurs racines dans cette eau salutaire (4). Enfin, ceux même qui portaient le sceptre, rois ou empereurs, ne

(1) *Omnem ætatem et sexum quasi diademate quodam ornat.* — S. Joan. Chrys. In. cap. 1. Gen. Num. 1.

(2) *Jejunium est... senum decor, adolescentium pædagogus.* — Id. *ibid.*

(3) *Mulieribus quam est naturale respirare, tam est conveniens jejunium.* — S. Basil. Homil. 2 de Jejun.

(4) *Pueri velut plantæ lætiores aquâ jejunii irrigantur.* — Id. *ibid.*

rougissaient pas de faire fléchir et leurs fronts et leur conscience sous les mêmes austérités que la foule (1).

On trouvait autant de bonheur à la pénitence qu'on y portait d'unanimité ; jusque dans cette ville de Constantinople où les mœurs étaient si faciles, où l'on se passionnait avec tant de fureur pour les fêtes, les repas, le luxe de la parure et les spectacles du cirque, on entrait avec élan dans cette carrière de deuil et de sacrifice, ouverte par l'approche de la Pâque ; et saint Jean Chrysostôme pouvait féliciter son peuple du visage souriant et de la force sereine avec lesquels il acceptait la croix présentée par l'Église (2).

Vous rappeler ainsi, N. T. C. F., ce qui se faisait autrefois, c'est, hélas ! vous dire ce qui ne se fait presque plus. Ceux qui se conforment pleinement aux jeûnes, aux abstinences commandés par l'Église, même quand ils pourraient sans inconvénient en observer le précepte dans toute son étendue, où sont-ils dans notre siècle ? Ceux surtout qui pratiquent ces mortifications avec joie, sans tristesse et sans murmure, combien en trouverez-vous dans le monde ? La plupart des chrétiens s'en plaignent ou s'en affranchissent, et pour comble de malheur, ou plutôt de désordre, ils ajoutent au tort de la transgression, la prétention de la justifier. Ils ne gémissent ni ne s'excusent des atteintes qu'ils portent à la loi de l'Église ; ils soutiennent qu'ils sont en droit de l'enfreindre et même de la flétrir ou de la dédaigner.

A d'autres époques on eût dit qu'elle était meurtrière. Comme si l'Église n'avait pas toujours usé de sages tempéraments dans ses applications ! Comme si jamais l'on avait ouï dire que le Carême et l'abstinence ordonnée pour chaque semaine eussent donné la mort à personne ! Aujourd'hui l'on est un peu revenu de ces accusations stupides. Mais on dit encore volontiers que ces prescriptions de

(1) Qui diadema gestat, similiter ut aliorum, conscientiam ad hanc obedientiam inflexit. — S. Joan. Chrys. ut supra.

(2) Gaudeo et lætor videns hodie Ecclesiam Dei filiorum suorum multitudine ornari, vosque omnes multâ cum jucunditate concurrisset. Nam cum alacres vultus vestros intueor, voluptatis quæ in animabus vestris est conjecturam capio maximam. Quemadmodum et sapiens quispiam dicebat, *Corde latante virescunt facies*. — S. Joan. Chrys. In. Gen. Homil. 1.

l'Église sont arbitraires, et que les exercices qu'elles imposent sont de vaines observances. Elles partent d'une autorité sans pouvoir, et portent sur un objet sans utilité. Double erreur que nous réfuterons en démontrant que cette discipline n'est ni arbitraire, ni vaine, et que nous lui devons le double tribut de notre estime et de notre obéissance : de notre obéissance, parce qu'elle est l'œuvre d'une puissance légitime et sacrée; de notre estime, parce que cette institution renferme autant de sagesse qu'elle produit de bienfaits.

I

Quand on exhorte certains hommes à pratiquer les mortifications prescrites par l'Église, on en reçoit d'étranges réponses. Ils sont pleins de respect, disent-ils, pour toutes les lois que Jésus-Christ a portées; rien de plus sacré que les règles immédiatement émanées de son pouvoir et contenues dans son Évangile. Parlent-ils avec sincérité? Leur conduite est-elle d'accord avec leur langage? Observent-ils de fait ces préceptes de l'Homme-Dieu, que de bouche ils proclament si dignes d'observation? Croient-ils même à la divinité de celui dont ils paraissent vénérer si religieusement les commandements et l'autorité? Le doute sur tous ces points ne serait pas téméraire. Mais enfin, quoi qu'il en soit de ces questions, ils attestent qu'ils seraient prêts à subir un joug que le Christ aurait imposé de ses propres mains au monde. Et comme il n'est, disent-ils, l'instituteur ni du jeûne, ni de l'abstinence, ni du Vendredi, ni du Samedi, ni du Carême, on ne veut point de ces observances bien plutôt pharisaïques qu'elles ne sont chrétiennes. Cette discipline est l'œuvre de l'Église, c'est-à-dire qu'elle vient de l'homme. Comme si l'homme avait reçu le droit de l'établir! Comme si surtout il était maître d'en faire une condition de salut, et de décider qu'un peu de gras ou de maigre pèsera dans la balance du même poids que Dieu et son éternité!

Ainsi raisonne-t-on tous les jours dans le monde. On refuse de se soumettre aux mortifications ordonnées par l'Église parce que c'est

l'homme qui les commande. Mais d'abord ceux qui le prétendent, comment le savent-ils? Où sont les études qu'ils ont faites sur cette question? Dans lequel des historiens sacrés ont-ils découvert que Jésus-Christ qui jeûnait pour sa part, n'a pas prescrit à ses futurs disciples de jeûner et de se mortifier? Pour éclaircir ce point de fait, ont-ils pris un seul jour de réflexion? Ont-ils une seule fois sérieusement interrogé l'Évangile? Et ce qu'ils en affirment, est-il autre chose qu'une coupable témérité?

Et après tout, quand la discipline du jeûne et de l'abstinence serait d'institution purement humaine, serait-ce là un motif suffisant pour la faire rejeter? Certes, on n'est pas toujours, grâce à Dieu, si méprisant pour l'homme. On reconnaît des pouvoirs dans l'ordre social, ils en sont la colonne. On attribue aux lois qu'ils établissent un caractère sacré qui les rend obligatoires. Et pourtant, quelles sont celles de ces lois politiques ou civiles qui ne partent de l'homme? Quels sont ceux de ces pouvoirs qui ne se personnifient dans l'homme? L'homme est partout dans la législation comme dans l'autorité. Il n'y a même, à proprement parler, que l'homme, si l'on doit admettre les doctrines de notre temps; je ne sais quel athéisme pratique a dépouillé nos codes de la sanction de Dieu, et les puissances de son image. On n'a voulu que l'homme pour commander à l'homme; et l'on subit, sans confusion trop amère, le joug de cet atome. La fierté même la plus ombrageuse, l'orgueil le plus jaloux de son indépendance et de sa dignité s'inclinent sous ses décrets, quoi qu'après tout ils soient dictés par un fils du néant.

Et pourquoi si prodigue de déférence et de respect pour l'homme dans l'État, l'est-on si peu dans l'Église? Pourquoi, dans le premier, trouver tout simple qu'il soit législateur, et dans la seconde, le trouver révoltant? S'il peut tenir le sceptre d'un côté, pourquoi pas de l'autre? S'il peut, dans l'ordre civil, porter des lois qui atteignent la conscience privée et publique, pourquoi pas dans l'ordre religieux? Là, sa nature et l'exercice du pouvoir ne vous semblent pas incompatibles; vous ne protestez point contre ses ordonnances et ses règlements par la seule raison qu'il est homme. Ne protestez pas non plus à ce seul titre contre les pénitences canoniques qu'il

peut établir. Ou bien, si vous le faites, soyez conséquents jusqu'au bout. Niez tous les pouvoirs, parce que tous sont hommes; abolissez toutes les lois, parce que toutes émanent de l'homme, et proclamez que le chaos, avec sa nuit et ses tempêtes, est l'état naturel du monde.

Mais non, ce n'est pas l'homme seul qui a fondé cette discipline dont on refuse de subir le joug; c'est l'homme investi de l'autorité d'un Dieu. Oui, N. T. C. F., Jésus-Christ a fait de son Église une société qui, bâtie sur la pierre, doit subsister éternellement, et contre laquelle ni les portes de l'Enfer, ni les ravages des siècles ne sauraient prévaloir pour la mettre en ruines. Cette destination glorieuse, cet incomparable privilège d'immutabilité réclamaient comme fondement et comme sauvegarde le pouvoir législatif: sans lui nulle société n'est possible, ni surtout durable; et Jésus-Christ, la sagesse suprême incarnée qui l'avait compris, en déposa, dès le commencement et pour toujours, la plénitude dans son Église. « Je suis avec vous, lui dit-il dans la personne des Apôtres, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles; et parce que tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre, parce que je suis le maître souverain des peuples, des âges et des mondes, vous dont je serai l'âme désormais et la vie, vous avec qui je ne ferai qu'un, de manière à vous communiquer les prérogatives de ma nature, vous participerez à ma puissance (1). Votre règne ne sera pas plus de ce monde que le mien (2); ce n'est pas sur le corps que vous dominerez. Mais comme moi vous régnerez sur les consciences; vous les lierez ou les délierez, comme le moissonneur lie ou délie les gerbes des champs découronnés par sa faucille; ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; ce que vous délierez sur la terre sera pareillement délié dans le ciel. Et quiconque, dans l'exercice de cette grande autorité, vous méprisera, celui-là me méprisera moi-même; et s'il s'obstine à ne pas écouter l'Église, vous aurez le droit

(1) *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra.* — Matth. xxviii, 18.

Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi. — Id. Ibid., 20.

(2) *Regnum meum non est de hoc mundo.* — Joann. xviii, 36.

et le devoir de le traiter comme un païen et un publicain (1). »

Ces textes, N. T. C. F., sont plus éclatants que le soleil. Trois choses y sont manifestement contenues. Premièrement, ils donnent à l'Église la puissance d'établir des règlements disciplinaires; qu'est-ce autre chose que ce droit et cette vocation de lier ou délier les âmes? De quels nœuds peut-on les envelopper ou les dégager autres que ceux des lois? Les âmes ne connaissent que ce genre de fers et d'étreintes. Secondement, autant cette puissance est indubitable, autant elle est sacrée; *quiconque la méprise ou la nie, celui-là n'est qu'un païen et un publicain*. Troisièmement, enfin, elle est impérissable par destinée, puisque son exercice doit durer *jusqu'à la fin des temps*, et générale, sans limites du côté de son objet, puisqu'elle est égale à celle de Jésus-Christ même *à qui tout pouvoir a été donné aux cieux et sur la terre*. Elle embrasse toutes les choses spirituelles dans son immensité. Par cette grande investiture, l'Église n'est pas seulement appelée à faire connaître les préceptes évangéliques aux nations; elle est encore armée de tout ce qu'il faut pour en protéger l'accomplissement. Elle doit sans doute montrer la route du ciel ouverte par l'Homme-Dieu; mais elle est aussi déléguée pour élever toutes les barrières, forger toutes les chaînes qui pourront y maintenir les âmes saintement prisonnières, et si, dans sa sagesse qui sera divine, elle juge convenable d'imposer des jeûnes, des abstinences, en un mot, des mortifications extérieures pour assurer l'observation des lois sacrées dont elle est la tutrice, et la sanctification des peuples dont elle est la gardienne et la mère, elle a le droit de le faire en vertu de la mission dont elle est chargée et de l'autorité dont elle est dépositaire.

Jésus-Christ ne le dit pas en termes formels, c'est vrai. Mais qu'avait-il besoin de le déclarer, si les expressions dont il s'est servi pour définir les pouvoirs de son Église n'excluent pas la faculté de créer ce genre de discipline? Son langage sans restriction révèle de

(1) Amen dico vobis, quæcumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cælo, et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælo. — Matth. XVIII, 18.

Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus et Publicanus. Id. Ibid. 17.

sa part une intention sans réserve. Et, quand sa parole laisserait quelques doutes, nous avons un témoin pour dissiper ces nuages et nous fixer sur la pensée de l'Homme-Dieu : c'est son Église elle-même. Elle est contemporaine de Jésus-Christ, puisqu'elle est son ouvrage ; elle vivait dans les Apôtres ; elle s'identifiait avec eux. Quand ils ont reçu les dernières instructions du Seigneur leur maître et son Époux, quand il leur transmit, comme un héritage immortel, les pouvoirs qu'il tenait de son Père, ce fut elle qui les recueillit par leurs mains. Il lui fut donné de lire alors dans l'âme du Sauveur, et d'en sonder les vues jusque dans les profondeurs les plus intimes. Ceux qui refusent à l'Église le pouvoir d'ordonner des pénitences corporelles, n'étaient pas là ; ils ne savent pas ce que Jésus-Christ a fait et ce qu'il n'a pas fait, la puissance qu'il a donnée et celle qu'il n'a pas accordée. L'Église, au contraire, était présente ; elle sait parfaitement ce que son fondateur a voulu, et pour preuve qu'elle en a reçu le droit d'établir des mortifications corporelles, elle ne s'est pas donné la peine d'affirmer ce pouvoir : elle l'a exercé dès son berceau. On niait autrefois le mouvement devant un philosophe, et lui, plutôt que de recourir à des raisonnements pour en démontrer l'existence, il se mit à marcher. Ainsi a procédé l'Église. Pour démontrer qu'elle était autorisée à prescrire de pieuses privations, de saintes austérités, elle s'est hâtée d'en ordonner publiquement aux fidèles. C'est un des faits constatés avec le plus d'éclat par les monuments des premiers siècles. Tous nous apprennent, dans un langage où la poésie se mêle à je ne sais quelle soit passionnée du sacrifice, « que le jeûne et la pénitence, à certains moments de l'année, enveloppent le monde entier d'un immense réseau ; que pas une île, pas un continent, pas une cité, pas une nation, pas un désert, pas un coin de terre si lointain soit-il, n'échappe à la voix solennelle qui en proclame l'ouverture ; que tous, guerriers, voyageurs, matelots, marchands, en écoutent le signal avec respect et l'accueillent avec transport ; que nulle race, nul âge, nulle dignité ne prétendent s'y soustraire (1) ; que, si l'on

(1) *Nec ulla est insula, nec ulla terra continens, non civitas, non gens ulla, non*

s'y conforme ainsi d'un bout à l'autre de l'univers, ce n'est point par une générosité libre et volontaire, mais par une obéissance obligatoire quoique agréable, par une nécessité impérieuse quoique bénie (1); que transgresser cette loi, quand on peut l'accomplir, ce n'est pas une faute légère, mais un sacrilège (2); que c'est se compromettre aux yeux des anges qui, au lieu d'inscrire les infracteurs parmi les soldats fidèles, les inscrivent au nombre des déserteurs (3); que c'est se déshonorer même devant les hommes, parce que, fût-on magistrat, du moment où l'on viole le précepte sacré de la mortification corporelle, on ne peut ni respecter ni faire respecter les lois humaines (4). » Voilà ce que disent les Pères, et ils ajoutent, mêlant leur parole à l'autorité des conciles, « que ces rébellions contre les pénitences canoniques sont d'autant plus graves qu'elles atteignent moins une loi ecclésiastique qu'un commandement divin (5); que cette discipline date des aïeux, représente une coutume immémoriale et sacrée, forme comme une tradition parallèle à celle de la foi et comme elle d'origine apostolique; qu'enfin, si quelqu'un se hasarde à soutenir que cet usage antique et primitif n'oblige pas la conscience, et qu'en s'y soumettant on fait un acte dont on pourrait se dispenser sans désordre, celui-là, quand il est maître de sa raison, doit être frappé d'anathème (6). »

extremus mundi angulus, ubi non sit auditum jejuni edictum. Quin et exercitus, et viatores, et nautæ, et negotiatores, omnes pariter audiunt edictum, et summo gaudio excipiunt. — S. Basil. — Orat. II In Jejun.

(1) Sicut reliquo anno jejunare præmium est, ita in quadragesimâ non jejunare peccatum est. Illa enim voluntaria sunt jejunia, ista necessaria: Illa de arbitrio veniunt, ista de lege: ad illa invitamur, ad ista compellimur. — S. Ambros. Serm. 34.

(2) Non enim, fratres, leve peccatum est fidelibus indictam quadragesimam à Domino jejunare, et jejunia consecrata ventris voracitate dissolvere. — Id., Serm. 34.

(3) Vide ne ob brevem edendi voluptatem simul et priveris angeli recensione, et teipsum apud eum qui recensuit exercitum, obnoxium facias desertoris crimini. — S. Basil., ut supra.

(4) Inique agis, o Judea, qui non jejunes. Et quomodo leges humanas servabis, qui divinas contemnis? — S. Greg. Naz. Epist. 74.

(5) Hæc non tam sacerdotum quam præcepta Dei sunt. — S. Ambros. Serm. 37.

(6) Nos unam quadragesimam secundum traditionem Apostolorum. — S. Hierony. Epist. 54.

Quadragesima juniorum habet auctoritatem. — S. August. Epist. 119.

Noble manière de justifier ses pouvoirs, N. T. C. F ! L'Église a fait comme toutes les grandes autorités. Monarques, législateurs, magistrats, nu entre ces hommes que l'Écriture appelle les dieux de la terre, ne s'en va discuter ses titres et sa puissance avec les peuples; tous se contentent du sentiment intime de leur droit, et ils agissent. Ils lancent des décrets, ils rédigent des codes; ils s'assoyent sur le trône redoutable de la justice, et c'est ainsi qu'ils se prouvent eux-mêmes; la société ne leur demande pas d'autre témoignage; elle les vénère avec d'autant plus de respect, elle accepte leur puissance avec d'autant plus de foi qu'ils la débattent moins et qu'ils l'imposent avec plus d'empire. Voilà l'Église; vous niez son pouvoir d'établir le Carême, de prescrire des aliments maigres le vendredi, le samedi, ou tel autre jour qu'il lui plaira; pour vous réfuter, elle marche en avant. Vous la poursuivez en criant que J.-C. ne lui a pas donné ce privilège; elle marche encore. Ce n'est pas à elle de perdre son temps avec vous en vaines chicanes; c'est à vous de faire voir la solidité de vos dénégations. Depuis près de dix-huit siècles, elle exerce ce pouvoir avec calme, avec assurance, avec continuité: voilà ses titres, et s'ils ne vous suffisent pas, si vous n'avez pas assez de sagesse pour comprendre la gravité de cette garantie, ou pas assez d'équité pour en avouer la force, elle n'a qu'une chose à faire: c'est de continuer sa route avec une majesté ferme et paisible, et de répondre à vos téméraires démentis par l'impassibilité du silence ou l'austère sévérité de ses anathèmes.

Ainsi, N. T. C. F., que l'Église ait le droit de m'ordonner des mortifications corporelles, c'est un fait appuyé sur un double fondement: le caractère illimité du pouvoir disciplinaire dont elle est investie; le témoignage et l'action de l'Église elle-même qui connaît bien les intentions de Jésus-Christ, puisqu'elle en a reçu l'expression de sa bouche directement et sans intermédiaire.

Ante septem Paschatis dies quadragesimam jejunare, atque in jejuniis perseverare, consuevit Ecclesia. — S. Epiph.

Si quis eorum qui exercentur absque corporali necessitate, se insolenter gerat et tradita jejunia, que communiter servantur ab Ecclesia, dissolvat, perfectà in eo residente ratione, anathema sit. — Conc. Gang. c. 19.

II

Comment, au reste, Jésus-Christ n'aurait-il pas remis ce pouvoir à son Église? De hautes convenances conseillaient à sa sagesse de lui en confier le trésor.

Jésus-Christ le devait d'abord au veuvage de son Église et au deuil qu'il en attendait. — Deux époques sont à distinguer dans la vie de l'Église, celle de la possession, celle de la séparation; l'une où Jésus-Christ était visiblement avec elle, l'autre où il la quitta pour remonter à son Père. Pendant la première époque, on conçoit qu'il n'ait point exigé de son Épouse toutes ces austérités dont plus tard elle devait se faire une loi. Ce n'était pas que dès lors il n'eût lui-même dans le cœur une sainte passion pour le jeûne et la pénitence; chaque page de l'Évangile dépose du contraire. On le reconnaît à ses prédilections pour les hommes. Il aime Jean-Baptiste; il l'admire, il le glorifie; il l'élève au-dessus des prophètes; par un éloge sans exemple, il le proclame le plus grand entre les fils sortis d'une mère créée (1). Et pourquoi cet excès de louanges prodigué à un simple mortel par un Dieu qui ne s'étonne de rien? Parce qu'il est un autre Élie, c'est-à-dire le type suprême de la mortification, un homme qui se nourrit de sauterelles et de miel sauvage, un homme qui se ceint les reins d'une courroie grossière, un homme qui n'a pour vêtement qu'une tunique de poil de chameau, un homme enfin qui édifie les peuples et pour ainsi dire épouvante les solitudes par la sévérité de ses macérations. Voilà ce qui plaît à Jésus-Christ. Ce qu'il contemple avec amour dans son précurseur il le pratique lui-même avec générosité, il se retire au fond d'un désert, et dans cette retraite il jeûne quarante jours et quarante nuits (2). Sa vie entière n'est après tout qu'un jeûne continuel, tant il est pauvre! tant il est privé de toutes les jouissances de la fortune! Pour ses disciples il se montre moins sévère que pour lui-même. Il ne les contraint pas pour le présent à partager ses austérités per-

(1) Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptistâ. — Matth. ix. 11.

(2) Matth. iv. 2.

sonnelles. Il va même jusqu'à les justifier quand on leur reproche de ne pas observer les mortifications traditionnelles et légales. Un jour les disciples de Jean s'approchent et lui disent : « Pourquoi nous et les Pharisiens jeûnons-nous fréquemment, tandis que vos disciples ne jeûnent pas ? Et le bon Maître leur répond cette parole aussi belle d'expression qu'elle est touchante de cœur. Est-ce que les fils de l'Époux peuvent être dans le deuil pendant que l'Époux est encore avec eux (1) ? »

Ce n'est là toutefois qu'une condescendance momentanée, et non point une dispense absolue. Aujourd'hui l'Époux est vivant ; son Épouse et sa famille peuvent se passer de toute observance qui porterait une empreinte trop marquée de tristesse. C'est l'époque de la possession. « Mais, dit Jésus-Christ lui-même, viendront bientôt des jours où l'Époux sera enlevé à la terre, et alors ses fils seront dans le deuil et ils jeûneront (2). » Tels sont les désirs et l'espoir de l'Homme-Dieu : c'est qu'une fois mort et disparu de la terre, ses disciples laisseront au monde et les ris et les fêtes, pour vivre, en l'absence de leur Maître, dans l'amertume et les larmes (3) ; c'est que leur désolation se manifesterait par le jeûne qui est le besoin général, impérieux de tous les chagrins profonds et inconsolables ; c'est enfin qu'ils donneront à l'Époux soustrait à leurs affections, ce gage de regrets, non pas isolément et par quelques privations détachées, solitaires, mais par des jeûnes communs, symboles de leur commune douleur : *Filii jejunabunt*. Les paroles de Jésus-Christ vont jusque-là ; c'est aussi jusque-là que va sa pensée. Et certes pouvait-il attendre moins de son Église, de cette Église qu'il devait tant aimer, qu'il se proposait d'acquérir au prix de son sang, et qui devait elle-même le chérir avec une si vive tendresse ! Judith, après la mort de son époux, multipliait ses jeûnes par l'excès de son chagrin ; ceux de la loi ne lui suffisaient pas, il en fallait d'au-

(1) Accesserunt ad eum Discipuli Joannis dicentes : Quarè nos et Pharisæi jejunamus frequenter : discipuli autem tui non jejunant ? Et ait illis Jesus : Numquid possunt filii Sponsi lugere quamdiù cum illis est Sponsus ? — Matth. ix. 14-15.

(2) Venient autem dies cum auferetur ab eis Sponsus et tunc jejunabunt. — Ibid. 15.

(3) Plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit ; vos autem contristabimini. — Joann. xvi. 20.

tres à sa désolation. Et voilà l'Église. Veuve comme l'héroïne de Béthulie, comme elle aussi dans son isolement, elle est livrée à d'irremédiables douleurs, et dans les angoisses qui l'oppressent, elle savoure avec de secrètes délices la recommandation que lui a faite son Époux de jeûner avec tous ses fils, quand il s'en serait allé vers son Père : *Filii... jejunabunt*. Il ne faut rien moins aux souffrances dont l'accablent l'exil et la séparation. La viduité se nourrit de jeûnes, comme le dit admirablement saint Ambroise (1).

Mais comment les fils de l'Époux jeûneront-ils avec ensemble, si l'Épouse affligée, c'est-à-dire l'Église, ne les y soumet par une loi qui les atteigne tous à certains moments déterminés, et les oblige alors à confondre leur deuil avec celui de son propre veuvage ? Et cette loi elle-même, comment l'Église la portera-t-elle, si son céleste Époux ne lui remet en la quittant le pouvoir de l'établir ? Oui. N. T. C. F., vouloir qu'après le départ de l'Époux, l'Église et ses fils se nourrissent d'un pain de larmes, c'est de la part du Sauveur s'engager à donner à son Épouse délaissée et gémissante le droit de commander des mortifications publiques. Ce droit est une nécessité pour sa situation comme pour son amour. Elle ne pleurera son Époux comme il le mérite et comme elle le veut elle-même, qu'autant qu'elle pourra dire à ses fils avec une autorité souveraine : « Enfants, gémissiez avec votre mère abandonnée ! Comme elle exterminiez votre face, comme elle ne connaissez d'autre aliment que la cendre et les pleurs. Nous ne saurons jamais trop nous désoler ensemble sur le trésor que nous avons perdu. »

Ce n'est pas seulement au veuvage de l'Église que convenait la concession de ce pouvoir, c'était à la mission de l'Église. Quelle était la situation morale du monde au moment où Jésus-Christ apparut pour le renouveler ? Tout revient à ce seul mot : c'était le triomphe universel et permanent de la matière sur l'esprit, du corps sur l'âme, aussi bien dans l'homme individuel que dans l'homme social. Ni les génies les plus élevés, ni les nations les plus intelligentes n'échappent à ce renversement. On en trouve des

(1) Viduitas solet observare jejunia. — S. Ambros. *Épis. ad Syriaci*. pap.

traces profondes jusque dans ceux de ces philosophes que l'antiquité surnommait *divins*. C'est aussi l'essence et le fond de la civilisation grecque et romaine ; l'une et l'autre avec leurs dieux, leurs mystères, leur vie future, leur mythologie, leur culte, leurs mœurs privées et publiques ne roulent que sur un tissu d'ignominies plus ou moins raffinées ou grossières, et le plus sévère, le plus grave, le plus vertueux des empires, déjà même dès le siècle d'Auguste, commence à chanceler de débauche et à s'incliner vers la fange où doit achever de l'étendre le bras moins énérvé des Barbares.

Jésus-Christ se lève ; des hauteurs de sa divine sagesse il juge la situation ; partout, il voit la chair qui tyrannise l'esprit, et parce que son Père l'envoie pour tout restaurer, *omnia instaurare*, il voue le corps à la servitude, à l'anathème, au martyre, afin de restituer à l'âme le sceptre dont elle est dépouillée. Le corps s'écrie : Bienheureux les riches ! et Jésus-Christ : Bienheureux les pauvres ! Le corps : Bienheureux ceux qui rient ! et Jésus-Christ : Bienheureux ceux qui pleurent ! Le corps : Bienheureux ceux qui abreuvent leurs passions des jouissances qu'elles appellent ! et Jésus-Christ : Bienheureux le cœur pur ! Bienheureux qui s'interdit même un regard, même un désir ! Bienheureux qui, pour se conserver ainsi sans souillure, arrache l'œil qui le scandalise et le bras qui l'offense ! Bienheureux, enfin, quiconque méprise ce qui ne tue que le corps pour ne craindre que celui qui peut tuer le corps et l'âme ! Tout l'Évangile est là. Rétablir dans l'homme et dans la société la prépondérance de l'âme sur le corps bouleversée par la chute originelle et par la corruption progressive des siècles, telle est la mission que Jésus-Christ s'est attribuée, voilà celle que son Église est chargée de remplir à travers les temps et les mondes.

Mais, pour la remplir efficacement, il faut à l'Église plus qu'un droit de conseil, il faut un droit de commandement. Il s'agissait pour elle de réduire des sens d'autant plus rebelles que leurs débordements étaient consacrés depuis des siècles par la religion, par les lois, par les exemples des aïeux : à force de dominer, ils avaient fini par donner aux penchants de l'humanité toute la violence naturelle aux instincts de la brute ; elle était devenue partout sem-

blable à l'animal le plus sauvage et le plus indompté du désert, suivant l'énergique expression de l'Écriture. Tel était le monde à l'origine de l'Église. Si, depuis cette époque, les passions humaines ont vu leurs forces décroître, elles ne sont pas éteintes : elles savent encore susciter et déchaîner des orages dont la fureur et l'indépendance le disputent aux tempêtes de la nature. Laissez après cela l'Église sans autorité décisive, souveraine, pour apaiser ce tumulte des sens ; que fera-t-elle ? Est-ce que de simples invitations à la lutte, à la mortification, à l'assujettissement du corps peuvent suffire pour assurer ces grands résultats ? Est-ce assez qu'elle présente le glaive au libre choix de l'homme pour qu'il s'en frappe lui-même ? Ah ! ce qu'il faut, c'est qu'elle ait le droit de contraindre à s'armer de ce fer salutaire malgré tout l'effroi qu'il inspire ; c'est qu'elle soit accréditée pour nous imposer, bon gré, mal gré, cette croix du Sauveur dont la nature s'épouvante ; c'est qu'elle ait mission pour nous crier avec saint Paul de nous revêtir de Jésus-Christ et de porter autour de nous l'empreinte de sa mortification, comme un manteau de feu qui nous pare à la fois et nous dévore ; c'est, en un mot, qu'elle ait le pouvoir authentique et divin de forcer par des jeûnes, des abstinences, des veilles obligatoires et publiques, la société chrétienne à reconnaître la nécessité de soumettre le corps à l'esprit. Sans cette puissance dominatrice, l'Église n'eût point régénéré le monde ; supprimez-la, permettez à l'homme de se jouer avec cette épée, il l'aura bientôt mise en pièces, et vous ne tarderez pas à le voir retomber dans la fange.

Ainsi, N. T. C. F., et le futur veuvage de l'Église, et la mission qu'elle devait remplir semblaient inviter le divin Maître à lui donner le pouvoir de fonder la grande discipline du jeûne et des mortifications publiques.

III

Et qu'on ne dise pas que c'est un pouvoir odieux. Comment ! l'Église, pour un peu de chair mangée à certains jours, pourrait nous fermer le ciel et nous précipiter en enfer ! c'est impossible, parce que c'est révoltant.

Impossible ! Et pourquoi ? Voyez ce qui s'est fait pour le premier homme. Adam venait d'être créé dans un état de parfaite innocence. Dieu le soumet, à peine sorti de ses mains, à la plus facile mais en même temps à la plus grave de toutes les épreuves. Le voilà dans un jardin de délices ; les fruits de tous les arbres qui l'entourent sont à sa disposition : il n'en est qu'un, l'arbre de la science du bien et du mal, qui lui soit interdit. S'il respecte la défense, les privilèges qu'il possède seront impérissables et passeront à sa postérité. Si, au contraire, il touche au fruit défendu, c'en est fait ; par sa révolte, les prérogatives de l'état d'innocence sont anéanties avec toutes les espérances qui s'y rattachent ; Adam périt dans un naufrage où s'engloutissent avec lui toutes les générations dont il doit être le père. Ainsi un fruit respecté ou mangé porte en soi les destinées de l'humanité tout entière ; respecté, il eût éternisé dans le monde l'âge d'or tel que la foi le définit ; mangé, il nous a fermé le ciel ; il a creusé les enfers ; il a mis la nature humaine en ruine, et parmi ces débris foudroyés par la colère divine, allumé ce foyer de convoitises brûlantes, de passions désastreuses qui, depuis soixante siècles, déchainent sur le monde toutes les corruptions qui le déshonorent et tous les orages qui l'ébranlent.

C'est là, N. T. C. F., un fait incontestable ; on aura beau le nier ou en sourire, il n'en est pas moins réel. Un fruit a été le point de départ de l'économie providentielle qui gouverne l'humanité ; un fruit est la clef de l'histoire ; un fruit a perdu la race d'Adam jusqu'à ce que le fruit d'un autre arbre soit venu la racheter. Et disons après cela que l'Église ne peut pas rattacher aux mortifications qu'elle prescrit les grands intérêts de notre destinée ! Puisque Dieu, la sagesse, la justice et la bonté suprême, a cru pouvoir, sans déroger à ses attributs, dire à l'homme en lui montrant l'arbre redoutable du paradis terrestre : Tu vivras ou tu mourras suivant que tu y toucheras ou non ; qu'y a-t-il d'étrange à ce que l'Église, en montrant l'avenir, dise au chrétien : J'ai les clefs du monde futur ; Jésus-Christ me les a confiées ! Je ne t'ouvrirai point les portes du ciel, si tu n'arrives au seuil par la route du jeûne et de l'abstinence !

Et qu'importe que l'objet de cette prescription soi peu de chose !

Le fruit n'était rien, moins que rien, et Dieu a puni le premier homme du plus effroyable des châtiments! Ah! c'est que dans sa révolte il y avait une acceptation volontaire et réfléchie des épouvantables conséquences qu'elle devait entraîner; il y avait un mépris direct, formel, éclatant de l'autorité de Dieu même qui avait imposé la défense; il y avait un acte de crédulité coupable et de condescendance criminelle pour le serpent infernal, dont les insinuations avaient osé démentir les prédictions et les menaces de la vérité souveraine. Voilà où était la vraie culpabilité d'Adam; telle fut aussi la raison de l'anathème dont l'accablèrent les saintes vengeances de son Auteur outragé.

Ainsi en est-il pour l'infraction de l'abstinence et du jeûne. Ce n'est pas seulement un peu de chair ou de pain, pris contre sa défense, que l'Église dévoue aux colères de son Dieu. C'est l'atteinte portée à son propre pouvoir avec une ironie plus ou moins sanglante; c'est la transgression de la loi de mortification portée par Jésus-Christ, loi représentée par celle du jeûne et de l'abstinence ecclésiastique, loi fondamentale, loi sans laquelle il ne peut y avoir de chrétien dans le monde; c'est le scandale donné par une bizarrerie cruelle qui s'isole de la société catholique au moment de son deuil, se réjouit pendant qu'elle pleure, se ménage et se flatte pendant qu'elle se mortifie, se couronnerait volontiers de fleurs, tandis qu'elle se couvre du cilice, comme s'il était permis d'insulter à la douleur de sa famille, et surtout de sa mère, par l'horrible contraste d'une joie affectée! Tel est le désordre de celui qui prévarique à la grande discipline des mortifications publiques, et certes, c'est mille fois plus qu'il n'en faut pour mériter les rigueurs dont l'Église le frappe dès ici-bas ou le menace dans l'avenir. Dieu ne craindra pas de prendre la responsabilité de son courroux et de se constituer l'exécuteur de ses sentences.

Voilà, N. T. C. F., ce que vous pouvez répondre à ceux qui contestent sur cette grave question le pouvoir de l'Église. Dites-leur que ce pouvoir était convenable et qu'il était doublement réclamé par la viduité de l'Église et par l'objet essentiel de sa mission sur la terre. Dites encore que ce pouvoir n'est pas seulement convenable,

mais qu'il est réel : réel, parce que l'Évangile en atteste la concession ; réel, parce que l'Église l'a toujours exercé sans jamais douter d'elle-même. Dites enfin que ce pouvoir n'a rien d'odieux ; parce que si les prescriptions qu'il impose sont placées sous la tutelle de sanctions sévères, c'est que ceux qui les transgressent se rendent eux-mêmes, par leurs dédains et leur rébellion, plus coupables qu'ils ne le supposent. Et pendant que vous réfuterez ainsi les préventions de l'homme qui ne comprend ni l'autorité ni la sagesse de l'Église, courbez-vous avec amour sous la législation dont vous serez fait les avocats et les vengeurs. Rien n'est plus auguste ni plus salulaire que de voir ainsi les peuples chrétiens se soumettre tous, comme un seul fidèle, à cette discipline commune du jeûne et de l'abstinence. Sans doute, disait saint Léon, de voir un homme s'imposer des privations facultatives et solitaires, c'est un spectacle qui n'est dépourvu ni de grandeur ni d'intérêt. Mais quand il s'agit d'un jeûne imposé par un précepte public et pratiqué par l'Église entière, quand personne ne se sépare des austérités et des purifications générales, quand toute la nation sainte, sans distinction de sexe, de rangs ou de patrie, palpite au souffle du même esprit, obéit aux mêmes entraînements et se livre aux mêmes épreuves, quand le tout remplissant chaque membre de sa force, et chaque membre devenant à son tour l'ornement du tout, on marche comme une armée vigoureusement unie au combat contre les sens et toutes les délicatesses du vieil homme, c'est un tableau mille fois plus solennel pour les cieux et pour la terre. C'est aussi un principe d'énergie plus féconde. Fort dans les luttes isolées, le soldat chrétien l'est plus encore dans ces luttes d'ensemble, où la vigueur de ses frères devient sa propre vigueur. En même temps qu'il a plus de courage, il court moins de hasards ; au bouclier de sa foi qui le protège, la vaillance de ceux qui l'entourent s'unit pour le défendre comme une seconde égide, et parce que tous concertent leurs efforts pour atteindre un même but, tous arrivent aux honneurs d'une même victoire (1).

(1) *Divinarum... reverentia Sanctionum, inter quælibet spontanæ observantiæ studia, habet semper privilegium suum ut sacratius sit quod publicâ lege celebra-*

Les mortifications commandées par l'Église ne sont donc pas des prescriptions arbitraires. Ce ne sont pas non plus de vaines observances.

IV

Jamais, N. T. C. F., l'Église catholique n'a pensé ni enseigné que la Religion tout entière pût se résumer dans des mortifications corporelles. N'a-t-elle pas appris d'Isaïe à crier aux peuples, avec l'éclat d'une trompette, que le jeûne exigé par la volonté de Dieu, le seul qui lui soit agréable, le seul dont il accueille le sacrifice, ne consiste pas à courber la tête sous le poids d'un accablement étudié, à porter le sac et à se couvrir de cendres en signe de deuil, mais à briser les liens de ses iniquités, à dépouiller les passions dont on est enveloppé comme d'un suaire, à rompre le pain de la miséricorde à celui qui a faim, à donner un abri sous son toit au malheureux qui passe ou qui s'est égaré, à couvrir le misérable qui n'a que des haillons, au lieu de lui jeter comme un manteau d'ignominie l'insulte et le mépris (1) ?

Instruite à l'école des Prophètes sur la futilité des jeûnes sans

tur, quàm quod privatâ institutione dependitur. Exercitatio enim continentiæ, quam sibi quisque proprio arbitrio indicit, ad utilitatem cujusdam pertinet portionis : jejunium verò quod universa Ecclesia suscepit, neminem à generali purificatione sejungit ; et tum sit potentissimus Dei populus quandò in unitatem sanctæ obedientiæ, omnium fidelium corda conveniunt, et in castris militiæ Christianæ similis ex omni parte præparatio, et eadem est ubique munitio. — S. Leo. Mag. Serm. 86 de Jejun. 7 mensis.

Ecclesiasticus miles, etiamsi specialibus præliis possit fortiter facere, tutius tamen et feliciter dimicabit, si contra hostem palam in acie steterit : ubi non suis tantum viribus certamen ineat, sed sub invicti regis imperio, fraternis consociatus agminibus, bellum universale conficiat. Minore enim discrimine plures confidunt cum hoste quam singuli, nec facile patet vulneri, quem, opposito scuto fidei, non sua tantum, sed etiam aliorum fortitudo defendit, ut ubi una est omnium causa, sit una victoria. — Id. Serm. 87, de Jejun. 7 mensis.

(1) Numquid tale est jejunium quod elegi, per diem affligere hominem animam suam ? Numquid contorquere quasi circum caput suum, et saccum, et cinerem sternere ? Numquid istud vocabis jejunium, et diem acceptabilem Domino ? Nonne hoc est magis jejunium quod elegi ? Dissolve colligationes impietatis, solve fasciculos deprimentes. . . Frange esurienti panem tuum, et egenos vagosque induc in domum tuam : cum videris nudum, operi eum, et carnem tuam ne despexeris. — Isaïe. LVIII. 5, 6, 7.

vertus réelles et intérieures, l'Église n'a-t-elle pas entendu la même doctrine déborder, en paroles de feu, de la bouche de Jésus-Christ? Et quand a-t-elle oublié que lui qui était la mansuétude incarnée, lui qui ne savait ni achever d'éteindre la mèche encore fumante, ni briser entièrement le jonc à demi rompu, a cependant maudit les jeûnes de ces Pharisiens qui s'en allaient étalant, dans les synagogues, et de mensongères tristesses, et des visages hypocritement abattus et creusés, afin de faire admirer leur esprit de pénitence et de passer pour les austères continuateurs de la mortification des prophètes, tandis qu'ils n'étaient que des sépulcres blanchis au-dehors et cachant dans leur sein des ossements et de la pourriture? Insensés qui ne voient pas qu'en obtenant ce qu'ils recherchent, ils ne recueilleront que le néant (1)!

Enfin, par les saints Docteurs qu'elle appelle si justement ses Pères, dont elle seule a conservé la doctrine, qu'elle peut seule invoquer sans se confondre, l'Église n'a-t-elle pas fait écho soit aux accents des Prophètes, soit aux anathèmes de J.-C., pour proclamer l'insuffisance du jeûne, quand il ne se lie pas à d'autres mérites qui atteignent le fond même de l'âme? N'inspirait-elle pas autrefois à saint Jean Chrysostôme de s'écrier, en présence de ses immenses auditoires d'Antioche et de Constantinople, que le jeûne est bon sans doute, mais qu'il n'est pas tout; qu'il est un instrument salutaire, mais non pas un but; qu'il n'est d'aucune utilité pour quiconque se borne à l'observer et ne peut présenter avec lui des défauts corrigés, des vertus acquises, des passions vaincues, de bonnes actions accomplies, des améliorations sérieuses réalisées, à ce Dieu qui, sans dédaigner les apparences de l'édifice, tient surtout à ce que l'intérieur soit pur et noblement décoré (2)?

Ainsi, qu'on ne prête pas à l'Église des enseignements qu'elle n'eut jamais, et qu'elle n'a pas plus aujourd'hui que dans les siècles

(1) *Cùm jejunatis, nolite fieri sicut hypocritæ tristes : exterminant enim facies suas ut appareant hominibus jejunantes. Amen dico vobis quia receperunt mercedem suam.* — Matth. vi. 16.

(2) *Quæ enim utilitas jejunii, obsecro, si toto die non comedis, ludis autem tesseris et nugaris, sarpe etiam pejeras et blasphemias, et ita totum insumis diem?* — S. Joan. Chrys. Homil. vi. in Gen. sub. fin. — Vid. passim. Homil. 1-11. v in Gen.

antérieurs ; à ses yeux et d'après ses traditions, ce n'est pas la mortification du corps qui fait le chrétien ; c'est la mortification du cœur, l'assujettissement des passions et la conformité des sentiments et de la vie avec les sentiments et la vie de Jésus-Christ, ce grand et obligatoire modèle.

Mais si les mortifications extérieures ne sont pas tout, elles sont quelque chose et quelque chose d'important.

Et d'abord elles sont un apaisement pour les plus nobles besoins des grandes âmes. Jésus-Christ avait dit : « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et tout ce que je désire, c'est qu'il s'embrace et dévore le monde. » Ce feu dont parle le Sauveur, c'est celui de l'amour de Dieu ; le désir qu'il exprime de le voir se répandre s'est réalisé sous l'action de l'Église et de la grâce. Une foule de cœurs généreux sont devenus la proie de ce céleste incendie ; et l'amour divin dont ils ont été dévorés s'est manifesté sous deux formes : celle du repentir et celle de l'aspiration. Une femme pécheresse est aux pieds de Jésus ; elle les inonde à la fois de parfums et de larmes ; elle les couvre de baisers ardents et respectueux, et se sert de ses cheveux pour les essuyer. Les disciples s'en étonnent, et Jésus leur dit « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum* (1). » Voilà l'amour de repentir. — Saint Paul, d'un autre côté, s'écrie dans sa touchante lettre aux Philippiens, que deux sentiments opposés le torturent ; le désir de rester corporellement avec eux parce qu'il sent qu'il leur est nécessaire, et le désir de voir sa maison d'argile, c'est-à-dire sa chair, tomber en poudre, afin que son âme, devenue libre par la ruine de sa prison vivante, puisse aller se réunir à Jésus-Christ (2). De ces deux entraînements, le second a le plus de violence ; il se résigne à la vie tandis qu'il a soif de la mort ; il subira comme un devoir la continuation de l'existence ; mais la dissolution de son être sera plus qu'une jouissance, ce sera la conquête d'un trésor : *Mihi... vivere Christus est, et mori lu-*

(1) Luc. VII. 47.

(2) *Coarctor è duobus : desiderium habens dissolvi et esse cum Christo, multò magis meliùs : permanere autem in carne necessarium propter vos.* — Philipp. I. 24.

erum (1). Voilà l'amour d'aspiration. Double foyer qui, depuis le moment où Jésus-Christ est venu l'allumer dans le monde, n'a jamais su tarir, et dont les effets merveilleux s'en vont courant comme deux torrents de feu parallèles à travers l'histoire de l'Église, l'un pour former les pénitents illustres comme Madeleine, l'autre pour faire éclore les âmes extatiques, comme sainte Thérèse.

Eh bien ! refusez des jeûnes, des abstinences, des macérations à ces nobles âmes, vous condamnez au désespoir le plus impérieux et le plus cher de leurs besoins ! Que l'amour de Dieu soit repentant ou qu'il soit éperdu, peu importe ; il est toujours plus fort que la mort, c'est-à-dire qu'il en est affamé : *Fortis est ut mors dilectio* (2) ; je ne sais quelle jalousie implacable comme l'enfer et dévorante comme lui, le porte à détruire ce qui a pu outrager son Dieu ou ce qui l'en sépare encore : *Dura sicut infernus æmulatione* (3). Rien ne peut résister aux torches brûlantes qu'il porte dans ses mains pour consumer les instruments du crime ou les barrières de la captivité : *Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum* (4), et même quand il mettrait tout en cendres pour satisfaire sa divine passion, il trouverait que c'est peu de chose encore : *Si dederit... omnem substantiam domùs suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam* (5). O corps misérable ! tu as été mon tyran, il est juste que tu sois ma victime ! parce que tu n'as pas craint d'assouvir tes passions même les plus désordonnées, je veux que tu subisses des privations dans tes appétits même les plus légitimes. Il t'a fallu, dans tes jours de vertige, des superfluités criminelles ; le bonheur dont je suis avide maintenant, c'est de te refuser jusqu'au nécessaire. Tu le mérites, et j'en ai soif. Mon âme ne sera satisfaite que lorsqu'à force de jeûnes et de crucifiement, je t'aurai fait souffrir pour la justice autant que je t'ai fait jouir pour l'iniquité. Ainsi parle l'amour repentant ; telle est la

(1) Philipp. 1. 21.

(2) Cant. viii. 6.

(3) Ibid.

(4) Ibid.

(5) Ibid. 7.

fièvre qui le dévore. A son tour l'amour d'aspiration s'écrie : Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps que je voudrais appeler un corps de mort, et qui n'est qu'un corps d'épreuve et de servitude. Cachot ruineux, mais enfin toujours cachot où mon âme gémit enchaîné. Elle a des désirs qui l'emportent avec violence vers son Dieu ; mais quand elle veut déployer ses ailes, elle se sent retenue aux murailles croulantes de sa prison par des fers qu'elle n'a pas le droit de briser. Oh ! qui viendra les rompre ! jeûnes, privations, cilices, pleurs, sanglots, auxiliaires légitimes des impatiences de mon amour, accourez à mon aide ! Soyez, au nom de Dieu, les instruments de ma délivrance ! Achevez d'abattre par vos mains cette demeure de boue où je languis enfermée ; afin que je puisse, devenue libre, comme la colombe qui s'échappe des filets de l'oiseleur, m'envoler vers Celui que réclament les vœux et les soupirs de mon exil !

C'est là, N. T. C. F., le langage que l'Esprit-Saint fait sortir de l'âme des justes avec des gémissements inénarrables ! Malheur à toute Église où cette double voix ne retentit pas ; elle a cessé par là même d'être la véritable Épouse, parce qu'elle ne donne plus à l'Époux des enfants dignes de lui ! Malheur à toute Église qui, possédant de ces cœurs privilégiés, ne leur romprait pas ce pain de larmes, cette manne des forts qu'ils appellent ! Elle ne serait qu'une marâtre, puisqu'elle ne présenterait plus à ses fils la nourriture exigée par leur tempérament. Mais gloire à vous, sainte Église catholique ! Vous avez toujours compté dans votre sein grand nombre de ces âmes qui ont faim et soif du martyre. Le sang des Antoine, des Romuald, des François d'Assise, des Jean-de-la-Croix, des Catherine de Sienne, a perpétuellement coulé dans vos veines pour former des chrétiens comme eux avides de s'immoler. Après les avoir embrasés de cette passion de la mort, vous leur avez mis dans les mains le fer dont ils devaient se frapper. Ils vous demandaient avec ardeur des austérités et des veilles pour exténuer leurs sens ; vous les leur avez prescrites ; et, bien loin d'en affaiblir la mesure, ils l'ont exagérée. C'est jusqu'à l'ivresse qu'ils se sont abreuvés des saintes voluptés de la pénitence, trop heureux, en le faisant par

votre commandement, d'ajouter au bonheur du sacrifice le charme et le mérite de l'obéissance.

V.

En même temps qu'elles apaisent les nobles besoins de l'âme, les mortifications extérieures alimentent les grandes vertus ; pain nourrissant pour les uns, elles sont une racine vivifiante pour les autres. Quel est le grand ressort de la vertu chrétienne ? qu'il s'agisse des vertus de commandement ou des vertus de conseil, c'est la force morale. Jésus-Christ l'a déclaré : « Le royaume des cieux souffre violence, et il n'est que les cœurs violents qui puissent le conquérir (1). » Piété, justice, patience, pardon des injures, chasteté : voilà les devoirs élémentaires de l'Évangile ; nul ne peut être sauvé s'il ne les remplit avec exactitude ; et qui pourra les observer sans énergie ? En faut-il moins pour pratiquer les choses de perfection ? Imiter la pauvreté de saint François-d'Assise, est-ce un dépouillement facile et dont une volonté lâche puisse s'accommoder ! Croit-on que, pour se vouer, non pas un jour, mais pendant une vie entière, au service des malades et au besoin des pestiférés, comme le fit Camille de Lellis, il faille autre chose qu'un dévouement héroïque, et qu'un cœur pusillanime doive suffire aux dégoûtantes amertumes de cette longue immolation ? Pensez-vous qu'entreprendre un apostolat comme celui de saint François-Xavier, traverser les Océans avec leurs tempêtes, s'exposer à la dent des peuples cannibales, affronter le fanatisme des civilisations païennes plus redoutables même que les sauvages, ce soit un jeu sans difficultés, et dont puisse se tirer avec honneur un homme sans caractère ? Non, N. T. C. F., tout cela demande de la vigueur. Vous ne ferez jamais ni un simple chrétien, ni un religieux, ni un apôtre, ni un martyr avec un roseau fragile ; il faut du chêne pour les constituer. C'est la base de leur nature ; et quiconque n'a pas cette volonté de fer, quiconque ne peut pas être un mur de diamant ou une colonne d'ai-

(1) Matth. xi. 12.

rain, celui-là ne trouvera jamais place dans le temple de notre Dieu.

Eh bien ! cette fermeté morale, cette trempe sublime de caractère, cette puissance de résolution, vous ne la soutiendrez que par l'immolation du corps. Immoler ainsi le corps, c'est avant tout une preuve de force, mais en même temps c'est un principe de force. « L'athlète qui veut combattre dans l'arène ; a dit l'apôtre saint Paul, s'abstient de tout (1). » De tout, c'est-à-dire que, se bornant à une nourriture sobre et grossière, il se prive de tous les aliments qui pourraient l'amollir. Il jeûne à sa manière ; il se mortifie d'une certaine façon, et ce sont précisément ces privations mêmes qui le fortifient. Quand l'heure sera venue, il luttera d'autant plus victorieusement dans la lice, qu'il aura plus généreusement observé les austérités préparatoires. Ainsi en est-il dans cette grande arène de la perfection que Jésus-Christ est venu ouvrir à ses disciples. Qui veut y courir ou combattre avec succès, celui-là doit s'abstenir de tout comme les anciens athlètes. « Le jeûne, suivant le beau mot de saint Léon, fut toujours la nourriture de la vertu (2) ; » c'est ce qui lui donne son énergie ; et rien n'est plus facile à concevoir. Il n'est pas de grande vertu qui ne fasse du corps son instrument ou sa victime. Dans la chasteté il est victime, parce que vous résistez aux entraînements qui le portent vers la fange ; dans la tempérance, victime, parce que vous lui refusez les délicatesses qu'il sollicite ; dans l'esprit de paix et de patience, victime, parce que vous dominez sa fougue et que vous en contenez les emportements. Flattez-le, nourrissez-le mollement, qu'il cesse d'être crucifié, et toutes ces vertus disparaissent. De même pour les vertus dont il est l'instrument. Il est le ministre de la charité, puisque c'est lui qui de son œil découvre l'indigent et de sa main lui tend l'aumône destinée à le soulager. Il est l'organe de l'apostolat, puisque c'est sa voix qui fait retentir aux oreilles des peuples qui ne l'ont pas encore entendue, la bonne nouvelle de l'Évangile. Qu'il devienne une idole, qu'on écoute ses exigences, qu'on craigne de le faire souffrir,

(1) Omnis... qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet. — 1. Cor. ix. 25.

(2) Semper virtuti cibus jejunium fuit. — S. Leo Mag. Serm. 12. De Jejun.

toutes ces formes de l'héroïsme succombent à leur tour. Conseillez à une sœur de charité de se traiter comme une femme mondaine, et vous verrez si elle persévérera dans la générosité de son dévouement au malheur. Persuadez au missionnaire qu'il doit, au lieu de châtier ses sens, les faire vivre dans d'éternelles délices, et vous verrez s'il franchira les mers pour aller convertir et civiliser les insulaires énervés ou farouches des archipels de l'Océanie. Telle est la loi ; de quelque nom qu'elle s'appelle, de quelque fleur qu'elle se couronne, la vertu chrétienne est une plante qui veut croître sur des décombres ; c'est dans les ruines du corps qu'elle doit plonger ses racines et puiser sa sève ; le sang, voilà sa rosée ; le jeûne, voilà son sol naturel ; l'affaiblissement des organes, voilà sa force ; et quand la chair est plus infirme, quand elle n'est plus rien qu'un simulacre d'homme, qu'une espèce d'ombre errante à la lumière du jour, c'est alors, dit saint Ambroise commentant saint Paul, que l'âme est plus puissante pour conquérir les cieux et dévorer le monde : *Cùm infirmor, tunc potens sum* (1).

Aussi voyez saint Paul ! s'il s'est consacré avec tant de constance et de passion à la conversion des Gentils, si, pour atteindre ce but, il a fait tant d'œuvres héroïques, s'il a parcouru tant de provinces et fondé tant d'Églises, depuis Damas où la grâce le change de persécuteur en apôtre, jusqu'à Rome où le glaive des Césars en fait un martyr, c'est parce que l'Esprit-Saint, en lui donnant l'amour de Jésus-Christ et des âmes, lui communique en même temps le mépris et la haine de son propre corps. Que d'obstacles auraient éteint son zèle et comprimé son essor, s'il avait tenu compte de ses sens ! Mais non. Trois fois battu de verges, une fois lapidé, jeté fréquemment dans les cachots, éprouvé par la faim, la soif et tous les genres de détresse, condamné aux tortures du froid et de la nudité, il ne compte pour rien ces effroyables tribulations. Il y ajoute de nombreuses veilles et des jeûnes multipliés. Quand les faux

(1) II. Cor. x.

Tunc est fortis infirmitas, quando caro tabescit jejuniis, anima puritate pinguescit. Quantùm enim illi ciborum succus subtrahitur, tantùm huic justitiæ virtus augetur. — S. Ambros. Serm. xxv. De Sanct. Quadrag. v. 2.

frères ou la nature ne le désolent pas, ou plutôt ne lui procurent pas la jouissance du martyre, il se la procure lui-même; à défaut des autres, il est son propre bourreau. Il châtie impitoyablement son corps et le réduit en servitude (1). Il semble même qu'il n'en ait plus, et de là vient cette intrépidité sublime avec laquelle il affronte les hasards les plus terribles comme en se jouant, et défie les cieux, la terre, les éléments, la vie, la mort, les abîmes et le temps lui-même, de le séparer de la charité de Jésus-Christ et du besoin qu'il éprouve d'en étendre le royaume (2). De là cette agilité prodigieuse qui, lui donnant le vol de l'aigle, lui fait en un clin d'œil promener l'Évangile du fond de l'Orient jusqu'à l'autre extrémité de l'univers connu. Comment un péril, un tourment l'aurait-il arrêté, puisque périls et tourments ne s'adressent qu'au corps et qu'il ne pensait plus au sien? Comment son aile eût-elle été lourde et lente, puisqu'il n'y avait plus en lui de fardeau terrestre pour en gêner le mouvement? Formée à cette grande école, l'Église a toujours compris l'action décisive de la mortification sur l'âme chrétienne pour la nourrir, et s'il est permis de faire passer dans notre langue l'énergique expression de saint Ambroise, pour *l'engraisser* (3); elle sait par l'expérience de tous les saints qu'elle a produits, que c'est là vraiment le soutien, la colonne de la vie évangélique à tous ses degrés; que si on la néglige ou l'abandonne, avec elle part cette mâle vertu de la foi, dont parle Tertullien (4), et tout l'édifice s'écroule. Voilà pourquoi elle prescrit des austérités aux fidèles; voilà pourquoi elle approuve que les ordres religieux voués aux héroïques vertus de la solitude ou de la charité, en pratiquent de plus nombreuses et de plus sévères; elle prétend par là, dit saint Basile, leur imprimer une onction qui les prépare aux grandes lut-

(1) *Ter virgis cæsus sum, semel lapidatus sum...*

In labore et ærumnâ, in vigiliis multis, in fame et sili, in jejuniis multis, in frigore et nuditate. — II. Cor. xi. 25, 27.

Castigo corpus meum et in servitutem redigo. — I. Cor. ix. 27.

(2) *Rom. viii. 35, 36, 37, 38, 39.*

(3) *Pinguescit... anima tua, virtutesque ejus spiritali adipe jejunii, et fructus tui multiplicantur ubertate mentis tuæ. — S. Ambros. Epist. ad Eccl. Vercell. n° 31.*

(4) *Discutiendæ sunt delicæ, quarum mollitia et fluxu fidei virtus effeminari potest. — Tertull. De cult. femin. n° 13.*

tes qu'ils ont à soutenir et aux nobles triomphes qu'il leur reste encore à remporter (1).

VI.

Apaisement pour les nobles besoins de l'âme chrétienne, appui des grandes vertus qu'elle pratique, les mortifications extérieures sont encore une sorte d'aimant mystérieux qui attire en nous la grâce et le Dieu qui la donne. C'est-à-dire qu'après avoir soutenu par la force qui leur est propre les œuvres de la grâce, elles les soutiennent encore en appelant en nous une effusion plus ou moins abondante de la grâce elle-même.

Malgré son néant, N. T. C. F., l'homme est admis à s'approcher de Dieu. C'est souvent Dieu lui-même qui fait les avances; il appelle quelques hommes privilégiés pour leur confier une grande mission, tantôt celle de législateur, tantôt celle de prophète, tantôt celle d'évangéliste et d'apôtre. Mais avant de les investir des privilèges qu'il leur destine, il veut une préparation. Et laquelle? La vertu même la plus éminente ne suffit pas; il exige des jeûnes et des mortifications corporelles. Regardez, s'écrie saint Jean Chrysostôme, Moïse et Élie! Ces deux hommes qui s'élèvent entre les prophètes anciens comme deux tours sublimes, eux les plus illustres et les plus accrédités des justes et des voyants, lorsqu'ils doivent entrer en rapport avec le Seigneur, autant qu'il est possible à un mortel de le faire, ils s'y disposent par le jeûne, et le chargent en quelque manière de les prendre par la main pour les introduire auprès de Dieu (2). Moïse jeûne quarante jours et quarante nuits, pendant que Dieu, dans une communication tout à la fois intime et solennelle, lui donne la loi sur le sommet du Sinaï (3). Élie, après

(1) *Jejunium... bona animæ custodia... athletic exercitium. Hoc ungit ad pietatem... in bellis addit fortitudinem.* — S. Basil. Homil. II. De Jejun.

(2) *Moses et Elias, prophetarum in Veteri Testamento turres, tametsi ex aliis illustres magnique haberentur ac multâ fiducia gauderent, tamen si quando Deum volebant adire et alloqui, quantum homini possibile est, ad hoc confugiebant, atque per hujus manus ad Deum ducebantur.* — S. Joan. Chrys. De Pœnit. Homil. V. n° 1.

(3) *Exod. xxiv. 18.*

s'être nourri du pain mystérieux que les anges ont déposé près de lui pendant son sommeil, marche quarante jours et quarante nuits sans toucher à d'autres aliments, préluant ainsi aux entretiens qu'il doit échanger avec Dieu, dans les cavernes du mont Horeb (1). Encore un jeûne de quarante jours et de quarante nuits, quand Jésus-Christ veut entrer pleinement dans la vie publique, comme pour s'assurer plus authentiquement par cette longue pénitence, et des volontés de son Père, et de l'effusion de l'Esprit-Saint qui lui-même le conduit au désert (2).

Ainsi en a-t-il été de tous ceux à qui le Seigneur s'est communiqué d'une manière spéciale, ou dont il a fait les instruments de grands desseins. Depuis les Apôtres jusqu'à Vincent de Paul, il n'en est pas un qui ne se soit rendu digne des merveilles qu'il a faites, des prérogatives plus ou moins éclatantes dont la grâce l'a comblé, par d'héroïques mortifications. Ils sentaient tous qu'un Dieu pur et sans tache ne peut communiquer avec une âme esclave des sens ; qu'il lui est impossible, si elle reste telle quelle, de faire descendre et résider dans ce temple flétri et sa lumière et sa force ; que ce qu'il lui faut, ce sont des hommes en qui l'esprit ait absorbé le corps, et non le corps absorbé l'esprit ; et partant de là, sans aspirer à rien qu'à se sanctifier, ils se créaient des titres glorieux à tout, par ces macérations dont on ne peut suivre sans stupeur la sanglante trace dans l'histoire.

L'Église veut que vous fassiez de même, N. T. C. F. Elle tient à ce que vous soyez dignes des communications de votre Dieu ; elle désire que son Esprit habite en vous ; que sa grâce parle avec empire à vos cœurs ; que sa lumière intérieure vous éclaire et vous guide, et pour vous aider à obtenir tous ses bienfaits, objet de ses vœux les plus ardents, elle vous commande, à certains moments de l'année, de crucifier votre chair avec toutes ses convoitises. C'est une condition nécessaire pour obtenir les biens qu'elle vous souhaite. Dieu fuit avec horreur une âme qui s'est livrée en proie à la brutalité des sens ; c'est un sanctuaire profané qu'il abandonne

(1) III. Reg. xix. 8, 9.

(2) Matth. iv. 1.

aux idoles grossières qui l'ont envahi ; et, pour l'y ramener, il faudra qu'après en avoir chassé les faux dieux, on en purifie le parvis par les larmes et les saintes expiations des pénitences corporelles.

Si le jeûne prépare aux grands desseins de la Providence, il n'assure pas moins l'efficacité de nos prières. Un fait est frappant dans les Actes des Apôtres : c'est que dans les circonstances les plus solennelles, les Églises naissantes ont soin de mêler des jeûnes publics aux prières publiques. Ainsi voilà l'Église d'Antioche ; elle est illustre dans le monde ; on y compte des Prophètes et des Docteurs ; Paul et Barnabé s'y trouvent de passage. Tous s'appliquent au saint ministère ; tous en même temps se livrent au jeûne, et l'Esprit-Saint attiré par le double charme de leur zèle et de leur mortification, descend au milieu d'eux, leur commande de séparer Saul et Barnabé pour l'entreprise à laquelle il les destine (1). Aussitôt après cette désignation miraculeuse, on impose les mains aux deux élus ; mais c'est encore après avoir confondu dans un même sacrifice la prière et le jeûne ; il semble qu'on se fasse une loi de ne jamais les désunir ; et l'Esprit-Saint, cédant cette fois encore, s'abat sur les deux Apôtres qui s'en vont où son souffle les emporte (2). Ce qu'ils ont fait et vu faire à Antioche, ils l'établissent dans les diverses Églises qu'ils fondent pendant le séjour qui les y retient (3), et, quand ils en sont éloignés, ils insistent dans les lettres qu'ils leur adressent pour que le faisceau ne soit jamais rompu, et que le jeûne et la prière soient toujours réunis dans un même holocauste comme les deux parts d'une même victime.

Ce n'est pas, N. T. C. F., sans une intention spéciale que l'Esprit-Saint nous montre ainsi la prière et le jeûne toujours maîtres du cœur de Dieu, quand ils sont réunis. Il a voulu nous apprendre par là que le jeûne est une grande force pour la prière, et qu'il en assure le succès. C'est-à-dire qu'il nous révèle sous la forme d'un

(1) Ministrantibus... illis Domino et jejunantibus, dixit illis Spiritus Sanctus : Segregate mihi Saulum et Barnabum, in opus ad quod assumpsi eos. — Act. xiii. 2.

(2) Tunc jejunantes et orantes, imponentesque eis manus dimiserunt illos. — Ibid. 3.

(3) Cùm constituissent... per singulas civitates Presbyteros, et orassent cum jejunationibus. — Act. xiv. 22.

fait une doctrine qu'il exprime ailleurs sous la forme d'une maxime. « Sans effusion de sang, nous dit-il par la bouche de l'Apôtre saint Paul, il n'y a point de rémission de péchés (1). » Il fallait, sous l'Ancien Testament, le sang des animaux égorgés pour effacer les iniquités du peuple. Jésus-Christ, en succédant aux victimes de la loi pour les remplacer et les abolir, en subit la condition. Ses prières et ses sueurs sont insuffisantes, aux yeux de son Père, pour racheter le monde et ouvrir sur la race d'Adam, la source des grâces destinées à la régénérer. Du sang, du sang, voilà l'expiation qu'on en exige ! Il n'est que le cri de son sang qui puisse fléchir la justice souveraine. Mais aussi quand ce sang parle, il crie avec plus de puissance que celui du premier Abel, et c'est lui qui sauve l'humanité.

Même nécessité pour nous, N. T. C. F., et même espérance. Il faut du sang à la prière ; sans cela, elle est impuissante. Mais quand ce cri du sang se mêle au cri du cœur, il est triomphant. Et c'est précisément ce que l'Église vous commande de faire par les mortifications qu'elle vous impose. O mon fils, vous dit-elle, tu n'as pas à verser comme Jésus-Christ le sang de tes veines ; nul persécuteur n'est là pour le faire couler en te suspendant à la croix. Les martyrs, tes aïeux, ont eu seuls ce bonheur. Mais les austérités que je te prescris peuvent y suppléer. Que ta demeure soit le Calvaire ; que l'esprit général de pénitence te tienne lieu de la croix ; dis au jeûne et à l'abstinence d'être tes bourreaux : abreuve-toi de tes larmes et de l'eau du torrent pour représenter le fiel et le vinaigre dont on abreuva le Sauveur à l'agonie ; sois en un mot par la générosité de tes mortifications un homme de douleurs, et de toutes les meurtrissures dont ton être sera couvert, de toutes les plaies ouvertes par ton courage, il partira des cris qui, s'en allant percer le cœur de Dieu, ébranleront sa miséricorde, et feront déborder à flots sur toi les grâces réclamées par la voix de ton martyr !

Troisième avantage des mortifications extérieures : elles sont comme un aimant divin qui attire la grâce et le Dieu qui la donne.

(1) Sine sanguinis effusione non fit remissio. — Hebræ. ix. 22.

Enfin, dernier avantage : elles sont un bouclier protecteur pour les individus comme pour les peuples.

VII.

Qu'elles soient pour le chrétien un bouclier qui l'abrite contre le triomphe des convoitises grossières, nous n'insisterons pas, N. T. C. F., pour l'établir. Vous avez tous appris de Notre-Seigneur J.-C. que cet ange de Satan, qu'on appelle la Concupiscence, est un genre de démon dont on ne peut se préserver ou se délivrer que par le jeûne et la prière (1). L'expérience vous a fait entendre le même langage. De tous vos contacts avec le monde, des vertus comme des ruines que vous y avez rencontrées, il est indubitablement sorti pour vous cette conviction que traiter son corps avec indulgence, c'est vouloir en être bientôt l'esclave ; qu'autant on flatte ses appétits, autant on ajoute à ses rébellions ; qu'à force d'en faire un Dieu qu'on caresse, on en fait un monstre qui nous dévore, tandis qu'avec le jeûne, on le dompte, on calme ses irritations, on charme, on assoupit ses instincts féroces, comme Daniel dans la fosse désarma les lions à la voracité desquels l'avaient exposé les ordres d'un prince plutôt insensé que barbare.

Instruits et persuadés que vous êtes de tout cela, N. T. C. F., nous nous bornons à vous le rappeler, en y ajoutant ces quelques paroles de saint Augustin où la forme la plus saisissante s'unit à la pensée la plus profonde. « Peut-être, disait-il à son peuple, en jeûnant, en vous mortifiant pour vous conformer à la loi de l'Église, entendrez-vous le tentateur vous adresser intérieurement cette question : Que fais-tu donc ? Quoi ! tu jeûnes ? Mais par là tu privas ton âme d'une jouissance qui lui serait précieuse ? A ce langage, s'il retentit en vous-même, répondez : Ce que je fais ? c'est de rendre mes sens plus légers pour qu'ils appesantissent moins mon âme (2). Ce que je fais ? Vous le faites vous-même. Si vous êtes

(1) Hoc... genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium. — Matth. xvii. 20.

(2) Ne quisquam forte hoc faciens Ecclesiæ consuetudine, cogitet apud se et dicat sibi, aut suggerentem intrinsecus audiat tentatorem : Quid facis, quia jejunas ? Defraudas animam tuam ; non ei das quod eam delectat... Responde hujusmodi

assis sur une monture, si par exemple vous êtes porté par un cheval fougueux, et qu'en lui donnant une nourriture qui l'enivre, vous ayez droit de craindre qu'il ne vous précipite dans les abîmes, afin de continuer votre route avec sécurité, ne lui refuserez-vous pas cet aliment qui pour lui serait une cause de fièvre et pour vous un péril ? N'essayeriez-vous pas d'en obtenir par la faim ce que vous ne pourriez en obtenir par la bride ? Ce coursier, c'est mon corps. Nous voyageons ensemble de la terre à la Jérusalem immortelle. Le chemin que je dois tenir, c'est Jésus-Christ avec son Évangile. Et voilà que l'animal capricieux et rebelle se jette dans des écarts ; il voudrait dans ses bonds irréguliers sortir et m'éloigner de la voie royale qui doit me conduire à la patrie. Et je ne m'efforcerais pas de le contenir en l'affamant ? Je ne rectifierais pas ses agitations désordonnées autant que périlleuses par le frein d'une discipline sévère ? Si quelqu'un se reconnaît à cette comparaison, c'est assez de son expérience et de sa conduite pour lui démontrer combien le jeûne ordonné par l'Église est avantageux et nécessaire (1). »

Bouclier protecteur pour l'individu, le jeûne et la mortification le sont encore pour les peuples. Bouclier contre la colère divine. Quelle voix sinistre retentit du côté de l'Orient ? C'est un prophète échappé des eaux qui se promène dans Ninive coupable et condamnée ; il en parcourt l'enceinte immense, en criant aux oreilles de ses habitants éperdus : « Encore quarante jours et Ninive sera renversée. » Et l'on crut aux menaces de Jonas, ou plutôt de Dieu lui-même. On établit un jeûne public, et depuis le plus grand jusqu'au plus petit, tout le monde s'y soumit pour prévenir l'explosion de la vengeance suprême. Le roi lui-même descendit de son

tentatori... Minus premet mentem meam caro mea. — S. August. Sermo de utilit. Jejun. Cap. III. n° 3.

(1) Si jumento forte insideres, si equo uteris qui te gestiendo posset præcipitare, nonne ut securus iter ageres, cibaria ferocienti subtraheres, et fame domares quem freno non posses ? Caro mea jumentum meum est. Iter ago in Jerusalem ; plerumque me rapit, et de via conatur excludere : via autem mea, Christus est. Ita exultantem non cohibebo jejunio ? Si quis hoc sapit, ipso experimento probat quam utiliter jejunetur. — S. August. Serm. de utilit. Jejun.

trône, déposa les insignes de sa dignité pour revêtir un cilice et s'agenouilla dans la cendre. Le deuil fut général et la pénitence unanime. Et Dieu, se laissant toucher par la solennité de cette expiation, fit rentrer dans le trésor de son courroux, comme le dit l'Écriture, les tempêtes qu'il allait déchaîner pour abattre la cité criminelle (1).

Révélacion précieuse, N. T. C. F. ! Vient tôt ou tard pour les peuples égarés un moment où le ciel se fait lourd sur leur tête ; des nuages noirs et gros de périls se promènent dans l'espace au souffle de la Providence évidemment irritée. À force de blasphèmes contre Jésus-Christ, d'injustice, de calomnies, de persécutions contre son Église et les Saints, à force d'irréligion pratique, de latitude laissée aux mauvaises passions, de privilèges accordés aux corrupteurs des âmes, ils ont fatigué la patience divine cependant inépuisable. L'orage préparé par leurs impiétés et leur délire est mûr. On sent qu'il approche. Tous sont inquiets et s'agitent, comme on voit les animaux du désert s'émouvoir et pousser des cris gémissants aux préludes de certaines tempêtes. On voudrait prévenir le désastre qu'on entrevoit et dont on s'épouvante. Mais c'est en vain ; la sagesse humaine est déconcertée, et tout ce que les plus habiles savent faire, c'est de crier à l'exemple de Jonas : Encore quarante jours et Ninive est en ruines : *Adhuc quadraginta dies et Ninive subvertetur.*

O sages ! O peuples, s'écrie à son tour l'Église ! ne désespérez pas sitôt de ce géant à l'agonie ! Intéressez à son rétablissement Celui qui menace de le frapper de la foudre. C'est ce Dieu qui tue, mais c'est également lui qui vivifie ; il conduit aux portes de la mort et il en ramène. Il a fait les nations mortelles comme l'homme ; il les a faites aussi guérissables. Humiliez vos âmes par le jeûne ! Renoncez aux délicatesses de l'Égypte pour ne vous nourrir que de la manne du désert et ne boire que l'eau du rocher ! Prosternez-vous dans la poussière, pleurez, gémissiez ; poussez vers le ciel le cri du repentir, et ce que la prudence des gouvernements ou la force des armées n'a pas su faire, vous le ferez par la vertu de la

(1) Jon. iii.

pénitence. Dieu, désarmé par vos expiations, remettra le glaive au fourreau, et Ninive une fois de plus restera debout pour révéler au monde la puissance protectrice du jeûne et de la mortification.

Une certaine sagesse, nous le savons, sourirait de cette doctrine. Des jeûnes écarter ou conjurer les périls du monde social ! Servir un peu moins de viande ou de laitage sur nos tables, ce serait un moyen de prévenir les révolutions et d'empêcher la ruine des empires ! Étrange politique ! Politique étrange tant que vous voudrez, et pourtant économie réelle ! Qu'on plaisante tout à l'aise, ces grandes expiations n'en sont pas moins pour les peuples une sauvegarde toute-puissante. On se moquait aussi sur le Golgotha du Divin crucifié ; on branlait ironiquement la tête en passant devant son gibet, et lui, malgré tous ces sarcasmes, n'en rachetait pas moins le monde et sauvait aussi bien ceux qui l'abreuyaient d'injures que ceux qui l'abreuyaient de vinaigre et de fiel. Ainsi des nobles victimes de la pénitence. On en sourit ; on prend en pitié surtout celles qui s'immolent dans les cloîtres, dans le creux des rochers ou la profondeur des forêts ! Quelle est l'utilité de leur vie et de leurs macérations ? Quels biens tous ces religieux font-ils à la société ? Quels biens ! Mais il est certes mille fois plus heureux qu'ils soient un prodige de moralité lorsque tant d'autres sont des prodiges de licence ! Quels biens ! Mais ils apaisent par leurs austérités cette Providence que vous irritez par vos blasphèmes ou vos désordres ! Le cri de vos iniquités appelle le tonnerre exterminateur, et le cri de leur sang le suspend ou le détourne. Déjà mille fois la main qui soutient l'univers nous aurait laissés tomber dans l'abîme, s'ils ne s'immolaient pas pour ajourner ce malheur. Toutes les sociétés en sont là. Quoi qu'en pense une fausse philosophie, ce sont les mérites expiatoires des Saints qui font vivre le monde, et quand le règne du scepticisme et de ses plaisanteries se sera éteint avec le dernier soleil, on verra que les mortifications de la Carmélite et du Chartreux n'auront pas moins pesé que l'habileté des sages dans la balance où se mesure la destinée des nations.

Elle ne se borne pas, N. T. C. F., à protéger les peuples contre les châtimens divins, elle les protège encore contre les principes

de corruption qui reposent dans leurs entrailles. Deux courants précipitent les sociétés vers la dépravation. D'un côté ce sont les penchants mauvais, déposés en germe dans chacun des membres dont elles se composent. En se réunissant dans un même corps de nation, ces semences redoutables se font fermenter les unes les autres avec plus d'énergie que si elles demeuraient isolées, et pour peu que le souffle de quelques génies corrupteurs vienne à passer sur elles, elles ne tardent pas à porter des fruits de mort dont les peuples se repaissent avec frénésie. La civilisation même la plus légitime concourt, avec les instincts dépravés de l'homme, à faire éclore ce résultat meurtrier. Sans doute quand elle se développe avec éclat, elle couronne les nations d'une gloire honorable. Il n'est pas jusqu'à l'essor imprimé par elle non-seulement aux sciences et aux lettres, mais au commerce et à l'industrie qui ne soit un ornement digne d'estime et d'admiration. L'Esprit-Saint lui-même en veut bien tenir quelque compte, et ce n'est pas sans une sorte de complaisance qu'il énumère les merveilles du règne de Salomon, la magnificence de ses palais, l'enchantement de ses jardins, l'opulence et l'agilité de ses navires, le nombre de ses esclaves et la richesse de ses peuples. Mais ces splendeurs ont leurs périls. Dans les sociétés qu'elles décorent, elles tendent, non point par elles-mêmes, mais par la faiblesse de l'homme, à faire prévaloir la matière sur l'esprit, les penchants grossiers sur les instincts généreux. Toutes leurs inventions, tous leurs prodiges semblent avoir pour objet le bonheur du corps. Plaire à son œil, enivrer ses oreilles, distraire ou calmer ses douleurs, parer sa vanité, satisfaire ses fantaisies, embellir son séjour, que font-elles autre chose ! A force de voir ainsi le génie et les arts ne suer en quelque façon que pour lui, suivant l'énergique expression de Bossuet, on finit très-souvent par ne plus connaître d'autre Dieu, et le commencement de cette idolâtrie abjecte est le signal de la plus effroyable décadence. Les croyances s'engloutissent dans l'adoration de l'or ; les principes se confondent avec les intérêts ; les caractères s'énervent dans la familiarité du plaisir ; le patriotisme est détrôné par un égoïsme vénal, et peu importe la ruine de la nation, pourvu qu'on sauve ou qu'on espère

sauver du naufrage public ses brutales jouissances ! Alors Babylone se plonge insouciant dans des orgies sacrilèges, dût-elle laisser le fier Cyrus pénétrer dans ses murs, et passer elle-même du sommeil de la débauche dans les fers d'un vainqueur. Alors Rome vieillie pousse de sa voix déjà mourante ce cri stupide autant qu'ignoble : Du pain et des spectacles ! Et elle ne remarque pas que les Barbares, tournoyant déjà sur sa tête comme des vautours affamés, vont bientôt s'abattre sur l'empire tombant en pourriture.

Tel est le péril inévitablement lié aux développements même les plus glorieux de la civilisation matérielle. Ah ! que l'Église est sage, prévoyante et tutélaire, au milieu de ces dangers et des progrès qui les portent dans leur sein, de soumettre et de contraindre les peuples à des pénitences publiques ! Par cette discipline austère et générale qu'elle leur impose, par ces jeûnes, ces abstinences, ces privations de diverse nature auxquels nul n'a le droit d'échapper, elle leur rappelle qu'au-dessus du corps, il y a l'âme qu'on ne doit pas oublier ; que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole divine et des pensées éternelles. En même temps qu'elle apprend à mettre ainsi le corps à sa place par l'idée, elle exerce à le châtier dans la conduite, à commander à ses appétits, à résister à ses entraînements, à sacrifier ses exigences et ses délicatesses. Ainsi se forment des habitudes viriles ; on se familiarise avec la privation ; on se prémunit contre une foule de besoins artificiels, de passions parasites et dévorantes qui ne manquent jamais de prendre racine dans une indulgence trop molle pour les sens ; et la sève généreuse qu'on les empêche de pomper, se jetant alors dans une direction plus noble et plus heureuse, fait éclore et soutient toutes ces vertus mâles qui sont la colonne la plus assurée des États et la couronné la plus brillante de la civilisation.

Ne pourrions-nous pas ajouter ici, N. T. C. F., que la mortification qui sauve la santé morale des peuples, protège même leur santé matérielle et que l'hygiène peut s'en féliciter autant que la conscience et le patriotisme ? Ne nous serait-il pas également facile de vous démontrer qu'elle est favorable au développement du génie

individuel ou social, puisque l'intelligence éclate avec plus de force et de gloire au sein d'une organisation vigoureuse que dans une nature énervée? Mais qu'avons-nous besoin de ces considérations secondaires, quand des considérations plus hautes et puisées dans des intérêts supérieurs, nous ont révélé la sagesse profonde et l'immense utilité de la loi de pénitence corporelle imposée par l'Église? Sans aller plus loin, nous avons avec surabondance le droit de nous écrier : Non, elle n'est pas vaine cette discipline qui donne un légitime apaisement aux plus nobles besoins des âmes d'élite, en fournissant une victime au double glaive de leur repentir et de leur amour. Non, elle n'est pas vaine cette discipline, qu'on peut appeler la racine nourricière des grandes vertus chrétiennes. Non, elle n'est pas vaine cette discipline, dont l'observation pratique attire sur nous la grâce divine comme le fer aimanté soutire l'électricité des nuages. Non, enfin, elle n'est pas vaine cette discipline qui protège et les individus et les nations, soit contre le tonnerre des vengeances célestes, soit contre cette tyrannie des sens qui dégrade toujours et tue souvent quiconque a l'imprudence ou la lâcheté d'en subir l'ignoble domination.

VIII.

Trois grandes conclusions, N. T. C. F., doivent sortir pour vous de tout ce qui précède. Réveillons avant tout notre foi sur la destinée du chrétien. Avons-nous été baptisés pour vivre dans les délices? C'est plutôt pour souffrir ou mourir. « Et un chrétien peut-il en douter, s'écrie Bossuet dans son panégyrique de sainte Thérèse? Si nous sommes de vrais chrétiens, ne devons-nous pas désirer d'être toujours avec Jésus-Christ? Or, où le trouve-t-on cet aimable Sauveur de nos âmes? En quels lieux peut-on l'embrasser? On ne le trouve qu'en ces deux lieux : dans sa gloire ou dans ses supplices, sur son trône ou bien sur sa croix. Nous devons donc, pour être avec lui, ou bien l'embrasser sur son trône, et c'est ce que nous donne la mort; ou bien nous unir à sa croix, et c'est ce que nous avons par les souffrances, tellement qu'il faut souffrir ou mourir afin de

ne jamais quitter le Sauveur (1). » Voilà ce dont il importe de bien nous pénétrer en abordant le seuil de la sainte Quarantaine. Nous devons souffrir ! Souffrir non-seulement par suite des maux involontaires que la Providence nous envoie, mais par le fait de nos mortifications personnelles. L'Église place le glaive de la pénitence dans nos mains; il s'agit de le retourner impitoyablement contre nous-mêmes, de faire gémir et tomber sous ses coups une chair délicate et rebelle, de l'offrir à Dieu, selon le conseil de l'Apôtre, ainsi qu'une hostie vivante quoique crucifiée (2), de mettre ainsi le vieil homme en pièces et de l'ensevelir dans un tombeau dont il ne sorte jamais.

Seconde conclusion : S'abîmer dans un sentiment de confusion profonde. Nous comptons des aïeux dans la pénitence comme dans la foi. Et quelles étaient les mortifications de nos Pères ? Nous avons leurs doctrines; mais imitons-nous leurs austérités ? O contraste humiliant pour notre pusillanimité ! Eux ne se contentaient pas d'un carême; c'était trop peu pour leur passion de souffrir, ils en avaient plusieurs dans l'année et les observaient avec la plus inexorable rigueur. On les voyait rester deux, trois, quatre jours et souvent des semaines entières sans prendre aucune nourriture. Des femmes mêmes, élevées dans la délicatesse, pratiquaient cet héroïsme, non-seulement sans tristesse, mais avec joie. C'est ainsi que saint Jérôme en cite une dans ses Épîtres, qui, jeûnant de cette manière durant toute l'année, redoublait de générosité pendant les jeûnes prescrits par l'Église, et alors tendait assez les voiles de son navire au souffle de la pénitence, pour qu'elle pût d'un visage triomphant passer d'une semaine à l'autre, sans avoir presque interrompu ses privations (3). Quand on était forcé de déroger à la loi générale et de s'isoler des usages communs, on en éprouvait la plus amère douleur. Quoi de plus touchant que cette page des écrits de saint Grégoire le Grand,

(1) Bossuet. Panégyr. de Ste Thérèse, 3^{me} Part.

(2) Obsecro... vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem. — Rom. XII. 1.

(3) Cum per annum jugi jejuniu pasceretur biduo triduoque sic permanens, tum verò in quadragesimâ navigii sui vela tendebat, omnes pene hebdomadas vultu lætante conjungens. — S. Hieronym. Epist. ad Marcel. De laudibus Asellæ.

où l'on voit ce Pontife, tourmenté par des infirmités cruelles, se désoler, verser des larmes brûlantes, parce qu'il ne pourra, dans sa faiblesse, faire le jeûne pascal, si les prières de ses amis n'obtiennent pas un miracle pour le dérober à ce malheur (1) ! Telle était la passion des premiers siècles chrétiens pour les mortifications commandées par l'Eglise. Et, lorsqu'en les pratiquant, ils étaient forcés de prendre quelque nourriture, ils avaient soin qu'elle fût misérable et comme un autre genre de pénitence. C'étaient pour aliments des racines, des fruits desséchés, des légumes et des herbes sans assaisonnement, sans saveur ; c'était de l'eau pour breuvage, et encore avaient-ils soin de se la mesurer avec avarice. Leur grande étude était de martyriser le corps jusque dans les soulagements qu'ils semblaient lui donner. Cette condescendance n'était en quelque façon qu'un raffinement de supplice ; en un mot, comme l'a dit admirablement saint Ambroise, ils avaient l'ivresse de la sobriété *Sobrietatis ebrietas* (2).

Heureux temps, qu'êtes-vous devenus, avec l'héroïsme que vous fîtes éclater ? Illustres pénitents de l'Eglise naissante, avez-vous légué votre courage avec votre sang aux générations spirituelles écloses de votre foi ? Les enfants, aujourd'hui, soutiennent-ils les austères traditions de leurs ancêtres ? O honte ! ô déchéance ! ô mépris humiliant et désertion criminelle des gloires de famille, des souvenirs héréditaires ! Les cloîtres et les solitudes conservent encore de nobles débris des mortifications antiques et de l'esprit de mort qui les inspirait. On retrouve dans ces asiles bénis une image touchante des longues et sublimes immolations auxquelles se vouaient, dans les solitudes épouvantées, les Pacôme, les Hilarion, les Paul, les Antoine, les Benoît, les Bruno, les Bernard. Mais les Chrétiens du siècle, où en sont-ils ? Quels jeûnes ? Quelles abstinences ? Quelles macérations ? On a forcé l'Eglise d'abaisser le niveau de l'ancienne discipline et d'en alléger le fardeau. C'est à peine s'il nous reste un atome de ce joug autrefois si lourd ou plutôt si glorieux et si généreux-

(1) S. G. Mag. Dialog. Lib. III. Cap. 23.

(2) S. Ambros. Epist. ad. Eccles. Verzell. n° 31.

ment porté. Et cet atome nous pèse plus qu'un monde; il écrase notre faiblesse de son poids presque dérisoire. Nous trouvons que l'Eglise n'a pas assez fait encore, et nous réclamons sans cesse de nouveaux adoucissements. Ah! rougissons de notre pusillanimité! remontons sur les hauteurs de cet esprit de sacrifice d'où nous sommes descendus, et montrons aux cieux réjouis et à la terre étonnée, qu'une goutte du sang des héros se cache encore dans nos veines, et qu'indignes de la verser dans les combats de l'amphithéâtre, nous savons l'épancher sur l'autel de la pénitence.

Enfin, troisième conclusion : Résolution de générosité. Vous, N. T. C. F., qui pouvez observer les pénitences maternellement adoucies dont l'Eglise vous fait un précepte, soyez au moins empressés à sauver ces restes du naufrage où nous avons laissé périr l'héroïsme de nos pères. Imprimez sans indulgence à vos corps ces faibles stigmates de la croix. Il serait sans doute plus grand et plus méritoire de faire davantage, et de compléter largement, comme l'Apôtre, ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ. Mais si vous ne devez pas connaître ces nobles élans de l'amour, allez du moins jusqu'aux plus extrêmes limites du devoir, et ne retranchez rien à des mortifications qui sont si légères auprès des expiations que nous devrions naturellement subir.

Et vous qu'une santé trop délicate et des travaux trop accablants doivent priver du bonheur d'accomplir la loi, gémissiez devant Dieu de cette nécessité malheureuse! Pleurez de ne pouvoir vous mêler au deuil universel, et d'être tristement réduits à ménager un corps que vos frères vont traiter en anathème! Dédommez le Ciel de ce que vous ne pourrez lui donner, en refusant à vos sens toutes les satisfactions qu'il sera possible de leur interdire! Vengez-vous surtout des condescendances que vous serez contraints d'avoir pour l'homme extérieur, en frappant l'homme intérieur de coups plus répétés et plus implacables! Mort à l'orgueil! Mort à l'ambition! Mort à la cupidité! Mort à la colère! Mort à la haine! Mort à l'esprit de dénigrement et d'injustice! Mort à tout ce qui doit mourir! Que rien n'échappe ni à votre œil scrutateur, ni à la flamme purificatrice! Brisez jusqu'à vos moindres défauts contre l'énergie de

votre volonté, comme on briserait la tête d'un serpent venimeux contre une muraille de granit! Faites, enfin, couler à flots le sang de votre âme par toute espèce de blessures portées au vieil homme! Alors votre pénitence, sorte de martyr spirituel, vous donnera le mérite et les espérances du martyr. Si elle est persévérante, elle vous ouvrira quelque jour les portes de la gloire; vous prendrez place parmi ceux qui, venus de la grande tribulation, auront lavé leur tunique dans le sang de l'Agneau, et comme eux, en échange du deuil et des mortifications auxquels vous vous serrez condamnés pour honorer le souvenir de son sacrifice et de sa mort, vous verrez l'Agneau tarir pour jamais en vous la source des larmes et vous abreuver éternellement au fleuve de vie qui sera Dieu lui-même (1).

A CES CAUSES, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre Palais Episcopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre Evêché, le vingt-six janvier mil huit cent cinquante-six, fête de saint Polycarpe, disciple de saint Jean, immortel Evêque de Smyrne, maître et modèle de saint Irénée, glorieux martyr, comme le fut son disciple.

(1) Apocalyp. vii. 14. 17.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÈME DE L'AN DE GRACE 1857

SUR LES CALAMITÉS PUBLIQUES

D'effrayantes tribulations, N. T. C. F., s'obstinent, depuis quelques années, à peser sur la plupart des nations européennes, et nous-mêmes, quoique peut-être les moins maltraités, nous ne sommes pas restés sans meurtrissures. Il semble que l'atmosphère ait bouleversé ses lois et changé la marche des saisons pour détruire la fécondité de la nature; les champs ne nous ont donné que d'insuffisantes moissons; à part dans quelques lieux privilégiés, le fruit de la vigne a péri sous un mal inconnu; les espérances que l'olivier permettait de concevoir ont été plusieurs fois démenties, ainsi que le dit l'Écriture (1); une foule d'autres récoltes, les unes chargées de suppléer auprès de la pauvreté le pain que sa misère lui refuse, les autres destinées à préparer à l'opulence les vêtements dont son luxe se pare, ont succombé sous les coups de causes aussi meurtrières qu'inexplicables, et quand, sur les bords de nos torrents ou de nos fleuves, les maladies, les frimas, le soleil ou les orages avaient respecté les productions de la terre, les grandes eaux sont venues à leur tour promener la désolation sur leurs rivages. Pendant que ces désastres éclataient autour de l'homme, d'autres fléaux non moins dévastateurs se sont abattus sur l'homme lui-

(1) *Mentietur opus olivæ. Habacuc, iii. 17.*

même. Renversées par des secousses profondes, plusieurs cités ont enseveli de nombreux infortunés sous leurs ruines; d'implacables épidémies ont dévoré d'immenses populations; des flots de sang ont coulé dans des discordes civiles; la guerre enfin, mettant le comble à tous ces maux, a fait aux vainqueurs eux-mêmes des blessures que les gloires du succès n'empêcheront pas de rester longtemps vives et douloureuses. Il est difficile de voir plus de calamités publiques accumulées sur une époque, et s'il était vrai que nous ne dussions pas nous distinguer dans l'histoire par la puissance de nos œuvres et la majesté de nos vertus, on pourrait au moins supposer que nous nous signalerons par la solennité de nos épreuves.

Et toutefois, si tristes que soient nos malheurs, il y a quelque chose de plus triste encore : c'est que nous ne savons plus en comprendre le caractère et le sens providentiel. Nos aïeux ont passé plus d'une fois par des tribulations égales, si ce n'est pas plus terribles; mais leur foi s'en expliquait le mystère; ils savaient quel bras les avait frappés, ils sentaient et avouaient les torts qui l'avaient armé contre eux; ils recouraient aux moyens propres à calmer son courroux et à détourner son tonnerre. Mais nous, meurtris de plaies par la colère divine, nous ne voulons ni reconnaître le glaive qui nous a blessés, ni chercher à le fléchir; la foudre nous a sillonné le front, et l'on nous a vus nier ou insulter la main qui l'avait lancée. Quand l'Eglise, par la voix de ses Pontifes ou de ses Prêtres, nous a crié : Humiliez-vous sous les malheurs qui vous accablent; c'est Dieu qui vous châtie; il est une fausse sagesse qui s'est demandé ce que Dieu avait à faire dans ces calamités. Quand nous avons ajouté que les iniquités des peuples étaient la raison des désastres dont ils avaient à gémir, on nous a trouvés inexcusablement téméraires de fixer ainsi le poids dont les désordres publics pesaient dans les balances de la justice éternelle; comme si Celui qui préside au gouvernement du monde nous avait initiés aux secrets de ses rigueurs et de ses vengeances! Comme s'il nous avait révélé la mesure d'indignation que les diverses dépravations humaines soulèvent dans son âme, et la part qu'elles assurent à ceux

qu'elles ont souillées dans les repréailles de la Providence ! Comme si, enfin, tout ce qu'en dit le sacerdoce catholique, était autre chose qu'un mysticisme suranné dont les âges d'ignorance ont pu prendre les doctrines au sérieux, mais inacceptable pour un siècle de progrès et de lumière !

Voilà ce qu'ont entendu nos oreilles désolées, N. T. C. F., et voilà aussi les déplorables enseignements que nous venons combattre. A ceux qui ne veulent pas qu'on nomme la puissance d'où partent les fléaux qui nous écrasent, nous dirons : Vous faites acte d'impiété et d'imprudence. A ceux qui nous défendent de signaler les désordres qui attirent ces calamités sur nos têtes, nous répondrons : Il nous est impossible de ne pas crier sur les toits, avec l'Esprit-Saint, que c'est le péché qui fait tous les malheurs des peuples (1). Ainsi seront confondues les funestes témérités de l'erreur et du blasphème sur le gouvernement de la Providence. Ainsi sera raffermie la foi de ceux que ces misérables sophismes auraient pu faire chanceler. Ainsi éclairés sur la véritable cause et la raison principale de nos épreuves, pourrons-nous en recueillir avec fruit les leçons, et travailler avec quelque succès à en prévenir le prolongement ou le retour.

I

Un illustre Evêque écrivait, il y a plus d'un siècle, avec un style de fer, ces profondes paroles : « Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut ! Comme s'il avait à notre manière des vues générales et confuses, et comme si la souveraine Intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières qui seules subsistent véritablement (2) ! La race de ces sages n'est pas éteinte, N. T. C. F. ; elle a révélé son existence avec plus d'éclat que jamais dans nos dernières calamités, et si nous n'avons pas le droit de la

(1) Miseros... facit populos peccatum. Prov. xiv. 31.

(2) Bossuet. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

mépriser, comme le faisait Bossuet, ce génie auquel tous les nobles dédains étaient permis, nous avons du moins le droit de la plaindre, tant elle s'obstine brutalement à mettre la Providence en dehors des phénomènes plus ou moins sinistres qui désolent le monde. Il tombe des pluies torrentielles et les fleuves surmontent leurs barrières? Caprices des vapeurs et des nuages. Les frimas détruisent l'espoir des moissons dans les champs et celui des fruits sur les coteaux? Bizarrerie de la température. Les peuples se déchirent dans des convulsions intestines? Délires des passions que la faiblesse des pouvoirs n'a pas su contenir. Les trônes s'écroulent, les empires se dissolvent, les sociétés disparaissent comme les arbres, abattus par la hache ou la tempête, disparaissent de la forêt d'où les emportent les bûcherons? Inévitable destinée des choses humaines qui doivent avoir leur décrépitude, et périssent tour à tour sous les coups d'une puissance victorieuse aujourd'hui parce qu'elle est jeune, mais qui succombera demain parce qu'elle aura compté dans sa vie quelques heures de plus. C'est ainsi qu'on explique tous les malheurs. Désastres dans l'ordre matériel, désastres dans l'ordre social, tout part des fantaisies de la nature ou des folies de l'homme. On disait du temps de Salvien, que Dieu restait insouciant vis-à-vis de ces révolutions (1), de nos jours on suppose qu'il y reste étranger; elles ne sont pas l'effet de ses conseils, mais le fruit du hasard, et si nous sommes assez imprudents pour enseigner le contraire, si nous disons que celui qui fait l'ordre et le mouvement régulier du monde, est aussi l'auteur des bouleversements qui le déconcertent et des fléaux qui le dévastent, si surtout nous proclamons que la prière est le grand moyen de faire rentrer dans ses trésors les maux et les tempêtes qui s'en échappent, on sourit, et l'on prétend que le seul bouclier des peuples contre ces calamités, ce sont les perfectionnements de l'agriculture, l'habileté de la politique, la vigueur des gouvernements et la force des armées.

(1) *Incuriosus a quibusdam et quasi negligens humanorum actuum Deus dicitur.*
— Salv. De Gubernat. Dei. Liv. I. n. 1.

Langage impie autant qu'il est insensé, N. T. C. F. ! Nous ne vous dirons pas que le bon sens le réproûve et que les sages du paganisme eux-mêmes l'ont condamné; ce genre de raisonnement serait plutôt d'un philosophe que d'un évêque. Non, nous dirons-nous seulement au nom de la foi dont nous sommes l'interprète, et de l'Eglise dont nous sommes pour vous l'organe, non, Dieu ne reste pas dans les solitudes de sa gloire spectateur indifférent, impassible témoin des irrégularités et des apparentes désorganisations du monde physique; c'est lui qui les fait éclater dans sa colère, et quand les éléments désordonnés jettent le deuil parmi les nations, ils ne sont que les auxiliaires de son courroux et les instruments de sa justice. Il n'est rien qu'il ait exprimé plus souvent et avec plus de force dans les saintes Ecritures. C'est surtout dans les livres de Moïse, dans ces livres où se révèlent avec le plus de détails les règles de sa providence soit à l'égard de son peuple, soit à l'égard du monde entier, c'est là qu'il se proclame avec le plus d'instance et sur le ton le plus haut le dispensateur souverain de toutes les désolations de la nature. « Israël ! Israël ! s'écrie-t-il dans le Deutéronome par la bouche du grand législateur, si tu refuses d'écouter la voix du Seigneur ton Dieu, si tu négliges d'accomplir les commandements que je t'impose en son nom, tu seras maudit dans tes champs, tes greniers et tes troupeaux (1) ! Que le ciel soit d'airain sur ta tête, et le sol de fer sous tes pas ! qu'à la place de la pluie Dieu t'envoie de la poussière, et que l'atmosphère, au lieu de rosée, ne laisse tomber que de la cendre sur tes cultures (2) ! Tu jetteras avec abondance ton grain dans les sillons, et tu ne recueilleras presque rien, parce que les sauterelles dévoreront l'herbe naissante. Tu planteras des vignes, tu les travailleras avec ardeur, et elles ne donneront point de vin pour t'abreuver, presque aucun raisin ne pendra de leurs branches, parce que des insectes mysté-

(1) *Maledictus in agro. Maledictum horreum tuum... Maledictus fructus terræ tuæ, armenta boum tuorum et greges ovium tuarum.* — Deuteron. xxviii. 16, 17, 18.

(2) *Sit cælum quod supra te est æneum, et terra, quam calcas, ferrea. Det Dominus imbrem terræ tuæ pulverem, et de cælo descendat super te cinis.* — Ibid. 23, 24.

rieux les auront dévastées. Des oliviers s'étaleront sur tous les points de tes domaines, et l'huile ne dégouttera pas même de tes pressoirs, parce que les fruits auront coulé sur les rameaux devenus stériles (1). Que si, malgré cela, tes iniquités s'aggravent, le Seigneur aggravera lui-même les maux dont il te frappera; il te désolera par des plaies immenses, affreuses, perpétuelles; tu verras s'attacher à toi ces anciennes afflictions de l'Égypte dont le souvenir t'épouvante encore, et sous leurs coups il ne restera que quelques débris de ce peuple dont la multitude égalait celle des astres du firmament (2). »

Ainsi parle Moïse, prophète de l'avenir. Il annonce aux Hébreux que la transgression de ses lois sera punie par des fléaux temporels, et que dans chacune de ces calamités, c'est la main vengeresse de Dieu qui fera tout, et non pas le caprice de la nature. Interprète du passé, Moïse tient le même langage. Le voilà sur le point de se séparer de ce peuple dont il fut le père et l'organisateur. Avant de le quitter pour aller chercher sur la montagne de Nébo cette tombe qui doit rester à jamais inconnue, il rassemble les tribus pour leur faire entendre, sous la forme d'un hymne majestueux, l'expression de ses derniers conseils. Et là, résumant et expliquant l'histoire de leurs adversités pour diriger leur conduite future, il s'écrie : « Le Seigneur a vu les prévarications de son peuple et sa colère s'est enflammée. Et il a dit : Je voilerai ma face, et je veux les pousser aux dernières extrémités. Un feu a été allumé dans ma fureur, et ses ardeurs pénétreront jusqu'aux entrailles du globe; il dévorera la terre avec les germes qu'elle contient; les fondements des montagnes seront eux-mêmes consumés. Je rassemblerai sur eux tous les maux, et j'épuiserai pour les meurtrir toutes les flèches de mon

(1) *Sementem multam jacies in terra; et modicum congregabis quia locustæ devorabunt omnia; vineam plantabis et fodies; et vinum non bibes, nec colliges ex eâ quippiam, quoniam vastabitur vermibus. Olivas habebis in omnibus terminis tuis, et non ungeris oleo, quia defluent et peribunt.* — Deuteron. xxviii. 38, 39, 40.

(2) *Augebit Dominus plagas tuas et plagas seminis tui, plagas magnas et perseverantes, infirmitates pessimas et perpetuas. Et convertet in te omnes afflictiones Ægypti, quas timuisti et adhærebunt tibi.. Et remanebitis pauci numero, qui prius eratis sicut astra cæli præ multitudinẽ.* — Deuteron. Ibid. 59, 62.

carquois. Ils périront par la faim; des oiseaux de proie les mettront en pièces par d'amères morsures, je déchaînerai contre eux la dent des bêtes sauvages, et j'y joindrai le dard et la piqure d'épouvantables reptiles. Leur vigne sera la fille de celle de Sodome et de Gomorrhe, le fiel en remplira les raisins; leur vin sera le venin du dragon, et le poison des aspics qui les auront blessés sera sans remède! Qui dira que tout cela n'est pas mon ouvrage et n'était pas caché dans les trésors de ma colère? Oui, c'est bien là le fait de ma vengeance; c'est moi qui tue comme c'est moi qui fais vivre; c'est moi qui frappe comme c'est moi qui guéris, et personne ne peut m'arracher ceux que ma main veut anéantir (1). »

Dieu ne pouvait s'exprimer, N. T.-C. F., avec une clarté plus éblouissante. S'agit-il du passé? Est-il question des famines, des mortalités effrayantes, des serpents de feu dont les Hébreux, depuis leur sortie d'Egypte, ont subi tour à tour la désolation? Tout est parti de lui. S'agit-il de l'avenir? Sécheresse du ciel, aridité de la terre, stérilité des troupeaux, maladies contagieuses de l'homme, c'est encore de lui que tout partira. Et ce qu'il dit pour cette époque lointaine s'étend à tous les siècles. C'est toujours sous l'action de sa justice que les éléments s'armeront pour affliger les peuples. Si la foudre, s'élançant des nuages comme d'un arc habilement dirigé, va les mettre en poussière, si la grêle, égalant la dureté de la pierre, se précipite avec fracas pour les broyer, si la mer, bondissant par-dessus ses rivages, s'unit aux fleuves débordés pour les engloutir dans d'impitoyables inondations, il n'en faut pas chercher la cause ailleurs que dans la jalousie de sa gloire, qui de l'uni-

(1) Vidit Dominus, et ad iracundiam concitatus est. . . Et ait: Abscedam faciem meam ab eis, et considerabo novissima eorum. . . Ignis succensus est in furore meo et ardebit usque ad inferni novissima, devorabitque terram cum germine suo, et montium fundamenta comburet. Congregabo super eos mala et sagittas meas complebo in eis. Consumentur fame, et devorabunt eos aves morsu amarissimo; dentes bestiarum immittam in eos cum furore trahentium super terram atque serpentium. . . De vinea Sodomorum vinea eorum et de suburbanis Gomorrhæ uva eorum, uva fellis, et botri amarissimi. Fel Draconum vinum eorum et venenum aspidum insanabile. Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis? Mea est ultio. . . Ego occidam et ego vivere faciam; percutiam et ego sanabo, et non est qui de manu meâ possit eruere. — Deuter. xxii, 19, 39.

vers, soulevé par son bras, a fait le complice et l'exécuteur de ses saintes vengeances (1).

Et qu'on parle après cela des caprices de la nature ! qu'on parle des phénomènes du hasard ! Ce caprice et ce hasard, c'est la force et la sagesse de Celui qui, après avoir tiré le monde du néant, en reste le maître, le gouverne comme il l'entend et se plaît parfois à le bouleverser pour servir ses desseins. Les causes particulières dont l'action nous étonne et nous consterne ne font qu'obéir à l'impulsion de cette cause plus haute ; elles accomplissent en aveugles un plan formé dans les conseils de l'intelligence suprême. Leurs effets ne semblent qu'un désordre, et dans le fond c'est un jugement ; on dirait qu'ils désolent pour désoler, tandis qu'ils désolent pour punir, et quand la science et la philosophie contemporaines ne veulent voir dans ces sinistres événements que des accidents sans but et sans idée, qu'un dérangement fortuit de l'ordre général, elles ne sont pas moins dignes des anathèmes de la foi que du mépris de la raison.

II

Ce que nous enseignent les Livres saints sur les calamités dont la nature est l'agent fatal, ils nous l'enseignent aussi de celles dont l'homme est le libre instrument. Il n'est pas de spectacle plus solennellement lugubre que celui qui se déroule dans les écrits des prophètes. Élevés tour à tour sur les hauteurs de l'inspiration divine comme sur un observatoire gigantesque, ils jettent de longs regards dans la profondeur des âges futurs. Autour d'eux fleurissent de vastes et puissants états et des cités magnifiques ; le monde en admire les splendeurs et croit à leur immortalité. Mais l'œil des voyants d'Israël en découvre la faiblesse, et leur voix en présage la ruine. Voici l'Égypte qui va mourir entre ses fleuves et ses roseaux desséchés, et les filets de ses pêcheurs devenus inutiles ; c'est Isaïe

(1) *Pugnabit cum illo orbis terrarum adversus insensatos. Ibunt directe emissiones fulgurum, et tanquam a bene curvato arcu nubium exterminabuntur et ad certum locum insilient. Et a petrosa ira plenæ mittentur grandines, excandescet in illos aqua maris, et flumina concurrent duriter. — Sapient. v. 21, 22, 23.*

qui l'annonce (1). Tyr à son tour s'élève avec orgueil au sein des grandes eaux; elle est fière de ses vaisseaux et de son commerce. Mais bientôt les navigateurs s'écrieront en regardant de loin sa place devenue vide : « Qui était comme Tyr ? Et cependant elle s'est tue au milieu des mers (2) ! » C'est ce que prédit Ezéchiel. Et Babylone restera-t-elle debout dans sa gloire impie autant qu'immorale ? Ne lui rendra-t-on pas ce qu'elle a fait à Jérusalem ? L'heure s'avance ; elle passera bientôt des orgies de la débauche aux horreurs de la destruction. C'est Daniel qui le prophétise à l'infâme Balthazar, au moment où ce prince se plonge dans les joies d'un festin sacrilège (3). Ainsi en sera-t-il pour Jérusalem dont le renversement futur est décrit deux fois par Jérémie et par Jésus-Christ (4). Ainsi de Rome, cette grande corruptrice des nations, cette barbare persécutrice des saints : après s'être abreuvée du sang des justes et avoir enivré les peuples du vin de ses dépravations, elle s'englouira dans la mort comme une pierre lancée du rivage disparaît dans l'Océan. Du haut de ses rochers, l'apôtre saint Jean, le prophète de Patmos, a vu cet immense et lugubre naufrage (5).

Voilà pour le fond de la catastrophe. Dieu le fait connaître par avance, afin qu'au moment où l'anéantissement de ces empires aura lieu, on sache bien que c'est l'œuvre de son bras et non pas celle du hasard ou de l'homme. En même temps qu'il prédit le dénouement de ce drame funèbre, il en prédit tous les préliminaires. La ruine commence de loin par l'obscurcissement des intelligences, on prend les ténèbres pour la lumière (6). Du chaos des es-

(1) *Onus Ægypti. — Arescet aqua de mari, et fluvius desolabitur et siccabitur.. Calamus et juncus marcescent ; et crebunt piscatores, et lugebunt omnes mittentes in flumen hamum, et expandentes rete super faciem aquarum marcescent. — Isaï. xix. 1-8.*

(2) *Et descendunt de navibus suis omnes qui tenebant remum... Et assument super te carmen lugubre et plangent te : Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris ? — Ezech. xxvii. 29-32.*

(3) *Daniel. v.*

(4) *Jerem. v, vi. — Matth. xxiii. 37.*

(5) *Apocalyp. xviii.*

(6) *Isaï. v. 20.*

prits sort la dépravation des mœurs. Si la voix des sages s'élève pour protester contre les désordres publics, on les méprise, on les outrage, on les tue. Les pouvoirs eux-mêmes, saisis de vertige, s'associent plus d'une fois à la haine générale pour la vertu ; ils persécutent avec une violence plus ou moins barbare ceux qui la prêchent ou la pratiquent. Dans leur délire, ils ne peuvent entendre que des maîtres de mensonge et de funestes enchanteurs. Cependant à travers ces extravagances impies, les passions auxquelles on a lâché la bride se remuent ; elles arment les peuples les uns contre les autres ; l'autorité, dont l'imprudencce a brisé leur frein, ne tarde pas à son tour à en être ébranlée. Souvent alors, faible, incertaine, elle ne peut les contenir et succombe sous les orages que son imprévoyance a déchainés. D'autres fois elle les dompte par la force, mais sans les éteindre. Les monstres frémissent, ils s'agitent, ils menacent à tout instant de s'élancer sur le bras victorieux mais fragile qui les condamne à l'impuissance. A ce péril du dedans viennent tôt ou tard s'ajouter les périls du dehors. On entend gronder au loin comme le sourd rugissement d'une bête fauve qui sort des forêts ; ce sont des peuples ennemis qui accourent sur cet empire comme sur une proie ; un irrésistible instinct les pousse et leur assure la victoire. On se rit d'abord du danger. Mais parce que bientôt il s'aggrave, on essaye de délibérer sur la défense, et voilà que les habiles se troublent, les politiques sont confondus, les prophètes restent muets, les princes perdent la tête ; les forces publiques sont paralysées par les fluctuations du pouvoir ; ou l'on ne fait rien, ou l'on ne fait que des fautes. On se tend à soi-même des pièges. Le géant ne tarde pas à tomber, et le lion dont les efforts l'ont abattu, se précipitant sur sa dépouille, l'entraîne au fond de sa caverne et l'y dévore avec une joie brutale (1).

Tels sont les degrés par lesquels les peuples descendent au tombeau. Dieu les a tous marqués dans les Écritures comme un effet de sa justice sur les nations condamnées à périr. C'est lui qui répand sur les princes de Tanis l'esprit d'aveuglement et de vertige, et par

(1) Ascendit leo de cubili suo, et prædo gentium se levavit ; egressus est de loco suo ut ponat terram tuam in solitudinem. Jer. iv. 7.

eux fait errer l'Égypte comme un homme égaré par les fumées du vin (1). C'est lui qui permet qu'au moment où Nabuchodonosor arrive pour prendre Jérusalem, les Juifs n'écoutent plus les Prophètes, et précipitent Jérémie dans une prison parce qu'il leur annonce les malheurs qui vont éclater (2). C'est lui qui, plus tard, lorsque la seconde Jérusalem est assiégée par les Romains, livre ses habitants à la fureur des discordes, et leur laisse verser dans des luttes fratricides un sang qu'ils auraient dû réserver tout entier pour la défense de la Cité sainte. C'est lui qui, à l'heure même où Babylone devrait se débattre avec plus d'énergie contre l'étranger qui la presse, la met à bout de conseils et de courage, et fait peser le glaive sur ses devins qui deviennent fous, sur ses braves qui tremblent, sur ses chevaux et ses chariots devenus inutiles, sur tous ses habitants qui frissonnent de peur comme des femmes craintives (3). Enfin, c'est lui qui, suscitant à propos les Cyrus de tous les temps pour renverser les cités et les nations coupables, marche devant eux dans les combats, disperse les armées et enfonce les portes d'airain qui voudraient leur faire obstacle, les mène d'un seul bond à la victoire chargée d'accomplir les vœux de sa colère, et quand ils sont là, les abandonne à leur orgueil, et se donne, par les crimes où les précipite leur funeste enivrement, le droit de les briser eux-mêmes (4).

III

Cette grande intervention de Dieu dans les destinées des peuples, N. T.-C. F., cette part directe d'action qu'il apporte à préparer et à consommer leur ruine, fut toujours un dogme aussi éclatant dans la foi de l'Eglise qu'il l'est dans l'enseignement des Ecritures. Vers le commencement du cinquième siècle, les Goths et les Vandales

(1) *Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis et errare fecerunt Ægyptum, sicut errat ebrius et vomens. — Isai. xxi. 14.*

(2) *Jerom. xx. xxi.*

(3) *Gladius ad divinos ejus qui stulti erunt; gladius ad fortes illius qui timebunt; gladius ad equos ejus et ad currus ejus et ad omne vulgus quod est in medio ejus, et erunt quasi mulieres. — Jerem. l. 35-37.*

(4) *Isai. xlv.*

s'étaient jetés sur le monde comme un torrent débordé : que fait alors l'illustre Salvien de Marseille ? Cet homme énergique, cet écrivain de fer qu'on peut appeler le Tertullien des Gaules, s'écrie dans son admirable ouvrage sur le *Gouvernement de Dieu* : « Les malheurs qui nous inondent sont l'effet d'un jugement terrible du Seigneur sur nous, et sa justice seule a déchainé pour notre honte et notre perte, cette nation dont le flot, roulant de ville en ville et de contrée en contrée, dévaste tout sur son passage. Arrachée par la main divine à son sol natal, elle s'est d'abord répandue dans la première Germanie, cette province barbare de nom, romaine par dépendance. Après l'avoir ravagée, l'incendie a gagné le pays des Belges, puis les champs de l'opulente Aquitaine, et enfin le corps entier des Gaules. Le même feu plus tard s'est pris à dévorer l'Espagne, jusqu'à ce qu'enfin, poussé par l'obstination de nos crimes, Dieu ait transporté par delà les mers ce peuple parti des extrémités du monde, et l'ait versé sur l'Afrique pour en punir les prévarications ? Ne pouvaient-ils pas, ces conquérants, chercher dans les Gaules un supplément de leur patrie ? Qui les empêchait de rester en Espagne, où ils avaient anéanti nos armées dans de sanglantes batailles ? Que pouvaient-ils craindre en y demeurant, eux vainqueurs dans tant de combats, eux appuyés sur l'autorité de tant de triomphes, eux arrivés à ce faite de supériorité et de confiance, que, préparés à de nouvelles luttes par les épreuves d'une longue guerre, ils se sentaient, avec raison, capables de tenir tête aux forces de la République romaine, réunies à celles des Barbares ? Rien n'était plus facile à eux que de s'établir sans danger sur ce territoire. Mais cette main céleste qui les avait tirés du fond de leurs repaires pour châtier l'Espagne, les forçait de s'élaner sur l'Afrique pour la désoler à son tour. Ils annonçaient eux-mêmes qu'ils n'étaient pas maîtres de leur action, et qu'ils étaient poussés et pour ainsi dire emportés par une vertu divine (1). »

(1) *Judicamur... præsentè judicio à Deo, ideo excitata est in perniciem ac dedecus nostrum gens quæ de loco in locum pergens, de urbe in urbem transiens, universa vastaret. Ac primum solo patrio effusa est in Germaniam primam, nomine barbaram, ditione Romanam ; post ejus exitium primum arsit regio Belgarum, deinde opes Aquitanorum luxuriantium et post hæc corpus omnium Galliarum... Flammis qui-*

Un siècle plus tard, saint Grégoire, cet autre Jérémie, faisait entendre le même langage à l'Italie ravagée par les Lombards. « Voici, s'écriait-il, que le Dieu tout-puissant, impatient de punir nos iniquités, exécute contre nous un jugement terrible (1). De tout côté ce n'est que deuil, de tout côté ce ne sont que gémissements. Les villes sont ruinées, les forteresses anéanties, les champs dépeuplés, le sol réduit à l'état de solitude. Presque plus un homme dans les campagnes, presque plus un habitant dans les cités, et ces quelques débris de populations se voient encore tous les jours tristement décimés. Les fléaux de la suprême justice n'ont pas de fin. Les uns sont emmenés en captivité, on mutilé les autres, ceux-là sont mis à mort. Rome elle-même, Rome qui paraissait autrefois être la maîtresse du monde, Rome, nous voyons où elle en est, avec les immenses douleurs qui l'accablent, avec ses citoyens qui se désespèrent, avec les ennemis qui l'oppriment, avec les ruines qui l'encombrent. Sur elle s'est accompli cet anathème formidable que le prophète lançait autrefois contre Samarie (2). »

Voilà, N. T.-G. F., comment doivent s'expliquer les calamités sociales de tous les temps, sans en excepter celles qui pèsent sur

*bus arserunt Galli, Hispani ardere cœperunt... Et... compulsus est criminibus nostris Deus ut... excitatas pene ab ultimis terræ finibus gentes etiam trans mare mitteret quæ Afrorum scelera punirent. Quid enim? Numquid... degere intra Gallias non potuerunt?... Quid in Hispaniam, ubi etiam exercitus nostros bellando contriverunt? Numquid consistere aut permanere metuebant jam victores, jam triumphantes, quibus usque ad hunc fortitudinis fastum contigerat ascendere, ut post experimenta belli diu parati intelligerent sibi Romanæ Reipublicæ vires, etiam cum Barbarorum auxiliis pares esse non posse? Potuerant... degere, nec timebant. Sed illa utique cœlestis manus quæ eos ad puniendam Hispanorum flagitia illuc traxerat, etiam ad vastandam Africam transire cogebat. Ipsi denique fatebantur non suum esse quod facerent, agi enim se divino jussu ac perurgeri. — Salvian. *De Gubernat. Dei*. Lib. VII. XII. Edit. de Migne.*

(1) Ecce omnipotens Deus iniquitates judicans, jam priores nostros abstulit, jam ad judicium vocavit. — S. Greg. Homil. in *Ezech.* Lib. I. Hom. IX. 9.

(2) Ubique luctus aspicimus, undique gemitus audimus. Destructæ urbes, eversa sunt castra, depopulati agri in solitudinem terra redacta est. Nullus in agris incola, pene nullus in urbibus habitator remansit, et tamen ipsæ parvæ generis humani reliquæ adhuc quotidie et sine cessatione feriuntur. Et finem non habent flagella cœlestis justitiæ... Ipsa... quæ aliquando mundi domina esse videbatur qualis remanserit Roma conspiciamus. Immensis doloribus multipliciter attrita, desolatione civium, impressione hostium, frequentia ruinarum. — S. Greg. *Ibid.* Lib. II. Hom. VI. 22.

les nôtres. Au milieu de tant d'agitations déchainées, de tant de trônes ébranlés, de tant d'institutions renversées, de tant de sang versé, soit dans la guerre civile, soit dans la guerre extérieure, que vous a-t-on dit pour rendre compte de ces malheurs? On leur a donné pour principes tantôt l'influence de certains esprits pervers, tantôt les mauvaises passions des peuples, tantôt la mollesse, l'imprévoyance ou l'égarement obstiné des pouvoirs; tout cela est possible. Chacune de ces choses peut avoir contribué plus ou moins efficacement à déterminer les crises dont nous avons traversé les sinistres épreuves. Mais le branle était parti de plus haut; ces causes apparentes n'étaient que les instruments d'une cause plus élevée; derrière elles Dieu se cachait pour les faire concourir à l'exécution de ses vengeances. Déjà par eux-mêmes ces principes de dissolution étaient un premier châtement; fascinations des faux docteurs, esprit de révolte parmi les sujets, aveuglement incurable des puissances, autant de fléaux qui n'éclatent que sur les nations que la Providence veut perdre ou du moins punir. Une fois déchainés sur nous par sa colère, Dieu les a laissés décomposer tout à l'aise la machine sociale; à mesure que nous l'avons plus irrité, il a multiplié la force et les ravages de ces éléments de ruines, et si nous avons touché de si près à une dissolution totale et sans espoir, c'est moins par le fait de nos délires, que par le fait de ce qu'il appelle lui-même sa justice et sa *furie* dans la langue des prophètes.

IV

Du reste, N. T.-C. F., autant la foi proclame l'intervention de Dieu dans les maux que nous avons soufferts, autant ces maux eux-mêmes portent l'empreinte de sa main solennellement gravée. Quand les devins de l'Égypte virent se déployer les sombres prodiges que Moïse opérait devant eux, ils s'écrièrent : « Le doigt de Dieu est là (1). » Pharaon ne sut pas le comprendre; mais la parole n'en était pas moins vraie; le sceau de Dieu paraissait avec évidence sur les faits dont il était l'aveugle témoin. Il en est de même

(1) Exod. VIII, 19.

des calamités dont le Seigneur nous a frappés coup sur coup dans ces derniers temps; à quiconque n'a pas le sens égaré il est impossible de ne pas s'écrier, en les voyant de près : « Le doigt de Dieu est là. »

Un des grands caractères des châtimens divins c'est l'imprévu, c'est la surprise. « Nabuchodonosor se promenait un jour dans son palais et il se disait à lui-même : N'est-ce pas là cette Babylone que j'ai bâtie pour être la capitale de mon empire, le centre de ma puissance, le rayon principal de ma gloire? Et ces paroles étaient encore sur ses lèvres qu'une voix tonna du haut du ciel, et lui dit : C'est à toi qu'on parle, Nabuchodonosor; ton royaume te sera enlevé; on te chassera du milieu des hommes, et ton séjour sera parmi les bêtes sauvages... jusqu'à ce que tu reconnasses que le Très-Haut est au-dessus des hommes et qu'il donne la puissance à qui il lui plaît. » A l'instant cette prédiction s'accomplit, et le plus orgueilleux des monarques passa sans intervalle du faite de la puissance à la condition de la brute; ce fut la plus effroyable des surprises (1).

Et nous aussi nous étions si loin de pressentir nos malheurs que nous les regardions comme impossibles. Grâce aux inventions de l'agriculture, nous ne devons plus avoir de mauvaises récoltes; la Providence aurait beau faire, nous aurions plus de puissance pour faire germer les fruits et les moissons qu'elle n'en aurait pour les détruire, et au moment où nous lui jetions ce sacrilège et puéril défi, la terre se vouait à une stérilité dont l'obstination n'est pas encore vaincue et dont on ne peut prévoir le terme. Toujours grâce au progrès, les pouvoirs publics avaient pris tant d'habileté, de prévoyance et de force que les révolutions étaient désormais impossibles, et à l'heure même où l'on se berçait de ce rêve chimérique, une tempête éclata qui faillit briser pour jamais le vaisseau

(1) *In aulâ Babylonis deambulabat (Nabuchodonosor). Responditque Rex et ait : Nonne hæc est Babylon magna quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ et in gloria decoris mei? Cumque sermo adhuc esset in ore regis, vox de cælo ruit. Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex : Regnum tuum transibit à te, et ab hominibus ejicient te, et cum bestiis et feris erit habitatio tua... donec scias quòd dominetur Excelsus in regno hominum et cuicumque voluerit det illud. — Daniel. iv. 26, 27, 28, 29.*

social sur ces écueils qu'il ne devait plus toucher. Enfin, grâce encore au progrès, la raison publique avait tellement mûri sous le soleil du dix-neuvième siècle, qu'elle ne se laisserait plus égarer par aucune doctrine d'anarchie et de mensonge, et les derniers échos de cette prédiction retentissaient encore sur les lèvres du pays que la multitude se laissait entraîner par des théories dont jamais rien n'égala le sauvage délire. Toutes les espérances ont été déçues, toutes les expériences trompées, toutes les prévisions déjouées. On se fiait à la nature dont on pensait pouvoir maîtriser les fureurs, et elle a fait éclater pour notre désolation des ressources inouïes et qui nous ont déconcertés. On se fiait à la prudence humaine, et des événements effroyables ont fait explosion sans qu'elle en eût aperçu les symptômes. On se fiait au bon sens général, et jamais il n'a commis plus d'extravagances. L'imprévu s'est montré partout ; et l'imprévu, comme le dit Bossuet, « c'est l'endroit secret par où Dieu agit et le ressort qu'il remue (1). » Il se plaît à confondre ainsi la prudence des prudents et la sagesse des sages, à prouver avec une lugubre évidence que nos pensées sont courtes et nos prévoyances incertaines, et qu'enfin le jour de sa justice, aussi bien pour les nations que pour l'homme en particulier, ressemble au voleur qui pénètre dans une maison pour la dépouiller, au moment où personne ne veille et ne songe à la défendre (2). »

V

Outre l'imprévu, nos calamités présentent un autre caractère de Providence : c'est une sorte d'ironie. Lorsque l'homme est châtié pour un crime de présomption, Dieu le punit presque toujours avec un accent de dérision plus ou moins écrasant. Adam s'est rendu coupable en voulant être Dieu ; il est chassé du Paradis terrestre, et pendant qu'il s'éloigne de ce séjour de délices qu'il ne doit plus revoir, le Seigneur qui l'en bannit, l'accompagne dans sa suite de ces terribles paroles : « Voici décidément Adam devenu comme

(1) Bossuet. *Politique tirée de l'Écriture sainte*. Liv. vii, 7^{me} Prop.

(2) Matth. xxiv. 42, 43.

l'un d'entre nous (1). » Si, en nous frappant, le suprême auteur de nos tribulations n'a pas prononcé les mêmes mots, le sentiment qui les inspira s'exhale des faits qui nous ont désolés. Notre pénétration n'avait rien su prévoir, elle n'a rien su comprendre ni guérir. Une affreuse épidémie a moissonné l'espèce humaine comme le faucheur abat l'herbe des champs ; ses ravages se sont répétés pendant plusieurs années tantôt consécutives, tantôt séparés les uns des autres, et malgré les innombrables victimes qu'elle a fournies à nos observations, malgré l'insistance qu'elle semble avoir mise à se soumettre à nos études, sa cause, sa nature et la bizarrerie de sa marche sont restées pour la science médicale un mystère pour ainsi dire insultant à force d'être impénétrable. Les végétaux ont eu leurs contagions aussi bien que l'homme. Le principe de ces maladies n'est-il pas encore inconnu ? En a-t-on découvert le remède ? Les hommes pratiques dans leurs essais et les Académies dans leurs spéculations ont-ils pu rencontrer autre chose que des expédients incertains ? Et n'entendons-nous pas publier partout qu'après avoir ignoré comment ce mal est venu, nous ignorons encore comment il doit finir ? Dans l'ordre social, Dieu s'est plu comme dans l'ordre physique à désespérer les présomptions de notre orgueil. Il nous a posé de formidables problèmes que nous ne savions résoudre. D'orageuses passions étaient déchainées, et comment les contenir ? D'épouvantables périls nous menaçaient, et comment les conjurer ? Toutes les forces publiques s'énermaient, et comment les relever et les retremper ? Impossible à qui que ce fût de le dire avec assurance ; les plus clairvoyants étaient aveuglés. Dieu nous avait troublés dans sa fureur, et du haut des cieux, à l'aspect de notre science mise aux abois par nos malheurs, de l'impuissance où nous étions d'en sonder la profondeur et d'en adoucir l'amertume, des tourments stériles que nous nous donnions pour échapper à la honte de ne rien y comprendre, les anges l'ont vu sans doute nous accabler de ce sourire qui, selon l'Esprit-Saint, est la forme suprême de sa vengeance (2).

(1) *Ecce Adam quasi unus ex nobis factus est. Gen. iii. 22.*

(2) *Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos. — Psalm. ii. 4.*

VI

C'est ainsi, N. T.-C. F., qu'à côté des révélations divines, les événements eux-mêmes nous crient encore avec éclat que nos calamités sont parties de la Providence. Et voilà l'enseignement auquel il faut vous rattacher. A ceux qui vous disent que tout s'explique par la fortune et le progrès dans le bonheur des États, et par le hasard ou l'inhabileté dans leurs révolutions, leur décadence et leur chute, bons fidèles, vous devez répondre : Fortune et hasard, ces deux mots pour nous sont vides de sens; ce que vous appelez fortune, c'est la main de Dieu qui protège et glorifie les nations; ce que vous nommez hasard, c'est sa main qui les brise après les avoir exaltées. Ces prospérités qui nous étonnent, et ces ruines qui nous confondent ont été concertées dans ses conseils suprêmes; et chaque flot qui s'élève ou s'abaisse dans l'histoire ne le fait que par le souffle de sa miséricorde ou de sa colère.

Et vous, hommes de science ou de génie, vous qui, par l'ascendant de vos écrits ou de votre parole, pouvez contribuer à faire penser les intelligences qui vous entendent ou qui vous lisent, pourquoi vous obstinez-vous à ne montrer aux peuples, dans les catastrophes qui les accablent, qu'une distraction de la nature ou un jeu de la destinée? Où se trouve la vraie philosophie dans ce langage? N'est-ce pas une impiété en même temps qu'une folie? N'est-ce pas une barbarie autant qu'une imprudence? Une barbarie envers les nations souffrantes, que vous livrez ainsi comme une proie aux désespérantes doctrines du hasard et de la fatalité? Une imprudence vis-à-vis de l'ordre public ou plutôt de la société même que vous dépouillez de son égide principale, en brisant ou du moins en énervant le dogme de la Providence? Après avoir proscrit Dieu du gouvernement et des épreuves des empires, quelle consolation donnerez-vous au malheur des peuples? Quel motif de résignation leur suggérerez-vous? Quelle raison leur fournirez-vous pour ne pas demander compte aux pouvoirs et à l'organisation sociale elle-même des maux qui les torturent? Quel frein leur jetterez-vous

pour contenir leurs passions si souvent irritées par le besoin? Ah! vous savez assez ce qu'on gagne à détruire cette vérité tutélaire; jamais on ne l'a compromise, sans ébranler le monde jusque dans ses fondements, et si pendant que vous l'attaquez avec tant de sacrilège imprévoyance, l'Église ne la maintenait vivante au milieu des nations, si nous n'avions, par là, le bonheur de vous protéger et de vous sauver malgré vous-mêmes, vous ne tarderiez pas à trouver, dans le tombeau de la patrie où vous seriez engloutis avec elle, l'impossibilité de blasphémer la Providence, et vous deviendriez ses apologistes en devenant ses victimes.

Nous avons signalé la cause de nos désastres. Maintenant pouvons-nous en indiquer la raison?

VII

Au milieu des angoisses publiques et des fléaux qui les provoquaient, N. T.-C. F., l'Épiscopat et le Clergé catholiques ont fait entendre aux nations des reproches salutaires. « Va te placer sur le faite d'une haute montagne; élève ta voix et donne à ses accents l'éclat de la trompette; annonce à mon peuple les crimes dont il s'est rendu coupable (1), et fais-lui bien comprendre que les maux dont je l'accable ne sont que le châtement de ses prévarications. » Ainsi parlait le Seigneur à son prophète. Nous avons pris cette mission pour nous. Des hauteurs qu'il occupe dans l'Église, le prêtre a crié : Malheur à toi, Jérusalem, parce que tes iniquités, parvenues à leur comble, ont irrité le Ciel et déchainé ses vengeances ! Et voilà que certains esprits se sont choqués de ce langage ; ils ont prétendu que nous étions bien étranges d'analyser ainsi ces conseils de la Providence auxquels nous n'avions pas assisté, et qu'après tout, le monde présent n'était pas si criminel qu'il eût mérité, par les désordres qu'on lui signalait, de voir la foudre des colères divines éclater sur sa tête.

C'est déjà ce que répondait l'orgueil meurtri mais altier du cinquième siècle aux rudes leçons de Salvien. « Nous pensons ne pas

(1) Isai. XL. 9. — LVIII. 1.

mériter ce que nous souffrons, s'écriait cet apôtre austère, et c'est précisément de méconnaître ainsi ce que nous méritons qui nous rend plus criminels et plus dignes de châtement. Le plus terrible accusateur de l'homme coupable, c'est l'arrogance usurpant de faux airs d'innocence (1). » Ce tort est le nôtre, N. T.-C. F. Salvien reprochait aux Romains devenus chrétiens d'être pires que les Barbares; nous ne savons si l'on pourrait nous appliquer justement cette flétrissure; mais ce qu'il y a de certain c'est que, vivant sous une loi sainte, nous ne sommes pas saints nous-mêmes; que nous trouvons dans les iniquités publiques, assez de titres pour justifier les rigueurs auxquelles Dieu nous a condamnés, et que ces airs d'innocence que nous affectons avec une arrogante fierté, ne font qu'aggraver nos tristes droits aux anathèmes qui nous frappent.

Et d'abord, N. T.-C. F., où en est l'honneur que nous devons à Jésus-Christ? L'Apôtre nous apprend que Dieu le Père a donné à son Verbe fait homme, un nom qui est au-dessus de tous les noms, un nom qui commande à tout genou de fléchir aux cieux, sur la terre et dans les enfers (2), un nom, pour tout dire en un mot, adorable et saint comme celui de Dieu même. Parce que c'est un nom sacré, c'est un nom protecteur; saint Pierre, ce grand révélateur des mystères divins, nous l'apprend dans un de ces mots sentencieux et profonds dont l'Esprit-Saint lui donne si largement le secret. « Pas un autre nom sous le ciel, nous dit-il, n'a été donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés (3). » Le texte de l'Apôtre a même plus d'énergie; il suppose que le culte de ce nom est une indispensable condition de salut, et que pour vivre, empire ou individu, il faut de toute rigueur qu'on soit abrité sous son ombre tutélaire : *Oporteat salvos fieri*.

(1) Mereri nos absque dubio non putamus, et hinc est quod magis rei et criminosi sumus, quia non agnoscimus quod meremur. Maxima quippe accusatrix hominum noxiorum est usurpatrix innocentiae arrogantia. Salvian. *De gubernat. Dei*. Lib. iv, n. 12.

(2) Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genua flectatur caelestium, terrestrium et infernorum. — Philip. II, 9, 10, 11.

(3) Nec... aliud nomen est sub caelo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. — Act. iv, 12.

Eh bien, N. T.-C. F., comment avons-nous traité ce nom redoutable par là même qu'il est tout-puissant? Entre les cieux qui l'adorent et les enfers que son souvenir torture, fléchissons-nous devant lui les genoux avec une foi respectueuse? Sans doute il est un grand nombre d'âmes qui le révèrent comme le nom d'un Dieu. Mais combien d'autres le blasphèment sinon avec ironie, du moins avec une vénération dérisoire ! Ils l'appellent Dieu ; mais ce mot dans leur pensée ne représente qu'un homme de génie, ils ne le prennent pas à la lettre. Ils ne croient pas plus à la nécessité de sa médiation qu'ils ne croient à la divinité de sa nature. C'est un Messie, il est vrai ; il a délivré l'espèce humaine des langes d'erreur et d'immoralité qui l'enveloppaient comme un linceul ; et dans ce sens on peut le nommer Sauveur. Mais on n'admet nullement que de croire à ses doctrines, d'observer ses préceptes, de participer aux fruits de sa grâce et de sa Passion, d'obéir à son Église, ce soient choses nécessaires pour atteindre heureusement au terme de nos destinées. La conduite répond à cette erreur. L'Église du Christ? On s'en passe. Sa grâce? On en sourit. Ses préceptes? On les exalte comme le résumé de la morale la plus pure qu'ait vue le monde ; mais on se garde bien de les accomplir. Ses doctrines dogmatiques? On les commente arbitrairement ; on les dénature ; on les réduit à n'être que des idées rationnelles revêtues d'une forme poétique. On prétend même que le Christ n'en est pas l'inventeur, qu'il en a puisé les éléments ou dans les philosophies antiques ou dans les théogonies orientales, et que tout son mérite se réduit à n'avoir été qu'un heureux plagiaire. Les plus modérés vont jusque-là, et s'y arrêtent. D'autres plus hardis vont jusqu'à le chasser de l'histoire ; ils en font dans le passé je ne sais quel astre indécis, flottant au milieu de vapeurs qui voilent sa lumière et ne permettent pas de distinguer exactement s'il fut un soleil ou un simple météore. Après l'avoir ainsi dépouillé tantôt de son essence divine, tantôt de son existence historique, on a glorifié l'influence exercée par sa morale ou ses institutions sur le monde moderne, et l'on s'est tenu pour satisfait, supposant que le Christ, quelque part qu'il soit, si toutefois il est quelque part, doit être satisfait lui-même.

Et ceux qui professent ces erreurs ne sont pas seulement des esprits illettrés ou vulgaires. C'est la masse des intelligences cultivées. Académiciens illustres, poètes renommés, philosophes en réputation, historiens fameux, romanciers célèbres, savants profonds, érudits accrédités, tout cela n'a plus foi à Jésus-Christ comme au Fils de Dieu, consubstantiel au Père, Dieu vrai de vrai Dieu, lumière de lumière, qui est descendu des cieux pour notre salut, s'est incarné par la vertu de l'Esprit-Saint dans les chastes entrailles de la Vierge Marie, et s'est fait homme semblable à nous, afin que nous devinssions semblables à lui. Symbole des Apôtres, symbole de Nicée, enseignements du catéchisme, qu'est-ce que tout cela signifie? Voilà, N. T.-C. F., où nous en sommes, et voilà aussi qui crie vengeance contre nous; voilà qui suffit pour expliquer nos malheurs. Objet d'une foi pure et d'un culte sérieux, le nom de Jésus-Christ est un principe de bénédictions pour les peuples qui le croient et l'adorent. Objet d'incrédulité, ou d'un culte dérisoire, ce nom sacré devient à l'instant même un principe de malédiction. Dieu a dit à son Verbe dans ses conseils suprêmes : « Vous êtes mon Fils, je vous ai donné les nations pour héritage, et vos possessions s'étendront jusqu'aux extrémités de la terre. S'il en est jamais besoin, vous les mènerez avec une verge de fer, et vous les briserez comme un vase d'argile (1). » Jésus-Christ se souvient de cette promesse; quand les peuples, acquis par son sang et livrés à sa domination par son Père, oublient ce qu'il est et ce qu'ils lui doivent, quand refusant de l'appeler par son nom véritable et divin, leur impiété ne l'appelle plus que d'un nom qui l'abaisse et l'outrage, quand au lieu de l'honorer comme Fils de Dieu, égal à Celui qui l'engendre, ils ne l'honorent que comme le fils du néant, cette injure est à ses yeux, de quelques éloges qu'on l'entoure d'ailleurs, le crime le plus grave dont ils puissent se souiller; nul autre ne soulève plus d'indignation dans son âme; nul ne sollicite plus énergiquement son bras à frapper. Ceux qui n'entendent rien aux choses divines peuvent bien le nier; mais le fait n'en est

1) Psalm. II. 7, 8, 9.

pas moins réel, et puisque cette faute est la nôtre, puisque ce sont surtout les hauteurs de la société qui s'en sont rendues coupables, il n'en a pas fallu davantage pour décider Jésus-Christ à nous faire sentir sa verge de fer, à et s'essayer à nous mettre en pièces comme un vase d'argile.

VIII

Il est un autre désordre que nous avons signalé comme attirant les malédictions divines, et qu'on n'a pu entendre dénoncer sans étonnement et sans scandale ! C'est la profanation du dimanche ! Quoi ! la profanation du dimanche, nous a-t-on dit avec indignation ! De quel droit lui donnez-vous tant d'importance ! qu'est-ce que sa violation pour amener la désolation des peuples et le bouleversement de la nature ! Ce que c'est que la profanation du dimanche ? c'est un crime contre Dieu ; le jour de son repos est saint ; il tient à ce que son peuple l'honore. Sa volonté sur ce point est d'autant plus impérieuse qu'il exige de nous un tribut de temps plus restreint. Qu'est-ce qu'un jour pour lui, quand il nous en donne six pour nous-mêmes ? Il ne pouvait demander moins, et c'est précisément parce qu'il ne réclame qu'une parcelle de la semaine qu'il se montre plus irrité quand on la lui refuse, et menace les profanateurs de représailles plus sévères. La profanation du dimanche ! — C'est un crime contre l'Église. Mère pleine de tendresse et de sollicitude, elle veut que ses enfants six jours éloignés d'elle par le travail, se rassemblent le septième sous son aile. Son cœur éprouve le besoin de les voir de près, de les instruire de leurs devoirs, de les avertir de leurs défauts, de les guérir de leurs passions, de les consoler dans leurs souffrances, de les éclairer dans leurs ténèbres, de les relever dans leur dégradation. Et les ingrats méprisent sa voix. Ils résistent aux invitations de sa tendresse ; ils en trahissent les vœux. Au lieu de venir se réchauffer dans son sein, ils poursuivent leurs affaires, la laissant à l'écart et se moquant de son autorité comme de son amour ! Certes, si nous traitons ce mélange d'ingratitude et de révolte, comme un tort insignifiant, Dieu n'en juge pas de même ; l'insulte faite à l'Église par la violation de la loi

dominicale le blesse à la prunelle de l'œil, parce que l'Eglise est l'épouse de son Fils, et sa main pour en venger l'honneur n'est que trop autorisée à s'armer de la foudre. La profanation du dimanche! — C'est un crime contre la société. Vous qui transgressez cette loi, que supposez-vous par cette infraction sacrilège? Et vous, chefs de commerce, directeurs de fabriques ou d'usines qui la faites transgresser, par là que faites-vous supposer par ceux que vous condamnez à cette violation? C'est que l'homme vit seulement du pain matériel et non pas du pain de la vérité religieuse; que sa destinée, semblable à celle de la machine, est de produire ou de consommer et nullement de songer à Dieu ou à son âme; que tous les moments qu'on le force de dérober au labour, pour les consacrer à des devoirs religieux sont une déviation de son but suprême et de sa mission sociale; qu'enfin la société peut demander compte de cette perte de temps à ceux qui l'y condamnent au nom du Ciel et de la conscience, parce qu'ils compromettent ainsi le mouvement du travail et le développement de la fortune publique, c'est-à-dire, N. T.-C. F., qu'on nous mène au double abîme de l'athéisme pratique et d'un matérialisme brutal. Retranchez le dimanche, rien ne rappelle plus à l'homme le souvenir de Dieu, rien ne lui parle plus de son âme. Ce n'est plus qu'un grossier rouage qui s'agite en aveugle dans un immense mécanisme et fait stupidement sa tâche jusqu'à ce qu'usé par le frottement, il soit mis au rebut par la main dédaigneuse de ceux au service desquels il se sera consumé. Voilà jusqu'où nous descendons; il est impossible d'imprimer une dégradation plus humiliante à la société, et quand nous nous donnons un droit systématique au désordre qui doit la conduire à cette honte, quand nous voulons qu'elle ne soit plus qu'une agrégation de brutes sans idées religieuses et morales, sans préoccupations de leur avenir immortel, comment voulez-vous que Dieu laisse impunies ces doctrines avilissantes, et cette profanation du saint jour qui en est l'expression pratique et solennelle? La profanation du dimanche! Ne pourrions-nous pas ajouter que c'est un crime contre la famille qu'elle empêche de se réunir et de se resserrer dans de pures et douces joies? — Ne pourrions-nous pas ajouter que

c'est un crime vis-à-vis de l'humanité, à qui nous donnons le hideux spectacle d'un peuple sans culte général et sérieux?

Ah ! qu'ils sont aveugles, ces économistes sans foi, ces industriels sans élévation, ces spéculateurs sans convictions religieuses, quand ils ne veulent pas voir la cause de leurs désastres ! Ils gémissent sur les digues rompues, sur les chemins de fer emportés, sur les magasins inondés, sur leurs marchandises détruites ou avariées, sur les crises commerciales multipliées, sur leurs intérêts compromis ou du moins menacés ; et quand pour expliquer ces malheurs on leur dit : Que faites-vous du Dimanche ? Ils sourient et secouent la tête. Oui, secouez la tête, tant qu'il vous plaira ! souriez tout à l'aise ! Justifiez votre ironique incrédulité par autant de sophismes qu'il vous conviendra ! Vous ne changerez rien à l'ordre immuablement établi par les saintes irritations de la Providence. Les tempêtes, le feu, les pluies, les fleuves, les océans, resteront fidèles, malgré vos dérisions, à la mission de venger le jour du Seigneur outragé par vos travaux sacrilèges. Ils vous laisseront quelque temps en paix. Vos établissements et vos entreprises réussiront au delà même de vos espérances. Votre orgueil encore plus que votre cupidité se glorifiera de vos succès ; vous vous direz : Nous voici maîtres et dieux de la nature. Et tout à coup, au milieu de cette présomptueuse sécurité, les éléments, renouvelant contre vous leurs sinistres conspirations, se précipiteront de nouveau sur l'œuvre de vos mains et les monuments de votre industrie, emporteront, en se moquant, les abris dont votre prudence les avait entourés, tariront la source de vos richesses, bouleverseront vos fortunes et vous feront expier par des ruines solennelles les solennelles insultes que vous aurez faites à ce jour béni du Dimanche qui résume en soi les droits les plus sacrés de Dieu, les vœux les plus chers de l'Église, l'âme de la Religion, les intérêts les plus augustes de l'homme et de la société.

Outrages du rationalisme actuel envers la divinité de Jésus-Christ, outrages de l'indifférence ou de l'impiété contemporaine envers le saint jour du Dimanche, voilà deux crimes qui suffiraient seuls pour nous faire trouver tout naturels et cent fois mérités les malheurs dont nous avons eu à gémir. Ne pourrions-nous pas en citer mille

autres encore? Ne pourrions-nous pas surtout signaler ce débordement des mœurs publiques qui, sans avoir été complètement étranger aux siècles antérieurs, se montre pourtant, à notre époque, avec des caractères plus singuliers, nous allions presque dire plus monstrueux? Ces désordres grossiers n'ont-ils pas appelé le déluge sur le monde, et la pluie de soufre et de feu sur Sodome, Gomorrhe et les autres villes qui dorment maintenant sous les eaux de la mer Morte? Oh! oui certes, pouvons-nous dire encore avec Salvien, « nous sommes coupables et d'autant plus coupables que nous devons être plus saints. Les fautes sont plus répréhensibles dans un état plus sacré; une chute est d'autant plus profonde qu'elle fait tomber de prérogatives plus sublimes, et qu'elle viole des engagements plus respectables. Qu'un homme ait promis d'être chaste, il est plus inexcusable quand il s'abandonne à la licence. Rien n'est plus révoltant ni plus honteux que des vices grossiers dans un philosophe, soit à cause de l'abjection propre à ces vices eux-mêmes, soit à cause de la flétrissure qu'il imprime par eux à la sagesse dont il se prétend le disciple. De même pour nous autres, Chrétiens catholiques, une religion plus pure accuse plus sévèrement nos écarts; parce que Dieu nous a couronnés d'un nom plus auguste, les prévarications où notre immoralité se plonge, deviennent plus atroces : c'est assez que nous marchions à la suite du Christ, et que nous fassions état de professer cette haute philosophie qu'il est venu révéler au monde, pour que nos désordres emportent plus de déshonneur et nous mettent au-dessous même des nations barbares et des peuples infidèles (1). Ceux-ci du moins quand ils se souillent de quelques ignominies, n'agissent pas avec le mépris formel des

(1) Criminosior... culpa est ubi honestior status... ubi sublimior est prærogativa major est culpa... Criminosior est impudicitia cui promiserit castitatem... Nihil est philosopho turpius vitia obscena sectanti quia præter eam deformitatem quam vitia in se habent, sapientiæ nomine plus notatur. Et nos igitur in omni humano genere philosophiam christianam professi sumus, ac per hoc deteriores non cunctis gentibus credi atque haberi necesse est, quia sub tam magnæ professionis nomine vivimus, et positi in religione peccamus...

Atrocius... sub sancti nominis professione peccamus...

Ipsa... errores nostros religio quam profiteremur accusat. — Salv. *De Gub. Dei* Lib. iv. 12.

préceptes divins, puisqu'ils ne les connaissent pas. On ne se révolte pas contre une loi qu'on ignore, tandis que nous, dans nos iniquités, nous avons ce tort spécial que nous sommes instruits du devoir et que nous le transgressons ; que nous nous flattons de connaître Dieu et que nous foulons aux pieds ses commandements ; qu'en proclamant avec faste nos prétentions à l'honorer, nous lui faisons en réalité les plus sanglantes injures, et qu'ainsi nous méritons doublement d'être écrasés par les fléaux de sa colère (1).

La cause de nos maux, c'est donc la Providence ; la raison de nos maux, ce sont nos iniquités. Quelles leçons maintenant devons-nous tirer de nos malheurs ?

IX

Avant tout, N. T. C. F., il faut se repentir et se réformer.

Dans le temps même où les calamités publiques éclatent, il se fait parfois une certaine suspension dans les désordres et l'irréligion des peuples. Les blasphèmes contre Dieu et son Christ s'arrêtent comme de terreur au bruit de leur tonnerre. On insulte avec moins d'injustice et d'audace l'Eglise catholique et son sacerdoce ; la foule reprend le chemin de ces temples dont elle se détournait autrefois ; les mœurs revêtent un caractère plus grave et font une sorte de trêve avec la licence ou la frivolité. Tout le monde sent qu'on est sous la main du Très-Haut en courroux ; il faut bien qu'on songe à lui sous les coups redoublés dont il frappe les nations, et comme on craint que son bras, déjà si lourd, n'aille encore s'ap pesantir davantage, la terreur, qui naturellement est religieuse, détermine à tenter quelques efforts pour le désarmer. Mais jusqu'où vont ces sacrifices et combien durent-ils de temps ? Ils sont comme tout ce qu'enfante la crainte ; ils changent quelque chose à la sur-

(1) *Nihil contemptu agunt coelestium præceptorum, præcepta Domini nescientes, quia non facit aliquid contra legem legis ignarus. Noster ergò hic peculiariter reatus est qui legem divinam legimus et legalia semper scripta violamus, qui Deum nosse nos dicimus, et jussa illius ac præcepta calcamus, ac per hoc cum eum spernamus quem coli a nobis credimus atque jactamus, id ipsum quod cultus Dei videtur injuria est. — Salv., De Gub. Dei, lib. iv, 14.*

face, ils ne réforment pas le cœur. Ils tempèrent la fureur du désordre; ils n'en détruisent pas l'amour; ils en retranchent momentanément les excès, mais ils en laissent subsister le fond et pour ainsi dire la racine. Et quand les fléaux ont disparu, quand les éléments ont repris leur cours régulier, quand les affaires se sont remises en mouvement, le torrent du désordre recommence à son tour sa marche un instant suspendue. La terreur s'en est allée, avec elle la vertu; le calme et la sécurité renaissent dans les âmes, mais c'est pour y lâcher encore la bride aux passions comprimées par la tristesse ou la peur, et les dernières traces de l'orage ne sont pas encore entièrement effacées à l'horizon, qu'en se révoltant de nouveau contre Celui qui le faisait gronder, on s'expose à provoquer de nouvelles tempêtes.

Telle était la conduite des hommes insensés des premiers siècles de l'Église, à l'époque où le monde était bouleversé, désolé, ruiné, ensanglanté par les invasions et les cruautés des Barbares. On leur reprochait de rester les mêmes au milieu des désolations destinées à les punir et surtout à les améliorer. « L'Italie a été dévastée par d'innombrables malheurs : a-t-elle abdiqué ses vices ? Rome s'est vue assiégée et prise d'assaut ; est-ce que ses habitants ont cessé d'être des hommes de discorde et de blasphème ? Des flots de Barbares ont inondé les Gaules : est-ce qu'elles ont abandonné la corruption de leurs vieilles mœurs ? Les Vandales ont franchi les Pyrénées, et l'Espagne, en changeant de destinée, n'a rien changé, qu'on sache, à sa dépravation. Plus tard on a désolé la Sardaigne et la Sicile, ces deux greniers de l'État, ces deux veines de la patrie, et puis on s'est emparé de l'Afrique, saisissant par là même l'âme de l'empire, et devant les malheurs de l'invasion, la crainte au moins, à défaut de la conscience, a-t-elle un moment arrêté les désordres ? a-t-elle même inspiré et comme arraché cette simple apparence de modestie et de discipline qu'elle inspire, du moins momentanément, à tous les coupables, même aux esclaves les plus pervers ? O abomination ! Les légions étrangères faisaient frémir du bruit de leurs armes les murs de Cirta et de Carthage, et derrière ces murailles ébranlées le peuple s'enivrait des folies du

cirque et des orgies du théâtre. Au dehors on était égorgé, au dedans on se livrait à des voluptés immondes ; une partie de la population tombait sous le joug de l'ennemi, l'autre s'humiliait sous le joug du vice. Les cris de l'agonie et ceux du plaisir se confondaient dans un hideux concert ; on ne savait distinguer la voix de ceux qui périssaient dans la guerre, de celle des insensés qui applaudissaient dans l'amphithéâtre, et c'est ainsi que des malheureux que Dieu peut-être ne voulait pas perdre encore, le forçaient, par leurs criminelles extravagances, à les anéantir (1). »

Sous le coup des mêmes épreuves, N. T. C. F., nous avons tenu la même conduite. Il fut une heure où l'effroi dont nous remplis-saient nos crises sociales se combinant avec la consternation où nous jetaient les bouleversements de la nature, semblaient nous avoir rapprochés de Jésus-Christ, de son Église et des vertus chré-tiennes. Mais outre qu'il n'était que superficiel, cet amendement a été rapide comme le passage d'un éclair. Nos calamités n'avaient pas encore pris fin que déjà nous avons renoué la chaîne de nos iniquités, et cela d'autant plus violemment que nous en avons un instant fait le sacrifice. Ce sont toujours les mêmes blasphèmes du rationalisme contre la divinité de Jésus-Christ et les autres dogmes contenus dans le dépôt de nos révélations. Ce sont dans le journa-lisme les mêmes calomnies, les mêmes récriminations qu'autrefois contre l'Église, ses institutions, son sacerdoce et son histoire.

(1) *Vastata est Italia ut jam cladibus. Ergo Italarum vitia destiterunt ? Obsessa est urbs Roma et expugnata. Ergo desierunt blasphemi ac furiosi esse Romani ? Inundârunt Gallias gentes barbaræ. Ergo quantum ad mores perditos spectant non eadem sunt Gallorum crimina quæ fuerunt ?... Vastatis urbibus mari clausis et eversis Sardinia ac Sicilia, id est, fiscalibus horreis, atque abscissis velut vitalibus venis, Africam ipsam, id est quasi animam captivavere Reipublicæ. Ecquid ? Ingressis terram illam gentibus barbaris forsitan vel metu vitia cessarunt ? Aut sicut corrigi ad præ-sens etiam nequissimi servorum solent, modestiam saltem ac disciplinam terror extorsit ? Quis æstimare hoc malum possit ? Circumsonabant armis muros Cirtæ at-que Carthaginis populi barbarorum, et ecclesia Carthaginensis insaniebat in circis, luxuriabat in theatris. Alii foras jugulabantur, alii intus fornicabantur. Pars plebis erat foris captiva hostium, pars intus captiva vitiorum... Confundebatur vox mo-rientium voxque bacchantium, ac vix discerni forsitan poterat ejulatio populi qui cadebat in bello, et sonus populi qui clamabat in circo. Et cum hæc omnia fierent, quid aliud talis populus agebat nisi ut cum eum Deus perdere adhuc fortasse nollet, tamen ipse exigeret ut periret ? — Salv., *De Gubern. Dei.*, lib. vi, 12.*

Malgré quelques efforts généreux pour en assurer la sanctification, le Dimanche est à peu près également outragé, soit par la continuation des travaux poursuivis avec scandale, soit par la licence des divertissements auxquels on s'abandonne. Qui s'est aperçu qu'il parût moins de romans obscènes et que ceux qui paraissent fussent moins dévorés ? Les bals et les fêtes du monde ont-ils proscrit cette révoltante immodestie de parures, et ces danses désordonnées que leur reprochent en rougissant des censeurs même tolérants et faciles ? Oserait-on dire que le sanctuaire de la famille est devenu plus saint, et que sous le voile sacré du mariage chrétien il se cache moins d'ignominies qu'il n'en existait avant nos désastres ? Les mœurs industrielles et commerciales se sont-elles plus améliorées que les mœurs domestiques ? L'industrie est-elle moins tourmentée par la fièvre de l'argent ? Se livre-t-elle à moins d'agiotages, à moins de déloyales manœuvres pour acquérir des richesses ? Et quand elle en a dans les mains, en abuse-t-elle moins pour s'abreuver d'un bien-être voluptueux et corrompre au besoin l'innocence ? Et l'antique probité du commerce nous est-elle revenue ? Les jalousies de la concurrence, l'impatient furcur de parvenir ont-elles cessé de jeter les hommes dans les fraudes, les injustices, les spéculations imprudentes, et cet infâme système qui consiste, comme le dit Fénelon, à faire de la ruine des autres le premier pas vers la fortune (1) !

Ah ! malheur à nous, nation coupable, société corrompue ! Les longues prospérités nous ont précipités dans le vice, et les adversités ne nous ont pas rendus meilleurs. Nous avons abusé tout à la fois des bontés et des colères divines ; nous sommes devenus également criminels par les biens que nous avons reçus et par les maux que nous avons soufferts. C'est plus qu'il n'en faut pour forcer Dieu pour ainsi dire à nous perdre. Pleurons, pleurons pour détourner ce malheur ! Que nos âmes changent ! Que nos mœurs se réforment ! Que nous redevenions un peuple chrétien par ses croyances comme par ses vertus ! Voilà ce qui nous sauvera : la

(1) Fénel., *Sermon de l'Épiph.*

pénitence avec les conversions qu'elle opère. Toutes les fois que les Juifs prévaricateurs reconnaissaient ainsi leurs égarements, se repentaient de leurs idolâtries, renonçaient avec une confusion douloureuse à leurs coupables alliances avec les Madianites, Dieu se laissait toucher ; il retirait son bras ; et son peuple en même temps qu'il voyait finir ses désordres, voyait s'arrêter aussi les malheurs et les revers auxquels il était en proie. Ninive se prosterné dans la cendre, se revêt du cilice, et Ninive est sauvée. Nulle autre voie de salut ne nous est ouverte à nous-mêmes. Si nous nous convertissons sérieusement, nous pourrons espérer le retour de l'abondance et de la sérénité qui la prépare. Si nous restons obstinément pécheurs, ou bien Dieu nous punira prochainement et de nouveau par des châtimens semblables à ceux dont nous gémissons ; ou bien il nous laissera la paix pendant quelque temps, et par un stratagème terrible de sa vengeance, il permettra que cette tranquillité nous soit un piège ; plus elle durera, plus nous nous pervertirons, et viendra tôt ou tard un point où nos crimes seront montés si haut, que la terre ni les cieux ne pourront plus en supporter le spectacle, et que le Seigneur devra détruire sans espoir la nation qui se sera souillée par tant d'ignominies. Première conclusion : Se repentir et se réformer.

X

Seconde conclusion : Unir la prière à la pénitence.

Inspirée par des sentiments d'humanité louables, N. T. C. F., la science travaille de toute sa puissance à conquérir une sorte de domination sur le monde matériel, de manière à pouvoir en maîtriser les caprices et supprimer les épreuves et les anxiétés qui si souvent en sortent pour les peuples. Emprisonner les fleuves dans des digues tellement sûres qu'ils en respectent la barrière, quelle que soit l'abondance des eaux versées dans leur sein par les affluents qui s'y jettent ; dégager le sol dans les champs et les prairies des eaux parasites et meurtrières qui les rendent stériles, pour n'y laisser courir que de vivifiantes irrigations ; multiplier le nombre

et la variété des récoltes, arracher à la nature de nouvelles créations, de telle sorte que l'une venant à manquer, l'autre soit là pour répondre aux exigences de l'alimentation publique; poursuivre de ses méditations et de ses calculs des découvertes dont le fruit soit de prévenir, autant que possible, ces moments de gêne cruelle et d'alarmantes angoisses par où passent les nations, quand le pain menace de leur manquer: tels sont les problèmes que des intelligences généreuses aspirent à résoudre, et l'Église bien loin de les condamner applaudit à leurs efforts et bénira leur succès. On sait assez qu'elle verserait au besoin son sang pour adoucir les souffrances même temporelles de l'humanité. D'autres se préoccupent du paupérisme, cette plaie toujours croissante, malgré le progrès apparent de la fortune nationale; et dans le double intérêt de l'ordre public et de l'humanité, ils seraient heureux d'appeler et d'établir une telle circulation de la fortune, ce sang matériel de la société, que tous pussent en avoir, non point une part égale, ce qui est impossible, mais une portion suffisante à leurs besoins. Enfin que de publicistes et d'hommes d'État n'aspirent-ils pas à combiner dans une telle harmonie, au sein des nations, le pouvoir et la liberté, que l'équilibre soit toujours maintenu, et que les révolutions deviennent désormais impossibles, autant par la force de l'organisation sociale que par la puissance de la raison publique! Ce que pense encore l'Église de ces nobles ambitions, de ces efforts dévoués, personne ne peut l'ignorer aujourd'hui; elle les approuve, elle les encourage, elle les seconde, et jamais les résultats que vous obtiendrez, si admirables qu'on les suppose, n'iront au delà de ses désirs. Tout ce qui, en dévoilant mieux les merveilles et les forces de la création, contribue par là même à la gloire du Créateur, tout ce qui peut faire éclater avec plus de splendeur, la puissance et l'activité du génie de l'homme, tout ce qui peut adoucir les souffrances individuelles et publiques, ou épargner aux peuples les grandes catastrophes sociales, vous la verrez constamment l'accueillir avec bonheur. Et de là vient qu'elle se prête à bénir et vos fêtes agricoles, et vos solennités industrielles, et vos machines de labour, et vos effrayantes locomotives, et vos immenses fabriques,

et ces navires avec lesquels vous allez porter au delà des mers les produits de votre commerce ou la gloire de vos drapeaux. De là cette fécondité prodigieuse avec laquelle elle multiplie par elle-même les institutions charitables, ou l'empressement maternel avec lequel elle consacre celles qui se fondent en dehors de son initiative. De là enfin cette ardeur sans mesure avec laquelle elle travaille à moraliser tous les peuples et toutes les classes sociales, persuadée qu'elle est que le véritable fondement de la tranquillité des états c'est la conscience publique.

Mais en applaudissant aux tentatives de l'homme, l'Église appelle sur lui le concours de Dieu. « La sagesse de l'homme, a dit Bossuet, est toujours courte par quelque endroit (1) » : sa puissance ne l'est pas moins. Il aura beau prévoir et créer, bien des choses le surprendront et le déconcertent encore. Faites du drainage pour égoutter vos terres, c'est bien ; mais commanderez-vous aux nuages ? Les forcerez-vous à vous donner constamment la mesure d'eau qui vous sera nécessaire et à ne vous donner que cette mesure ? Dépend-il de vous qu'ils l'atteignent toujours et qu'ils ne la dépassent jamais ? Tranchez la lutte entre les digues submersibles et les digues insubmersibles ; sachez vous dire enfin lequel de ces deux systèmes doit prévaloir sur l'autre ; nous le désirons comme vous. Mais est-ce que vos rivières traiteront toujours avec respect ces chaînes dont vous les aurez liées ? Oseriez-vous assurer que leurs ondes ne s'élèveront jamais au-dessus de ces obstacles factices ? Prenez toutes les précautions imaginables contre les crises commerciales et les commotions politiques ; il y aura toujours une brèche que vous n'aurez pas entrevue et par où elles pénétreront dans la société. Au moment où elles commenceront, vous vous flattez de les contenir, et vous ne le pourrez pas. Vous vous sentirez alors dominés par ce que Bossuet appelle une *force majeure* ; sans perdre votre liberté, vous serez entraînés par un courant auquel vous voudriez ne pas obéir, et bon gré mal gré, vous verrez qu'il existe

(1) Bossuet, *Hist. univers.*, III^e partie, vers la fin.

en toute chose une part pour la Providence : c'est la part de l'irrésistible et de l'imprévu.

Eh bien ! c'est là précisément l'objet de la prière. L'homme sème, mais Dieu peut seul donner l'accroissement ; et c'est pourquoi l'Église s'écrie dans ses prières publiques : « De la foudre et de la tempête, délivrez-nous, Seigneur (1) ! Nous attendons les fruits de la terre, nous vous conjurons, Seigneur, de nous les donner et de nous les conserver : exaucez-nous, bon Maître : *Ut fructus terræ dare et conservare digneris, te rogamus, audi nos.* » Voilà pour l'ordre matériel. « La haine, la colère et l'indépendance de la volonté pourraient nous être funestes. Délivrez-nous-en, Seigneur (2). La paix et l'unité pourraient s'altérer entre les peuples chrétiens ; daignez, Seigneur, nous garder ce trésor (3). Si les rois et les princes chrétiens venaient à ne plus s'entendre, que deviendrions-nous, Seigneur ? Ah ! veuillez conserver entre eux la concorde et l'union (4). » Voilà pour l'ordre social. Rien n'échappe aux sollicitudes de l'Église ; elle prie pour tous les intérêts, parce que tous dépendent de Dieu. Et ce n'est pas seulement en passant qu'elle prie, c'est tous les jours et sans repos. Ce n'est pas par quelques voix solitaires, c'est par toutes les âmes qu'elle anime du souffle de son amour. Ce n'est pas en s'appuyant sur des intercessions vulgaires, mais sur les justes et les élus qui sont les amis de Dieu, sur l'Esprit Saint qui supplie en elle avec des gémissements inénarrables, sur Jésus-Christ, son Époux et le grand Médiateur du monde. Enfin ce n'est pas sans résultat, Dieu ne sait rien lui refuser, à moins que sa propre colère, parvenue au comble, ne demande à verser sur les peuples coupables son calice qui déborde. Tant qu'il n'en est pas à ce point de courroux, il écoute l'Église avec bienveillance, et même jusque dans les moments où il fait éclater ses fureurs, il se laisse encore attendrir et plus d'une fois désarmer par

(1) *A fulgure et tempestate, libera nos, Domine.*

(2) *Ab ira et odio et omni mala voluntate, libera nos, Domine.*

(3) *Ut cuncto populo christiano pacem et unitatem largiri digneris, te rogamus, audi nos.*

(4) *Ut regibus et principibus christianis pacem et veram concordiam donare digneris, te rogamus, audi nos.*

ses larmes. Le rationaliste en plaisante. Mais qu'importe? On peut lui appliquer ce que l'admirable auteur de la *Cité de Dieu* disait en parlant de ceux qui, pendant la ruine de Rome par les Barbares, avaient trouvé leur salut dans les temples chrétiens où ils s'étaient réfugiés. « Que plusieurs aient été conservés, s'écriait saint Augustin, par la pitié des ennemis, qu'ils n'aient pas été chargés de chaînes par des vainqueurs cruels, c'est un bienfait dont ils sont redevables au Christ, et qui ne le voit pas est aveugle; qui le voyant ne l'avoue pas, est ingrat; qui dément celui qui le proclame n'est qu'un insensé (1). » De même, vous qui niez la puissance de la prière de l'Église, vous n'en trouvez pas moins en elle une égide éminemment tutélaire; vos dédains ne l'empêchent pas d'arrêter ou de suspendre bien des désastres; alors même qu'elle ne prévient pas complètement les coups de la Justice suprême, elle contribue à les adoucir, et vous ne pouvez ni le méconnaître, ni sourire de ceux qui le publient sans vous jeter, comme le dit le grand Évêque d'Hippone, dans un triple tort d'aveuglement, d'ingratitude et d'extravagance : *cæcus, ingratus, insanus*.

Au lieu de nous déshonorer par cette conduite, unissons tous nos prières personnelles à la voix de l'Église. Ce sera dans une certaine mesure lui communiquer une nouvelle force. Moins nous nous tiendrons à l'écart, plus le faisceau de nos supplications sera puissant et victorieux. Quand trois ou quatre personnes sont assemblées en son nom, Jésus-Christ est au milieu d'elles qui les écoute et les exauce; combien plus intimement sera-t-il au milieu de nous, si tous et sans aucune exception, rassemblés autour de son auguste Épouse, nous ne formons avec elle qu'un seul et vaste concert de soupirs et de gémissements! Il nous entendra d'une oreille infailliblement bienveillante, et notre prière sera cette clé mystérieuse de David qui ouvre et ferme l'abîme; elle ouvrira l'abîme des miséricordes de manière à ce que nul ne puisse le fermer,

(1) Hoc Christi nomini, hoc christiano tempori tribuendum quisquis non videt, cæcus; quisquis videt, nec laudat, ingratus; quisquis laudanti reluctatur, insanus est. — S. Aug., *De Civitat. Dei*, cap. vii.

tandis qu'au contraire elle fermera l'abîme des vengeances sans que désormais personne soit capable de l'ouvrir (1).

XI

Seconde conclusion : Prier. — Troisième conclusion : Se détacher du monde.

A l'aspect des incomparables désolations qui s'étaient abattues sur son époque, saint Grégoire le Grand s'écriait : « Ce que nous disons du renversement de Rome doit s'étendre à presque toutes les cités de l'empire ou plutôt du monde. Les unes ont été dévastées par les épidémies, d'autres dépeuplées par le glaive, d'autres décimées par la famine, plusieurs englouties dans des tremblements de terre. Ah ! partons de là pour mépriser le siècle présent qui semble sur le point de s'éteindre ; que notre amour pour le monde s'en aille avec ce monde lui-même, et suivons autant que possible l'exemple des justes dans cet anéantissement général (2). » Du même spectacle saint Eucher, l'illustre solitaire de Lérins, l'immortel archevêque de Lyon, le plus admirable panégyriste de la solitude, saint Eucher faisait sortir les mêmes leçons. C'est dans cette lettre à Valérien dont chaque mot exhale comme un parfum céleste. « Mais quoi, dit-il, je parle de ce monde romain comme s'il existait encore avec ses charmes d'autrefois ! Cette surface des choses, jadis si brillante de couleurs empruntées, s'est complètement flétrie, et l'on cherche vainement les traces de sa splendeur apparente. C'est à peine s'il lui en reste encore pour nous surprendre. Auparavant il essayait, sans pouvoir réussir, de nous séduire par un éclat qui ne manquait pas de toute solidité, et maintenant il n'a pas même assez de faux lustre pour nous corrompre. Il manquait

(1) *Clavem David...* Et aperiet, et non erit qui claudat ; et claudet, et non erit qui aperiat. — *Isai.*, xxii, 22. — *Apocal.*, iii, 7.

(2) *Hæc quæ de Romanæ urbis cōtritione dicimus, in cunctis facta mundi civitatibus scimus. Alia etenim loca clade desolata sunt, alia gladio consumpta, alia fame cruciata, alia terræ hiatibus absorpta. Despiciamus ergò ex toto animo hoc præsens seculum vel extinctum ; finiamus mundi desideria saltem cum mundi fine ; imitemur bonorum facta quæ possumus.* — S. Greg. Mag., lib. ii. — *Homil. in Ezech.*, vi, 24.

de biens solides, il n'en a pas même aujourd'hui de périssables, et si nous sommes trompés c'est que nous nous trompons nous-mêmes, le monde n'a plus assez de prestige pour le faire. Le voilà qui succombe sous le poids des années ; l'âge qu'il traverse est accablé de maux qui ressemblent aux infirmités de la vieillesse ; et nous voyons depuis longtemps peser sur son front blanchi, comme signes de décrépitude, les disettes, les épidémies, les dévastations, les guerres et les alarmes. Ce sont aux cieux des phénomènes étranges, sous nos pieds des tremblements de terre, et dans la marche des saisons des bouleversements jusqu'à ce jour inconnus, tristes symptômes d'un ordre de choses qui, au lieu de grandir, se précipite vers sa ruine (1). Et puisqu'il en est ainsi, pourquoi tardons-nous à nous en détacher ? Qu'attendons-nous pour le fuir ? Le dernier jour de notre existence et de notre société nous serre de près ; chaque heure qui s'écoule nous annonce que le moment de notre dissolution suprême va sonner, et que par l'effet combiné d'un double péril amenant une double catastrophe, nous allons être, nous et tout ce qui nous environne, engloutis dans une fin commune et dans une commune mort. La caducité du monde nous menace comme si nous n'avions pas assez de la nôtre pour nous épouvanter. Ah ! dans cet état où tout nous échappe, toutes les préoccupations de notre esprit doivent se concentrer sur les espérances éternelles (2). »

(1) *Ego hactenus... sermocinatus sum tanquam si jucundus blandimentis suis mundus vigeret. Quidquid est illarum rerum facies, adumbratis quondam nitoribus expolita, jam obsolevit, omnisque fucatus splendor intercidit, vix jam hoc habet mundus ut fallat. Perit imago illa rerum ad decipiendum usque decora. Prius nos seducere vero cogitabat fulgore, prope jam non valet et ipsa nos falsa ostentatione corrumpere. Solidis bonis carebat, ecce deficit etiam caducis... Nisi nosmetipsi decipimus, pene mundus decipere nos non potest...*

Postrema mundi ætas referta est malis tanquam morbis senectus. Visa sunt, videnturque jamdudum ista cano sæculo fames, pestilentia, vastitas, bella, terrores. Hi sunt in ultimis jam annis languores sui. Hinc sæpe illa cæli cernuntur signa, motusque terrarum, permutatæ temporum vices... quæ omnia adhuc procedentis prodigia non sunt temporis, sed jam deficientis. — S. Euch., *Epistol. Paræn. ad Valer. de Contemp. mund.*

(2) Quod cum jamdudum dictum sit, quid cunctamur, quid expectamus ? Urget nos dies ille, jam non noster tantum, sed et seculi. Omnis hora illud debitæ resolutione admonet tempus instare, cum ancipiti periculo finis alternus, et discrimen geminum unam omnibus mortem minatur. Incumbit mihi misero jam mundi mor-

Ainsi devons-nous raisonner, N. T.-C. F., en voyant tout ce que les ruines dont nous avons été témoins révèlent de fragilité dans les choses de la terre. Quelle est celle dont Dieu ne nous ait pas découvert le néant ? Seraient-ce les trônes ? Combien n'en est-il pas que les tempêtes politiques ont fait trembler sur leur base ou qu'elles ont déracinés ! Seraient-ce les faveurs de la gloire et de la renommée ? Que d'hommes qui marchaient sur les hauteurs du pouvoir ou de l'opinion ! La Providence a soufflé sur eux, ils sont rentrés dans la foule, et le monde roule comme auparavant. Est-ce la fortune ? A chaque instant l'oreille est attristée par le fracas de quelque grand colosse de richesse et d'opulence qui s'écroule. Est-ce la propriété ? Mais sur quoi compter avec elle, puisqu'elle vient, au moment où l'on y pense le moins, se moquer de nos sueurs et se jouer de nos espérances ? Est-ce enfin le commerce avec ses gains prodigieux ? Mais n'a-t-il pas ses caprices et ses inconstances, et ne rencontre-t-on pas tous les jours des malheureux dont les uns sont dans l'impossibilité de réussir et dont les autres, après d'étonnants succès, tombent du faite dans l'abîme ? Non, jamais Dieu n'a donné aux chrétiens des preuves plus éclatantes et plus multipliées de la mobilité de ce monde ; c'est bien le cas de répéter avec l'Apôtre qu'il n'y a là qu'une ombre, qu'un fantôme qui passe, et qu'au lieu de nous attacher à ces frivolités qui nous amusent et qui fuient, au lieu d'appuyer la main sur ces roseaux à demi rompus et que le plus léger souffle achève de briser, nous devons porter nos vœux, nos cœurs, nos aspirations plus haut, nous élever au-dessus de toutes les possessions éphémères et de cette région des orages et des vicissitudes où l'on ne peut rien bâtir de solide, rien avoir de durable, jeter enfin nos espérances comme une ancre immobile dans la pensée et la sainte ambition du ciel, cette terre ferme et consistante, cette immuable patrie où nous pouvons nous préparer d'impérissables trésors, et un édifice immortel de gloire, de paix et de félicité !

Heureux et sages serons-nous, N. T.-C. F., si nous savons tirer

talitas, tanquam mihi non sufficiat ad terrorem mea... Dirigenda est omnis animi intentio in spem futuri. — S. Eucher., Epist. ad Val.

cette conclusion de nos calamités ! C'est celle à laquelle attache le plus de prix le Dieu dont la colère a fait toutes nos épreuves. Il a voulu sans doute nous humilier, et nous devons avec terreur et respect nous courber sous sa main redoutable, la honte sur le front et l'aveu de notre néant sur les lèvres. Sans doute encore, il a voulu nous faire faire pénitence, et nous devons accepter les fléaux qui nous ont frappés comme une juste expiation de nos crimes. Mais il tient surtout à ce que ces grands coups de sa justice nous détachent de la terre. Le vice capital de notre siècle est la passion désordonnée de la fortune. La fortune ! c'est le rêve de tout ce qui tient une plume ; on ne fait plus des livres ou des articles de journal pour s'illustrer ni même pour corrompre ; on n'en fait que pour s'enrichir. La fortune ! c'est le rêve de l'ambition. Autrefois on aspirait aux honneurs pour les honneurs mêmes ; on ne les désire aujourd'hui que pour les traitements qu'ils rapportent. La fortune ! c'est le rêve de tout ce qui s'agite au sein de la société, dans une carrière ou dans un métier quelconque, et ce rêve est ardent, fiévreux, passionné autant qu'universel. Telle est sa violence qu'il absorbe toutes les pensées, domine toutes les affections, donne le branle à tous les mouvements, contient même le ressort et le nœud de presque tous les crimes, en un mot, emprisonne l'humanité dans le culte grossier des intérêts matériels et la détourne éternellement de ses destinées futures. La Providence, pour nous délivrer de cet enchantement funeste, a dévoilé solennellement à nos yeux le vide et l'inconstance des avantages que nous poursuivons avec tant de frénésie. Elle ne pouvait en détruire le prestige d'une manière plus accablante, disons mieux, plus instructive. Après les bouleversements inouïs dont nous avons été spectateurs ou victimes, à quoi peut-on se prendre, et sur quoi peut-on compter ? Ah ! nous ne pouvons bâtir ici que sur un terrain mouvant. D'un instant à l'autre, les orages peuvent de nouveau souffler et les torrents revenir ; Dieu qui en est le maître n'a qu'à leur lâcher les rênes, et tout sera renversé ! N'attachons pas notre cœur à ces trésors fragiles ! Possédons-les comme ne les possédant pas ! Usons-en comme n'en usant pas ; et n'oublions jamais, qu'enfants

des patriarches et des saints, nous devons comme eux traverser la vie sans y chercher d'autre abri qu'une tente !

Voilà surtout ce que nous vous recommandons, N. T.-C. F., à vous que le Seigneur a ménagés, quand il frappait le reste entier du pays. Quels étaient vos titres à cette exception de sa miséricorde ? Ne méritiez-vous pas d'être enveloppés dans les épreuves communes ? Qu'aviez-vous fait pour que les fléaux, si impitoyables ailleurs, vinsent expirer, sans les franchir, aux frontières de vos paroisses ? Rien, absolument rien, quelles que fussent vos vertus. Et cependant ce bonheur a été le vôtre. Tandis que loin de vous et près de vous, les champs et les vignes étaient dévastés par d'indéfinissables ennemis, les vôtres, respectés par ce mal mystérieux, étaient beaux et féconds. Le vin a ruisselé de vos pressoirs ; jamais vos celliers ne se sont réjouis d'une récolte plus fructueuse, et l'on peut dire, vous appliquant un mot de l'Écriture, que l'or et l'argent sont devenus parmi vous aussi communs que la pierre des chemins. Comme Israël, vous voilà pour ainsi dire engraisés de la substance de la terre. Ah ! n'allez pas maintenant, comme ce peuple ingrat, oublier le Maître généreux de qui vous tenez vos richesses ! Que la surabondance de ses bienfaits ne vous conduise pas à l'outrager ! N'employez pas les ressources qu'il vous a mises dans les mains à favoriser de brutales passions, ou à devenir l'idole d'une stupide et barbare avarice ! Femmes et filles chrétiennes, n'en abusez pas pour sortir de la simplicité de vos mères, et vous jeter dans des habitudes de luxe et de parures mondaines ! Qui que vous soyez, N. T.-C. F., faites-en tous un saint usage pour soulager les pauvres, pour fonder des écoles catholiques, pour restaurer ou reconstruire vos églises, en un mot, pour témoigner votre reconnaissance au Dieu qui vous a comblés de tant de faveurs ; autrement sa bonté se changerait tôt ou tard en fureur ; son arc se banderait contre vous comme il l'a fait contre tant d'autres, et ses flèches s'enivreraient de votre sang, tandis que vos chairs seraient dévorées par son glaive inexorable (1).

Et vous, âmes justes mais souffrantes, vous qui sentez le contre-

(1) *Inebriabo sagittas meas sanguine et gladius meus devorabit carnes.* — Deut., xxxii.

coup des épreuves générales sans les avoir provoquées, vous qui buvez au calice de la douleur le fiel des iniquités d'autrui, ah ! sachez comprendre et mesurer le prix de votre infortune ! Tout ce qui vous a désolés part de Celui sans lequel il ne tombe pas un cheveu de notre tête (1), et s'il vous a froissés, dépouillés, accablés, c'est qu'il vous a jugés dignes de passer par ce formidable creuset. La gloire suprême pour le chrétien n'est pas d'être riche, mais d'être pauvre (2) ; ce n'est pas de jouir, mais de subir des privations ; ce n'est pas de briller dans le monde par le faste de la vie, mais d'être caché dans le néant par l'obscurité de la misère. Voilà sa vraie grandeur ; voilà aussi la source de ses plus hautes espérances ! Tressaillez donc d'une sainte joie, puisque telle est votre destinée ! Levez les yeux vers le Ciel avec confiance, puisque la gêne et les amertumes de votre état vous autorisent à le considérer comme votre royaume (3) ! Pleurez avec délices, gémissiez avec amour sous le poids des maux qui vous oppressent ! Ajoutez à la faim et à la soif que votre corps endure, cette faim et cette soif de la justice que le Sauveur vous recommande (4), et vous pourrez être sûrs qu'un jour, vos larmes seront séchées, vos soupirs éteints, vos cœurs rassasiés dans les pures et divines jouissances de l'éternelle vie !

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre Évêché, le vingt-septième jour de Janvier mil huit cent cinquante-sept, jour où nous célébrons la fête de saint Jean Chrysostôme, l'illustre Patriarche de Constantinople, le prince de l'éloquence chrétienne, l'un des plus brillants Docteurs de l'Église, Apôtre généreux, mort en exil pour avoir su maintenir intactes la sévérité de la morale évangélique et la divine indépendance de la prédication.

(1) Matth., x, 30. — Luc., xxi, 18.

(2) Christianus homo non debet abundare, sed pauperem se debet cognoscere. — S. Aug., *Enarr. in Psalm.*, cxxii, n° 11.

(3) Beati pauperes spiritu quoniam ipsorum est regnum cœlorum. — Matth., v, 3.

(4) Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. — *Id.*, *ibid.*, 6.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÈME DE L'AN DE GRACE 1860

sur

LES GRANDEURS ET LES ABUS DE L'INDUSTRIE CONTEMPORAINE

Parmi les progrès que nous nous vantons d'avoir accomplis, Nos Très-Chers Frères, il en est beaucoup qui peuvent être contestés. Quand on dirait qu'en fait de doctrines, de bon sens, de vertus, de caractère, d'art et de littérature, au lieu de dépasser nos pères, nous avons reculé bien au delà de leur gloire, on n'aurait ni le tort de méconnaître notre mérite, ni celui de calomnier notre siècle; sous ces divers aspects qui constituent les grands côtés de la civilisation, le présent est manifestement au-dessous du passé. Mais nous l'emportons sur nos aïeux par l'incontestable éclat d'un progrès secondaire : c'est celui de l'industrie. Nous avons inventé des machines qui sembleraient à leurs yeux l'apparition d'une chimère; nous avons trouvé le secret de produire du fer, de l'acier et des tissus avec une rapidité qui les frapperait de stupeur; nous avons entassé dans nos usines et nos manufactures des agglomérations d'ouvriers dont le bourdonnement plus solennel que celui des grandes eaux leur causerait une sorte d'épouvante. C'est tout un monde nouveau créé dans le vieux monde; c'est un surcroît incalculable d'activité et de vie introduit dans les veines de l'humanité; c'est une puissance redoutable ajoutée aux autres puissances sous lesquelles était déjà courbé l'univers, et nul ne peut dire jusqu'où doivent aller les prodiges, les conquêtes et les influences « de ce géant de la force

matérielle, » ainsi que le nomme justement un illustre orateur de notre époque (1).

Notre diocèse, Nos Très-Chers Frères, ne tient pas la moindre place dans ce mouvement général ; Dieu semble au contraire avoir préparé dans son sein tout ce qu'il faut pour que l'industrie prenne parmi nous un vaste développement. Dans les flancs de nos montagnes il a déposé le germe d'innombrables métaux et des couches pour ainsi dire inépuisables de charbons fossiles. Dans nos plaines opulentes et jusque sur les pentes ou dans les gorges de nos Cévennes, il vous permet de récolter la garance et la soie. Sur une foule de points, ce sont des galeries d'extraction, des forges, des filatures, des ateliers, des fabriques, et l'on peut dire que le travail, dont ces divers théâtres sont à la fois le foyer et les témoins, occupe une immense part de notre grande famille spirituelle et lui fournit, chaque jour, le pain dont elle doit se nourrir.

Au titre même de son importance, il nous est impossible de garder sur cet objet un silence éternel, et nous devons, Nos Très-Chers Frères, pour répondre à notre conscience comme à vos besoins, vous apprendre à sanctifier cette industrie dont les labeurs absorbent presque en entier l'activité de tant de bras et les heures de tant de vies !

Et parce que l'industrie contemporaine se présente à nous avec des grandeurs et des abus, nous vous entretiendrons des uns et des autres avec une égale franchise. Nous vous parlerons de ses grandeurs, afin de montrer que nous savons être juste et que nous sommes heureux d'applaudir aux progrès de la société moderne. Mais nous vous parlerons aussi des abus, afin de remplir notre apostolat d'évêque et d'empêcher qu'une grande puissance ne devienne parmi nous une grande calamité.

I

Avant que l'homme fût mis en possession de l'univers, Nos Très-Chers Frères, Dieu, dans une légitime sollicitude pour sa propre

(1) R. P. Félix — *Conférences* — année 1856 — 5^{me} conf. 247.

gloire, avait fait de la création comme un vaste livre où son nom se trouvait écrit en sublimes caractères (1). Les anges, témoins de son travail, avaient tressailli d'admiration en le voyant dérouler dans l'espace ces pages magnifiques (2). Ils chantèrent à sa louange un hymne qui s'en alla retentir jusque dans les profondeurs du néant, et les mondes nouvellement formés, s'en constituant les échos, se mirent, à leur tour, à célébrer leur auteur. Les cieux en racontèrent la puissance (3), dans un langage qui n'a jamais connu de sommeil (4); les voix de la terre s'unirent à celles du firmament. D'une extrémité de l'œuvre divine jusqu'à l'autre ce ne fut qu'un immense concert, et parce que les lettres de ce grand poème n'étaient pas moins transparentes qu'elles n'étaient harmonieuses, à travers leurs formes visibles on entrevit l'invisible beauté de l'artisan suprême, dont elles étaient le miroir en même temps qu'elles en étaient l'ouvrage (5).

Et toutefois dans ce vaste livre de la nature des sceaux nombreux étaient encore fermés; les siècles antérieurs n'avaient pas su les rompre, et le plus insigne honneur de l'industrie contemporaine devait être de les briser. Dieu se trouve au fond de chacune de ses découvertes. Qu'elle creuse dans les entrailles de la terre; qu'elle en arrache des trésors jusqu'à ce jour inconnus; qu'elle dégage l'or, l'argent, le plomb, le fer et tous les autres métaux des enveloppes sous lesquelles ils semblaient à jamais abrités contre nos regards, par toutes ces opérations elle nous révélera la fécondité de la puissance créatrice. Déjà sans doute nous savions par la Sagesse éternelle qu'en faisant le monde, elle s'est jouée pour ainsi dire à prodiguer les merveilles, et qu'elle en a semé comme à flots non-seulement aux surfaces que notre œil atteint, mais même dans les abîmes qu'il ne

(1) Apoc. vi, 14.

(2) Cum me laudarent simul astra matutina et jubilarent omnes filii Dei. Job. — xxxviii, 7.

(3) Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. — Psalm. xviii, 1.

(4) Concertum cœli quis dormire faciet? — Job. xxxviii, 37.

(5) Invisibilia... ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta concipiuntur. — Rom. 1, 20.

peut sonder. Aujourd'hui les vastes laboratoires de l'industrie nous le prouvent avec une nouvelle évidence. Ce rocher vous paraît d'une aridité sans espoir; cette poussière que vous soulevez semble tout au plus destinée à recevoir l'empreinte des reptiles qui s'y agitent au soleil; sur les flancs de la montagne, cette terre rougeâtre n'a de vertu, dirait-on, que pour alimenter l'herbe chétive dont se nourrissent les troupeaux. Détrompez-vous; ces divers éléments, jetés bientôt dans de formidables creusets, vont y subir une transformation qui tiendra du prodige; je ne sais quelle flamme intelligente en fera sortir les flots d'un métal en fusion, et vous verrez que sous l'écorce de ces pierres et de ces atomes qui semblaient stériles, l'Architecte divin avait caché des richesses mystérieuses et pour ainsi dire les germes de tout un monde. L'homme qui les découvre ne prétend peut-être que travailler à sa fortune; qu'il y pense ou qu'il n'y pense pas, il ajoute un rayon de plus à la gloire de l'Ouvrier suprême, et l'œuvre qu'il enfante, au lieu d'être simplement un trésor, devient une révélation.

A côté des richesses dont il surprend le secret, se placent des forces immenses qu'il utilise. Entendez-vous ces sournaises qui grondent sous l'action d'un souffle orageux qui les attise; on dirait les mugissements entrecoupés d'un volcan. Remarquez-vous les fardeaux effroyables que soulève cette vapeur qui s'échappe par explosions intermittentes du cachot qui la retient captive? Elle est plus transparente que ces transparentes évaporations de rosée qui s'élèvent à l'aube du jour, et en même temps elle est plus terrible que la vague des mers irritée par l'ouragan. Voilà l'industrie; d'une atmosphère paisible elle sait tirer la tempête; et par elle, une funée légère devient à la fois le plus puissant et le plus redoutable des moteurs. Oui, voilà l'industrie! Mais ajoutez: voilà Dieu! Qui donc a donné à l'air la faculté de se condenser, de s'animer au souffle qui le presse et de centupler l'énergie du foyer sur lequel il se précipite? Qui donc a fait présent à la vapeur de cette élasticité si fière qui lui permet de se jouer de toutes les pesanteurs, comme de toutes les résistances? Est-ce nous ou le Créateur de l'univers et de toutes les forces qu'il contient à l'état de repos ou d'action? Que l'applica-

tion plus ou moins glorieuse nous appartient, à la bonne heure ; mais ces grands leviers, ces gigantesques ressorts pris en eux-mêmes ne sont-ils pas l'œuvre de cette main qui fit jaillir l'être du néant et se servit de ce qui n'est pas, pour faire ce qui est ? Lois et mobiles, tout émane de cet Ordonnateur souverain, et nous n'avons de puissance que par l'intelligent emploi des rouages qu'il a mis en jeu dans le vaste mécanisme du monde.

Après les éléments qu'elle découvre et les forces qu'elle utilise, que remarquons-nous encore dans l'industrie contemporaine ? Ce sont les modèles dont elle s'inspire. Vous surtout qui tissez avec tant d'art et la laine et la soie, vous avez besoin de semer sur les étoffes, destinées à sortir de vos fabriques pour affronter les hasards du commerce, des ornements dont le charme fascine les regards et détermine des succès. Pour leur donner ce prestige, vos dessinateurs consacrent leurs journées et souvent leurs veilles à créer d'élégantes fantaisies, et leur imagination n'a d'autre tâche et ne poursuit d'autre but que d'inventer des pièges brillants où viennent se prendre les caprices du goût public. Chose étrange toutefois ! En ne songeant qu'à la mode pour la séduire, ils honorent Dieu sans y penser, parce qu'ils en imitent les merveilles. Admirez ces vastes tentures qui bientôt décoreront la demeure des rois. On voit s'y dérouler des forêts profondes ; le cerf et le sanglier les traversent, poursuivis par les chasseurs, et dans le lointain d'un horizon que les bois laissent à découvert, se déploient des lacs où se réfléchit l'ombre de hautes montagnes qui les dominent. Considérez encore ces tapis somptueux que vous foulez dans le séjour de l'opulence ; ce sont des rameaux de chêne ou de laurier qui les encadrent ; et sous vos pas, vous croyez à chaque instant heurter et flétrir des bouquets de fleurs fraîchement encore détachées de leurs tiges. Ainsi les œuvres de Dieu malgré vous planent sur vos pensées ; vos propres œuvres ne sont que le miroir des siennes. Tout ce que vous faites de plus brillant n'est qu'une copie de la nature, et de vos tissus, des roses, des arbres, des lions ou des glaciers dont ils portent l'image, il nous semble entendre partir, comme de la création même, ce cri des trois enfants de Babylone : « Ouvrages du Sei-

gneur, bénissez Celui qui vous a faits ; louez et glorifiez sa puissance jusque par delà les siècles ! (1) »

Enfin, l'industrie qui honore Dieu par ses découvertes, puisque c'est Dieu qui en a créé l'objet ; par les forces qu'elle emploie, puisque c'est encore Dieu qui en est l'auteur et le foyer ; par les modèles qu'elle copie, puisque c'est Dieu qui les a déposés dans la nature, l'industrie rend hommage à Dieu par les limites mêmes auxquelles elle est contrainte de s'arrêter. Jésus-Christ a dit dans l'Évangile : « Considérez les lys des champs ; pour croître et se former, ils ne travaillent pas ; ils ne filent pas davantage. Et cependant, je vous assure que dans toute sa gloire, Salomon n'a jamais eu de vêtement aussi beau que leur parure (2) ! » Ces paroles seront éternellement vraies. Si haut que monte l'industrie, dans celles de ses œuvres qui touchent au domaine de l'art, un abîme infini la séparera toujours des splendeurs de la nature. Dieu n'admet pas de rival. Sans doute, intelligents ouvriers de nos fabriques, vous faites passer dans vos tissus presque tous les mérites de la peinture ; en regardant vos étoffes on croirait plus d'une fois contempler les pages d'un grand maître. Mais, comme les peintres aussi, ne devez-vous pas vous reconnaître vaincus par la création ? Ce vulgaire instrument que vous faites voguer pour ainsi dire sur un métier plus vulgaire encore, est dans vos mains comme une palette mystérieuse ; le fil brillant qu'il déroule, communique un éclat radieux aux figures qu'il compose. Mais ne devons-nous pas vous demander, avec saint Jérôme et saint Jean Chrysostôme, « si cette beauté peut se comparer à celle des fleurs ? Quelle pourpre égale celle de la rose ? Quelle blancheur est plus éblouissante que celle du lys ? Le regard, aussi bien que la parole, ne prononce-t-il pas qu'aucune nuance n'est aussi douce et aussi moelleuse que celle de la violette ? Autant le mensonge diffère de la vérité, autant il

(1) *Benedicite omnia opera Domini Domino ; laudate et superexaltate eum in secula !* — Daniel, III, 57.

(2) *Considerate lilia agri quomodo crescunt ; non laborant, neque nent ; dico autem vobis quoniam nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.* — Matth. VI, 28, 29.

existe de distance entre le plus riche de vos produits et la plus humble corolle de nos jardins, et cet obscur bouton que vous écrasez au pied de la plante qui le portait, si vous lui permettiez de s'épanouir, éclipserait le luxe de tous les Salomons, même au milieu des gloires du plus somptueux des siècles (1). » Dans un ordre de faits moins élevés, mais toutefois grands encore, notre infériorité n'est-elle pas constatée avec le même éclat ? Au sein de vos usines, vous coulez ce bronze formidable qui doit faire gronder la foudre sur les champs de bataille ; mais ce tonnerre est-il solennel à l'égal de celui que Dieu fait retentir dans la nue ? Quand vos énormes cylindres font leurs évolutions, quand vos lourds marteaux tombent et retombent sur le fer rougi qu'ils font voler en étincelles, ils ébranlent autour d'eux le sol épouvanté ; mais que sont-ils, comparés à ce regard de Dieu qui fait trembler le monde sur son axe déconcerté ? Parlez-nous de vos machines qui percent les montagnes aux entrailles de granit ; vous pouvez en être glorieux ; mais Dieu n'est-il pas plus grand lorsque, par les soulèvements et les convulsions de la nature, il fait disparaître ou germer pour ainsi dire le corps même des montagnes au sein des océans ? Oui, vos œuvres, quand on les mesure à la taille que Dieu vous a donnée, paraissent étonnantes ; on a peine à concevoir que tant de merveilles puissent sortir d'un atome. Mais quand on les met en parallèle avec celles de l'Ouvrier suprême, elles méritent tout au plus d'être appelées un jeu d'enfants, et pendant que par un sublime effort vous ne faites briller votre génie et votre nom que sur ces pyramides qui fument ou ces wagons qui roulent, lui fait pousser ce cri d'extase par le Roi-prophète : « O Seigneur ! que

(1) *Revera enim quod sericum, quæ regum purpura, quæ pictura textricum, potest floribus comparari ? Quid ita rubet ut rosa ? Quid ita candet ut lilium ? Violæ vero purpuram nullo superari murice oculorum magis quam sermonis judicium est. — S. Hier. Comment. in Evang. Matth., lib. I, cap. VI.*

Quantum... veritatis ad mendacium, tantum vestimentorum et florum differentia est. Si ergo Salomon a floribus superatus est, qui omnibus regibus fuit præclarior, quando tu vestimentis poteris vincere florum decorem ? Est autem Salomon superatus a florum decore, non semel tantum neque bis, sed per totum tempus sui regni : et hoc est quod dicit, *In omni gloriâ sui* ; quia nec in uno die ita decoratus est ut flores. — S. Chrysost. Hom. xxiii, in Matth.

voire nom est admirable par toute la terre ! Votre magnificence est plus éclatante que la splendeur même des cieux (1) ! »

II

A Dieu ne plaise ! toutefois, qu'en rappelant l'impuissance de l'homme au sein même des grandeurs de l'industrie, nous nous permettions d'oublier la majestueuse puissance qu'il y déploie. Il semble que l'Esprit-Saint lui-même ait voulu la décrire par avance, sous les formes les plus solennelles. Dans le livre de Job, Dieu parle à ce juste qu'il interroge, d'un monstre mystérieux et dont il paraît lui-même étonné, quoique ce soit son ouvrage. C'est pour ainsi parler l'exacte description de cette reine des machines, l'honneur et l'agent principal de l'industrie contemporaine. « Son corps, dit le Seigneur, est formé en quelque sorte de boucliers qui se recouvrent comme des écailles serrées ; l'un presse l'autre si étroitement que le souffle le plus subtil ne pourrait se glisser à travers ce réseau, et telle est l'énergie qui les unit que nulle force ne serait capable de les séparer. Les intermittences de sa respiration ressemblent au pétilllement de la flamme, et ses yeux ont la rougeur des feux du matin. De sa gueule béante on croirait voir sortir des torches enflammées ; ses naseaux brûlants jettent des flots de fumée comme celle de l'eau qui bout sur un brasier.... Une force immense est attachée à son poitrail, et devant la face de ce géant, marchent le vide et l'épouvante. Son cœur est dur au moins autant que la pierre, et vous ne le trouverez pas plus sensible que l'enclume battue par d'infatigables marteaux. Dès qu'il prend son essor, les anges eux-mêmes seraient épouvantés et se hâteraient de fuir. Ni le glaive, ni la lance, ni un mur de cuirasse ne pourrait l'arrêter. Le fer devant lui ne sera que de la paille et l'airain ne lui résistera pas plus que du bois en pourriture. S'il s'avance dans la mer, il en fera bouillonner les ondes comme le fait le liquide dans une chaudière ardente, et il se jouera de l'abîme qui rayonnera sous son passage

(1) Domine, Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universâ terrâ ! Quoniam elevata est magnificentia tua super cœlos. — Psalm. viii, 1, 2.

comme on se jouerait d'un vieillard en décrépitude. Nulle puissance sur la terre ne peut être comparée à la sienne; rien ne saurait l'épouvanter; il affronte au contraire tout ce qu'il peut y avoir de plus extraordinaire; il domine véritablement en roi sur tous les enfants de l'orgueil (1). »

Ces derniers traits, N. T.-C. P., sont d'une vérité profonde; et cette machine formidable dont vous venez de voir la peinture, est bien le symbole le plus frappant de la puissance et de la royauté de l'homme sur les éléments domptés. Par elle il a vaincu l'eau et le feu, puisqu'il en a fait l'âme et le mobile de ce coursier d'airain qu'il conduit avec autant d'empire et de facilité qu'un habile écuyer peut en avoir à mener le cheval le plus docile. Par elle il a vaincu l'air, puisque porté sur le dos de ce monstre irrésistible, il peut marcher à l'encontre des plus violentes tempêtes sans que la rapidité de son essor en soit sensiblement ralentie. Par elle il a vaincu l'espace, puisque, par la prodigieuse agilité de son vol, elle fait pour lui disparaître les distances, et que, dans le temps fugitif d'un éclair, elle l'emporte du centre d'un empire à ses plus lointaines extrémités. Par elle, il a vaincu la terre, puisque ni fleuves ni montagnes ne savent plus opposer de barrières sérieuses à sa course triomphante. Par elle, il a vaincu la pesanteur, et dussiez-vous attacher à sa suite et des fardeaux gigantesques, et les peuples de toute une province, elle fendra l'air plus prompte que la flèche, et par l'éclat des hennissements qui vous apprendront son arrivée, elle prouvera

(1) *Corpus illius quasi scuta fusilia, compactum quasi squamis se prementibus. Una uni conjungitur, et ne spiraculum quidem procedit per eas.*

Una alteri adhærebit, et tenentes se nequaquam separabuntur.

Sternutatio ejus splendor ignis, et oculi ejus ut palpebræ diluculi.

De ore ejus lampades procedunt, sicut tædæ ignis accensæ.

De naribus ejus procedit fumus, sicut ollæ succensæ atque ferventis...

In collo ejus morabitur fortitudo, et faciem ejus præcedit egestas...

Cor ejus indurabitur tanquam lapis, et stringetur quasi malleatoris incus.

Cum sublatus fuerit, timebunt angeli, et territi purgabuntur.

Cum apprehenderit eum gladius, subsistere non poterit neque hasta, neque thorax.

Reputabit enim quasi paleas ferrum, et quasi lignum putridum æs...

Fervescere faciet quasi ollam profundum mare, et ponet quasi eum unguenta bulliant.

Post eum lucebit semita, æstimaabit abyssum quasi senescentem.

Non est super terram potestas quæ comparetur ei, qui factus est ut nullum timeret.

Quæne sublime videt, ipse est rex super universos filios superbæ. — Job. xli, 6-25.

qu'elle se joue avec le poids et les charges immenses qu'elle entraîne. Ainsi se réalise cette magnifique parole que Dieu fit entendre à l'homme, à l'origine des temps : « Allez, remplissez la terre ; devenez-en les maîtres, et dominez sur les poissons des mers, sur les oiseaux des cieux et sur tous les animaux qui s'agitent sur la terre (1). » Grâce à cette merveille de l'industrie, la terre lui obéit en esclave et il la parcourt en dominateur ; les monstres des mers le regardent étonnés quand il passe à travers les orages ; l'aigle des cieux se reconnaît impuissant à le suivre, malgré la vigueur de son aile ; l'éléphant même et le lion sont contraints de s'humilier devant sa force, et le voilà proclamé roi de la création, par la sublimité de ses conquêtes, comme il le fut au commencement par la voix de Dieu même.

III

Sa royauté par l'industrie n'est pas seulement l'assujettissement de la matière, c'en est aussi la transformation. David parlant des faux dieux du paganisme et des simulacres qui en représentaient les traits chimériques, disait avec ironie : « Ils ont une bouche et ne parlent pas ; ils ont des yeux et ne voient pas ; ils ont des mains et ne palpent pas ; des pieds et ils ne marchent pas (2). » On pourrait dire le contraire des industries modernes. Pénétrez dans cet atelier où le bruit du travail retentit dès avant l'aurore ! Une vaste complication d'appareils s'agite sous le mouvement fécond et mesuré d'une roue qui met tout en branle, par l'action d'un habile engrenage. Ces divers mécanismes n'ont pas d'yeux, et ils semblent voir ; ils accomplissent la tâche qu'on leur a confiée avec autant de délicatesse et de précision que s'ils avaient un regard pour diriger leurs opérations. Ils n'ont pas de bouche, et pourtant ils ont le secret de parler ; qu'un fil léger se brise, qu'un grain de pous-

(1) Replete terram, et subjicite eam, et dominamini piscibus maris, et volatilibus cœli, et universis animantibus quæ moventur super terram. — Gen. 1, 28.

(2) Os habent, et non loquentur ; oculos habent, et non videbunt.

Manus habent, et non palpabunt ; pedes habent, et non ambulabunt. — Psalm. cxiii, 14, 15, 16.

sière pénètre dans une des pièces dont ils se composent, ils donneront ou par une immobilité muette ou par un murmure irrégulier le signal de l'accident à l'ouvrier qui les surveille. Ils n'ont pas de mains, et cependant ils font des objets dont la parfaite correction et l'exquise élégance désespéreraient presque l'adresse pourtant si merveilleuse des doigts de l'homme. Enfin, ils n'ont pas de pieds, et vous les voyez néanmoins aller, revenir, se balancer, avec la même discipline et la même régularité que des bataillons mettent à marquer le pas à la voix de celui qui commande. On dirait qu'une âme unique circule dans tous ces ressorts. L'homme qui les a faits ne leur a pas seulement imprimé le sceau de son génie ; il semble qu'il leur ait communiqué son intelligence même.

IV

Ainsi les éléments assujettis et la matière spiritualisée, voilà deux côtés par où l'industrie agrandit l'homme. Elle ne l'honore pas moins par le génie de calcul et de spéculation qu'elle l'appelle à faire éclater. Le voyez-vous à la tête de ces chantiers immenses ! Tout un peuple de travailleurs est placé sous ses lois, et son œil qui les suit dans le détail de leurs mouvements sait exactement se dire, jour par jour, ce qu'ils produisent ou ne produisent pas. Le matériel dont il a la garde n'est pas moins compliqué que le personnel ou plutôt mille fois davantage, et dans ce tourbillon pas un atome ne doit échapper à sa surveillance, et quand ouvriers et machines ont accompli leurs fonctions, quand ils ont entassé les fruits de leurs communs labours, dans de colossales proportions, au sein des entrepôts destinés à les recevoir, il s'agit pour lui d'ouvrir des voies par où ces richesses, au lieu de sommeiller, circulent dans le monde et fassent refluer au foyer d'où elles seront parties les ressources qu'il en attend pour servir d'aliment et de récompense à sa fécondité. L'oreille tendue aux mille bruits qui passent, il s'applique à saisir tous les vents favorables. Malheur à lui s'il manquait l'à-propos de certaines occasions ; sa ruine serait inévitable ! Mais au contraire, entrant à l'heure propice dans les divers courants que

les événements déterminent et que sa pénétration lui signale, il marche à grandes voiles à la fortune. Le cercle de ses affaires embrasse pour ainsi dire le monde; ses navires sillonnent toutes les mers; il n'est pas un rivage sur lequel il n'ait placé des dépôts et des comptoirs; il échange des transactions avec toutes les civilisations et dans toutes les langues. Et chose admirable! dans ce vaste réseau d'intérêts et d'opérations à surveiller, rien ne se perd pour lui dans l'oubli ni dans la confusion; il se rend compte de tous les fils qui viennent aboutir dans ses mains, et il les remue tous avec la même présence d'esprit que s'il n'en avait qu'un seul à manier. Certes, c'est bien le cas de crier avec l'Écriture à ceux qui font de pareils prodiges : « En vérité vous êtes des dieux ! Des dieux parce que votre industrie a trouvé la puissance de féconder le néant ; des dieux parce que par elle vous avez soumis les éléments et spiritualisé la matière; des dieux enfin, parce qu'elle vous appelle à présenter ici-bas une grande image de cette Providence dont la sagesse gouverne avec autant d'attention que d'amour tous les êtres créés, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope de la vallée, depuis les astres qui roulent dans les cieux jusqu'au grain de poussière emporté par les vents (1). »

V

Comme l'industrie constitue une grandeur réelle pour l'homme, elle peut être aussi, considérée sous ses beaux aspects, une gloire pour un peuple. C'est déjà, nous devons le dire, un imposant spectacle que celui de l'essor prodigieux qu'elle imprime au travail. Vous passez aujourd'hui dans une gorge sauvage; à vos pieds coule un torrent obscur et solitaire; sur les monts désolés qui bordent votre route vous n'apercevez que quelques pâtres qui sifflent pour rappeler auprès d'eux leur troupeau dont l'ardeur aventureuse s'engage trop avant dans les taillis. Quelques années s'écoulent et tout un peuple est venu camper dans ce vallon désert; d'immenses établissements de tissage ou de métallurgie s'y sont formés. Jour et

(1) Ego dixi : Dii estis. — Psalm. LXXXI, 6.

nuit ce sont des fourneaux qui mugissent, des wagons qui se croisent, des ouvriers qui s'agitent, des nuages permanents de fumée ou de poussière qui voilent le soleil. Une ruche qui bourdonne a moins d'activité que ce centre industriel, et quand ces foyers de mouvement et de production se multiplient dans un empire, quand à chaque pas vous rencontrez quelque-une de ces grandes arènes où des milliers d'hommes luttent d'ardeur à qui dépensera ses forces et sa vie avec une prodigalité plus généreuse, on ne peut se défendre d'une admiration mêlée d'estime pour la nation qui présente un tel tableau. Il est honorable pour elle de pratiquer ainsi la loi providentielle du travail. De ce vaste et rude labour qui semble être une bénédiction, elle voit sortir une opulence proportionnée à ce labour lui-même, et suivant un beau mot de l'Écriture, elle a des marchands que d'autres appelleraient volontiers des princes (1). Une foule de royaumes conspirent à l'enrichir en devenant ses tributaires. Si le génie des arts égale en elle celui des affaires, elle enfantera des merveilles. Il n'est pas jusqu'aux objets qui serviront de base à son commerce sur lesquels elle n'imprime une beauté qui les relève et les immortalise. Elle n'en fera pas seulement des articles qui se vendent; elle en fera des œuvres qu'on estime, et quand elle ne sera plus, quand, à l'exemple de Carthage ou de Tyr, elle aura péri submergée par les sables de la solitude ou les vagues de la mer, il est possible qu'elle étonne encore les âges futurs non-seulement par le souvenir de son commerce, mais par les débris de son industrie échappés au naufrage de son existence politique et sociale. C'est ainsi qu'après avoir admiré l'ancienne Égypte dans les ruines de Thèbes et de Latopolis, vous ne l'admirez presque pas moins dans l'élégant tissu des bandelettes qui enveloppent ses momies tant de fois séculaires.

VI

Voilà comment, Nos Très-Chers Frères, l'industrie peut lourner à la gloire de Dieu, à la gloire de l'homme et à celle des peuples.

(1) Ezech. xxvi, 25. Apocal. xviii, 23.

Il n'est pas douteux qu'elle ne porte en elle-même un principe de grandeur. Par là s'expliquent trois genres d'honneur que l'Esprit-Saint lui-même a bien voulu lui décerner. Au livre de la Genèse, après avoir signalé l'origine de l'agriculture et de la vie pastorale, il nous apprend aussi quels furent les fondateurs de l'industrie. Elle se partage naturellement en deux branches : les professions utiles, et les travaux simplement agréables. Les premières furent inaugurées par Tubalcaïn qui inventa l'art de créer le fer et l'airain et sut les faire servir à toute espèce d'ouvrages. Les seconds ont eu pour père Jubal, autre fils de Lamech ; c'est lui qui introduisit dans le monde les instruments de musique (1). Voilà l'antiquité de l'industrie authentiquement déterminée ; elle remonte aux premiers âges de l'univers, et c'est Dieu même qui s'est chargé d'écrire ses titres de noblesse.

Il a fait plus. Au livre de l'Exode, on lit ces glorieuses paroles : « Voici, c'est le Seigneur qui s'adresse à Moïse, voici que j'ai appelé par son nom Béséléel, fils d'Uri, de la tribu de Juda, et je l'ai rempli de l'Esprit de Dieu ; je lui ai donné en même temps la sagesse, l'intelligence et des aptitudes variées, afin qu'il puisse inventer et exécuter tous les ouvrages auxquels peuvent se prêter l'or, l'argent, le marbre, les diamants, et tous les bois capables d'être travaillés. Je lui ai donné pour auxiliaire Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan. Et dans le cœur de tous les hommes intelligents j'ai mis assez de lumière et d'adresse pour qu'ils puissent les secourir (2). » Quelques pages plus loin, Moïse nous montre Béséléel se mettant à l'œuvre avec les instruments que Dieu a préparés pour le servir, et là nous ne le voyons plus seulement s'appliquer à cette

(1) Et nomen fratris ejus Jubal ; ipse fuit pater canentium citharâ et organo.

Sella quoque genuit Tubalcaïn, qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri. — Gen. iv 21, 22.

(2) Locutusque est Dominus ad Moysen dicens : Ecce vocavi ex nomine Beseleel filium Uri filii Hur de tribu Juda : et implevi eum Spiritu Dei, sapientia, et intelligentia et scientia in omni opere, ad excogitandum quidquid fabrefieri potest ex auro, et argento, et ære, marmore, et gemmis et diversitate lignorum. Dedi que ei socium Ooliab filium Achisamech de tribu Dan. Et in corde omnis eruditi posui sapientiam. — Exod. xxxi, 6.

part de l'industrie qui touche le bois et les métaux ; il s'occupe encore de la teinture et de la fabrication des tissus ; Moïse désigne en particulier des étoffes d'hyacinthe et de pourpre deux fois trempées et composées de laine ou de soie, afin qu'il soit bien entendu qu'il s'agit ici de l'industrie sous toutes ses formes et dans toutes ses applications (1). Et par là quel honneur Dieu ne daigne-t-il pas lui faire ? Dans la Genèse il a révélé le commencement de son histoire ; dans l'Exode il monte plus haut ; il dévoile la source du génie qui l'a créée et qui l'inspire encore. Et ce feu sacré n'est pas de la terre ; ce n'est ni de l'intelligence humaine, ni de l'expérience des âges qu'en a jailli l'étincelle. C'est de Dieu même qu'elle est partie ; elle est comme une émanation de sa science infinie. Et ce qu'il y a de remarquable ; c'est que ce rayon porte en soi-même une foule de rayons divers, comme ceux du soleil cachent sous une couleur unique des nuances variées. Il y a en lui de la sagesse et de la réflexion : *sapientia*, faculté qui ordonne ; il y a de la sagacité qui devine et découvre *intelligentia* ; il y a la science qui analyse, compare et conclut : *scientia*, et tout ce faisceau lumineux se résume dans ce mot sublime qui le définit : l'Esprit de Dieu, *Spiritu Dei*.

Enfin, quel est le troisième honneur que l'Esprit-Saint a fait à l'industrie ? C'est une sorte d'inventaire qu'il a dressé des chefs-d'œuvre produits par elle dans l'ancien monde. Lisez cet admirable chapitre d'Ézéchiel, où le prophète, avant de chanter la ruine de Tyr, prélude en chantant sa gloire. Il nous montre, dans les chantiers de cette ville aussi laborieuse qu'elle est opulente, les sapins du Sanir amenés là pour former la carène des vaisseaux, les cèdres du Liban pour en fournir les mâts, et les chênes de Basan pour en composer les rames ; les tissus d'Égypte sont destinés aux voiles, et les tentes n'admettent d'autres draperies que l'hyacinthe et la pourpre des îles d'Élisa. A Carthage, cette industrieuse cité, la reine des mers et du commerce demandera de l'argent, du fer, de l'é-

(1) *Feceruntque omnes corde sapientes cortinas decem de bysso retorta, et hyacintho et purpura coccoque bis tincto, opere vario et arte polynita. — Exod., xxxvi, 8.*

tain et du plomb; à la Grèce, des vases d'airain; à Dedan, l'ivoire et les tapis. C'est de la Syrie que lui viendront les perles et la soie; de la Judée, le baume, l'huile et la résine; de Saba et Reema, les parfums et l'or; de Damas, les vins précieux et les laines les plus belles (1). Ainsi, grâce à son intelligente activité, les peuples qui l'ont bâtie et qui l'entourent encore, l'ont-ils ornée d'une beauté parfaite et presque sans exemple (2). » Tel est, en l'abrégeant, le tableau que l'Esprit-Saint nous trace de cette capitale de l'antique Phénicie. Il est vrai qu'il semble ne l'élever si haut qu'afin de rendre plus profond à nos yeux le gouffre où bientôt il nous la fera voir précipitée. Mais ce n'est pas dans sa richesse qu'il placera la cause de sa ruine, c'est dans son orgueil; c'est dans l'ivresse qu'elle conçoit pour elle-même à l'aspect de son immense fortune. Pour cette magnificence même, le prophète en parle non-seulement sans insulte, mais avec une sorte de complaisance et d'admiration; il en énumère tous les détails avec une gravité soutenue, et plusieurs fois il se plaît à répéter avec l'accent le plus sincère que sa splendeur est aussi complète qu'elle est éblouissante (3).

Afin que la pensée de Dieu fût plus certaine encore, l'Esprit-Saint le fait parler avec éloge des grandes œuvres enfantées par l'art et l'industrie sous les rois les plus illustres de Juda. On nous raconte avec minutie les ornements que leur durent le temple du Seigneur et le palais des Souverains, depuis Salomon jusqu'à Josaphat, Ozias, Ézéchiass et tant d'autres princes renommés. On rappelle les bois rares, les vaisseaux d'airain, d'or et d'argent, la profusion de l'or, de l'ivoire et des pierres précieuses, le travail exquis des meubles; l'abondance et la suavité des parfums (4). A l'indication des merveilles répandues dans ces deux édifices, on ajoute celle des grands travaux entrepris non-seulement, comme le dit

(1) Ezechiel, xxxii, 5-25.

(2) Ezech. xxvii, 4.

(3) *Impleverunt decorem tuum.* — Ezech. xxvii, 4.

Ipsi compleverunt pulchritudinem tuam. — *Ibid.* ii.

(4) *III Reg.* vi, vii, viii, ix, x. — *II Paralip.* i, ii, iii, iv, v, vi, vii.

Bossuet, pour la sûreté et la commodité publiques, mais encore pour l'ornement du royaume (1). Ici, enfin, comme il l'avait déjà fait faire par Moïse, le Seigneur a voulu que les noms des ouvriers les plus fameux fussent consacrés à jamais dans les registres du peuple de Dieu, c'est-à-dire dans les saints Livres (2), et parmi eux, à côté de ceux qui se sont distingués par le génie de l'architecture, de la statuaire et de la ciselure, figurent aussi ceux qui se sont distingués par la seule industrie.

VII

En présence des marques d'honneur décernées par les écrivains sacrés à cette branche de l'activité humaine, l'Église ne pouvait rester ni hostile ni indifférente. Sans porter l'industrie dans son estime et dans ses sympathies au-dessus de ce qu'elle mérite, elle l'a toujours entourée d'un intérêt dont les traces sont glorieusement empreintes dans l'histoire. Ne l'a-t-elle pas encouragée avec une munificence plus que royale pour l'embellissement de ses temples et l'appareil de ses cérémonies? Calculez, depuis le moment où elle a pu, sous Constantin, s'installer paisiblement dans ses sanctuaires jusqu'au temps où nous sommes, tout ce que ses inspirations ont fait éclore de fer ouvragé, de bois plus ou moins richement travaillé, de bronze, d'or, d'argent, de cuivre et d'ivoire sculptés, découpés, façonnés pour les retables, les stalles, les autels, les flambeaux, les statues, les reliquaires, les colonnes, les tableaux des églises cathédrales et surtout des chapelles de monastères? Dites à quels chefs-d'œuvre elle n'a pas invité la laine, la soie et le lin à se prêter avec complaisance, afin de lui fournir pour les ornements destinés au Saint-Sacrifice des étoffes plus ou moins brillantes, pour la décoration de ses basiliques d'opulentes draperies, et pour la dignité de ses processions publiques de somptueuses tentures! Alors qu'elle avait dans ses mains des richesses, n'en a-t-elle pas

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. x, art. 1, prop. 1.
IV Reg. xx, 13, 28,

(2) Bossuet, *ut supra*.

usé pour imprimer au travail de production, sous les formes les plus élevées et les plus glorieuses, un essor qui ne fut jamais égalé ? Tous les objets qui décorent avec le plus d'éclat vos musées archéologiques, ne sont-ils pas un débris de ses anciens trésors ? Et si tant de révolutions désastreuses n'avaient pas, à partir surtout du seizième siècle, dispersé la plupart des prodiges qu'elle avait suscités, nos églises et nos sacristies ne seraient-elles pas les plus admirables musées qui fussent en Europe ? Allez encore en Espagne, en Italie, et malgré tant de spoliations que nous y avons commises aux époques d'invasions, n'est-on pas confondu de toutes les splendeurs qu'on y voit éclater ? En France même, quoique une sorte d'indigence soit devenue le patrimoine du clergé, n'avons-nous pas eu le bonheur d'y provoquer de nobles inspirations ? Et naguère encore, à Londres comme à Paris, les objets religieux n'ont-ils pas su tenir un rang d'honneur dans les expositions générales d'industrie auxquelles vous avez convié le monde ?

Oui, l'Église a toujours encouragé l'industrie ; elle l'a toujours appelée à son aide pour embellir les cérémonies du culte divin, la couronnant ainsi de la plus auguste de toutes les gloires. Elle lui a aussi témoigné son intérêt en appelant sur elle la protection divine, toutes les fois qu'on l'en a priée. Elle a même composé pour cela les oraisons les plus touchantes et les plus onctueuses formules de bénédiction. Vous voulez qu'elle bénisse ce pont hardiment suspendu comme par des fils légers sur un fleuve ou sur un précipice ? Elle le bénira, demandant à Dieu qu'il ne se rompe jamais sous l'excès des fardeaux qui viendront l'éprouver. Vous voulez qu'elle bénisse et vos chemins de fer et vos locomotives ? Elle y condescendra volontiers, et conjurera le Ciel de ne pas permettre que ce char de feu vous dévore ou vous jette sur d'homicides écueils. Vous voulez qu'elle bénisse vos exploitations houillères ? Elle entrera dans vos désirs avec empressement, et vous l'entendrez implorer pour vos mineurs la grâce de ne pas trouver un tombeau dans les galeries souterraines où ils vont descendre. Toujours vous la trouverez disposée à traiter avec cette bienveillance l'industrie qui saura se respecter elle-même. C'est une grande mani-

festation de l'intelligence et de la royauté de l'homme, à ce titre elle l'honore ; c'est une puissance qui peut être utile à la gloire divine et au bonheur des peuples, à ce titre elle l'environne de quelque sympathie. C'est en même temps une force qui peut être fatale et qui traîne après soi des dangers de toute nature, à ce titre elle étend sur elle une pieuse et inquiète sollicitude. Rien ne la rendra jamais injuste envers ses grandeurs ; rien ne pourra non plus ni l'aveugler ni l'endormir sur les périls qui l'accompagnent, sachant bien que plus un instrument est fécond et salutaire par nature, plus il deviendra désastreux s'il est emporté hors de la bonne voie par des entraînements désordonnés.

Ce sont précisément ces dangers et ces abus de l'industrie qu'il importe maintenant de nous signaler à nous-mêmes.

VIII

Il n'y a pas très-longtemps encore, N. T.-C. F., nous avions en France toute une race d'économistes, qui prétendaient proscrire Dieu du gouvernement des choses humaines. Quand nous parlions de Providence, on se riait de nous ; quand nous la faisons intervenir dans les catastrophes ou la prospérité de la fortune publique, on se moquait du fantôme que nous faisons planer sur les peuples ; quand surtout nous avions l'imprudence d'inviter les cœurs chrétiens à la prier, on nous répondait, avec une ironie où l'impiété le disputait à l'inconvenance, que la vraie prière comme la vraie Providence, consistaient dans le progrès de la science économique et le perfectionnement des instruments de travail. C'était surtout parmi les grandes renommées industrielles que nous entendions professer cette étrange doctrine. Propriétaires ou directeurs d'usines et de grandes exploitations, ingénieurs attachés à la surveillance des chemins de fer ou des machines, tous ces hommes, accoutumés à voir opérer tant de forces et manœuvrer tant de bras au moindre signal de leur voix ou de leur regard, avaient fini par oublier, au sein de ce monde réduit dont ils étaient l'âme, le Dieu qui préside aux mouvements comme aux destinées de l'univers.

Après les inventions qu'ils avaient faites, après avoir trouvé de nouveaux secrets pour épurer la fonte ou carder la laine, il était évident qu'eux et leurs pareils pouvaient se charger des affaires d'ici-bas, et permettre à Celui qui tient du haut des cieux le gouvernail de l'humanité de se retirer dans les douceurs d'un éternel repos. Ils n'avaient plus ni révolutions à craindre, ni détresses à redouter, puisqu'ils avaient découvert le moyen de rendre leurs chaudières inexplosibles, et le monde allait commencer une ère de paix et de félicité jusqu'à ce jour inconnues sous les nouveaux dieux de l'industrie. On avait tellement cette persuasion, que jamais, ni dans aucun livre, ni dans aucun discours, les disciples de cette école ne prononçaient le nom de Dieu ni celui de Providence. Qu'aurait-on fait du mot dans le langage, quand on n'avait plus besoin de la chose dans le ciel ?

A ce germe d'athéisme dans les idées se joignait une sorte d'athéisme pratique. Ils se flattaient à la vérité, ces demi-dieux, d'avoir la religion naturelle ou, comme on le dit parfois, la religion des honnêtes gens. Mais quelle que fût en eux la valeur de cette religion philosophique avec laquelle on ne croit rien, on n'observe rien, on ne se prive de rien, du moins s'abstenaient-ils, avec une affectation marquée, de se conformer aux prescriptions de la religion catholique. Se confesser annuellement, faire ses pâques avec exactitude, s'assujettir, quand on le peut, à la loi de l'abstinence, quelle plaisanterie ! Assister à la sainte messe, c'est l'affaire des bonnes femmes ! Tout au plus s'y présentera-t-on par intervalles et dans quelques solennités spéciales. L'usine ou la fabrique tout entière doit s'y rendre ; si l'on n'y paraissait pas, les ouvriers de la filature ou de la forge en seraient blessés. On y assiste alors forcément, sans attrait, et l'on s'y tient sans convenance, et l'édification qu'on apporte aux travailleurs dont on est entouré, c'est de leur offrir un éclatant scandale, et de leur apprendre à se moquer des cérémonies augustes de l'Église et de ses redoutables mystères. On tiendra peut-être à ce que la religion soit représentée par le prêtre au milieu de ces grandes et redoutables agglomérations ; mais on aura bien soin de faire entendre qu'on ne prend au sérieux pour

soi ni ses enseignements, ni son ministère, et qu'il n'est là que pour exhorter les masses populaires à ne pas se plaindre et surtout à ne pas se révolter.

Enfin ce double athéisme d'idées et de conduite très-souvent se complète par un athéisme d'organisation. Autrefois le mouvement social s'accomplissait dans de telles conditions qu'à certains jours donnés, les ouvriers de l'industrie, comme ceux des champs, pouvaient suspendre aisément leurs travaux pour s'acquitter de leurs devoirs religieux ; le dimanche était un point fixe et sacré dans la semaine auquel on ne touchait pas ; et l'homme de labour dont il formait l'inaliénable patrimoine, était sûr, quand il arrivait, de s'appartenir à lui-même et de pouvoir songer à Dieu. Mais déjà depuis bien du temps, nous avons secoué cette vieille délicatesse. Filatures, usines, chemins de fer, exploitations des dépôts fossiles, nous avons établi toutes ces choses sur un tel pied que le dimanche est emporté comme une feuille par le tourbillon de leurs exigences, et que la sanctification de ce jour sacré devient impossible pour un grand nombre des personnes qu'elles emploient. D'un bout à l'autre du pays, la grande industrie roule presque tout entière sur cette base. On n'a pas voulu supposer que ces instruments pussent avoir des obligations religieuses à remplir, et la chose a tellement passé maintenant dans les habitudes générales, il est tellement impossible de se soustraire à l'autorité fatale avec laquelle elle s'impose, que nous sommes condamnés à fermer les yeux, et à laisser, en silence, se précipiter ce torrent dont les flots entraînent à la fois et les droits du Seigneur, et la religion des classes laborieuses et souffrantes.

Voilà ce qu'ont vu nos yeux désolés, N. T.-C. F. Rien ne devait nous ramener à Dieu comme l'industrie, et rien ne nous en a plus écartés. Tout ce que nous avons fait d'inventions et de progrès nous parlait de lui, et nous sommes partis de là pour l'oublier dans un stupide enivrement d'orgueil. Les calamités n'ont pas eu plus de succès que le bonheur. Il a semé sur nos chemins de fer d'épouvantables incendies et les rencontres les plus meurtrières, nous n'avons pas su y découvrir sa main. Il a frappé d'un mal mystérieux et désespérant cet insecte dont la substance alimente la plus bril-

lante de nos industries ; nous n'avons pas voulu reconnaître dans ce fléau un coup de sa justice. Mille fois nos établissements les plus actifs et les plus prospères ont été paralysés par des crises aussi soudaines qu'inexplicables ; les machines se sont arrêtées et les ouvriers ont manqué de travail si ce n'est pas de pain ; mais notre aveuglement était incurable. et Dieu nous a semblé n'être pour rien dans ces formidables épreuves. Enfin, des convulsions socialés ont éclaté : les soldats de l'industrie un instant ont menacé leurs chefs qui, en leur apprenant à ne pas craindre Dieu, leur avaient appris par là même à ne pas respecter les hommes ; mais pas plus dans ces agitations que dans les sinistres purement matériels, nous n'avons adoré l'intervention des vengeances suprêmes. Dieu s'est épuisé, pour ainsi dire, à faire retentir à nos oreilles les cris de sa miséricorde ou de sa rigueur, et le bruit de sa voix a complètement été couvert par celui de nos machines.

Ah ! combien cette impiété générale de l'industrie nous a rendu vénérables et chères les exceptions qui se sont élevées contre elle comme une protestation ! Elles ont été rares sans doute ; mais pourtant il s'en est rencontré de solennelles. Nous avons vu des compagnies animées dans leur ensemble du véritable esprit chrétien. Les hommes chargés d'en diriger les divers établissements se regardaient comme investis d'une espèce de sacerdoce, et de leur gouvernement ils faisaient un véritable apostolat. Dès qu'ils jetaient les fondements ou prenaient possession d'une usine ; ils bâtissaient en même temps une église ; ils appelaient un prêtre ; ils établissaient des écoles confiées à des congrégations religieuses. On essayait de tout combiner pour que les ouvriers pussent s'acquitter de leurs obligations de chrétiens. Pour les encourager en même temps que pour obéir à sa propre conscience, l'administration marchait à la tête. Au lieu de ne faire de la religion que le frein du peuple, elle en faisait la règle de sa propre vie. Dieu était le maître souverain de toute l'exploitation, et il en a récompensé la piété publique par d'éclatants succès industriels, et par l'esprit d'ordre et de soumission que l'action secrète de sa grâce a maintenu parmi les ouvriers, même dans les moments où tant d'autres avaient été saisis par le

vertige révolutionnaire. Combien il serait à souhaiter que ces gloires exceptionnelles de l'industrie devinssent pour elle une gloire générale ! Elle serait ainsi purifiée d'une lèpre déshonorante : l'athéisme pratique.

IX

La seconde plaie de l'industrie contemporaine découle de la première : c'est la honte d'un grossier matérialisme. Jésus-Christ avait dit et l'Église avait répété : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît (1). » Par ces paroles, ainsi que le fait observer saint Augustin, « chaque chose est mise à sa place. Le royaume de Dieu, c'est-à-dire les récompenses éternelles, et la justice, c'est-à-dire les œuvres de piété par lesquelles on arrive à ces grandes couronnes, voilà notre bien ; telle doit être la fin de nos intentions et de notre vie. Mais parce qu'ici-bas nous sommes à combattre pour obtenir les palmes que nous promet l'espérance, et que nous ne pouvons combattre si nous n'avons ce qui est nécessaire pour soutenir notre existence, il nous est permis de faire une certaine part de soins aux intérêts temporels. Seulement en cherchant ce qui n'est qu'accessoire nous devons ne pas oublier ce que Dieu nous a marqué comme principal, et veiller à ce que les petits riens du présent ne nous fassent pas tomber des hautes sollicitudes de l'avenir (2). » Voilà l'ordre établi de Dieu ; le corps ne doit pas être négligé, mais l'âme doit avoir nos préférences ; on peut rechercher les biens d'ici-bas, mais avant tout nous devons aspirer et travailler à la conquête des biens futurs.

(1) *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* — Matth., vi, 33.

(2) *Regnum Dei et justitia ejus bonum nostrum est, ubi finis constituendus est. Sed quia in hac vitâ militamus ut ad illud regnum pervenire possimus, quæ vita sine his necessariis agi non potest, opponitur, inquit, hæc vobis. Cum autem dixit illud primum, significavit quia hoc posterius quærendum est, non tempore, sed dignitate; illud tanquam bonum nostrum, hoc tanquam necessarium nostrum. . . Quærentibus autem primum regnum Dei et justitiam ejus. . ., non debet subesse sollicitudo ne necessaria desint; et ideo ait: *Hæc omnia adjicientur vobis*, id est consequentur sine ullo vestro impedimento; ne cum ista quæritis, illinc avertamini, aut duos fines constituatis.* — S. Aug. *De Sermonibus Domini in monte*, lib. II, cap. 24.

Malheureusement l'industrie moderne a méconnu cette loi fondamentale de la vie humaine. Par je ne sais quels épicuriens transformés en prophètes, elle a proclamé que le but de notre existence était la *jouissance indéfinie*; et partant de ce principe monstrueux, elle a concentré tous ses désirs dans le cercle des biens matériels. Elle n'a plus voulu, dans ses hautes sphères, reconnaître d'autre ciel que celui des grands bénéfices, ni d'autre enfer que celui du chômage. Ce qui ne se voit pas est pour elle sans prix; elle n'estime que ce qui se palpe et peut sortir d'une fournaise ou passer par un laminoir. N'essayez pas de lui parler de mérites et de vertus ! La vertu consiste pour elle à faire d'heureuses spéculations, et le mérite à écouler ses produits dans des conditions avantageuses. Il s'agit bien aussi pour elle de pénitence ! Est-ce que la surveillance active, continuelle et parfois fiévreuse de ses chantiers n'est pas une mortification suffisante ? Que celle-là soit ou ne soit pas évangélique, peu lui importe ! Vous perdrez aussi votre peine à susciter une sainte rivalité pour le bien; elle n'admet d'autre émulation légitime que celle qui peut, par la rapidité, l'abondance et le bon marché de la fabrication, écraser le monstre terrible qu'on appelle du nom de concurrence. En un mot, Jésus-Christ avait dit : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme (1) ? » Elle, au contraire, s'est écriée : « Que signifie pour l'homme de perdre son âme, si à force de vendre des étoffes ou des composés chimiques, il se fait assez de fortune pour acheter l'univers ! »

Par un contre-coup inévitable, l'abaissement qui s'était produit en haut devait se manifester en bas, et le matérialisme du maître a fini par gagner l'ouvrier. Autrefois, quand nous nous adressions au peuple des usines et des manufactures pour lui parler des joies de la conscience et des espérances de la foi, nous en étions compris; il savait apprécier ce double trésor, et le charme qu'il trouvait à s'en préoccuper l'aidait à supporter le travail et presque à sourire à la

(1) Quid enim prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiat? — Matth., xvi, 26.

vie. Mais à force d'entendre dire au-dessus de lui que la jouissance et la fortune qui en est le principe sont tout, à force de voir ceux qu'il savait plus éclairés que lui se prendre de passion pour le culte de la matière, il s'est laissé envahir à son tour par la même frénésie. Le respect qu'il avait auparavant pour nos conseils a succombé devant les séductions de l'exemple. Désolé, pour ne pas dire indigné, d'avoir si longtemps adoré des chimères, il s'est précipité de fureur sur les réalités. Amour de Dieu, perspectives de l'éternité, croyances pures, sentiments généreux, il a répudié toutes ces choses comme autant de scories; à leur place il a mis le désir convulsif de faire des gains avantageux, afin de pouvoir manger tout à l'aise et boire plus largement encore; en lui la brute a détrôné l'homme et le chrétien, et lorsqu'au fond de cette ignoble décadence quelque mécontentement l'a jeté dans la révolte, au lieu de chercher à se battre pour une question de principes, son bras ne s'est armé que pour avoir un morceau de pain, dût-il être trempé de sang.

Outre ce matérialisme de préoccupations, Nos Très-Chers Frères, nous avons eu un matérialisme d'appréciation. On n'a mesuré la valeur de l'homme ni à la dignité dont la religion le couronne, ni à son mérite moral, ni même toujours à l'étendue de son intelligence, mais à la proportion des produits qu'il pourrait confectionner en un jour. Le Psalmiste disait autrefois à Dieu : « Vous avez placé l'homme un peu au-dessous des anges (1). » A l'industrie moderne on peut dire qu'elle a fait descendre l'homme au niveau si ce n'est pas un peu au-dessous des machines. Une machine est d'autant plus estimée qu'elle fait plus de travail; de même la taille de l'homme a grandi ou diminué suivant l'importance de sa tâche, et parce qu'en définitive il n'était rien, mis en parallèle avec les fortes machines, parce que le fruit de son labeur, comparé au résultat de leurs évolutions, n'était qu'un grain de sable auprès d'une montagne, elles l'emportaient assez fréquemment sur lui dans les balances de l'opinion. Nous avons entendu nous-mêmes préférer l'instrument à son

(1) *Minuisti eum paulo minus ab angelis.* — *Psalm.*, VIII, 6.

régulateur. Et certes ! ce n'est pas le moindre déshonneur de l'industrie contemporaine que d'avoir enfanté cet odieux mépris de l'homme !

X

Ce sentiment ne s'est pas seulement manifesté sous une forme injurieuse, il s'est parfois montré cruel. Nous sommes loin de prétendre assurément que les plaintes poussées et les accusations élevées contre la grande industrie par des employés mécontents, des publicistes passionnés ou des journalistes révolutionnaires, aient toutes été fondées ; il faut, pour être juste et vrai, faire une part assez large à l'exagération. Mais des faits éclatants se sont produits au grand jour. On a mille fois eu l'impitoyable courage d'employer des enfants à un âge où la nature les appelait plutôt au jeu qu'au travail ; et ces pauvres créatures, privées du soleil et du grand air, élevées dans une atmosphère saturée de miasmes funestes, appliquées à des labeurs au-dessus de leurs forces, soumises à une discipline austère alors qu'elles avaient besoin d'un peu de liberté, dépérissaient dans leur germe, et quand elles ne succombaient pas avant l'heure, se voyaient condamnées à n'être dans le monde qu'une race appauvrie, une ébauche inachevée et comme une ombre d'elles-mêmes. On n'a pas traité moins rudement les personnes plus âgées. Bien souvent on les a soumises à des tâches qui le disputaient à celles des esclaves païens ; la durée du travail était digne de sa pesanteur. Il y a une limite de temps que la nature a marquée pour la dépense de notre activité physique ; on n'en avait pas tenu compte, et l'homme de peine restait pour ainsi dire attaché sans fin au service de la machine ou du métier qui devait être pour lui seulement une charge et devenait un martyr. Les choses s'étaient emportées à de tels excès que dans certains pays au nombre desquels se trouve la France, les gouvernements ont dû s'en émouvoir, et provoquer ou porter des lois pour déterminer le nombre d'heures que le travail obligatoire ne devrait pas dépasser, dans les usines et les manufactures. On a peine à concevoir l'existence de cet abus au sein d'une société chrétienne, dont tous les membres sont élevés

dans des sentiments de respect réciproque et de mutuelle charité. Mais les exigences de l'industrie pour écraser la concurrence sont tellement impérieuses, elle éveille dans les âmes que ses préoccupations dominent une telle fureur de produire et de produire encore, qu'elles ne connaissent plus de pitié pour les agents qu'elles emploient. Qu'un homme soit usé avant le temps, peu importe ; d'autres hommes ne manqueront pas pour le remplacer sans qu'il en coûte rien. Quand un rouage se brise, quand une machine est mise en pièces, c'est une dépense à faire que de les réparer ou de leur en substituer d'autres. Mais pour cette machine vivante qu'on appelle l'homme, les choses vont mieux lorsqu'elle succombe à la tâche. Un ouvrier meurt aujourd'hui ; un autre lui succède demain sans nouveaux frais ; ce n'est jamais qu'une journée ordinaire à payer. Qu'est-il donc besoin de ménager des ressorts qu'on peut renouveler si facilement et à si bon marché ?

XI

Du reste la cruauté la plus barbare n'est pas celle qui n'atteint que le corps ; c'est celle qui pénètre jusqu'à l'âme pour la déprimer, la torturer, la pervertir ; et l'industrie contemporaine s'est aussi largement donné ce dernier tort. Il est d'abord des dépravations qu'elle a préparées indirectement, peut-être sans le vouloir, mais avec une incontestable efficacité. Un des moyens les plus puissants pour préserver la vertu, surtout dans des âmes jeunes encore, c'est l'instruction religieuse. Quand un enfant possède bien son catéchisme, quand il a pu l'entendre expliquer nettement, soit à l'église, soit à l'école, il connaît exactement les devoirs qu'il doit pratiquer comme les écueils qu'il doit fuir ; sa conscience est fixée sur tout avec une fermeté pleine de lumière. Instruit des grandes obligations chrétiennes, il l'est en même temps des hautes vérités de la foi ; on ne sépare jamais dans les enseignements qu'on lui dispense le dogme de la morale, et grâce à ce rapprochement soutenu, pour lui le dogme prête à la morale un appui décisif et souverain. Dieu, Jésus-Christ, le Ciel, l'Enfer, les Sacrements, l'Église, tout cela re-

lève à ses yeux les préceptes de l'Évangile, en leur donnant le caractère d'une loi divine; tout cela le pousse également à les accomplir par les grands ressorts réunis du respect, de l'amour, de la terreur et de l'espérance. Faites disparaître au contraire dans un enfant cette science salutaire, vous remarquerez qu'à moins d'une nature privilégiée, l'ignorance développera chez lui les instincts désordonnés dont il porte le germe, et que dix mille fois pour une, dès le premier pas qui le fera sortir du port, il verra son innocence et sa simplicité périr dans des naufrages prématurés.

Eh bien ! l'industrie contemporaine a-t-elle favorisé l'instruction religieuse des enfants ? Oui, certes, elle a rempli de temps en temps ce devoir. Dans les usines où l'on pouvait difficilement tirer parti du travail des enfants, on a vu d'intelligentes administrations leur ouvrir des écoles et tenir à ce qu'ils les fréquentassent avec exactitude : sous cette tutelle et par les soins qu'ils en recevaient, ils ont appris la religion de bonne heure, et de bonne heure aussi leurs parents ont eu la satisfaction de les voir pratiquer les humbles vertus de leur âge. Mais dans les paroisses où se sont installées des fabriques accessibles aux enfants, il n'en a plus été de même. L'appât du gain a séduit leurs familles ; elles les ont envoyés aux manufactures, au lieu de les envoyer aux classes ; les catéchismes n'ont pas été moins désertés par eux que les écoles, et s'ils ont grandi dans l'art d'utiliser leurs doigts et la précocité de leur adresse, ils n'ont pas moins grandi dans l'ignorance radicale des vérités de la foi. Il n'est entré dans ces jeunes intelligences que des idées matérielles et mécaniques. Quand le moment de la première communion s'est approché, il a bien fallu les instruire. Mais quelles difficultés immenses et quels tristes résultats ! On ne peut les avoir qu'à la dernière extrémité pour ainsi dire et pendant des instants très-courts ; comme pour la plupart ils ne savent pas assez lire, ils ne peuvent se constituer les auxiliaires du prêtre qui leur consacre ses soins. Il faut qu'on leur répète des milliers de fois les choses même les plus simples et les plus élémentaires pour qu'ils en retiennent la formule. Encore ne peut-on pas toujours avoir l'avantage de réussir, ou si l'on obtient que la lettre reste dans la mémoire, il est rare

qu'on ait le bonheur de leur en faire saisir le sens. Comme rien ne les a initiés de loin à ces idées sublimes et morales, elles sont trop vagues et trop déliées pour que leur intelligence, accoutumée à des pensées toutes grossières, puisse en avoir la clef et en garder le souvenir. Nous les admettons aux Sacraments, mais c'est avec douleur pour le présent, parce que nous sentons qu'ils comprennent peu ce qu'ils vont faire ; c'est avec inquiétude pour l'avenir, parce qu'il est facile de prévoir qu'avec si peu d'instruction religieuse, ils seront désarmés en présence des séductions qui vont se rencontrer sous leurs pas ; et par malheur nos alarmes ne sont que trop souvent justifiées par les événements. Dans cette ignorance grossière où sont plongés une foule d'enfants employés dans les fabriques, rien n'est moins rare que d'y trouver une dépravation d'autant plus brutale qu'ils ne soupçonnent presque pas le désordre du mal auquel ils s'abandonnent. En grandissant, ils s'éclaireront peut-être ; mais en prenant une notion plus raisonnée du vice, ils n'apprécieront que très-imparfaitement la grandeur et la nécessité de la vertu, et faute de posséder sur ce point capital des lumières vives et précises, au lieu de lutter contre leurs passions chaque jour plus violentes, avec l'énergie d'une conscience fortement pénétrée de son devoir, ils se livrent à leurs élans déréglés avec un entraînement d'autant plus fougueux que leur défaut de science religieuse est lui-même plus profond. Premier élément de corruption dans l'industrie : l'ignorance des enseignements évangéliques.

Un second élément de corruption ; c'est l'amour du luxe qu'elle éveille ou généralise. Entre les bienfaits de l'industrie, on a signalé la facilité qu'elle donnait au peuple d'avoir des vêtements moins grossiers. On s'est pris d'horreur pour la bure dont se couvraient nos ancêtres. N'avaient-ils pas, pour racheter ce qu'elle avait de vulgaire, un bon sens élevé et des cœurs généreux ? Sous cette vile cuirasse de laine ne cachaient-ils pas une âme de diamant ? Ce n'est pas la question. On ne s'arrête qu'à l'écorce, au lieu de pénétrer jusqu'à la sève ; on remarque une amélioration dans la mise générale, et parce que nos habits se composent ordinairement de draps moins âpres et d'étoffes moins communes que ceux de nos pères, on en

conclut que, depuis leur temps, nous avons fait un pas immense dans la voie du progrès et du bonheur public. Eh ! oui, sans doute, à ce point de vue, nous avons gagné quelque chose ; mais n'avons-nous rien perdu ? L'avantage que nous avons acquis, n'a-t-il pas amené à sa suite d'effroyables contre-poids ? Il n'est pas douteux que nous lui devons le développement d'une passion dévorante : c'est le luxe, autrefois en honneur comme aujourd'hui dans les classes opulentes, mais à peu près inconnu dans les classes populaires qui de nos jours en sont généralement atteintes. L'ouvrier jadis ne rougissait pas d'être simple ; maintenant il veut paraître avec éclat. Dans le passé il préférerait le bonheur de faire des économies pour sa famille et sa propre vieillesse à la futile gloire d'avoir un beau costume ; à notre époque, au contraire, il aimera mieux souffrir de la faim dans le présent et s'exposer à la détresse pour l'avenir que de se montrer sous un extérieur vulgaire. Il ne sacrifie pas moins à cette vanité frivole les intérêts de sa famille que ses propres intérêts. Et quand, à force de prodigalités et d'imprévoyance, il s'est réduit à la misère, la souffrance, conseillère funeste, attise dans son âme les mauvais instincts dont elle couve l'étincelle. Que les doctrines révolutionnaires viennent alors ajouter à ce bouillonnement intérieur leurs propres excitations, et vous le verrez se jeter dans les conspirations et les fureurs de l'anarchie avec une violence proportionnée à celle des appétits qu'il a trop écoutés et qu'il ne peut plus satisfaire.

Mais c'est surtout parmi les jeunes personnes que l'industrie provoque les développements d'un luxe meurtrier. Comment et pourquoi se fait-il que, lorsqu'elles travaillent dans les ateliers et les manufactures, cette passion les envahit avec plus de violence qu'en toute autre situation ? Est-ce parce qu'elles ont alors plus de ressources à consacrer à leur parure ? Est-ce parce que de leur rapprochement naît une lutte comme inévitable de jalousie et de vanité ? Nous ne le saurions dire ; mais il est sûr qu'alors, à de rares exceptions près, cette fièvre s'empare d'elles et les torture. Suivant l'expression des Livres saints, elles font véritablement de leur corps une idole. Le faible gain de leur travail est impitoyablement consacré à lui pro-

curer des atours, au risque, sur d'autres points, de manquer des objets même les plus impérieusement nécessaires. En vain la mère voudra faire sur ce faste des observations à sa fille ; la fille se moquera de la mère ; et la malheureuse ne voit pas que l'ivresse qui l'étourdit cache un piège qui lui-même amènera d'autres pièges, et qu'à moins d'un miracle toujours rare, elle y tombera tôt ou tard avec sa piété, son innocence et sa réputation. Il est impossible de compter les vertus et les noms qui chaque jour vont se briser à cet écueil.

Enfin, hâtons-nous de le dire, des influences plus directes, dans l'organisation de l'industrie contemporaine, contribuent à développer la corruption. Par les grandes agglomérations qu'elle forme dans les usines, les manufactures et les ateliers, ne rassemble-t-elle que des éléments d'une moralité parfaite, leur simple accumulation produirait entre eux une fermentation redoutable. Isolés, ils se conserveraient peut-être intacts, sans orages et sans efforts ; rapprochés, ils deviennent un danger les uns pour les autres. Quand surtout des ouvriers de différents sexes sont réunis sous le même toit et concourent aux mêmes travaux, il est facile de comprendre que dans ce continuel voisinage et cette communauté soutenue de labeurs, une fièvre funeste s'allume dans leurs veines. Mais malheureusement il est d'expérience que, malgré toute la sévérité qu'on peut mettre dans le choix du personnel, il entre dans tous les groupes importants d'ouvriers ou d'ouvrières quelques natures perverses ; et c'est alors que le péril devient toujours formidable et souvent meurtrier. Bien des fois la contagion du vice passe de ceux qui l'apportent à ceux qui les entourent. Une jeune personne, livrée à de mauvais instincts, suffit, de temps en temps, pour corrompre tout un atelier. Deux ou trois jeunes gens suffiront aussi pour jeter dans le désordre tous leurs compagnons de travail. Cette séduction pourrait à la rigueur être prévenue ou du moins elle s'étendrait plus lentement et avec plus de difficultés, si ceux qui sont à la tête de l'établissement se montraient sévères sur ce point et faisaient une surveillance active et rigoureuse. Mais hélas ! combien n'en est-il pas qui traitent ces choses avec une coupable incurie ! Com-

bien même qui vont jusqu'à la complicité d'une tolérance formelle ! Pourvu que l'ouvrage marche, on s'inquiète peu du reste ; on ne cherche pas même à savoir ce qui se passe, ou bien, si l'on en est instruit, on ne fait rien pour y porter remède. On sait qu'il se tient publiquement des discours licencieux, et l'on se tait ; on sait que plusieurs se permettent des chansons impies ou obscènes, et l'on garde le silence ; on sait que la délicatesse et la modestie sont à tout instant outragées dans les procédés mutuels, ou par des légèretés inconvenantes, ou par des libertés indignes et criminelles, et l'on se borne à sourire de ces faits quand on en est informé. On va même plus loin : ceux qui, à titre d'employés principaux ou de chefs d'industrie, devraient être le grand appui de la moralité, en deviennent, par intervalles, le premier et le plus fatal écueil. Ils tendent à la faiblesse des pièges d'autant plus séduisants que la tentation part de plus haut ; ils ont même, en plus d'une occasion, la cruauté révoltante de stipuler le désordre et l'infamie comme la condition du travail ; on refusera le pain du jour et de la famille à qui voudra garder l'inviolabilité de la vertu. C'est là une barbarie tellement sauvage qu'on la croirait volontiers impossible, et malheureusement l'expérience de notre ministère nous apprend tous les jours qu'elle fait, sur tous les points du monde industriel, une foule innombrable de victimes. On comprend tout ce que de pareils exemples doivent enfanter d'ignominies ; c'est véritablement alors l'abomination de la désolation, non pas dans le Lieu-Saint, mais dans le sanctuaire du travail ; et partout où ces scandales éclatent, partout où ceux qui devraient opposer une digue aux désordres, sont ainsi les premiers à rompre les barrières, on voit les agglomérations ouvrières se transformer en foyer de licence auxquels Sodome et Babylone n'auraient plus de révélations à faire ni de hontes brutales à souhaiter.

A Dieu ne plaise que nous voulions rien exagérer ! Il est à ce fait déplorable de glorieuses exceptions. Mais elles sont assez peu répétées, et généralement on a vu les grands centres industriels répandre autour d'eux une funeste odeur de mort. Aussi, quand il s'en fonde quelqu'un dans une paroisse, nous ne pouvons nous défendre

des plus vives alarmes. C'est avec terreur que nous y voyons entrer ceux et celles qui vont leur demander du travail, parce que nous pressentons à quelles tempêtes, à quels naufrages ils seront livrés en proie. C'est également avec effroi que nous songeons à l'influence qu'ils pourront exercer sur la moralité publique du pays qu'ils habiteront, parce qu'il est toujours à craindre qu'ils ne l'altèrent plus ou moins profondément, comme la chose est arrivée en mille et mille occasions. Il est des populations à peu près entières que le contact d'une usine ou d'une fabrique a plongées dans la double fange du libertinage et de l'impiété.

XII

A ces dangers essentiels et de premier ordre se joignent des dangers secondaires mais qui ne laissent pas d'avoir aussi leur importance. Le plus grave est celui des divisions sociales. « Avant 1789, dit un des plus célèbres économistes de notre temps, la famille industrielle existait ; aujourd'hui elle est dissoute. La filiation est rompue. Chacun pour soi. Le proverbe ajoute : Dieu pour tous : ici il faudrait dire : Dieu pour personne. Sans liens avec leurs maîtres, les ouvriers n'en ont pas davantage entre eux. Ils n'ont les uns envers les autres ni obligation ni devoir. Dans l'atelier les corps se touchent, les esprits n'ont aucun rapport. Il y a des hommes juxtaposés, il n'y a pas de sentiment commun, si ce n'est peut-être la haine du régime auquel l'ouvrier est astreint. La concurrence illimitée qui est l'unique loi de l'industrie, rend les maîtres ennemis les uns des autres, et souvent elle porte l'ouvrier à regarder son voisin comme un rival qui lui dispute son pain. Il semble que le génie de la guerre, repoussé par le bon sens des nations et des gouvernements, ait cherché à se ménager dans l'industrie un dernier asile et qu'il y ait provisoirement réussi (1). »

Autre principe de malaise : c'est que les machines travaillent de plus en plus à détrôner l'homme dans les travaux industriels.

(1) Michel Chevalier, *Cours d'économie politique*, t. 1, p. 15.

« Il est si peu de chose en présence des merveilleux mécanismes qu'il dirige, je devrais dire par lesquels il est dirigé, qu'on ne songe pas à lui attribuer la moindre part du mérite et de la gloire de l'œuvre industrielle. Dans les grandes manufactures, il semble que l'homme ne soit rien de plus qu'un instrument de production, un petit engin naturellement insignifiant à côté des machines gigantesques dont se sert l'industrie, et qu'on n'emploie plus cet engin animé qu'en attendant, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre engin tout matériel qui coûte moins cher (1). » Il n'est pas douteux que si nous continuons à marcher du pas dont nous allons, la société ne sera bientôt plus qu'une vaste usine où deux ou trois condamnés faisant mouvoir la roue, mille appareils complaisants fabriqueront pour l'homme tout ce qui lui sera nécessaire sans qu'il ait à s'en mêler, et lui permettront, roi contemplatif de la nature, de jouir de sa propre grandeur au sein d'une éternelle indolence. Destinée magnifique sans doute ! Mais cet âge d'or n'est pas encore près de se lever sur le monde. D'ici là les machines ne risquent-elles pas de créer aux nations de cruelles angoisses ? Et n'est-il pas à craindre que le travailleur, au lieu de les considérer comme des esclaves et des auxiliaires, ne soit condamné, momentanément du moins, à les maudire comme de funestes compétiteurs ? Déjà ce fait s'est produit au sein de plusieurs agglomérations industrielles, et s'il est loin de fournir un argument décisif contre le développement de l'industrie, il montre avec quelle discrétion prudente on doit le régulariser.

XIII

Peu favorable jusqu'à ce moment à l'esprit de concorde et de paix, l'industrie a-t-elle mieux réussi dans la diffusion du bien-être ? Certes, si telle était sa gloire, l'Église s'en réjouirait. Mère du peuple et du pauvre, l'Église demande avec instance pour eux le pain de chaque jour ; plus ils l'auront avec certitude et facilité, plus sa tendresse en sera satisfaite. Mais l'industrie n'a pas encore trouvé

(1) Michel Chevalier, *Cours d'économie*, t. I, p. 16.

le secret de répondre pleinement à ses vœux. C'est au contraire dans les centres industriels qu'elle rencontre assez habituellement la plus grande misère. Quelle cause assigner à ce phénomène? Est-ce parce qu'au moyen des machines de fonte ou d'acier, on a trouvé le secret de se passer des bras de l'homme et de le condamner à ne pouvoir gagner sa vie? Est-ce parce que les salaires sont insuffisants pour qu'avec eux l'ouvrier puisse nourrir sa famille et se nourrir lui-même? Est-ce parce que les suspensions de travail trop fréquentes lui font dévorer pendant le chômage au delà de ce qu'il gagne pendant les moments d'activité? Est-ce enfin parce qu'il est imprévoyant, et qu'au lieu de songer à faire des économies lorsque l'argent afflue dans ses mains, il le consume aveuglément pour satisfaire des goûts frivoles, une vanité misérable ou de grossières passions? A quelque principe qu'il faille la rattacher pour en avoir l'explication, la présence au moins intermittente du paupérisme dans les grandes agglomérations industrielles est un fait incontestable. A certains moments tout y semble prospère; mais le lendemain tout est dans la détresse et dans la douleur. Au sommet ce sont peut-être des richesses et une opulence colossales; au bas de l'échelle c'est la double torture de l'indigence et de la faim. Les deux extrêmes les plus opposés se touchent, et par l'effet de ce rapprochement ou plutôt de ce contraste, les souffrances du pauvre sont d'autant plus cruelles que la fortune de son maître le domine de plus près et de plus haut. C'est ce qu'on voit avec une lugubre évidence en Angleterre; c'est ce que déjà nous commençons à remarquer en France, et si l'industrie continue à grandir sans être vivifiée par l'esprit chrétien, nous ne manquerons pas d'être envahis par ces oppositions monstrueuses qui règnent chez quelques peuples voisins, et partagent la société tout entière en deux grandes fractions qui ne connaissent presque pas d'intermédiaires : ceux qui possèdent tout et ceux qui ne possèdent rien.

Et ce qu'il y a de plus triste c'est qu'au sein de l'atmosphère industrielle, la charité s'éteint, ou parce que l'égoïsme du riche la repousse, ou parce que l'orgueil du pauvre s'en offense. Celui-là trop souvent n'a point d'entrailles et ne sait pas faire l'aumône;

celui-ci prétend avoir des droits sacrés, imprescriptibles au travail et rejette comme une insulte l'assistance qui lui est offerte. Le premier est un ciel d'airain qui ne laisse jamais tomber une goutte de pluie; le second est comme une fleur qui se renverse pour ne recueillir aucune larme de rosée. Et comme, pourtant, ce n'est point par son insensibilité barbare que le riche fera disparaître le pauvre, il forcera la société à l'en débarrasser, dût-elle au besoin le traiter comme une espèce de malfaiteur. Comme, à son tour, pour être enfermé le pauvre ne laissera pas d'être fier et plein de lui-même, il supportera douloureusement les chaînes bienfaisantes auxquelles l'aura condamné la philanthropie sociale. Voici longtemps que nous avons sous les yeux cet affligeant spectacle. Ce n'est pas certes qu'il ne se soit rencontré des exceptions; nous en connaissons et nous en avons de glorieuses au sein même de notre diocèse. Mais la situation générale n'est que trop celle que nous avons définie, et de même qu'aux jours de prospérité, la France a vu des industriels impitoyables repousser la charité comme la nourricière de la paresse et du vice, de même, dans les moments de crise et de révolution, nous avons entendu des ouvriers lui jeter l'anathème parce qu'ils la considéraient comme une humiliation.

XIV

Enfin, l'industrie qui tend à développer des germes de discorde, porte aussi je ne sais quel principe de caducité dans la fortune publique. Il est certain d'abord que la richesse, sinon la plus opulente, au moins la plus solide, c'est l'agriculture. La fécondité des champs, l'abondance des troupeaux, les grandes prairies, les vastes forêts, la fertilité des coteaux, en un mot, toutes les productions naturelles, perfectionnées, développées, centuplées par la science de la culture et les progrès du travail; voilà quel est pour un peuple le patrimoine le meilleur, parce que c'est celui qui traverse le moins de vicissitudes. Il peut ne pas rapporter toujours le même intérêt; mais le fond reste toujours, et l'année qui suit répare assez souvent les désastres de l'année qui précède. Les convulsions

sociales peuvent bien aussi de temps en temps atteindre son revenu pour l'abaisser; mais encore, dans les moments d'agitation comme dans les moments de calme, il faudra toujours qu'on en passe par lui pour satisfaire aux nécessités de la vie. Il n'est rien qui soit d'une utilité plus permanente ni qui promette des gains plus assurés. A ce titre il n'est pas de source de prospérité qu'on doive alimenter avec plus de soin dans les empires. L'industrie au contraire en détourne et ravit à l'agriculture les bras dont elle a besoin; par le double et fallacieux attrait d'un labeur moins pénible et d'un salaire plus avantageux, elle fait quitter la faux et la charrue pour les machines et le métier, et c'est un malheur pour les nations que de subir cet aveugle entraînement! Il leur est aussi funeste au point de vue économique qu'au point de vue moral.

Ce n'est pas que l'industrie ne puisse largement aussi les enrichir, dans ses moments de succès. Mais à quelles variations n'est-elle pas exposée! Que de causes diverses qui conspirent sans repos à paralyser son essor! Qu'il y ait trop de concurrence, elle s'arrête; qu'il y ait engorgement de production, son activité tombe; qu'un symptôme d'inquiétude se montre en politique; qu'un gouvernement prenne une fausse mesure et suscite des alarmes; qu'une rumeur menaçante circule avec un faux air d'autorité; c'en est fait; la stupeur s'empare de ce grand corps, et si tous ses mouvements ne sont pas alors suspendus, il subit tout au moins une crise momentanée qui suffit pour amener d'effrayantes catastrophes. Sa prospérité, si éblouissante qu'elle soit, est toujours fragile et trop souvent éphémère. On ne peut la soutenir que par une ardeur fiévreuse qui bien des fois aboutit à des spéculations imprudentes ou à de flagrantes iniquités. Individu ou peuple, on ne peut guère se dérober à l'un ou à l'autre terme de cette alternative fatale. Et qui ne connaît dans le monde, autant que dans l'histoire, des nations industrielles dont le commerce passe à chaque instant par les secousses les plus terribles, lesquelles renversent une foule de fortunes particulières et impriment les plus rudes ébranlements à la fortune publique; des nations qui, pour pouvoir créer des issues aux produits immodérés de leurs usines et de leurs manufactures,

sont obligées de recourir, dans leurs relations internationales, aux expédients les plus odieux et aux intrigues les plus déloyales et les plus infâmes ; des nations qui cherchent à déchaîner les révolutions et les guerres dans tous les États appelés à leur faire une certaine concurrence, afin qu'au milieu de ces agitations, l'industrie étrangère étant frappée de mort, elles puissent régner seules en souveraines sur tous les marchés de l'univers ; des nations enfin qui, dans ce but et par un contraste peut-être sans exemple, associent à la civilisation matérielle la plus éclatante la politique la plus hypocrite, la plus envahissante, la plus révolutionnaire qui fut jamais dans le monde ? Grâce aux moyens qu'elles emploient, elles se présentent à l'étonnement des peuples avec les apparences d'une opulence colossale ; mais c'est un édifice sans fondement, et s'il est possible qu'il dure longtemps encore, il est possible aussi que d'un jour à l'autre il s'enfonce pour jamais dans les abîmes, comme cette pierre qui, lancée dans l'Océan, y demeure éternellement engloutie.

Après tout, il ne faut pas l'oublier : c'est sur les grandes nations industrielles que Dieu semble le plus impatient de faire tomber ses foudres. Soit qu'elles l'irritent par plus d'orgueil, soit qu'elles le soulèvent par plus d'immoralité, soit qu'elles l'indignent par plus d'insensibilité pour le pauvre, plus de mépris pour l'homme, plus d'impiété vis-à-vis de lui-même, on dirait, quand il en parle dans les Livres saints, qu'il ait hâte d'en finir avec leur faste et leurs crimes. Il précipite l'heure des vengeances, lui qui, en toute occasion, se montre comme n'étant pas pressé ; et lorsqu'il se met à l'œuvre, il prend une sorte de plaisir à en décrire la ruine avec autant de détails que de solennité. « O Tyr ! s'écrie-t-il par la bouche d'Ézéchiél ; tu t'es glorifiée de ce que tes navires, tes marchands et ton abondance t'avaient faite la reine des grandes eaux. Mais voilà que le souffle des tempêtes t'a couchée dans le cœur de la mer. Tes richesses, tes trésors, tes monuments et tes entrepôts, tes matelots et tes pilotes, tes guerriers et le peuple immense qui s'agitait dans ton sein, sont descendus dans le même gouffre au moment de ta ruine. Et voilà qu'aux cris de tes nautoniers éperdus,

les flottes au loin seront troublées ; tous ceux qui tenaient dans leurs mains la rame ou le gouvernail quitteront leurs vaisseaux pour visiter les rivages devenus déserts. Et entonnant un hymne funèbre sur ta chute, ils diront d'une voix émue : Qu'y a-t-il de semblable à Tyr qui vient de se faire au milieu des eaux ! Cité tout à l'heure encore glorieuse, tu encombrais les nations des produits de ton industrie, et tu enrichissais tes fils à l'égal des rois. Et maintenant les marchands des peuples vont siffler sur ta tombe, et le néant t'a dévorée pour ne plus te laisser renaître (1). » Telle est la destinée réservée à tous les peuples qui passeront comme Tyr par la voie de l'industrie, pour arriver au vice et à l'idolâtrie d'eux-mêmes. Un instant Dieu permettra que tout leur réussisse ; à force de succès, ils se regarderont comme les maîtres du monde et traiteront tout le reste avec le dédain le plus insultant ; et c'est précisément quand ils auront atteint ce double faite de l'orgueil et de la gloire, c'est quand le cèdre ira braver ainsi le Ciel dont les rosées et peut-être les orages mêmes l'auront fait grandir, que le Seigneur chargera son tonnerre de l'abattre et d'en consumer les débris, de manière à ce que l'œil humain ne sache plus en découvrir les vestiges.

XV

Voilà l'industrie, N. T.-C. F., telle que nous l'ont faite les progrès matériels de notre époque ; elle a des grandeurs incontestables et d'incontestables périls. Ses grandeurs, nous nous sommes fait un bonheur de les reconnaître ; ses périls, il était de notre devoir de les signaler. Ses grandeurs, tant qu'elles seront vivifiées par le souffle chrétien, l'Église ne manquera jamais d'y applaudir et d'en

(1) *A sonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur classes :*

Et descendunt de navibus suis omnes qui tenebant remum ; nautæ et universi gubernatores maris in terrâ stabunt. . . .

Et assument super te carmen lugubre et plangent te : Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris ?

Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari implesti populos multos : in multitudine divitiarum tuarum et populorum tuorum ditasti reges. . .

Negotiatores populorum sibilaverunt super te ; ad nihilum deducta es et non eris usque in perpetuum. — Ezechiel, xxvii, 25, 36.

appeler le développement, parce que Dieu, l'homme et les peuples y trouvent de légitimes avantages; ses périls, l'Église aussi s'imposera toujours la loi de les dénoncer à la prudence des fidèles, quand surtout ses dangers auront enfanté des abus. Et voilà précisément ce que nous faisons en son nom, N. T.-C. F., par nos dernières paroles. Chefs d'établissements, c'est à vous que nous nous adressons avant tout pour vous dire, avec un illustre orateur de notre siècle : « Tout grand industriel, qu'il le veuille ou non, est, par la force des choses, un dominateur; il est roi dans l'atelier, et mieux que sa fortune, sa pensée y règne en souveraine. L'atelier ou l'usine est pour lui un empire où un peuple marche sous l'idée qui l'inspire et le gouverne lui-même. Et de nos jours, l'apostolat le plus efficace, si vous voulez savoir où il se trouve, je vais vous le dire; il n'est pas au forum, il n'est pas dans les académies, il n'est pas dans les temples. Où est-il donc? Il est au fond de l'atelier, où le maître est tout à la fois le roi, le prêtre, le professeur et le prédicateur de l'ouvrier. De là, dans l'industrie, une influence morale dont l'avenir seul pourra nous dire le résultat social. Les populations ouvrières, corps et âme, sont en sa main; et mieux que tous les princes, elle fait à son effigie tout ce qui relève de ses lois. Elle tient les âmes captives dans la servitude des corps; elle se les attache par des liens de fer que ses esclaves rongent quelquefois, mais qu'ils ne rompraient pas sans mourir. Ces populations reçoivent ainsi des grands maîtres de l'industrie une influence morale à laquelle leurs âmes ne peuvent pas plus se soustraire que leur poitrine ne se dérobe à l'atmosphère qu'elles respirent dans les usines ou les souterrains, où l'industrie tient leur corps courbé sur la matière (1). » O vous qui portez dans les mains cette puissance pour ainsi dire absolue ! N'en abusez pas pour la ruine ou la désolation de ceux qui dépendent de votre autorité. Soyez leurs pères par la bonté ! Soyez leur modèle par la vertu ! Soyez leur tuteur et leur appui par les saintes et fermes précautions de votre vigilance ! Qu'il ne vous suffise pas de placer à leur tête des employés intelligents ;

(1) R. P. Félix, *le Progrès par le Christianisme*, année 1856, 5^{me} conf., p. 243.

confiez-en la conduite à des employés honnêtes et d'une moralité sûrement établie. C'est surtout quand vos manufactures et vos ateliers occupent des jeunes personnes que votre circonspection doit avoir plus de rigueur et de délicatesse; précisément parce qu'elles sont plus faibles, votre sollicitude doit s'étendre sur elles avec plus de soins comme un bouclier tutélaire. Un grand nombre d'industriels, pour mieux s'acquitter de ce devoir, ont appelé dans leurs ateliers et leurs fabriques des communautés religieuses; les ouvrières sont placées sous la direction immédiate de ces saintes filles, et grâce à la douce autorité qu'exercent celles-ci, celles-là marchent avec autant d'ordre et de perfection que si elles étaient religieuses elles-mêmes. La manufacture devient ainsi l'image d'un monastère. Il y a des heures pour la prière, une part de temps pour le silence, et des moments assignés pour le chant des cantiques. De la piété sortent l'exactitude au travail et la plus consciencieuse probité, et celui qui protège la vertu se trouve ainsi récompensé des sacrifices par lesquels il en assure la sécurité. Nous n'osons, malgré nos bons désirs, vous engager, N. T.-C. F., à suivre tous cet exemple; plusieurs d'entre vous ne pourraient pas l'imiter. Mais il faut au moins vous inspirer du même esprit, et faire régner dans toutes vos agglomérations industrielles une discipline si religieuse et si morale, qu'au lieu d'être une pierre de scandale et de ruine pour les populations dont elles seront entourées, elles leur soient, au contraire, un principe d'édification et un foyer de vie chrétienne.

XVI

Et vous, bons ouvriers dont l'industrie fait ses instruments et ses auxiliaires, ne laissez pas arriver jusqu'à vous les maux par lesquels elle a trop souvent contre-balancé les avantages matériels qu'elle apporte. Fuyez toujours l'esprit d'irréligion qu'elle a plus d'une fois déchainé dans les populations vouées à ses rudes travaux. Fuyez les débordements et les hontes païennes par lesquelles elle a compromis tant d'établissements, déshonoré tant de familles et perverti tant de provinces. Fuyez ces besoins artificiels qu'elle fait

près-souvent éclore, et qui, bien loin d'être un *progrès* ainsi qu'on ose le dire, ne sont pour vous que des gouffres dévorants où vont s'engloutir à la fois le fruit de vos sueurs et votre bonheur domestique. Fuyez enfin cet esprit de jalousie, de haine et de révolte que des doctrines aussi impies qu'absurdes ont éveillé de nos jours dans les classes laborieuses et qui, en les poussant à bouleverser la hiérarchie sociale, n'a produit d'autre résultat que d'aggraver le poids et l'amertume de leur destinée. Ce n'est pas des agitations de l'anarchie que vous pouvez attendre l'adoucissement de votre sort ; elles n'aboutiront jamais qu'à le rendre plus lourd. La religion seule en allégera le fardeau, parce que seule elle aura le secret de donner du cœur à vos maîtres, et de vous enseigner efficacement à vous-mêmes l'amour du travail, la modération des désirs, la patience dans les épreuves et le respect pour l'autorité.

XVII

Et nous tous qui que nous soyons, N. T.-C. F., ne restons pas indifférents au rôle immense que l'industrie est appelée à jouer dans le monde. Elle est devenue pour ainsi dire la plus haute et la plus vaste puissance de notre époque ; elle en est arrivée jusqu'à faire entrer la pensée de l'homme dans son domaine, et maintenant elle exploite la littérature sous quelque forme qu'elle se produise, comme elle trafique des charbons fossiles extraits de nos montagnes. Plus nous irons et plus le cercle de son action s'étendra. Par ces grands réseaux de chemins de fer dont elle couvre tous les continents et par ces milliers de navires qu'elle lance chaque jour sur les mers, elle va faire voler d'un pôle à l'autre les produits des peuples dont elle est devenue l'âme et la reine ; mais avec les marchandises, ses wagons et ses vaisseaux emporteront des idées. Avec des fers ou des tissus, les uns et les autres jetteront la vie ou la mort sur les rivages auxquels ils iront aborder ; c'est à eux qu'il appartient de faire l'avenir radieux de paix et de lumière ou chargé de ténèbres et de tempêtes. Ah ! demandons à Dieu que cette nouvelle force qu'il a laissée se développer au sein des sociétés mo-

dernes, évite les déviations qui pourraient la leur rendre fatale ; que ceux qui sont appelés à la mettre en œuvre, toujours soumis aux conseils de l'Église, n'agissent que sous l'impulsion de son esprit et dans le sens de sa mission ; qu'ils se constituent ses auxiliaires pour la propagation des saines doctrines et des bonnes mœurs dans le monde ; et alors, par une admirable réciprocity d'action, l'homme divinisant, pour ainsi dire, la matière par l'élevation de ses sentiments et de son génie, et la matière divinisée travaillant à la sanctification de l'homme, nous entrerons dans une ère de civilisation sans égale et sans exemple, parce qu'elle nous montrera les plus éclatants prodiges de l'industrie couronnés par les plus nobles gloires de la vertu.

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre Palais Épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-Général de notre Évêché, le vingt-quatre janvier mil huit cent soixante, fête de saint Timothée, ce disciple de saint Paul, auquel le grand Apôtre écrivait que la piété est utile à *tout*, sans en excepter l'industrie, parce qu'elle a les promesses de la vie présente et celles de la vie future (1).

† HENRI, *Evêque de Nîmes.*

(1) Pietas autem *ad omnia* utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ. I Timoth., iv, 8.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÊME DE 1862

SUR

L'IGNORANCE EN MATIÈRE DE RELIGION

Un docteur illustre entre les plus illustres docteurs, Nos Très-Chers Frères, celui qu'en son siècle la grande Église d'Afrique écoutait comme un oracle, celui que l'admiration respectueuse de Bossuet se plaisait à surnommer *l'incomparable*, saint Augustin commençait par ces mots, pleins de graves enseignements, un livre qu'il adressait à l'un de ses disciples privilégiés : « Il m'est impossible de dire, fils bien-aimé, et la joie dont me remplit votre instruction, et l'ardeur avec laquelle je désire vous compter parmi les sages. Non pas que je vous souhaite une place entre ceux dont il est dit : *Où sont les philosophes ? Où sont les écrivains ? Où sont les chercheurs de découvertes dont le siècle se vante ? Dieu n'a-t-il pas frappé de folie la sagesse de ce monde ?* Il vaut mieux que vous figuriez au nombre de ceux dont il est écrit : *La multitude des sages fait la vie de la terre ;* ou bien encore dans les rangs de ceux dont parlait l'Apôtre dans ce passage de ses épîtres : *Je veux que vous soyez sages par la science du bien, et qu'en même temps vous soyez simples par l'ignorance du mal* (1). »

(1) *Dici non potest, dilectissime fili Laurenti, quantum tua eruditione delecter, quamque te cupiam esse sapientem : non ex eorum numero de quibus dicitur, ubi sapiens ? ubi scriba ? ubi conquisitor hujus sæculi ? nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi ? sed ex eorum de quibus scriptum est : Multitudo sapientium sanitas est orbis terrarum ; et quales vult Apostolus fieri, quibus dicit : Volo autem vos sapientes quidem esse in bono, simplices in malo. — S. Aug., de Fide, Spe et Caritate, 1.*

Nous serions heureux, N. T.-C. F., d'être autorisés à féliciter tous les catholiques de notre époque, ou du moins tous ceux de notre diocèse, de leur instruction religieuse, comme le faisait le grand évêque d'Hippone pour le frère de Dulcitus, dans les paroles que vous venez d'entendre. Mais, au lieu d'éloges, nous ne pouvons exprimer que des regrets. Si les vrais philosophes sont rares en dehors de l'action de l'Église, ceux qui s'occupent ou d'erreur ou de vérité sous le nom de philosophie sont nombreux de nos jours. Les littérateurs bons ou mauvais et les savants profonds ou superficiels surabondent. Mais ces sages qui, suivant le beau mot de l'Écriture cité par saint Augustin, font la santé la terre (1), ceux qui se distinguent, ainsi que le dit l'Apôtre, par la science approfondie du devoir et du bien (2), ceux-là sont presque inconnus dans le monde. Jamais l'œil de l'homme ne sonda plus d'abîmes ; jamais l'œil du chrétien ne fut plus aveuglé. Dans le cercle des choses créées et visibles, on voit, à chaque instant, s'élargir et reculer les horizons de la lumière ; à chaque instant aussi, dans le cercle des choses éternelles et invisibles, l'obscurité devient plus profonde. Il est vrai que l'Évangile, porté par l'Église comme un flambeau toujours allumé, brille encore au milieu de nos ténèbres, mais les ténèbres ne savent ni l'apercevoir ni le comprendre (3) ; en sorte que notre temps, par une étrange destinée, est à la fois le plus éclairé et le plus ignorant des siècles, et qu'il ressemble à cet astre des nuits dont une moitié s'illumine, à certains moments, des clartés du soleil, tandis que l'autre moitié de son disque est pour ainsi dire noyée dans l'ombre.

Oui, N. T.-C. F., l'ignorance en matière de religion, voilà le grand ulcère qui nous dévore ; voilà aussi le mal dont nous voudrions sauver et guérir notre diocèse. Pour atteindre ce but, nous constaterons l'existence de la plaie ; nous vous en ferons suivre et mesurer les ravages ; enfin, nous vous en indiquerons rapidement les préservatifs et les remèdes.

(1) Sap., vi, 26.

(2) Rom., xvi, 19.

(3) Et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt. — Joan. 1, 5.

Il y a deux ignorances : celle qui ne sait rien et celle qui sait mal, la seconde peut-être plus funeste que la première ; nous ne les séparerons pas ; l'une et l'autre seront atteintes par les considérations que nous nous proposons de développer.

I

Il y a quelques années, N. T.-C. F., on pouvait dire que notre époque était le siècle de l'indifférence religieuse. A l'heure qu'il est, une transformation s'est accomplie ; nous sommes à une époque d'ignorance religieuse. L'insouciance nous a conduits aux ténèbres. Ne sentant plus ni le prix ni la nécessité de la lumière, nous en avons détourné dédaigneusement la tête, et nous nous sommes égarés dans nos voies comme le voyageur se perd dans la profondeur des forêts par une nuit sans étoiles. Voyez le peuple ! Tant que les générations qui le forment sont jeunes, elles connaissent plus ou moins exactement les vérités essentielles. Elles fréquentent les écoles catholiques ; elles assistent aux catéchismes de leurs paroisses, et de ce double foyer d'enseignement elles sortent avec la notion sommaire au moins et précise de ce qu'elles doivent croire et de ce qu'elles doivent faire. Un peu plus tard elles seront envahies par un oubli fatal. Ce qu'elles avaient appris sur nos Mystères, sur l'Église, sur le Décalogue, tout cela s'en ira pièce à pièce. Plus on avancera dans la vie, plus les ombres deviendront épaisses. Abordez ces marchands à leur comptoir, ces artisans dans leur atelier, ces hommes de peine dans les chantiers ou les sillons qu'ils détrempent de leurs sueurs ; interrogez-les sur les questions les plus élémentaires du dogme et de la morale ; à de rares exceptions près, vous les trouverez incapables de vous répondre avec assurance et justesse ; ou bien ils se tairont, ou bien ils feront à l'orthodoxie les plus indignes blessures. Très-compétents peut-être sur les théories qui se rattachent à leur art ou à leurs métiers, ils seront radicalement nuls sur les grandes doctrines du salut. La plupart se traineront ainsi sans astre et sans boussole jusqu'à l'extrémité de leur carrière, et au moment de l'agonie, vous rencon-

trerez fréquemment, dans cette foule, des vieillards qui, pour apprendre une seconde fois à connaître Dieu et Jésus-Christ, voudront attendre que la mort ait ouvert leurs yeux aux sinistres lueurs de la Justice éternelle.

II

L'ignorance des savants n'est guère moins profonde que celle du peuple illettré. Ce qui s'estime le plus dans ce monde soi-disant éclairé, ce qui croit le plus à l'infailibilité de ses lumières, c'est un journalisme qui se prétend honnête, conservateur, libéral, même religieux, et qui se distingue surtout par une haine forcenée contre l'Église. Un vieux Romain se signala jadis par son aversion pour Carthage ; à la fin de chacun de ses discours, il répétait avec une obstination fiévreuse qu'il fallait la détruire. Ce genre de folliculaires agit de même contre notre Religion sainte ; à chaque instant et sur tout il l'attaque avec un acharnement opiniâtre. Il adjurerait volontiers les gouvernements et les peuples d'en finir avec elle. Et chose étrange ! en la poursuivant de ses sceptiques colères, il se déchaîne contre l'inconnu. Ne l'avez-vous pas vu dans les questions soulevées, depuis trois ans, par les révolutions de la Péninsule italienne, prendre, avec un éclat révoltant, parti contre le Saint-Siège ? Et dans ces discussions où l'aveuglement le disputait à l'insolence, n'a-t-il pas invoqué la théologie dont il ne savait pas le premier mot, le droit canonique dont il n'avait pas la moindre idée, l'histoire ecclésiastique dont il dépravait les récits et les conclusions, la nature du pouvoir pontifical dont il mutilait l'objet et déplaçait arbitrairement les limites ? N'a-t-il pas inventé le droit des nationalités pour réduire à néant les préceptes du Décalogue ? Et pour insulter, dépouiller, découronner Celui qui est ici-bas le suprême interprète de l'Évangile, ne s'est-il pas armé de l'Évangile dont il n'a pas lu même une seule page ? Tel est bien le hideux spectacle dont il nous a rendus témoins. Faut-il voir de la mauvaise foi dans cette perversité de polémique, ou faut-il y voir

simplement de l'ignorance? D'autres l'expliqueraient peut-être par la première cause, et il n'est pas sûr qu'ils n'eussent pas raison, mais nous aimons mieux l'expliquer par la seconde. Ces feuilles misérables tombent tous les jours, en parlant de l'Église, dans des erreurs ou des extravagances si soutenues, elles reviennent si souvent sur l'intolérance, sur l'inquisition, sur les papes, sur les ordres religieux, sur les conciles, et chaque fois avec des documents si faux, des appréciations si injustes, une argumentation si singulière, que nous ne pouvons nous résoudre à rattacher cette conduite à un système calculé de mensonge, de calomnie et de délire : ce serait prêter à ceux qui le suivent un excès de noirceur qui nous semble impossible. Nous aimons mieux répéter avec l'apôtre saint Jude : « Ils blasphèment ce qu'ils ignorent (1). »

A côté du journalisme irréligieux se place la littérature frivole. Faiseurs de romans lascifs, faiseurs de feuilletons obscènes, faiseurs de drames ou de nouvelles immondes ; voilà trois races d'hommes qui se chargent de distraire les ennuis du vice ou de la futilité dans les salons, les boudoirs ou les cabinets de lecture. On leur doit cette justice, pour la plupart, ils s'acquittent de leur mission meurtrière avec autant de succès que d'immoralité. L'un se trouve mal à l'aise sous le joug d'un mariage indissoluble ; il le proclame une tyrannie et justifie la liberté que se donnent des passions adultères. L'autre prétend que la magistrature et le sacerdoce sont une odieuse invention, et le voilà qui maudit le prêtre et réhabilite le forçat. Rien de plus monstrueux. Et pourtant, chose admirable ! on se dit honnête avec toutes ces prostitutions de la plume et du talent. On affirme même qu'on est chrétien, et l'on soutiendra qu'on reste dans l'esprit de l'Évangile, en insultant à tous les devoirs qu'il impose, à toutes les vertus qu'il consacre, à toutes les institutions dont il est le fondement. Il est impossible de prouver avec plus d'évidence qu'on ne le connaît pas, et qu'à son tour la littérature, comme le journalisme, blasphème ce qu'elle ignore.

Quand la littérature ne va pas jusqu'à cet excès, elle se permet au moins de glorifier certains sentiments coupables, en les abri-

(1) Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant. — Jud., 10.

tant sous un voile de poétique délicatesse. On répandra je ne sais quel charme trompeur sur des intrigues qui ne sont au fond que des manœuvres de convoitise. Le loup prendra pour arriver à ses fins la voix et la peau de la brebis; à de vils séducteurs on donnera le caractère et la dignité d'un héros. Les victimes auxquelles ils tendront des pièges seront peintes sous des couleurs plus intéressantes à mesure que leur vertu se laissera plus ébranler et leur cœur plus envahir par l'ivresse des sens. Au fond, de quelque pudeur littéraire que ces scènes soient entourées, elles roulent sur une passion grossière qui poursuit de vils triomphes et finit ordinairement par les obtenir; ce n'est que de la fange sur laquelle on a semé quelques fleurs. Mais les personnages du poème ont prononcé le nom de Dieu dans leur délire et l'ont rendu complice de leurs serments; ils se sont assis au pied d'une croix; ils ont parlé ou rêvé de la lampe ou de l'orgue du sanctuaire, c'est assez; leur sensibilité se transforme; leurs liens de cœur, au contact de ces choses sacrées, tout en restant romanesques, deviennent, dit-on, purs, légitimes, célestes, et l'Évangile ne doit rien trouver à y reprendre! Comme si la sainte intolérance de l'Évangile n'avait pas condamné même un simple désir dicté par la concupiscence, même un seul regard provoqué par la fièvre des sens! Comme si, au lieu de se servir de son œil et de son bras pour tendre des pièges, on ne devait pas les arracher et les jeter loin de soi lorsqu'ils pourraient être même involontairement un objet de scandale et une cause de ruine (1)! Encore de l'ignorance: on ne connaît pas la délicatesse commandée par la morale évangélique.

III

Que dirons-nous de l'histoire? Un profond penseur de ce siècle a prétendu qu'elle était une *immense conspiration contre la vérité*;

(1) *Omnis qui viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam moechatus es eam in corde suo.*

Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum et projice abs te. . .

Et si dextra manus tua scandalizat te, abscide eam et projice abs te. — Matth. v, 28, 29, 30.

il pouvait avoir raison, quand il écrivait cette grande parole. Alors on dénaturait l'histoire, mais on la savait. Aujourd'hui ce n'est plus, en ce qui regarde l'Église, une conspiration contre la vérité; c'est une mutilation perpétuelle et presque perpétuellement inaperçue de la vérité. Jamais peut-être on n'a mieux compris qu'à notre époque la place immense que l'Église occupe dans le passé. Tout le monde a été forcé de reconnaître que la civilisation moderne est sortie en entier de son action sur le monde. Frappée de cette importance aussi incontestable que féconde, la libre pensée s'est mise à étudier le fait dont elle est comme le rayonnement. Jusqu'ici rien que de légitime; mais dans ce grand travail, des recherches insuffisantes ont conduit à des méprises grossières. On a mal jugé l'établissement du christianisme qu'on a présenté comme un phénomène naturel, facile, préparé par les circonstances et l'état du monde, au lieu de le donner pour un prodige de la droite de Dieu. On a mal jugé les martyrs dont a changé le courage miraculeux en aveugle fanatisme. On a mal jugé l'Église Romaine qui serait devenue ce qu'elle est, c'est-à-dire le centre de l'unité, l'Église mère et maîtresse, par d'habiles usurpations, au lieu de puiser sa suprématie dans l'institution de Jésus-Christ même. On a mal jugé ses plus nobles pontifes, ses plus grands caractères, et personne n'ignore les formidables cicatrices que certaines plumes ont tenté de faire aux grandes figures d'Athanasie et de Grégoire VII? On n'a laissé dans nos annales presque aucun point intact. Décrets des conciles, constitutions des papes, institutions monastiques, immunités des églises, concordats, hérésies, schismes, on ne peut dire de quelles appréciations étranges, de quels récits mensongers, de quels dénigrements injustes, de quelles apothéoses stupides, ces diverses choses ont été l'objet de la part même des plus grandes renommées littéraires de notre temps. Un apologiste aussi savant que consciencieux, aussi décisif que modeste, l'a fait voir avec éclat et par d'authentiques citations, dans un ouvrage auquel on n'a rien su répondre, et qui, sans avoir fait beaucoup de bruit, res-

tera néanmoins comme un des monuments les plus remarquables de notre époque (1).

IV

Il va sans dire que la philosophie n'a pas voulu rester en arrière dans cette triste voie. A quelles théories pleines de rêveries et d'ignorance ne s'est-elle pas laissée emporter au sujet du catholicisme? Lui qui n'est que le fruit d'une révélation commencée sous les patriarches, développée par Moïse, continuée par les prophètes, couronnée et rendue désormais immuable par Jésus-Christ (2), n'a-t-elle pas enseigné qu'il était au contraire une simple efflorescence du paganisme grec et romain, combinée avec quelques emprunts faits aux théogonies orientales? N'a-t-on pas fait à sa morale l'honneur de supposer qu'elle était en germe dans la philosophie polythéiste, et que le sublime discours de la montagne n'est que le commentaire des leçons de Socrate et des œuvres de Platon? N'a-t-on pas tantôt insinué, tantôt formellement écrit que le mysticisme même le plus orthodoxe éteint la raison, détruit l'activité, et livre celui qui en est devenu la proie aux décevantes fascinations de l'illumination ou à l'immobilité de puériles extases? Enfin, ne s'est-on pas aveuglé même sur ce qu'il y a de plus auguste, de plus sacré, de plus fondamental dans la doctrine chrétienne, sur la nature même de Jésus-Christ? N'a-t-on pas, suivant la belle parole de saint Jean, dénoué, rompu, ce magnifique faisceau de l'humanité et de la divinité dont son être se compose, pour n'en faire qu'un homme de génie, un sage, un civilisateur incomparable, mais qui reste toujours homme (3)? Hélas! que de fois, en parcourant les écrits des penseurs les plus accrédités de notre temps, les bras ne nous sont-ils pas tombés de lassitude et de tristesse! Que de fois nous nous sommes dit avec douleur: Pourquoi ces philosophes sont-ils tant allés à l'école d'Aristote ou de Cicéron,

(1) M. l'abbé Gorini : *Défense du Christianisme contre les erreurs historiques de notre temps.*

(2) Lex enim constituit sacerdotes infirmitatem habentes : sermo autem jurisjurandi, qui post legem est, *Filium in æternum perfectum.* — Hebræ., vii, 28.

(3) Omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est. — I Joan., iv, 3.

et si peu à l'école de Jésus ? Pourquoi, si bien initiés à la connaissance des vieux systèmes d'Athènes ou de Rome, le sont-ils si peu à la science de l'Évangile et de celui qui en est l'âme ? Encore des malheureux qui blasphèment ce qu'ils ignorent !

V

Faut-il ajouter que nous avons toute une race de mathématiciens qui, très au courant de la nomenclature et de la révolution des astres, ne soupçonnent presque pas l'existence de l'Église dans le monde ? Faut-il dire qu'au-dessus ou au-dessous s'agit un peuple immense de grands industriels qui possèdent à merveille le secret de fonder de vastes usines, d'immenses exploitations, et qui ne savent pas si, comme catholiques, ils ont un seul devoir à remplir à l'égard de leur âme ? Ne vont-ils pas jusqu'à s'imaginer qu'ils ont, dans une certaine mesure, le droit de faire ou de remanier la morale ? Et ne les voit-on pas, vis-à-vis des ouvriers qu'ils emploient, suivre de tout autres règles de justice ou d'humanité que celles que la conscience et l'Église leur enseignent ? Faut-il noter encore que le scepticisme religieux de la politique humaine n'est pas mort, et qu'aujourd'hui comme autrefois, peut-être même plus qu'autrefois, il se rencontre, dans la sphère des pouvoirs terrestres, des esprits qui n'admettent dans la religion catholique aucune valeur absolue, dans l'Église aucun droit essentiel et divin ; qu'elles n'ont à vivre au sein des peuples d'autre titre que la tolérance de l'État, et que du jour où les Gouvernements viendront à les considérer comme un obstacle, ou même tout simplement comme un instrument inutile, ils pourront sans crime et sans remords les briser ou les proscrire ? Maximes monstrueuses ! Doctrines véritablement païennes ! Et cependant doctrines exposées chaque jour parmi nous, dans une foule de brochures et de journaux, avec une sérénité si calme, avec une assurance tellement audacieuse qu'un Moscovite ou un Chinois n'en parlerait pas avec plus de hardiesse à Saint-Petersbourg ou à Pékin. Et l'on se flatte avec cela de connaître la religion !

Enfin, est-il besoin, N. T.-C. F., pour toucher à l'une de nos grandes plaies locales, est-il besoin de vous faire observer que les agressions de l'hérésie contre le catholicisme, agressions sans cesse renouvelées, sont encore plus empreintes d'ignorance que d'emportement ou de haine, ce qui est beaucoup dire. Point d'histoire vraie, tout est puisé à des sources adultères; point de citations exactes, on s'aide d'auteurs qui ont tout mutilé; point de doctrines exposées avec justesse, on travestit nos enseignements et nos traditions, parce qu'on n'a pas pris la peine de les étudier dans leurs définitions authentiques; on ne lutte pas contre des réalités, mais contre des fantômes, et la seule chose qu'on prouve par ses violences ou ses satires, c'est, non pas qu'on juge bien, mais qu'on blasphème ce qu'on ignore.

Voilà notre temps, N. T.-C. F.; ses connaissances ont grandi dans les sciences profanes et secondaires; mais dans l'ordre de la Religion, seule science nécessaire, la lumière a baissé pour la plupart des esprits, et pour plusieurs elle s'est entièrement éclip­sée. Ce n'est pas là une exagération, mais un fait malheureusement trop incontestable. Lorsqu'en dehors du cercle assez restreint des véritables catholiques, on voit de près les hommes même les plus intelligents, on est consterné du vide ou de la démence qui règne en eux sur ce point capital. Ils ne le pensent pas; ils se croient au contraire d'une suprême compétence. Mais leurs paroles ne tardent pas à démentir leur présomption, et vous reconnaissez avec le grand Apôtre qu'en se considérant comme sages ils sont devenus insensés, et que s'ils s'évanouissent dans leur langage, c'est parce qu'auparavant ils se sont évanouis dans leurs propres pensées (1).

Ignorance dont les effets sont aussi terribles que le fait de son existence est incontestable.

(1) *Evanuerunt in cogitationibus suis; dicentes... se esse sapientes, stulti facti sunt.*
— Rom., 1, 21, 22.

VI

Son premier crime est d'anéantir le fruit de l'Incarnation comme source de lumière. Saint Paul, introduit devant l'Aréopage d'Athènes, définit par un seul mot l'état du monde, au moment où il parlait, et le but du grand Mystère qu'il allait révéler lui-même à ceux qui l'écoutaient. « Dieu, dit-il, a regardé ces temps d'ignorance, et je viens vous annoncer ce Dieu inconnu auquel vous avez dressé un autel (1). » Alors en effet les ténèbres étaient profondes ; à de rares exceptions près, les grandes vérités et les grandes traditions s'étaient éclipsées dans une obscurité sans borne et sans espoir, et les plus fiers génies avaient proclamé l'impuissance absolue de l'homme à sortir par lui-même de la nuit effrayante qui l'enveloppait. Mais Dieu, dans sa miséricorde, eut compassion de cette ignorance désespérée. Il voulut que le Soleil de vie se levât sur les ombres de la mort (2). Dans son sein était le Verbe et le Verbe était Dieu comme Lui. Et le Verbe était puissance. C'est par Lui que tout a été fait et rien n'a été fait sans Lui. Il était en même temps la vie et la lumière, et cette lumière était à proprement parler la vie. Et le Verbe, un jour, s'est fait chair et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, c'est-à-dire la gloire du Fils unique du Père ayant en Lui la plénitude de la grâce et celle de la vérité (3). Quoique la chose semble impossible, il est bien vrai que Dieu nous a aimés jusqu'à cet excès, ainsi que le dit Jésus-Christ lui-même (4). A nos pères, sous l'Ancien Testament, il avait parlé plusieurs fois, mais seulement par les prophètes, tandis qu'à nous, il a parlé par son Fils, son Fils qu'il a constitué l'héritier de tout ce qui existe, par lequel il a créé les siècles, et qui, splendeur de sa gloire, figure de sa substance, sou-

(1) *Et tempora quidem hujus ignorantiae despiciens Deus.* — Act., xvii, 30.

(2) *Habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis.* — Isai., ix, 2.

(3) *In ipso vita erat et vita erat lux hominum.*

Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti a Patre, plenum gratiæ et veritatis. — Joann., i, 1, 14.

(4) *Joann., iii, 16.*

tien de toutes ses œuvres, est assis à la droite de la majesté de son Père dans la hauteur des cieux (1). Par les prophètes Dieu n'avait donné à son peuple que des révélations partielles et restreintes; par son Verbe incarné dans notre nature il nous a donné, comme le dit l'Évangéliste, avec la plénitude de la grâce, celle de la vérité : *Plenum gratiæ et veritatis*. Il est à la fois le commencement et la fin de toute science religieuse (2); après lui rien ne reste ni à chercher ni à découvrir, et quiconque marche à sa suite ne courra jamais le péril de rencontrer les ténèbres, parce qu'il a pour maître et pour guide le flambeau toujours luisant du monde : *Ego sum lux mundi* (3). Afin que ce bienfait devint le patrimoine de tous les siècles, Jésus-Christ, avant d'entrer dans son repos, fonda son Église, et lui adressant des paroles semblables à celles par lesquelles il s'était défini lui-même, il lui dit : « Vous êtes la lumière du monde. Une ville ne peut être cachée quand elle est bâtie sur les montagnes. Pareillement, lorsqu'on allume une lampe, on ne la met pas sous le boisseau, mais sur un chandelier pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Ainsi votre lumière doit briller aux yeux de tous les hommes, afin qu'ils en apprennent à glorifier votre Père qui est dans les cieux (4). » L'Église n'a jamais trahi cette grande mission; elle a été le radieux fanal de tous les peuples et de tous les âges. Voici quatorze cents ans passés que notre patrie en particulier est inondée de sa lumière; à l'heure qu'il est encore, quarante mille prêtres, épars sur tous les points de la France, publient sur les toits l'adorable doctrine du Sauveur, et grâce à leur enseignement réuni à celui de leurs frères qui prêchent le même symbole au sein de tant d'autres royaumes, Jésus-Christ reste, ainsi que l'a dit un prophète, le guide et le précepteur des nations (5).

Eh bien! ce guide, on ne le suit pas; ce maître, on refuse de

(1) Hebræ., i, 1.

(2) Apocalyp., xxi, 13.

(3) Joann., viii, 12.

(4) Matth., v, 14, 15, 16.

(5) *Ducem ac præceptorem gentibus.* — Isai., lxxviii, 1.

l'entendre. Il a droit à être écouté, on se moque de son droit. Sa doctrine est sûre, on ne veut point de sa doctrine. Au lieu de marcher aux feux de son soleil, on court après des astres errants, *sidera errantia*. Voilà un philosophe qui fait du bruit par ses extravagances, on l'adopte pour oracle. Un homme d'esprit s'est raillé, dans les salons, de tout ce qui tient au catholicisme, pour exalter au-dessus de lui la religion naturelle, on se laisse subjugué par ses plaisanteries sacrilèges. Des rêveurs, des utopistes ont inventé des dogmes puérils ou monstrueux pour détrôner les vieilles superstitions romaines; les insensés et les libertins ne manqueront pas de s'attacher à ces hideux délires. Il n'est pas de si absurde messie qui n'ait des sectateurs. On aime mieux se livrer à des misérables que s'adresser à Jésus-Christ. Tout est bon pourvu que ce ne soit pas Lui. On l'a tellement en aversion, qu'on s'efforce d'oublier même ce qu'on en a comme involontairement appris dans ses premières années, et l'on n'a pas d'autre passion plus impérieuse que celle de perdre de vue jusqu'à son nom, et de poursuivre la vanité, de courir après le mensonge : *Diligitis vanitatem et queritis mendacium* (1).

Et voilà, ô mon Sauveur, le fruit de votre apparition dans le monde ! Lumière éternelle, vous brillez au milieu des ténèbres, et les ténèbres refusent non-seulement de vous comprendre, mais même de vous regarder (2). Vous offrez à ces malheureux une doctrine saine, un pain plus que substantiel et divin, ils font les sourds et les dédaigneux; à cette manne solide que votre main leur présente, ils préfèrent des viandes creuses et plus d'une fois des aliments empoisonnés et corrompus. O Verbe divin, céleste Illuminateur des peuples ! Vos peines ont été perdues et vos révélations inutiles. Votre Père vous avait glorifié sur la terre et vous avez prétendu le glorifier à votre tour ; mais on ne veut pas plus le connaître que vous connaître vous-même. O Maître ! ô Maître ! ne vous obstinez pas à nous enseigner ; vous n'êtes plus qu'une voix qui crie dans le désert. O céleste Pilote des âmes et des nations ! Allez

(1) Psalm., iv, 8.

(2) Joann., i, 5.

offrir vos services aux sauvages des nouveaux mondes, ils les accepteront. Mais nous, vieilles races catholiques, nous n'avons plus besoin de vous pour guider la virilité de nos esprits et de notre civilisation. Nous confierons notre gouvernail au premier pirate que nous rencontrerons dans ce chaos de doctrines où s'agite notre siècle.

VII

Ignorance ingrate et impie vis-à-vis de Dieu et de son Christ. Ignorance fatale au salut de l'homme. Ces pauvres esprits qui ne savent rien expriment des certitudes étranges. Vous les entendez répéter avec assurance qu'on peut se sauver avec un symbole et dans une religion quelconques, et que la nécessité de passer par Jésus-Christ pour arriver au terme vrai de la destinée humaine, n'est qu'une invention du mysticisme et de l'intolérance. Ils vivent en paix sur ce blasphème, et courent affronter avec une sécurité moqueuse les formidables hasards de l'avenir. Misérables aveugles ! leurs rêveries et leurs négations ne changeront rien à l'ordre établi par notre Dieu. Malgré tout ce qu'ils pourront dire, il n'en sera pas moins vrai que Jésus-Christ est la seule voie qui conduit à la vie (1) ; il n'en sera pas moins vrai qu'il est la seule porte par laquelle on entre dans le bercail où le Pasteur suprême viendra chercher un jour ses fidèles brebis (2) ; il n'en sera pas moins vrai qu'il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par la vertu duquel on puisse opérer son salut (3) ; il n'en sera pas moins vrai enfin que ce Jésus-Christ dont on suit les enseignements, dont on ne connaît ni la divinité ni la doctrine, doit revenir plus tard sur les nuées du Ciel avec splendeur et majesté, pour demander compte de leur conduite aux aveugles qui l'ignorent comme aux impies qui l'outragent, et se montrer impitoyable envers ceux qui, ayant pu trouver sa lumière, se seront volontairement plongés dans les ténèbres (4).

(1) Joann., xiv, 6.

(2) Id., x, 9.

(3) Act., iv, 12.

(4) Matth., xxv, 31-46.

Et certes, N. T.-C. F., il sera d'autant plus sévère contre notre ignorance qu'elle sera pleinement inexcusable. Il n'en est pas de nous comme de tant d'autres nations que Dieu semble avoir déshéritées de sa miséricorde. Indiens, Musulmans, Hérétiques et Schismatiques de l'Orient et du Nord, voilà tout autant de peuples auxquels les moyens d'apprendre à connaître Jésus-Christ sont loin d'avoir été prodigués. L'erreur les enveloppe dès leur naissance ; ils y demeurent comme perpétuellement engloutis, et dans cette obscurité profonde ils ne rencontrent qu'à de rares intervalles des livres ou des Apôtres qui leur apportent la vérité. Mais nous, au contraire, nous sommes environnés de la lumière autant qu'ils le sont des ténèbres. Depuis que nos yeux et nos oreilles se sont ouverts, elle nous apparaît sous toutes les formes ; elle nous parle, nous enseigne, nous obsède pour ainsi dire par des milliers de voix. Et si nous ne savons pas même les éléments de la foi, c'est que nous avons des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, une langue pour ne pas consulter. C'est aussi parce que nous avons oublié systématiquement ce que nous avons appris. Nous avons connu Dieu, Jésus-Christ, l'Église, la doctrine chrétienne ; mais un jour nous avons secoué tout cela avec pitié comme les arbres secouent leurs feuilles au souffle de l'automne, et nous nous sommes enfoncés dans une ignorance doublement volontaire, volontaire parce que nous avons éteint tous les feux qui brillaient dans notre âme, volontaire parce qu'au lieu de les rallumer avec les ressources immenses que nous offrait l'Église, nous avons mieux aimé épaissir les ombres dans notre intelligence. C'est ce que Jésus-Christ nous rappellera quand nous serons traduits à son tribunal ; à sa voix les nations idolâtres nous reprocheront les lumières que nous aurons méprisées et qui les auraient sauvées si elles avaient eu le bonheur de les recevoir à notre place, et nous n'aurons pas un mot à dire pour notre justification. Les fils de la gentilité confondront les enfants de la promesse (1).

(1) Matth., xi, 21-24.

VIII

Dès ici-bas, le bon sens et la simple équité naturelle préludent par leurs arrêts à ceux de la justice de Dieu. Rien dans le passé n'est plus important que la religion catholique. C'est un fait qui le domine ; elle a rempli l'histoire de ses prédications, de ses conquêtes, de ses gloires, et surtout de ses épreuves. C'est un fait qui domine le présent ; nulle autre religion n'a poussé ses racines et ses rameaux plus avant dans le sein des sociétés et des civilisations contemporaines ; sa hiérarchie et ses influences touchent et s'entremêlent à tout ce qui se meut dans le monde. Enfin, c'est spécialement un fait capital, immense dans notre patrie. Une grande position lui est attribuée ; il n'est pas de puissance morale comparable à la sienne ; haine ou amour, elle est un objet d'inévitable préoccupation pour toutes les âmes. Avec cette majesté dont l'investissent les respects ou les persécutions du passé, les sympathies ou les aversions du présent, son ascendant incontestable sur tous les lieux comme sur tous les siècles, elle déclare qu'elle est la seule voie par laquelle on puisse arriver à la véritable fin de l'homme. Route étroite, route difficile, mais route unique et nécessaire ; elle le déclare à tous, aux industriels comme aux artistes, aux savants comme aux esprits illettrés, aux Grecs aussi bien qu'aux Barbares. Certes ! parti d'une telle autorité, portant sur une question si grave, ce langage mérite bien qu'on le prenne au sérieux, qu'on l'examine de près, qu'on recherche quelle en est la valeur, qu'on voie consciencieusement et nettement si l'on doit en tenir compte pour se préparer aux hasards de l'avenir. C'est là raison qui le dit ; mais nous pensons et surtout nous agissons autrement. On s'occupera de bourse, de banque et de négoce ; on s'occupera de mécanique, d'astronomie et d'électricité ; on s'occupera de géologie, de botanique et de médecine. Les journées seront toujours trop courtes quand il s'agira de s'appliquer à ces différents labeurs. Labeurs après tout secondaires ; labeurs que rien ne lie directement aux grands intérêts de notre destinée. Mais pour nous tout est là ; notre

âme y est tellement concentrée, que le catholicisme, ce géant du passé comme du présent, dont la substance nous a nourris, dont le souffle nous anime, passe et repasse devant nos yeux, parle à chaque instant d'une voix de tonnerre à nos oreilles, sans que nous lui donnions dans notre esprit même un seul jour d'audience et d'hospitalité durant une longue vie. Nous en avons eu récemment encore un illustre exemple. Un savant renommé de notre époque, le plus renommé peut-être, était sur le point de mourir. Interrogé par un de ses amis sur les impressions que lui cause l'approche de la tombe et du monde futur dont elle forme le seuil, il répond avec un calme qui fait frémir qu'il n'a pas trouvé même un quart d'heure pour étudier la religion et songer à l'avenir. Conçoit-on cette insouciance et l'ignorance qu'elle produit ? Ou si on les conçoit, peut-on les excuser ? La sagesse la plus vulgaire ne les condamne-t-elle pas aussi bien que la foi ? Ne sont-elles pas indignes de l'homme autant que du chrétien ?

IX

Fruit d'une ingratitude impie, témoignage d'une imprévoyance aussi déraisonnable que meurtrière, l'ignorance religieuse est encore un principe d'effroyable abaissement moral.

Et d'abord avec elle le sens de l'admiration s'égare. Qu'on rencontre parmi les ouvrages, inspirés par un esprit hostile ou étranger à la foi, quelques maximes de morale saine mais vulgaire et touchant à peine aux devoirs les plus rudimentaires de la vie, on les exalte avec emphase ; il n'est ni feuilletons ni revues qui ne les glorifient. Et l'on ne dit rien de ces grands trésors de la tradition chrétienne ; sublimes commentaires de l'Évangile considéré non-seulement dans ses préceptes essentiels, mais jusque dans ses conseils les plus élevés. Une seule page du moindre de ces écrits contient plus de lumières sur Dieu, l'homme et la vertu qu'il n'y en a dans tous ces moralistes dont le rationalisme contemporain fait l'éloge avec tant de pompe. On se passionne pour un misérable ruisseau qui se traîne comme il peut au milieu de sables arides,

et l'on dédaigne un fleuve profond qui, descendu des hauteurs du ciel et du passé, a fait germer et fleurir toutes les grandes civilisations et toutes les grandes âmes qui se sont épanouies dans le monde en deçà du Calvaire. Ce qu'on fait pour les doctrines, ne le fait-on pas pour les hommes ? On n'a jamais étudié nos saints, on ne les connaît pas ; souvent on les méprise, on les flétrit comme des extravagants ou des fanatiques ; on loue au contraire et l'on place bien au-dessus d'eux les misérables vertus des sages païens ou la honteuse abjection de quelques hommes dont rougit l'histoire moderne. Ne sera-ce pas l'opprobre éternel du premier tiers de notre siècle d'avoir osé se permettre le panégyrique de Luther, la réhabilitation de Calvin, l'apothéose de Voltaire et de Rousseau ? On ne se déshonore par de telles déviations du sens moral qu'à une époque d'ignorance et de ténèbres.

X

A côté de l'admiration qui s'égare, on voit le sens de l'indignation qui s'émousse. Quand on possède dans sa plénitude et sa netteté la morale chrétienne, on sait se révolter de ce qui la blesse parce qu'on en comprend le désordre ; quand on l'ignore, on est plus ou moins indifférent aux atteintes qu'elle reçoit, parce qu'on ne s'en fait pas une idée précise et distincte. Dans la nuit où l'on est englouti, toutes les indignités s'adoucissent, tous les crimes s'atténuent ; anges ou monstres, tout ce qu'on voit passer dans l'ombre présente la même physionomie, et lorsque des forfaits évidents s'accomplissent, au lieu d'en concevoir l'horreur qui leur est due et de les flétrir avec la sévérité qu'ils méritent, on cherche des sophismes pour les absoudre ou du moins des excuses pour les pallier. N'en faisons-nous pas, depuis quelques années, la plus douloureuse expérience ? Jamais vit-on, dans un temps égal, s'accumuler plus de trahisons, plus de parjures publics, plus d'attentats impudents au droit international, plus d'agressions iniques, plus de boucheries barbares, plus d'impiété réelle cachée sous un plus hypocrite langage, plus de conquêtes odieuses, plus de révoltantes

insultes envers ceux qu'on avait dépouillés ou vaincus ? On se demande s'il existe dans l'histoire une époque à laquelle le sang et la boue entremêlés aient imprimé des taches plus honteuses ? Et cependant les apologistes ont-ils fait défaut à ces infamies presque sans exemples ? Et à côté de ces glorifications hideuses, l'impassibilité générale des esprits n'est-elle pas effrayante ? La conscience de l'Europe est frappée d'atonie, on sent que tous ses ressorts ont été brisés, détendus ou paralysés par l'oubli des grandes notions du droit et des principes éternels de la morale. La statue reste muette parce qu'aucun rayon de soleil ne vient plus la frapper.

Malheur analogue et plus grand encore pour la doctrine dogmatique. La plupart des ouvrages, des journaux et des revues composés à notre époque sont évidemment des fruits éclos de la séve empoisonnée du rationalisme. Ils roulent sur la négation de l'ordre surnaturel ; ils repoussent l'idée de révélation ; ni la divinité de Jésus-Christ, ni la nécessité de sa médiation, ni l'efficacité de ses sacrements ne trouvent grâce devant eux. A les en croire, c'est un fait acquis, dit-on, grâce aux conquêtes de l'esprit moderne, que nos enseignements sur ces grandes questions ne doivent pas être pris à la lettre : comme si l'esprit moderne avait pu arracher la vérité de l'Évangile, détronner Jésus-Christ au ciel et le détruire dans l'histoire ! Quels blasphèmes stupides ! Ah ! quand Polycarpe entendait jadis proférer des impiétés de cette nature, il se bouchait les oreilles et s'écriait dans une sorte de pieux désespoir : A quels temps, ô mon Dieu, nous avez-vous réservés ? Nous, au contraire, nous leur permettons de retentir et de circuler tout à l'aise ; notre âme ne sait plus en frémir, parce que notre ignorance elle-même ne sait plus voir si c'est une erreur ou une vérité.

XI

En même temps que le sens de l'indignation s'émousse, le sens de la logique s'altère. Que d'écrivains, que d'hommes du monde qui se prétendent catholiques *sincères* ! Mais à l'instant même ils se hâtent d'ajouter qu'ils sont *indépendants*. Et, en effet, ils ne sont

que trop *indépendants*. Des discussions s'engagent. Rome parle et prononce ; les évêques se font entendre après elle et portent l'écho de ses jugements à l'oreille des peuples. Après les décisions de ces grandes autorités, autrefois les vrais catholiques se soumettaient en silence et dans le fond de l'âme ; c'était même cette soumission intime et respectueuse qui formait le caractère propre et distinctif du catholique digne de ce nom. Quiconque refusait d'en passer par là, quiconque osait protester et se faire *indépendant*, celui-là n'était plus considéré par l'esprit public que comme un catholique rebelle et séparé du reste de la famille par son propre jugement, ainsi que le dit le grand Apôtre (1). C'était se montrer conséquent. Aujourd'hui nous avons inventé, grâce au progrès, le moyen d'être catholique sans l'être. On s'en donne le titre, on n'en a ni les sentiments, ni la conduite. On proclame sur les toits son respect pour l'Église, et quand l'Église a fulminé quelque sentence, quand elle a porté quelque arrêt, on se met au-dessus de ses définitions comme de ses anathèmes. On prend un bout de plume ou d'épée, et sur un lambeau de papier on lui prouve en style de sophiste qu'elle a dépassé les limites de sa compétence. Misérable contradiction ! Si nous voulons être catholiques, soumettons-nous ; si nous ne voulons pas nous soumettre, ne nous disons plus catholiques. Avec de telles dispositions, ce nom sacré, flétri sur notre front, est également égaré sur nos lèvres. Il faut bien toute l'ignorance dont nous sommes atteints pour ne pas le comprendre.

Insuffisante à remarquer cette inconséquence, notre logique l'est bien davantage encore à discerner la valeur ou le néant des doctrines qui se produisent dans le monde. Dans un catholique instruit il existe une double lumière : la lumière de la foi et celle de la raison que la foi ne manque jamais d'affermir, de compléter et d'étendre. Avec ces deux flambeaux, il sait toujours découvrir les vices des fausses théories qui paraissent sur les questions religieuses. Pour s'en rendre compte, il n'a qu'à les comparer avec l'Évangile qu'il connaît et qui représente pour lui la règle suprême de

(1) *Proprio judicio condemnatus.* — Tit., III, 11.

la vérité. Et quand il ne les rapprocherait pas de l'Évangile, son seul bon sens, éclairé par les reflets de la révélation, lui suffirait pour apprendre à les mépriser ou à les maudire. Mais au sein de notre ignorance, quels sont les systèmes et l'utopie, si extravagants qu'on les suppose, qui n'aient l'espérance et la certitude de réussir? Quels sont ceux qui, en fait, depuis quarante ans surtout, n'aient pas conquis des prosélytes et des apôtres, même parmi les classes les plus lettrées? Combien de folies n'ont pas égaré les classes populaires? Autrefois celles-ci savaient, jusqu'à un certain point, se défendre par leur catéchisme. Mais après que nous leur avons eu appris à remplacer le catéchisme par des journaux irréligieux et des ouvrages impies, que sont-elles devenues? Quelle résistance ont-elles opposée aux séductions de l'erreur? N'ont-elles pas ouvert aveuglément toutes les barrières de la crédulité aux inventions les plus chimériques sur les grands problèmes religieux? Ne se sont-elles pas passionnées avec fureur pour les rêves du plus monstrueux socialisme? Et certes, comment les masses une fois dépossédées de la doctrine de Jésus-Christ, cette grande boussole des peuples, ne seraient-elles pas allées se perdre dans l'horreur de ces naufrages, quand on a vu les intelligences d'élite, dépourvues de la même lumière, inaugurer avec une sorte de paternel orgueil l'*Éclectisme* avec ses pauvretés et le *Saint-Simonisme* avec ses infamies?

Le même malheur se reproduit chaque fois qu'on oublie ou qu'on ignore la doctrine de Jésus-Christ. Et c'est, sans doute, ce que saint Paul voulait nous indiquer, lorsque, par un éclair prophétique, il écrivait à Timothée : « Si quelqu'un ne donne pas aux peuples le même enseignement que nous, s'il n'acquiesce pas à la vraie parole de Jésus-Christ et à cette doctrine qui contient en soi la racine et la règle de la piété, celui-là n'est qu'un orgueilleux qui ne sait rien, et sera condamné à languir éternellement autour de questions irrésolues et à s'agiter dans de stériles combats de mots (1). »

(1) Si quis aliter docet, et non acquiescit sanis sermonibus Domini Nostri Jesu Christi et ei quæ secundum pietatem est doctrinæ, superbus est, nihil sciens, sed languens circa quæstiones et pugnas verborum. — I Tim., vi, 3, 4.

Prédiction profonde et toujours vérifiée. Quand on perd de vue la doctrine chrétienne, c'est sans doute de temps en temps par le fait de la légèreté qui oublie, mais le plus souvent c'est par un principe d'orgueil qui enivre ; on ne veut pas porter le joug, même d'une révélation divine : *Superbus est*. Et quand cet astre est éteint, que met-on à sa place ? Les uns ne mettent rien ; ils s'emprisonnent dans le vide et languissent pour ainsi dire découragés ou insoucians au pied des grandes questions religieuses, incapables qu'ils sont de les résoudre : *Nihil sciens, sed languens circa quæstiones*. Les autres s'efforcent de les éclaircir ; mais leurs tentatives sont vaines. Ils se livrent entre eux de mutuels combats ; mais ces luttes, au lieu d'être des luttes d'idées, ne sont ordinairement que des conflits de paroles d'où ne jaillit jamais même une seule étincelle : *Et pugnas verborum*, et si la doctrine auguste qu'ils ont répudiée n'était là pour les éclairer encore à leur insu comme le soleil caché derrière les nuages, ils s'affaîsseraient avec tous ceux qui les prennent pour maîtres dans une ombre non moins épaisse que celle du chaos.

XII

L'abaissement de l'intelligence amène celui des mœurs. Certes, il n'est pas douteux que la connaissance de la religion n'enfante pas toujours le courage de la pratiquer ; on ne trouve que trop de chrétiens qui résistent à la lumière. Mais pourtant il est vrai de dire que si la vertu rencontre des espérances, c'est surtout auprès des âmes qui possèdent la science des choses de Dieu. Mieux on connaît nos mystères, mieux on sait les règles de l'Évangile, plus on se sent d'attrait et d'énergie pour répondre au devoir et soutenir en l'accomplissant la dignité de la vie. La liberté reste encore maîtresse de se montrer rebelle, mais pour le faire, il faut qu'elle regimbe contre un aiguillon plus vif et des impulsions plus vigoureuses qui la sollicitent au bien. Si elle surmonte ces barrières, la lumière intérieure qui l'éclaire maintient encore en elle un certain reste de pudeur qui la protège contre l'extrême cynisme de l'immoralité.

A défaut de vertu l'on garde un dernier débris d'honneur. Lorsqu'au contraire l'ignorance en matière religieuse est absolue, les désordres descendent jusqu'aux grossièretés les plus immondes, jusqu'aux impudences les plus éhontées. On le voit au sein des peuples infidèles qui n'ont connu ni le nom ni les enseignements de Jésus-Christ ou qui les ayant connus les ont oubliés. Regardez la Chine et les Indes. On le voit également, quoique dans des proportions moins révoltantes, au milieu des nations qui de l'honneur d'être catholiques sont descendues au crime de vouloir être simplement chrétiennes. En se séparant de l'unité, foyer suprême de la lumière, elles ont plus ou moins perdu le sens de l'Évangile. Plus elles s'en sont écartées, plus leurs mœurs privées et publiques se sont abaissées à leur tour. Sur une foule de points, elles n'ont plus la notion ferme de l'honnêteté, du droit, de la justice, de la charité, de la sainteté du mariage et de celle de la foi jurée. Elles outragent toutes ces nobles et saintes choses avec une audace d'hypocrisie ou de corruption qui vous épouvante, et même après les plus honteuses infamies, même après les scandales les plus odieux et les plus manifestes, elles porteront le front haut comme s'il était sans tache, et donneront à des peuples qui valent mieux qu'elles d'arrogantes leçons de morale et de vertu. Regardez plutôt quelques-uns des peuples dissidents qui nous entourent ! N'est-ce pas leur souvenir qui se présente le premier à la pensée quand on veut signifier par un nom la déloyauté de la politique, l'esprit de trouble et de révolution, le génie de l'oppression déguisé sous le masque du libéralisme, la fièvre du gain se cachant sous un faux apostolat de civilisation, l'égoïsme le plus jaloux et au besoin le plus barbare se couvrant d'un hypocrite amour pour le bonheur des nations, la tolérance enfin des vices les plus révoltants et des débordements les plus horribles s'abritant derrière les mensongères apparences d'une austère moralité ? Ils ne savent plus rougir de ces contradictions monstrueuses, parce qu'ils n'ont plus assez de sens moral et de lumière évangélique pour en découvrir le crime et l'indignité. C'est leur principe qu'avec de la richesse et un front d'airain un peuple se fait absoudre de toutes les infamies.

Ce qui se remarque en grand dans l'histoire des nations se reproduit dans celle des individus, des paroisses et des diocèses. A mesure qu'un homme est moins instruit de la Religion, il oublie plus profondément sa dignité morale, quand de mauvaises passions se sont emparées de sa vie. Plus une paroisse est ignorante, plus les désordres y sont grossiers. Enfin, si vous trouvez un diocèse où, par suite du malheur des temps, l'instruction chrétienne des peuples ait été négligée, si les pasteurs ont manqué pour lui faire arriver la lumière, ou bien si, ayant eu des pasteurs, il a refusé d'aller les entendre, il est rare que les mœurs publiques ne s'y soient pas brisées sur des écueils d'autant plus funestes que les ténèbres qui l'ont envahi auront été plus épaisses elles-mêmes. C'est surtout pendant la nuit que les bêtes sauvages rôdent dans les forêts et se précipitent sur les voyageurs ; c'est aussi dans l'obscurité produite par l'ignorance que les vices exercent, au sein de nos Églises, leurs plus sinistres ravages. *Facta est nox : in ipsa pertransibunt omnes bestiae silvæ* (1).

XIII

Enfin, l'ignorance qui mène à la corruption des mœurs, conduit également à des lâchetés voisines de l'apostasie. S'il est un maître dont on doit avec hardiesse se proclamer le disciple, c'est assurément Jésus-Christ. Ne le prit-on que pour un homme, ce serait encore le plus fier génie qui, jusqu'à ce jour, eût paru dans le monde, et, à ce titre, quand il serait seul, il ne saurait y avoir d'honneur à marcher à sa suite. « Quand, disait autrefois saint Athanase, quand les hommes ont-ils commencé à abandonner le culte superstitieux des idoles, si ce n'est après l'Incarnation du Verbe de Dieu, vrai Dieu lui-même ? Quand les faux oracles de la Grèce et de tout l'univers se sont-ils pris à garder le silence, si ce n'est encore après la manifestation du Sauveur au monde ? Quand les demi-dieux et les héros des poètes ont-ils vu le jugement et le mépris public les ramener aux vulgaires proportions de l'homme, si ce

(1) Psalm. ciii, 20.

n'est lorsque le Seigneur eut triomphé de la mort et revêtu d'incorruptibilité son corps échappé de la tombe ? Enfin, quand est-ce que la sagesse des gentils a été convaincue de démesure, si ce n'est quand la vraie sagesse de Dieu se fut montrée à la terre (1) ? » Après une révolution si glorieuse, Jésus-Christ est resté l'illuminateur suprême des peuples ; nous lui devons tout ce qui se rencontre encore aujourd'hui de saines doctrines dans le monde. Et, malgré cela, des milliers d'hommes n'ont pas le courage de professer ouvertement sa foi. Qu'un Musulman, un Chinois, un Mormon, un utopiste, se donnent pour ce qu'ils sont, nous les laissons faire ; ils ne songent à rougir ni de leurs superstitions, ni de leurs extravagances, parce que nous-mêmes nous nous faisons une loi de les respecter. Honneur à l'erreur et à la folie ! Mais sommes-nous catholiques ? Nous n'osons pas le déclarer, parce qu'on ne nous permet pas de nous en faire une gloire. Sectateurs de Confucius ou du Prophète de la Mecque, voilà qui est magnifique ! Mais disciples du Christ, c'est un opprobre. Tandis que saint Paul se vantait de ne connaître que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié (2), c'est Jésus-Christ crucifié et Jésus-Christ seul que nous nous faisons orgueil d'ignorer. Enfants de la lumière, nous renions la paternité du Soleil ! Lâcheté criminelle ! Hideuse apostasie, témoignage et fruit de notre ignorance ! Si nous avions étudié le Christ, si tous les trésors de science et de sagesse qu'il cache dans son sein nous avaient été révélés, bien loin de désertir sa cause et de voiler le saccin dont il a marqué notre front, nous aurions le courage de nous écrier avec le grand Apôtre : « Les Juifs réclament des prodiges et les Grecs recherchent la sagesse. Et nous, nous plaçons notre gloire à

(1) *Quandonam homines idolorum superstitionem deserere cœperunt, nisi a quo verus Deus Dei Verbum homo factum est ? Quandonam Græcorum et totius orbis oracula cessavère et evanuère, nisi postquam Salvator se in terris patefecit ? Quandonam poetarum Dii et heroes, homines tantum esse deprehendi ac contempni cœperunt, nisi ubi Dominus tropæum de morte confecit ; et corpus quod acceperat a mortuis excitans, incorruptum servavit ?... Denique quandonam gentilium sapientia stulta facta est, nisi cum vera Dei sapientia seipsam in terris notam reddidit ?* — S. Athan., *Orat. de Incarn. Verbi*, n° 46.

(2) *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* — I Cor., II, 2.

prêcher le Christ crucifié. C'est un scandale pour les Juifs, et pour les Grecs une folie. Mais pour les Juifs et les Grecs appelés à la foi, le Christ est la vertu de Dieu et sa sagesse. Ce qui paraît ici insensé du côté de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui semble faiblesse en Dieu est plus fort que les hommes (1). »

C'est ainsi, N. T.-C. F., que l'ignorance religieuse qui est la plus coupable est aussi la plus meurtrière. Elle abaisse la raison, émousse le sens moral, laisse sans frein les mauvaises passions, conduit enfin les individus et les peuples à des lâchetés voisines de l'apostasie.

XIV

Voici maintenant les conclusions à tirer de ces considérations aussi tristes qu'elles sont incontestables.

Nous lisons dans un traité de saint Augustin ces graves paroles : « Il n'y a pas grand malheur à ce qu'un chrétien ignore quelque chose de ce qui se rattache à l'énergie et au nombre des éléments, aux mouvements, à la discipline et aux éclipses des astres, à la figure du ciel, aux genres et aux espèces des animaux divers, aux signes des tempêtes qui s'approchent, et à mille autres objets que les savants ont découverts réellement ou prétendent avoir découverts. C'est assez pour un chrétien de connaître la cause des créatures célestes et terrestres, visibles et invisibles; de croire à la bonté du Créateur qui est le Dieu véritable et unique; de confesser qu'il n'existe aucun être qui ne soit Lui ou ne sorte de Lui; de proclamer enfin qu'il est Trinité, c'est-à-dire Père, Fils engendré du Père, Esprit-Saint procédant de l'un et de l'autre, et restant l'Esprit indivisible du Père et du Fils (2). » O vous qui travaillez à instruire

(1) Et Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt: nos autem prædicamus Christum crucifixum; Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis Christum Dei virtutem et Dei sapientiam.

Quia quod stultum est Dei, sapientius est hominibus; et quod infirmum est Dei, fortius est hominibus. — I Cor., 1, 22-25.

(2) Nec metuendum est, ne aliquid de vi et numero elementorum, de motu atque ordine et defectibus siderum, de figura cœli, de generibus et naturis animalium, de signis imminentium tempestatum, et alia sexcenta de iis rebus quas illi vel invenerunt vel invenisse se existimant christianus ignoret... Satis est christiano

la fleur de notre jeunesse, vous qui l'initiez à l'étude des sciences et de la littérature, nous n'avons pas droit à parler, avec le dédain du grand Évêque d'Hippone, des connaissances profanes que vous enseignez à vos élèves. Nous vous dirons au contraire : Apprenez-leur avec zèle et dans toute l'étendue possible, les grandeurs de l'astronomie, les merveilles de l'histoire naturelle et de toutes les branches dont elle se compose, les mystères de la géologie, les phénomènes de la physique et les lois qui les régissent; enfin, ces principes féconds et ces grandes formules des mathématiques dont les applications étonnent aujourd'hui le monde. Dieu ne vous condamnera point dans l'accomplissement de cette tâche, puisqu'il ne dédaigne point de s'appeler lui-même le *Dieu des sciences* (1). L'Église ne vous blâmera pas davantage, puisque, dans le passé, l'histoire atteste qu'elle a contribué puissamment au progrès de ces connaissances diverses, et que, dans le présent, elle les traite encore avec le même intérêt et la même faveur. Mais n'oubliez point, nous vous en conjurons, que la science d'un chrétien et votre propre enseignement ne doivent pas se borner là. Au-dessus des sciences du temps, il y a la science de l'éternité. Au-dessus de la science des nombres et des créatures, il y a la science de Dieu; au-dessus de la science qui fraye les voies à la fortune, il y a la science nécessaire au salut. En professant les premières, vous ne devez pas négliger la seconde. Que les jeunes gens, formés par vos leçons, possèdent le génie du calcul et toutes les classifications des métaux et des insectes, c'est bien. Mais il importe qu'ils possèdent pour le moins au même degré la science de Celui par qui seul ils peuvent avoir, selon le mot de saint Paul, la justice, la sanctification et la rédemption (2), c'est-à-dire la science de Jésus-Christ. Il importe que nous ayons le moins

rerum creatarum causam, sive coelestium, sive terrestrium, sive visibillum, sive invisibillum, non nisi bonitatem credere Creatoris qu' est Deus unus et verus; nullamque esse naturam quæ non aut ipse sit, aut ab ipso, eumque esse Trinitatem, Patrem scilicet, et Filium a Patre genitum, et Spiritum ab eodem Patre et Filio procedentem, sed unum eundemque Spiritum Patris et Filii. — S. Aug. Enchir... de Fide, Spe et Caritate, ix.

(1) Deus scientiarum Dominus est. — I Reg., II, 3.

(2) Vos estis in Christo Jesu qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio. — I. Cor., I, 30.

possible sous les yeux le spectacle douloureux de ces ingénieurs, de ces officiers de terre ou de mer, de ces professeurs, de ces avocats, sortant avec distinction des écoles, raisonnant avec supériorité d'algèbre, de stratégie, de navigation, de rhétorique, de droit et de mille autres objets subalternes, et radicalement incapables de répondre aux questions les plus élémentaires du catéchisme. Préparer ou favoriser cette honteuse ignorance des choses divines, c'est un crime effroyable contre Dieu, contre son Église et contre la jeunesse elle-même.

XV

Vous ne serez pas moins coupables, artisans, laboureurs, maîtres de maison, chefs de commerce, directeurs d'usines et de fabriques, si vous refusez à vos enfants et à vos jeunes ouvriers le temps et les moyens de s'instruire de leur religion. Que de fois, quand nous vous rappelons ce devoir sacré, notre voix est méconnue ! On vous prie d'envoyer les uns et les autres aux écoles catholiques de la paroisse, et vous ne le voulez pas. On vous conjure de les laisser aller au catéchisme, et vous ne vous y prêtez pas davantage. Tout au plus, lorsque l'âge de la première communion s'approche, consentez-vous à les céder pour quelques semaines à vos pasteurs qui les réclament. Peut-être encore si vous entendez annoncer que l'Évêque du diocèse doit administrer la Confirmation dans le voisinage, vous résignez-vous à leur donner quelques jours pour apprendre les choses strictement nécessaires à la réception de ce Sacrement. Mais encore on ne nous les adresse, dans les deux cas, qu'à la dernière extrémité. C'est à peine si l'on peut, avant ces grands actes de la vie chrétienne, leur enseigner ce qu'il y a de plus élémentaire dans la foi. Aussitôt qu'ils ont reçu le pain des Anges et l'onction de l'Huile-Sainte, on nous les retire pour les plonger dans un enchaînement de travaux tellement continu qu'ils n'auront plus désormais un seul moment pour étudier leur religion, et ajouter des notions plus sérieuses à la connaissance incomplète et superficielle qu'ils en ont prise. Qu'ils sachent combien il y a de dieux, qu'ils puissent se dire nettement ce que c'est que Jésus-Christ, ce

que c'est que l'Église, s'il y a un Ciel, un Enfer, un Purgatoire, ce n'est pas ce qui importe. La grande affaire, la seule urgente, la seule nécessaire, c'est qu'ils utilisent leurs forces naissantes pour gagner quelque argent. Et c'est ainsi qu'un barbare esprit d'intérêt condamne des âmes faites pour la lumière à rester dans les ténèbres, au risque de compromettre leur dignité morale et leurs destinées éternelles. — Ah ! chrétiens, nos fils bien-aimés en Jésus-Christ, ne vous donnez pas le tort de cet égoïsme à la fois impie et cruel. Rappelez-vous que ces jeunes êtres auxquels vous avez inoculé la vie ou dont vous faites les instruments de votre fortune, ne sont pas des machines inertes ; ce sont des machines intelligentes. Et s'ils vous doivent l'activité de leurs bras, vous devez, en retour, leur permettre de se nourrir et de ce pain matériel qui soutient le corps, et de cette parole de Dieu qui constitue l'aliment de l'âme.

XVI

Enfin, qui que nous soyons, N. T.-C. F., nous devons tous travailler à nous guérir de l'ignorance si nous en sommes atteints, et à nous fortifier dans la science des choses de Dieu. Nous nous faisons assez souvent une religion de fantaisie et nous avons la simplicité de croire qu'elle suffira pour assurer notre bonheur dans le monde à venir. C'est une erreur fatale contre laquelle saint Augustin s'efforçait déjà de prémunir les fidèles de son temps. « Non, s'écriait-il, nous ne devons pas placer notre Religion dans les chimères de notre esprit : un atome quelconque de vérité évangélique vaut mieux que toutes les théories inventées par nos caprices... Un rayon de pure lumière est mille fois préférable aux lucurs parties des vaines pensées d'un homme qui rêve (1). » Le seul maître que nous devons écouter, le seul guide que nous devons suivre, c'est Celui que le Père a placé parmi les nations comme un drapeau pour

(1) Non sit nobis religio in phantasmatis nostris. Melius est enim quaecumque verum quam omne quidquid pro arbitrio fingi potest... Melior est vera stipula quam lux inani cogitatione pro suspicantis voluntate formata. — S. Aug., *De vera religione*, LV, 108.

les rallier (1) ; lui seul a les paroles de la vie éternelle (2), et toutes nos Religions de fabrique humaine seront impuissantes à nous conduire à nos destinées. Ainsi, chrétiens, prenons-en notre parti ; si nous voulons nous sauver, il faut aller, en disciples soumis, à la grande école de Jésus-Christ.

O Verbe fait chair ! Céleste flambeau des âmes ! Ne souffrez pas que nous nous obstinions à mépriser ou à repousser votre lumière. Que pourrions-nous gagner à choisir un autre maître que vous ? « Ce que les autres enseignent de mauvais, votre doctrine le condamne ; ce qu'ils enseignent de bon, votre doctrine le contient. Et quand on a trouvé réunies dans vos enseignements les vérités utiles qui sont éparses ailleurs, on trouve encore au delà des trésors immenses de sagesse que personne avant vous n'a soupçonnés, et qui ne reposent que sous la lettre à la fois merveilleusement élevée et merveilleusement simple des divines Écritures (3). » Voilà ce que démontre la comparaison de l'Évangile avec toutes les philosophies et toutes les Religions humaines. O Maître des maîtres ! Donnez-nous la grâce de le croire avec une énergie toujours croissante ! Armez notre oreille et notre esprit contre les séductions des docteurs de mensonge et d'erreurs dont notre siècle et notre patrie surabondent ! Enchaînez-nous à votre suite et loin d'eux par le charme toujours victorieux de votre parole adorable, et faites qu'après avoir été fidèles à prendre ici-bas pour astre conducteur votre Vérité qui ne se montre à nous qu'en énigme et comme dans un miroir (4), nous soyons admis à la contempler un jour sans voiles dans les splendeurs de la gloire et de l'immortalité.

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le

(1) Et elevabit signum in nationibus procul. — Isai., v, 26.

(2) Verba vitæ æternæ habes. — Joann., xxxv, 69.

(3) Quidquid homo extra didicerit, si noxium est, ibi damnatur ; si utile est, ibi invenitur. Et cum ibi quisque invenerit omnia quæ utiliter alibi didicit, multo abundantius ibi inveniet ea quæ nusquam omnino alibi, sed in illarum tantummodo Scripturarum mirabili altitudine et mirabili humilitate discuntur. — S. Aug., *De Doctrinâ Christianâ*, lib. III, XLII, c3.

(4) Videmus nunc per speculum, in ænigmate. — I Cor., XIII, 12.

sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Évêché, le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-deux, fête de saint François de Sales, ce modèle des Évêques, ce type admirable de la mansuétude évangélique, ce flambeau radieux et salutaire dont Dieu se servit, il y aura bientôt trois siècles, pour faire reflourir la véritable piété chrétienne et ramener le Chablais des ténèbres de l'hérésie à la grande lumière de l'orthodoxie et de l'unité.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÈME DE L'AN DE GRACE 1863

SUR

LA GRANDE ERREUR DE NOTRE ÉPOQUE : LA RELIGION NATURELLE

Voici quelques années, N. T.-C. F., que la guerre entreprise contre le *Surnaturel* par les philosophes du dernier siècle, s'est réveillée et se poursuit avec un implacable acharnement. Certains hommes qui doivent parmi nous leur renommée d'écrivains à l'impie du paradoxe, appuyée sur une fausse science, ont fait des livres et des discours pour démontrer qu'il n'y avait rien de merveilleux ni dans l'origine ni dans l'essence des *religions positives* ; et s'ils ont hasardé cette thèse générale, c'est avec la seule intention de nier le *surnaturel* dans le catholicisme. Point de surnaturel dans les Écritures, point en Jésus-Christ, point dans son Église. Point de surnaturel dans la Foi, racine de toute justification ; point de surnaturel dans les Sacrements, réservoirs et canaux de la grâce ; point de surnaturel dans les communications intimes de Dieu avec les âmes ; point de surnaturel dans les miracles attribués aux saints ou plutôt point de miracles ; point de surnaturel dans l'établissement et les destinées de la société chrétienne, c'est-à-dire de l'Église catholique. Il est vrai que tout cela ne contient que des faits victorieusement attestés. Mais dès qu'on prétend représenter la raison contre la foi, par là même on se dispense d'être raisonnable. Les lois de la logique sont renversées ; on sacrifie les prodiges les mieux constatés à de vaines théories, et parce qu'on ne veut pas du *surnaturel*, il faut qu'il n'ait jamais existé, quoique, depuis près de vingt

siècles, il tient plus de place dans notre histoire que le soleil n'en occupe dans la nature.

Mais en repoussant le surnaturel de la religion, on essaye de sauver la religion même. On la dépouille, dit-on, du faux merveilleux et de la superstition dont il est la source ; mais on en retient la substance ; et, grâce à l'épuration qu'on lui fait subir, de *surnaturelle* qu'elle était, la religion devient simplement *naturelle*. La religion *surnaturelle* partait de la révélation comme de son principe la religion *naturelle* repousse la révélation pour procéder de la raison, comme de son foyer. Dans la première l'homme s'incline devant l'autorité ; c'est devant une démonstration qu'il prétend se courber dans la seconde. Là il fait un acte de foi ; ici son assentiment est supposé un fait de conviction ; celle-là est intolérante et condamne à la réprobation, sauf le bénéfice toujours douteux de la bonne foi, quiconque n'admet pas ses doctrines ; celle-ci plus large affirme qu'en admettant quelques vérités et quelques lois rudimentaires de dogme et de morale, on atteindra sûrement et avec bonheur au terme de sa destinée. Vous le voyez, N. T.-C. F., à ces quelques linéaments, la Religion naturelle n'est autre chose au fond que ce que l'on appelait jadis la *Religion des honnêtes gens*. On n'a fait que parer cette vieille erreur d'une forme et d'un nom plus philosophiques ; et comme si ce remaniement superficiel l'avait transfigurée, on range son idée fondamentale parmi les plus glorieuses découvertes de notre temps (1).

Nous venons vous prouver à notre tour, N. T.-C. F., qu'il en est bien autrement. Sans toucher à cette grande négation du *surnaturel* sur laquelle la Religion *naturelle* repose, sans vous répéter ce qu'on a mille fois établi, c'est-à-dire que rien n'est plus contraire au bon sens, à l'histoire, à l'instinct unanime des peuples, nous examinerons la Religion *naturelle* dans les éléments divers dont elle se compose, dogme, morale, culte, influences sociales, et nous verrons qu'à tous ces points de vue, elle commence par des abaissements et finit par des ruines.

(1) *La Religion naturelle*, par Jules SIMON.

I

Ce qui caractérise avant tous les partisans de la Religion naturelle, N. T.-C. F., c'est un respect discrètement dédaigneux pour la foi catholique et pour ceux qui l'acceptent avec simplicité dans la plénitude de son objet. On se garderait bien, dit-on, de s'en railer et même d'en sourire ; on laisse à chacun la liberté de croire ce qui lui plaît. Mais ces hommes repoussent pour eux-mêmes le principe de la révélation ; de tous les dogmes positifs enseignés par l'Église et contenus dans son symbole, il n'en est pas un qu'ils retiennent. Ils ramènent tout à quelques-unes de ces grandes vérités qui sont à la base plutôt qu'au faite de l'Évangile, et semblent appartenir aussi bien à la philosophie qu'à la religion. Et quand ils ont ainsi secoué le joug sacré de Jésus-Christ, quand, à la manière de ces faux Docteurs dont parle saint Augustin dans un de ses traités, ils ont déclaré qu'en matière de croyance ils n'admettent d'autre lumière et d'autre autorité que celles de la raison, ils se montrent fiers de la part qu'ils se sont faite, comme si, par un échange avantageux, ils avaient substitué le privilège d'une science glorieuse à la rude condition d'une foi sans honneur (1).

Quelle illusion d'orgueil ! Ils croient s'être ennoblis, ils n'ont fait que déchoir, et ce qu'ils prennent pour l'épuration de leur foi n'est que l'appauvrissement de leur intelligence. A quoi se réduisent les dogmes de cette Religion naturelle dont ils se vantent comme d'un progrès ? Les plus éclairés et les plus judicieux admettent l'existence d'un Dieu unique, la Providence, l'immortalité de l'âme. Tout est là (2). Mais ces trois vérités, en supposant qu'elles soient pures et précises dans l'esprit de ceux qui les acceptent, n'existent-elles pas dans le symbole catholique ? Au lieu de le constituer tout entier,

(1) *Profitentur hoc omnes haretici, negare non possum ; sed ita ut eis quos illectant, rationem se de obscurissimis rebus polliceantur reddituros : eoque catholicam in xime criminantur quod illis qui ad eam veniunt præcipitur ut credant : se autem non jugum credendi imponere, sed docendi fontem aperire gloriantur.* S. Aug., *De utilitate credendi*, c. 22.

(2) *La Religion naturelle, passim*, et notamment p. 407.

ne sont-elle pas seulement trois pierres de ce grand édifice ? Chacune d'elles n'est-elle pas étendue, illuminée par la foi sur une foule d'aspects inconnus à la Religion naturelle ? Les simples éléments du catéchisme, et à plus forte raison les hauts enseignements de l'Église ne nous donnent-ils pas sur l'essence de Dieu et ses attributs, sur la Providence et les lois qui président à son gouvernement, sur l'immortalité de l'âme et la destinée qu'elle doit faire à l'homme, des clartés auxquelles la philosophie ne pourra jamais atteindre par ses seules ressources ? Ces saintes lueurs ne sont-elles pas agrandies, développées par le dogme de l'Incarnation et par les vastes perspectives qui sont la conséquence et pour ainsi dire le prolongement de ce mystère ? Ainsi, en abandonnant la foi pour la raison, la religion révélée pour la Religion naturelle, vous n'avez pas appris, vous avez oublié. A la place d'un soleil qui vous éclairait, vous avez pris une lampe pour flambeau ; esprit indépendant, vous savez moins que catholique croyant et fidèle, et certes, rien n'est étrange comme de vous entendre vous glorifier de ce changement qui vous abaisse ? Un astre serait-il admis à se prévaloir d'une éclipse comme d'un accroissement de lumière (1) ?

Inférieure du côté de l'objet, votre Religion naturelle l'est encore du côté du motif. Vous prétendez vous appuyer sur la raison, tandis que nous nous appuyons sur l'autorité, et quand vous avez dit cela, quand vous avez agité ce grand mot de raison comme étant le principe et la gloire de votre symbole, vous vous estimez en droit, ainsi que l'écrivait autrefois saint Augustin, de traiter notre foi de crédulité (2). Et cependant, remarquez-le bien, autant vous admettez la raison dans votre foi naturelle, autant nous l'admettons

(1) Magna et præclara hæc sunt quæ de Dei natura sacrorum librorum auctoritati consentanea, et consequentia ex rerum effectarum investigatione, philosophi cognoverunt. — Quamquam in eo etiam cœlestis doctrinæ necessitatem cognoscimus, si animadvertamus fidem non solum hoc præstare, quemadmodum supra dictum est, ut quæ viri tantum sapientes longo studio consecuti sunt, ea rudibus quoque et imperitis hominibus statim pateant atque in promptu sint, verum ut rerum notitia, quæ fidei disciplinâ comparatur, multo certior atque ab omni errore purior in mentibus nostris insideat quam si eas ipsas res humanæ scientiæ rationibus comprehensas animus intelligeret. — *Catech. Concilii Trid.*, par. 1, n. viii.

(2) S. Aug., *ut suprâ*.

dans la nôtre (1). Les preuves sur lesquelles se forment vos prétendues convictions servent aussi à former les nôtres pour les vérités qui nous sont communes ; et parmi nous, tout croyant instruit est philosophe pour le moins au même degré que vous. Mais nous allons plus loin ; à la raison, nous joignons l'autorité. Votre religion naturelle n'a qu'une base, et la nôtre en a deux ; le bon sens et la science, voilà l'une ; la parole de Dieu et celle de l'Église, voilà l'autre. La science et le bon sens nous servent à nous démontrer et l'existence de la parole de Dieu, et le fait de l'autorité et de l'infaillibilité de l'Église, en sorte qu'en nous soumettant nous faisons tout à la fois un acte d'obéissance et un acte de raison. Mais malgré l'intimité de ces contacts, la raison et l'autorité se distinguent dans notre acte de foi ; la raison y reste, mais l'autorité y domine. Nous y mettons autant de raison que vous ; mais nous y mettons de plus que vous cette assurance que nous donne l'immuable support de la parole divine. Et certes, ce surcroît de certitude et d'appui serait-il par hasard une diminution de sagesse et de grandeur ? Quoi ! votre religion repose sur ce roseau fragile et à demi rompu qu'on appelle la raison ; et vous êtes fiers ? Nous, sans repousser ce caduc soutien, nous ne nous en contentons pas, et nous établissons encore notre foi sur cette Église que l'Apôtre nommait la colonne et le fondement de la vérité (2). Et, chose singulière, pendant que notre croyance est assise sur cette base de granit, vous vous prétendez plus solide et plus ferme, vous dont le pied ne marche que sur un sol mouvant ?

O Jésus ! O Verbe incarné ! Sagesse immortelle apparue ici-bas sous un voile de chair ! Qu'ils s'en aillent, s'ils le veulent, ces pauvres aveugles après leurs vaines pensées, avec l'ivresse trompeuse et la fausse sécurité de l'orgueil ! Pour nous, à l'exemple de Pierre,

(1) Voir dans la *Somme contre les Gentils*, livre Ier, l'admirable chapitre VI ayant pour titre : *Quod divina naturaliter cognita convenienter hominibus credenda proponuntur*. S. Thomas y démontre avec une irréfutable évidence que la foi, d'une part, éclaire plus que la philosophie l'objet des dogmes rationnels, et, de l'autre, affermit la connaissance et la certitude que l'homme peut naturellement en avoir.

(2) *Columna et firmamentum veritatis*. II Tim., III, 15.

nous vous disons : « A qui pourrions-nous aller en dehors de vous ! n'avez-vous pas les paroles de la vie éternelle (1) ? N'êtes-vous pas la vérité substantielle et vivante (2) ? Ne nous avez-vous pas déclaré que vous êtes la grande lumière du monde (3) ? L'Église votre Épouse ne participe-t-elle pas à votre véracité souveraine et souverainement infaillible ? L'écouter n'est-ce pas vous écouter vous-même (4) ? Et devant ses décisions comme devant vos oracles, que devient la prudence des prudents ? Que signifie, ô mon Dieu, la sagesse des sages ? Et quelle science et quelle certitude peuvent-ils nous promettre, auprès de celles que vous nous donnez vous-même, ou par votre propre parole, ou par celle de l'autorité qui parle en votre nom dans le monde ?

II

Si encore dans leur appauvrissement superbe, les partisans de la religion naturelle avaient sur Dieu et sur l'homme des idées qui eussent germé de leur propre fond et dont ils eussent fait eux-mêmes la découverte, on concevrait leur infatuation sans l'absoudre. Mais non, tout ce qu'ils savent de raisonnable sur ces grands objets, ils le tiennent du catholicisme. Une mère pieuse leur a appris à le balbutier dès leur première enfance. Des maîtres chrétiens le leur ont fait répéter sur les bancs de l'école. Est venu ensuite le catéchisme dont les enseignements l'ont affermi dans leur intelligence. Ils en ont été pour ainsi dire tout pénétrés comme le cristal est pénétré de la lumière qui le frappe. Et quand plus tard l'époque du doute et du rationalisme est arrivée, quand ils ont cru devoir démolir le couronnement et le corps de leur foi, pour n'en laisser subsister que les dernières assises, ils ont oublié que ces débris qu'ils retenaient, au lieu d'avoir été posés par la main de la raison, l'avaient été par celles de l'Église. Ils en ont attribué l'honneur à la philosophie, tandis qu'ils le devaient rapporter à la

(1) Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes. Joan., vi, 69.

(2) Ego sum via et veritas. Joan., xiv, 6.

(3) Lux sum mundi. Joan., ix, 5.

(4) Qui vos audit me audit. Luc, x, 16.

révélation, et, par cette erreur de l'orgueil, ils se sont donné vis-à-vis du catholicisme le droit de l'ingratitude.

Ah ! qu'ils sont nombreux, ces ingrats, dans le monde ! Que d'hommes mûrs, que de jeunes gens qui se glorifient de la sagesse de leurs idées sur Dieu, l'homme et la création ! Quand ils se comparent aux païens d'autrefois, ils admirent le progrès accompli ; quand ils se mettent en parallèle avec le Thibet, la Chine, le Japon ou les sauvages de l'Australie ou des Montagnes Rocheuses, ils se glorifient de leur supériorité sur tous ces peuples civilisés ou barbares. Et même quand ils rapprochent leur foi philosophique des doctrines admises au sein de certaines nations dissidentes, ils constatent avec une complaisance qui n'est pas sans amour-propre qu'ils ont sur elles un éclatant avantage. Sur tous les dogmes de raison, ils se flattent d'avoir des notions plus saines, plus précises, plus fermement arrêtées ; et si vous leur en demandez la cause, sans aller jusqu'à dire que c'est d'eux-mêmes qu'a jailli ce surcroît de lumière, ils se contentent de l'attribuer à la marche toujours plus conquérante, au développement sans cesse plus radieux de l'intelligence humaine et de la *civilisation* ! La civilisation n'est pour rien dans tout cela : elle est plutôt le fruit de la lumière dont ils s'enorgueillissent qu'elle n'en est le foyer. N'importe, c'est à la civilisation qu'ils en renvoient tout le mérite. Quant à l'Église, à qui seule ils la doivent, il n'en est pas question. Tournant le dos à l'astre qui leur donne le jour, ils le traitent comme s'il n'existait plus, et dans cet oubli sans cœur comme il est sans dignité, ils s'épuisent ou se jouent à prêter des origines plus ou moins imaginaires aux restes de leurs dogmes dont leur esprit est encore éclairé, même après l'extinction de la foi.

III

L'inconséquence s'unit en eux à l'ingratitude. Ils repoussent nos dogmes révélés, et ils veulent avec cela qu'on les tienne pour chrétiens et catholiques. C'est un titre dont ils se parent obstinément, quoique partisans acharnés de la religion naturelle, et pourtant ont-

ils le droit de s'en attribuer l'honneur? Qu'est-ce qui constitue le chrétien? C'est, en ce qui regarde la foi, de croire en un Dieu en trois personnes; c'est de croire que le Verbe, la seconde personne de la sainte Trinité, s'est fait homme pour nous; c'est de croire que ce Verbe incarné, Jésus-Christ, est Dieu et homme tout ensemble; c'est de croire qu'il est mort pour nous racheter, et que nous ne pouvons arriver autrement que par la vertu de son sang versé sur le Calvaire au terme de nos destinées éternelles. Sans un assentiment sérieux et sincère à ces dogmes révélés, on peut être chrétien par son baptême, mais on ne l'est point par ses croyances. Et qu'en disent les hommes de la religion naturelle? Admettent-ils ces dogmes sacrés? Leur religion naturelle n'en est-elle pas au contraire l'éclatante répudiation? Ne les condamnent-ils pas à la même proscription que toutes les autres religions positives, confondant ainsi dans un même bannissement et les réalités divines et les erreurs humaines; les saintes révélations de l'Évangile et les puériles fictions de la mythologie? Si leur foi mutilée, amoindrie, ne leur permet pas de se dire chrétiens, elle leur permet encore moins de se dire catholiques. Un catholique est celui qui croit à la divine institution de l'Église, à son autorité religieuse, à l'infailibilité de ses jugements, à l'efficacité des grâces dont elle se dit dépositaire, à la nécessité d'être dans son sein pour se trouver sur la vraie voie du salut, à l'indispensable devoir d'en écouter la voix, d'en respecter les pasteurs. Il n'y a pas de catholique sans une adhésion pleine et profonde d'esprit à l'authenticité de toutes ces prérogatives et à la sainteté des obligations qui en découlent. Mais ce n'est pas ainsi que les sectateurs de la religion naturelle entendent les choses; ils veulent être catholiques, mais sans croire à l'Église. Peut-être consentiront-ils à mettre notre grande Église au-dessus de l'Église russe ou de l'Église anglicane. Peut-être daigneront-ils attribuer aux prêtres de Jésus-Christ une certaine supériorité sur les bonzes de l'Inde. Mais ne leur parlez ni de la divinité de l'Église, ni de la légitimité de la puissance qu'elle prétend avoir le droit d'exercer sur les âmes. Catholiques sans doute, mais catholiques moins cela. C'est-à-dire catholiques moins ce qui fait le catholique. Il fallait

véritablement le XIX^e siècle, le siècle des *lumières*, le siècle du *progrès*, le siècle de la *haute civilisation*, pour inventer des contradictions aussi brillantes. On repousse la foi révélée et l'on retient avec jalousie un titre qui la suppose; pas d'autre religion que celle de la nature, mais pourtant fils respectueux et soumis de l'Église. Déistes, rationalistes, philosophes, nous tenons à cette gloire; ce sont là le signe et l'honneur de ce temps. Et toutefois ne vous hasardez point à ne pas nous regarder comme bons, comme vrais catholiques. Prétentions étranges! Amalgame bizarre! Le catholique n'est pas un être de fantaisie pas plus que le chrétien; il y a une âme et des traits qui le constituent essentiellement et sans lesquels il n'existe pas. Les avez-vous? vous êtes catholique. Ne les avez-vous pas? vous pouvez être protestant, grec ou mahométan. mais vous n'êtes pas catholique! Croyez-vous au symbole des apôtres, au symbole de Nicée, aux définitions dogmatiques des conciles? vous êtes catholique. Rejetez-vous ces différentes professions de foi? vous n'êtes pas catholique. Il faut nécessairement en prendre votre parti; si vous tenez à votre religion naturelle, cessez de vous dire catholique; si vous tenez à vous dire catholique, abandonnez votre religion naturelle. Il existe entre ces deux choses l'incompatibilité la plus irréconciliable, et votre conduite n'est qu'une inconséquence.

IV

Inconséquence désastreuse. A vous entendre, il semble que cette foi restreinte, appauvrie, dont se contente la religion naturelle, doit vous suffire pour atteindre, par une voie sûre, au terme de votre destinée, c'est-à-dire sans figure et dans le langage chrétien, pour assurer votre salut. C'est une erreur que Jésus-Christ lui-même a déjà réfutée depuis plus de dix-huit siècles. Il a dit d'abord en termes généraux: «Celui qui croira et aura été baptisé, celui-là sera sauvé; mais celui qui ne croira pas sera condamné (1).» Conçoit-on rien de plus formel? Pour arriver au salut, la religion naturelle ne

(1) Qui crediderit et baptizatus fuerit, saluus erit: qui vero non crediderit, condemnabitur. — Marc., xvi, 16.

suffit pas ; pour y parvenir, le Sauveur le déclare, il faut la foi. La religion naturelle ne suffit pas davantage pour préserver de la damnation ; comme avec elle, lorsqu'on s'en contente, on n'a pas la foi, tel est l'oracle de Jésus-Christ qu'on est alors inexorablement condamné ! Ainsi, que vous preniez l'avenir du côté du ciel ou du côté de l'enfer, qu'il doive être une récompense ou un châtiment, qu'il doive aboutir au salut ou à la réprobation, ce n'est pas la religion naturelle qui en est la clef ; ce n'est pas elle qui en ouvre ou en ferme les issues ; c'est la foi ou l'incrédulité en Jésus-Christ, c'est l'attachement profond, insuffisant ou nul, aux dogmes surnaturels qu'il a révélés par lui-même et qu'il continue d'enseigner par son Église ; et l'on aura beau se débattre, se réfugier derrière des arguments plus ou moins fallacieux en faveur de la foi philosophique, se retrancher par elle dans des espérances plus ou moins tranquilles, plus ou moins raisonnées sur ses destinées immortelles, on n'échappera jamais à cette grande parole qui résume les authentiques et formidables secrets de l'éternité : « Celui qui ne croit pas est déjà condamné. »

Pour nous pénétrer fortement de cette vérité redoutable, Jésus-Christ a joint à l'expression directe, l'expression figurée, mais également nette et décisive. Il a dit : « Je suis la porte du bercail ; si quelqu'un passe par moi, il sera sauvé et trouvera de vivifiants pâturages (1). » Vous l'entendez, le Sauveur est la porte ; c'est par lui et par lui seul qu'on entre dans le bercail où Dieu doit prendre ses élus ; par lui et par lui seul on est sauvé ; par lui et par lui seul on arrive aux pâturages qui font vivre de la vraie vie des âmes, c'est-à-dire de la vie même de Dieu. Eh bien, passez-vous par cette porte sacrée, vous qui, au nom de la Religion naturelle, niez la divinité de Jésus-Christ, ou qui du moins en doutez ? Passer par lui n'est-ce pas avoir la vraie notion de sa nature ? n'est-ce pas reconnaître son autorité ? N'est-ce pas l'accepter pour maître et s'incliner devant ses enseignements ? Et puisque vous n'avez rien de tout cela, puisque vous vous faites un droit et presque une gloire d'y rester étran-

(1) Ego sum ostium ; per me si quis introierit, salvabitur et pascua inveniet. — Joann. x, 9.

gers, au lieu de passer par la porte du bercail, ne faut-il pas dire plutôt que vous la fuyez? Au lieu d'entrer dans la voie qui mène aux pâturages, ne vous jetez-vous pas dans la route qui en éloigne? Et si vous manquez ainsi l'avenue unique et nécessaire qui doit vous conduire à vos destinées, à quoi votre religion naturelle vous aura-t-elle servi, si ce n'est à vous perdre?

Écoutez cette autre comparaison du Sauveur : « Je suis le cep de vigne et vous êtes les sarments. Si quelqu'un demeure en moi et que je demeure en lui, celui-là porte des fruits abondants, mais sans moi vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment détaché de la tige ; il se desséchera et on le ramassera pour le mettre au feu où il sera dévoré (1). » Jésus-Christ est le cep de vigne, voilà qui est bien entendu. Mais vous, disciples de la religion naturelle, êtes-vous des sarments unis à ce cep sacré? A part le lien du baptême, n'avez-vous pas supprimé, par l'appauvrissement ou l'extinction de la foi, les nœuds principaux qui vous attachaient à lui? N'en êtes-vous pas séparés d'esprit et de cœur? Le jour vous en avez abandonné ses doctrines, sa sève et sa vie n'ont-elles pas cessé de circuler dans les veines de votre âme? Et dans cet état, rameau brisé, quels fruits d'espérance et d'immortalité prétendez-vous produire? Le Maître n'a-t-il pas dit : « Sans moi vous ne pouvez rien faire, *Sine me nihil potestis facere*? N'a-t-il pas ajouté que, dans votre isolement, vous ne pouvez être qu'un bois aride, *Arescet*? Et qu'un peu plus tôt, un peu plus tard on vous précipitera dans des brasiers impitoyables, pour y être toujours vivants et toujours consumés, *Colligent eum, et in ignem mittent, et ardet* ?

Après cela fiez-vous à votre religion naturelle, c'est-à-dire sans dogme et sans foi! Demandez-nous d'encourager ou tout au moins d'autoriser cette sécurité meurtrière! Il nous est impossible de nous prêter à ce ministère de mensonge et de fausse complaisance.

(1) Ego sum vitis, vos palmites : qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum : quia sine me nihil potestis facere.

Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes et arescet, et colligent eum, et in ignem mittent, et ardet. — Joann., xv, 5, 6.

Nous ne savons et nous ne pouvons que maintenir dans leur sainte austérité les oracles de notre Dieu : Jésus-Christ est la porte ! Et malheur à celui qui passera par une autre barrière ! il ira tomber dans les abîmes. Jésus-Christ est le cep de vigne. Et malheur au sarment qui cesse de tenir à lui ! Il sera jeté dans des feux qui ne s'éteindront jamais ! Voilà les sentences du Maître ; voilà ce que doivent répéter et publier les disciples ; que la religion naturelle s'en accommode ou ne s'en accommode pas, qu'elle proteste ou ne proteste pas, peu importe. La parole de Jésus-Christ demeure ; notre devoir est de la faire entendre à tous les siècles dans toute sa rigueur, et nous voulons, fidèle à cette mission sacrée, persister à redire qu'on ne se sauve pas par la foi du philosophe, mais par la foi du chrétien, dussions-nous en tenant ce langage passer pour rétrogrades ou pour intolérants.

V

On dira peut-être qu'on regarde comme bienheureux ceux qui peuvent croire, mais que pour sa part on est dans l'impossibilité d'avoir la foi, et que, dès lors, on s'estime en droit de ne pas en tirer les conséquences pratiques et de ne pas vivre de la vie qu'elle impose.

Bienheureux ceux qui peuvent croire ! — Mais vous avez eu ce bonheur ! C'est au sein de cet âge d'or qu'a commencé la vie de votre esprit. Jusqu'à dix-huit ans, vingt ans, peut-être trente ans, n'est-il pas vrai que vous avez eu la foi ? Peut-être n'a-t-elle pas été sans vapeur et sans orages ; mais enfin, vous avez su la maintenir intacte jusqu'à une époque qu'il vous est facile de préciser, malgré ces premières secousses qui l'avaient plus ou moins émue. Et si depuis elle a succombé dans de nouvelles tempêtes, est-ce après des réflexions sérieuses que vous l'avez abandonnée ? Avez-vous mis assez d'étude et de raisonnement dans cette apostasie pour qu'elle puisse invoquer en sa faveur l'excuse de la bonne foi ? N'avez-vous pas, au contraire, franchi ce pas terrible avec une légèreté que vous ne vous permettez pas dans les démarches même les plus

futiles ? Et venez après cela porter envie à ce bonheur dont vous vous êtes si étourdiment dépouillés ! Invoquez comme une impossibilité contre l'obligation de croire cette situation d'esprit que vous vous êtes faite comme par un jeu d'enfants ! Ce n'est pas par de telles dérisions qu'on se soustrait à la nécessité de la foi proclamée par un Dieu.

Bienheureux ceux qui peuvent croire ! — Mais, en admettant que vous n'avez pas eu ce bonheur et que vous ne l'avez point déserté par une abdication coupable, avez-vous fait un essai quelconque pour vous le procurer ? Dieu, dans sa miséricorde, a préparé des moyens pour parvenir à la foi ; en avez-vous usé ? Certaines lueurs de votre esprit vous ont fait soupçonner qu'elle était peut-être plus raisonnable et mieux établie que ne le donnait à supposer un regard superficiel jeté sur ses doctrines ; avez-vous suivi ces rayons intérieurs et vérifié ce qu'il y avait d'inexact ou de fondé dans cette vague estime qu'ils vous inspiraient pour la foi ? Des ouvrages sérieux ont été écrits par des hommes de génie, soit pour exposer dans leurs véritables termes, les dogmes dont se forme notre symbole, soit pour réfuter les objections diverses dont ils ont été l'objet : avez-vous lu ces expositions ou ces apologies ? La succession des Docteurs et des Prophètes n'a point cessé dans Jérusalem. Vous avez dans l'Église des oracles toujours prêts à éclairer votre ignorance, à discuter vos doutes, à résoudre vos difficultés. Bien d'autres, plus prévenus que vous, en s'approchant de ce foyer de lumière, ont vu s'évanouir leur prétendue impossibilité de croire. Avez-vous consulté ces maîtres de la doctrine, ces interprètes autorisés de la foi ? Il y avait enfin pour vous la grande ressource de la prière. Comme l'aveugle de Jéricho, vous pouviez facilement vous écrier : « O Jésus ! Fils de David ! vous qui passez près de moi, ou plutôt vous près de qui je passe ! si vous êtes réellement le Fils de Dieu et la lumière du monde, faites que je voie ; et daignez pour cela déchirer le bandeau qui pèse sur mes yeux (1) ! » La main sur la conscience, dites-nous si, dans votre vie, vous

(1) Fili David, miserere mei. — Quid tibi vis faciam ? Domine ut videam. — Luc, xviii, 39, 43.

avez une seule fois imploré cette grâce? Et s'il en est ainsi, comment, un jour, pourrez-vous vous faire de votre soi-disant impossibilité de croire un bouclier contre la justice de Dieu? Vous n'avez pas même fait un seul pas pour interroger la route qui mène à la foi; comment osez-vous prétendre qu'elle était impraticable?

Après tout, vous vous trouvez, même en admettant cette impossibilité prétendue, dans une situation terrible. Vous êtes entre une incertitude formidable et une certitude qui ne l'est pas moins. La certitude, c'est que, si la foi est nécessaire pour être sauvé, vous qui ne l'avez pas, vous êtes incontestablement en voie de damnation; l'incertitude porte sur la puissance que votre prétendue impossibilité de croire aura devant Dieu pour vous justifier. Sera-t-elle suffisante ou insuffisante pour absoudre votre incrédulité? vous ne pouvez trancher la question. Vous pensez que vous avez un degré de bonne foi qui vous sauvera; mais vous n'en êtes pas sûr; vous n'avez pas le droit de vous le promettre et de nous le dire avec une entière sécurité. Ainsi, pour balancer un péril certain, vous avez une espérance douteuse; à une menace ou plutôt à une sentence formelle de Jésus-Christ, vous opposez un peut-être. Il vous crie : « Quiconque ne croit pas est perdu », et vous répondez : J'aime à présumer que je ne serai point condamné même en ne croyant pas. Mais de grâce, dans cette contradiction, les autorités sont-elles égales? Vos incertitudes ou vos illusions ont-elles assez de poids pour annuler la parole nette et claire de la Vérité souveraine? Et dans cet état, le seul parti prudent, la seule détermination raisonnable que vous ayez à prendre, n'est-ce pas de vous attacher à la foi, malgré ses difficultés apparentes, comme à la seule ancre qui vous offre des chances sérieuses de salut et de vie?

Non, ne dites plus que vous vous en tenez au symbole de la Religion naturelle parce qu'il vous est impossible de croire au delà. Cette impossibilité derrière laquelle s'abrite votre imprévoyance ne vous servira de rien devant Dieu, d'un côté parce que vous n'avez pas étudié la foi que vous n'eûtes jamais ou que vous avez désertée,

de l'autre parce que vous n'avez pas raisonné davantage ce je ne sais quoi que vous substituez aux doctrines de Jésus-Christ et de son Église.

VI

Qu'importe ce que l'on croit, direz-vous peut-être, pourvu que la vie soit honnête et réglée?

Qu'importe ce que l'on croit? — Mais certes il importe à tout le monde de n'être pas absurde. Si vous croyez des extravagances, est-ce par hasard une gloire? Si, au contraire, vous croyez des choses raisonnables et divines, est-ce par hasard une honte? Toutes les croyances ne se valent pas; toutes les doctrines dogmatiques ne sont pas égales. Et, dès lors, rien de plus inacceptable que cette maxime : Qu'importe ce que l'on croit? Jamais la démence n'eut à nos respects les mêmes droits que la sagesse.

Qu'importe ce que l'on croit? — Mais il importe de ne pas renoncer, en se jouant, au bienfait des grandes lumières que nous devons à l'Évangile sur les plus hautes et les plus graves questions. Jésus-Christ a résolu les formidables problèmes qui se rattachent à Dieu, au monde et à l'homme. Grâce aux révélations qu'il nous a faites, nous avons pu nous arracher ou nous préserver des ténèbres et des abîmes où les folies païennes avaient précipité nos aïeux. Tout ce que nous avons d'idées saines sur ces divers objets c'est à lui que nous en sommes redevables. C'est la foi dont il est le centre qui nous les donne. Certes, après ces dix-huit siècles de bon sens dont il nous a dotés, il est bien, ce me semble, important de ne pas en abdiquer le fruit pour retourner aux stupidités mythologiques dont il nous a délivrés!

Qu'importe ce que l'on croit pourvu que la vie soit honnête? — Mais précisément pour que la vie soit honnête, il importe que la foi soit pure. « Bien croire est le fondement de bien vivre », ainsi que l'a dit Bossuet, dans un de ces mots profonds dont son génie seul a le secret.

Et d'ailleurs, il y a déjà longtemps que la religion naturelle tient ce langage dans le monde. Au IV^e siècle elle l'avait sur les lèvres

comme à présent, et voici ce que lui répondait S. Augustin : « Il y a beaucoup de personnes dont on dit, suivant l'usage reçu, que ce sont d'honnêtes gens, bons maris, bonnes épouses, d'une conduite irréprochable et observant à peu près ce qui est ordonné par la loi ; ils rendent à leurs parents l'honneur qui leur est dû, fuient les vices grossiers, ne commettent point d'homicide, ne font aucun larcin, ne profèrent point de faux témoignages contre qui que ce soit, pratiquent généralement tout ce que les préceptes divins commandent. Ils ne sont pas chrétiens malgré cela, et pourtant ils s'écrient : *Et nous aussi sommes-nous aveugles ?* Mais parce que tout ce qu'ils font ils ne savent pas le rapporter à sa véritable fin, tout cela est inutile. C'est pour eux que le Seigneur propose la parabole du troupeau et de la porte par laquelle seule on entre dans le bercail. Qu'ils disent donc ces païens : Nous vivons honnêtement ! s'ils n'entrent pas par la porte, à quoi leur servent ces vertus dont ils se glorifient ? Le grand avantage que chacun doit chercher dans une vie honnête, c'est de vivre toujours. A qui ne doit pas vivre toujours que sert de bien vivre ? Après tout ce n'est pas bien vivre que de méconnaître par aveuglement ou de mépriser par orgueil la fin de toute vie morale et réglée. Et, d'un autre côté, il n'y a d'espérance vraie et certaine de vivre toujours qu'autant qu'on connaît la véritable vie, qui est Jésus-Christ, et qu'on entre par lui comme par la porte du bercail (1). » Ainsi parlait le grand évêque d'Ilippone, ce docteur

(1) Multi sunt qui secundum quamdam vitæ hujus consuetudinem dicuntur boni homines, boni viri, bonæ fœminæ, innocentes, et quasi obserantes ea quæ in lege præcepta sunt ; deferentes honorem parentibus suis, non mœchantes, non homicidium perpetrantes, non furtum facientes, non falsum testimonium adversus quemquam perhibentes et cætera quæ lege mandata sunt velut observantes ; christiani non sunt, et plerumque se jactant quomodo isti, *numquid et nos caeci sumus ?* Quia verò ista omnia quæ faciunt, et nesciunt ad quem finem referant, inaniter faciunt, Dominus de grege suo, et de ostio quo intratur ad ovile, similitudinem proposuit in hodiernâ lectione. Dicant ergo Pagani : Bene vivimus, si per ostium non intrant, quid prodest eis unde gloriantur ? Ad hoc enim debet unicuique prodesse bene vivere, ut detur illi semper vivere ; nam cui non datur semper vivere, quid prodest bene vivere ? quia nec bene vivere dicendi sunt qui finem bene vivendi vel cæcitate nesciunt vel inflatione contemnunt. Non est autem cuiquam spes vera et certa semper vivendi, nisi agnoscat vitam quod est Christus ; et per januam intret in ovile. — S. Aug. *In Joannis Evangelium, tract. XLV, 2.*

incomparable, cet oracle prodigieux de son époque; ainsi proclamait-il en termes formels qu'avec la conduite la mieux ordonnée du monde, si l'on n'a pas la foi, mais une foi pure, entière et ferme, l'on ne peut attendre avec une confiance légitime la possession de la vie éternelle. Sans elle il n'y a ni justification dont elle est la racine, ni salut dont elle est le titre principal et la condition la plus essentielle.

Voulez-vous une autre autorité plus voisine de notre temps? Bourdaloue, au dix-septième siècle, entendit aussi les partisans de la religion naturelle publier qu'une vie honnête suffisait pour être sauvé. Écoutez ce que leur répliquait ce saint religieux, cet éminent théologien, ce grave et consciencieux orateur : « Parmi les catholiques, ou plutôt parmi ceux qui en portent le nom, vous savez combien il y en a dont la foi nous doit être au moins très-suspecte, parce que ce n'est pas une foi pure et entière. Ils n'ont pas, ce semble, quitté l'Église; mais on peut être extérieurement dans l'Église et n'avoir pas la foi de l'Église. On peut être dans la communion du corps de l'Église, et n'être pas dans la communion de son esprit. Ce sont des gens qui vivent bien; vous le dites et la charité m'engage à le croire, malgré bien des exemples qui pourraient me rendre cette bonne vie équivoque et assez douteuse. Mais enfin, qu'ils soient des anges, si vous le voulez, par leurs mœurs; qu'ils soient des martyrs; si cependant ils n'ont pas la pureté de la foi, l'humilité de la foi, la sincérité de la foi, la plénitude de la foi, je vous répondrai avec l'apôtre S. Paul que, dans leur vie prétendue angélique, il leur est impossible de plaire à Dieu : *Sine fide impossibile est placere Deo* (1). Et j'ajouterai avec S. Cyprien que ce n'est point leur sang que Dieu demande, mais leur foi : *Non querit in vobis sanguinem sed fidem* (2). »

A côté de ces deux grandes voix, Bourdaloue fait encore retentir celle de l'immortel évêque d'Ilippone dont il résume la doctrine dans deux textes décisifs. « Les hérétiques presque de tous les siè-

(1) Hebræ., xi, 6.

(2) Bourdaloue, *Sermon sur la Foi*, le troisième Dimanche après l'Épiphanie, première partie.

cles, dit Bourdaloue, ont tiré avantage de leurs bonnes œuvres, et par une aveugle présomption se sont flattés de vivre dans leur secte plus saintement que les catholiques, d'être plus réformés qu'eux, plus austères qu'eux, plus adonnés aux exercices de la charité et de la pénitence qu'eux; et à n'en juger que par l'extérieur, peut-être ont-ils eu quelquefois sujet de le prétendre. Mais parce que leur foi n'était pas saine, les Pères leur répondaient toujours que c'était en vain qu'ils se glorifiaient; que toutes ces œuvres de piété, quoique éclatantes, n'étaient que des œuvres mortes, leurs vertus que des fantômes; et que de fécondes qu'elles eussent été avec la foi, elles devenaient sans la foi des arbres stériles...; en un mot que, dans le christianisme, ce n'était pas absolument par la substance des œuvres, mais par la qualité de la foi que Dieu faisait le discernement des justes : *Deus quippe noster et sapiens judex, justos ab injustis non operum, sed fidei lege discernit.* Tout cela est de saint Augustin, reprend Bourdaloue. D'où il conclut qu'un chrétien qui, dans sa condition, pratiquerait tout ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait, mais qui n'aurait pas l'intégrité de la foi, avec toute sa perfection et sa prétendue sainteté, serait éternellement l'objet de la réprobation divine : *Per quam discretionem fit ut homo injuriarum patientissimus, eleemosynarum largissimus, si non rectam fidem in Deum habet, cum suis istis laudabilibus moribus, ex hac vitâ damnandus abscedat* (1). Ainsi la vie honnête ne sauve pas sans foi.

VII

Voilà, N. T.-C. F., ce que c'est que la Religion naturelle considérée par rapport au dogme. C'est un abaissement de l'esprit qui remplace les grandes lumières, j'allais presque dire le plein soleil de la révélation, par de petites vérités philosophiques bien restreintes, bien indécises, bien insuffisantes, et qui telles quelles ne sont encore qu'un rayon brisé de l'Évangile qu'on les appelle à détrôner. Abaissement d'autant plus déplorable qu'après avoir en fait affaibli

(1) Bourdaloue, *même sermon.*

la lumière, il ouvre par le principe d'où il émane une ample et libre carrière à toutes les erreurs. C'est à la nature qu'on attribue le droit de fixer nos croyances. Mais que dit la nature ? Quels sont les dogmes qu'elle approuve et ceux qu'elle condamne ? N'est-ce pas un oracle dont le langage est incertain ? Chacun ne sera-t-il pas maître de la faire parler comme il l'entendra, sans que personne soit légitimement admis à le démentir ? Le catholique prétend ne rien croire contre le vœu de la nature, et il a raison. Mais le sauvage de l'Australie à son tour affirmera qu'il est dans la religion de la nature ; et à part les vrais enfants de l'Eglise, qui peut être autorisé à lui dire qu'il se trompe ? Personne. Une fois la religion naturelle acceptée comme doctrine, il n'y a plus ni contrôle ni barrière contre l'extravagance dogmatique. Toutes les folies polythéistes, renversées par notre foi, ont le droit de renaître et de reprendre racine dans le monde. C'est jusque-là que vont les conséquences logiques de la religion naturelle. C'est aussi jusque-là qu'en sont allées les conséquences pratiques. Il n'est pas de théorie si absurde et si voisine de l'athéisme qu'on n'ait abritée sous ce titre complaisant et menteur. Et chose déplorable ! le même pas qui a jeté ces faux sages loin de la foi, les a mis sur la route de la réprobation. Aveugles conduisant des aveugles, ils courent avec ceux qu'ils ont séduits et qu'ils entraînent du côté des abîmes éternels (1). S'ils persistent à marcher dans la même voie, ils y tomberont tous infailliblement, sans que les vertus humaines qu'ils se vantent de pratiquer puissent les préserver de ce malheur suprême. Notre devoir est de le leur répéter au nom de Jésus-Christ. La parole du Sauveur y est engagée. Les cieux et la terre passeront ; mais la parole de Dieu ne passera pas (2) ; et ceux qui présument pouvoir, un jour, se soustraire à ses vengeances sous un lambeau de foi philosophique, verront l'enfer se charger de vérifier sur eux-mêmes cet effrayant arrêt : « Quiconque ne croit pas, celui-là est déjà condamné. »

Voilà pour la foi. Et pour la morale ?

(1) *Cæci sunt et duces cæcorum. Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* — Matth., xv, 14.

(2) *Cælum et terra transibunt ; verba autem mea non præteribunt.* — Matth., xxiv, 35.

VIII

S'il est un fait incontestable, N. T.-C. F., c'est la simplicité parfaite et la saisissante précision dont sont empreintes les règles de la morale évangélique. « Oui, s'écriait autrefois l'un des plus admirables orateurs du grand siècle, Massillon, oui, la loi de Dieu est lumineuse, dit le Prophète, et elle éclaire même les yeux de ceux qui voudraient se la dissimuler à eux-mêmes (1). En effet, Jésus-Christ en venant nous donner lui-même une loi de vie et de vérité, pour régler nos mœurs et nos devoirs, et où l'évidence ne pouvait être trop grande, n'aurait pas voulu y laisser sans doute des obscurités capables de nous faire prendre le change et de favoriser des passions qu'il était venu combattre. Les lois humaines peuvent être sujettes à ces inconvénients. Comme l'esprit de l'homme qui les a inventées n'a pu tout prévoir, il n'a pu prévenir aussi toutes les difficultés qui pouvaient naître, un jour, dans l'esprit des autres hommes, sur la force de ses expressions et sur la nature même de ses règles. Mais l'Esprit de Dieu, auteur des règles saintes proposées dans l'Évangile, a prévu tous les doutes que l'esprit humain pouvait opposer à sa loi; il a lu dans le cœur de tous les hommes à venir les obscurités que leur corruption pouvait répandre sur la nature de ses règles; aussi il les a concertées d'une manière si divine et si intelligible, si simple et si sublime, que les plus ignorants comme les plus habiles ne peuvent y méconnaître ses volontés et les voies de la vie éternelle (2). »

« Il est vrai que des obscurités sacrées y cachent les mystères incompréhensibles de la foi; mais les règles des mœurs y sont formelles et précises; les devoirs y sont évidents, et rien de plus clair et de moins équivoque que les préceptes de Jésus-Christ. Et certes, il fallait bien qu'ils fussent clairs et intelligibles, puisqu'ils ne furent d'abord annoncés qu'à des disciples grossiers et aux bourgades

(1) *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.* — Psalm., XVIII, 9.

(2) Massillon, CARÈME, *Sermon pour le dimanche de la Passion, Sur l'évidence de la loi de Dieu, 2^e partie.*

de la Judée, et que le Sermon de la montagne, où toutes les règles sont renfermées d'une manière si sublime et si céleste, n'eut pourtant pour auditeurs que cette populace obscure qui avait suivi Jésus-Christ au désert (1). »

Ces observations, N. T.-C. F., sont éminemment judicieuses. Rien de plus net que le texte des lois évangéliques; on voit aisément jusqu'où elles portent dans le détail de la conduite. Quand il y a quelque embarras dans la lettre, l'esprit général en fixe l'incertitude. Et lorsque l'esprit général ne suffit pas pour éclaircir les obscurités, l'Église est là pour résoudre les difficultés par les lumières, les décisions et les conseils des pasteurs; en sorte, peut-on dire, que par la morale de Jésus-Christ la voie du fidèle est à chaque pas tracée avec évidence, et que, grâce à elle, il y a, suivant le beau mot de David, une sagesse et une expérience anticipée dans les enfants eux-mêmes (2).

Avez-vous cette précision dans la morale de la religion naturelle? Quels sont les préceptes sommaires qui la résument? Nous avons notre décalogue dont les dix branches atteignent la vie tout entière jusque dans ses ramifications les plus imperceptibles; mais où est le sien? Quels sont nos devoirs envers Dieu, envers l'homme, envers nous-mêmes? Quels sont les principaux obstacles à l'accomplissement de ces diverses et grandes obligations? Faut-il considérer comme telles les passions dont les instincts réunis forment ce que la théologie catholique appelle la concupiscence? Sur tous ces objets les enseignements de l'Église sont lumineux, et les idées du catholique parfaitement arrêtées; mais qu'en dit la Religion naturelle? Qu'en disent sous son inspiration ceux qui l'ont adoptée pour flambeau? Ceux qui l'ont exaltée le plus haut, ceux qui en ont proclamé avec le plus d'éclat la dignité, la sagesse et les droits; ceux qu'on en peut appeler les apôtres et les apologistes n'ont-ils pas déclaré que « le seul précepte de la Religion naturelle est d'être honnête et d'adorer Dieu (3)? » Adorer Dieu, c'est bien; mais sous

(1) Massillon, *ibid.*

(2) Testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis. — Psalm., XVIII, 8. Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis. — Psalm. CXXVIII.

(3) Jules SIMON. *La Religion naturelle*. — Culte, p. 353.

quel nom l'adorer ? Sous quelle forme l'adorer ? Avec quelles prières et quels sacrifices l'adorer ? C'est ce qu'il faudrait faire connaître pour déterminer catégoriquement le devoir, et justement c'est ce qu'on ne dit pas ; ou, si on le dit, on n'a pas le droit d'imposer sa décision. Être honnête ? c'est bien encore ; mais qu'est-ce qu'être honnête ? Il faut être honnête fils, honnête époux, honnête père de famille, à merveille ; mais comment et par quelles vertus sera-t-on tout cela ? — Il faut être honnête citoyen ? rien de mieux ; mais quels sont les qualités, les sentiments et les actes qui constituent et révèlent l'honnête citoyen ? Jusqu'où doivent aller son respect pour la loi, sa soumission vis-à-vis de l'autorité, son dévouement à la patrie ? Tout autant de questions que la Religion naturelle ne résout pas et qu'elle est impuissante à trancher. On a dit d'elle, en matière de dogme, qu'elle ne donne que ce qu'elle peut donner, et que ses obligations ne se mesurent pas aux besoins de la société, mais à la force de l'esprit humain (1). » Il en est de même en morale ; elle donne ce qu'elle peut donner, et ce peu ne va pas loin. Elle indique tant bien que mal quelques préceptes rudimentaires, dont l'application pratique aux détails de la vie restant obscure, incertaine, incomplète, laisse l'homme au milieu de la société comme un navire presque sans gouvernail, et tout au moins sans boussole à travers les orages et les écueils d'une mer inconnue.

On parle bien de la raison et de la conscience comme d'une règle morale. Certes nous sommes très-éloignés nous-mêmes d'en parler avec mépris, mais il s'agit aussi de ne pas exagérer leur puissance et leurs lumières. En plein christianisme, sous l'impression des clartés dont l'Église malgré elle les inonde, elles ont sur la morale des idées assez saines d'une part et d'autre part assez étendues, et l'on conçoit que les philosophes soient à l'aise pour vanter la bonne direction qu'elles peuvent donner à la vie de l'homme. Mais si elles étaient seules, en serait-il de même ? Partout où le rellet de la révélation leur manque, marquent-elles la route du devoir avec autant de détail, d'exactitude et d'assurance ? Le vague, l'incerti-

(1) Jules SIMON. *La Religion naturelle, Parallèle de la Religion naturelle et des Religions positives*, p. 346.

tude et la contradiction n'y surabondent-ils pas ? Non, N. T.-C. F., les écoles qui se vantent de suivre la religion naturelle ne s'entendent pas plus sur la morale qu'elles ne s'entendent sur le dogme ; l'objet et la limite du devoir leur sont aussi inconnus que l'objet et les limites de la foi, même simplement philosophique. Dans le catholicisme les plus petits enfants sont fixés sur toutes les questions de conscience ; chez elles les vieillards mêmes seraient incapables d'en résoudre sérieusement aucune, et tous leurs beaux traités sur le bien et la vertu en apprennent moins sur l'un et l'autre qu'une seule page du catéchisme, expliquant les commandements de Dieu aux jeunes paysans du dernier de nos villages.

IX

Règles sans netteté, voilà le premier tort de la morale enseignée par la religion naturelle. Son second tort consiste dans des exigences vulgaires. Dans le sublime discours de la montagne, Jésus-Christ paraît préoccupé d'une intention qui domine toutes les autres : c'est d'élever sa morale au-dessus de toutes les morales connues et professées avant lui. Il traite sans doute avec respect la morale de Moïse et vous l'entendez qui déclare qu'il n'est pas venu pour en abolir les lois. Mais il ajoute aussitôt qu'il est venu pour la perfectionner (1). « Il a été dit aux Anciens, c'est lui qui parle : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Et moi, reprend-il, je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient (2). » Jésus-Christ poursuit ce contraste sur plusieurs points importants ; il insiste pour bien convaincre ses disciples qu'il vient fonder une morale plus haute et plus généreuse que la morale juïdaïque. A plus forte raison sera-t-elle supérieure à la morale païenne. « Si vous aimez seulement ceux qui vous aiment, quelle

(1) *Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas ; non veni solvere sed adimplere.* — Matth., v, 17.

(2) *Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum et odio habebis inimicum tuum. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos et orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* — Matth., v, 43, 44.

récompense aurez-vous? Les Publicains ne le font-ils pas? Et si vous saluez vos frères, mais vos frères tout seuls, que faites-vous de si rare? Les Païens ne le font-ils pas aussi? Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait (1). » Ainsi le Maître monte-t-il sur des hauteurs que nul avant lui n'avait même soupçonnées; les disciples doivent y monter à leur tour, et par l'éclat inouï de leurs vertus, ils doivent être, à l'exemple du Christ, la lumière du monde (2).

La Religion naturelle est bien moins ambitieuse; elle recule mais non pas sans fierté, devant la haute mais austère vocation du chrétien. D'un seul coup de faucille elle abat dans la morale évangélique l'humilité d'esprit, les saintes délicatesses de la chasteté, l'amour des souffrances, la charité pour le prochain, poussé jusqu'au sacrifice de soi-même, le détachement intérieur de tous les biens de la terre. Toutes ces choses ne lui paraissent que du raffinement et du fanatisme. Un abus de mots lui suffit pour mettre à néant les plus admirables créations morales de l'Évangile. Pour ce qui touche plus intimement à la vie mystique, elle est peut-être encore plus impitoyable. A toute force il ne lui faut que des vertus vulgaires. Un peu de respect pour un Dieu quelconque, un peu de probité, un peu de support conjugal, un peu d'obéissance à la loi, un peu de patriotisme; voilà dans quelles limites habituellement on se renferme. Si l'on sort de cette médiocrité, ce n'est que rarement et que par des actes fugitifs. Le fond général des mœurs et de la vie roule sur une moralité banale et sans élévation, où les petites vertus fourmillent autant que les petits caractères.

Quand des actions écloses au souffle de la Religion naturelle, vous passez aux écrits qu'elle a dictés, qu'y voyez-vous? C'est une admiration sans bornes pour les moralistes païens; devant eux tous

(1) Si enim diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis? Nonne et publicani hoc faciunt?

Et si salutaveritis fratres vestros tantum, quid amplius facitis? Nonne et Ethnici hoc faciunt?

Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. — Matth., v. 46, 47, 48.

(2) Vos estis lux mundi. — Matth., v, 14.

les moralistes chrétiens s'effacent, à moins qu'ils ne soient hérétiques; s'ils sont hétérodoxes, ils peuvent avoir du génie, précisément parce qu'ils n'enseignent alors pour la plupart qu'une morale mutilée. Même enthousiasme pour les justes et les héros du polythéisme. Il va sans dire que Lucrèce est bien au-dessus de sainte Cécile et de toutes les martyres égorgées dans les anciens amphithéâtres pour avoir voulu conserver sans atteinte le trésor sacré de leur vertu comme de leur foi. Que signifient les vierges chrétiennes, cette fleur de l'Église, comparées aux vestales de Rome? Régulus, Scipion, Caton d'Utique sont plus dignes d'honneur qu'Ignace d'Antioche, Polycarpe de Smyrne ou Saturnin de Toulouse, si vantés dans l'histoire des Saints? Quand on veut représenter la grandeur d'âme par un nom, c'est toujours parmi les Grecs ou les Romains d'autrefois qu'on va le prendre, et non point parmi ceux qu'a consacrés la vénération de l'Église. Tous les héroïsmes enfantés par le catholicisme sont comme s'ils n'existaient pas. Ce qu'ils méconnaissent ou dédaignent dans le passé, les disciples de la Religion naturelle le haïssent plus d'une fois et le persécutent dans le présent. Ils ne peuvent supporter les hommes et les institutions qui, ne se bornant pas à observer les préceptes de la morale évangélique, s'élèvent jusqu'à la pratique de ses conseils. Ils en parlent avec outrage, et quand quelque mesure légale les atteint, on les voit se réjouir comme si le coup de hache avait fait tomber de l'arbre social un rameau qui pompait injustement sa sève et le déshonorait. On invoque pour justifier ces antipathies des prétextes qui présentent une double apparence de raison et de grandeur. Mais la cause vraie, c'est qu'étant petit soi-même, on ne peut voir ce qui est élevé; on est lâche et l'on déteste ce qui est fort; et si l'on poursuit la haute vertu de ses hostilités et de ses ressentiments, c'est pour se venger de l'impuissance où l'on sent que l'on est de l'imiter.

X

A côté des vertus vulgaires se placent, dans la morale de la Religion naturelle, de honteuses complicités. On a dit d'elle : « Si par

le malheur des temps elle devient un péril, ce péril est un de ceux devant lesquels il n'est pas permis de reculer ni même d'hésiter, et que l'on affronte coûte que coûte sans demander ni secours ni conseil (1). » Dans la pensée de celui dont la plume a tracé ces lignes, la Religion naturelle est un péril au point de vue moral, précisément parce qu'elle a peu de préceptes, et que ces quelques préceptes sont exposés à des interprétations capables d'en fausser le sens et d'en égarer les applications. Danger trop réel et chaque jour justifié par des aberrations effrayantes ! On a trouvé le secret de concilier avec la morale de la Religion naturelle les plus horribles passions. Passion de volupté. A chaque pas on rencontre, dans le journalisme, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, dans la finance, dans le commerce, des libertins cyniques, ou des libertins prudents mais nullement honnêtes, et n'essayez pas de leur dire que leurs désordres sont condamnés par la Religion naturelle, qui les compte parmi ses partisans, peut-être même parmi ses défenseurs ! Passion de cupidité. Les voyez-vous ces théologiens de la Religion naturelle ? Ils se lancent dans des spéculations téméraires et fatales au risque d'engloutir la fortune des autres ; tous les moyens pour arriver au but que leur rapacité se propose sont légitimes ; et ne croyez pas que la délicatesse de la *religion naturelle* leur en inspire même le plus faible remords ! Passion d'impiété. Il y a tout un monde de misérables scribes qui se sont donné la mission de travestir l'histoire de l'Église, d'en parodier les doctrines, d'en calomnier le sacerdoce, d'en bafouer les amis fidèles et les défenseurs dévoués ; ils s'acquittent chaque jour de cette tâche avec une impudence et un acharnement sans mesure ; ils sont allés jusqu'à faire monter toutes ces nobles choses sur les tréteaux dans des drames odieux ; et soyez convaincus que, si vous les interrogez, ils vous répondraient que le droit de commettre ces indignités est contenu pour eux dans l'esprit et les préceptes de la *Religion naturelle*, la seule que connaisse et suive leur *conscience*. La Religion naturelle de la philosophie partage les complaisances du libre

(1) Jules SIMON, *Religion naturelle*, p. 333.

examen de la Réforme ; sans exclure certaines vertus même élevées, elle se prête avec une souplesse exemplaire à toutes les infamies ; et de nos jours il n'est ni anarchiste si radical, ni artiste si licencieux, ni dramaturge si obscène, ni poète si impie, ni femme du monde ou du roman si débordée qui n'aient eu et n'aient encore la prétention de justifier par les condescendances de cette morale leurs œuvres de fange ou de ruine.

Et qu'on ne dise pas : La Religion naturelle s'appuie toujours sur la raison (1) ; elle est toujours conforme au bon sens (2) ; elle n'est pas responsable de tous les écarts de ceux qui l'ont adoptée pour bannière ! — Il est faux, en thèse générale, qu'elle soit conforme au bon sens et s'appuie sur la raison. Il n'est rien de plus diamétralement contraire à la raison et au bon sens que de donner à ce fantôme de religion le droit de se substituer tout d'une pièce à la religion de Jésus-Christ ; ce n'est pas là seulement un blasphème, c'est une extravagance.

Puis, pour déterminer si elle est, oui ou non, conforme au bon sens, il importe de savoir de quelles doctrines morales elle se compose ; et c'est ce qu'on ne pourra jamais fixer. Vous entendez le devoir d'une façon ; mais votre voisin l'entend d'une autre manière : qui des deux a raison ? Vous prétendez que c'est vous ; il prétend que c'est lui ; personne n'a mission ni pouvoir pour prononcer entre vous deux et vous imposer une règle commune. Alors la morale de la religion naturelle sera ce que chacun de vous la fera ; raisonnable, si vous êtes sensé ; absurde ou révoltante, si vous êtes aveugle ou dépravé ; et dans le cas où elle prendrait ce dernier caractère, nul n'aurait autorité pour vous dire : « Votre morale est fautive ou perverse. » A qui vous tiendrait ce langage il vous serait permis de répondre : « Ma conscience est aussi sûre que la vôtre, et après tout elle en est indépendante. Je prétends comprendre aussi bien que vous la morale de la nature et, dans de semblables questions, je ne connais d'autre maître que moi-même. » Ainsi en principe il est faux que la morale naturelle, livrée aux interpréta-

(1) *La Religion naturelle*, pp. 362, 383.

(2) *Ibid.*

tions de chaque homme en particulier, soit nécessairement conforme au bon sens et s'appuie toujours sur la raison.

Ce que l'idée pressent, l'expérience le confirme. Les divergences sur la morale et le devoir sont profondes entre les partisans de la *Religion naturelle*. Quelques philosophes ont pu faire sur cet objet des traités où l'erreur ne soit pas sans quelque mélange de vérité, ils sont restés plus chrétiens qu'ils ne voulaient en aspirant à n'être que rationalistes, et sans qu'ils s'en doutent, tout au moins sans qu'ils aient le courage d'en convenir, la lumière dont leurs écrits se colorent n'est qu'un reflet de l'Évangile. Mais à côté de ces ouvrages où le faux est tempéré par quelques parcelles du vrai, n'y en a-t-il pas des milliers d'autres où s'étalent sur la morale privée et sur la morale publique les théories les plus révoltantes ? L'adultère n'a-t-il pas eu ses panégyristes ? N'a-t-on pas décerné des apothéoses à la vertu qui mène aux bagnes ? La propriété n'a-t-elle pas été définie un vol ? Quel est l'aspect du devoir, du devoir dans la famille, du devoir dans la société, qui n'ait subi les attaques les plus monstrueuses ? Et chacun de ceux qui se sont permis à de frapper à coups de bélier la conscience générale de notre temps, afin d'y faire entrer par la brèche des doctrines dégradantes, ne s'est-il pas glorifié d'appartenir à la grande école de la Religion naturelle ? Vous désavouez ces horreurs, je le veux ; mais il s'agit de savoir si vous avez le droit de les désavouer ; la logique ne vous le reconnaît pas ; et bon gré, mal gré, le principe de votre Religion naturelle demeure convaincu de complicités humiliantes avec les grandes immoralités qui déshonorent notre siècle.

XI

Au reste, quand votre morale serait à la fois plus précise, plus élevée, plus sévère, où serait son autorité ? Où serait également sa puissance, son efficacité ? Certes, que la morale évangélique fasse éclore dans l'Église toutes les merveilles qui en sont l'ornement, c'est chose facile à comprendre. Cette morale est nette dans ses prescriptions ; on sait avec une clarté souveraine ce qu'elle veut et

ce qu'elle ne veut pas. Non-seulement elle est nette dans ses règles, mais elle est divine dans sa source, parce qu'elle a pour auteur Jésus-Christ fils de Dieu, Dieu lui-même, Maître incontestable à ce titre et suprême Législateur des consciences. Non-seulement elle est précise, non-seulement elle est divine, mais elle est attrayante; attrayante parce qu'elle est au fond l'imitation d'un Dieu ou un acte de correspondance à sa grâce et de reconnaissance pour ses bienfaits; attrayante parce qu'elle a devant elle des récompenses éminemment supérieures aux sacrifices qu'elle peut imposer; attrayante parce qu'elle a toujours avec soi une grandeur qui séduit les âmes généreuses. Enfin, non-seulement elle est précise, divine, attrayante, mais encore elle est rendue facile par les auxiliaires et les appuis que l'Église ménage ou plutôt prodigue au chrétien qui veut être fidèle. Mais pour la morale de votre religion naturelle il n'y a rien de semblable. Point de clarté dans ses préceptes; point d'autorité dans sa source; point de charme ou de terreurs dans les perspectives ouvertes par sa foi sur le monde à venir; point de compensations équivalentes aux contraintes qu'elle commande, si légères d'ailleurs qu'on les suppose; point d'auxiliaires ni d'appuis, puisqu'elle n'a ni sacrements, ni prédication, ni sacerdoce, ni aucune de ces œuvres si éminemment moralisatrices dont l'Église catholique surabonde. Avec une pareille indigence, comment ne serait-elle pas stérile? Il n'est pas impossible sans doute que quelques âmes d'élite l'honorent par des vertus exceptionnelles. Mais ces vertus seront plutôt le fruit spontané du noble cœur qui les pratiquera que celui de votre religion naturelle. Et quand il en serait autrement, ce résultat ne serait jamais pour elle que partiel et restreint. Jamais sur un ensemble d'hommes plus ou moins considérable, jamais surtout sur la masse d'un peuple, et à plus forte raison sur celle du genre humain il ne lui sera donné d'exercer une action féconde et générale dans l'intérêt et pour la gloire des mœurs. Elle n'a pas assez de chaleur pour vivifier les apôtres mêmes qui la prêchent; comment en aurait-elle assez pour échauffer les nations et le monde?

XII

Et voilà pourtant à quel degré d'abaissement on voudrait nous faire descendre ! On ne peut plus tenir sur les divines hauteurs où le catholicisme a fait monter les peuples. Cette grande morale qui remplaça les dégradations du paganisme, ces vertus héroïques et simples par lesquelles elle éclipsa les vertus fastueuses, souvent mensongères et toujours restreintes des anciens sages, ces âmes virginales, ces vies nobles et sans tache qu'elle fit germer en foule dans le sanctuaire, dans la solitude et dans le monde lui-même, toutes ces gloires de la conscience qui sont devenus aussi la racine et l'honneur de notre civilisation, nous écrasent sous le poids de leur dignité surhumaine. Moins de grandeur va mieux à notre lâcheté. Au lieu de cette haute morale qui, fécondée par la foi, enfanta les saints, il nous faut la petite morale qui fait tout au plus les honnêtes gens. C'est jusque-là que le progrès nous a conduits ; voilà ce que l'on doit dire si l'on veut être de son temps. L'époque des géants est passée ; nos vertus se mesurent à l'humble taille de nos doctrines ; nous vivons aujourd'hui dans un monde d'atomes ; et malgré cela nous sommes aussi fiers que si nous dépassions de cent coudées les vertus chrétiennes de nos ancêtres ! O stupide infatuation ! O misérable aveuglement de l'orgueil ! O Dieu des lumières ! dissipez nos ténèbres ! dévoilez avec une évidence qui nous saisisse et nous change la profondeur de l'abîme où nous avons roulé ; et faites-nous bien comprendre que les ressorts à demi brisés de la nature ne nous porteront jamais aussi haut que les ailes divines de la grâce !

XIII

Abaissement dans la morale, tel est, N. T.-C. F., le second effet de la Religion naturelle. Pour le culte, elle mène à l'athéisme pratique.

On prétend qu'elle est ennemie de la superstition (1). Si l'on en-

(1) *La Religion naturelle*, 362.

tend ce mot de superstition dans son sens exact, et qu'on ait raison de dire contre l'évidence que la Religion naturelle en est *ennemie*, il faut ajouter, pour être juste, qu'elle n'est pas seule à la poursuivre. La religion catholique, dès son berceau, s'est donnée cette gloire. C'est elle qui mit en pièces les vieilles superstitions du Polythéisme; quand les hérétiques ont tenté d'en substituer aux sages observances du culte légitime, elle les a condamnés; toutes les fois que, par ignorance ou par surprise, ses fidèles ont glissé dans cet abus, elle s'est hâtée de les en reprendre et de les en arracher. De nos jours encore elle déploie sur ce point la même sollicitude. L'œil de ses pasteurs est toujours ouvert pour ne laisser pénétrer dans la piété des chrétiens que des pratiques saines, judicieuses et pleinement conformes aux règles de la foi comme à celles de la raison. A ce point de vue, la religion naturelle fût-elle ce que l'on prétend, la religion catholique la dominerait encore, parce qu'elle est beaucoup plus que celle-là *l'ennemie de la superstition*.

Mais on se trompe, la religion naturelle est si peu l'ennemie de la superstition, qu'elle lui ouvre bien plutôt toutes les barrières. Un homme attaché à vos doctrines peut adorer son Dieu quel qu'il soit par des hommages absurdes; et qui se mêlera de le reprendre? Qui aura mission pour lui dire: Vous faites de la superstition? N'est-il pas l'appréciateur indépendant et souverain de ses actes religieux? Relève-t-il en cela, même d'après les principes de la Religion naturelle, d'un autre tribunal que celui de sa conscience? Et ce que fait cet homme, tous les autres n'ont-ils pas le droit de le faire avec la même liberté? Et ce droit que vous ne pouvez leur contester sans vous mentir à vous-même, ne livre-t-il pas le monde sans digue et sans abri au débordement de toutes les superstitions?

Il y a plus, la Religion naturelle se prête même à l'athéisme pratique. Avec elle un philosophe peut admettre le devoir de la prière et s'en faire une habitude, j'en conviens. Mais s'il se persuade que la prière, au lieu d'être un devoir, est un désordre; s'il en arrive à se convaincre qu'elle est une insulte pour Dieu plutôt qu'un hom-

mage ; si, fondé sur cette doctrine, il s'impose l'usage et l'obligation de l'éviter, que penserez-vous et que direz-vous ? Prétendez-vous que la Religion naturelle le renie ? Mais il affirme au contraire qu'il appartient à votre école, et que la Religion naturelle est très-authentiquement la sienne. Alléguerez-vous que de tels hommes sont impossibles ? Mais qui ne sait combien se sont multipliés de nos jours les faux docteurs qui repoussent la prière ? Ils la réprouvent comme action de grâces, parce que Dieu n'a pas besoin de notre reconnaissance, et que la supposer utile à sa gloire ou à son bonheur c'est lui faire une injure ; ils la réprouvent comme demande, sous prétexte qu'en conviant Dieu ou à se mêler de détails qui sont au-dessous de sa grandeur, ou à faire jouer de nouveaux ressorts dans le mécanisme de la nature, elle l'appelle à compromettre sa dignité ou à donner un témoignage d'imprévoyance et de mobilité dans ses desseins. La pratique répond à la théorie ; les mêmes hommes qui répudient la prière comme obligation s'en abstiennent comme fait ; et à part ces moments de crise où l'âme, involontairement chrétienne, se retourne vers Dieu par un instinct irrésistible, ils ensevelissent son souvenir dans un oubli profond, et ne poussent du côté du Ciel aucun cri de respect ou d'amour. Il n'est pas jusqu'à ceux dont les doctrines sauvent le principe de la prière qui ne partagent dans leur conduite l'insouciance de ceux qui la condamnent. Peut-être ont-ils une secrète pensée pour Dieu dans les occasions solennelles de leur vie. Et encore quel Dieu invoquent-ils ? Quelle est la prière qu'ils lui adressent ? Nous risquerions d'être singulièrement surpris si nous venions à le savoir. Mais en mettant tout au mieux, cette adoration fugitive, cet élan rapide et passager comme l'éclair, suffisent-ils pour constituer un culte sérieux et digne de ce nom ? Non, ce faible point lumineux qui se montre et s'efface en quelques secondes, ne rachète point les ténèbres accumulées sur le reste de l'existence, et avec cela si l'on n'a pas précisément l'athéisme de l'esprit, on a du moins celui du cœur ; ce n'est pas l'athéisme de principe, mais c'est ce que Bossuet appelait si bien l'athéisme de l'oubli.

A cet athéisme individuel la Religion naturelle ajoute forcément

l'athéisme public. Comment, avec les principes sur lesquels elle repose, pourra-t-on fonder un culte national dans une société? Sera-ce par voie de convention? Il serait puéril de le dire; jamais avec des croyances fractionnées en autant de nuances qu'il existe de citoyens et dont chacun demeure le maître et l'arbitre, un culte collectif ne pourra s'organiser par un pacte général. Par voie d'autorité? Mais quelle autorité? Ce ne sera pas l'autorité du sacerdoce, puisque la religion naturelle n'a pas de prêtre. Ce n'est pas l'autorité de l'État, puisque la Religion naturelle reconnaît pour base dans les termes les plus absolus la liberté de conscience. Ainsi voilà les peuples condamnés à vivre sans temple, sans autel et sans sacrifice. Ainsi tous ces sanctuaires, tous ces rites plus ou moins solennels, toutes ces prières, toutes ces expiations plus ou moins imposantes, par lesquels l'histoire nous montre toutes les sociétés, sans aucune exception, honorant leurs Dieux dans la paix, dans la guerre, dans les calamités ou les joies publiques, dans les cités, dans les forêts, sur les bords des mers, dans les solitudes ou sur les champs de bataille, tout cela n'était qu'un culte superstitieux excusable dans des civilisations rudimentaires; c'était la religion de l'enfance. Mais aujourd'hui que le monde est adulte, il faut briser ces jouets que Dieu méprise et dont l'homme n'a que faire. Le vrai culte, le seul culte digne de notre siècle, le seul culte compatible avec le degré de lumière où nous a portés le mouvement du *progress*, c'est d'en finir avec toutes ces cérémonies religieuses, instituées par l'ignorance ou le faux mysticisme du passé, d'éteindre toutes les voix qui jusqu'à ce jour avaient à tort mêlé leurs chants en l'honneur de l'Être des Êtres aux grandes harmonies de la nature et d'établir à leur place un vaste et morne silence dans l'univers désormais vide de la pensée et du nom de Dieu. Ainsi le veut, dans sa haute et incomparable sagesse, la Religion naturelle.

O désespérants philosophes! gardez, gardez, de grâce! pour vous seuls vos systèmes arides! Il y a dans l'Église des âmes qui ont soif et faim de la justice, c'est-à-dire de Dieu et de son Christ; se nourrir de leur contemplation, vivre ou plutôt se laisser consumer

de leur amour; se former à leur ressemblance et s'approprier en quelque façon leur âme; passer avec eux et les jours et les nuits dans des contacts entremêlés de pieux enivremens et de célestes extases; en parler, dans leur transport, à toutes les créatures et les inviter à bénir, à chanter avec elles l'objet divin qu'elles adorent, c'est là leur besoin le plus impérieux. Et que faites-vous pour elles, ô sages qui détronéz les révélations de l'Évangile par la religion de la nature? Vous les dévouez au martyre d'un saint désespoir. Ce qu'il faut à leur tendresse, c'est le Dieu-Homme avec ses ineffables attraits, avec sa crèche, avec ses blessures, avec son sang, avec sa croix, avec ses sacrements, avec les mystérieuses communications de sa grâce et les épanchemens qu'il appelle en retour; et que voulez-vous qu'elles deviennent quand, au lieu de ce Christ adorable, vous mettez dans leurs bras le fantôme d'un Dieu sans physionomie, sans entrailles, et n'acceptant d'autres hommages que les rares et fastueuses salutations d'une conscience sans amour! Croyez-vous qu'à leur tour les peuples chrétiens s'accommodent mieux de vos doctrines desséchantes et de votre religion sans corps et sans élan? Depuis dix-neuf siècles ils sont accoutumés à mêler le Dieu du Calvaire aux grands actes de leur vie publique. Les vieilles pompes de la foi sont devenues nécessaires à leur conscience, à leur cœur, à leur patriotisme. N'essayez pas de leur prouver au nom de la Religion naturelle qu'ils doivent laisser désormais leurs temples muets et déserts. Un homme peut se plonger ainsi dans l'athéisme pratique, jamais une nation. Toutes les sociétés veulent à toute force avoir un culte visible et populaire pour rendre témoignage de leurs croyances, et quand elles en arriveraient à perdre toute idée précise de la Divinité, de son essence, de ses attributs, de son action sur le monde, quand ces grandes notions ne seraient plus pour elles qu'un astre noyé dans les nuages et pour ainsi dire impossible à nommer, elles feraient encore comme les Athéniens du temps de saint Paul, et dresseraient sur les places de leurs cités un autel au *Dieu inconnu* (1).

(1) Inveni et aram in qua scriptum erat: IGNOTO DEO. — Act. Ap., xvii, 23.

XIV

Reste maintenant à dire un mot sur l'influence sociale de la Religion naturelle. Au point de vue du dogme, elle n'est qu'un affaiblissement de lumière qui mène au double abîme de l'erreur et de la réprobation. Au point de vue de la morale, c'est un abaissement de dignité qui conduit à des complicités honteuses avec les passions les plus dégradantes. Au point de vue du culte, c'est, non pas un athéisme spéculatif, mais une sorte d'athéisme pratique, aussi bien pour les individus que pour les nations. Au point de vue de l'influence sociale, ce n'est qu'impuissance ou désastre.

Et d'abord impuissance. — A toute religion, pour agir, il faut un sacerdoce qui la représente, un apostolat qui l'anime et lui donne une voix pour parler aux peuples. La Religion naturelle n'en a point; il est impossible de considérer deux ou trois écrivains et quelques journalistes comme suffisant pour constituer un corps d'apôtres à son service. Et non-seulement elle n'a pas d'apostolat, mais elle ne peut pas en avoir; qui pourrait l'organiser et lui donner mission? Enfin lors même qu'elle pourrait en avoir un, à quoi servirait-il? quelle serait son autorité? au nom de qui prêcherait-il? à quel titre les peuples devraient-ils l'écouter? — Vous dites qu'il y aura l'apostolat des philosophes? — Mais d'abord n'est pas philosophe tout homme qui prétend l'être, et de nos jours comme autrefois on a vu beaucoup de philosophes qui n'étaient que des extravagants; ce n'est pas avec des insensés qu'on fait des apôtres. — Et puis, fût-on vraiment philosophe, de quel droit, avec ce seul caractère, irait-on proposer ses doctrines aux nations? Par le droit du génie? — Mais ce que le génie propose d'un côté, le génie et au besoin le simple bon sens peut le repousser de l'autre; le génie est un bonheur, il n'est pas une puissance, sans compter qu'il est toujours contestable dans celui qui se flatte d'en avoir. — Par le droit de la vérité? — Mais ce philosophe qui présume avoir la vérité, est-il bien sûr qu'il la possède? Tous ces oracles du paganisme, tous ces grands chefs d'école d'Athènes et de Rome qui s'appelaient

sages ne furent-ils pas frappés de démence et ne s'évanouirent-ils pas dans leurs pensées, comme le dit l'apôtre S. Paul (1)? Et tel homme de notre temps qui divinise ses idées comme ils divinisaient leurs systèmes, n'est-il pas comme eux le jouet d'hallucinations qu'il ne soupçonne pas, mais dont tout le monde ou sourit ou s'attriste? Après tout, eût-il la vérité, ceux qui l'entendent sont-ils forcés de l'accepter de sa main? En vertu de quel mandat peut-il les obliger à le prendre pour maître et pour initiateur? Aussi les inventeurs de la Religion naturelle l'ont-ils compris. Ils avouent qu'elle n'a ni prêtres, ni églises; ils ajoutent que l'initiation par là-même lui est non-seulement inconnue, mais logiquement impossible (2). Que faut-il de plus pour la convaincre d'impuissance? Quel bien peut faire aux peuples une religion qui n'a ni corps pour se rendre visible, ni organe pour enseigner, ni bras pour agiter dans le monde le flambeau de ses doctrines? Elle sera quelque chose de moins que ces statues des faux dieux qui, à la vérité, avaient des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, une bouche pour ne pas parler, des mains pour ne pas palper, mais qui du moins avaient un corps de marbre ou d'airain pour frapper les regards et l'imagination de leurs adorateurs (3).

XV

C'est peu pour la Religion naturelle de ne pas faire le bien, elle fait encore le mal; elle unit le désastre à l'impuissance. Son premier tort est de déconsidérer les plus hautes institutions publiques. Voici par exemple la Religion catholique en France! C'est elle qui fut en quelque façon la mère et la nourrice de notre patrie; Gibbon, quoique Anglais, a dit avec vérité que ses Évêques l'avaient formée

(1) *Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. — Evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipientis cor eorum. — Rom., 1, 21, 22.*

(2) *La Religion naturelle*, pp. 382, 383.

(3) *Simulacra gentium argentum et aurum, opera manuum hominum.*

Os habent et non loquentur, oculos habent et non videbunt.

Aures habent et non audient... Manus habent et non palpabunt.

Psalm., cxiii, 12, 13, 14, 15.

comme une ruche est formée par les abeilles : nous devons à ses influences les plus nobles côtés de notre caractère et peut-être les plus glorieuses pages de notre histoire. A ces titres, sans parler de bien d'autres plus sacrés encore, elle occupe dans le pays une place importante. L'État l'honore et la soutient; certaines de ses prérogatives sont reconnues par nos lois; il est tel genre d'insultes dont elle ne serait pas l'objet sans que le glaive de la justice humaine intervint pour la venger. Telle est la situation que lui ont faite le sentiment de ses bienfaits et le respect des siècles. Mais que suit-il de vos doctrines sur la Religion naturelle? En repoussant, comme vous le faites, quoique à tort, au nom du sens commun, toutes les religions positives, en déclarant surtout la Religion catholique chimérique dans ses révélations, impossible dans ses miracles, superstitieuse dans son culte, inacceptable par conséquent pour la raison, vous la déconsidérez et avec elle le gouvernement et la société qui la révèrent et l'appuient; vous dépréciez les lois qui l'admettent à certains privilèges publics; vous donnez à conclure que les ressources qu'elle tient de l'équité du trésor ou de la générosité des peuples sont appliquées au service de l'erreur ou du mensonge; vous proclamez, indirectement au moins, que l'Épiscopat et le sacerdoce, en se vouant à répandre ses enseignements ou à venger ses droits, ne jouent dans leurs fonctions qu'un rôle de dupes ou d'hypocrites. Toutes ces conséquences sont rigoureuses dès que notre foi n'est plus qu'un rêve, Jésus-Christ qu'un sage, l'Église qu'un établissement humain; et puisque sans le publier en termes exprès, vous l'insinuez tout au moins par vos principes sur la religion naturelle, il en résulte que vous placez le catholicisme et l'État l'un vis-à-vis de l'autre dans une situation pleinement irrationnelle. Si le catholicisme n'est pas ce que nous le disons, il n'est que l'erreur organisée; et s'il n'est que l'erreur organisée, pourquoi l'État soutient-il l'Église? Pourquoi l'Église à son tour s'impose-t-elle aux respects de l'État? Que signifie ce faisceau tant de fois séculaire? Et cependant, d'un autre côté, qui êtes-vous pour le rompre au nom d'une simple opinion philosophique? N'est-ce pas un crime que de le tenter, appuyé sur un titre si frivole?

XVI

Oui, votre premier tort est de déconsidérer le catholicisme, et votre second tort est de le déconsidérer sans compensation. Certes, quand l'Église attaqua l'établissement formidable du polythéisme romain, c'était un vide immense qu'elle s'apprêtait à creuser. Mais d'une part c'étaient des erreurs et des infamies qu'elle devait engloutir dans ce gouffre ; et de l'autre, elle avait dans les mains, si je l'ose dire, un monde nouveau tout prêt à être lancé dans l'espace laissé désert par celui qu'elle devait anéantir. Les fausses divinités tombent, elle les remplace par le Dieu véritable et son Christ, Dieu comme lui ; les prêtres des idoles disparaissent, elle y substitue les prêtres consacrés par le sang du Calvaire ; les vieilles mœurs s'en vont, elle fait fleurir des mœurs régénérées et plus pures. Ou plutôt elle entre à l'état adulte dans l'univers antique ; elle marche ; elle fait son œuvre et devant la lumière qu'elle verse à flots, devant le sacerdoce qu'elle institue, devant les vertus que suscite la puissance de son souffle, les institutions païennes s'affaissent, s'enfuient ou se transforment d'elles-mêmes. Des créations inouïes s'installent sur leurs ruines ou font pénétrer dans leur organisme le principe d'une vie nouvelle ; et l'humanité délivrée de ce poids de folies, de désordres et de servitudes qui l'étouffait depuis tant de siècles, respire à l'aise dans l'air réparateur de l'Évangile et du Golgotha dont l'Église l'appelle à se nourrir désormais. Est-ce ainsi que vous procédez, ô vous qui nous invitez au détronement du catholicisme par la Religion naturelle ? Que vois-je ? vous voulez renverser l'Église, ce grand phare des intelligences ; et vous lancez après cela les consciences à travers les flots ameutés des opinions humaines, sans aucun feu pour les conduire et les orienter dans ce chaos orageux ? Comment ! si les peuples vous écoutaient, ils déserteraient toutes les consolations que le catholicisme leur donne par ses doctrines comme par ses institutions ; et vous ne leur offrez en échange pour enchanter leurs douleurs et calmer leurs mauvaises passions, qu'une foi presque sans objet et des espérances sans caractère et sans

charmes? Quoi ! ils ont dans les mains le pain nourrissant de l'Évangile, ce pain substantiel qui leur a donné ce tempérament robuste dont ils sont en possession, et vous le leur arrachez pour leur donner une pierre (1)? Quoi ! pour employer encore une image de l'Écriture, ils ont pour ajouter à leur pain le poisson mystérieux des catacombes, ce poisson que les premiers fidèles avaient adopté pour l'emblème du Christ Sauveur ; et vous le leur ôtez pour le remplacer par ce serpent de l'ignorance et de l'erreur religieuse qui ne pourra que leur dévorer les entrailles (2)? Ah ! ce n'est pas là seulement de la légèreté; c'est la plus cruelle des barbaries !

XVII

Il y aurait mille choses à dire encore, N. T.-C. F., des influences désastreuses de la Religion naturelle sur la société. Mais nous en avons dit assez pour vous faire comprendre qu'elle doit être pour vous l'objet d'une sainte aversion, et nous nous hâtons de vous indiquer deux conclusions pratiques auxquelles vous devez vous arrêter.

Première conclusion : vous devez repousser désormais, même sans les écouter, les inventeurs et les apôtres de cette religion nouvelle. Jean-Baptiste étonnait autrefois la solitude par ses vertus et ses prodiges. Et voilà que les Juifs envoyèrent une députation pour lui dire : Qui êtes-vous? — Et bien loin de nier ce qu'il était ou de se donner pour ce qu'il n'était pas, il se hâta de leur faire cette déclaration : Je ne suis pas le Christ ! — Et poussant plus loin leurs questions : Qui êtes-vous donc? — Êtes-vous Élie? Et il répondit : Non. — Êtes-vous du moins un prophète quelconque? Et il répondit encore : Non. — Mais alors qui êtes-vous, dites-le de grâce, pour que nous puissions l'apprendre à ceux qui nous ont envoyés? qu'affirmez-vous de vous-même? — Et il dit : Je suis une voix qui crie

(1) Quis est ex vobis homo quem si petierit filius : uis panem, numquid lapidem porriget ei? — Matth., vii, 9.

(2) Aut si piscem petierit, numquid serpentem porriget ei? — Matth., vii, 10.

dans le désert (1). » — Voilà, N. T.-C. F., ce qui doit se passer, quoique dans un autre sens, entre vous et les Docteurs de la Religion naturelle. Interrogez-les avec une fierté sainte : Qui êtes-vous, nouveaux venus ? — Ils vous diront : Je ne suis ni le Christ ni le disciple du Christ ; le Christ a fait son temps ! — Êtes-vous du moins Élie ? — Pas davantage ; les Élies n'ont existé que dans l'imagination de la crédule synagogue ; je ne suis pas de ceux qui montent au ciel sur un char de feu ; pour m'emporter en haut et le monde avec moi, je ne connais d'autre char que celui du génie ! — Êtes-vous du moins un prophète quelconque ? — Le fanatisme seul a fait les prophètes, et je ne prétends point en continuer la race ! — Eh bien ! puisque vous n'êtes ni le Christ ni Élie ; puisque vous n'êtes pas même prophète, je ne veux pas entendre une seule syllabe de votre enseignement. Certes fussiez-vous un ange, et avec cette haute nature nous apportassiez-vous, non pas une doctrine terrestre, mais une révélation soi-disant divine, nous ne l'accepterions pas ; et suivant le conseil de l'apôtre S. Paul, nous vous dirions : Anathème ! Anathème, parce que vous nous prêcheriez un autre Évangile que celui que nous avons reçu de l'Église et de nos pères (2). Mais puisqu'au lieu d'être un ange vous n'êtes qu'un philosophe, puisqu'au lieu de nous offrir un nouvel Évangile vous ne faites que détruire l'ancien, puisqu'en échange de ce flambeau radieux vous ne nous donnez pour nous conduire que les vacillantes lueurs de vos idées ou des nôtres, nous vous disons une fois de plus : Anathème ! Loin de nous, loin de nous les maîtres de mensonge ! Notre conscience nous presse de vous fuir, et nous voulons que vous puissiez dire après Jean-

(1) Et hoc est testimonium Joannis quando miserunt Judæi ab Jerosolymis Sacerdotes et Levitas ad eum ut interrogarent eum: Tu quis es?

Et confessus est et non negavit; et confessus est: Quia non sum ego Christus.

Et interrogaverunt eum: Quid ergo? Elias es tu? Et dixit: Non sum. Propheta es tu? Et respondit: Non.

Dixerunt ergo ei: Quis es ut responsum demus his qui miserunt nos? Quid dicis de te ipso?

Alt: Ego vox clamantis in deserto. — Joan., 1, 19, 20, 21, 22, 23.

(2) Licet nos aut angelus de cælo evangelizet vobis præterquam evangelizatum est vobis, anathema sit.

Sicut prædiximus et nunc iterum dico: Si quis vobis evangelizaverit præter id quod accepistis, anathema sit. — Gal., 1, 8, 9.

Baptiste, mais avec une autre pensée que lui : « Ma voix crie, mais c'est dans le désert : *Ego vox clamantis in deserto.* » C'est ainsi qu'il faut traiter, N. T.-C. F., tous ces nouveaux Docteurs dans leurs discours comme dans leurs écrits. Faux prophètes, ce sont des loups cachés sous la peau de brebis (1), et pour échapper à leur dent meurtrière il n'existe qu'un moyen véritablement efficace : c'est de les laisser à distance.

Seconde conclusion : Vous devez, N. T.-C. F., vous rattacher à Notre-Seigneur Jésus-Christ avec une estime sans cesse croissante, avec une affection toujours plus profonde, comme au Docteur des Docteurs, comme au Maître des Maîtres. « Venu sur la terre pour en guérir les maux invétérés, dit S. Augustin, il a conquis par les miracles l'autorité dont il avait besoin pour cette grande opération; par l'autorité, il a fait germer la foi; par la foi, il a soumis les peuples; par la soumission des peuples, il a obtenu la perpétuité; par la perpétuité, il a tellement affermi sa religion, que ni les nouveautés extravagantes des hérétiques, malgré leur hypocrisie, ni les erreurs anciennes ou renouvelées des Gentils et soulevées jusqu'à la fureur n'ont pu en détacher même un atome (2). » Après avoir ainsi démontré la divinité de son origine, de sa nature, de sa puissance et de sa sagesse, il a des droits imprescriptibles à la plénitude de notre confiance et à l'immutabilité de nos respects. Dieu le Père l'a donné pour précepteur éternel aux nations (3); tel il était hier, tel il est aujourd'hui, tel il doit être demain (4); dans les siècles passés les intelligences ont dû s'incliner devant Lui comme devant la seule vraie lumière; quiconque a tenté de se révolter contre ses enseignements infaillibles, celui-là s'est perdu dans les ténèbres;

(1) Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces. — Matth., vii, 15.

(2) Ille afferens medicinam quæ corruptissimos mores sanatura esset, miraculis conciliavit auctoritatem, auctoritate meruit fidem, fide contraxit multitudinem, multitudine obtinuit vetustatem, vetustate roboravit religionem, quam non solum hæreticorum ineptissima novitas fraudibus agens, sed nec gentium quidem veteranos error violenter adversans, aliqua ex parte convelleret. — S. August., *De utilitate credendi*, cap. XIV, ad finem.

(3) Isai., lv, 4.

(4) Jesus Christus heri et hodie, ipse et in secula. — Hebræ., xiii, 8.

il en est de même dans le présent; il en sera pareillement ainsi dans l'avenir. On ne s'écarte jamais de Lui sans se précipiter au sein de l'erreur dans la proportion même où l'on s'éloigne de ses saintes doctrines, tandis que lorsqu'on marche sur ses traces on ne rencontre jamais ni incertitude ni obscurité, ainsi qu'il nous le promet lui-même (1). O Jésus ! affermissez, nous en conjurons votre miséricorde, cette précieuse conviction dans nos âmes. Ne nous rendez pas seulement croyants, mais faites-nous encore généreux et dociles. « Soleil adorable des âmes ! Instituteur auguste des consciences ! Accordez-nous le bonheur d'arranger avec ordre cette vie que nous devons à votre amour ; d'y mettre pleinement à profit les grâces dont vous nous comblez ; d'y accomplir avec perfection vos divins commandements, et de leur rendre par la pureté de nos mœurs un glorieux témoignage ; d'y louer sans interruption votre immortelle sagesse (2) ; d'y travailler, en un mot, de tous nos efforts et avec succès à reproduire en nous une image fidèle de votre beauté souveraine. Ainsi pourrons-nous avoir le légitime pressentiment qu'au delà du tombeau nous trouverons un Dieu clément au lieu d'un juge sévère ; et qu'après nous être endormis dans votre paix, après avoir traversé sans naufrages les grandes eaux du péché et de la mort, nous serons transportés dans votre cité glorieuse, et que là nous chanterons dans une hymne éternelle de reconnaissance et de tendresse, le Père qui nous aura donné son Fils pour guide et pour oracle, le Fils qui, soumis à son Père, aura bien voulu se constituer notre Maître, le Saint-Esprit qui, par son onction secrète, nous aura fait goûter les saintes doctrines du Fils, et mépriser, pour marcher à sa suite, tous les funestes enchantements des apôtres de l'erreur et du mensonge (3). »

(1) Qui sequitur me, non ambulat in tenebris. — Joann., VIII, 12.

(2) O institutor... O rex...

Concede vitam a te datam semper bene componere, atque sic gratia frui tua, et facere tua divina mandata et loqui, laudare semper et tuam sapientiam. — Clem. Alex., *Pædag.*, III. Hymn. fin.

(3) Da nobis ut tua sequentes præcepta, impleamus similitudinem imaginis, et pro viribus sentiamus bonum Deum et judicem non acerbum: præstaque ut omnes in tuâ pace versati, et in tuam civitatem translati, cum undas peccati tranquille transierimus, placidi cum Sancto Spiritu feramur, et ineffabili sapientiâ... ad perfectum

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-général de notre Evêché, le quatorze janvier mil huit cent soixante-trois, fête de saint Hilaire, cet intrépide évêque de Poitiers, ce Docteur formidable qui, après avoir passé de la Religion naturelle à la Religion révélée, défendit avec un zèle inexorable l'intégrité de la foi contre les fausses interprétations des philosophes et contre les sacrilèges altérations de l'hérésie, et remplit le monde entier du bruit de ses combats et de ses triomphes.

usque diem laudantes, gratias agamus, et gratias agentes laudemus unum Patrem et Filium, Filium et Patrem, pædagogum et magistrum Filium, una cum Sancto Spiritu. — Clem. Alex., *Pædag.*, III. Hymn. fin.

LETTRE PASTORALE

CONTRE

LES COURSES DE TAUREAUX

C'est le devoir de tous les Évêques catholiques, N. T.-C. F., d'aller, après un certain temps d'administration, déposer aux pieds du Souverain Pontife l'hommage de leur vénération filiale, et dans ses mains un mémoire développé sur l'état religieux et moral de leur diocèse. Il y a cinq ans, nous eûmes le bonheur de remplir, pour la première fois, cette promesse solennellement exprimée le jour de notre consécration. Dans le rapport que notre fidélité respectueuse soumit alors à l'auguste Pie IX, la sincérité nous avait imposé l'obligation de parler des *Courses de taureaux*, et nous l'avions fait avec autant d'impartialité que de tristesse. Après avoir exposé ce douloureux détail de nos mœurs locales, nous avons humblement sollicité l'indication d'une règle de conduite ; et quand, plus tard, Rome daigna nous répondre, elle nous pressa de protester, un jour ou l'autre, avec énergie contre ces spectacles indignes d'un peuple chrétien.

Voilà précisément la mission que nous venons remplir aujourd'hui, N. T.-C. F., voilà le texte que nous entreprenons de commenter. En condamnant ainsi des jeux établis depuis tant de siècles dans nos provinces, nous pressentons qu'il en est beaucoup à qui notre sévérité paraîtra tout à la fois étrange et désagréable ; c'est là une de ces questions qu'on ne peut affronter sans un certain courage devant des peuples qu'on aime. Mais cette salutaire hardiesse nous est rendue facile par de nobles exemples. Autrefois, S. Jean Chrysostôme déplaisait aux habitants d'Antioche aussi bien qu'à ceux de Constantinople, en tonnait contre la passion qui les entraî-

nait à l'Hippodrome et au Théâtre; il avait la certitude qu'en cette matière, un froid accueil serait toujours fait à ses reproches comme à ses conseils, et cependant il persistait, malgré les mécontentements et les murmures, à réclamer contre l'empressement et l'affluence avec lesquels on se précipitait vers ces divertissements réprouvés. En vous appelant aux mêmes sacrifices, N. T.-C. F., nous n'exciterons point parmi vous les mêmes orages, parce que vous êtes plus respectueux et plus dociles que les Chrétiens du vieil Orient. Mais dussions-nous rencontrer les mêmes étonnements ou les mêmes plaintes, l'ardent intérêt que nous vous portons ne reculera point devant l'impopularité d'une exhortation que nous regardons pour nous comme obligatoire et pour vous comme nécessaire.

Il y a deux espèces de *courses de taureaux*; les unes sont traditionnelles dans ce pays; les autres, de temps en temps, nous viennent de par delà les Pyrénées. Ces deux genres de combats ne sont ni dangereux ni sanglants au même degré; mais tous les deux sont incompatibles avec le véritable esprit chrétien. Nous allons nous en convaincre en les étudiant ensemble, dans la nature même du spectacle qu'ils vous offrent, dans les conditions qui vous en ouvrent l'accès, dans les impressions qu'ils éveillent et que vous en rapportez.

I

Quand on nous raconte, N. T.-C. F., le détail de ces hideux combats, nous croyons entendre un récit des temps païens. Cette foule immense qui se précipite vers l'Amphithéâtre et, s'engouffrant, si nous l'osons dire, dans tous les vomitoires, monte comme les vagues d'une grande marée jusqu'au faite des plus hautes galeries; cette attente fiévreuse du spectacle émouvant qu'elle a payé le droit de contempler; ce saisissement profond et passionné qu'elle éprouve au moment où les taureaux et les nouveaux belluaires se trouvent en présence; ces lambeaux de pourpre qu'on agite devant l'animal destiné à la lutte; ces lances dont on le blesse pour le mettre en furie; ces coups d'épée dont on le frappe et dont le mérite suprême est de le faire tomber saignant ou plutôt égorgé

sur l'arène ; toutes ces scènes vous reportent au Colysée de la vieille Rome sous les anciens Césars, et pour les peindre, il suffirait de reproduire certaines pages où les grands auteurs de la décadence ont décrit les barbares amusements de la Ville éternelle (1).

Et pourquoi ressuscitons-nous le désordre de ces mœurs abolies ? Pourquoi d'abord ramener les taureaux à ces tortures dont le christianisme avait délivré leur race ? Avons-nous oublié les égards dont Dieu les avait honorés dans la législation mosaïque ? Il avait daigné reconnaître et consacrer en eux une sorte de dignité, en défendant de les atteler à la charrue avec un autre animal moins estimé par l'opinion (2). Il avait également voulu qu'on en ménagât les forces ; et c'est chose touchante de voir qu'en instituant le sabbat pour l'homme, il l'avait également institué pour procurer un jour de repos aux animaux qui partagent pendant la semaine avec leur maître les rudes labours des champs (3). Enfin, si dans les sacrifices il avait ordonné qu'on en fit couler le sang, il avait pris la précaution d'en déterminer la mesure ; il avait aussi fixé le lieu de l'immolation, sous peine, pour les transgresseurs de cette règle, d'être exterminés du sein du peuple comme des homicides (4). Ainsi pour le Juif ce n'était pas en vain que le taureau et le bœuf étaient la gloire de ses troupeaux, la richesse de ses étables, l'âme de son agriculture, l'auxiliaire et pour ainsi dire le compagnon de ses travaux. Sa religion même les lui rendait sacrés à ces titres divers. S'ils étaient d'une humeur dangereuse, il les lapidait, autorisé par la loi (5) ; il les tuait encore dans de certaines proportions pour en faire sa nourriture ; il les égorgeait surtout en grande quantité pour offrir au Seigneur les victimes et les holocaustes qu'il réclamait. Mais il lui était interdit de leur arracher, par manière de

(1) Voir Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, t. III, lettre 97, *les chasses*.

(2) Deut., xxii, 10.

(3) Sex diebus operaberis ; septimo die cessabis ut requiescat bos et asinus tuus. — Exod., xxiii, 12.

(4) Homo quilibet de domo Israel, si occiderit bovem... in castris vel extra castra, et non obtulerit ad ostium tabernaculi oblationem Domino, sanguinis reus erit ; quasi si sanguinem fuderit, sic peribit de medio populi sui. — Levit., xvii, 3, 4.

(5) Exod., xxi, 28, 29.

distraktion, même une seule goutte de sang et de chercher un plaisir dans le spectacle d'une odieuse boucherie. Mais nous, hommes du siècle présent, nous sommes plus civilisés que les hommes de ces vieux siècles. Voyez-vous ce fier animal, ce taureau vigoureux qui paît ou bondit, sous la garde d'un pâtre à cheval, dans les vastes plaines qui bordent le Guadalquivir ? Voyez-vous cet autre qui frémit et s'agite sous le dard des moustiques dans les pâturages de la Camargue ? Peut-être croyez-vous qu'un jour, trainant une sorte de char triomphal, ils conduiront ou des approvisionnements à la cité prochaine, ou les gerbes de la moisson dans l'aire où le laboureur doit les battre, ou les raisins mûris par l'automne au pressoir qui doit les fouler ; c'est une erreur. On les jettera dans une lice entourée par une foule avide d'émotions. Des excitateurs seront chargés de les mettre en furie ; on les piquera, non pas avec l'aiguillon, mais avec une lance ; on enfoncera dans leurs flancs meurtris des traits parfois brûlants et toujours importuns. Quand le double stimulant du fer et de la douleur les aura comme embrasés de rage, quand ils courront en désespérés dans l'enceinte du combat, remplissant l'air de leurs mugissements et soulevant la poudre de l'arène par les mouvements convulsifs de leur colère, la joie de l'assemblée sera profonde et croîtra pour ainsi dire avec les angoisses de la bête irritée. Sa mort mettra le comble à l'ivresse publique. Peut-être, si celui qui doit l'abattre est inhabile, s'il le meurtrit par des coups mal assurés, on s'indignera de la maladresse du toréador, bien plus encore que des souffrances de la victime. Mais si l'athlète est exercé, s'il va droit et juste au centre de la vie pour la tarir, si, à peine frappé, l'animal chancelle et tombe sur le sable aux pieds de son vainqueur, on applaudit avec frénésie ; c'est le triomphe d'une *grande épée*. Et voilà le progrès de nos mœurs sous la loi d'amour ! Voilà comment, dans les jeux publics, la douceur et l'humanité des anciens Juifs sont dépassées par celles des chrétiens !

Si encore un taureau seul était sacrifié ; mais plusieurs le plus ordinairement sont condamnés à périr dans le même carnage. La fête n'est bonne qu'autant que l'Amphithéâtre devient un grand

abattoir. Pour que la course soit non-seulement bonne mais complète, surtout pour qu'elle soit véritablement espagnole, il faut une horreur de plus. Quel est cet autre animal qui succombe avant le taureau et par les violences du taureau lui-même ? Ne reconnaissez-vous pas celui que Job a décrit dans un si fier langage ? « Il est agile et bondissant comme la sauterelle ; la fumée de ses naseaux jette autour de lui la terreur. Son pied creuse la terre ; il relève sa tête avec audace ; il s'élançe avec ivresse au-devant des bataillons armés. Il méprise la peur et ne sait pas reculer devant le glaive. Il aime à entendre sur ses flancs le bruit du carquois et le frémissement de la lance et du bouclier. Dès que la trompette sonne, il se dit : vah ! et aspire avec transport de loin l'odeur de la guerre (1). » C'est le cheval avec la part la plus haute de ses destinées que l'Esprit-Saint décrit sous cette forme brillante. Mais le voici bien tristement déchu dans l'arène. A peine y a-t-il paru, que ceux qui le montent se précipitent sur le taureau pour l'irriter ; le taureau se retourne et cherche à se venger sur le cheval des excitations du cavalier ; déchaînant contre lui toutes les fureurs d'une corne meurtrière, il s'efforce de le blesser à mort et de le coucher dans la lice. Quand il a fait une victime, il en poursuit une seconde. Plus il les multiplie, plus il est agréable aux spectateurs charmés ; et si pour prix de sa vaillance on ne lui souhaitait pas de mourir à son tour égorgé, volontiers la multitude l'appellerait un héros et lui décernerait une couronne. C'est ainsi qu'on bouleverse les sentiments de la nature et l'ordre de la Providence. Ce noble animal, l'ami du taureau, né dans les mêmes prairies, devrait être son associé dans les peines et les gloires du labour ; par façon de passe-temps on le livre au taureau comme une proie méprisable dans des luttes sans utilité. Il est fait pour porter dans de grands et légitimes combats les guerriers destinés à soutenir les droits et l'honneur de la patrie ; s'il y succombe avec eux, comme eux il périt pour une sainte cause, et le

(1) Numquid suscitabis eum quasi locustas ? Gloria narium ejus terror.

Terram unguâ fodit, exultat audacter ; in occursum pergit armatis.

Contemnit pavorem, nec cedit gladio.

Super ipsum sonabit pharetra, vibrabit hasta et clypeus.

Ubi audierit buccinam, dicit : Vah ; procul odoratur bellum. — Job., xxxix, 19, 25.

but de son trépas élève et justifie le trépas lui-même. Dans l'arène, il meurt, non pas d'un coup d'épée, mais d'un coup de corne ; non pas dans une mêlée glorieuse, mais dans un tournoi sans dignité ; non pas pour les intérêts du pays, mais pour donner quelques secousses fébriles à des âmes désœuvrées ou curieuses, et dont l'ardeur ou l'apathie a besoin d'émotions. Certes ! Dieu qui créa le cheval et le fit chanter par le vieux patriarche iduméen, doit être bien heureux de voir les abaissements cruels auxquels nous le condamnons, avec ses instincts belliqueux et sa royale nature !

II

Il est vrai, N. T.-G. F., et nous nous empressons de le reconnaître, que toutes les courses de taureaux ne se font pas dans ces conditions barbares, au sein de notre diocèse. Mais quelles qu'elles soient, elles ont pour but et pour effet d'irriter l'animal lancé dans le cirque, de le pousser à une sorte de désespoir, sans autre intention, sans autre fruit que d'amener par sa furie même, par les courses vagabondes où elle l'entraîne, par les bonds et les élans capricieux, inattendus, contradictoires qu'elle lui inspire, des situations critiques, des rencontres dangereuses dont la vue remplisse le spectateur de ce charme mystérieux attaché à tous les tableaux tragiques et à tous les moments de saisissement et d'angoisse. Sans cela, sans ces incidents dramatiques et les enivrantes anxiétés qui les accompagnent, ces jeux seraient abandonnés. Ils ne sont attrayants que par le côté du péril et de la souffrance. Ce sont surtout les inquiétudes ou les douleurs du taureau qui vous passionnent ; et certes, quoi qu'on en puisse dire, ce genre de satisfaction n'est pas chrétien. L'esprit de douceur et de mansuétude fait essentiellement le fond de l'Évangile. Jésus-Christ dont l'histoire en remplit les pages sacrées ne l'a pas moins recommandé par ses exemples que par ses discours. Du maître cette vertu doit passer aux disciples ; et telle en est la tendresse, telle en est l'étendue, dans la pensée de Celui qui l'a commandée, qu'elle doit s'interdire non-seulement de torturer, mais même de froisser, mais même

d'inquiéter un être quelconque pour se faire un divertissement de ses tristesses. S'il s'agit de l'homme ou d'un taureau, les obligations de sa délicatesse ne sont pas les mêmes sans doute ; mais des deux côtés, quoiqu'à des titres inégaux, elle doit fuir toute distraction qui naîtrait d'une douleur, et ne pas oublier que si, par l'ordre de Dieu, sous l'ancienne loi, le taureau qui donnait de la corne devait être lapidé, le chrétien qui, sous la nouvelle loi, l'excite à des actes de fureur pour s'en faire un spectacle, ne saurait plaire à Jésus-Christ par ce caprice barbare plus encore qu'il n'est puéril.

III

Barbare vis-à-vis des animaux, qu'est-il vis-à-vis de l'homme qui lutte contre eux ? Il est au moins dangereux quand il n'est pas meurtrier. Voilà le taureau en furie. Il s'élançe contre celui qui le provoque ; il le poursuit dans l'arène. Le lutteur échappe sans doute souvent à l'animal en courroux ; mais pourtant est-on sûr d'éviter toujours la rencontre de ce terrible adversaire ? Malgré leur adresse, leur expérience et leur agilité, ne réussit-il pas plusieurs fois à surprendre ses imprudents agresseurs ? Dira-t-on que jamais il ne les punit de leurs excitations par des blessures cruelles ? Soutiendra-t-on qu'en aucun jour néfaste, on ne l'a vu, soulevant des toréadors avec ses cornes indignées, les lancer dans les airs à des hauteurs formidables, pour les laisser retomber sur le sol de l'arène, meurtris, broyés, expirants, et joignant, pour la plus grande satisfaction de l'assemblée, un cadavre d'homme aux cadavres de bêtes semés çà et là par la force impitoyable de l'animal vainqueur ? Prétendra-t-on qu'il est inouï que le taureau, l'athlète terrassé, ait franchi les barrières destinées à défendre la foule et porté l'effroyable péril de sa présence et de sa rage parmi les spectateurs épouvantés ? Si l'on affirme que ce dernier malheur est rare, la bonne foi n'est-elle pas obligée d'avouer que les autres le sont beaucoup moins ? Demandez plutôt à vos souvenirs, N. T.-C. F., si vous n'avez pas, ou vu vous-mêmes, ou entendu raconter quelques-uns de ces accidents sinistres, survenus même dans ces

courses du Languedoc ou de la Provence, qu'on donne pour inoffensives et que chaque été nous ramène ! Demandez surtout à l'Espagne si ce sont là des chimères, l'Espagne qui, presque chaque année, dans ces jeux homicides, voit périr plusieurs combattants ; l'Espagne qui, pour attester qu'elle croit aux dangers même mortels de ces duels terribles, place près du cirque, au moment du spectacle, un prêtre avec les saintes huiles, pour administrer ceux que les taureaux auraient frappés d'un coup sans espoir ! Demandez enfin à tous les historiens qui se sont occupés d'enregistrer les catastrophes de nos modernes amphithéâtres, et vous saurez combien d'agonies se sont mêlées, sans pouvoir en briser la tradition, à l'ivresse frénétique de ces sanglantes fêtes (1) !

Et l'on oserait dire, après cela, que des chrétiens peuvent décemment assister à de pareilles scènes ? Ah ! que ce langage révolterait la grande âme de S. Jean Chrysostôme, si cet immortel Docteur paraissait au milieu de nous. De son temps, il estimait que c'était une inconvenance, pour des chrétiens, d'aller aux courses de chevaux, soit parce que c'était un jeu frivole, soit parce qu'on était exposé à prendre plus ou moins violemment parti pour les conducteurs qui poussaient les chars dans l'hippodrome. Comme ce spectacle avait un ardent attrait pour les fidèles d'Antioche, il ne cessait de les en détourner, et ce sujet est celui qui, dans ses incomparables homélies, revient le plus fréquemment après le blasphème. Il ne se laissait désarmer par aucun prétexte, et quand ses discours n'avaient pas réussi, ce qui n'était pas rare, son zèle éclatait en éloquents reproches (2). Que dirait-il maintenant, s'il voyait nos catholiques se précipiter, non pas à de simples courses de chevaux, mais à des combats de taureaux et d'hommes ; non pas à des jeux futiles, mais à des jeux cruels ; non pas à des spectacles où les accidents ne sont qu'un hasard, mais à des luttes où la fureur des animaux, plus d'une fois même leur mort, est le but direct, le plaisir envié, et où le trépas de l'homme est toujours une

(1) Voir l'intéressant travail de M. le docteur Blatin sur les *Courses de taureaux*.

(2) Homil. xv ad popul. Antioch. — *De Diabolo tentatore*, Homil. III, t. II, *De Anna*, serm. IV, t. IV.

chance qu'on accepte, et parfois un dénouement auquel on se résigne froidement, si l'on n'y applaudit pas? Que dirait surtout ce grand Évêque, s'il apercevait dans l'enceinte où se livrent ces assauts sanglants, non-seulement des hommes, des jeunes gens en qui le cœur est fait pour la guerre, mais des femmes, mais de jeunes filles qui, mentant à la délicatesse de leur nature, abdiquant les saintes susceptibilités de leur tendresse, ne rougissent pas de contempler comme un amusement des atrocités dont la pensée seule devrait leur faire horreur? Ce qu'il dirait? Ah! son indignation qu'il essayait de tempérer et de contenir à Antioche et à Constantinople (1), éclaterait parmi nous sans mesure, et nous l'entendrions s'écrier : « Vous qui trouvez du charme à voir des animaux et des hommes souffrir et parfois mourir pour vous distraire, et qui avec cela vous estimez chrétiens, vous ne connaissez ni la douceur de l'Évangile, ni l'esprit de votre Maître *Nescitis cujus spiritus estis* (2). »

Ainsi, du côté du spectacle, rien n'est digne du chrétien, parce que tout est frivole ou barbare. — Et à quel prix achète-t-on ces tristes réjouissances ?

IV

Voici ce qu'écrivait autrefois, avec son style de feu, Salvien, ce prêtre illustre de Marseille, qu'on peut appeler le Tertullien du cinquième siècle : « S'il arrive, et le fait se reproduit souvent, qu'une fête religieuse et des jeux publics tombent le même jour, je le demande à la conscience de tout homme de bonne foi, quel lieu réunira la foule la plus considérable ? Sera-ce l'Amphithéâtre ou le Temple ? Il faut l'avouer ; en ces jours de solennités profanes, non-seulement ceux qui se disent chrétiens ne viennent pas à l'église, même quand on y fait quelque grande cérémonie ; mais encore ceux qui ignoraient qu'on célébrait des jeux, s'ils viennent à l'apprendre dans le lieu saint, se hâtent, pour y courir, de désertier l'église. On méprise le

(1) *Indignationem quam nobis moverunt, mitigabimus.* — S. Joann. Chrys., *De Anna*, Serm. IV, t. IV.

(2) *Luc*, IX, 55.

sanctuaire, et l'on se précipite vers le théâtre ; la maison du Seigneur est vide et le cirque déborde. On laisse le Christ solitaire sur ses autels, et l'on va dans des spectacles honteux souiller ses yeux par des jouissances pour ainsi dire adultères (1). »

Avant Salvien, S. Jean Chrysostôme avait exhalé la même plainte : « Quand je vois, s'écriait-il en commençant un discours, quand je vois les prières désertées, les prophètes voués à l'opprobre de l'isolement, les Apôtres dédaignés, les Pères méprisés, quand je me dis que cet affront passe des serviteurs jusqu'à leur Maître divin, je me sens porté fortement à éclater en reproches. Et qui pourrait, en effet, supporter cette insouciance pour les choses saintes? Nous ne nous assemblons ici qu'une fois la semaine, et ce jour-là même ils ne savent pas faire trêve avec les soucis temporels pour venir dans le temple. Et si nous le leur reprochons, à l'instant ils invoquent une foule d'excuses plus graves que la faute même. Si encore elles étaient sincères et vraies; mais ce ne sont que des prétextes sans franchise, et vous en aurez la preuve dans trois jours sans que je dise un mot, quand vous verrez la ville se jeter tout entière au Cirque et laisser les maisons et les places désertes pour courir à des spectacles réprouvés. Ici nous ne voyons pas même se remplir les points les plus rapprochés du sanctuaire : mais là non-seulement le Cirque surabondera, mais les fenêtres hautes et les toits des bâtiments voisins seront chargés de spectateurs; toutes les hauteurs même les plus abruptes seront encombrées. Et ne craignez pas que la pauvreté, les occupations, la faiblesse du corps, la pesanteur et l'engourdissement des pieds arrêtent ce délire et lui créent des chaînes qu'il ne sache pas rompre ! Chose étrange et triste ! des hommes même accablés par les

(1) Si quando enim evenerit, quod scilicet sæpe evenit, ut eodem die et festivitas ecclesiastica et ludi publici agantur; quæro ab omnium conscientia, quis locus majores christianorum virorum copias habeat, cavea ludi publici, an atrium Dei?... Omni... ferialium ludicrorum die, si quælibet Ecclesiæ festa fuerint non solum ad ecclesiam non veniunt qui christianos se esse dicunt, sed si qui insecii forte venerint, dum in ipsa ecclesia sunt, si ludos agi audiunt, ecclesiam derelinquunt. Spernitur Dei templum, ut curratur ad theatrum. Christum in altario dimittimus, ut adulterantes visu impurissimo oculos ludicrorum turpium fornicatione pascamus. — Salvian., *De Gubernat. Dei*, lib. vi, 7.

ans s'y précipitent avec plus d'avidité que des jeunes gens vigoureux, déshonorant ainsi leurs cheveux blancs, abaissant la majesté de leur âge, et livrant à la risée une vicillesse qui, par elle-même, aurait droit au respect (1). »

Oh ! que les chrétiens du dix-neuvième siècle ressemblent bien à ceux du quatrième et du cinquième ! Aujourd'hui comme alors, les jeux publics font une concurrence meurtrière aux fêtes religieuses. Peut-être, si l'on est chrétien *sincère et pas indépendant*, ne laissera-t-on pas, pour courir aux Amphithéâtres, des prières obligatoires. Mais les Offices conseillés par de hautes convenances et consacrés par d'antiques usages, qu'en fait-on, je vous le demande, devant l'effroyable tentation des courses de taureaux ? — C'est une grande solennité catholique ; il est de toute bienséance qu'on en sanctifie le soir comme le matin ! Les Arènes ont aussi grande fête, et courons aux Arènes ! — Mais la parole de Dieu doit se faire entendre ; un apôtre éloquent en sera l'interprète ! — Mieux vaut aller se passionner au Cirque et y voir couler le sang que de s'exposer à s'ennuyer ou à trouver des remords au sermon. — Mais on doit prier pour les souverains, pour la patrie, pour les récoltes menacées par les pluies ou la sécheresse. — Ah ! la Providence mènera bien toutes ces affaires, sans trop s'émouvoir de ce que nous serons à l'Amphithéâtre plutôt qu'à l'église. Et ainsi sommes-nous

(1) Cum videas collectas parum frequentari, prophetas affici contumeliâ, patres contemni, eamque contumeliam quâ servi appetuntur, ad ipsum eorum Dominum pertransire, libet quidem accusare... Quis enim tantum neglectum ferat? Semel in hebdomadâ hîc colligimur, et ne hâc quidem die sæculares curas posthabere sustinent ; et si quis id objiciat, illico paupertatem prætexunt, ac victûs parandi necessitatem, urgentesque occupationes, defensionem adferentes quâvis accusatione gravio-rem... Sane etiamsi maxime verum hoc esset, hæc ipsa defensio esset accusatio, ut dixi : ut autem sciatis istam causationem esse ac prætextum ad segnitiam tegendam, vel me tacente, tertius abhinc dies omnes talia obtendentes arguet, cum civitas universa migraverit ad Circum et domus ac fora nefarii illius spectaculi gratia evacuata fuerint. Et hic ne præcipua quidem ecclesiæ loca compleri videmus ; at illic non modo Circus, sed et cœnacula et domus et tecta, et abrupta loca pleraque occupantur ; at neque paupertas, neque occupatio, neque debilitas corporis, nec pedum infirmitas, non aliud quidquam tale remoratur insaniam, nulla retinacula non abrumpentem : sed homines senio confecti, juvenibus ac vigentibus avidiùs concurrunt, canitiem suam dedecorantes, ætatem prævectam traducentes, et senectutem præbentes deridendam. — S. Joan. Chrys., *De Anna*, Serm. IV, n. 1.

condamnés par des caprices irréflechis à voir la maison de la paix, de la grâce, de la vérité, de Dieu même dépeuplée, les pompes de notre culte abandonnées, l'interprétation des Écritures se faisant dans le vide, parce que la masse des chrétiens, ces enfants de la Croix et du Calvaire, est allée dans de hideux spectacles, assister à des scènes de carnage. — Telle est la première des conditions auxquelles on se procure l'indigne plaisir des courses de taureaux : la désertion de nos Temples.

V

Autre condition. « Il y a bien des lieux où les jeux publics se faisaient autrefois, dit encore Salvien, et dans lesquels maintenant ils ne se font plus ; mais c'est parce que la misère et la détresse des temps ne permettent plus de les donner. Ainsi ce que nous avons fait jadis était le fruit de la dépravation ; et pour ce que nous ne faisons pas maintenant, tout le mérite en revient à la nécessité. La pénurie du trésor et l'indigence des peuples rendent impossible la continuation de ces prodigalités dévorantes. Qu'il se fasse encore beaucoup de dépenses inutiles dont le prix va se perdre dans la fange, c'est un fait indubitable ; mais nous ne poussons plus nos folies aux mêmes excès, parce que les moyens et l'objet nous manquent. Quant aux vœux de notre licence et de nos immondes entraînements, ils aspireraient à posséder davantage afin de pouvoir procurer plus de satisfactions abjectes à nos brutales passions ;... et telle est la honte des mœurs présentes, qu'incapables de faire plus d'extravagances parce que nous sommes pauvres, nous regrettons cette impuissance parce que nous sommes vicieux (1). »

(1) Considerandum ergo utrumque est ; id est, quid sit quod adhuc loca ipsa ac diversoria ludicrorum sint, ludicra autem esse cessaverint. Loca enim et habitacula turpitudinum idcirco adhuc sunt, quia illic impura omnia prius acta sunt. Nunc autem ludicra ipsa ideo non aguntur, quia agi jam præ miserâ temporis atque egestate non possunt. Et ideo quod prius actum est vitiositatis fuit ; quod nunc non agitur, necessitatis. Calamitas enim fisci et mendicitas jam Romani ærarii non sinit ut ubique in res nugatorias perditæ profundantur expensæ. Pereant adhuc quamlibet multa et quasi in cœnum projiciantur, sed modo tamen perire jam tanta non queunt, quia non sunt tanta quæ pereant. Nam quantum ad votum nostræ libidinis atque

Nous dépassons les Romains, N. T.-C. F. L'état du trésor public dans la cité lui permet-il de donner des courses de taureaux? Nous l'ignorons : mais le fit-il, tous, riches et pauvres, s'empresseraient de le dédommager de ses dépenses. Il n'y a d'impossibilité pour personne. Si l'on demande à certains riches un secours pour une œuvre de charité, pour venir en aide au Saint-Père, pour la réparation ou la reconstruction d'une église, on se prévaut pour refuser de la stagnation des affaires et du malheur des temps. S'il s'agit au contraire d'une fête sanglante où des animaux et des hommes doivent se mesurer, la gêne disparaît, on s'y rend en famille, et jamais on ne trouve que la dépense soit désespérante pour le trésor domestique. Pauvre, on ne se laisse pas davantage arrêter par son indigence. Les Romains disaient autrefois : Du pain et des jeux. De nos jours, certains hommes du peuple qui ont peine à vivre vont plus loin et diraient volontiers : Des jeux et puis du pain, si c'est possible. Ils aggravent leurs privations et celles des personnes qui les entourent ; ils vont même parfois jusqu'à vendre ou engager certains objets qui leur sont nécessaires, afin de se procurer l'argent dont ils ont besoin pour entrer dans le théâtre de ces luttes cruelles. Et ainsi pouvons-nous enchérir sur Salvien et dire que notre soif d'émotions et de sang ne reconnaît aucune impuissance, ne recule devant aucune difficulté, et que cette hideuse convoitise, par une sorte de miracle, sait se créer, jusque dans la misère et presque dans la mendicité, des moyens inattendus pour en venir à se satisfaire. Telle est la seconde des conditions auxquelles on se procure le plaisir de voir combattre ou périr les taureaux. Après cela que dire des impressions causées par ce spectacle?

VI

Ecoutez le grave Tertullien : « Dieu nous ordonne de traiter l'Esprit-Saint qui est tendre et délicat par nature, avec calme,

impurissimæ voluptatis, optaremus profecto vel ad hoc tantummodo plus habere, ut possemus in hoc turpitudinis lutum plura convertere... Ea enim est labes præsentium morum atque perditio, ut cum jam non habeat paupertas quod possit perdere, adhuc tamen velit vitiositas perire. — Salvian., De Gubern., lib. VI, cap. VIII.

repos et douceur, et de ne lui causer ni douleur ni inquiétude par des fureurs et des emportements. Et comment concilier la pratique de ce devoir avec l'assistance aux jeux publics? On ne peut voir aucun spectacle sans ébranlement d'esprit. Là où il y a le plaisir, il y a l'attrait sans lequel le plaisir est sans saveur. Là où il y a l'attrait, il y a la passion qui fait la force de l'attrait, et là où est la passion, il y a fureur, rage, colère, douleur, et tous ces sentiments fougueux qui ne connaissent pas la discipline. On a beau assister aux scènes qui se déroulent avec la modestie et la décence qui conviennent à sa dignité ou à son âge, au-dessous de cette paisible surface l'esprit est loin d'être immobile et de ne subir aucune commotion secrète (1). »

« Eh bien ! poursuit l'austère moraliste, puisque la fureur nous est défendue, le Cirque nous est par là même interdit, parce que la fureur préside à tous ses spectacles. Regardez le peuple ! C'est avec fureur qu'il accourt, et dès le premier moment, il est ému, il est aveuglé, il est enivré des promesses que lui ont faites les annonces publiques. Le Préteur tarde trop à son gré ; ses yeux ardents sont fixés sur l'urne où s'agitent les désignations du sort. Ils attendent le signal avec une anxiété fiévreuse, et tous n'ont qu'un même cri d'impatience sous l'impression du même délire. Il a fait signe, se disent-ils les uns aux autres ; ils se le racontent mutuellement comme si tous ne l'avaient pas vu. Témoignage manifeste pour moi de l'aveuglement dont ils sont frappés (2) ! »

Ne semble-t-il pas, N. T.-C. F., que cette peinture ait été faite pour décrire la frénésie qui se mêle aux courses de taureaux,

(1) Deus præcepit Spiritum Sanctum utpote pro naturæ suæ bono tenerum et delicatum, tranquillitate, et quiete, et pace tractare, non furore, non bile, non ira, non dolore inquietare. Huic quomodo cum spectaculis poterit convenire? Omne enim spectaculum sine concussione spiritûs non est. Ubi enim voluptas, ibi et studium per quod scilicet voluptas sapit. Ubi studium, et æmulatio per quam studium sapit. Porro et ubi æmulatio, ibi et furor et bilis, et ira et dolor, et cætera ex his quæ cum his non competunt disciplinæ. Nam etsi qui modeste et probe spectaculis fruitur, pro dignitatis vel ætatis, vel etiam naturæ suæ conditione, non tamen immobilis animi est sine tacitâ spiritûs passione. — Tertull., *De Spectaculis*, c. xv.

(2) Cum ergo furor interdicitur nobis, ab omni spectaculo auferimur, etiam a circo, ubi proprie furor præsidet. Aspice populum ad spectaculum jam cum furore venientem, jam tumultuosum, jam cæcum, jam de sponsionibus concitatum. Tardus

même à notre époque, même dans nos provinces, même dans notre cité? La foule ne s'y presse-t-elle pas avec la même affluence et la même rage? N'appelle-t-elle pas avec la même impatience le signal du magistrat et l'ouverture de la lice aux lutteurs? Si l'entrée de la troupe est noble et fière et promet de rudes combats, ne sourit-elle pas avec transport à cette féroce espérance? Quand le duel s'engage, n'en suit-elle pas les péripéties avec un intérêt d'autant plus ardent que les scènes deviennent elles-mêmes plus terribles? — Le taureau a tué un cheval : honneur au taureau ! — Il en a couché deux, trois, quatre et blessé quelques-uns des piqueurs qui les montaient : applaudissements redoublés ! — Voici que le chef de la lutte est menacé lui-même par l'animal enivré de ses succès et de sa gloire : quel moment solennel ! Comme toutes les âmes sont oppressées, mais par l'excès du ravissement ! — Le toréador est atteint ! quel taureau magnifique ! — Mais enfin, fatigué de victoires, l'animal succombe sous le fer qui le perce au point voulu par les règles : que la mort lui soit douce, il a été sublime ! Et vous, vainqueur, soyez fier du frémissement de la multitude qui salue en vous le maître du tournoi.

Voilà les impressions habituelles et générales de l'Amphithéâtre. On se passionne pour ce qui devrait révolter. Adresse, agilité, force, sang-froid, c'est peut-être ce qu'on admire, mais ce n'est pas ce qui saisit ou transporte. Les blessures ou les cris des taureaux ont plus de charmes mille fois que toute l'habileté des toréadors. Si l'athlète surtout est meurtri, l'enthousiasme et le bonheur débordent. On frémit sans doute de voir souffrir; mais on s'enivre de cette torture. On ne l'échangerait pas contre une jouissance plus douce; personne ne l'avouerait, mais presque tout le monde le pense. L'aspect d'une plaie entr'ouverte, la pourpre du sang qui coule exercent sur les yeux la plus irrésistible des fascinations, et si vous examinez bien le moment où la foule tressaille avec le plus

est illi Prætor; semper oculi in urna ejus cum sortibus volutantur. Dehinc ad signum anxii pendent, unius dementiæ una vox est. Misit, dicunt, et nuntiant invicem quod simul ab omnibus visum est. Teneo testimonium cæcitatatis? — Tertull., *De Spectaculis*, c. XVI.

d'exaltation sur ses sièges séculaires et remplit l'air des témoignages les plus bruyants de sa satisfaction, vous verrez que c'est assez ordinairement quand un coup plus sinistre que les autres vient d'épouvanter l'arène.

Et ne croyez pas qu'aucune nature échappe à cette humiliante contagion. Si quelqu'un devrait en être préservé, ce seraient assurément les femmes chrétiennes. Elles qui ne peuvent souffrir une larme à la paupière de leur enfant, elles qui souvent ne peuvent voir un malade quelconque sans défaillance ; elles qui ne sauraient supporter sans gémir le spectacle d'un petit oiseau blessé, elles prennent, dans ces courses terribles, une nature de bronze. On les voit ordinairement plus nombreuses que les hommes aux exécutions capitales ; le sont-elles moins aux combats de taureaux ? nous ne pourrions le dire ; mais ce qui est sûr, c'est qu'elles n'y sont pas moins passionnées. Elles savourent avec une sorte de volupté fébrile les émotions suscitées en elles par les incidents plus ou moins sinistres dont elles sont témoins ; elles agitent les bras, elles poussent des cris aux instants solennels, avec une fougue, des élans et, si je l'ose dire, des convulsions qui révèlent quelle fumée le sang répandu fait monter à leur tête ; et c'est bien à elles qu'il appartient de démontrer que les Amphithéâtres excitent l'intérêt jusqu'à la fureur.

VII

A la fureur de l'intérêt s'unit la fureur du retour. C'est ici le cas de vous rappeler ce que S. Augustin, dans un chapitre admirable de ses *Confessions*, nous raconte d'Alipius, son ami. Alipius en arrivant à Rome avait une aversion profonde pour les combats de gladiateurs. Un jour quelques-uns de ses compagnons d'étude usèrent de la familiarité qui les unissait à lui pour l'entraîner par force à l'amphithéâtre, et lui leur disait : « Si vous entraînez mon corps dans ce lieu maudit et l'y tenez prisonnier, comment pourrez-vous contraindre mon âme et mes yeux à regarder des spectacles que je déteste ? J'y serai donc sans y être, et par là je resterai vainqueur et des jeux et de vous-mêmes ! » Au moment où ils pénétrèrent

dans les galeries, une effroyable sensation de volupté barbare embrasait la foule. Alipius mit pour ainsi dire un voile devant ses yeux et son esprit pour ne pas se laisser surprendre aux pièges de l'arène. Hélas ! que n'avait-il aussi fermé les oreilles ! Un incident soudain du combat arrache un cri violent au peuple ; vaincu par la curiosité, mais décidé à se vaincre encore lui-même après avoir regardé, Alipius ouvre les yeux ; et à l'instant, il est frappé dans son âme d'un coup plus terrible que celui dont avait été frappé dans son corps le lutteur qu'il désirait voir, et il tomba plus lourdement que le malheureux dont la chute avait provoqué la clameur qui venait de retentir. Dès qu'il eut aperçu le sang, il y pompa pour ainsi dire du regard un principe de barbarie ; au lieu de s'en détourner, ses yeux s'y attachèrent ; ils aspiraient une secrète frénésie, et il ne s'en doutait pas ; et pendant qu'il suivait en palpitant les phases d'un combat criminel, il s'enivrait d'une volupté sanguinaire. Ce n'était plus Alipius, mais un Romain de plus dans la foule à laquelle il s'était mêlé et le digne ami de ceux qui l'avaient entraîné. Que dire en un mot ? Il a jeté un regard, poussé un cri, allumé un feu dans ses veines. Quand il s'éloigne, il emporte un délire qui le presse comme un implacable aiguillon de revenir au même spectacle, et ce ne sera plus à la suite des amis qui l'avaient débauché, mais à leur tête, et lui-même il en entraînera d'autres pour les associer à ses scandales (1).

Tel est, N. T.-C. F., l'incendie allumé par tous les spectacles sanglants. Quand on les a vus, on veut les revoir encore. Ils auront été monstrueux et dégoûtants, je le veux bien ; on aura par une maladresse révoltante maltraité les taureaux ; au lieu d'une lutte on n'aura rencontré qu'une boucherie ; on aura fait éclater des tempêtes d'indignation contre le toréador malhabile, dont l'inexpérience aura fait ainsi le déshonneur de la fête et l'apparent désespoir de la délicatesse publique. Malgré cela, vous pouvez en être sûrs, au spectacle prochain, nul de ceux qui se sont emportés ne fera dé-

(1) Quid plura ? Spectavit, clamavit, exarsit, abstulit inde secum insaniam qua stimularetur redire ; non tantum cum illis a quibus prius abstractus est, sed etiam præ illis, et alios trahens. — S. Aug. *Confess.*, lib. VI, 2.

faut au rendez-vous ; la même multitude reviendra prendre ses places au risque de rencontrer les mêmes horreurs. Si les toréadors se sont distingués par leur adresse, si le combat a été beau, si le taureau noblement inspiré a fait de nombreuses victimes parmi les chevaux qui l'excitaient, si le chef de la bande a dignement manié son épée et fait tomber sans faux coup sur l'arène une quantité importante d'animaux égorgés, la fièvre du retour sera bien plus brûlante et plus décisive encore. Le sang une fois bu par les yeux excite en eux une soif intarissable. Plus on la satisfait, plus elle est exigeante. Plus aussi elle rend impitoyable. Elle se contente aujourd'hui de voir les hommes lutter contre des taureaux, ce qui rappelle l'ancien métier des *bestiaires* païens. Mais avec un certain temps d'usage, avec la répétition plus ou moins fréquente de ces scènes cruelles, les cœurs s'endurciraient ; et viendrait une époque où sans scrupule les uns ressusciteraient les odieux combats des gladiateurs, tandis que les autres courraient avec affluence et fureur applaudir à ces jeux inhumains.

Et voilà des impressions que l'Eglise qui a horreur du sang craint de voir éveiller dans le cœur de ses fidèles. Elle les maudit comme contraires à l'esprit de charité dont elle est ici-bas dépositaire. Elle les condamne aussi parce qu'en livrant les âmes à la convoitise du sang, elle les expose à trouver désormais fades et sans attrait les douces et discrètes émotions de la grâce et de nos solennités religieuses. Elle s'en afflige et s'en alarme enfin, parce qu'au sein d'un pays comme le nôtre, où règne tant de mobilité dans l'ordre social, où les révolutions sont si faciles et si fréquentes, il est bon de ne point développer dans la nation des instincts farouches, dont elle pourrait abuser ensuite, en un moment de trouble et de chaos, pour se déchirer elle-même dans de sanglantes saturnales.

VIII

Aussi qu'a fait un grand pape, l'immortel S. Pie V ? Dans une bulle adressée aux peuples chrétiens sous la date du 1^{er} novembre

1567, il déclare solennellement qu'il a l'intention d'abolir les combats de taureaux, aussi bien ceux qui se font dans un vrai cirque, que ceux qui se font dans une enceinte artificielle sur les places publiques, et cela parce que ces jeux sont opposés soit à la piété chrétienne, soit à la charité évangélique et par conséquent au salut des âmes. Pour atteindre son but, le grand Pontife porte des peines sévères contre tous ceux qui oseront assister à ces spectacles qu'il appelle, non pas l'œuvre des hommes, mais une invention du démon. L'Espagne réclama. Grégoire XIII et Clément VIII consentirent, dans un sentiment d'extrême condescendance, à supprimer pour ce royaume les censures qui regardaient les laïques et les clercs séculiers. Mais ils ne prétendirent jamais approuver ces jeux toujours accompagnés de périls ; ils maintinrent à cet égard une défense inexorable pour les religieux d'y assister en aucun cas ; et s'ils se montrent plus indulgents pour les simples prêtres et les laïques, c'est dans des termes qui leur donnent à entendre qu'ils feront bien de ne jamais franchir le seuil d'un amphithéâtre (1).

La pensée de l'Église fut toujours qu'on devait fuir ce genre de divertissement. Bien avant Pie V, on avait vu des Conciles d'Afrique excommunier quiconque, les jours de solennités, désertait l'assemblée des chrétiens pour assister aux jeux publics (2). Une autre fois les évêques de la même province avaient prié les empereurs d'empêcher qu'on ne fixât la célébration des jeux publics aux jours des grandes fêtes chrétiennes, et surtout dans l'octave de Pâques, parce qu'alors le peuple courait au cirque avec fureur. Ils avaient demandé en même temps qu'on ne forçât point les fidèles à se rendre à ces spectacles qu'ils condamnaient, parce que la violence faite pour arracher des actes ainsi réprouvés par la loi divine, ne pouvait être qu'une persécution sans motif et sans excuse,

(1) Voir : 1^o Bullarium Romanum, editio taurinensis, 1862, t. VII, p. 630. *Ac! Pii V, Prohibitio agitationis taurorum.*

2^o Collegii Salmaticensis cursus, t. V. Editio Venet. 1728. Tractat. xxv, *De quint. Decal. præc.* pp. 56, 57, 58.

(2) Qui die solemnî, prætermissis solemnibus Ecclesiæ conventibus, ad spectacula vadit, excommunicatur. — Conc. Carthag. IV, Can. LXXXVII. Labbe, t. II, col. 1206.

l'homme devant retenir ici pour agir le plein usage de la liberté qu'il a reçue de son Auteur (1).

Il n'y a pas que l'Église qui ait protesté contre ce triste débris de paganisme maintenu dans nos usages. — Ne peut-on pas dire que la France elle-même l'a condamné quand, par ses représentants au Corps législatif, elle a fondé une loi destinée à protéger les animaux, mais surtout les animaux domestiques, contre les aveugles brutalités de l'homme? Quelle brutalité comparable à celle dont nos amphithéâtres sont témoins? On a vu aussi certaines autorités locales, s'inspirant du même esprit, s'opposer à l'introduction des courses de taureaux quand elles n'étaient pas établies, ou travailler à les détruire quand elles avaient passé dans les mœurs. Au sein même de notre diocèse, des magistrats ont tenté ce glorieux effort, et s'ils n'ont pu complètement arrêter la marche du torrent, ils en ont du moins momentanément suspendu le cours par un acte qui les honore (2).

IX

Ah! puissiez-vous, N. T.-C. F., à la suite de tant d'esprits élevés et raisonnables, comprendre tout ce que ces jeux ont de cruel dans le spectacle qu'ils vous offrent, d'impie et de honteux dans les sacrifices qui les achètent, de rude et de sauvage dans les impressions qu'ils éveillent et qu'ils vous laissent. Puissiez-vous aussi vous préoccuper de la tache qu'ils impriment à votre renommée. On dit

(1) Codex Can. Eccles. African., n° LXXI. Labbe, t. II, col. 1085, 1086.

(2) M. E. Lagarde, préfet du Gard. — Arrêté sous la date du 17 mai 1851.

D'autres arrêtés avaient paru antérieurement portant la même défense.

Il y a notamment deux actes de M. le Baron de JESSAINT. — L'un est un arrêté du 19 janvier 1841, défendant les *courses de taureaux dans toute l'étendue du territoire* de chaque commune du département.

L'autre est une circulaire du 24 mai 1841, invitant les maires du département du Gard à l'exécution rigoureuse du précédent arrêté. — Ces deux pièces se trouvent dans les nos 7 et 24 du *Recueil des actes administratifs*, 1841.

Des informations puisées aux sources les plus sûres, nous ont également appris qu'un des maires les plus distingués de la ville de Nîmes, celui sous l'administration duquel fut commencée la belle église de Saint-Paul, refusa constamment d'autoriser les *combats* de taureaux et toléra tout au plus quelques *ferralles*. Cet exemple, qui n'était pas sans précédents, n'est pas resté non plus sans imitateurs.

au loin des habitants de Nîmes : « C'est un peuple de foi ; le scepticisme moderne ne l'a point envahi. Il aime l'Église ; il aime Rome ; il aime ses Évêques ; il aime ses prêtres ; il aime ses églises qu'il ne se borne pas à décorer avec luxe, mais qu'il fréquente encore avec un empressement honorable. Ses instincts religieux entretiennent en lui l'amour de l'ordre et de la paix ; il n'est peut-être aucune province en France où les doctrines et les passions révolutionnaires aient fait moins de ravages ! » Voilà ce que nous entendons raconter à votre gloire, N. T.-C. F., et nous, votre évêque, nous, votre père, nous applaudissons avec une fierté légitime à cet éloge, parce que vous le méritez. Mais on ajoute : « Pourquoi pratiquent-ils encore leurs courses de taureaux ? Ni Paris, ni Lyon, ni aucune grande cité n'a voulu les admettre ; la douceur de l'esprit public et la délicatesse des mœurs les en ont toujours tenus éloignés. Le Languedoc, la Provence et quelques villes voisines de l'Espagne sont seuls restés fidèles à cet usage barbare. Il est fâcheux que Nîmes avec sa population si chrétienne et si bonne ne renonce pas à ces souvenirs païens, et condamne encore les pierres de ses Arènes à revoir des infamies indignes de la civilisation créée par l'Évangile ! » Ainsi parle-t-on, N. T.-C. F., et lorsqu'on exprime ces tristesses, nous sommes contraint de baisser la tête et de garder le silence, parce que nous n'avons rien à dire pour la justification de nos enfants trop justement accusés.

Oh ! prenez pitié du chagrin que nous en éprouvons, N. T.-C. F. ! Ayez souci vous-mêmes de votre propre honneur ! Quand des jeux sanglants vous seront annoncés, quand les portes de la lice s'ouvriront, quand vous verrez la foule s'y engouffrer par toutes les issues, au lieu de courir avec elle à l'opprobre, prenez plutôt, vous dirai-je avec S. Jean-Chrysostôme, la route de l'église (1). Là vous attendent des joies plus honorables et plus pures que celles de l'Amphithéâtre. « Quoi de plus agréable, s'écrie Tertullien, que la réconciliation de notre âme avec Dieu, qui est son maître et son père ;

(1) Quando igitur in forum te contuleris, et videris omnes ad spectaculum concurrere, tu ad Ecclesiam te confestim recipito. — S. Joan. Chrysost., *De Anna*, Serm. IV, n. 2.

que la révélation de la vérité, que la reconnaissance de ses erreurs, que le pardon de tant de crimes dont on fut souillé ! Quelle volupté plus grande que le dédain de la volupté même, que le mépris du siècle, que la vraie liberté, qu'une conscience sans tache, une vie pleine et le droit de considérer la mort sans crainte ! Hé bien ! ces plaisirs, ce sont les spectacles des chrétiens, spectacles saints, perpétuels, gratuits. Et qui vous empêche d'y retrouver comme une image du Cirque ? Pour cela, vous n'avez qu'à suivre la marche des temps comme celle des chars, à compter la succession des époques, à regarder cette borne de la consommation suprême sur laquelle tout va se briser. Volez ensuite à la défense des Églises chrétiennes, partez au signal de votre Dieu, obéissez à la trompette de l'ange, aspirez par une sainte ambition aux palmes du martyr, et vous serez vraiment dans la lice. Voulez-vous des luttes et le pugilat ? Certes les combats même importants surabondent. Ne voyez-vous pas la licence abattue par la chasteté, la perfidie mise en pièces par la bonne foi, la fureur domptée par la miséricorde et l'orgueil terrassé par la modestie : tels sont nos combats à nous et nous y sommes couronnés. Vous faut-il enfin du sang ? Vous avez le sang du Christ et vous êtes libres de vous en abreuver tout à l'aise (1). » Contentez-vous, N. T.-C. F., de ces divines jouissances. Laissez à l'Espagne l'horreur de ses spectacles pour ne lui emprunter que la vigueur de sa foi. Au lieu de porter encore vos lèvres au calice empoisonné de Babylone, ne les plongez désormais que dans la coupe vivifiante de Jérusalem ; évitez les horribles secousses de l'Amphithéâtre pour

(1) Quid enim jucundius quam Dei patris et Domini reconciliatio, quam veritatis revelatio, quam errorum cognitio, quam tantorum retro criminum venia ? Quæ major voluptas quam fastidium ipsius voluptatis, quam sæculi totius contemptus, quam vera libertas, quam conscientia integra, quam vita sufficiens, — quam mortis timor nullus ?... Hæ voluptates, hæc spectacula Christianorum, sancta, perpetua, gratuita. In his tibi ludos Circenses interpretare, cursus sæculi intueri, tempora labentia, spatia dinumera, metas consummationis expectata, societates Ecclesiarum defende, ad signum Dei suscitare, ad tubam Angeli erigere, ad martyrii palmas gloriare... Vis et pugillatus et luctatus ? Præsto sunt, non parva, sed multa. Adspice impudicitiam dejectam a castitate, perfidiam cæsam a fide, sævitiam a misericordiâ contusam, petulantiam a modestiâ obumbratam, et tales sunt apud nos agones, in quibus ipsi coronamur. Vis autem et sanguinis et aliquid ? Habes Christi. — Tertullian., *De Spectaculis*, c. xxix.

n'ouvrir votre âme qu'aux douces émotions du sanctuaire ; et alors vous deviendrez vous-mêmes un spectacle aux anges et aux hommes (1), jusqu'à ce qu'enfin vous alliez vous enivrer dans le sein de Dieu des saintes et intarissables délices de la patrie immortelle.

Et sera la présente lettre pastorale lue à la messe du prône, dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le premier dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire général de notre Évêché, le seize mai mil huit cent soixante-trois, fête de S. Jean-Népomucène, ce directeur intrépide qui, bien loin de courir à des spectacles féroces, mourut lui-même martyr de sa discrétion, et ensevelit dans la Moldau où Wenceslas le fit précipiter les secrets dont la confession l'avait rendu dépositaire.

(1) Spectaculum mundo et angelis et hominibus. — I Cor., iv, 9.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÈME DE L'AN DE GRACE 1864

SUR LES PÉRILS CACHÉS POUR LA FOI

SOUS LES MOTS DÉCEVANTS D'IDÉES MODERNES

Chaque siècle a sa part d'orgueil, Nos Très-Chers Frères. Parmi ceux qui nous ont précédés, il n'en est aucun qui n'ait produit quelques-uns de ces hommes que l'Apôtre S. Paul signalait comme réservés surtout aux périls des derniers temps : esprits infatués d'eux-mêmes, hautains, superbes et blasphémateurs (1). Ce n'est pas qu'ils aient véritablement droit d'être fiers. Ils se flattent d'apprendre toujours ; mais ils ne parviennent jamais à la science de la vérité (2). Ils se vantent d'être religieux ; mais cette religion dont ils se parent n'est qu'une apparence, elle n'est pas une vertu réelle (3). Malgré cela rien n'égale l'estime qu'ils ont pour leur propre sagesse ; et, chose étrange ! leur suffisance se nourrit de ses folies ; leur raison renversée s'admire elle-même, parce qu'elle a fait naufrage dans la foi et qu'elle résiste aux vérités de l'Évangile, pour ne plus vivre que d'opinions dont l'extravagance ne tarde pas à devenir manifeste (4).

(1) Hoc autem scito quod in novissimis diebus instabunt tempora periculosa : Erunt homines se ipsos amantes, elati, superbi, blasphemi. — II Tim., III, 1, 2.

(2) Semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes. — Id., ibid., 7.

(3) Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. — Id., ibid., 5.

(4) Hi resistunt veritati, homines corrupti mente, reprobi circa fidem... Insapientia eorum manifesta erit. — Id. ibid., 8, 9.

Cette plaie qui doit atteindre tous les âges n'a point épargné notre époque. On peut même dire que l'idolâtrie démesurée de notre savoir et de nos lumières est le trait spécial qui nous distingue. A force d'entendre exalter les *progrès de l'esprit moderne*, les *principes de la civilisation moderne*, une foule d'hommes ont fini par prendre ces grands mots à la lettre. Leur temps leur paraît placé si haut que du faite où les a portés le flot des siècles, ils jettent un regard de mépris sur les âges antérieurs et sur toutes les vieilles doctrines. Notre foi n'a point le bonheur de trouver grâce devant leurs dédains. Elle fut bonne autrefois sans doute et, maintenant encore, il y a en elle des éléments qu'on peut utilement retenir. Mais sur un certain nombre de points elle est évidemment dépassée et délaissée, dit-on; les intelligences élevées ne peuvent plus l'accepter d'une seule pièce; et la plupart de ses dogmes auraient manifestement besoin de se modifier ou de s'effacer en présence des *idées modernes*.

Voilà bien, Nos Très-Chers Frères, à l'heure qu'il est, l'un des périls les plus redoutables de la foi : ce qu'on appelle les *idées modernes*. Et voilà aussi l'écueil que nous venons dénoncer à votre prudence.

Entre les *idées modernes* il en est qui touchent à l'économie sociale et à la politique : nous n'en dirons rien, quoique pourtant il pût y avoir quelque avantage à vous en parler à raison de certains contacts qu'elles ont avec l'Évangile. Mais il en est d'autres qui touchent plus directement à la foi, et voilà celles dont nous voulons vous entretenir. Les unes atteignent le fond de la foi, les autres certaines conséquences capitales de la foi, toutes le langage de la foi. Afin de vous précautionner contre les pièges qu'elles peuvent vous tendre sous ces divers aspects, nous venons vous donner ces trois grands conseils : point de transaction sur le fond de la foi, point d'hésitation sur certaines conséquences de la foi; point d'énerverement dans le langage de la foi. Ce sujet est un des plus graves qui puissent être offerts à vos méditations.

I

Il y a dans les mots d'*idées modernes*, Nos Très-Chers Frères, je ne sais quoi de souverain qui saisit et subjugue les âmes. *Idées modernes*, qu'est-ce que ces expressions signifient? Quelles doctrines représentent-elles? On serait très en peine de le dire en mille occasions; la plupart de ceux qui les ont sur leurs lèvres n'y rattachent aucun sens déterminé, cela dit tout et cela ne dit rien. Mais n'importe; cette formule sonore n'en a pas moins une sorte de magie dominatrice, et quand on a dit même vaguement que l'antique foi de l'Église, que les vieux dogmes chrétiens sont inconciliables avec les *idées modernes*, c'est assez pour que bien des catholiques, même intelligents, se prennent à s'inquiéter pour leurs croyances et sentent leurs saintes convictions chanceler sur elles-mêmes. Grand nombre d'écrivains séducteurs, à notre époque, ont compris et mis en œuvre cette puissance funeste. Ils n'ont pas essayé de faire des sophismes contre nos divines révélations pour en détourner les peuples et justifier leur propre apostasie; ils n'ont pas songé davantage à créer des systèmes personnels pour les substituer à l'Évangile. Ils se sont bornés à parler du *progrès des lumières*, et sans dire avec précision sur quoi portait ce progrès, sans indiquer les principes qu'il avait découverts, et les révélations qu'il avait faites au monde, ils n'en ont pas moins déclaré que les *idées modernes* et les *articles du Symbole* ne pouvant plus marcher ensemble, il fallait sacrifier le *Symbole* aux *idées modernes*.

Que si l'on veut approfondir ces expressions vagues par elles-mêmes et se rendre compte du sens précis qu'y attachent les plus sérieux de ceux qui les prononcent, on ne tarde pas à voir avec stupeur qu'ils suppriment la foi par sa racine. Idée moderne, point de religion positive, rien que celle de la conscience. Idée moderne, point d'ordre surnaturel, il est impossible. Idée moderne, point de miracles, ils sont incompatibles avec l'immuable fixité de la nature. Idée moderne, point de Verbe incarné dans le sens où l'entend l'Église; point d'autre incarnation que cette conscience que Dieu

prend de lui-même au sein de l'humanité. Idée moderne, enfin, bouleversement absolu du christianisme tel que nous l'ont légué le respect et les traditions des siècles.

Eh bien ! Nos Très-Chers Frères, quand on vous tient ce langage, quand on tente d'ébranler votre christianisme au nom des *idées modernes*, quand on proclame, en vous invitant à les prendre pour drapeau, qu'elles sont inconciliables avec votre foi, vous devez, sans aucune discussion, les repousser à cause de cette incompatibilité même. Dans cet incomparable traité des *Prescriptions*, dont nous voudrions que tous nos diocésains se fissent un manuel étudié chaque jour, Tertullien refusait d'admettre les hérétiques à débattre un texte quelconque des Écritures. Séparés et nouveaux venus, à ses yeux ils n'ont pas le droit de toucher à ce trésor qui n'appartient qu'aux vieux enfants de la famille. « S'ils sont hérétiques, disait-il, ils ne peuvent plus être chrétiens, puisqu'ils ne tiennent pas du Christ les doctrines éternelles de leurs caprices personnels et qui leur font donner le surnom d'hérétiques. Dès qu'ils ne sont plus chrétiens, il ne leur est plus permis de toucher aux Écritures chrétiennes, et on a raison de leur dire : Qui êtes-vous ? De quels temps et de quels lieux venez-vous ? Que faites-vous dans mes domaines, vous qui n'êtes pas de mon sang ? A quel titre, Marcion, portez-vous la hache dans ma forêt ? Qui vous autorise, Valentin, à détourner l'eau de mes sources ? En vertu de quel pouvoir, Appelle, déplacez-vous les limites de mon champ ? Et vous tous, autres que ceux-là, qui vous a donné la liberté de semer et de faire paître sur mes terres ? Ce bien est à moi, parce que je le possède de vieille date ; je remonte par des origines certaines aux premiers possesseurs de la chose. Je suis l'héritier des Apôtres. Dispositions écrites dans leur testament, instructions léguées à la fidélité, recommandations adressées à l'avenir, je me suis conformé à tout. Vous au contraire, ils vous ont authentiquement déshérités pour jamais, et pour jamais reniés comme des étrangers et des ennemis (1). »

(1) Constat ratio propositi nostri definitis non esse admittendos hæreticos ad ineundam de Scripturis provocationem, quos sine Scripturis probamus ad Scripturas non pertinere. Si enim hæretici sunt, Christiani esse non possunt, non a Christo

Voilà comment raisonnait contre les dissidents ce dialecticien formidable ; il déclarait leurs doctrines indignes d'examen par ce seul fait qu'elles étaient nouvelles. C'étaient les *idées modernes* de cette époque, et son fier esprit prenait une satisfaction dédaigneuse à les sacrifier sommairement au respect du passé.

C'est là ce que vous devez faire à votre tour, Nos Très-Chers Frères. Est-ce que les *idées modernes* d'aujourd'hui s'écartent de la foi ? Se mêlent-elles de la démentir ou se hasardent-elles à l'insulter ? Il n'en faut pas davantage, vous devez aussitôt leur crier avec énergie : Que venez-vous faire chez moi ? De quel droit vos rêveries aspirent-elles à me troubler dans la paisible possession de mes croyances héréditaires ? Je remonte les siècles par des traditions assurées ; par des origines incontestables les dogmes que je révère vont toucher aux Apôtres, par les Apôtres à Jésus-Christ, par Jésus-Christ à Dieu. Mes titres de propriété ne sauraient être ni plus anciens, ni plus sacrés, ni plus inattaquables. Au sein des droits évidents qu'ils me donnent, je ne discute pas avec ceux qui veulent y porter atteinte. Cette forêt est à moi, vous n'y mettez ni le fer ni le feu ; ces sources m'appartiennent, vous ne les souillerez pas ; ces bornes ont été posées par mes pères, vous ne les déplacerez pas. Retirez-vous loin d'ici ; vous n'êtes que des étrangers ou des transfuges.

Tel est le langage que vous avez le droit de faire entendre à tous les blasphémateurs qui se présentent. Ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir que de les repousser ainsi sans aucune explication. Et par là quelle admirable condition vous est faite, Nos Très-Chers Frères ! Si pour vous soustraire aux séductions d'une

habendi, quod de sua electione sectati hæreticorum nomina admittunt. Ita non Christiani, nullum jus capiunt christianarum litterarum, ad quos merito dicendum est : Qui estis ? Quando et unde venistis ? Quid in meo agitis, non mei ? Quo denique, Marcion, jure sylvam meam cædis ? Qua licentia, Valentine, fontes meos transvertis ? Qua potestate, Apelles, limites meos commoves ? Quid hic cæteri, ad voluntatem vestram seminatis et pascitis ? Mea est possessio ; olim possideo ; habeo origines firmas ab ipsis auctoribus quorum fuit res. Ego sum hæres Apostolorum. Sicut caverunt testamento suo, sicut fidei commiserunt, sicut adjuraverunt, ita teneo. Vos certe exhæredaverunt semper et abdicaverunt ut extraneos, ut inimicos. — Tertull., *De Præscript.*, 37. ^

erreur vous étiez condamnés à la juger en elle-même ; s'il vous était commandé de la confronter avec les oracles de l'Écriture, avec l'enseignement des Pères, avec les définitions des Conciles, vous auriez à remplir une tâche toujours laborieuse et très-souvent impossible. Mais votre titre d'enfants de l'Église, votre union avec elle vous épargnent ce travail qui risquerait d'être au-dessus de vos forces. Sitôt qu'une doctrine quelconque se donne pour une nouveauté, cette nouveauté même en est la réfutation. Elle se condamne par sa propre bouche en se déclarant inouïe ; vous avez dans ce seul mot un argument tout prêt pour la confondre, argument accessible à tous. Que vous soyez théologien ou non, savant ou illettré, rien de plus facile pour vous que de dire : Je vous répudie précisément parce que vous êtes moderne. La foi ne peut pas être moderne. La vérité, pour elle, c'est l'antiquité. Tout dogme né d'hier qui prétend la remplacer n'est que folie ou mensonge. Qui n'est pas capable de parler ainsi ? Quel est l'ouvrier ou le paysan pour qui ce raisonnement soit impossible ?

Raisonnement aussi décisif qu'il est simple et populaire. Ce fut le grand procédé de l'Église contre toutes les erreurs. « N'en citons qu'un exemple, disait autrefois Vincent de Lérins, développant cette grande idée, et nous l'emprunterons à l'histoire du Saint-Siège, afin qu'on voie, avec une clarté plus radieuse que celle du jour, quelle force, quel élan, quelle sainte jalousie les successeurs des bienheureux Apôtres ont toujours consacrés à défendre l'intégrité de la religion transmise par les siècles. Autrefois Agrippinus, évêque de Carthage, pontife de vénérable mémoire, se figura, contrairement aux divins canons, à la règle suivie par l'Église universelle, au sentiment de tout le sacerdoce catholique, aux usages et aux institutions des ancêtres, qu'il fallait rebaptiser. La nouveauté de cette doctrine souleva des réclamations immenses. Alors Étienne qui occupait le Siège Apostolique résista, de concert sans doute avec ses collègues, mais avec plus de vigueur qu'eux, estimant qu'il était digne de lui de les surpasser autant par la sainte intolérance de sa foi que par la prééminence de son autorité. Aussi dans la lettre qui par lui fut adressée à l'Église d'A-

frique, prononça-t-il cette grande décision : Point de nouveauté, rien que ce qui a été transmis. Ce pontife aussi saint que prudent comprenait très-bien que le caractère et la règle de la vraie piété consistent à faire passer aux fils l'objet et le sens de la foi, tels qu'on les avait reçus des pères ; que nous devons suivre la religion non pas où nous aurions la fantaisie de l'entraîner, mais où il lui plaît de nous conduire ; et qu'enfin le sceau propre et distinctif de la modestie et de la gravité chrétiennes consistait à livrer à l'avenir non pas les inventions qu'on avait faites, mais les doctrines qu'on avait recueillies en héritage. Et quelle fut l'issue de cette solennelle affaire ? Celle par où se sont terminés tous les débats de cette nature ; on resta fidèle à l'antiquité, la nouveauté fut proscrite (1). »

Les conciles agissent et parlent comme les Pontifes. S'ils exposent la foi, c'est toujours en la présentant comme la doctrine de l'antiquité ; s'ils condamnent l'erreur, c'est toujours parce qu'elle se sépare de l'antiquité. « C'est ainsi qu'ont cru nos pères. Ce n'est pas ainsi qu'ont cru nos pères, » voilà les deux formules entre lesquelles se placent toutes leurs définitions et tous leurs anathèmes. Le concile de Nicée ouvre la marche ; tous ceux qui lui succèdent jusqu'au concile de Trente répètent le même langage ; même procédé contre Arius et contre Calvin. Ils ne dédaignent pas dans les

(1) *Exemplis talibus plena sunt omnia. Sed ne longum fiat, unum aliquod, et hoc ab Apostolicâ potissimum Sede sumemus : ut omnes luce clariùs videant beatorum Apostolorum beata successio quantâ vi semper, quanto studio, quantâ contentione defenderit susceptæ semel Religionis integritatem. Quondam igitur venerabilis memoriæ Agrippinus, Carthaginensis Episcopus, primus omnium mortalium, contra divinum canonem, contra universalis Ecclesiæ regulam, contra sensum omnium consacerdotum, contra morem atque instituta majorum, rebaptizandum esse censebat... Cum ergo undique ad novitatem rei cuncti reclamarent, atque omnes quaquaversum sacerdotes pro suo quisque studio retinerentur, tunc beatæ memoriæ Papa Stephanus, Apostolicæ Sedis antistes, cum cæteris quidem collegis suis, sed tamen præ cæteris resilit, dignum, ut opinor, existimans si reliquos omnes tantum fidei devotione vinceret quantum loci auctoritate superabat. Denique in epistolâ quæ tunc ad Africam missa est, his verbis sanxit : NIHIL NOVANDUM NISI QUOD TRADITUM EST. Intelligebat enim vir sanctus et prudens nihil aliud rationem pietatis admittere, nisi ut omnia quæ fide a Patribus suscepta forent, eadem filiis consignarentur ; nosque Religionem non qua vellemus ducere, sed potius qua illa duceret sequi oportere ; idque esse proprium christianæ modestiæ et gravitatis, non sua posteris tradere, sed a majoribus accepta servare. — Vincent. Lirin., *Commonit.*, 1, 6.*

discussions préliminaires d'argumenter avec l'hérésie ; de débattre les textes des Écritures engagés dans la controverse ; de descendre même jusqu'à réfuter les motifs rationnels sur lesquels l'hérésie essaye de s'appuyer. Mais quand il s'agit de rédiger et de prononcer un arrêt, quand ils en viennent à signaler le motif suprême pour lequel ils sanctionnent ou condamnent une doctrine, c'est toujours au nom de l'antiquité, de la foi des Pères, des traditions apostoliques qu'ils l'adoptent ou la repoussent. Tout est dit lorsqu'ils se sont écriés : « Voilà ce que nous ont transmis les siècles. Ce n'est pas là ce que nous ont appris nos aïeux. » Cet exemple doit être à la fois pour vous un encouragement et une règle, Nos Très-Chers Frères. Les erreurs de leur temps étaient les *idées modernes* d'alors ; on prétendait avoir le droit de les absoudre et de les faire prévaloir contre la foi, précisément parce qu'elles étaient modernes, et c'était aussi parce qu'elles étaient modernes que l'Église les frappait de ses foudres. Vous ne devez pas hésiter à faire ce que, depuis deux mille ans, elle pratique dans son infallible sagesse ; et lorsque l'impiété, sous le nom d'*idées modernes*, vient outrager votre foi, lorsqu'elle déchire votre oreille par une parole où ne retentit pas le vieil accent des siècles chrétiens, à l'imitation des conciles, dites-lui : Je n'entends pas et ne veux pas entendre votre langage qui n'est pas celui de mes aïeux ; vous n'êtes que des barbares.

II

Et pourquoi ce genre de raisonnement, Nos Très-Chers Frères, vous est-il conseillé ? pourquoi surtout est-il décisif ? c'est à cause du caractère essentiel de la doctrine chrétienne. « O Timothée, s'écriait autrefois l'Apôtre S. Paul, gardez le dépôt (1) ! » Un dépôt, voilà ce qu'est la foi. « Et qu'est-ce qu'un dépôt, se demande Vincent de Lérins ? Une chose qui nous a été confiée et que nous n'avons point découverte ; que nous avons reçue mais que nous n'avons point imaginée : qui n'est point le fruit du génie, mais l'objet d'un enseignement :

(1) I Timoth., vi.

qui est un fait non pas d'usurpation privée, mais de tradition publique; trésor qui vient à vous et que vous n'avez point tiré de vous-même; dont vous n'êtes pas l'auteur mais le simple gardien; non pas maître, mais disciple, ne faisant que suivre au lieu de guider (1). » Tel est le dogme chrétien : un dépôt à garder et à transmettre. Mais il entre dans la nature et les droits d'un dépôt de rester inviolable; à personne il n'est permis d'y toucher, et surtout à celui qui a reçu la mission de le défendre et de le conserver intact. Et voilà précisément la condition du catholique. « Gardez, gardez le dépôt, » disait S. Paul. Il s'adressait, il est vrai, à Timothée, c'est-à-dire à un évêque : mais cette exhortation s'étend jusqu'au simple fidèle. En parlant à son disciple, il parlait aux chrétiens de tous les temps. Gardez, gardez le dépôt, et gardez-le sans atteinte et sans changement. « Que ce que vous avez reçu demeure tel quel dans vos mains et qu'il passe tel quel à ceux qui viendront après vous. Vous avez reçu de l'or, transmettez de l'or; je ne veux pas que vous fassiez des substitutions; je ne veux pas que pour de l'or vous me donniez du plomb avec audace ou du bronze avec hypocrisie : je ne veux pas l'apparence de l'or, mais j'en veux la substance (2). » Et pour répondre à ce devoir, pour que vous puissiez donner de l'or, après avoir reçu de l'or, l'Apôtre vous apprend qu'il faut éviter même les profanes nouveautés de langage (3). Il y a une langue chrétienne, fixée par l'Évangile, les conciles et les Pères; les mots dont elle se compose ont une précision parfaite pour exprimer les vérités de la foi. Outre cette justesse sévère, elle a encore je ne sais quelle couleur simple et grave qui la distingue de toutes les autres langues. Il entre dans

(1) Quid est *depositum*? Id est, quod tibi creditum est, non quod a te inventum; quod accepisti, non quod excogitasti; rem non ingenii, sed doctrinæ, non usurpationis privatæ, sed publicæ traditionis; rem ad te perductam, non a te prolatam; in qua non auctor debes esse, sed custos; non institutor, sed sectator; non duces, sed sequens. — Vincent. Lirin., *Common.*, I, 22.

(2) Quod tibi creditum, hoc penes te maneat, hoc a te tradatur; aurum accepisti, aurum redde: nolo mihi pro aliis alia subjicias: nolo pro auro aut impudenter plumbum, aut fraudulenter æramenta supponas: nolo auri speciem, sed naturam plane. — Id., *ibid.*

(3) O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates. — I Tim., vi, 20.

les vœux de l'Église que cette langue sainte soit respectée et qu'on s'interdise toutes les nouveautés d'expressions qui pourraient en altérer la justesse, la grandeur antique et vénérable. A plus forte raison doit-on s'abstenir de ce qui pourrait attenter à l'intégrité des doctrines. Ce serait outrager bien plus sérieusement encore l'inviolabilité du dépôt. *Idées modernes*, tant que vous voudrez, elles n'appartiennent point au trésor transmis par les siècles ; elles prétendent ajouter ou se substituer à ce que nous avons reçu. Gardiens du dépôt, nous ne pouvons souffrir qu'on le déshonore par des altérations sacrilèges. Point de changement ! point de mélange ! point de plomb s'alliant à l'or divin que nous ont légué nos pères ! Le dépôt de Jésus-Christ, tout le dépôt de Jésus-Christ, rien que le dépôt de Jésus-Christ. Quiconque y porte la main, celui-là se rend coupable, non-seulement d'infidélité, mais même de trahison.

Et qu'on ne dise pas : « Les idées modernes sont un progrès de la science ! » L'Apôtre a confondu cette prétention depuis plus de dix-huit siècles. « Évitez, disait-il, avec les profanes nouveautés de langage, les objections qui s'abritent sous le nom menteur de science : *Et oppositiones falsi nominis scientiæ* (1). » Oui, reprend l'illustre auteur du *Commonitoire*, « ce titre est bien usurpé par les rêves de l'hérésie, et l'on y trouve l'ignorance appelée savoir, l'orage sérénité, les ténèbres lumière (2). » Il faut, pour être dans le vrai, étendre cette parole à celles des idées modernes qui se mêlent de démentir la foi. — Il y a les idées des critiques et des philologues qui détrônent Jésus-Christ au nom de la grammaire : leurs théories sont la suprême découverte de la science. Science menteuse ! science marquée d'un faux titre ! Qu'elle tombe sous vos mépris comme sous ceux de l'Apôtre : *Falsi nominis scientiæ*. — Il y a les idées des soi-disant philosophes, philosophes de profession ou philosophes de circonstance ; le miracle les fait sourire ; le surnaturel leur paraît puéril ; l'ordre de foi leur semble révoltant parce

(1) I Timoth., *ut supra*.

(2) Vere falsum nomen apud doctrinas hæreticorum, ut ignorantia scientiæ, et caligo serenitatis, et tenebræ luminis appellatione fuceatur. — Vinc. Lirin., *Commonit.*, I, 21.

qu'il contient un opprobre pour la raison ! Encore un progrès de la science que ces *idées modernes* ! Science insensée ! métal trompeur et frappé au coin de l'extravagance autant que de l'orgueil. Ne lui permettez pas de pénétrer dans le dépôt confié à votre surveillance : *Falsi nominis scientiæ*. — Il y a également les idées des adorateurs de la matière : argent, commerce, industrie, peu importe la forme. Ceux-ci ne s'inquiètent ni de Dieu, ni de dogmes, ni de croyances, ni d'éternité. Bourse, banque, usines, chemins de fer, voilà tout leur symbole. Et, certes, qui niera que les grandes découvertes et les grandes applications de la science moderne n'aient donné le droit de n'avoir pas d'autre religion ! Science absurde que celle qui mène à de telles conclusions ! Science indigne du nom qu'elle se donne et contre laquelle tout chrétien doit renouveler les anathèmes de saint Paul : *Falsi nominis scientiæ*. L'emploi de ce mot pour qualifier de telles doctrines n'est qu'un horrible abus de langage. Il importe, N. T.-C. F., de le comprendre et de ne point tomber dans le piège qu'il tend à votre foi. Il n'y a pas de science possible contre le dépôt placé sous votre garde. A tous ceux qui se présenteront parés de ce titre fastueux pour porter la main sur l'arche sainte, répondez hardiment : C'est vrai, vous avez le masque de la science ; mais sous ce voile hypocrite j'entrevois la figure d'un monstre : vous vous nommez le mensonge.

III

La foi n'est pas seulement un dépôt : c'est encore un dépôt de vérités immuables. On nous dit quelquefois : « Mais ne nous parlez donc plus de vos antiquités du symbole ; tous ces dogmes, tous ces mystères ne sont plus de notre temps. » — Un dépositaire, répliquerons-nous, tant que dure son mandat, doit y rester fidèle. Le nôtre ne connaît point de bornes ni dans l'espace, ni dans le temps. Jésus-Christ a dit à ses apôtres de toutes les générations : « Enseignez partout et toujours, à tous les peuples et jusqu'à la consommation des siècles. » Impossible à nous, après cela, de nous taire ; impossible également, en quelques lieux et à quelque moment que

ce soit, de retrancher même une syllabe à la foi que nous devons prêcher au monde. Notre enseignement est suranné, peu importe. Il déplaît à la société moderne, peu importe encore. Nous paraissions ridicules en répétant toujours les mêmes choses à des esprits qui n'en veulent plus, peu importe toujours. Nos instructions restent les mêmes; nous ne pouvons rien y changer; il faut que nous soyons jusqu'au bout gardiens inexorables, incorruptibles dépositaires.

Après tout on conçoit que les idées humaines varient, parce que souvent elles ne sont que des rêves, rêves mobiles comme l'esprit qui les a conçus. Mais les révélations chrétiennes ne se composent que de vérités absolues, et par là même invariables. Ni les révolutions du temps, ni les vicissitudes de l'intelligence humaine ne peuvent en atteindre l'inaltérable sérénité. Ce qu'elles étaient hier, elles le seront demain, elles le seront dans vingt siècles. Ainsi en tête du symbole nous trouvons l'existence et l'unité de Dieu : *Credo in unum Deum*. Est-ce que ce dogme n'est pas aussi vrai maintenant qu'il le fut il y a dix-huit cents ans pour les Apôtres? Nous croyons qu'il a créé le ciel et la terre, les choses visibles aussi bien que les choses invisibles, et qu'il les gouverne avec autant de sagesse que de puissance. Est-ce que ce dogme, proclamé par les Apôtres, a cessé d'être vrai parce que le monde, depuis cette époque, a vieilli de deux mille ans? — Nous croyons que Dieu est Père, Fils et Saint-Esprit. C'est un mystère dont Jésus-Christ nous a donné connaissance avec certitude. Est-ce par hasard que les jours écoulés auraient démenti son témoignage et porté quelque changement dans la substance et la nature divine? La Trinité n'est-elle pas à présent ce qu'elle était à dix-neuf cents ans en arrière? Les *idées modernes* auront beau se déchaîner contre ces vérités augustes, celles-ci seront toujours des vérités. Dieu est constamment celui qui est (1). Ni son essence ni son action sur le monde ne sont assujetties aux caprices de nos opinions. Est-ce que l'immutabilité du soleil participe aux changeantes destinées des nuages?

(1) Ego sum qui sum. — Exod., III, 14.

A côté de ces dogmes dont le siège est tout entier par delà les limites de ce monde, il en est d'autres dont l'objet surnaturel par un côté, est historique par un autre côté. Que le Verbe divin se soit incarné, qu'il ait eu nom Jésus-Christ, qu'il ait eu pour mère une jeune vierge de Nazareth, qu'il ait consacré trois ans de sa vie à prêcher et à faire des miracles au sein de la Judée, qu'il ait été crucifié, qu'il soit mort; qu'il soit ressuscité le troisième jour, qu'il soit monté au ciel après avoir annoncé qu'il en reviendra pour juger les vivants et les morts; voilà tout autant de faits établis par d'invincibles témoignages. Les Évangiles en déposent; avec les Évangiles dont elle est la gardienne et l'interprète, l'Église atteste qu'elle les a vus ou contrôlés par elle-même. Il n'est rien dans le passé qui s'appuie sur des démonstrations plus victorieuses.

Eh bien! est-ce que l'histoire n'est pas immuable comme la métaphysique? Les faits qu'elle consacre authentiquement ne sont-ils pas gravés sur le bronze en caractères indélébiles? S'il est vrai qu'un conquérant du nom d'Alexandre ait existé, la chose ne sera-t-elle pas éternellement vraie? Admettez qu'il y ait eu un César, grand guerrier et grand écrivain; l'apparition de ce personnage glorieux ne sera-t-elle pas à jamais impossible à nier? Dans quarante siècles, si le monde vit jusque-là, ne sera-t-elle pas une vérité comme à l'heure où nous sommes? Est-ce qu'aucune idée *moderne* aura le droit, dans un temps quelconque, de se retourner contre cette vieille idée et de lui dire: Tu n'es plus qu'un vain songe? Il en est de même des dogmes contenus dans la vie de Jésus-Christ. Ils appartiennent à l'histoire; et l'histoire, en dépit de toutes les *idées modernes*, leur communique le privilège de son immutabilité.

Voilà ce que la plupart des chrétiens ne comprennent pas assez. On fit dans le temps un article célèbre sur cette question: *Comment les dogmes finissent*. On voulait faire entendre, comme conclusion de cette étude impie, que les dogmes chrétiens mourraient de la même manière que les faux dogmes du paganisme. Cette doctrine, quoique moins explicitement professée aujourd'hui, survit encore en bien des hommes même intelligents. Ils supposent sans façon que nos dogmes révélés doivent abdiquer devant les idées modernes.

Non, cent fois non; nos dogmes sacrés ni ne vieillissent ni ne peuvent finir. L'essence de Dieu dont ils nous découvrent quelques profondeurs ne connaît ni variations, ni éclipses. L'histoire qui nous en garantit plusieurs ne finit pas davantage; elle a l'immortalité du temps; et s'il est une prétention puérile au monde, c'est bien celle de ces *idées contemporaines* qui se figurent que devant leurs blasphèmes, tout simplement parce qu'ils sont *modernes*, le passé va s'évanouir et le ciel devenir désert.

IV

« Il faut être de son temps, réplique-t-on; et notre temps n'est pas pour les religions positives; il n'aime pas qu'on lui parle d'un ordre surnaturel, de la divinité de Jésus-Christ, des miracles, des sacrements, du ciel, de l'enfer. La religion n'est plus pour lui qu'une affaire de conscience, au lieu d'être une affaire de révélation et d'autorité. Il est impossible de n'en point passer par ces idées. »

Qu'on soit de son temps quand il est raisonnable, à la bonne heure! mais quand il est absurde, faut-il être absurde avec lui? Et que fait-il, notre temps, lorsqu'il accuse la vérité de n'être plus vraie, Dieu de n'être plus Dieu, l'histoire de n'être plus l'histoire? N'est-ce pas de sa part un acte de suprême démente? Et quelle convenance peut obliger l'homme sage à s'associer à cette folie?

Nous avons d'ailleurs de grands exemples pour nous servir de leçon. Il y avait déjà du temps de Jésus-Christ des philosophes qui prétendaient qu'il fallait être de son siècle. Ces Docteurs, ces habiles étaient les Pharisiens. Choqués de ce que leurs pratiques superstitieuses ne sont pas observées par les disciples du Christ, ils s'en plaignent au Maître et lui disent: « Pourquoi les vôtres violent-ils la tradition de nos vieillards (1)? » Ces traditions n'étaient point les traditions et les lois mosaïques, mais des traditions de date plus récente. Elles constituaient alors les *idées modernes* et les

(1) Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum? — Matth., xv, 2.

usages *du temps*. Et que répond Jésus à cette question des savants de l'époque? « Et vous-mêmes pourquoi, par égard pour votre tradition, transgressez-vous les commandements de Dieu (1)? » Dieu a dit, continue le Christ; Honorez votre père et votre mère, et encore: Quiconque aura maudit son père ou sa mère, qu'il soit puni de mort. Vous au contraire: Quiconque aura dit à son père ou à sa mère: Tous les dons que j'offre à l'autel vous profiteront, celui-là peut, après cela, se passer d'honorer son père ou sa mère. Et ainsi par votre tradition vous anéantissez un commandement de Dieu. Hypocrites! c'est bien de vous que parlait le prophète Isaïe, quand il disait: Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est bien loin de moi. Ils me rendent un culte sans conscience, épris qu'ils sont de doctrines et de pratiques purement humaines (2). » Que ces paroles vont admirablement à ceux qui nous pressent de nous accommoder comme eux aux idées de notre siècle! Ces idées ne sont que des rêveries humaines. Il serait peut-être facile de désigner par son nom l'école, la secte, le journaliste, le romancier, le philosophe, l'académicien qui les a mises au jour, et ce nom risquerait fort de n'être point honorable. Et voilà que nos Scribes et nos Pharisiens modernes exigent que, devant ces futilités ou ces inepties écloses de leur imagination, les dogmes de notre foi s'inclinent et s'effacent! Dans cette synagogue du rationalisme comme dans celle de Jérusalem, des traditions humaines s'arrogeront le droit d'annuler des révélations divines! Non, c'est un renversement sacrilège, dont nous ne voulons pas être complices. Il faut que chacun soit à son rang et que chaque chose ait sa place. Ce

(1) Ipse autem respondens ait illis: Quare et vos transgredimini mandatum Dei, propter traditionem vestram? — Matth., xv, 3.

(2) Nam Deus dixit: Honora patrem et matrem, et: Qui patri vel matri maledixerit, morte moriatur.

Vos autem dicitis: Quicumque dixerit patri vel matri: Munus quodcumque est ex me, tibi proderit;

Et non honorificavit patrem suum aut matrem suam; et irritum fecistis mandatum Dei propter traditionem vestram.

Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaïas, dicens:

Populus hic labiis me honorat: cor autem eorum longe est a me.

Sine causâ autem colunt me, docentes doctrinas et mandata hominum. — Matth., xv, 3-9.

n'est pas à Jésus-Christ à marcher avec le temps ; c'est au temps à marcher avec Jésus-Christ. Jésus-Christ s'en est déclaré lui-même ; il a protesté avec énergie contre la prééminence donnée aux rêveries des hommes sur les oracles et les lois de Dieu ; au même crime, nous devons, à notre tour, infliger la même réprobation.

D'ailleurs où sont les idées du temps ? Quelles maximes, quelles définitions nous en donnent la formule authentique ? Quels hommes sont chargés d'en être les représentants et les interprètes accrédités et publics ? Chacun n'a-t-il pas le droit de s'en donner comme l'organe et le vivant symbole ? Et n'est-ce pas là ce qui se produit tous les jours ? Il n'est pas un bachelier de vingt ans, prenant pour la première fois la plume dans une brochure irréligieuse ou un journal impie, qui ne décore ses rêveries du grand nom d'*idées modernes*. Mille autres s'attribuent la même gloire que ce novice de la presse, et quoique leurs utopies ne puissent se concilier avec les siennes, ils prétendent pourtant aussi bien que lui résumer les *idées modernes*. Qu'ils viennent maintenant imposer leurs *idées modernes* à la foi ! Il faudra donc « à celui-ci faire le sacrifice d'un dogme, comme le dit Vincent de Lérins, à cet autre le sacrifice d'un autre dogme ! Après une première et une seconde vérité une troisième et une quatrième ! Et ainsi d'élimination en élimination, nous en arriverons donc au renversement absolu de l'édifice bâti par Jésus-Christ et respecté par les siècles ? Que si au lieu de ruines vous demandez un mélange de nouveautés aux doctrines antiques, de pensées étrangères aux enseignements de famille, de systèmes profanes à nos mystères sacrés, quelle barrière pourra désormais s'opposer à ce que cet alliage envahisse le dépôt entier confié à l'Église, y laisse rien d'intact, d'immaculé, et transforme le chaste et virginal sanctuaire de la vérité en un temple immonde d'impiété et d'erreur (1) ! » Honte et anathème à qui, pour être de

(1) Si semel admissa fuerit hæc impiæ fraudis licentia, horreo dicere quantum excidendæ atque abolendæ religionis periculum consequatur. Abdicatâ etenim quâlibet parte catholici dogmatis, alia quoque, item alia, ac deinceps alia et alia, jam quasi ex more et licito, abdicabuntur. Porro autem sigillatim partibus repudiatis, quid aliud ad extremum sequetur, nisi ut totum pariter repudietur ? Sede contra si novitia veteribus, extranea domesticis, et profana sacratis admisceri cœ-

son temps, souillerait par de si monstrueux sacrilèges ! Jamais, disciples et tuteurs de la foi, nous ne nous en rendrons coupables.

Après tout, quand nous condamnons ces vaines théories, nous ne frappons point des idées véritablement *modernes* et qui soient dans la rigueur du mot des *idées de notre temps*. Il n'en est pas une que l'Église n'ait déjà rencontrée une ou plusieurs fois sur son chemin. Elle peut prouver par l'histoire de ses combats et de ses anathèmes que les plus fiers novateurs de notre temps ont eu des aïeux même dans les temps lointains qui touchent à son berceau. Comment ! Parce que vous avez fait un livre pour contester la divinité de Jésus-Christ, vous croyez avoir dit un blasphème inconnu ? Mais Simon le Magicien, le lendemain de la Pentecôte, proclamait la même doctrine ou plutôt la même impiété qui trouvait un écho sur les lèvres de Cérinthe ; vous êtes vieux de deux mille ans. Quoi encore ! Vous repoussez l'autorité et la foi pour en appeler à la raison, et vous croyez en cela faire un trait inouï de génie ? Saint Augustin nous raconte précisément que c'était là le procédé des hérétiques de son époque (1) ; vous datez de quatorze siècles. Quoi ! Vous niez le grand mystère de la tache originelle et la nécessité de la grâce, et vous vous figurez par là jeter une idée neuve dans le monde ? Hélas ! les Pélagiens combattus jadis par l'immortel évêque d'Hippone, ont été vos précurseurs ; encore ici votre place est faite dans l'histoire depuis quatorze cents ans. De même pour toutes vos idées soi-disant modernes. C'est en vain que par elles vous prétendez appartenir à votre siècle. Nous autres par notre foi nous sommes très-anciens ; mais nous nous plaisons à le reconnaître, parce qu'à nos yeux c'est une gloire ; les vérités que nous adorons ont comme le Dieu dont elles sont émanées une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. Mais vous, en vous flattant d'être nouveaux, vous êtes surannés ; vous ressemblez à ces vieillards ridicules qui tentent de se donner les grâces de la jeunesse, et sur le

perint, proserpat hic mos in universum necesse est, ut nihil posthac apud ecclesiam relinquatur intactum, nihil illibatum, nihil integrum, nihil immaculatum, sed sit ibidem deinceps impiorum ac turpium errorum lupanar ubi erat antea castæ et incorruptæ sacrarium veritatis. — Vincent. Lirin., *Commonit.*, I, 23.

(1) S. August., *De utilitate credendi*, 22.

front desquels sont gravés les signes d'une irrémédiable décrépitude. Ainsi vous n'êtes pas les révélateurs du présent, vous n'êtes que les plagiaires du passé.

Quant à nous, il nous est impossible de nous associer à ce déshonneur. Nous ne pouvons oublier que tous les blasphèmes dont vous êtes infatués sous le nom d'*idées modernes* ont été sans exception condamnés par nos Pères ; on en trouve çà et là sur la route de l'histoire les débris foudroyés. Ramasser cette poussière flétrie pour lui restituer son ancienne forme et la replacer sur l'autel d'où nous l'avons, une première fois, arrachée par la main de nos aïeux, c'est une inconséquence que nous ne nous permettrons pas. Nous avons réprouvé toutes ces folles opinions, toutes ces extravagantes théories au nom de la foi, au nom du sens commun, au nom de l'histoire, au nom des intérêts privés et publics, au nom de tout ce qui peut provoquer contre l'erreur les protestations les plus accablantes. A présent qu'elles essayent de se rajeunir, nous n'avons aucune raison de revenir sur les justes anathèmes dont elles ont été frappées. Si pour être de son temps il faut rétrograder jusqu'à ces vieilles ignominies, nous ne voulons point de cette gloire. Passé pour passé, siècle pour siècle, nous aimons mieux dater de Jésus-Christ que d'Arius ou de Luther.

Enfin, n'oublions pas que la grande mission de l'Église comme son grand devoir est de n'être pas de certains temps, mais de les plaindre et de travailler à les guérir. Saint Paul écrivant à Timothée lui disait : « Viendra un temps où les hommes ne pourront supporter la saine doctrine, mais accumuleront les uns sur les autres des maîtres qui flattent leurs désirs et chatouillent leurs oreilles. Et alors ils se détourneront de la vérité et s'attacheront à des fables (1). » Voilà bien l'esprit d'un siècle caractérisé ; il ne peut porter le fardeau de la saine doctrine ; les hauts mystères de la foi l'écrasent ; à la place de la vérité, ce pain fort et substantiel,

(1) Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros prurientes auribus.

Et a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur. — Il Tim., iv, 3, 4.

ce sont des rêves creux qu'il lui faut. Au lieu de maîtres graves et consciencieux qui l'éclairent, il ne veut écouter que des séducteurs qui l'endorment. Tel est le milieu dans lequel saint Paul prévoit que son disciple, quelque jour, sera plongé. Lui conseille-t-il d'être alors de son temps? L'autorise-t-il à transiger avec les faux prophètes, à faire capituler la foi devant les systèmes de l'erreur et du mensonge? Non, certes, « Pour votre part, reprend-il, veillez; soyez comme une sentinelle debout sur les remparts et la nuit et le jour afin de dénoncer l'ennemi : *Vigila*. Livrez-vous à tous les travaux nécessaires pour le repousser et le confondre; s'il faut la parole, parlez; s'il faut écrire, écrivez; et quelles que soient les questions qui s'agitent, à quelques études, à quelques débats, à quelques contrariétés qu'elles vous exposent, il faut les affronter avec une intrépidité que rien n'épouvante ni ne désarme : *In omnibus labora*. Et n'oubliez pas que, dans les démentis que vous opposerez aux profanes inventions des novateurs, vous ne devez pas vous considérer comme un philosophe discutant avec des philosophes; ce n'est pas à la simple raison que vous devez en appeler de leurs chimères et de leurs sophismes. Le tribunal auquel vous devez les faire comparaître est plus élevé : c'est celui de l'Évangile. L'Évangile et la foi, voilà le terme suprême de comparaison; il faut que vous condamniez impitoyablement tout ce qui s'en écarte : *Opus fœc evangelistæ*. Que si l'on essaye de vous ébranler en vous disant : Soyez donc de votre époque, répondez que vous avez un ministère impérieux à remplir, et que s'il est inconciliable avec les erreurs et les caprices de votre temps, ce n'est point à votre ministère à fléchir devant ces erreurs et ces caprices, mais à ces erreurs et à ces caprices à se courber devant votre ministère : *Ministerium tuum imple* (1). » Dans ces mâles exhortations, Nos Très-Chers Frères, le grand Apôtre s'adressait au sacerdoce de tous les siècles, et nous n'étions point exceptés. Nous prenons pour notre règle ce saint et fier langage du maître à son disciple, et nous vous répétons à notre tour, conformément à ses vœux : Non, ce n'est point à Jésus-Christ

(1) II Tim., iv, 5.

être de votre temps ; mais c'est à vous à être du temps de Jésus-Christ. Vérité substantielle, il est impossible à sa lumière de varier avec vos idées ; c'est à vos idées de se conformer et de s'unir à l'immutabilité de sa lumière.

V

Mais ajoutera-t-on : S'il faut enchaîner les idées religieuses à cette immobilité, que devient le progrès ?

Et moi je demande à mon tour : Que devient le progrès, si vous supprimez l'immutabilité de la foi chrétienne ? On en a mille fois tenté l'expérience, qu'a-t-on gagné ? Valentin et les gnostiques ont répudié nos dogmes ; demandez à saint Irénée, ce grand controversiste des premiers âges, dans quels délires ils se sont précipités avec leurs *Eones* et leur *Pleroma*. Celse n'en voulait pas non plus et s'en moquait avec une ironie dont M. Havet serait jaloux s'il la connaissait ; Origène vous apprendra dans quelles puérités tomba, cependant avec sérieux, cet esprit fin, délié, sarcastique, qui fut aussi sans doute, comme certains blasphémateurs contemporains, critique et philologue. Au seizième siècle, Luther et Calvin rompirent avec l'invariabilité de notre symbole ; on n'a qu'à regarder autour de soi pour voir à quelle effroyable confusion de doctrines le torrent dont ils avaient renversé les barrières a poussé les intelligences et les peuples qu'il a trouvés sur son passage. Sans sortir de notre époque, il est impossible de dire tous les esprits, toutes les sectes, toutes les écoles qui se sont révoltés, au nom du progrès, contre l'immutabilité de nos saintes révélations, et quels progrès avons-nous accomplis ? De quels noms appellerez-vous les pas que nous avons faits en avant ? Des rêves immondes comme le *Saint-Simonisme*, des systèmes creux comme l'*Eclectisme*, des religions vaporeuses comme le *Sentimentalisme*, et mille autres futilités ou abominations du même genre ; voilà les nobles progrès qui se sont disputé le terrain laissé libre dans un certain monde par la proscription de notre foi. C'était bien la peine, n'est-il pas vrai ? de chasser Jésus-Christ avec ses vieilles doctrines pour le remplacer

par des nouveautés si glorieuses ! Quels pauvres horizons que ceux de l'Évangile comparés aux perspectives ouvertes par ces grandes conquêtes de l'*esprit moderne* !

Du reste, il faut bien le remarquer : le monde moral roule sur des gonds qui ne changent pas avec les siècles. Il y a une certaine quantité de principes et de lois qui constituent sa vie, règlent ses mouvements, fondent et entretiennent l'harmonie des divers éléments dont il se compose, et qui, comme Dieu centre suprême de toute vérité, toujours anciens sont aussi toujours nouveaux et forment pour ainsi dire l'âme et le lien de tous les hommes et de tous les temps. Le nombre en est restreint, mais la fécondité en est immense. Ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a quarante siècles, et à présent comme alors ils font marcher les sociétés et les peuples. Ainsi, prenez le Décalogue tel que Moïse le rapporta du Sinaï. Il vit encore dans ce que l'Église nous fait appeler les *Commandements de Dieu*, c'est-à-dire qu'il sert encore, avec un à-propos parfait, de fondement et de règle à la morale privée et publique, et dans trente siècles, si l'humanité subsiste jusque-là, il conviendra tout aussi bien aux besoins de cette époque lointaine qu'il suffit au présent après l'avoir fait au passé. De même dans l'ordre dogmatique, il n'est pas nécessaire que l'objet de la foi grandisse sans arrêt pour qu'elle soit à même de répondre aux besoins de l'homme. Quand nous savons ce que c'est que Dieu, quand nous connaissons nos devoirs, quand nous sommes instruits de notre destinée et des moyens qui doivent nous y conduire, il ne nous faut rien de plus. L'astre pourrait être plus radieux sans doute ; mais s'il nous éclaire sur les points essentiels, si avec lui nous nous rendons compte de ce que nous devons croire et faire dans des conditions qui suffiront pour nous mener à notre fin, nous n'avons plus de raison pour en appeler au *progrès*. Ce langage n'est plus alors que le cri d'une vaine curiosité. Et voilà précisément le tort de ceux qui disent à la foi de marcher ! La foi marcher ? Et pourquoi ? Que ne vous apprend-elle pas de ce que vous devez connaître ? Malgré les ombres mystérieuses qui l'entourent et les dix-huit siècles qu'elle a laissés derrière elle, quelle est la question capitale

pour votre conscience et votre avenir à laquelle elle ne réponde ? Montrez-moi sur quels points vous avez besoin de plus de lumière que les hommes qu'elle a jusqu'ici rencontrés sur son chemin ? Ah ! pour que vous alliez dans la bonne voie, il n'est pas nécessaire que la foi devienne plus lumineuse, il suffirait que vous devinssiez plus raisonnable et plus docile. La lumière ne lui manque pas, mais c'est vous qui ne savez ni voir ni comprendre sa lumière. Si les yeux de votre âme pouvaient guérir, vous vous contenteriez de ce divin soleil et vous ne parleriez plus de *progrès*.

Après tout, en quoi consisterait donc le progrès que vous invoquez ? Voulez-vous que nous ajoutions de nouveaux dogmes à la foi ? Mais apprenez qu'il ne nous est pas permis d'ajouter une seule syllabe à l'Évangile : « Je ne peux assez m'étonner de la folie de certains hommes, disait encore Vincent de Lérins, de leur aveuglement impie, de leur passion pour l'erreur quand, au lieu de se contenter de la règle de foi reçue et transmise par l'antiquité, ils veulent aller chaque jour de nouveauté en nouveauté et sans cesse ajouter, changer, retrancher quelque chose à la Religion : comme si la Religion n'était pas un dogme céleste qui, une fois révélé, suffit tel quel, mais une œuvre humaine qui ne peut arriver à sa perfection qu'à force de remaniements et de réformes ! Est-ce que les divins oracles ne crient pas : *Ne déplacez pas les bornes posées par nos pères* (1). *Ne jugez pas celui qui doit vous juger* (2). *Quiconque portera la main dans la haie pour l'arracher, celui-là sera mordu par le serpent* (3). » Voilà notre conduite tracée depuis le cinquième siècle. Notre foi, telle que Jésus-Christ l'a faite, est un édifice achevé ; nous n'avons ni le droit ni le besoin d'y ajouter une seule pierre, et si c'est dans une conduite opposée que vous placez le *progrès*, nous vous déclarons hautement que ce *progrès* est impossible.

Voulez-vous que le progrès consiste dans l'abandon de notre foi, comme si la marche du temps et de l'esprit humain en avait

(1) Ne transferas terminos quos posuerunt patres tui. — Prov , xxii.

(2) Super judicantem ne judices. — Eccl., viii.

(3) Scindentem sepem mordebit eum serpens. — Eccl., x.

Vincent. Lirin., *Commonit.*, I, 21.

fait une erreur ? Mais de grâce ! est-ce que la vérité peut devenir l'erreur et l'histoire un roman ? L'une et l'autre ne sont-elles pas éternellement immuables ? Et ce progrès auquel vous nous conviez, ce progrès qui changerait l'essence même des choses et ferait de la lumière les ténèbres et des ténèbres la lumière, n'est-il pas, au point de vue du sens commun, sans parler de la foi, la plus insigne des folies ?

Au lieu de ce progrès, il en est un que l'Église admet et porte dans sa foi : c'est un progrès d'épanouissement. « Que les semences déposées dans le champ de l'Église par la foi des pères soient cultivées et soignées avec habileté par les enfants, qu'elles fleurissent et parviennent à maturité, qu'elles croissent et se perfectionnent autant que s'y prête leur nature, rien de plus convenable ni de plus légitime. Oui certes, il est permis aux dogmes de cette philosophie céleste de se dégager, de se limer, de se polir sous le travail de l'Église et du temps. Mais il est défendu de les altérer, de les tronquer, de les mutiler. Donnez-leur plus d'évidence, plus de lumière, plus de précision ; mais il est de rigueur qu'ils retiennent leur intégrité, leurs propriétés, la plénitude de leur essence (1). A Dieu ne plaise que, dans ce jardin de l'enseignement catholique, nous allions condamner les roses à se changer en chardons et en épines ! A Dieu ne plaise que, dans ce paradis spirituel, des rameaux empoisonnés viennent se greffer sur des tiges qui n'avaient fait éclore jusqu'à ce jour que des fleurs embaumées (2) ! » C'est là ce que nous répétons à grande voix avec l'illustre auteur du *Commonitoire*. S'agit-il d'un progrès par lequel la foi se déroule avec plus de clarté, mais sans variations, comme un arbre se développe

(1) Quodcumque agitur in hac Ecclesiæ Dei agriculturâ fide patrum satum est, hoc idem filiorum industriâ decet excolatur et observetur, hoc idem floreat et maturescat, hoc idem proficiat et perficiatur. Fas est etenim ut prisca illa cœlestis philosophiæ dogmata processu temporis excurentur, limentur, poliantur ; sed nefas est ut commutentur, nefas ut detruncentur, ut mutilentur. Accipiant licet evidentiam, lucem, distinctionem, sed retineant necesse est plenitudinem, integritatem, proprietatem. — Vincent. Lirin., *Commonit.*, I, 23.

(2) Absit ut rosea illa catholici sensûs plantaria in carduos spinasque vertantur ! Absit, inquam, ut in isto spiritali paradiso de cinnamomi et balsami sureculis lolium repente atque aconita proveniant ! — Id., *ibid.*

en restant identique à lui-même, nous l'acceptons et depuis deux mille ans il existe dans l'Église. Mais si le progrès doit n'être qu'un jeu d'enfants, s'il ne doit avoir pour effet que d'arracher des dogmes divins pour planter dans le même sol de ridicules théories ou des opinions éphémères, s'il doit nous réduire à n'abriter notre religion que sous des croyances provisoires sans aucune donnée fixe, permanente, invariable sur Dieu, le devoir et la destinée, nous n'en voulons point, parce qu'il est tout ensemble une honte et une impossibilité.

Ainsi, sous aucun prétexte, vous ne devez transiger, Nos Très-Chers Frères, avec celles des idées modernes qui portent atteinte à l'objet essentiel de la foi. — Premier péril. — Second péril relatif aux conséquences immédiates de la foi.

VI

Jésus-Christ est la vérité substantielle apparue ici-bas sous les traits de notre humanité, Nos Très-Chers Frères. A ce titre il est la lumière du monde, comme il nous l'apprend lui-même, et nul ne partage avec lui cette gloire (1). Par là même qu'il est seul lumière par essence, seul il a le droit d'être le flambeau des âmes ; son enseignement seul est légitime, sa foi seule est raisonnable, sa religion seule est pure, son Église seule a mission pour évangéliser les peuples et autorité pour imposer ses doctrines et son culte à la conscience humaine. Et c'est là sans doute ce que Dieu le Père a voulu nous donner à entendre, lorsqu'il nous a fait arriver par le Psalmiste l'écho de cette grande parole qu'il adresse à son Verbe de toute éternité : « Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui avant tous les temps. Demandez-moi les nations, je vous les donnerai en héritage et vos possessions iront jusqu'aux extrémités de la terre (2). » Ainsi est-il proclamé le maître universel des

(1) Ego sum lux mundi. — Joan., VIII, 12.

(2) Dominus dixit ad me : Filius meus es tu ; ego hodie genui te.

Postula a me et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. — Psalm., II, 7, 8.

âmes, et pour qu'il en soit le maître universel, il faut qu'il en soit le maître unique dans le monde.

Telle est la première conséquence de la vérité absolue de la foi, mais c'est une conséquence que repoussent quelques-unes des *idées modernes*. On se prévaut contre elle de la tolérance et de la liberté des cultes, ces deux grandes conquêtes des derniers siècles. De ce fait purement légal, on tire une conclusion théologique ; parce que tous les cultes reconnus sont égaux et libres devant la loi, on veut qu'ils soient aussi égaux devant la conscience ; et cette doctrine, l'une des plus populaires de notre temps, trouve des approbateurs et même des panégyristes parmi les catholiques fidèles. — Doctrine inadmissible, Nos Très-Chers Frères. Nous nous taisons sur la liberté des cultes consacrée par la loi ; c'est une règle de gouvernement, sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer. Mais ici autre chose est la loi civile, autre chose la théologie. Jamais *théologiquement* les cultes ne pourront être déclarés également raisonnables et libres ; jamais *théologiquement* l'erreur n'aura le droit d'être mise sur le même pied que la vérité ; jamais *théologiquement* nous ne reconnaitrons que ceux qui croient à la Trinité et ceux qui s'en moquent, les blasphémateurs du Christ et ses adorateurs, les contempteurs ou les transfuges de l'Église et ses enfants dociles aient des titres aussi sacrés les uns que les autres à pratiquer leurs doctrines et à les produire au dehors ; jamais *théologiquement* il ne sera vrai de dire que la conscience de l'homme est pleinement maîtresse de choisir entre Jésus-Christ et Mahomet, entre l'Évangile et le Coran, et que de quelque côté qu'elle incline, sa préférence est toujours également logique, également pure, également honorable. Qu'en s'attachant à l'erreur on puisse avoir une certaine bonne foi, qui ait la valeur d'une circonstance atténuante, si ce n'est pas d'une entière justification, c'est une hypothèse que nous ne prétendons point repousser. Mais la bonne foi ne peut être qu'une excuse, elle ne constitue pas un droit proprement dit ; et quelques concessions qu'on puisse lui faire, il n'en faudra pas moins proclamer, pour être raisonnable, que la vérité et la vérité *seule* est la reine légitime du monde et des âmes.

C'est là ce qu'il importe de comprendre et de répéter bien haut, Nos Très-Chers Frères. On essaiera de désarmer l'inflexibilité de votre foi en vous parlant de *tolérance* et de *liberté*. Mais ne vous laissez pas surprendre par ces mots fallacieux. De la tolérance, nous dirons même de la charité pour les personnes ! On en parle beaucoup en dehors de l'Église et de ce qui est animé de son esprit : mais on sait peu la pratiquer. Jugez-en plutôt par la conduite de l'Angleterre, de la Suède, de la Prusse protestantes et de la Russie schismatique, envers les populations restées fidèles à l'unité. Jugez-en aussi par les doctrines et les aspirations odieuses de je ne sais quel libéralisme contemporain, qui placerait volontiers la perfection de la tolérance dans l'oppression brutale du catholicisme et de tous les hommes comme de toutes les institutions dont il est l'âme. Misérables inconséquents ! Ils n'ont que la liberté *de conscience* et la liberté *des cultes* sur les lèvres ; et dans leurs actes, s'ils le pouvaient, ils ne feraient que charger notre culte d'entraves et notre conscience de chaînes. Quand il ne s'agit que de nous, toutes les persécutions leur semblent justes, tous les despotismes légitimes ; et si barbares qu'on les suppose, à leur gré les gouvernements ne le seront jamais assez contre l'Église et ses enseignements. C'est là le fait le plus éclatant et le plus caractéristique de notre époque. —

L'Église a bien plus de mansuétude et de cœur. Son Dieu fait lever son soleil sur les bons et les méchants, et tomber ses pluies sur les justes et les pécheurs (1). Elle en fait son modèle. Elle n'a pas attendu la fausse philosophie de notre temps, pour connaître la tolérance et la pratiquer dans de justes proportions. Dès les premiers siècles, ses plus grands évêques, ses plus illustres docteurs, ses controversistes même les plus ardents et les plus belliqueux en ont proclamé le principe et s'en sont fait une loi. Un travail aussi remarquable d'érudition que d'impartialité vient tout récemment encore de le démontrer dans une revue savante. Nous ne partageons point ni ne prenons sous notre garantie toutes les idées de

(1) Solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. — Matth., v, 45.

l'auteur, mais nous lui savons gré d'avoir constaté que si la liberté des cultes est de date récente, la doctrine de la tolérance et de la douceur envers ceux qui s'égarèrent existait dans l'Église bien longtemps avant que le seizième et le dix-huitième siècle en eussent parlé au monde, à travers les bouleversements et les carnages (1). Actuellement encore, les peuples qui obéissent le mieux à l'influence de l'Église sont aussi ceux qui laissent le plus de liberté pratique à la conscience. Mais en même temps l'Église est inexorable dans l'affirmation de la vérité et la réprobation de l'erreur. Elle ne cesse et ne cessera jamais de déclarer, envers et contre tous, que Jésus-Christ est la seule lumière, le seul maître du monde; qu'elle seule en est l'Épouse et l'organe accrédité parmi les nations; que sa foi est la seule vraie, parmi tous les symboles qui s'agitent ici-bas; qu'enfin toute doctrine qui ne part pas d'elle ou ne s'accorde pas avec elle n'est qu'illusion et mensonge, et que ceux qui l'adoptent pour croyance ou pour règle, excusés peut-être par une certaine bonne foi, n'ont pourtant pas le droit moral d'en faire la loi de leur conduite et le fondement de leur religion. C'est ce que les Pères ont fait à l'égard des sectaires des premiers temps. Indulgents pour les hérétiques, ils ont été impitoyables pour les hérésies. Nous devons les imiter : bonté, ménagements, charité pour ceux qui sont dans l'erreur! Mais anathème, anathème et cent fois anathème aux mauvaises doctrines! Et si nous parlons de *tolérance*, n'autorisons jamais personne à supposer ni à dire que par là nous attribuons à toutes les religions, vraies ou fausses, un droit égal à régner sur les consciences et à dominer sur les peuples.

VII

Autre conséquence de la foi. Si elle est seule vraie, seule elle peut conduire l'homme au véritable terme de sa destinée, c'est-à-

(1) *Opinion des Pères du IV^e siècle sur la tolérance civile en matière religieuse*, par M. Th. Deslouits, professeur au Lycée de Bourges.

Journal général de l'instruction publique, n^o du 4 novembre 1863 et quelques numéros suivants.

dire au bonheur futur. En dehors d'elle toutes les voies s'égarerent, et ceux qui s'y engagent se précipitent vers l'abîme. Cette doctrine austère est loin de sourire à notre époque; on proteste contre elle au nom des *idées modernes*. Parmi ces idées, l'une des plus populaires c'est que toutes les religions mènent avec un succès égal au port. Indous et Musulmans, Océaniens et Chinois, seront aussi bien sauvés par la foi de leurs pères que les chrétiens orthodoxes par la foi de l'Église. On ne peut plus supporter que nous présentions l'acquiescement aux vérités essentielles de notre symbole comme la route nécessaire, comme l'unique avenue qui mène aux félicités du monde à venir. Parallèlement à ce sentier tracé par Jésus-Christ on a ouvert des millions de chemins qu'on prétend aboutir au même but. Religion de sentiment, religion du philosophe, religion de l'honnête homme, religion de l'industriel et du banquier, religion du politique et de l'homme d'État; voilà tout autant de courants sur lesquels on s'embarque de nos jours avec une confiance sereine, et quand nous criions à ces imprudents voyageurs : « Prenez garde, un gouffre dévorant est au bout de votre course, » ou l'on se moque ou l'on s'irrite de nos avertissements et de nos alarmes. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est que souvent les catholiques fidèles s'unissent à ces insensés pour nous inviter au silence. Il faudrait pour leur être agréable qu'on endormit les malheureux qui se perdent sur la destinée qui les attend, et que la vérité les plongeât dans les mêmes illusions que l'erreur.

Non, Nos Très-Chers Frères, point de concessions à ces idées qui, pour être *modernes*, n'en sont ni moins stupides, ni moins meurtrières. Elles sont stupides, parce qu'elles ne changeront pas l'ordre établi de Dieu et n'empêcheront point ceux qui nient l'enfer de le trouver à la fin de leur carrière et de leurs crimes. Elles sont meurtrières, parce qu'elles excitent les hommes et les chrétiens à se jeter ou à persévérer dans des voies qui les entraînent aux feux éternels. Quiconque parle le langage assoupissant qu'elles inspirent, quiconque encourage par de faux ménagements la folie qui prétend faire son salut en courant à sa ruine, quiconque laisse entendre par une lâche complaisance qu'on entre au ciel par une autre issue que

cette porte étroite et basse dont parle l'Évangile (1), celui-là, suivant le beau mot de S. Jean, est homicide de ses frères (2). Ne vous donnez pas ce tort, Chrétiens ! Il faut appeler les choses par leur nom et définir les situations avec franchise. A ceux qui sont dans l'erreur dites qu'ils sont dans l'erreur. A ceux qui ne marchent pas dans la vraie route du salut, criez hardiment qu'ils sont sur la pente de la perdition. A défaut de la foi seront-ils sauvés par la bonne foi ? C'est une question que vous devez laisser à Dieu le soin de résoudre. Mais ce qui est sûr, ce que vous avez mille fois le droit et le devoir de leur répéter, c'est qu'ils sont en dehors des conditions régulières du salut. Jésus-Christ est la vérité : loin de sa lumière, il n'y a que ténèbres où l'on s'égaré ; Jésus-Christ est la voie : en dehors de cette route il n'y a que précipices où l'on périt ; Jésus-Christ est la vie (3) : en dehors de cette vie il n'y a que mort et néant ; Jésus-Christ est le cep de vigne (4) : tout sarment qui s'en détache se dessèche et sera jeté au feu ; Jésus-Christ est la porte (5) : si l'on ne passe point par lui, on n'entrera pas dans la gloire. Voilà le vrai ; voilà ce que Jésus-Christ a certifié lui-même ; voilà ce que l'Église ne cesse de publier jusque sur les toits ; voilà ce que les vrais chrétiens doivent proclamer énergiquement après elle, afin de détruire le charme fatal de cette grande erreur moderne qu'une religion, quelle qu'elle soit, peut conduire sûrement l'homme à ses destinées immortelles.

VIII

Troisième conséquence. C'est à l'Église qu'est confiée la garde de la foi. C'est à elle, et à elle seule qu'il appartient de l'enseigner, de la définir, de signaler et de condamner les doctrines qui s'en écartent ou qui la blessent. Pour accomplir cette grande tâche elle a

(1) *Intrate per angustam portam.* — Matth., vii, 13.

Quam angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam ! — Id., *ibid.*, 14.

(2) *Omnia qui odit fratrem suum homicida est.* — I Joann., iii, 15.

(3) *Ego sum via, veritas et vita.* — Joann., xiv, 6.

(4) *Ego sum vitis, vos palmites.* — Joann., xv, 5.

(5) *Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur.* — Joann., x, 9.

reçu deux dons aussi insignes qu'ils sont incontestables : l'indépendance et l'infailibilité. Et la conclusion naturelle, évidente, nécessaire de cette double prérogative, c'est que, dans les questions véritablement théologiques, d'un côté personne n'a le droit de lui dicter ses décisions, de l'autre, ni la piété filiale ni la prudence chrétienne ne doivent s'en inquiéter.

Ne voyons-nous pas cependant tous les jours de petits théologiens marquer à l'Église le cercle doctrinal dans lequel elle doit se renfermer ? Ils savent mieux qu'elle l'objet et les limites de sa puissance spirituelle ! Comment ! vous prétendez définir le dogme de l'Immaculée Conception ? Mais c'est chose inouïe dans l'histoire, mais jamais aucun pape ne s'est permis cette hardiesse ; mais quel est le concile qui nous ait donné de tels exemples ? Mais la tradition, qui n'a jamais ouvert son symbole à l'affirmation de ce privilège, va se soulever tout entière ; mais la philosophie elle-même, s'appuyant sur l'autorité de S. Bernard, ne dira-t-elle pas que ce prodige fut impossible, et qu'ainsi l'Église définit des choses révoltantes pour la raison ? — Et quoi encore ? Vous frappez de censures ceux qui violent les concordats et les annulent sans votre assentiment ? Le Saint-Siège, aux applaudissements de l'Église entière, excommunie ceux qui mettent la main sur vos propriétés temporelles ! Mais, ce sont là des prétentions singulières et des usurpations étranges ! Est-ce que les gouvernements et les peuples peuvent être éternellement emprisonnés dans les traités qu'ils ont conclus avec vous ? Et n'ont-ils pas le droit, à certains moments, de briser, malgré vous, ces entraves qui les empêchent de marcher aux progrès vers lesquels le mouvement de la civilisation les entraîne ? Ne sont-ils pas maîtres également de vous reprendre, quand le bien et le vœu publics le réclament, les avantages et les domaines temporels qu'ils vous ont accordés ? Et si vous condamnez alors théologiquement et au nom de votre autorité spirituelle ceux que vous appellerez vos spoliateurs, ne commettez-vous pas une confusion de pouvoirs ? Et ne portez-vous pas la faucille dans un autre champ que celui dont le Christ vous a confié la garde et la culture ? Ainsi parlent des journalistes, des avocats, des publicistes, des ro-

manciers, sans études et sans compétence sur ces questions. Ce que c'est que l'Église, la nature, l'objet et l'étendue de la puissance dont elle est investie, les matières sur lesquelles elle a le droit de prononcer des oracles ou de faire éclater l'anathème, sont autant de choses dans lesquelles ils ne portent ni l'autorité qui vient d'une mission divine, ni la considération qui découle d'une science profonde. Mais n'importe, ils la plaignent, ils l'accusent, ils la blâment, ils la condamnent; ils vont même jusqu'à lui reprocher de ne connaître ni l'esprit de son fondateur, ni les enseignements de l'Évangile, ni le sens de ses propres traditions, comme s'ils étaient capables eux-mêmes de savoir et d'interpréter tout cela! C'est un renversement radical de l'ordre établi par Jésus-Christ; ils jugent tandis qu'ils devraient être jugés. Et ne supposez pas que les ennemis de l'Église restent ici sans écho parmi les catholiques fidèles. Il n'est pas rare que ceux-ci demandent avec tristesse si les reproches qu'on lui fait ne sont pas trop fondés, si dans un certain ordre de questions elle n'a pas confondu ce qui devait demeurer distinct, et fait passer ses décisions et ses foudres par-dessus des barrières qu'elle devait respecter. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu répéter naguère dans des circonstances douloureuses!

Quand on ne la soupçonne pas d'excéder la limite, on craint que ses arrêts et ses rigueurs ne manquent d'à-propos. Si l'on définit telle doctrine, que va-t-il arriver? Si l'on frappe tel auteur et ses ouvrages, n'aurons-nous pas un nouveau Luther? Si l'on condamne à Rome tels principes, si chers aux sociétés et aux gouvernements modernes, quels orages ne va-t-on pas déchaîner? Un peu de lenteur, un peu de modération, un peu de tolérance, et tout sera sauvé. Il serait bien heureux que l'Église et le Saint-Siège comprissent cette doctrine, ils froisseraient moins leurs adversaires, décourageraient moins leurs amis, et donneraient à l'unité plus de consistance et de prestige, en fournissant moins de prétextes à ces défections morales ou à ces démembrements terribles qui emportent loin du centre tant d'esprits ou de peuples froissés par les enseignements ou les rigueurs de Rome et de l'épiscopat.

Pourquoi ces défiances et ces alarmes, Nos Très-Chers Frères?

Êtes-vous catholiques ou ne l'êtes-vous pas? Si vous ne l'êtes pas, nous n'avons qu'à vous plaindre et à vous abandonner en gémissant à votre sens réprouvé. Si vous l'êtes, pourquoi doutez-vous de l'infailibilité de l'Église? Comment pouvez-vous supposer qu'elle porte des décisions sur des objets qui ne rentrent pas dans son domaine? qu'elle anathématise des doctrines qui ne l'auraient pas mérité? qu'elle excommunie des auteurs ou des spoliateurs qui n'auraient rien fait pour provoquer ce châtimeut? Votre foi vous permet-elle de penser que, dans les bureaux du journalisme, dans le cabinet des philosophes ou dans les antres de la révolution, on résoudra mieux les questions de théologie que dans des assemblées d'évêques ou dans le suprême conseil du Saint-Siège? A qui Jésus-Christ a-t-il promis l'assistance de l'Esprit-Saint pour trancher ces problèmes formidables? Vous avez donc oublié même votre catéchisme?

Le tact et la prudence de l'Église ne doivent pas plus rencontrer en vous d'inquiétude que son infailibilité. Jésus-Christ n'est pas seulement en elle pour l'aider à discerner les doctrines, à faire la séparation de la paille et du bon grain, du froment et de l'ivraie; il l'éclaire et la guide aussi pour le choix du moment. Sous cette influence de la sagesse souveraine, elle se maîtrise pleinement elle-même; jamais elle ne se précipite. Elle sait qu'il y a un instant de maturité qu'il faut attendre pour que les coups qu'on doit frapper portent juste. Tant que ce point du temps n'est pas arrivé, elle prend patience et se tait; mais quand il a sonné, la voilà qui se prononce avec une résolution que rien ne peut arrêter. Ses ennemis s'indignent et la menacent, peu lui importe. Ses amis s'alarment et cherchent à la retenir, elle ne tient compte ni de leurs craintes ni de leurs efforts. Des conséquences douloureuses vont être la suite inévitable de ses définitions ou de sa sévérité; elle les affrontera plutôt que de ne pas rendre à la vérité le témoignage commandé par les circonstances. Après tout le passé vient ici lui conseiller le courage. Au quatrième siècle, les prudents lui disaient: Ne condamnez pas l'Arianisme; il est appuyé par les Césars et par une foule d'évêques. Elle l'a condamné, malgré les prudents, et je ne sache

pas qu'elle ait jamais eu à s'en repentir. Au seizième siècle les timides lui disaient : Ne condamnez pas le libre examen du moine Saxon; des schismes et des déchirements effroyables en sortiraient. Elle l'a condamné malgré les timides; et depuis que le double tonnerre et de Rome et de Trente l'a touché, le protestantisme s'en est allé graduellement en poussière. De nos jours quelques auxiliaires effrayés lui diraient aussi volontiers : Église! Église de Jésus! Ne heurtez pas certaines opinions de notre temps! N'ébranlez pas certains dogmes philosophiques ou autres qui semblent être le fondement, l'âme et la passion de la civilisation contemporaine! Et de quoi avez-vous peur, hommes de peu de foi? Croyez à la vieille expérience de votre mère. Voici plus de dix-huit siècles qu'elle a traversés entre des conseils de prudence et des actes de courage. Dans toutes les conjonctures critiques, au lieu d'écouter la voix des pusillanimes, elle s'est inspirée de sa vigueur; elle a défini ce qu'elle jugeait opportun de définir; elle a condamné ce qu'elle estimait utile de condamner. Un instant le monde s'est ému; le reptile s'est quelque peu débattu sous le pied victorieux qui le foulait. Mais bientôt ses convulsions se sont éteintes, et celle qui l'avait écrasé sous le poids de sa sagesse et de sa force a continué sa route, enregistrant, à chaque lutte nouvelle, un triomphe de plus dans son histoire. Après un passé si glorieux, vous pouvez vous en rapporter à sa sagesse; elle a conquis cent fois pour le présent le droit de calmer vos alarmes.

Ainsi point d'hésitation sur les conséquences de la foi. Point d'énervement non plus dans le langage de la foi.

IX

Quand elle est profonde et simple, Nos Très-Chers Frères, la foi parle aussi de son objet avec une simplicité mêlée d'amour. Parcourez un chapitre des *Confessions* de saint Augustin; lisez quelques lettres de sainte Thérèse; prenez presque au hasard une page de saint François de Sales; quelle admirable correspondance entre leurs pensées et leur langage! Au lieu de chercher à voiler dans

leur parole les saintes images dont leur âme est éprise, ils se plaisent à les y faire briller dans tout leur éclat. Ils les nomment aux autres comme ils se les nomment à eux-mêmes. Dieu, c'est Dieu; la Providence, c'est la Providence; Jésus, c'est Jésus; la divinité de Jésus-Christ, c'est la divinité de Jésus-Christ; l'Eucharistie, c'est l'Eucharistie; le ciel, c'est le ciel, et l'Eglise, c'est l'Eglise. Tout est désigné par le terme propre et traditionnel. Ils se reprocheraient, ces saints, le plus léger déguisement de style comme une lâcheté, disons plutôt comme une trahison de l'amour. Leur cœur leur fait un besoin comme un devoir d'une netteté constante. Ils encadrent ensuite ces mots précis et consacrés dans des expressions que la tendresse leur inspire et qui répandent sur leurs écrits d'ineffables parfums. Sans aller jusqu'à ce charme céleste, toute âme vraiment chrétienne porte la même franchise dans son langage quand elle s'entretient de sa foi. C'est une expérience qu'il nous est donné de faire souvent dans notre bien-aimé diocèse, et nous devons dire qu'il est peu de consolations qui nous apportent plus de douceur.

Il faut le dire pourtant : de tristes et nombreuses exceptions se rencontrent. Une foule d'hommes même chrétiens semblent avoir peur du langage de la foi. Et d'abord le mot même de *foi*, mais surtout de *foi chrétienne*, presque jamais ne leur échappe; il ne s'agit ordinairement dans leurs discours que d'*opinions religieuses* et de *sentiments religieux*, comme si notre religion sainte n'était qu'une affaire de sentiment et d'opinion ! C'est par un suprême effort qu'ils s'élèvent parfois jusqu'à parler de *foi religieuse*. Puis, à vrai dire, le saint nom de Dieu les épouvante un peu moins qu'il n'effrayait l'école de Voltaire; mais celui de Jésus-Christ les fait reculer de terreur. S'ils n'ont à parler que du Verbe, ils s'y résigneront encore, parce que la fausse philosophie s'est comparée de ce terme pour en dénaturer le sens. Mais dire bonnement Jésus, Jésus-Christ, la divinité de Jésus-Christ, l'Incarnation, la Rédemption, c'est chose impossible pour leur pusillanimité. A force d'être plongées dans une atmosphère de scepticisme et de tolérance, leurs lèvres ont perdu la trempe que leur avait donnée le baptême, et n'ont plus assez de ressort pour prononcer ces grandes expressions venues de l'Evan-

gile et du Ciel. Quand l'occasion de les employer se présente, ils s'épuisent d'efforts et font des prodiges de souplesse pour échapper à la nécessité d'en faire usage. Ils n'y réussissent que trop souvent ; et rien n'est plus fréquent de nos jours que de trouver des catholiques dont le langage est à peine chrétien sur les questions de foi.

Et pourquoi cette timidité, Nos Très-Chers Frères ? Est-ce avec cette indécision que doit parler un vrai disciple du Christ ? « On veut, disait autrefois saint Paul, que les divers instruments de musique, quoique sans âme, flûte ou cithare, produisent des sons nettement distincts ; autrement comment pourrait-on savoir ce qui se chante ou se joue ? Si la trompette par exemple ne fait retentir qu'une voix incertaine, le guerrier se préparera-t-il au combat ? De même pour vous, chrétiens ; si dans votre langage vous n'avez pas une expression caractérisée, comment saura-t-on ce que vous dites ? Vous parlerez en l'air (1) ! » Voilà bien ce qu'il faut à ces catholiques de notre temps dont la foi ne se produit jamais que sous les formes d'une langue effacée. Point de ces périphrases ; point de ces détours ; point de ces tempéraments sous lesquels leurs saintes convictions se déguisent. Parler avec clarté de ce que nous croyons avec force, voilà notre devoir. Un soldat ne craint pas d'adopter et de mettre en œuvre la langue propre à la profession des armes ; pourquoi ne nous servirions-nous pas avec le même courage de la langue de notre sainte milice, la milice de Jésus-Christ ?

Après tout n'est-elle pas la plus riche et la plus auguste des langues ? Tous ces noms, tous ces mots, qu'une fausse délicatesse s'étudie à fuir, n'expriment-ils pas les vérités les plus hautes, les mystères les plus glorieux, les espérances les plus élevées, les instruments des vertus les plus sublimes ? La majesté de leur histoire n'est-elle pas digne de la noblesse de leur signification ? La langue grecque a-t-elle rougi de se les approprier, même quand elle passait par les

(1) Quæ sine animâ sunt vocem dantia, sive tibia, sive cithara, nisi distinctionem sonituum dederint, quomodo scietur id quod canitur aut quod citharizatur ?

Etenim si incertam vocem det tuba, quis parabit se ad bellum ?

Ita et vos per linguam nisi manifestum sermonem dederitis, quomodo scietur id quod dicitur ? Eritis enim in aere loquentes. — I Cor., XIV, 7, 8, 9.

lèvres des Basile, des Grégoire de Nazianze et des Jean-Chryso-stôme? Quand S. Cyprien, S. Ambroise, S. Jérôme et S. Augustin les ont semés dans leurs discours, en ont-ils fait des excuses à la langue latine comme s'ils lui avaient infligé un déshonneur? Sont-ils par hasard déplacés dans cette magnifique langue française du dix-septième siècle, telle qu'elle fut parlée par Bossuet et Fénelon? Certes, avec des expressions d'une aussi noble race, chrétiens pusillanimes, vos hésitations sont étranges; elles ne font pas plus d'honneur à votre raison qu'à votre courage.

X

Ici, Nos Très-Chers Frères, un trait de l'Évangile se présente à notre esprit pour indiquer la conclusion des pensées qui précèdent. Après avoir pris Jésus au Jardin des Olives, on l'avait trainé dans la cour de Caïphe. Pierre avait suivi son Maître, et déjà deux fois, à la voix de deux servantes, il l'avait renié. « Un groupe de gardes enfin s'approche et lui dit : Mais vraiment vous êtes des siens; votre langage le révèle avec évidence. Et alors il se mit à protester par serment qu'il ne connaissait pas cet homme (1). » Ah! que de catholiques auxquels on ne pourrait répéter ce que les soldats disaient à Pierre. Ils n'ont ni la langue ni l'accent de Jésus; on ne peut, en les entendant, les reconnaître pour les disciples du Galiléen. *Et Galilæus es* (2), ce mot que Pierre justifiait si manifestement ne peut leur être appliqué. Chrétiens à demi transfuges! dépouillez cet accent étranger qui déshonore vos lèvres consacrées pour le saint accent de la foi. Reprenez, à la place de ce jargon barbare, la langue momentanément oubliée de votre patrie et de votre Maître. Qu'en écoutant vos discours sur les questions religieuses on puisse dire de vous comme autrefois de Pierre : Décidément c'est un des disciples du Christ; il parle avec pureté la lan-

(1) *Et post pusillum acceperunt qui stabant, et dixerunt Petro : Vere et tu ex illis es : nam et loquela tua manifestum te facit.*

Tunc cœpit detestari et jurare quia non novisset hominem. — Matth., xx vi, 73, 74.

(2) *Marc., xiv, 70.*

gue du Galiléen. Et quand on aura fait de vous cet éloge, chrétiens nos Frères, n'en rougissez pas à l'exemple du prince des Apôtres ; mais estimez-vous heureux d'en être trouvés dignes. Avec la forme saine et vraie de la langue de Jésus (1) appropriiez-vous de plus en plus son âme et ses doctrines, vous tenant sévèrement en garde contre ces faux docteurs qui prétendent que ces enseignements sont surannés. Jésus-Christ est de tous les temps, comme le dit l'Apôtre (2) : sa vérité suffit à tous les siècles ; son Église s'accommode à toutes les époques. L'Esprit divin dont elle est animée et qui préside à sa conduite est à la fois, selon la belle parole de la Sagesse, un et multiple, immuable et mobile. Dans son admirable souplesse, dans sa mystérieuse subtilité, il sait se plier à ce que le génie des diverses générations peut avoir de légitime ; à chaque moment il pourvoit à tout, et fait éclater une vertu pleine d'à-propos (3). Tel il fut pour le passé, tel il est pour le présent. Par lui l'Église, aujourd'hui comme autrefois, a tout ce qu'il faut pour rectifier nos erreurs, répondre à nos bonnes et saines aspirations, nous pousser à de nouveaux progrès, bénir, consolider et perfectionner nos institutions sociales, assurer l'empire des lois, faciliter la tâche des gouvernements, établir le règne de la vraie liberté. Aidez-la, Nos Très-Chers Frères, à remplir cette tâche qui représente le plus cher de ses vœux ! Montrez par vos vertus privées et publiques que les disciples formés par ses mains peuvent être l'honneur et le modèle de leur temps ; et tout en lui procurant cette gloire, n'oubliez pas que vous devez devenir ou rester dignes d'être un jour les héritiers du Ciel et les citoyens de l'éternelle patrie.

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de

(1) Formam habe sanorum verborum. — II Tim., I, 13. !

(2) Hebræ., XIII, 8.

(3) Est enim in illâ spiritus intelligentiæ unicus, multiplex, subtilis... stabilis, certus, securus, omnem habens virtutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus. — Sap., VII, 22, 23.

notre Evêché, le dix-sept janvier mil huit cent soixante-quatre, deuxième dimanche après l'Epiphanie, fête du Très-Saint Nom de Jésus, Nom divin qui fait fléchir tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers; Nom par lequel seul le salut peut nous être assuré; Nom dont la vertu souveraine a régénéré le monde et créé la civilisation moderne; Nom enfin dont la puissance et la gloire triompheront des blasphèmes contemporains comme elles ont déjà triomphé des erreurs païennes et des hérésies de tous les siècles.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÈME ET LE JUBILÉ DE 1865

SUR

LE CARACTÈRE DISTINCTIF DE L'INCRÉDULITÉ CONTEMPORAINE QUI EST L'HYPOCRISIE

La dernière Encyclique et les divers documents qui l'accompagnaient, Nos Très-Chers Frères, devaient naturellement faire l'objet de cette instruction pastorale, et notre humble commentaire vous eût fait voir avec évidence que ce grand acte pontifical, bien compris, est un immense bienfait pour les gouvernements et les peuples. Mais vous savez quel obstacle nous empêche de le publier. Vous ne savez pas moins ce que nous pensons du silence douloureux qui nous est imposé, et nous croyons inutile de rien ajouter à la lettre qui, répétée par la plupart des journaux, a fait connaître notre jugement, comme celui de nos vénérables Collègues, à l'Europe presque entière. Nous nous bornerons à déclarer ici qu'il nous est impossible de mettre en pièces ces pages sacrées et de les promulguer par lambeaux. Ne pouvant les faire toutes lire, nous n'en ferons lire aucune, et nous nous contenterons de proclamer l'ouverture pour notre Diocèse du nouveau Jubilé que le Souverain-Pontife daigne accorder au monde.

Voici maintenant le sujet dont nous devons vous entretenir. Un des plus nobles effets de la vérité chrétienne, c'est d'imprimer à l'âme humaine un instinct comme irrésistible de droiture et une glorieuse habitude de sincérité. En vivant sous son empire, en prenant ses règles sacrées pour la loi permanente de nos sentiments et de notre conduite, nous ne haïssons pas la lumière.

parce que nous n'avons aucune raison de la craindre. « Qui met la vérité en pratique, a dit Notre-Seigneur, vient hardiment à la lumière, pour y manifester ses œuvres parce qu'elles sont faites en Dieu (1). » Il n'a peur ni pour ses pensées qui sont saines et conformes au bon sens aussi bien qu'à la foi; ni pour ses désirs ou ses discours qui sont tous légitimes; ni pour ses actions qui sont toutes selon l'ordre et non moins irréprochables pour les intentions qui les animent que pour les circonstances dont elles se composent. Et de là vient que tous les saints, magnifiques créations de la vérité, fils immortels de la lumière, ont été les hommes de la franchise et de la loyauté par excellence : c'est, pour quiconque les a étudiés de près, l'une de leurs gloires les plus incontestables.

Mais, quand la vérité s'obscurcit ou s'éteint, cette vertu s'éclipse plus ou moins profondément elle-même. « L'abjecte hypocrisie, disait autrefois saint Hilaire de Poitiers, suit l'altération de la foi (2). » C'est un fait inévitable. Toute corruption dans les doctrines amène, par une conséquence nécessaire, une corruption correspondante dans les mœurs; d'une source empoisonnée il ne peut sortir que des flots empoisonnés comme elle; et quand une fois les actions de l'homme sont devenues mauvaises, il se prend à préférer, comme malgré lui, les ténèbres à la lumière. La Sagesse éternelle l'a déclaré dans un oracle qui ne saurait être démenti : « Tout homme qui agit mal hait la lumière, et il n'ose venir à la lumière, afin que ses œuvres ne soient pas condamnées (3). »

L'histoire s'est chargée de vérifier cette redoutable parole. Sous le paganisme, l'excès de l'erreur, tout le monde le sait, avait produit d'effroyables raffinements de dissimulation. Depuis l'apparition du christianisme, il n'est pas une hérésie qui n'ait enfanté pour premier fruit la fourberie et la déloyauté; et déjà saint Paul présentait celles de son temps comme portant « l'hypocrisie, jus-

(1) Qui autem facit veritatem venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus : quia in Deo sunt facta. — Joan., III, 21.

(2) Sequitur enim fidei defectionem hypocrisis mendax. — Hil. Pict. *De Trin.*, lib. x, 2.

(3) Omnis enim qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus. — Joan., III, 20.

que dans la prédication du mensonge (1). » A notre époque il en est de même. Les maîtres d'erreur et d'impiété surabondent aujourd'hui parmi nous ; grâce à eux et à leurs adeptes, nous en sommes revenus au fléau des sauterelles d'Égypte ; et ce qu'il y a de plus remarquable en eux, ce n'est pas tant l'audace ou l'ineptie de leurs blasphèmes et de leurs rêveries sacrilèges, c'est le manteau d'hypocrisie dont ils s'entourent, ou pour se déguiser à eux-mêmes l'horreur de leurs propres doctrines, ou pour mieux assurer les coups qu'ils prétendent porter à l'Église dans l'amour et la vénération des peuples.

Cette hypocrisie de l'incrédulité contemporaine s'offre à nous sous quatre formes principales : Il y a l'hypocrisie de *la religion naturelle* ;

Il y a celle de *la fausse orthodoxie* ;

Il y a celle de *la moralité et de la vertu* ;

Il y a enfin celle de *la tolérance et de la liberté*.

Les faits et les paroles de Jésus-Christ à la main, nous constaterons l'existence de ce vice et nous en ferons sentir la bassesse, afin de vous porter, Nos Très-Chers Frères, à protéger contre ses atteintes votre double dignité d'hommes et de catholiques.

En traitant cette question, nous ne prétendons point faire supposer qu'à nos yeux il n'est plus d'erreurs de bonne foi ; nous admettons, au contraire, et notre cœur a besoin d'admettre, qu'un certain nombre d'hommes sont égarés sans en avoir le soupçon. Mais la plupart des ennemis de l'Église et de sa doctrine n'en sont pas là ; ceux surtout qui l'attaquent avec le plus d'ironie ou de violence ne présentent aucun caractère de conviction ni de sincérité, et ce sont principalement ceux-ci que nous voulons vous exhorter à fuir au nom de votre honneur.

I

Au siècle dernier, Nos Très-Chers Frères, l'impiété se produisait ou plutôt éclatait dans notre pays avec une franchise brutale.

(1) In hypocrisi loquentium mendacium. — 1 Tim., iv, 2.

Celui qui fut l'âme et le résumé de cette époque sinistre, le *saint* d'un nouveau genre, dont on vient de déposer les restes, avec *vénération*, dans l'une de nos grandes bibliothèques, l'odieux philosophe de Ferney, Voltaire enfin, conviait la France et l'Europe à écraser le catholicisme ; et cela dans des termes dont l'infamie faisait sans doute tressaillir de joie les enfers eux-mêmes. Sa haine contre l'Église passa dans son école avec une frénésie égale à celle du maître ; et bientôt notre société lettrée presque entière s'étant laissé envahir par la même contagion, on la vit descendre à un tel degré dans les horreurs de l'athéisme, que la Révolution elle-même en fut épouvantée et que, par l'homme qui était son plus hideux symbole, elle crut devoir proclamer l'existence de l'Être Suprême. L'incrédulité sous cette forme était un monstre ; mais du moins elle marchait le front haut et découvert.

Maintenant la rage de Voltaire et son sarcasme frémissant ont disparu ; mais le fond de son esprit demeure encore, avec l'hypocrisie de plus pour déguiser, je dirais plus volontiers pour aggraver l'horreur de ses traits. Il n'est personne, entre les rationalistes même les plus acharnés de notre temps, qui ne se prétende religieux. Pas un qui ne parle de *ses opinions religieuses*. Combien qui se glorifient de leurs *convictions religieuses* ! Combien plus nombreux encore, ceux qui se vantent d'avoir le *sentiment religieux*, de même qu'ils se flattent d'avoir le *sentiment de l'art* ! Pour les religions positives et surtout pour la religion révélée, avec eux il ne peut en être question. Mais la religion naturelle, voilà leur symbole, voilà leur règle, voilà leur étoile. Leurs conversations l'assurent, leurs livres le répètent, et leur indignation serait extrême si vous osiez les accuser d'être irréligieux, mais surtout d'avoir de secrètes affinités avec l'athéisme.

Misérable comédie ! Vous êtes religieux ? Mais on ne peut l'être sans croire en Dieu ; c'est bien là sans doute la condition la plus nécessaire pour être autorisé à le prétendre. Et croyez-vous en Dieu, vous Panthéistes ! Que dites-vous ? « Qu'il n'existe aucune divinité, distincte de l'universalité des êtres, et que Dieu n'est pas autre chose que la nature dont il subit toutes les révolutions ; il est

dans l'homme et dans le monde, le monde et l'homme à leur tour sont Dieu et n'ont avec Lui qu'une seule et même substance ; d'où il suit que Dieu et le monde sont tout un, aussi bien que l'esprit et la matière, la liberté et la nécessité, le vrai et le faux, le bien et le mal, le juste et l'injuste (1). » Voilà votre formule telle que Rome nous l'a depuis longtemps et si justement donnée. Et cette doctrine, misérable plagiat des extravagances de l'Inde, ou détestable écho des blasphèmes de Spinoza, ce je ne sais quel chaos abominable où le vice et la vertu, le soleil et la fange se mêlent et s'identifient, c'est la forme sous laquelle vous prétendriez croire en Dieu d'une foi qui vous satisfasse et qui lui plaise ? Non, c'est impossible ; le bon sens ne se dégrade pas au point de reposer avec sécurité dans de telles abjections : vous n'êtes pas sincères.

Et vous, ennemis du surnaturel, à votre tour croyez-vous en Dieu ? En parlant des divinités païennes, le Psalmiste disait autrefois : « Les idoles des nations ont une bouche, et elles ne parlent pas ; elles ont des yeux, et elles ne voient pas ; elles ont des oreilles, et elles n'entendent pas ; elles ont des mains, et elles ne palpent pas ; elles ont des pieds, et elles ne marchent pas (2). » C'est là le Dieu créé par vos rêves et adoré par votre religion. Relégué dans les profondeurs d'une inerte solitude, il se croise les bras et considère d'un œil insouciant le monde qui se meut en dehors de son action, semblable à ce spectateur oisif qui regarde du rivage un navire s'agiter éperdu, à travers les colères combinées du ciel et de l'océan (3). Comme votre Dieu n'a pas la liberté d'agir, il n'a pas le droit de parler. Vous ne voulez admettre d'autre révélation que celle d'un progrès indéfini dans l'épanouissement de la raison humaine, qui tire de son propre sein, et par ses seules forces se développant avec le cours des siècles, les lumières dont elle s'éclaire elle-même. En principe, il n'y a pas d'autre révélation pos-

(1) Pius IX, *Maxima Quidem*, 9 junii 1862.

(2) Os habent, et non loquentur : oculos habent, et non videbunt.

Aures habent, et non audient.... Manus habent, et non palpabunt : pedes habent, et non ambulabunt. — Psalm. cxiii, 13, 14, 15.

(3) Pius IX, *Maxima Quidem*, 9 junii 1862.

sible ; il n'y en a pas d'autre dans l'histoire. C'est là ce que vous affirmez (1). Et il serait vrai qu'avec ce Dieu muet, avec ce Dieu paralytique, avec ce Dieu garrotté de langes éternels, au sein d'un silence impitoyable, vous vous donneriez sérieusement comme croyant en Dieu ? Impossible encore de le supposer ; au dix-neuvième siècle, de pareils délires ne peuvent être des convictions. Et vous non plus, vous n'êtes pas sincères.

Ah ! certes, nous savons bien le vrai caractère que vous attribuez à ces extravagances impies. La vérité de l'Évangile vous est insupportable ; après en avoir les premiers détourné la tête, vous tenez aussi, par je ne sais quelle haine criminelle, à en détourner avec vous les peuples. C'est là le premier mouvement que décrit saint Paul, quand il disait de vos aïeux, les blasphémateurs de son temps : *A veritate quidem auditum avertent* (2). Mais il faut un motif pour justifier cette défection en soi-même et la provoquer dans les autres. Alors vous avez pris une doctrine quelconque ; vous ne vous êtes pas même occupés de la chercher et de la faire ingénieuse et séduisante. Absurde, révoltante, inepte, peu importe ; vous l'avez saisie telle quelle et, quoique sans prestige, vous l'avez substituée, avec autant de succès que d'audace, à cette foi chrétienne que vous aviez désertée. C'est encore ce que nous dit saint Paul, lorsqu'il nous apprend que les impies de son époque, après avoir fermé l'oreille à la vérité, s'attachaient en échange à des fables plus ou moins ridicules : *ad fabulas autem convertentur* (3). Mais dans cette odieuse substitution, vous n'avez pas été dupes de vous-mêmes ; malgré tous vos efforts, vous n'avez pu enlever à vos fictions irrégieuses le sceau de démence dont elles sont marquées ; et dans le fond, votre foi nouvelle, ce symbole par lequel dans votre esprit vous avez détrôné l'Évangile, n'a été qu'un rôle sacrilège, joué plus ou moins habilement devant les peuples, mais qui n'a jamais pu obtenir la complicité de votre conscience.

(1) Pius IX, Epist. Ency. *Qui pluribus*, 9 novembris 1846. — *Maxima quidem* 9 junii 1862.

(2) II Tim., IV, 4.

(3) II Tim., IV, 4.

II

Que si nous voulons descendre encore plus profond dans ce mystère d'hypocrisie, si nous désirons connaître la véritable cause de ce jeu sacrilège, Nos Très-Chers Frères, Notre-Seigneur lui-même nous en livrera le secret : « Voyez les Scribes et les Phariséens ! ils sont assis sur la chaire de Moïse ; ils déploient d'immenses phylactères ; ils portent des franges somptueuses, symbole fastueux d'une apparente piété. Et tout cela parce qu'ils aiment les sièges d'honneur dans les repas et les chaires principales dans les Synagogues. Il faut qu'on les salue sur les places publiques et qu'on dise en les voyant passer : Voilà le maître (1). » Portrait fidèle de certains rationalistes de notre temps. Ils se donnent pour de nouveaux Moïses, descendus d'un nouveau Sinai : condamnés, par le progrès des lumières, à démentir l'Évangile et à s'affranchir du joug de l'Église, ils n'en prétendent pas moins rester très-religieux. Jugez-en plutôt par les mystiques écrits qu'ils ont composés et dont ils se présentent parés comme d'un manteau d'honneur : *Dilatant phylacteria sua, et magnificent fimbrias*. Et pourquoi ces pompeux étalages de religion pharisaïque ? Tout simplement pour être loué et recherché des hommes sceptiques, grâce à la renommée des ouvrages impies qu'on aura publiés à leur usage. On sera le roi de leurs banquets et le dieu de leurs fêtes ; on entrera comme un triomphateur dans quelques-unes de leurs académies, modernes synagogues où l'on parle très-souvent de grec et d'hébreu sans rien y comprendre. S'ils traversent le forum, on s'inclinera devant eux d'étonnement et de respect ; enfin, quand ils rencontreront sur leur chemin quelques-uns de leurs disciples, ceux-ci diront à d'autres en les montrant : Voici le maître qui passe : *Amant..... et salutationes in foro, et vocari ab hominibus Rabbi*. Ambition puérile ! gloire méprisable ! mais tel n'en est pas moins le principe d'une foule d'apostasies. L'étude et la persuasion n'y ont été pour rien ; il faut, malgré le faste philosophique dont

(1) Matth , xxiii, 2, 5, 6, 7.

s'enveloppent ceux qui s'en sont rendus coupables, les expliquer par un calcul, par un rêve de vanité ridicule; et personne n'a mérité plus qu'eux de s'entendre appliquer cette foudroyante parole du Sauveur : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ! » (1).

Ils ont d'autant plus de droits à cet anathème que ces hommes soi-disant religieux ne connaissent pas plus l'adoration qu'ils ne connaissent la foi. Regardez dans leur esprit : à l'endroit où se forme la croyance, élément essentiel et primitif de toute religion, c'est le vide ; interrogez leur vie : Dieu n'en est pas moins absent que de leur intelligence. Pensent-ils filialement à Dieu ? Jamais ; ils ne savent pas ce que c'est que Dieu ; ils ont bien autre chose à faire que de s'en inquiéter dans le détail de leur journée ! Le prient-ils ? Jamais ; c'est bon pour leurs femmes et leurs filles, et encore tout au plus ! Si, par les nécessités et les traditions de certaines fonctions officielles auxquelles ils sont attachés, ils vont à quelque cérémonie publique, par leur attitude irrespectueuse et leurs conversations sans repos, ils font comprendre à tous qu'ils ne prennent pas au sérieux ce qui se fait dans le temple, et qu'ils se moquent en eux-mêmes de ce Dieu dont ils entourent de corps momentanément les autels. Et non-seulement ils ne prient pas, mais très-souvent ils plaisantent de ceux qui prient ; et ces Pharisiens de nos jours, plus superbes mille fois que les Pharisiens de l'Évangile, ces Pharisiens qui nous traitent avec mépris et appelleraient sans doute Publicains nos saints canonisés eux-mêmes, quoiqu'ils vécussent toujours de Dieu, en Dieu et pour Dieu, ces arrogants Pharisiens passent pratiquement leur vie dans une sorte d'athéisme continu, trop heureux encore si leur dernier soupir n'est pas un dernier outrage pour ce Dieu qu'ils ont constamment insulté par leur insouciance ou leurs blasphèmes. — Première hypocrisie : celle du rationalisme avoué, mais se disant religieux.

(1) *Vae vobis, Scribæ et Pharisei hypocritæ.* — Matth., xxiii, 12 et suivants.

III

Autre hypocrisie : celle du rationalisme déguisé, se prétendant orthodoxe.

Les Pharisiens et les Scribes se mêlaient aussi d'interpréter la loi, sans en comprendre le sens. Leur orgueil ne se doutait ni de son ignorance, ni de ses illusions. Mais ils n'en étaient que plus absurdes tout en se croyant parfaitement éclairés, et Jésus-Christ, dans la divine hardiesse de son langage, leur reproche de tomber dans les méprises les plus grossières. Il reprend contre eux son terrible anathème : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ! parce que vous parcourez les mers et les continents, pour faire un prosélyte ; et quand vous l'avez trouvé, vous en faites un fils de réprobation deux fois pire que vous. Malheur à vous ! guides aveugles, qui dites : « Quiconque a juré par le temple, celui-là ne doit rien ; mais qui a juré par l'or du temple, celui-là est lié. Insensés et aveugles ! qu'y a-t-il de plus grand, l'or ou le temple qui sanctifie l'or ? » (1) Vous le voyez, Nos Très-Chers Frères ; ces hommes orgueilleux se portaient pour des docteurs irréfragables ; mais s'ils avaient quelque autorité, ils manquaient de lumières. Ils mettaient dans la loi autre chose que ce que l'Esprit-Saint et Moïse y avaient mis eux-mêmes. La lettre reposait dans leurs mains, mais ils en dépravaient l'interprétation ; et si, dans la fureur de leur prosélytisme, ils gagnaient quelques adeptes à leurs doctrines erronées, au lieu de les placer sur la bonne voie, ils les jetaient sur la route des abîmes.

Cette race n'est point perdue, Nos Très-Chers Frères ; elle revit dans une foule de petits prophètes dont notre époque surabonde, et qui se prétendent catholiques à tel point qu'ils seraient plus or-

(1) *Væ vobis ! Scribæ et Pharisei hypocritæ, quia circuitis mare et aridam ut faciatis unum proselytum, et quum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos.*

Væ vobis ! duces cæci qui dicitis : Quicumque juraverit per templum nihil est ; qui autem juraverit in auro templi, debet.

Stulti et cæci, quid enim majus est, aurum, an templum quod sanctificat aurum ? — Matth., xxiii, 15, 16, 17.

thodoxes que l'Église enseignante elle-même. Leur conscience éplorée vit dans un gémissement éternel. « Pauvre Pape ! s'écrient-ils ; il se dit le Docteur suprême, l'oracle universel, et il ne comprend pas le premier mot de l'Évangile ! Ne s'est-il pas figuré qu'il est permis, et au Saint-Siège et à l'Église, d'avoir des possessions temporelles ? Ne va-t-il pas jusqu'à croire qu'à raison de leur destination sainte ces possessions temporelles rentrent dans l'ordre spirituel et peuvent par conséquent être protégées par la puissance spirituelle ? On voit bien qu'il n'a pas lu les discours de son Maître. Le Christ n'a-t-il pas dit que *son royaume n'est pas de ce monde* ? Et, si son royaume n'est pas de ce monde, qu'est-ce que ses apôtres et ses disciples ont à faire avec les choses de ce monde ? — Pauvre Pape encore ! Ne se mêle-t-il pas de faire de nouveaux dogmes ? Et encore quels dogmes ? Le dogme de l'Immaculée Conception, c'est-à-dire un dogme que la raison repousse et que S. Bernard lui-même regardait comme impossible ! C'est qu'il ne se souvient plus de la grande recommandation, faite aux siens par le Christ, d'enseigner aux nations tout et seulement ce qu'Il leur avait appris. Combien il serait précieux que le Pape retournât aux écoles de théologie, et surtout que nous fussions admis à la lui enseigner ! — « Et ces évêques ! Ils sont bien plus étranges encore. Avec quel respect aveugle ils s'inclinent devant la moindre décision doctrinale, partie de Rome ! Ne veulent-ils pas qu'à notre tour nous nous courbions devant eux avec une foi, si empressée, si docile, qu'elle tienne de la crédulité ? Ce n'est pas là l'esprit du Christ, qui n'est pas un esprit de servitude, mais un esprit de liberté. C'est aussi un esprit de tolérance ; il permet à la raison de trouver sa place dans la foi et, tout en respectant certains dogmes qui en sont la base et qu'elle approuve, de s'affranchir, par un sentiment de noble indépendance, de ce qui lui paraît impossible à admettre. Et puis ne faut-il pas que la foi marche un peu avec l'humanité, et que les vieilles doctrines se modifient afin de s'accommoder aux idées modernes ? Soyons de l'Évangile sans doute, mais soyons aussi de notre temps ; voilà malheureusement ce que ni Rome ni l'Épiscopat ne savent comprendre, nous sommes obligés

de défendre l'Église contre l'Église même, et d'enseigner le véritable esprit du Christianisme à ceux qui devraient nous l'apprendre. »

IV

Ah ! Nos Très-Chers Frères, c'est bien ici qu'il faut vous répéter cet avertissement du Sauveur : « Prenez garde aux faux prophètes ! Ils viennent à vous avec la peau des brebis, mais au fond ce sont des loups ravissants (1). » Ils se disent catholiques, mais ce nom n'est qu'un masque ; ils se prétendent orthodoxes, mais cette prétention n'est qu'un mensonge ; ils se vantent d'être dévoués à l'Église, mais ce langage n'est qu'une imposture déguisant mal une trahison. Eh quoi ! catholiques, vous ! Mais le premier caractère du catholique, ce qui le constitue et le distingue au plus haut degré, c'est le respect de la hiérarchie, c'est l'obéissance aux Pasteurs, c'est la soumission filiale à l'autorité de l'Église ! Jésus-Christ a dit, en parlant des apôtres et de ceux qui devaient leur succéder : « Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise (2) ; » et encore : « Si quelqu'un ne veut pas écouter l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain (3). » Et vous, catholiques *sincères* mais *indépendants*, que faites-vous, de grâce ! Ce qu'ont fait les faux chrétiens, et surtout les hérétiques de tous les temps. Eux aussi protestaient de leur vénération pour l'Église enseignante ; ils en appelaient même parfois à ses décisions souveraines ; et, quand ces décisions condamnaient leurs nouveautés et leurs blasphèmes, leur respect alors se transformait en mépris, et le mépris les conduisait à la révolte plus ou moins éclatante. Arius, avant de protester contre les Décrets du concile de Nicée, Luther, avant de brûler la Bulle de Léon X sur la place de Wittemberg, avaient publié jusque sur les toits leurs sentiments de soumission vis-à-vis de l'Église. Vos formes à vous sont moins brutales, mais

(1) Attendite a falsis prophetis qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt lupi rapaces. — Matth., vii, 15.

(2) Qui vos audit me audit, et qui vos spernit me spernit. — Luc., x, 16.

(3) Si.... Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus et Publicanus. — Matth., xviii, 17.

au fond votre tort est le même. Que signifie cette pitié dédaigneuse pour les pasteurs, au moment même où vous déclarez que vous en êtes les brebis ? Vous reconnaissez la suprématie du Pape, et vous dites en gémissant qu'il n'entend rien à la doctrine ; vous rendez honneur aux évêques, et d'après vous ils n'entendent pas mieux la théologie que le Pape. Sans doute, si l'on réunissait un concile général, vous ne tiendriez pas plus compte de ses arrêts que de ceux de l'Église dispersée, et vous diriez encore que les brebis sont au-dessus des pasteurs. Votre respect pour l'Église produit un dévouement qui lui ressemble ; et toutes les fois qu'une persécution s'organise contre le Pape, contre les Évêques, contre le Clergé, contre les Institutions catholiques, au lieu d'être du côté de l'Église, vous êtes du côté des oppresseurs. Au besoin vous feriez encore, comme Sénèque, un discours pour prouver que la piété filiale permet à un enfant d'égorger ou d'empoisonner sa mère. Non, non ! Avec cet esprit de schisme et d'indépendance, vous n'êtes pas catholiques ; le catholique est l'homme de l'unité et de la subordination.

Un autre caractère du vrai catholique : c'est la simplicité de la foi. Il la porte dans son esprit comme une liqueur sans lie et sans mélange ; il se garde bien de jeter, dans sa limpidité divine, des eaux empruntées à des sources étrangères ; il sait enfin qu'il ne lui est pas plus permis d'en retrancher une syllabe que de l'y ajouter et que, telle on l'a reçue de la main des siècles, telle on doit la transmettre aux générations à venir. Mais, non. Ces catholiques indépendants veulent à toute force retoucher l'œuvre du Christ. Vous leur criez avec Tertullien : « Mais ne détournez pas mes ruisseaux, mais ne portez pas la cognée dans ma forêt, mais ne déplacez pas les bornes du champ que m'ont légué mes aïeux qui furent aussi les vôtres. » Ils lèvent les épaules à ce langage, et marchent en avant sur l'Évangile qu'ils bouleversent, sur les traditions qu'ils dénaturent, sur les définitions des conciles qu'ils éludent ou qu'ils modifient à leur gré. Après tous ces remaniements et toutes ces altérations impies, ils se retournent fièrement vers nous pour exiger que nous rendions hommage à leur *orthodoxie*. Ce n'est pas certes qu'ils aient grandes raisons d'être si hautains et si impérieux. Ils font à

chaque pas preuve de la plus profonde ignorance par les bévues les plus grossières. Celui-là se donne pour l'interprète inspiré de l'Évangile, et il est incapable d'en traduire le texte ; celui-là vous oppose un Père de l'Église, et dès le premier mot vous voyez avec évidence qu'il ne l'a pas compris. Cet autre s'arme, contre les décisions de Rome et de l'Église universelle, des opinions d'une Église particulière, comme si aucune Église particulière avait le droit de s'estimer infallible et de forcer Rome et l'Église universelle à s'incliner devant ses oracles ! Ils tombent dans une foule d'autres erreurs non moins choquantes, et malgré cela ils ne peuvent souffrir qu'on paraisse douter de la rectitude et de l'intégrité de leur catholicisme. Malheur ! malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ! Conducteurs aveugles, vous entraînez les peuples à leur ruine en leur promettant de leur enseigner, mieux que nous, la voie qui mène à leurs destinées éternelles et ces destinées elles-mêmes ; vous fermez le ciel sur leurs têtes ; vous vous mettez personnellement dans l'impossibilité d'y entrer et vous les empêchez d'y entrer comme vous (1). Cessez, cessez ce rôle de guides trompeurs : il est d'autant plus barbare que vous le jouez sans conviction, et que vous ne croyez nullement à la réalité de cette orthodoxie dont vous faites un judaïque étalage aux yeux des nations.

Seconde hypocrisie de notre temps : hypocrisie d'orthodoxie.
Troisième hypocrisie : hypocrisie de moralité et de vertu.

V

Du temps de Jésus-Christ, Nos Très-Chers Frères, Jérusalem était peuplée de moralistes dont la clairvoyance était formidable, et l'intolérance tellement sévère qu'elle en était presque farouche. A chaque pas, ils affectaient de surprendre des taches dans le Sauveur lui-même, et c'était toujours pour les relever avec une amertume hautaine. Ils ne comprennent rien à ses actions et se scandalisent de tout. Bizarres censeurs, ils ne peuvent souffrir ni qu'il

(1) *Clauditis regnum cœlorum ante homines ; vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare.* — Matth., xxiii, 13.

jeûne, ni qu'il mange, ni qu'il parle, ni qu'il se taise, ni qu'il fasse des miracles, ni qu'il n'en fasse point, ni qu'il entre dans leurs maisons, ni qu'il n'y entre pas. Quand ils ne lui tendent pas des pièges, ils ne savent que lui faire des reproches. Et quel droit leur vertu leur donne-t-elle de critiquer et de blâmer, avec cette impitoyable obstination, le juste le plus accompli qui ait encore paru sur la terre? Sans doute ils effacent, par la haute perfection de leur vie, la sainteté des Patriarches et des Prophètes, dont ils sont fiers de descendre? Entendez ce que leur crie l'indignation du Sauveur : « Guides aveugles ! vous reculez devant le moucheron et vous engloutissez le chameau. Malheur à vous, Scribes et Phariséens hypocrites ! vous nettoyez les dehors du calice et du vase ; et à l'intérieur vous êtes remplis de rapine et de pourriture..... Malheur encore à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ! vous êtes semblables à des sépulcres blanchis qui, extérieurement, paraissent beaux, mais qui au dedans sont pleins des ossements des morts et de leurs chairs en putréfaction. Oui, c'est bien là votre image ; vous paraissez au dehors être justes et, intérieurement, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité (1). » On ne pouvait imprimer, Nos Très-Chers Frères, au front des Pharisiens un stigmate plus humiliant ; ils ne se sont pas relevés de ce coup de foudre et, depuis dix-neuf siècles, ce sont toujours les Pharisiens qu'on cite comme le type suprême du vice contrefaisant la vertu et se donnant le droit de la reprendre sous le masque d'une arrogante hypocrisie.

Il n'y avait pas là seulement un portrait, Nos Très-Chers Frères ; il y avait encore une prophétie. Jésus-Christ, à la divine pensée de qui tous les siècles étaient présents, a décrit les tortueux Pharisiens de notre temps, en burinant les hideuses dissimulations de ceux

(1) *Duces cæci, excolantes culicem, camelum autem glutientes..*

Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ : quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis, intus autem pleni estis rapinâ et immunditiâ.

Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ : quia similes estis sepulcris dealbatis, quæ a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitiâ.

Sic et vos, a foris quidem paretis hominibus justis, intus autem pleni estis hypocrisi et iniquitate. — Matth., xiii, 24, 25, 27, 28.

de son époque. Les voyez-vous, de nos jours, comme ils s'indignent contre certains scandales, vrais ou faux, de l'histoire de l'Église? Un pape n'aura pas été sans souillure, sur près de trois cents qui se sont succédé dans la sereine lumière d'une vertu sans éclipse; à son aspect leur délicatesse est révoltée; ils ne peuvent prononcer le nom de ce pontife sans horreur; ils le vouent à l'exécration publique, et, à l'instant même, les esprits forts, les folliculaires impies, les petits philosophes d'académie ou de cabaret, tous ces anges de moralité s'en vont répétant l'anathème; ils cacheraient volontiers leur front virginal dans leurs mains, sous le poids d'un sentiment inexprimable de honte et de douleur. Si, encore, de nos jours, un malheureux prêtre est assez faible ou assez inexpérimenté pour tomber dans quelqu'un de ces mille pièges que l'enfer et ses instruments tendent sous chacun de ses pas, si surtout il a l'immense infortune d'être conduit sous la main de la justice humaine et d'avoir à répondre devant les tribunaux d'une chute qui fait gémir le sanctuaire, quelle proie savoureuse pour les Scribes et les Phariséens qui l'observent! Ils feront partager, on peut en être sûr, à l'Europe entière le bonheur que leurs serres de vautour auront bientôt à la mettre en pièces.

Scribes et Phariséens hypocrites! Savez-vous quel trait de l'Évangile vous rappelez à notre pensée? Un jour, vos aïeux du peuple juif amènent à Jésus une femme, surprise en faute, et demandent au Sauveur comment on doit la traiter. Et Jésus, en traçant de son doigt quelques caractères sur le sable, leur répond: « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui lance, le premier, la pierre (1). » — « Et, après cette parole accablante, ils s'en allaient confus, les uns après les autres (2). » A toutes vos sévérités, Scribes modernes, ne pourrions-nous pas répliquer par le même langage? Qui, parmi vous, est sans péché et peut, à ce titre, le premier lancer la pierre? Pour la plupart, n'êtes-vous pas voués, non pas au célibat évangélique, mais à ce célibat immonde contre lequel Rome païenne elle-même crut devoir se précautionner, parce qu'elle le regardait

(1) Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat. — JEAN VIII, 1-7.

(2) *Ibid.*, 9.

comme une horrible contagion ? Les conversations des cabinets de lecture, des cafés et des salons ne sont-elles pas remplies de l'histoire plus ou moins honteuse de vos légèretés et même de vos débordements ? Ne lisons-nous pas trop souvent dans les journaux que vous avez terminé par des duels, aussi déraisonnables que barbares, des intrigues commencées dans les bals ou les théâtres ? S'il en est parmi vous qui soient engagés dans les liens sacrés de la société conjugale, font-ils toujours la consolation de leurs épouses par le respect de leurs serments ? Et notre ministère de charité ne nous appelle-t-il pas cent fois à recueillir et à consoler le fruit ou les victimes de vos passions adultères ? Vos écrits, quand vous en composez, ne sont-ils pas dignes de vos mœurs, et n'invitent-ils pas les peuples à pratiquer la vertu comme vous la pratiquez vous-mêmes ? Qu'y faites-vous du mariage ? Une institution tyrannique ; et toute délicatesse, qui en prend au sérieux la sainte servitude, n'est pour vous qu'une fidélité stupide. Qu'y faites-vous de la licence, et de l'abjecte convoitise qui lui donne le branle ? La licence ! vous en faites l'apothéose, et vous regrettez presque le temps où les vices les plus dégradants montaient comme dieux sur les autels ! La convoitise, l'amour criminel ! C'est la passion des nobles cœurs, et vous ne glorifiez l'innocence que lorsqu'elle en a subi les humiliantes défaites ! N'est-ce pas là le fond, l'âme et la conclusion suprême de tous les romans et de tous les drames, de toutes les comédies dont vous avez inondé le sol fangeux du dix-neuvième siècle ? Et si vous êtes philosophes, n'êtes-vous pas aussi vertueux que les littérateurs ? Vos utopies ne sont-elles pas aussi obscènes que les plus immondes feuilletons ? Les immoralités de la *République* de Platon n'ont-elles pas été dépassées par les orgies du Phalanstère ? Après toutes ces infamies et tant d'autres que nous pourrions signaler encore, il vous sied bien de lancer la pierre à ces malheureux dont les pieds ont glissé sur le marbre du sanctuaire ! Qu'est-ce que leur faiblesse, qui ne fut peut-être qu'une surprise passagère, auprès de votre corruption raisonnée, systématique et permanente ? Malheur, malheur à vous, Scribes et Phari-siens hypocrites ! parce que, si vous découvrez une paille dans l'œil

de votre frère, vous ne parlez pas de la poutre qui est dans le vôtre (1), et que, *si le moucheron vous fait horreur, vous engloutissez en vous jouant le chameau !*

Si, encore, on pouvait faire pour vous la réserve que Jésus-Christ faisait autrefois pour les Scribes et les Pharisiens de la Judée ! Eux nettoyaient l'extérieur du calice ; c'étaient des sépulcres, mais des sépulcres blanchis au dehors. Vous ne témoignez pas même toujours ce dernier et misérable égard à la vertu, dont vous semblez pourtant vous faire les vengeurs. Mille fois le cynisme pénètre dans votre immoralité. Tacite a dit autrefois cette parole profonde : « Aux cœurs simples, les conseils honnêtes ; mais les vices éclatants cherchent leur dernière ressource dans une audace éhontée (2). » Et vous aussi vous cherchez un dernier et suprême abri contre la critique dans l'impudence même du désordre, et vous réussissez. Une dépravation médiocre vous exposerait à d'amères censures ; une perversité sans mesure et sans pudeur vous fait diviniser. Vous ne gardez plus aucun ménagement ; l'intérieur de la coupe est immonde et l'extérieur ne l'est pas moins. Au dedans du sépulcre, il y a des ossements et de la pourriture ; au dehors même, les murailles ont cessé d'être blanches ; et vos vices sont de ceux que Tertullien, dans l'admirable énergie de son langage, nous représente s'étalant et marchant au grand soleil, comme s'ils avaient le droit de cité.

Comme il est beau de vous voir, avec cette intégrité virginale, nous donner des leçons de vertu ! Comme vous êtes autorisés, avec votre vie si pure, si semblable à la limpidité du diamant, à vous indigner contre l'or du tabernacle se changeant en un plomb sans honneur ! Il lui reste toutefois une ressource pour vous désarmer ; c'est de se faire pleinement à votre image et ressemblance. Parce qu'il n'a fait qu'un pas dans le vice, il est abominable ; qu'il en fasse cent, et le voilà réhabilité. Tout à l'heure c'était un monstre, maintenant c'est un demi-dieu. Ne l'a-t-on pas vu pour Luther ? Il s'était

(1) *Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides ? — Matth., vii, 3.*

(2) *Manifestis autem flagitiis subsidium ab audaciâ petendum. — Tacit. Annal., xi, 26.*

lié à la vertu par deux serments, un serment de prêtre et un serment de religieux. S'il avait trahi l'un et l'autre et qu'il fût resté dans son ordre, humilié, converti, pénitent, nos superbes Phariséens l'auraient maudit. Mais il a poussé la licence aux dernières limites ; il a secoué la bure pour donner libre cours aux instincts de la bête qui rugissaient en lui ; il est allé chercher, dans le cloître profané, une proie pour ses appétits sensuels, afin qu'elle fût, grâce à l'apostasie qu'il lui imposerait, plus digne de ses propres hontes ; il s'est jeté, depuis cette abomination, dans un système de conversions et de correspondances dont l'ignominie a laissé loin derrière elle les plus révoltantes hardiesses de la langue du libertinage ; en un mot, Jésus-Christ, avant d'ouvrir son apostolat, avait voulu être baptisé dans l'eau et l'Esprit-Saint, tandis que le moine saxon, le Messie de Wittemberg, avant de réformer l'œuvre de Jésus-Christ, voulut être baptisé dans la fange et dans l'esprit de volupté. Aussi comme tous les libres penseurs, depuis trois siècles, se sont courbés avec respect devant sa statue ! Avec quel transport ils en ont fait, non-seulement le grand émancipateur de la pensée et de la conscience humaines, mais encore le modèle des sages et le juste par excellence ! Tant il est vrai que l'apparente délicatesse de nos Phariséens et de nos Scribes, en matière de vertu, n'est qu'une misérable hypocrisie, et qu'au désordre, pour changer leurs blâmes en éloges et leurs anathèmes en adorations, il suffit de devenir plus audacieux et de rechercher, suivant le mot du vieux Romain, « l'excès de l'infamie, cette dernière volupté des libertins qui ont épuisé toutes les autres (1). »

Troisième hypocrisie de notre temps : hypocrisie de vertu et de moralité. — Quatrième hypocrisie : hypocrisie de tolérance et de liberté.

VI

Après les anathèmes précédents, Nos Très-Chers Frères, la parole de Jésus-Christ, déjà si haute, prend un ton plus solennel en-

(1) Magnitudinem infamiae, cujus apud prodigos novissima voluptas est. — Tacit., *Annal.*, XI, 26.

core et il s'écrie : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ! Vous élevez des tombeaux aux prophètes et ornez les monuments des justes, et vous dites : Si nous avons vécu du temps de nos pères, nous ne nous serions point associés à eux pour verser le sang des prophètes. Il est donc avéré par votre propre témoignage que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Et ce qui est sûr aussi, c'est que vous remplirez la mesure de vos pères. Serpents, race de vipères, comment échapperez-vous au jugement qui mène aux enfers ? Voici que je vous enverrai des prophètes, des sages et des docteurs ; et vous les égorgerez, vous les crucifierez, vous les flagellerez dans vos synagogues, vous les poursuivrez de ville en ville. Et ainsi accumulerez-vous sur votre tête tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, depuis le sang du juste Abel, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachias, que vous avez massacré entre le temple et l'autel (1). »

C'est bien là l'histoire d'un grand nombre d'hommes à notre époque. S'il faut les en croire sur parole, ils sont les amis passionnés de la tolérance et de la liberté, mais surtout de la liberté des cultes et de la conscience. Et de là vient, disent-ils, que, lorsqu'en remontant le passé, ils en arrivent à l'époque où l'Inquisition régnait dans le monde, ils se sentent saisis d'horreur et d'indignation. Tant de bûchers dressés d'un bout à l'autre de l'Europe, tant de victimes qu'on y brûlait parce qu'elles refusaient de renoncer à ce qu'elles appelaient leur foi, c'est un spectacle qui révolte leur sen-

(1) *Væ vobis, Scribæ et Pharisæi hypocritæ, qui ædificatis sepulcra prophetarum et ornatis monumenta justorum.*

Et dicitis : Si fuissetis in diebus patrum nostrorum, non essemus socii eorum, in sanguine prophetarum.

Itaque testimonio estis vobismetipsis quia filii estis eorum qui prophetas occiderunt.

Et vos implete mensuram patrum vestrorum.

Serpentes genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennæ ?

Ideo ecce ego mitto ad vos prophetas et sapientes et scribas, et ex illis occidetis, et crucifigetis, et ex eis flagellabitis in synagogis vestris, et persequemini de civitate in civitatem ;

Ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, a sanguine Abel justi usque ad sanguinem Zachariæ, filii Barachiz, quem occidistis inter templum et altare. — Matth., xxiii, 29-35.

sibilité jusque dans leurs dernières fibres, et comme ces Juifs de l'Évangile, ils protestent que s'ils avaient vécu du temps de leurs pères, ils ne se seraient pas rendus complices de leur intolérance.

Malheur à eux, Scribes et Pharisiens hypocrites ! Ils commencent par calomnier les siècles, les gouvernements et les peuples, contre lesquels ils s'indignent et leur prêtent des atrocités qui n'existent jamais. Et puis, à juger de ce qu'ils eussent fait eux-mêmes autrefois par ce qu'ils font ou souhaitent aujourd'hui, il est facile de voir qu'ils eussent été les auxiliaires et les amis de ceux qui ont égorgé les prophètes. Ce sont bien, ainsi que l'a dit le Sauveur, des serpents, descendants d'une race de vipères. Ils s'acharnent avant tout contre le souvenir et les sépulcres des saints. Jadis les Phari-siens élevaient des tombeaux aux prophètes et décoraient les monuments des Justes. Les tolérants de tous les siècles au contraire en ont outragé les tombeaux, ils en ont profané les reliques, ils en ont renversé les sanctuaires et brisé les images après les avoir indignement insultés. Ce furent les Ariens qui donnèrent le branle à ce déchainement sacrilège ; les Iconoclastes y répondirent ; on vit la Réforme, il y a trois cents ans, en ressusciter l'odieuse et impie vandalisme ; notre révolution de 93 se fit à son tour une gloire d'en continuer les horreurs, en y mêlant un certain réveil de paganisme. Si la *tolérante* incrédulité de nos jours ne fait plus les mêmes ruines, elle applaudit du moins à celles qu'accumula sur la route de l'histoire l'irrégulière frénésie du passé ; elle en justifie les auteurs ; souvent même elle les glorifie ; et si elle était maîtresse de la société, si sa main pouvait librement obéir aux instincts de sa haine, elle ne tarderait pas, par amour pour la liberté, de mettre à son tour en poussière les tombeaux des justes et des prophètes.

Indulgents pour les profanateurs ou les destructeurs des monuments de nos saints, les *tolérants* rationalistes ne sont pas moins charitables pour les bourreaux de nos martyrs. Quiconque a pros-crit un conspirateur, quiconque a fait mettre à mort un régicide, celui-là est un monstre. Mais avoir tué, non pas un chrétien, mais des millions de chrétiens, parce qu'ils refusaient d'apostasier leur foi, qu'est-ce que cela signifie ? Nos libres penseurs ont écrit des

milliers d'articles ineptes et des livres absurdes contre l'Inquisition qu'ils n'ont jamais ni étudiée, ni comprise ; mais pas une ligne, ni contre les vieux Césars, ces tigres couronnés, qui ont rougi de notre sang tous les amphithéâtres de l'ancien monde, ni contre les Ariens qui en ont inondé l'Orient, ni contre les Donatistes qui en ont détrempé l'Afrique, ni contre les Réformés qui l'ont fait déborder à flots depuis les côtes de la Méditerranée et de l'Océan jusque par delà les bords du Rhin et ceux de l'Elbe. Ou l'on passe toutes ces barbaries sous silence, ou bien on les excuse, parce que ceux qui les commirent étaient les représentants de la libre pensée. On absout ainsi toutes ces bêtes fauves qui, sous un masque d'hommes, épouvantèrent, il y a soixante-dix ans, notre pays par de si horribles carnages ; — leur cœur si tendre ne put se résoudre sans douleur à accomplir cette immense hécatombe de victimes humaines ; mais elle était nécessaire pour frayer la route au progrès et conquérir la liberté !

Toutes ces choses ont été écrites, Nos Très-Chers Frères, et écrites dans une énorme quantité d'ouvrages avec lesquels on a fait fortune. Est-ce avoir assez menti à l'esprit de tolérance ? Est-ce assez d'hypocrisie dans l'amour de la liberté ? Non, Nos Très-Chers Frères. Un roi légitime se défend dans ses États contre des hordes révolutionnaires, c'est un tyran ; toutes les exécutions possibles sont accumulées sur sa tête. Un peuple chrétien au contraire est tué graduellement par un gouvernement barbare ; voilà l'Irlande, par exemple, que le léopard britannique dévore morceau par morceau et avec une lenteur qui n'est qu'un raffinement de cruauté, n'ayez peur que les *tolérants* prennent énergiquement sa défense. Voici encore la Pologne qui périt peu à peu sous les étreintes et les déchirements de l'aigle moscovite ; mais, parce qu'elle veut demeurer catholique et ne point devenir révolutionnaire, elle ne trouvera chez les *tolérants* que de froides sympathies. Ah ! si ces deux peuples voulaient apostasier leur foi et se révolter contre l'Église, s'ils consentaient à se précipiter dans les extravagances du scepticisme et de la démagogie, les journaux et les discours des libres penseurs ne manqueraient pas de les plaindre et de les exalter comme de

nobles martyrs. Mais parce que leur vieille religion leur reste plus chère que la vie, que la fortune, que la liberté, que la patrie; parce qu'ils refusent de se laisser envahir par l'esprit d'erreur, de révolte et d'anarchie qui souffle si cruellement sur tant d'autres nations, on ne se passionne ni pour la majesté de leur douleur et de leur résignation, ni pour la noble cause de leur affranchissement. Et ainsi se constitue-t-on, tout au moins par la complicité du silence et de l'apathie, solidaire des atroces vexations sous le coup desquelles ces grandes races s'appauvrissent chaque jour et menacent de s'éteindre.

Mais c'est surtout quand il s'agit directement de l'Église, que les *libres penseurs* font éclater toute la sincérité de leur *tolérance*? Voyez-vous dans certains royaumes qui nous entourent les horribles persécutions auxquelles l'Église est en proie? Le Pape ne peut plus y être entendu! — Voilà le régime de la vraie liberté. — Mais les évêques sont, les uns proscrits, les autres emprisonnés, tous réduits à l'impossibilité de parler à leurs diocèses avec indépendance. — Ainsi le veut la liberté. — Mais les églises y sont dépouillées de biens qu'elles possédaient à titre légal et sacré; les congrégations religieuses voient aussi leurs propriétés, quoique reconnues et sanctionnées par le droit local, vendues ou confisquées dans des conditions révoltantes. — C'est encore un bienfait de la liberté. — Mais non-seulement on s'empare de la propriété collective, on va jusqu'à nier, jusqu'à trancher dans sa racine même le droit de propriété individuelle dans le religieux, en sorte que, du moment où un jeune homme s'est voué par un serment sacré à une vie angélique, à l'instant il tombe au-dessous de l'esclave antique et n'est plus qu'une chose. N'est-ce pas monstrueux? — Et non; c'est bien plutôt un des fruits admirables de la liberté.

C'est ainsi, Nos Très-Chers Frères, que les *tolérants* conçoivent la liberté pour l'Église; ils la placent dans l'insigne honneur de savourer jusqu'au fond de la coupe les douceurs de l'exil, de la spoliation, de la censure, de la prison et de tout ce qui peut ici-bas constituer la plus exquise torture. Quand un pouvoir et un peuple se rendent coupables vis-à-vis d'elle de toutes ces tyrannies,

nos libres penseurs tressaillent. Et quand un gouvernement et un peuple n'en sont pas là, les libres penseurs font tous leurs efforts pour les y entraîner. Ainsi en France nous avons, nous autres catholiques, une certaine liberté de fonder des Congrégations ; les *tolérants* voudraient nous la ravir ; il est très-évident que puisque ces corporations se sacrifient pour le bien du pays, elles sont indignes d'exister. Nous avons encore, légalement, une certaine liberté de faire quelques manifestations extérieures et publiques de notre culte ; les *tolérants* seraient ravis qu'on nous l'enlevât. Qu'on restaure des solennités païennes, à la bonne heure ! Mais des processions catholiques ! le progrès et la liberté ne doivent plus les souffrir. Nous avons également une certaine liberté d'enseignement ; les *tolérants* sont désespérés qu'on nous ait accordé cet humble privilège ; l'avenir de la France est incontestablement menacé parce que nous donnons une éducation saine et des principes chrétiens aux jeunes générations qui nous sont confiées. Nous avons enfin, quand nous sommes attaqués, une certaine liberté de nous défendre ; les *tolérants* prétendent que c'est un malheur et presque une iniquité ; les choses ne seront véritablement à leur place et la patrie ne sera sauvée que lorsqu'on pourra nous persiffler, nous outrager, nous calomnier, sans que nous ayons le droit de prononcer un mot ou d'écrire une ligne pour notre justification. Alors on pourra dire avec raison que l'ère de la liberté se sera levée sur le monde.

Ainsi, Nos Très-Chers Frères, on ne peut, à la lettre, appliquer à nos libres penseurs actuels ces terribles paroles que Jésus adressait à leurs aînés : « Vous tuerez les prophètes, vous les crucifierez, vous les flagellerez. » Ils essayent bien sans doute de nous tuer moralement par leurs calomnies dans l'estime et l'affection des peuples ; ils nous crucifient chaque jour sur ce gibet qu'on appelle leurs journaux ; ils nous flagellent dans leurs ouvrages immondes ; mais enfin, physiquement, ils nous épargnent, parce qu'ils ne sont pas maîtres du pouvoir. En revanche, ils sympathisent avec nos persécuteurs et nos bourreaux de tous les temps, et l'on peut dire qu'ils se constituent ainsi solidaires de toutes les tyrannies qui ont

fait couler le sang de l'Église, depuis dix-huit cents ans. Qui sait même si, présents dans le prétoire de Pilate, ils n'auraient pas, comme les Juifs, par respect pour l'innocence et la liberté, demandé la mort de Jésus pour sauver Barrabas ?

La voilà, Nos Très-Chers Frères, la grande et haute impiété contemporaine, la voilà, telle que ses livres, ses journaux et ses actes publics nous la font connaître. La religion dont elle se flatte n'est qu'un mensonge; l'orthodoxie dont elle se vante n'est le plus souvent qu'une erreur ou une trahison; la vertu dont elle se glorifie n'est qu'un voile jeté sur de la boue; l'esprit de tolérance et de liberté dont elle se dit animée n'est qu'un langage démenti par des instincts notoires et des habitudes constantes de haine et d'oppression; en sorte que le fond de son âme, le vrai levain de cette pâte pétrie par les mains du rationalisme, c'est bien ce que Jésus-Christ appelait le ferment des Pharisiens, c'est-à-dire l'hypocrisie : *Attendite a fermento Phariseorum quod est hypocrisis.*

VII

Ah ! Nos Très-Chers Frères, que votre double dignité d'hommes et de chrétiens vous tienne éternellement en garde contre ce vice méprisable. Certes, nous savons bien que le souffle du temps ne vous porte guère à vous en préserver, mais qu'il vous pousse plutôt à vous en laisser envahir. « On se moque, aujourd'hui plus que jamais, de la simplicité du juste, pouvons-nous dire avec saint Grégoire le Grand. Telle est la sagesse du monde : cacher son cœur sous un masque de perfidie, user de la parole comme d'un voile pour déguiser sa pensée; montrer ce qui est vrai comme faux et présenter ce qui est faux comme vrai. Ce genre de prudence est enseigné à la jeunesse par la pratique des hommes; dès l'enfance, on vous apprend à l'estimer; ceux qui la possèdent en sont orgueilleux et méprisent les autres; ceux qui l'ignorent, humiliés et timides, l'admirent dans ceux qui l'ont; ils éprouvent même un certain attrait dans cette duplicité dont le vice est pallié par un faux nom, puisqu'on appelle habileté, savoir-vivre, ce qui n'est

qu'une misérable perversité d'esprit (1). » Le monde n'a pas marché depuis saint Grégoire, Nos Très-Chers Frères, ou s'il a marché, ç'a été pour descendre plus profondément dans ce système d'hypocrisie que définissait si bien la plume de ce saint Docteur. Jamais plus qu'aujourd'hui l'on ne parla de franchise et de loyauté, et jamais on ne fut moins sincère. Jamais, en dehors de ce qui subit l'influence chrétienne, la vie sociale ne fut plus radicalement une comédie où chacun joue un rôle d'emprunt. Jamais il ne fut plus universellement convenu qu'on doit se payer mutuellement de mots trompeurs et de vaines expressions; jamais enfin la langue humaine ne fut à un plus haut degré un instrument d'artifice et de mensonge; et, chose aussi certaine qu'elle est triste, c'est que dans ce monde où tout roule sur le faux et où chaque visage est masqué, la seule différence de la gloire à l'humiliation, du succès au revers, consiste ordinairement en ce que ceux-là trompent avec habileté, tandis que ceux-ci, moins hardis ou moins intelligents, trompent avec maladresse. Tentation redoutable, Mes Très-Chers Frères, à force d'être séduisante, mais tentation plus redoutable encore par les conséquences qu'elle entraîne pour les peuples chez lesquels elle devient une lèpre générale. Dieu déteste les hommes de sang, on ne peut en douter, il le répète mille fois dans l'Écriture; mais on dirait qu'il ait plus horreur encore des hommes de ruse et de dissimulation; à chaque instant il en parle sur le ton du dégoût le plus amer et pour déclarer qu'à ses yeux ils sont abominables, et que ni les individus ni les nations, livrés en proie à ce vice, n'échapperont aux anathèmes de son indignation ni aux châtimens de sa providence.

Il importe, Nos Très-Chers Frères, de bien nous pénétrer de ces jugemens et de ces menaces, afin d'éviter l'esprit de dissimulation

(1) *Deridetur justi simplicitas. Hujus mundi sapientia est, cor machinationibus tegere, sensum verbis velare: quæ falsa sunt, vera ostendere, quæ vera sunt, falsa demonstrare. Hæc nimirum prudentia usu a juvenibus scitur, hæc a pueris pretio discitur: hanc qui sciunt, cæteros despiciendo superbiunt; hanc qui nesciunt, subjecti et timidi in aliis mirantur: quia ab eis hæc eadem duplicitatis iniquitas nomine palliata diligitur, dum mentis perversitas urbanitas vocatur. — S. Greg. pap. lib. x, c. 16, in cap. 12 Job.*

sur lequel Dieu les fait planer. Et s'il faut à ce motif ajouter un exemple, pour vous déterminer plus efficacement à fuir l'hypocrisie du temps et à vous rattacher à la droiture et à la sincérité de cœur, n'avez-vous pas dans le dernier acte accompli par le noble courage de Pie IX? Dans sa haute et prévoyante sagesse, il a résolu de condamner les erreurs qui font aujourd'hui le déshonneur et le péril de la civilisation. Ce coup, s'il le frappe, va déchaîner contre lui des tempêtes, il ne peut en douter. N'a-t-il pas entendu par avance tonner les puissances qui ne l'auront pas compris, rugir la presse impie et révolutionnaire qu'il aura justement foudroyée, gémir les chrétiens timides que le moindre souffle orageux épouvante? Mais n'importe; sa conscience lui commande de parler avec énergie et sans réticence; il ne sait ni retenir la vérité muette et captive dans l'injustice, ni l'énerver par de pusillanimes tempéraments; quoi qu'il puisse arriver, il la dit tout entière; et ainsi se montre-t-il encore, comme le Maître, la lumière du monde, en dépit des ténèbres qui ne veulent ni entendre ses enseignements, ni pardonner sa franchise. Enfants, soyons dignes de notre père. Notre-Seigneur disait autrefois à ses Apôtres : « Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups : soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes (1). » Certes, Nos Très-Chers Frères, les loups ne manquent pas au sein de notre société, ce sont même des loups que la faim dévore et dont la dent est empoisonnée. Nous ne saurions sans péril négliger le premier conseil du Sauveur : « Soyez prudents comme des serpents. » Mais pratiquons aussi le second. A travers tant de ruses, tant de fourberies, tant de mensonges, tant de perfidies, tant de trahisons, qui nous entourent, ne cessons jamais d'être « simples comme la colombe ». Que la vérité règne dans nos pensées par la pureté de la foi; qu'elle passe de là dans notre cœur et notre langage par une sincérité sans mélange et sans interruption. Cette absence de détours est au fond la plus parfaite de toutes les habiletés; c'est celle qui réussit le mieux auprès de Dieu, parce qu'il aime ceux

(1) *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes et simplices sicut columbæ. — Matth., x, 16.*

qui à la sagesse des vieillards unissent la naïveté des enfants; c'est également celle qui réussit le mieux auprès des hommes; ils adorent l'hypocrisie pour eux-mêmes, mais ils la détestent dans les autres, et le moyen le plus efficace pour subjuguier leur estime et leur confiance est encore, malgré tous les honneurs décernés au mensonge, d'avoir avec eux un visage sans fard, une conduite sans intrigue, une conversation sans piège, un caractère sans dissimulation. Ah! demandons à Dieu, pendant le saint temps du Jubilé qui va s'ouvrir, de nous donner cette pleine et inaltérable limpidité de cœur, de langage et de vie. Plongeons-nous tout entiers dans le bain sacré du sang de Jésus-Christ et de nos larmes; laissons au fond de ces eaux purificatrices jusqu'au dernier levain des souplesses, des déguisements et des impostures du vieil homme; sortons enfin de cette piscine salutaire l'âme remplie de la sève de la vérité, et la vérité, suivant l'admirable mot de Jésus-Christ, nous délivrera (1); elle nous délivrera des abaissements auxquels se laissent aller tous ceux dont elle ne soutient pas l'honneur et ne relève pas le caractère; elle nous délivrera des embûches du démon soit parce qu'elle nous les fera découvrir, soit parce qu'elle nous donnera la force de nous y soustraire; elle nous délivrera enfin des rigueurs du jugement à venir, parce qu'après nous avoir servi de flambeau pendant le rude et périlleux pèlerinage de la terre, elle trouvera, quand nous lui rendrons compte de notre vie, toutes nos actions conformes à ses règles sacrées, et nous admettra, en récompense de cette fidélité, à jouir éternellement en Dieu de la sereine contemplation de sa lumière.

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Rome, hors la porte Flaminienne, sous notre scing, le sceau de nos armes, et le contre-scing du secrétaire qui nous accompagne, le vingt janvier mil huit cent soixante-cinq, fête des SS. Fabien et Sébastien qui poussèrent l'héroïque sincérité de leur foi, jusqu'à la proclamer devant leurs persécuteurs, et aimèrent mieux l'honorer par leur martyre que sauver leur vie par les hontes de l'apostasie ou d'une lâche dissimulation.

1) Et cognoscetis, et veritas liberabit vos. — Joan., VIII, 32.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÊME DE L'AN DE GRACE 1866

CONTRE

LA MORALE INDÉPENDANTE

Malgré l'iniquité des temps que nous traversons, Nos Très-Chers Frères, l'homme ennemi n'a pas pu semer assez d'ivraie dans le champ du Père de famille pour y étouffer entièrement le bon grain ; et l'Église continue à faire croître, au sein même de notre pays, des moissons de vertus aussi propres à la réjouir qu'à l'honorer. C'est, toutefois, le cri général, que les mœurs se précipitent aujourd'hui vers une corruption digne des siècles païens. Dès le seuil de la vie sociale, on voit la jeunesse, sans égards ni pour le nom qu'elle porte, ni pour les sacrifices qu'elle a coûtés, ni pour les espérances et les traditions qu'elle devrait justifier et soutenir, se plonger dans des désordres dont le moindre malheur est de faire retomber sur les familles des dettes dont l'opprobre et le poids les écrasent. Si l'on entre, à la suite de cette préparation désordonnée, dans le noble et saint état du mariage, le cynisme de l'adultère vient trop souvent apporter le désespoir dans l'âme des épouses vertueuses, jeter le trouble et l'injustice dans l'ordre et le partage des successions, et susciter des scandales dont le faste et le bruit, après avoir ému de grandes cités, occupent l'attention de l'Europe tout entière. La haute prostitution dont ils font la célébrité s'étale sans pudeur dans des chars opulents ou des hôtels somptueux, et donne à la société je ne sais quel mouvement de luxe et de mode dont le monde honnête lui-même ne craint pas de subir la tyran-

nic. Viennent ensuite, comme fruit et châtement de ces odieuses folies, les désastres de l'honneur, la vénalité des consciences, les infamies de l'agiotage, les horreurs de la banqueroute, et tous ces drames enfin dont les affreuses complications vont, chaque jour, trouver leur dénouement dans la criminelle lâcheté du suicide ou dans des arrêts de cours d'assises. Partie des classes élevées, la gangrène est descendue jusque dans les classes populaires. Partout les liens de la vie de famille se sont relâchés; les ressorts de la vie civile ne sont pas moins détendus; les vertus publiques se sont appauvries avec les vertus privées qu'on peut en appeler la racine et le soutien. Et de là vient que, malgré les surfaces brillantes et sereines de notre civilisation, malgré l'ardente activité du plaisir ou des affaires, malgré la force apparente des pouvoirs qui gouvernent les nations, il existe un malaise profond et je ne sais quelle sourde inquiétude dans les âmes, qui ne peuvent, à travers les hontes du présent, songer à l'avenir sans effroi.

En présence de ces abaissements et de ces périls, Nos Très-Chers Frères, tous les efforts devraient se réunir pour opposer une digue au torrent souillé qui nous emporte. Mais non, le théâtre est plus corrompueur que jamais. Une immense part de la littérature légère, en même temps qu'elle est le miroir de nos vices, en devient une des sources les plus fécondes. Enfin les sages, les partisans du progrès par la *libre pensée*, ont assigné pour remède à nos plaies, la grande théorie de la *morale indépendante*. Esprits simples, nous nous étions imaginé jusqu'ici que la morale se composait avant tout de la loi naturelle, loi fondée sur l'essence des choses et sur la distinction radicale du bien et du mal, de l'erreur et de la vérité, loi éternelle, immuable, souveraine, à l'empire de laquelle nul être humain n'est libre de se soustraire. Nous avons encore pensé qu'à cette loi fondamentale des préceptes positifs pouvaient être sagement ajoutés par les pouvoirs humains dans l'intérêt de la morale publique, et que ces prescriptions à leur tour devaient être respectées. Nous avons enfin pensé que la religion avait aussi le privilège de pouvoir établir des règles particulières pour éclairer,

étendre, perfectionner celles de la loi naturelle; qu'elle avait ensuite le droit de couvrir les unes et les autres de l'autorité de ses dogmes; et qu'en formant ce faisceau sacré, en plaçant la loi morale sous la suprême tutelle des croyances et de l'idée de Dieu, non-seulement elle n'empiétait point sur le domaine de la conscience, mais qu'elle lui rendait au contraire le plus signalé des services. Rêverie que tout cela. Ni loi naturelle, ni loi positive, ni surtout intervention du dogme dans la morale. La rupture entre l'un et l'autre doit être absolue. Sous quelque forme que l'idée religieuse se présente, de quelque nom qu'elle s'appelle, il faut qu'elle s'arrête au seuil de la conscience; celle-ci s'appartient à elle-même, et tandis que les corps célestes se meuvent dans des orbites invariables où les pousse à la fois et les retient une force à laquelle ils ne sont pas maîtres de résister, l'homme, propriétaire et roi de sa liberté, n'a pas d'autre règle à suivre que les inspirations de cette liberté même, dans le cercle orageux où s'agit sa vie.

Voilà ce que prétendent les inventeurs de la *morale indépendante*; voilà ce qu'ils ont failli définir naguère dans une sorte de concile philosophique, où les avait rassemblés le désir de fixer les termes et d'inaugurer le règne de cette nouvelle révélation. Doctrine détestable; doctrine proclamée surtout en haine du Catholicisme qui réunit en un seul corps de religion la morale et le dogme, les règles de la vertu et les vérités de la foi. Doctrine contre laquelle nous avons cru devoir protester, parce qu'il n'appartient pas à l'homme de séparer ce que les mains de Dieu même ont uni, et que cette rupture sacrilège, en détruisant l'œuvre auguste de Jésus-Christ, achèverait la ruine de nos mœurs déjà si compromises, et ferait rouler la société dans des ignominies et des malheurs irrémédiables.

On peut traiter ce sujet sous un aspect général, ou par rapport à la morale évangélique en particulier. Nous laissons le premier point de vue aux philosophes. Évêque, nous nous attacherons au second, et nous montrerons que la morale évangélique ne peut nullement être *indépendante* du dogme, et cela pour trois raisons dé-

cisives que nous choisissons entre mille autres. C'est que si la morale chrétienne est déclarée *indépendante* du dogme, on détruit par là même,

1° La notion de la morale ;

2° L'autorité de la morale ;

3° L'efficacité de la morale.

Où la *notion* de la morale, parce que c'est le dogme qui la fixe dans sa teneur, dans sa raison, dans sa possibilité logique ;

Où l'*autorité* de la morale, parce que sans dogme la morale évangélique n'est plus qu'une théorie, au lieu d'être une loi ;

Où l'*efficacité* de la morale, parce qu'en détruisant le dogme vous brisez tous les ressorts qui peuvent porter la conscience à remplir les nobles mais difficiles devoirs qu'elle impose.

I

Qu'un homme se soit enfoncé dans une forêt sans clairière ou dans un désert sans issue, Nos Très-Chers Frères, il s'agit avec ardeur pour trouver une route qui le mène au but de son voyage ; et s'il ne peut y réussir, si l'impénétrable chaos des bois et le vague inexorable des solitudes refusent de répondre à ses vœux, si sa voix, malgré de violents efforts pour appeler des indications et des guides qui l'éclairent, meurt autour de lui sans écho, son inquiétude devient profonde et menace d'aboutir au désespoir. Voilà notre situation dans la vie, si nous ne savons nettement la direction qu'elle doit prendre, et la voie par laquelle nous devons y marcher. Impossible d'y tournoyer éternellement sur nous-mêmes ; il faut à toute force aller en avant ; et pour aller en avant, il faut savoir par où passer ; et si nous ne savons par où passer, quelle horrible forêt que cette existence où nous sommes alors perdus ! quelle épouvantable solitude que le temps où nous sommes égarés ! Connaître exactement ses devoirs pour échapper à ces angoisses, c'est évidemment le besoin le plus impérieux de toute âme honnête. C'est surtout celui de toute âme chrétienne. Elle est figurée par le Roi-Prophète qui s'écrie : « Seigneur, enseignez-moi la

route que je dois tenir (1) ! » C'est elle encore qui dit à Jésus par la bouche de cet homme dont parle l'Évangile : *Bon Maître, que dois-je faire pour gagner la vie éternelle* (2) ? » Tel est le point de départ nécessaire. Pas une volonté ne peut prendre son essor, pas une vie ne peut déterminer la pente où elle doit s'engager, pas un chrétien ne peut aller droit et ferme au terme de sa destinée, s'il ne possède une notion de la loi morale assez claire, assez précise pour qu'elle exclue toute ignorance, ne laisse qu'une faible part à l'incertitude, et que, suivant l'expression des saintes Lettres, elle soit un *flambeau sûr pour nos pieds*, et jette des flots de lumière sur les mille sentiers où nous appelleront à courir les devoirs multipliés qui nous attendent (3).

Non-seulement cette notion doit être arrêtée, *lumineuse, saisissant tous les yeux*, pour parler avec le Psalmiste (4), mais elle doit être encore uniforme. Qu'il s'agisse de la loi de la nature dans ses principes essentiels ou de la loi de Jésus-Christ, peu importe. Ni l'une ni l'autre ne peut varier avec les lieux, les individus ou les sociétés; elles sont toutes deux ce qu'elles sont, et partout, et pour tous, soit parce que la vérité et la parole de Dieu ne changent ni avec les hommes ni avec les latitudes, soit parce que si la morale se modifie avec les nationalités et les climats, il n'y a plus entre les divers membres de la famille humaine, particuliers ou peuples, ni devoirs ni liens réciproques pour les unir. Immuable dans l'espace, elle l'est aussi dans le temps. Jamais le mouvement des siècles n'aura le droit d'altérer ou de détruire les préceptes fondamentaux de la loi naturelle; il ne lui sera pas plus permis de toucher à la loi nouvelle qui n'en est que le complément élevé jusqu'à la perfection (5); et de là vient que Jésus-Christ a prononcé cette grande parole : *Les cieux et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront*

(1) *Notam fac mihi viam in qua ambulem.* — Psalm. cxxii, 9.

(2) *Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam?* — Marc, x, 17.

(3) *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis.* — Psalm. cxviii, 105.

(4) *Præceptum Domini lucidum, illuminans oculos.* — Psal. xviii, 9.

(5) *Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetarum, non veni solvere sed adimplere.* — Matth., v, 17.

pas (1), et pas un iota, pas un point ne sera retranché de la loi (2).

Eh bien ! cette notion précise, uniforme, immuable de la pure et vraie morale, comment l'homme et le peuple chrétiens pourront-ils l'avoir ? Une chaire est établie dans le monde pour nous l'enseigner, et c'est le dogme qui nous l'assure et nous la fait connaître. « Je crois à la Sainte Église, à la Sainte Église ayant reçu de Jésus-Christ la mission d'instruire les peuples non-seulement de l'objet de la foi, mais encore des règles de la morale, à la Sainte Église investie du privilège de l'infaillibilité pour exercer avec plus de fruit et d'autorité ce magnifique apostolat, » voilà ce que nous apprenons par le Symbole dès notre enfance, et toute la science de la morale est cachée derrière ce dogme salutaire. Avec l'Église enseignante et l'Église infaillible, nous n'avons plus à chercher nos devoirs, parce qu'elle nous les apprend tous avec autant de lucidité que de certitude. Vous lui dites : « Quand un Juif demanda jadis à Jésus votre fondateur le moyen de parvenir à la vie éternelle, Jésus répondit : *Observez les commandements* (3). Et moi je vous demande, où prendre le texte et la vraie notion de ces commandements qui mènent à la vie ? » Pour réponse l'Église met dans les mains du chrétien ce livre modeste mais profond qu'on appelle le catéchisme, et par cet abrégé simple, concis, mais lumineux de la doctrine révélée, elle lui fait connaître la plénitude de la loi. Dieu donna jadis le Décalogue à Moïse sur deux tables de pierre. Quelques pages suffisent à l'Église pour nous exposer non-seulement les préceptes essentiels du Décalogue nouveau, mais tout le détail des obligations qu'il impose, mais la définition des vertus qu'il commande, mais l'énumération des vices qu'il condamne et des passions qu'il réprouve. Avec cet humble et radieux flambeau dans les mains, il n'est ni enfant, ni jeune homme, ni ouvrier, ni maître, ni paysan, ni seigneur, ni monarque, qui ne puisse convenablement éclairer sa route, quelle que soit la complication de ses rapports,

(1) *Cælum et terra transibunt ; verba autem mea non præteribunt.* — Matth., xxiv, 35.

(2) *Donec transeat cælum et terra, iota unum aut unus apex non præteribit a lege.* — Matth., v, 18.

(3) *Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata.* — Matth., xix, 17.

de ses épreuves, de ses tentations et de ses devoirs. Que si, dans certaines circonstances extraordinaires, il se rencontre quelque obscurité, s'il se produit des incertitudes et des hésitations, l'Eglise est encore là pour les faire disparaître et fournir le rayon dont on a besoin pour retrouver la route un instant effacée. En chaire, au confessionnal, dans les consultations particulières, dans des mandements et des livres pleins de science et de lumière, ses évêques, ses théologiens, ses pasteurs sont toujours prêts à venir en aide aux esprits inquiets et troublés ; et quand une conscience éperdue s'en va criant au milieu des ténèbres : *Seigneur, faites donc que je découvre vos voies : Seigneur, enseignez-moi vos sentiers* (1) ! cent voix autorisées lui répondent et lui donnent l'indication qu'elle réclame.

Nette et précise, cette notion de la loi morale est encore uniforme. Elle est entendue de même par tous les âges et toutes les conditions. Ce qu'elle est à Rome, elle l'est à Paris ; vous la retrouverez identiquement au fond de l'Australie et dans les Montagnes Rocheuses ; les nouveaux convertis de la Chine la comprennent comme les vieux catholiques irlandais, et quand nous autres Français, nous allons, emportés sur les vaisseaux de la patrie, visiter quelques rivages lointains, si nous y trouvons des néophytes baptisés par nos missionnaires, nous constatons bientôt qu'entre eux et nous il existe l'unité de morale aussi bien que l'unité de foi. De leurs vertus aux nôtres, il y a sans doute des différences qui tiennent à la diversité des civilisations ; mais si quelques applications varient, le fond de la règle ne varie pas ; et de même qu'aux deux extrémités du monde nous sommes éclairés par le même soleil et nous adorons le même Jésus-Christ ; ainsi l'Évangile, interprété dans le même sens, ouvre-t-il devant nous la carrière des mêmes devoirs et des mêmes sacrifices. Ce fait qui ne peut être contesté ne date ni d'aujourd'hui ni d'hier, il est vieux de dix-huit siècles ; la morale dans l'Eglise n'a pas plus changé que le dogme. Quand des novateurs ont voulu lui porter atteinte, les docteurs ont été là pour les combattre et les conciles pour les foudroyer. Elle a condamné ceux qui n'ont

(1) *Vias tuas, Domine, demonstra mihi, et semitas tuas edoce me.* — Psalm., XLIV, 1.

pas rougi de nier ou de dénaturer les grands dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie; mais elle n'a pas moins condamné ceux qui ont osé déshonorer la sainte institution du mariage, et tenté de justifier les brutales convoitises des sens par d'immondes théories. Ces anathèmes, à vrai dire, n'ont pas suffi pour empêcher le vice et le scandale d'envahir, à diverses époques, certaines parties de la catholicité et de jeter même quelque chose de leur écume jusque dans le sanctuaire. Mais si par l'austère et invariable enseignement de ses Pères et de ses Conciles, l'Eglise n'a pu prévenir tous les désordres, et obtenir que l'ivraie ne se mêlât jamais au froment; si elle a vu fréquemment les mœurs refuser de répondre aux lois qu'elle proclamait ou vengeait, par là du moins elle a fait que la corruption n'ait pas pénétré jusqu'à la règle elle-même.

C'est ainsi que le dogme vivant de l'Eglise enseignante et de l'Eglise infallible assure la précision, l'uniformité, l'immuabilité dans l'idée et la notion de la loi morale. Il ne produit pas directement ces avantages; mais il fonde et consacre une institution qui enfante ces nobles résultats pour la plus grande sécurité des âmes et le plus insigne honneur de la vertu.

Supprimez ce dogme tutélaire et, si je l'ose dire, ce dogme illuminateur, à l'instant même la notion du devoir, la science de la morale chrétienne s'évanouit avec ces grands caractères de netteté, d'unité, de fixité, dont elle a besoin pour régler efficacement la vie. Pas un foyer ne reste alors pour remplacer celui que vous aurez éteint. Ne parlez pas de l'Evangile. — Sans aucun doute l'Evangile contient la plus haute et la pure morale. Mais la plupart des hommes ne sont-ils pas incapables de lire l'Evangile et les commentaires de l'Evangile; et à ceux-là qu'apprendra-t-il? Où sera pour eux la connaissance ferme et lumineuse de la sainte loi des mœurs? Et les lettrés, les philosophes, les savants eux-mêmes arriveront-ils facilement à s'emparer, sous la mystérieuse obscurité du texte sacré, de ces grandes notions qui restent inaccessibles au peuple? Ne voyons-nous pas tous les jours, en dehors de l'Eglise, des hommes instruits, des pasteurs dissidents d'un esprit élevé,

d'une incontestable érudition, ne se prononcer qu'en tremblant sur une foule de points de la morale évangélique? Quand vous parcourez leurs ouvrages ou leurs discours, n'êtes-vous pas frappé du vague insaisissable qui règne dans leurs conseils et leurs doctrines pratiques? Et vous est-il possible de reconnaître dans ces paraphrases sans leçons précises, sans applications déterminées, sans indications saisissantes, les prescriptions si vives, si énergiquement exprimées de l'adorable Discours sur la Montagne?

L'unité, quand on se borne à l'Évangile, ne fait-elle pas autant défaut que la précision à la science morale? Il y a ce grand fait qu'on ne peut contester. Nous autres catholiques, nous avons l'Évangile dans les mains, et nous en interprétons la morale tout autrement que ne le fait le Protestantisme. Ainsi, nous admettons vis-à-vis de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie et des Saints des devoirs que le Protestantisme repousse. Ainsi encore, nous prétendons que, d'après l'Évangile, le mariage chrétien est indissoluble, et que tant que deux époux légitimement unis sont vivants, celui qui contracte de nouveaux nœuds est adultère. Au lieu de cette doctrine, c'est celle du divorce que le Protestantisme trouve dans l'Évangile. Nous disons encore que Jésus-Christ a recommandé la virginité comme l'état le plus élevé et le plus digne d'envie pour les âmes parfaites : le Protestantisme au contraire vous prouvera volontiers, au nom de l'Évangile, que c'est un état contre nature et l'une des plus déplorables inventions du mysticisme. Au milieu de ces divergences, qui a tort et qui a raison, pour le moment il ne s'agit pas de le savoir. Les Protestants soutiennent que ce sont eux ; nous avons cent raisons décisives de croire que c'est nous ; mais au moins ce qui est certain c'est que nous n'entendons pas de même les préceptes et les conseils de Jésus-Christ et que l'Évangile seul ne peut pas plus nous conduire à l'unité de morale qu'à l'unité de foi.

Il ne réussit pas mieux à unir entre elles les diverses sectes du Protestantisme. Ne se sont-elles pas aussi profondément, aussi violemment divisées sur la morale que sur le dogme? Et le rationalisme, à son tour, ne s'est-il pas mêlé d'interpréter, de définir la mo-

rale de l'Évangile autrement que l'Église et même qu'une foule de communions protestantes ? Nous disons que Jésus-Christ a commandé le respect pour César, c'est-à-dire pour les pouvoirs établis, même quand ils sont absolus ; le rationalisme n'a pas rougi d'en faire le prophète et le grand théoricien de l'anarchie. Nous enseignons et nous croyons que Jésus-Christ a conseillé le mépris et l'abandon des biens terrestres sans ébranler ni la base ni les droits de la propriété ; le rationalisme aura le front d'écrire que Jésus-Christ est le véritable inventeur du communisme. Nous proclamons que Jésus-Christ, outre l'hommage du cœur, a prescrit encore l'hommage de l'esprit par la foi et celui des sens par la mortification pour offrir à son Père une adoration qui lui soit agréable ; le rationalisme nous dément avec audace, et répète à qui veut l'entendre que le Christ n'a ordonné ni la foi qui n'est qu'une indigne servitude, ni la mortification qui n'est qu'une barbarie, et que la religion du sentiment est la seule qu'il ait fondée.

Voilà comment, avec l'Évangile seul, on en arrive à diversifier à l'infini la notion de la morale chrétienne. Sans le dogme souverain de l'Église, il est impossible de s'entendre dans le présent et dans l'espace. Appelez tous les peuples à cette tâche : vous verrez si les Esquimaux comprendront la règle des mœurs comme les Russes, les Espagnols comme les Chinois, et les Français comme les Thibétains. Il serait absurde de le penser et ridicule de le prétendre. Nous verrions alors l'unité du Décalogue déchirée en mille pièces comme celle du Symbole. Ce qui se ferait aujourd'hui s'est fait dans tous les temps. On ne saurait dire les doctrines monstrueuses que la plupart des hérétiques ont imaginées sur la morale, tout en se flattant de rester fidèles à l'Évangile ; et jamais ceux d'un siècle ne parlent comme ceux d'un autre siècle. Ils attribuent à Jésus-Christ les enseignements les plus contradictoires ; et l'Évangile, malgré l'autorité qu'ils lui reconnaissent tous, est impuissant à les concilier.

Au reste, s'il est un moment où cette impossibilité de parvenir à l'unité de morale ait été solennellement constatée, c'est bien l'heure où nous sommes. Voyez l'Angleterre, la Russie, les États-Unis ; ce

sont trois gouvernements et trois peuples chrétiens et qui proclament à l'unanimité que le saint Évangile est pour eux le livre de la loi. Eh bien ! aux clartés de ce livre divin, quelles idées se font-ils sur la morale publique ? Pour l'Angleterre, cette morale ne consacre-t-elle pas le droit et la légitimité de toutes les barbaries ? Barbarie d'intolérance ; est-il besoin de rappeler les odieuses tortures qu'elle inflige à l'Irlande ? Barbarie de répression ; la révolte de la Jamaïque ne vient-elle pas, hier encore, d'être apaisée par des exécutions dignes d'un peuple sauvage ? Barbarie de conquête ; elle n'a point oublié les procédés de refoulement à outrance et au besoin d'extermination qui lui ont si noblement réussi dans l'Amérique du Nord et sur les bords du Gange. Dans ce combat de cruauté, la Russie, grâce à ses déchainements contre la Pologne, lutte avantageusement avec la Grande-Bretagne. La dernière guerre des États-Unis nous a montré aussi que les armées fédérales savaient être jalouses de cette hideuse gloire : Charleston et la Nouvelle-Orléans peuvent raconter les horreurs commises par les vainqueurs du Nord contre les confédérés du Sud ; ni les légions du vieux paganisme, ni les hordes des Huns et des Goths ne furent plus atroces. Droit des gens, lois de la guerre, respect de la propriété, toutes ces saintes choses ont été plus ou moins outragées par les généraux et les soldats victorieux. Et cependant eux aussi prétendaient ne point renier l'Évangile, et des pasteurs réformés étaient là pour leur en faire le commentaire avant et après chacune de leurs batailles.

Qu'on ne charge donc pas l'Évangile tout seul d'enseigner aux individus et aux peuples les grandes notions de la morale chrétienne ; séparé du dogme de l'Église infallible, jamais il ne remplira convenablement cette mission dans le monde, et il n'est ni stupidité, ni contradiction, ni infamie dont on ne puisse alors lui faire subir la responsabilité.

II

Qu'on n'essaie pas non plus de nous renvoyer à la conscience, ou plutôt à la raison qui est l'œil de la conscience, comme la conscience

elle-même est la voix de la raison. Il y a deux parts dans la morale chrétienne : ce qui appartient à la loi naturelle et que Jésus-Christ n'a fait qu'entourer de plus de lumière : ce que Jésus-Christ a personnellement ajouté à la loi naturelle, après l'avoir éclaircie et fixée dans des termes plus catégoriques. — Eh bien ! laquelle de ces deux parts, la raison suffira-t-elle pour révéler aux peuples ? Il est évident qu'elle ne pourra découvrir par elle-même l'idée de ces vertus exquises, délicates, surhumaines, que Jésus-Christ a révélées à la terre. Le monde païen, malgré tout le génie et toute la pénétration de ses philosophes, ne les avait pas soupçonnées ; si nous ne les connaissons pas, nous ne les inventerions pas mieux que le Polythéisme.

Quant à la loi naturelle, supposé que, sans le dogme et l'enseignement de l'Eglise, la masse de l'humanité pût la deviner avec exactitude et dans des termes parfaitement identiques, elle ne nous suffirait plus. Dix-huit siècles de christianisme ont créé dans l'âme de chaque homme baptisé et dans le cœur des sociétés même déchues de la pureté de la foi et séparées de l'Eglise, de glorieux besoins et de nobles exigences. Les préceptes rudimentaires de la nature ou du Sinaï ne seraient plus à la hauteur de ce fier tempérament, de cette trempé divine que nous avons puisés dans le sang du Calvaire. Mais en admettant que nous pussions nous contenter de cette morale élémentaire, la raison dans tous les hommes, dans toutes les sociétés, au sein de toutes les civilisations, aurait-elle assez de sagacité pour créer partout une morale nette, uniforme, immuable ? L'état des doctrines morales avant Jésus-Christ, si l'on osait faire ce rêve, n'en serait-il pas le plus flagrant démenti ? N'en avons-nous pas un autre sous nos yeux, malgré les lumières répandues, depuis si longtemps, par le catholicisme sur la conscience humaine ? Il y a la morale des sauvages ; ceux-là comprennent-ils la loi naturelle comme les peuples civilisés ? Et croyez-vous qu'ils l'observent quand ils dévorent l'étranger jeté sur leurs côtes par la tempête, ou qu'ils tuent leurs parents pour leur épargner les incommodités de la vieillesse ? Il y a la morale des barbares civilisés. Les aïeux de ceux-ci firent mitrailler ou guillotiner en France, voici près de

quatre-vingts ans, tout ce qu'il y avait de plus pur, de plus honorable, de plus dévoué au pays, pour donner aux idées de la Révolution l'auguste baptême du sang. En 1848, nous avons entendu les fils de ces nouveaux Messies demander le sacrifice de cent mille têtes pour régénérer le monde social. Tout récemment encore, dans le petit congrès d'écoliers qui vient de se tenir à Liège, n'a-t-on pas également déclaré que la même hécatombe était nécessaire au progrès appelé par les aspirations de toutes les grandes âmes, et salué par les vrais prophètes de l'avenir à notre époque? Ce ne sont pas là des chimères, ce sont des faits. Et qui ne voit combien cette douce morale est conforme à la loi de nature? Il y a encore la morale des utopistes arcadiens. Ceux-là veulent faire du travail un plaisir, et de la société conjugale quelque chose qui ressemble, suivant le mot du Psalmiste, aux aveugles et passagères agrégations de la brute (1). Est-ce que leur raison, avec ces ignobles théories, peut bien se flatter de ne porter aucune atteinte à la loi de nature? Il y a enfin la morale des honnêtes gens. Mais entre les honnêtes gens n'y a-t-il pas des milliers de nuances? Et si dans quelques-uns la conscience est délicate, dans d'autres qui ne se prétendent pas moins probes que les premiers, ne laisse-t-elle pas à la vie les plus grossières licences? Ne ressemblent-ils pas à ces honnêtes philosophes du paganisme que Dieu, pour punir leur orgueil, avait, suivant la parole de l'Apôtre, *livrés à des passions pleines d'ignominie*, et dont la corruption s'est plongée dans des horreurs de débauche directement contraires aux lois et au vœu de la nature (2)!

Ah! certes, ce n'est pas nous qui prétendons nier les lumières et l'utilité de la raison et de la conscience. Nous avons appris de saint Paul, « que les Gentils qui n'ont pas reçu la loi de l'Évangile, portent en eux-mêmes une autre loi, celle de la nature, sur laquelle ils sont appelés à régler leurs actions; que les préceptes de cette loi sont gravés au centre de leur cœur; que là, dans ce sanctuaire in-

(1) Comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis. — Psalm. XLVIII, 13.

(2) Rom., I, 26-28.

time, la conscience lui rend témoignage par des pensées qui tour à tour les accusent ou les défendent, et que c'est d'après cette loi qu'ils seront jugés le jour où Dieu viendra révéler les secrets cachés dans chacune des âmes humaines (1). » — Voilà des paroles graves, décisives, et qui donnent à la conscience une importance, une mission dont nous sommes loin de contester l'efficacité pratique. Mais il n'en est pas moins vrai qu'abandonnée à ses seules lumières, la raison ne peut ni deviner la plénitude de la morale chrétienne, ni réunir, d'un bout à l'autre du monde et des siècles, tous les individus et tous les peuples dans une notion claire et complètement identique de la loi naturelle et de ses applications soit à la vie privée, soit à la vie publique et internationale. Ce prodige, et nous pourrions ajouter ce bienfait d'une morale comprise de tous, lumineuse et définie pour tous, admise dans les mêmes termes par tous, servant ainsi de liens à toutes les nations et à tous les temps, offrant à toutes les sociétés pour s'asseoir le solide fondement du même granit, c'est-à-dire la même idée du devoir et de la vertu, oui, ce miracle salutaire ne peut sortir que du grand dogme de l'autorité divine et de la divine infallibilité de l'Eglise universellement acceptée. — A ce nouveau point de vue la morale ne peut donc se donner pour indépendante ; le dogme est nécessaire pour en assurer la notion dans sa vraie teneur.

III

Le dogme n'est pas moins nécessaire pour donner la raison de la morale chrétienne prise dans sa vraie notion et pour en soutenir la hauteur. On lit un mot profond et révélateur dans le premier verset des Actes des Apôtres : c'est que Jésus dans sa vie a donné le pas à l'action sur l'enseignement ; il a commencé par accomplir des œu-

(1) *Quum enim gentes quæ legem non habent, naturaliter ea quæ legis sunt faciunt, ejusmodi legem non habentes, ipsi sibi sunt lex.*

Qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientia ipsorum, et inter se invicem cogitationibus accusantibus aut etiam defendentibus.

In die, quum judicabit Deus occulta hominum. — Rom., II, 14, 15, 16.

vres, puis il a dicté des lois ; il a fait éclater sa sainteté, ensuite il en a, si je l'ose dire, fixé le rayonnement et la splendeur dans sa morale. C'est là ce que semble insinuer l'Apôtre saint Paul dans cette admirable parole : *Revêtez-vous de Jésus-Christ* (1). Élie, emporté dans les airs par un char de feu, laissa tomber son manteau sur Élisée qui le recueillit avec respect et fit par lui des miracles (2). Jésus-Christ aussi nous a laissé dans sa loi sainte comme un vêtement d'honneur : c'est l'image de lui-même ; c'est l'éclat de ses vertus transformées en obligations ou en conseils pour ses disciples, et quand nous nous les approprions par une fidélité courageuse, nous nous revêtons de Jésus-Christ même ou plutôt de sa ressemblance, non plus seulement comme d'un manteau royal, mais comme d'une pourpre divine.

Voilà l'explication vraie de la morale chrétienne et de la noble carrière qu'elle ouvre devant les saintes ambitions de l'âme généreuse. Chaque devoir que Jésus-Christ impose, chaque invitation qu'il adresse prend sa racine et sa raison dans quelques sentiments de son cœur ou quelques habitudes de sa vie. Il commande avant tout la pauvreté d'esprit et le mépris des richesses (3) ; c'est qu'à sa naissance, une étable est son berceau ; à Nazareth une boutique de charpentier fait sa demeure ; dans ses courses, il n'a pas même une pierre où reposer sa tête, et à sa mort une croix lui servira de couche d'agonie. Il défend aux siens même une pensée voluptueuse, même un regard licencieux en ce qu'ils auraient de volontaire (4), et puis il les convie à mener sur la terre une vie qui ressemble ici-bas à celle des anges (5). C'est que Fils éternellement vierge d'un Père vierge lui-même, il tient à voir se réfléchir dans ses disciples

(1) *Induimini Dominum Jesum Christum.* — Rom., XIII, 14.

(2) *Et levavit pallium Eliæ quod ceciderat ei.* — IV Reg., II, 13.

(3) *Beati pauperes spiritu.* — Matth., V, 3.

Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra, ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. — Matth., VI, 19.

(4) *Ego autem dico vobis quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam mœchatus est eam in corde suo.* — Matth., V, 28.

(5) *Dicunt ei discipuli ejus : Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere ; Qui dixit illis : Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.* — Matth., XIX, 10, 11.

au moins une lueur de cette intégrité sans ombre et sans tache dont il est lui-même le radieux miroir (1). Un de ses commandements les plus impérieux, c'est celui de l'humilité (2). Mais aussi Lui le Verbe incréé, Lui qui « pouvait sans usurpation se dire égal à son Père qui est Dieu, il s'est anéanti, jusqu'à revêtir la forme d'un esclave et à prendre, non-seulement la ressemblance, mais la nature de l'homme. Et peu satisfait de ce premier abaissement, il s'est humilié et s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix (3). » Et de peur qu'on ne se méprenne sur le vrai sens et le véritable esprit de son incarnation, il dit à la foule qui le suit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (4). Ainsi tout ce qu'il ordonne, il l'a fait; tout ce qu'il défend, il l'a fui. La sainte rigueur de ses lois s'appuie sur la noble austérité de ses œuvres; et s'il nous appelle à marcher à notre destinée par une route étroite et difficile, c'est que lui-même il a de ses pieds meurtris, non-seulement heurté, mais encore ensanglanté les pierres de cet âpre chemin.

Vous voyez, par là, nos Très-Chers Frères, quels liens étroits et profonds unissent le dogme à la morale dans l'économie de notre religion sainte. L'incarnation du Verbe et ses abaissements volontaires, sa virginité plus brillante et plus pure que le soleil, sa pauvreté, ses mortifications, sa charité, ses souffrances, sa mort, voilà les faits divins qui, en servant d'objet à notre foi, nous expliquent aussi tout ce détail de pureté, d'abnégation, de dévouement, d'humilité, de patience que nous impose l'Évangile. Ce sont là le joug et le fardeau de Jésus-Christ; mais si nous devons les porter,

(1) Candor est enim lucis æternæ et speculum sine maculâ Dei majestatis. — Sap., vii, 26.

(2) Quum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco...

Quia omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur. — Luc., xiv, 8, 11.

(3) Qui quum in formâ Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo;

Sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, et in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo.

Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. — Philipp., ii, 6, 7, 8.

(4) Discite a me quia mitis sum et humilis corde. — Matth., xi, 29.

c'est qu'il les a portés avant nous. Les rationalistes des anciens temps le comprenaient à merveille. Ils affectaient de se choquer de la condition modeste et souffrante de Jésus-Christ par un respect hypocrite pour sa dignité de Fils de Dieu. Mais saint Augustin, démasquant le fond de leur pensée, leur disait que ce n'était là de leur part qu'une délicatesse mensongère; et que la raison vraie pour laquelle ils protestaient contre les humiliations du Christ, c'est que cette histoire de l'Homme-Dieu servait de base à sa morale, et condamnait leurs propres passions. « Le Christ, c'est le saint docteur qui parle, le Christ déplaît aux avarés, parce qu'il n'a pas pris un corps formé de ce métal qu'ils adorent; il déplaît aux libertins, parce qu'il est né d'une femme et qu'eux-mêmes ils maudissent la fécondité conjugale; il déplaît aux superbes, parce qu'il a supporté les opprobres avec une patience infatigable; il déplaît aux délicats, parce qu'il a été torturé; il déplaît aux lâches, parce qu'il est mort. Et pour ne pas avoir l'air de défendre leurs vices personnels, ils ne trouvent point ces misères déplacées dans l'homme, mais dans le Fils de Dieu (1). » Nos honnêtes gens, nos philosophes, nos utopistes, nos libres-penseurs, tous ceux qui se prétendent condamnés au malheur de ne pas croire, méritent, à leur tour, qu'on leur applique ces paroles profondes de saint Augustin; ils repoussent, eux aussi, le dogme évangélique, non pas parce qu'il est indigne d'un Dieu, mais parce qu'il emporte avec soi l'expression d'une morale qui révolte leurs convoitises. Ils sentent que tous ces mystères et tous ces faits divins doivent avoir un contre-coup terrible sur leurs passions coupables et les habitudes désordonnées de leur vie; et pour échapper à cette morale qui les effraye, ils repoussent le dogme dont elle est l'inévitable conséquence. Négation sacrilège ! Mais elle prouve au moins que, même dans leurs convictions, ces deux choses sont liées l'une

(1) *Displicet avaris, quia non aureum corpus habuit; displicet impudicis, quia de feminâ natus est (multùm enim oderunt impudici quod concipiunt et pariunt feminæ); displicet superbis, quod contumelias patientissime pertulit; displicet delicatis, quia cruciatus est; displicet timidis, quia mortuus est. Et ut non vitia sua videantur defendere, non in homine dicunt sibi hoc displicere, sed in Filio Dei.* — S. August., *De Agone christiano*, cap. XI.

à l'autre, et que le dogme porte en soi la raison, le fondement et le nœud de la morale.

IV

Il y a plus : c'est qu'en supprimant certains dogmes, on supprime du même coup, non-seulement la racine et la raison de la morale chrétienne, mais encore la possibilité logique d'une morale quelconque. Pour que la morale ne soit pas un non-sens deux conditions sont nécessaires ; c'est que l'homme ait été créé dans un état de dépendance, et que dans cette dépendance il demeure encore libre. S'il n'a pas été créé, s'il est éternel, il s'appartient à lui-même, et ni Dieu, ni la conscience, ni la société ne sont admis à lui dicter des lois. S'il n'est pas libre, pour lui le devoir disparaît également avec la responsabilité. Pourquoi lui parleriez-vous de vertus volontaires et de sacrifices méritoires, quand il obéit comme les brutes à d'aveugles instincts, ou comme les astres à l'impulsion d'une force irrésistible ? De quel droit lui défendez-vous certains actes comme illégitimes ? Allez donc défendre au lion de se jeter sur sa proie lorsque la faim torture ses entrailles, ou au torrent de dévaster ses bords quand les orages ont enflé ses eaux et qu'elles surmontent leurs rivages. A quels titres enfin lui commanderiez-vous le respect de la conscience ? Dès lors qu'il est emporté dans ses mouvements par un entraînement fatal, la conscience n'est plus qu'un météore égaré dans le vide dont il n'a pas à s'inquiéter à travers les ténèbres de l'existence.

Eh bien ! création et liberté, ces deux grands pivots sur lesquels roule toute la morale, ces deux grands faits sans lesquels il n'est ni devoir, ni vertu, ni vice, ni famille, ni société possibles, ne sont-ils pas inscrits dans notre symbole ? Et l'Église n'a-t-elle pas veillé, dans tous les temps, à ce qu'ils fussent inviolables ? « *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, tel est le commencement du Symbole des Apôtres. Le Symbole de Nicée entonne à son tour et dit : Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et des choses invisibles. Par ces deux*

voix auxquelles tous les siècles chrétiens font écho, la création du monde matériel est assez solennellement proclamée pour que le moindre doute soit impossible. L'homme n'est point excepté de ce fait général : la foi nous enseigne qu'il fut créé comme le monde matériel dont il est le centre et le roi. Il n'est personne qui ne sache comment l'Église raconte cette grande scène, en s'appuyant sur le récit de la Genèse, qui lui-même est un récit inspiré. A diverses époques l'école panthéiste a nié ce dogme, et toujours pour donner aux passions de l'homme le droit de se satisfaire. De nos jours par la même négation elle a ouvert la barrière aux mêmes convoitises. Qui ne se rappelle que le Saint-Simonisme, qui avait inscrit le Panthéisme en tête de son Symbole, avait résumé sa morale dans la réhabilitation de la chair? Et qu'on a vu quelques-uns de ses fondateurs aller chercher sur les bords du Nil cet idéal de la *femme libre* que leur refusaient les préjugés austères et rétrogrades de l'Europe chrétienne? L'Église a défendu, dans tous les âges, le dogme de la création contre ces doctrines dégradantes. Elle les a foudroyées au treizième siècle dans le Concile de Latran (1); sous nos yeux, elle a reproduit cet anathème dans tous les Conciles provinciaux tenus à notre époque et sanctionnés par le Saint-Siège (2). Sur ce point comme sur mille autres, en soutenant un article de sa foi, elle a pris le parti de la vraie philosophie et du bon sens, trahis par la plupart de nos penseurs illustres : elle a constamment ramené l'homme et le monde à l'origine que leur attribuent de concert l'Écriture et la raison; et par ce dogme elle a sauvé la morale dont il est le point de départ nécessaire et l'un des premiers fondements.

Outre l'école panthéiste, il y a eu, presque dans tous les siècles, l'école fataliste. Celle-ci, tantôt sous une forme et tantôt sous une autre, a nié la liberté de l'homme; elle a aussi, par une conséquence inévitable, nié la liberté des peuples, et par là même elle a détruit pour les individus comme pour les nations la possibilité de la vertu, l'existence du devoir et de la responsabilité. Aussi l'Église qu'a-

(1) Conc. Later. iv, cap. 1, *de Fide cathol.*, et 3, *de Hæreticis*, contra Albig., et Amalricum Carnotensem. — Labb. t. XI, pars I, ann. 1215.

(2) Tous les Conciles provinciaux tenus depuis 1848. — *Decreta de Fide*.

t-elle fait ? Elle a toujours impitoyablement condamné ce système brutal au nom de la Providence qu'il outrage en la confondant avec le destin ; au nom de l'Incarnation, qui n'a plus de but, et de la Rédemption qui n'a plus d'utilité ; au nom de la dignité de l'homme, qui s'abaisse de manière à n'être plus qu'une machine ; au nom de la société, qui n'est plus qu'une odieuse tyrannie ; au nom de l'histoire, qui n'est plus que le souvenir d'une éternelle démence ; au nom de la morale dont il ne faut plus prononcer le nom, tant il serait stupide d'en parler à cet être qui n'est plus, d'après ces affreuses théories, que le frère du tigre ou du chacal. Autrefois, sans s'effrayer de ces contre-coups et de ces ruines, la Réforme avait nié l'existence du libre arbitre à des titres divers. Tantôt elle avait dit qu'il avait été brisé totalement par le péché du premier homme, de manière à n'être plus qu'un titre sans réalité et une pure chimère (1). Tantôt elle avait prétendu que le *libre arbitre* sous l'action de Dieu restait entièrement passif, et que s'il marchait c'était comme un instrument qui se meut non point par un mouvement propre, mais uniquement par la main de celui qui le pousse (2). Des deux côtés, anéantissement absolu de cette faculté qui peut être le grand péril de l'homme, mais qui est aussi l'une de ses plus grandes gloires. Lisez, Nos Très-Chers Frères, dans les actes du saint Concile de Trente, les décrets par lesquels il répond à ces rêves impies ; et vous verrez comment en sauvant l'énergie de notre volonté, notre libre coopération sous l'impulsion de la grâce, cette souplesse à la fois redoutable et précieuse qui nous permet de nous prêter ou de résister à l'appel de la conscience ou plutôt de Dieu lui-même, l'Eglise a préservé d'un immense naufrage, avec la dignité de notre nature, la possibilité de la morale et l'anguste notion du devoir.

Il est donc bien entendu que le dogme rend à la notion de la loi morale trois services signalés : il en fait connaître avec précision la teneur ; il en donne la raison ; il en consacre la possibilité logique.

(1) Concil. Trid., sess. vi, *De Justific.*, can. v.

(2) Id., *ibid.*, can. iv.

V

Autre service qui n'est pas moins important. De même que c'est le dogme qui assure et protège la notion de la morale, de même c'est lui qui en fait l'autorité. Pour qu'une haute et pure morale porte ses fruits, pour qu'elle soit acceptée par les peuples comme une règle de conduite à laquelle ils se soumettent et au besoin se sacrifient, il faut qu'elle porte non pas le caractère d'une théorie, mais celui d'une loi. Vous êtes philosophe ; on vous appelle Socrate ou Pythagore, et vous me proposez de nobles vertus à pratiquer. Il est très-glorieux pour vous d'avoir inventé de si belles choses ; il est aussi très-honorable pour moi que vous m'estimiez capable d'en atteindre la hauteur dans mes sentiments et dans mes actions. Mais de grâce qui êtes-vous ? Si vous étiez un législateur et que vous me parlassiez en maître, si vous pouviez imprimer à votre doctrine la majesté d'un devoir, je pourrais entrer dans la voie que vous ouvrez devant les grandes aspirations de mon âme. Mais vous n'êtes qu'un sage ; je ne me sens nul désir de m'assujettir à votre morale, quand vous n'avez aucun droit de l'imposer. Elle est fort élevée, je le veux bien ; mais ce n'est qu'un jeu de votre imagination, qu'un éclair capricieux de votre génie, que le rêve d'une conscience honnête mais exaltée, et je me garderais bien de pratiquer les désolantes vertus auxquelles elle me convie pour le seul plaisir d'en faire l'essai ou de vous être agréable. C'est là ce que Tertullien résumait admirablement par ce mot profond de son Apologétique : « Qu'est-ce que la sagesse de l'homme pour nous révéler les véritables règles du bien ? qu'est-ce que l'autorité de l'homme pour en exiger l'observation ? La première n'est pas moins exposée à l'erreur que la seconde au mépris (1). »

Avec ses deux éléments, c'est-à-dire avec la loi naturelle et les préceptes positifs dont elle se compose, la morale chrétienne est d'une plus haute origine. « Nous l'avons apprise parfaitement, di-

(1) *Quanta est prudentia hominis ad demonstrandum quid vere bonum ? Quanta auctoritas ad exigendum ? Tam illa falli facilis, quam ista contemni. — Tertull., Apolog., XLV.*

sait encore Tertullien, du plus parfait des maîtres, et elle descend d'un législateur qu'il est impossible de mépriser (1). »

Au moment où il forma l'homme, le Verbe divin grava dans l'esprit et le cœur de ce nouvel être qu'il venait de créer les premiers linéaments de la loi morale. C'est ce que l'Évangéliste saint Jean veut nous dire par ces mots : *Dans le Verbe était la vie* ou plutôt c'est du Verbe que procédait la vie, et *la vie était la lumière des hommes* ; comme s'il disait qu'en communiquant la vie, le Verbe communiquait aussi la lumière pour l'éclairer et la gouverner. Et pour qu'il ne reste aucun doute, pour que cette première promulgation de la vérité et de la loi dans la conscience humaine soit placée en dehors de toute contestation, l'Évangéliste ajoute : *Le Verbe était cette lumière sûre et vraie qui éclaire tout homme venant dans ce monde* (2). Voilà comment les rudiments de la loi nous sont connus ; Dieu les grave dans la raison naissante par l'impression d'une première lueur émanée de son Verbe, et ce rayon marque la loi même d'un premier sceau de grandeur. — Une autre promulgation se fait plus tard avec solennité. Dieu donne le Décalogue à Moïse au milieu des foudres et des éclairs ; et quand Moïse vient le présenter au peuple, il peut dire en toute vérité que ce n'est pas sa loi, mais la loi du Seigneur. Certes, quand, par impossible, cette loi n'eût été que l'œuvre de Moïse, elle eût été déjà très-respectable, tant les services prodigieux rendus par ce grand homme aux enfants d'Israël lui donnaient des droits éclatants à leur respect et à leur soumission ! Mais ouvrage de Dieu même, qui l'avait non-seulement rédigée dans sa teneur, mais gravée de son propre doigt sur les tables du Sinaï, elle se recommandait bien plus hautement encore à la vénération des tribus dont elle devait être la règle ; et de fait le culte de cette loi divine pénétra jusque dans les entrailles de la nation sainte. Plusieurs fois sans doute les Juifs la transgressèrent. Mais quand les prêtres, les juges ou les prophètes leur en rappelaient

(1) *Perfecte eam novimus ut a perfecto magistro revelatam, et fideliter custodimus ut ab in contemptibili dispectore mandatam. — Id., ibid.*

(2) *In ipso vita erat, et vita erat lux hominum...*

Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. — Joan., I, 4, 9.

le souvenir ou le texte, quand on leur redisait surtout que Celui qui la leur avait imposée était le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu qui les avait arrachés de la servitude de l'Égypte, le Dieu qui les avait miraculeusement abreuvés et nourris au désert, le Dieu qui, à force de victoires sur leurs ennemis, les avait fait entrer dans la Terre-Promise, ils se frappaient la poitrine de remords et de douleur, déchiraient leurs vêtements, se prosternaient dans la poussière, ébranlaient les montagnes des gémissements de leur repentir et juraient au Seigneur d'être désormais plus fidèles au pacte sacré qu'il avait daigné faire avec son peuple. Ainsi les commandements du Sinaï puisaient-ils une autorité souveraine dans la source divine d'où ils étaient émanés.

La dignité de la morale chrétienne n'est ni moins auguste ni moins imposante. Deux scènes de l'Évangile nous révèlent toute la majesté du législateur dont elle est l'ouvrage. Jésus-Christ venait de recevoir le baptême de Jean dans les eaux du Jourdain. Au moment où il sortit du fleuve, les cieux s'ouvrirent ; on vit l'Esprit-Saint descendre sur la tête du Sauveur sous la forme d'une colombe, et voilà que du haut des airs une voix s'écria : « *C'est là mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances* (1). » Telle est la première scène ; elle fait connaître Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, objet des éternelles complaisances de son Père. Voici la seconde : Jésus avait gravi le Thabor avec Pierre, Jacques et Jean. Là il se transfigura devant eux. Moïse et Elie apparurent conversant avec lui. Pendant cet entretien un nuage lumineux les enveloppa, et du sein de la nue une voix sortit qui disait : *C'est là mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le* (2). » Ici comme au moment du baptême Jésus est proclamé Fils de Dieu, c'est-à-dire Dieu égal à son Père ; mais on ajoute ce trait important : *Écoutez-le, Ipsum audite*. S'il a le droit d'être écouté, c'est qu'il a

(1) *Baptizatus autem Jesus, confestim adscendit de aqua ; et ecce aperti sunt ei cœli, et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam et venientem super se. Et ecce vox de cœlis dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui.* — Matth., III, 16, 17.

(2) *Ecce nubes lucida obumbravit eos ; et ecce vox de nube dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui : ipsum audite.* — Matth., XVII, 5.

celui de parler. La divinité de sa nature l'en investit au degré suprême; et quand il dictera des lois, quand il commandera l'humilité, la chasteté, la charité, le pardon des injures, la force, la prudence, la mortification, il ne sera permis ni de contester, ni d'éluder, ni de se révolter, parce que les préceptes qu'il imposera seront l'expression des volontés d'un Dieu. Certes, quelle recommandation pour sa morale! On ne s'inquiétait guère autrefois ni de celle de Socrate, ni de celle de Zénon, ni de celle de Sénèque, et l'on avait raison : « Ce n'était qu'un homme qui traçait ici les règles du bien et de la vie, » comme le fait remarquer Tertullien (1). « Mais pour nous ce n'est plus un philosophe, ce n'est plus même un législateur ordinaire; c'est le Verbe incarné, c'est la Sagesse éternelle apparue sous le voile de l'humanité, c'est la première Majesté devant laquelle celle des rois qui n'est que la seconde s'incline et s'efface, enfin c'est un Dieu, et certes, pour reprendre la grande expression de l'apologiste africain, un Dieu n'est pas un maître qu'il soit permis et facile de mépriser : » *Ab in contemptibili dispectore mandatam*. Quoique partie de si haut, cette discipline n'imposera sans doute aucune contrainte à la volonté du chrétien; même après avoir été baptisé, l'homme pourra par l'abus de son libre arbitre refuser ce joug sacré du Sauveur ou le secouer et le mettre en pièces. Mais grâce au dogme royal de la divinité de Jésus-Christ, les préceptes évangéliques portent l'empreinte de la consécration la plus vénérable qui puisse se concevoir; ou rien n'est digne de respect et de soumission dans le monde, ou ils réclament notre obéissance au titre le plus impérieux; et s'il est vrai qu'ils nous conviennent ou nous obligent à de rudes contraintes, à de formidables héroïsmes, il est également vrai qu'ils nous en parlent au nom d'un Dieu qui a le droit souverain, absolu, imprescriptible, d'exiger et le sacrifice de notre volonté parce qu'il en est l'arbitre, et l'immolation même de notre vie parce qu'il en est le principe et la fin.

C'est ainsi que le dogme assure l'autorité de la morale en la marquant à son origine d'un caractère divin. Supprimez la divinité de

(1) *Vobis humana æstimatio innocentiam tradidit.* — Tertull., *Apolog.*, XLV.

Jésus-Christ, elle n'est plus que la doctrine d'un sage : doctrine qui, n'ayant rien d'obligatoire, cesse d'autant plus d'être pratiquée qu'elle appelle à des vertus plus élevées et plus difficiles.

VI

Reste l'efficacité qui succombe à son tour quand le dogme s'écroule.

Le dogme, dès qu'il est sérieusement accepté, inspire avant tout une crainte salutaire. « Quelle est donc, écrivait encore Tertullien, l'autorité des lois humaines, puisque les pervers en arrivent ou à les éluder en cachant les crimes qui les outragent, ou parfois à les mépriser par un amour volontaire ou une sorte de besoin fatal du désordre, surtout avec la perspective d'un supplice passager quel qu'il soit et qui ne dure jamais au delà de la mort. C'est ainsi qu'Epicure déprécie la douleur de toute espèce de torture en déclarant qu'elle est insignifiante si elle est modérée, et si elle est intense qu'elle ne sera que transitoire. Mais nous qui marchons en tremblant sous les regards d'un Dieu qui voit tout, nous qui prévoyons les tourments éternels qu'il a préparés aux coupables, nous pratiquons comme irrésistiblement la vertu, soit à cause de cette science qui connaît tout, soit par l'impossibilité de trouver un abri contre cet œil qui nous observe, soit à raison de la grandeur du châtement qui sera non-seulement prolongé, mais encore éternel. Nous craignons Celui que devra redouter même celui-là qui juge et qui fait trembler les autres ; c'est un Dieu que nous craignons et non pas un proconsul (1). »

Il est impossible de signaler avec plus de grandeur et de vérité

(1) *Quanta auctoritas legum humanarum quum illas et evadere homini contingat et aliquando contemnere ex voluntate vel necessitate delinquendi, recogitata etiam brevitate supplicii cujuslibet, non tamen ultra mortem remansuri. Sic et Epicurus omnem cruciatum doloremque depreciait, modicum quidem contemptibilem pronuntiando, magnum vero non diuturnum. Enim vero nos qui sub Deo omnium speculatore dispungimur, quique æternam ab eo pœnam providemus, merito soli innocentia occurrimus, et pro scientia plenitudine, et pro latebrarum difficultate, et pro magnitudine cruciatûs non diuturni, verum sempiterni, eum timentes quem timere debet et ipse qui timentes judicat, Deum, non proconsulem timentes. — Tertull., *Apolog.*, XLV.*

le premier sentiment éveillé dans l'âme par le dogme en faveur de la morale. Ainsi que le dit le grave Tertullien, nous autres catholiques, quand nous avons la foi, nous marchons sous les regards d'un Dieu qui voit, sans aucune exception, tout ce qui se fait de mal dans notre vie. Il ne voit pas seulement les crimes éclatants et les scandales publics; il voit aussi les fautes qui s'accomplissent dans l'ombre; il voit même jusqu'aux pensées coupables, jusqu'aux désirs illégitimes, jusqu'aux desseins pervers et volontaires qui se cachent au plus profond de notre esprit et de notre cœur. Et non-seulement il les voit, mais il les compte et les pèse; et non-seulement il les compte et les pèse, mais il les inscrit dans sa mémoire en souvenirs impérissables, et quelque jour, au delà du sépulcre, ouvrant devant nous le registre éternel et vivant où il les aura gravés, il en fera l'objet d'un jugement formidable. Toutes nos iniquités visibles et invisibles seront dévoilées avec leur détail immense et leur immense variété, en présence des anges et des hommes. A cette discussion terrible succédera la plus terrible condamnation; un supplice non-seulement prolongé mais éternel sera la punition de péchés éternels eux-mêmes. Et Jésus-Christ, jusque-là le Dieu des miséricordes, mais alors le Dieu des vengeances, sera d'autant plus impitoyable contre les malheureux dont les enfers devront faire leur proie qu'ils auront plus outragé son amour, transgressé ses commandements par des prévarications plus criminelles, foulé aux pieds, avec une impiété plus sacrilège, les moyens de salut qu'il leur avait acquis par son sang et sa croix.

Eh bien ! ces vérités redoutables, quel effet doivent-elles naturellement produire ? Certes, si on ne les regarde que d'un œil superficiel, ou si on ne les croit qu'à demi, elles ne nous inspireront qu'un frémissement stérile comme à ce magistrat romain dont parlent les Actes des Apôtres. Saint Paul venait d'exposer, en la discutant, la doctrine du Christ sur la justice, la chasteté, le jugement futur, et Félix épouvanté répondit : « C'est bien pour le moment, retirez-vous; je vous ferai revenir en temps opportun (1). » Beaucoup

(1) Disputante autem illo de justitia et castitate et de judicio futuro, tremefactus

de chrétiens, légers, faiblement convaincus, ou dominés par les passions, partagent les mêmes impressions et tiennent le même langage. A. la pensée du jugement futur et des sacrifices nécessaires pour le rendre favorable, ils frissonnent; mais ils détournent la vue de cette image sinistre ou plutôt salutaire, et s'en vont en aveugles où le souffle du monde et de la convoitise les emporte. Mais le vrai chrétien, le chrétien qui croit énergiquement aux menaces de l'Évangile, le chrétien qui prévoit les redoutables mystères du monde à venir, éprouve, en y songeant, cette crainte que l'Esprit-Saint appelle *le commencement de la sagesse* (1); comme le dit Tertullien, il s'attache à l'innocence, pour échapper à l'enfer. Parce qu'il tient de saint Paul qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant (2), il n'est rien qu'il ne fasse dans le but d'éviter ce malheur. Faut-il vendre ses biens? Antoine ne balancera pas à les sacrifier pour sauver son âme des colères de l'Agneau. Faut-il désertier le monde? Jérôme, au bruit de la trompette du jugement dont son oreille est comme toujours frappée, s'enfuit de Rome dont les séductions mettaient son salut en péril; et si dans sa retraite de Bethléem de funestes visions viennent encore inquiéter sa délicatesse, il s'encourage à les dompter par les macérations, en pensant aux tortures que l'éternité lui réserve s'il y succombe. Cette impression de pieux effroi, quoique à des degrés inégaux, fut commune à tous les saints; elle existe dans toutes les âmes qui se sanctifient encore actuellement dans le monde sous l'action de l'Église. C'est un rempart dont elles se servent pour empêcher d'une part leurs passions de déborder, d'autre part la corruption du siècle de les atteindre; et quand on s'étonne ou qu'on se rit de leur prudence et de la religieuse terreur qui l'inspire, elles répondent avec le grand apologiste : « Ce n'est pas un proconsul que je redoute; si je n'avais qu'un tel juge devant moi, je serais sans frayeur, parce que j'ai appris de mon Maître à ne pas craindre ceux qui ne peuvent perdre que le corps.

Felix respondit : Quod nunc attinet, vade ; tempore autem opportuno accersam te.
— Act., xxiv, 25.

(1) Initium sapientiæ timor Domini. — Psalm. cx, 9.

(2) Horrendum est incidere in manus Dei viventis. — Hebræ., x, 31.

Mais j'ai devant moi un Dieu; c'est à son tribunal suprême que je dois comparaître, et j'ai cent fois raison de le craindre et de m'abriter contre son courroux, parce qu'il peut précipiter et le corps et l'âme dans des brasiers éternels : *Deum, non proconsulem timentes* (1). »

VII

Premier sentiment éveillé par le dogme catholique : une crainte tutélaire. Mais la crainte ne suffit pas. Éviter le mal c'est beaucoup assurément, mais il faut encore faire le bien. De ces deux devoirs, la crainte nous aide puissamment à remplir le premier; il faut un autre sentiment pour nous aider à nous acquitter du second. La crainte protège, généralement elle n'inspire pas; elle est une barrière, rarement un ressort; après avoir arrêté par le frein le mouvement qui nous emporte aux abîmes, il entre peu dans ses privilèges de nous donner des ailes pour nous élever au faite de la perfection; et s'il est écrit d'elle qu'elle est le commencement de la sagesse, c'est d'une autre vertu qu'il est dit qu'elle renferme *la plénitude de la loi* (2). Cette autre vertu féconde, toute-puissante, c'est la charité; ou en d'autres termes l'amour de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église : amour sacré par lequel seul s'expliquent toutes les grandes œuvres morales qui, pendant dix-huit siècles, se sont accomplies et qui s'accomplissent encore au sein du catholicisme. Et en même temps amour dont l'énergie, pour enfanter ces merveilles, a puisé et puise encore toute sa sève dans les entrailles du dogme et de la foi.

Et d'abord il pousse les âmes à la vertu par un noble besoin d'imitation. Dans un de ses admirables discours sur le Cantique des Cantiques, saint Bernard a développé de belles pensées que Bossuet résume ainsi : « L'amour est la seule chose en laquelle nous sommes capables d'imiter Dieu. Il nous juge, nous ne le jugeons

(1) Et nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere : sed potius timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam. — Matth., x, 28.

(2) Plenitudo ergo legis est dilectio. — Rom., xiii, 10.

pas ; il nous donne et il n'a pas besoin de nos dons ; s'il commande, nous devons obéir ; s'il se fâche, nous devons trembler ; et s'il aime, que devons-nous faire ? Nous devons aimer ; c'est la seule chose que nous pouvons faire avec lui (1). » L'Esprit-Saint, permettez-moi de le dire, est plus hardi que saint Bernard, et prête à l'amour du chrétien pour Dieu des efficacités plus étonnantes. Quand l'âme, éclairée par la grâce et la foi, a contemplé dans toutes ses splendeurs le mystère du Verbe fait homme, quand elle est parvenue à connaître Jésus-Christ à fond, elle s'écrie dans un transport égal à celui du Psalmiste, que c'est là *le plus beau des enfants des hommes et qu'une grâce incomparable est répandue sur ses lèvres divines* (2). Pour elle, comme le fait observer saint Augustin, cet adorable époux est beau, quelque part qu'elle le rencontre... Il est beau dans le ciel, il est beau sur la terre ; il est beau dans le sein de Marie, et il l'est aussi sur les bras de ses parents ; il est beau dans ses miracles, et il ne l'est pas moins dans la flagellation ; beau quand il appelle à la vie, il l'est également dans son insouciance pour la mort ; il est beau sur le gibet, beau dans le sépulcre, et beau encore une fois dans le ciel quand il y retourne (3). » Il porte, dans tous ces états et sur tous ces théâtres, une telle empreinte de vérité, de justice, de douceur, de tendresse, que chaque rayon de cette beauté sans égale perce comme un trait le cœur qui la contemple, et fait éclater le désir ardent d'imiter Celui qu'il admire et qu'il

(1) Bossuet, 1^{er} sermon pour la fête de la Pentecôte, 2^e partie.

Solus est amor ex omnibus animæ motibus, sensibus atque affectibus, in quo potest creatura, etsi non ex æquo, respondere auctori, vel de simili mutuam rependere vicem. Verbi gratia, si mihi irascatur Deus, num illi ego similiter reirascar ! Non utique sed pavebo... Ita si me arguat, non redarguetur a me... Nec si me judicabit, judicabo ego eum, sed adorabo ; et salvans me non quærit a me ipse salvari, nec vicissim eget ab aliquo liberari, qui liberat omnes... Nunc jam videas de amore quam aliter sit. Nam cum amat Deus, non aliud vult quam amari, quippe non ad aliud amat nisi ut ametur. — S. Bernard., Serm. LXXXIII, 4.

(2) Speciosus forma præ filiis hominum ; diffusa est gratia in labiis tuis. — Psalm. XLIV, 3.

(3) Nobis ergo jam credentibus, ubique sponsus pulcher occurrat... Pulcher in cælo, pulcher in terra, pulcher in utero, pulcher in manibus parentum, pulcher in miraculis, pulcher in flagellis ; pulcher invitans ad vitam, pulcher non curans mortem... pulcher in ligno, pulcher in sepulcro, pulcher in cælo. — S. August. *Enarrat. in Psalm.*, XLIV, 3.

adore (1). Il a sans doute entendu son Maître dire aux Apôtres : « *Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez ce que j'ai fait moi-même* (2). » Ce serait assez de cette parole pour décider l'âme chrétienne à conformer sa vie à celle de Jésus-Christ. Mais au-dessus de l'obéissance qui lui en fait une loi se place l'amour qui lui en fait un besoin. « *Je vis, s'écriait l'apôtre saint Paul, mais non je ne vis pas, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (3). » C'est là le cri, c'est la passion, c'est le tourment de quiconque croit et aime comme le grand Apôtre. Jésus-Christ, mon modèle et mon Dieu, fut humble, je veux être humble comme lui. Jésus-Christ fut la virginité par essence ; qui me donnera d'être immaculé comme Lui ? Jésus-Christ fut patient, charitable, miséricordieux, il ne voulut ni éteindre la mèche encore fumante, ni achever de rompre le roseau à demi brisé, et pourquoi ne pratiquerais-je pas ces vertus après Lui et pour Lui ? Il y a dans cet auguste modèle je ne sais quel charme qui attire comme irrésistiblement quand on a pu le comprendre. C'est l'aigle qui planant au-dessus de sa couvée l'excite et la force, pour ainsi dire malgré elle, à monter à sa suite dans les airs et jusque dans les splendeurs du soleil.

On sent jusqu'à quelle hauteur ce ressort peut lancer une âme ; et quand on ne le devinerait pas, l'histoire des saints serait là pour nous le révéler ; personne n'ignore que la soif dévorante d'imiter Jésus-Christ les a poussés, non-seulement à quelques actes solitaires de courage et de vertu, mais à un fond soutenu, à des habitudes permanentes d'indéfinissable héroïsme. Certes qu'il est heureux d'avoir un si pur modèle pour donner le branle à de si nobles vies ! Si vous mettez le dogme à néant, si vous éteignez la foi, mais une foi raisonnée, profonde, ardente à la divinité de Jésus-Christ et l'amour sacré qui en est l'étincelle, de tels prodiges de moralité s'évanouissent. Et qu'aurez-vous à la place ? Ce qui est certain, c'est que

(1) *Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere procede et regna.*

Propter veritatem, et mansuetudinem, et justitiam...

Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent. — Psal. XLIV, 5, 6, 7.

(2) *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis.* — Joann., XIII, 15.

(3) *Vivo autem, jam non ego ; vivit vero in me Christus.* — Gal., II, 20.

les mœurs répondront à la nature et aux exemples du Dieu que vous substituerez à celui du Calvaire. Si vous n'en substituez point et que vous ouvriez devant l'homme et devant les peuples le gouffre de l'athéisme, il est manifeste que les mœurs iront s'y engloutir avec l'idée de Dieu dans un naufrage immense. Si vous en substituez un ou plusieurs, vous verrez les mœurs descendre dans la proportion des dogmes nouveaux, et cela par l'imitation inévitable des dieux qu'on aura mis sur les autels. Restaurez-vous Saturne dévorant ses enfants? Vous ne manquerez pas de Carthaginois et de Romains, non-seulement pour lui sacrifier de jeunes victimes humaines, mais encore pour s'attribuer les droits de ce Dieu barbare sur les rejetons sortis de leur sang et de leur paternité. Prétendez-vous réhabiliter Jupiter, Mars, Mercure, Junon et toutes ces divinités dont la vie sur la terre et dans l'Olympe n'avait été qu'une orgie éternelle? Mais il est évident qu'avec eux vous allez ramener, après dix-neuf siècles de civilisation chrétienne, toutes les abominations de ces monstres, si richement imitées par celles de leurs adorateurs au sein du Polythéisme. Ce sera peut-être sur le Dieu de Mahomet que porteront vos préférences; mais échapperons-nous alors à l'effroyable dissolution des mœurs arabes, si noblement encouragées par les dogmes honteux de l'Islam? « Nos mœurs, fait observer saint Augustin, suivent moins la pente de nos idées que celle de notre amour (1). » A plus forte raison doit-on dire qu'elles prennent la même route que nos adorations, surtout quand celles-ci sont illégitimes. Des dieux dépravés finissent tôt ou tard par enfanter des peuples corrompus. C'est ainsi que le monde païen répondit aux opprobres de sa mythologie par les horreurs d'une dissolution sans bornes; comme aussi ce fut avant tout par le culte et les exemples d'un Dieu pur que l'Eglise releva cette dégradation des sociétés antiques.

Et voilà ce que ne comprennent pas assez ces philosophes et ces publicistes imprudents qui ne cessent de dire que toutes les reli-

(1) *Mores autem nostri, non ex eo quod quisque novit, sed ex eo quod diligit, judicari solent; nec faciunt bonos vel malos mores, nisi boni vel mali amores.* — S. August., *Epist.*, classis III, *Epist.* CLV, 13.

gions se valent au point de vue dogmatique, et que leurs différences de symbole ne touchent pas aux mœurs. Insensés qui ne voient pas que toute notion de Dieu vraie ou fausse porte avec soi celle d'une morale saine ou déréglée. Admettez-vous le Dieu des catholiques et son Verbe incarné ? Je vous défie de trouver un seul penchant, un seul vice individuel ou social que ce dogme ne frappe pas à sa racine. Votre Dieu est-il celui des Indous, des Chinois ou des Panthéistes ? Je vous défie de signaler une seule convoitise, un seul crime qui ne puise logiquement dans ce dogme absurde et pervers le droit de se produire et d'éclater. Il est toujours permis d'imiter la divinité qu'on adore. Si vous me déclarez libre de placer l'image d'un Dieu sur les autels, vous devez me déclarer libre aussi de reproduire sa dépravation dans mes actes. Vous aurez beau crier : La morale ! la morale ! On vous répondra toujours : Le vrai fondement de la morale, sa grande définition, ce sont l'idée et la vie de Dieu ! Je suis maître d'adorer Jupiter ou Teutathès ; je suis même, si cela me plaît, maître d'adorer l'un et l'autre. Par là-même je suis maître de façonner ma conduite à la ressemblance du premier malgré sa licence, du second malgré sa soif de sang ; et si vous prétendez par un obstacle quelconque, matériel ou légal, m'interdire l'usage de ce droit, ces entraves à ma liberté ne sont qu'une inconséquence. Il faut de deux choses l'une : ou défendez-moi de me représenter Dieu comme je l'entends, ou bien si vous me permettez de le concevoir comme je veux, allez jusqu'au bout de cette doctrine, et ne vous mentez pas à vous-mêmes en m'empêchant de prendre pour le modèle et la règle de mes œuvres celui vers lequel vous autorisez mes adorations à monter librement.

VIII

Amour d'imitation. — Amour de correspondance et de glorification. — On ne peut nier un fait : c'est que s'il existe des vertus en dehors du souffle et de l'influence de l'Église, cependant c'est dans le sein de l'Église et sous son action que le niveau général de la vertu dans les diverses conditions sociales est le plus élevé. Une

mesure considérable de bonne foi n'est pas nécessaire pour avoir la force d'en convenir. Mais outre ces vertus qu'on peut appeler communes parce qu'elles s'étendent à tous les états et qu'elles constituent la part obligatoire de la morale évangélique, il y a des vertus exceptionnelles et qui représentent la perfection conseillée par Jésus-Christ. Elles sont le fruit le plus exquis de la grâce, la fleur du froment qui croît dans le champ du père de famille, on peut même ajouter le plus riche ornement de notre civilisation. Ce sont toutes ces âmes privilégiées, qui, dans un ordre religieux ou dans un autre, se dévouent au bien de l'humanité déchue ou souffrante ou par la charité de l'apostolat, ou par celle de la bienfaisance et du sacrifice. Ce n'est pas à notre époque et en présence des héroïsmes incomparables dont nous avons été témoins qu'on oserait et le prix des services rendus par ces grandes institutions, et l'élévation de la morale dont chacun de leurs membres est le symbole dans le monde.

Eh bien ! demandez à ces anges de la parole et de l'immolation s'ils sont les enfants de la *morale indépendante* ! Est-ce à cette source que les missionnaires européens ont puisé la noble mais périlleuse ambition d'évangéliser les sauvages, et de périr sous le sabre ou le rotin des mandarins anamites ? Est-ce à la *morale indépendante* que nos malades, nos cholériques et nos soldats doivent ces héroïques infirmières qui, sous le voile de la virginité, s'en vont les visiter, les assister et les consoler dans nos hôpitaux et sur les champs de bataille ? Ah ! si leur cœur à tous, apôtres et sœurs de la charité, pouvait s'entr'ouvrir et rendre visibles les sentiments impalpables mais divins qui les dévorent, vous verriez que cette morale sublime de leur dévouement plonge ses racines et pompe sa sève dans un dogme adoré. Amour embrasé pour Jésus-Christ Homme-Dieu ; amour quittant le monde pour répondre à son appel ; amour impatient de se consumer pour sa gloire, après l'avoir adopté pour son partage ; amour appelant tous les labours, toutes les amertumes, tous les supplices, pour acquitter la reconnaissance dont le remplissent les émouvants souvenirs et les immenses bienfaits de l'Incarnation, de Bethléem, de Nazareth, du Prétoire, du

Calvaire et de l'Eucharistie ; amour poursuivant l'auguste objet qui l'enflamme sous les traits de la misère et de la souffrance, afin de l'y entourer de ses sollicitudes et de le combler de ses tendresses ; amour saintement avide de conquérir des âmes à son Dieu, d'en étendre le règne sur les peuples qui ne le connaissent pas encore, ou de le rétablir au sein des nations qui s'en sont détachées par une criminelle apostasie : voilà le grand ressort qui pousse et soutient ces saintes légions dans leur lutte héroïque contre le mal et la douleur, et dans les mâles vertus qui les y préparent et les y accompagnent. Les libres-penseurs accusent cet amour de mysticisme et de folie. Mysticisme, c'est vrai ! folie, c'est plus vrai encore ! Mais c'est la folie de la foi, et cette folie, plus salutaire au monde que la sagesse des sages, enfante, chaque jour et sur tous les points de l'espace, des prodiges qui relèvent et soulagent l'infortune et la dégradation. Montrez-nous, fiers docteurs de la *morale indépendante*, le bien que vous faites à l'humanité ! Nous voyons, certes, les âmes auxquelles vous apprenez à s'agiter dans le blasphème, en s'écriant comme les Manichéens modernes que *Dieu c'est le mal*. Nous voyons encore celles que vous livrez au tourment d'une haine furieuse contre la société telle que les siècles l'ont faite, en les invitant à redire cette autre parole fameuse que la *propriété c'est le vol*. Nous voyons pareillement celles que vous jetez en proie au martyre déshonorant de la volupté sans frein, en proclamant, malgré le Christ et contre son Evangile, la *réhabilitation de la chair*. Nous voyons enfin, par toutes ces causes déchaînées, quelle aggravation de poids vous ajoutez au fardeau déjà si lourd d'ignominie et d'affliction qui pèse sur l'humanité, et quelles pentes effroyables vous ouvrez devant elle pour la précipiter dans la honte, l'anarchie, les convulsions et la mort : ces bienfaits, la *morale indépendante* nous les a prodigués avec une indescriptible opulence ! Mais les désordres qu'elle a guéris ou prévenus, mais les vies qu'elle a soustraites au déshonneur et fait reflourir dans la gloire, mais les désespoirs qu'elle a calmés, les larmes qu'elle a tariées et les blessures de cœur qu'elle a cicatrisées, mais les dévouements qu'elle a fait éclore, les institutions qu'elle a fondées

pour recueillir les orphelins, assister les indigents, soigner et abriter les malades sans asile et sans appui, mais les entreprises qu'elle a tentées pour initier les peuplades sauvages ou ramener les peuples déchus à l'honneur de la civilisation, où sont-ils, de grâce ? Prouvez que la *morale indépendante* sait enfanter des inspirations plus généreuses que le mysticisme et la folie de l'amour suscitée, depuis deux mille ans, par le dogme catholique ! Misérables réformateurs, le monde serait bien à plaindre si nous venions tous à prendre au pied de la lettre vos barbares doctrines. Laissez, laissez le crucifix et les touchants mystères dont il est le symbole et le monument à ceux qui demandent, comme saint Paul, à être anathème ou martyrs pour leurs frères (1). Si le feu du zèle les dévore, si les angoisses de la charité les tourmentent, si les anxiétés d'une mère sont moins douloureuses que celles qu'ils éprouvent eux-mêmes à l'égard des âmes et des nations pour lesquelles ils voudraient s'immoler, c'est l'amour de Jésus-Christ qui leur donne ces frémissements sublimes ; et la haute morale qu'ils pratiquent, cette morale qui, en donnant de si nobles exemples à la perversité du monde, verse à si grands flots l'huile et le baume sur les plaies du genre humain, cette morale, au lieu d'être *indépendante*, tire sa vie tout entière des liens intimes, multipliés, profonds, qui l'unissent à la foi, c'est-à-dire au dogme catholique religieusement accepté.

IX

Amour de reconnaissance et de glorification. — Amour d'espérance. — Que la morale évangélique soit difficile à pratiquer non-seulement dans les choses de conseil et de surrogation, mais jusque dans les devoirs essentiels, jusque dans les prescriptions les plus élémentaires, si j'ose parler ainsi, c'est ce qu'avouent même les apôtres de la *morale indépendante*. Ils vont même jusqu'à prétendre que les lois du Christ, telles que l'Eglise les interprète et les impose, forment un joug intolérable, sans aucune proportion

(1) Optabam enim ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis. — Rom., ix, 4.

avec les droits ou les forces de la nature humaine, et qu'à ce titre on peut les repousser sans scrupule, parce qu'une impossibilité ne saurait jamais être l'objet ni la règle d'un devoir. Ce langage renferme des exagérations et des erreurs manifestes. Mais au fond il est vrai de dire qu'on ne peut atteindre aux vertus commandées par l'Évangile sans d'énergiques efforts; et que pour s'y soutenir il faut une volonté de fer et une âme de diamant. C'est là sans doute ce que Jésus-Christ veut nous faire entendre, quand il dit aux siens que, *depuis Jean-Baptiste, le royaume des cieux souffre violence, et que les cœurs violents sont les seuls qui l'emportent* (1).

Bien loin de contester cette parole de leur Maître, les vrais chrétiens y croient d'autant mieux que des épreuves privilégiées et réservées pour eux seuls leur en démontrent, tous les jours, l'austère vérité. Non-seulement ils rencontrent dans l'exercice de leurs devoirs et de la vertu les obstacles et les tentations de tout le monde; mais ils trouvent surtout dans la profession de leur foi, dans la pratique de la charité, dans les dévouements volontaires auxquels ils s'enchaînent pour le bien de leurs frères et de la société, en un mot dans la double voie de leurs vertus privées et de leurs vertus publiques, des haines implacables et des persécutions sans cesse renaissantes. Avant eux Jésus-Christ est venu pour sauver le monde, et le monde l'a crucifié. Les disciples ne sont pas au-dessus du Maître et ne peuvent avoir une autre destinée. *« Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups* (2). » Voilà ce que leur a dit le Sauveur; cette parole s'est vérifiée dans tous les temps, et de nos jours encore on ne saurait compter les loups déchaînés contre les brebis fidèles et contre les pasteurs chargés de les surveiller et de les défendre.

Persécutions impuissantes! Inutiles efforts de la tempête! N'entendez-vous pas la sainte fierté de l'âme chrétienne leur jeter par la bouche de saint Paul le défi solennel de la faire tomber? Est-ce la tribulation qui pourrait y réussir? Est-ce l'angoisse? Est-ce

(1) *A diebus autem Joannis Baptistæ, usque nunc, regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud. — Matth., xi, 12.*

(2) *Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. — Matth., x, 16.*

la faim? Est-ce la nudité? Est-ce le péril? Est-ce la persécution? Est-ce le glaive? C'est de nous qu'il est écrit : *Nous sommes immolés tous les jours, et l'on nous a considérés comme des brebis destinées à la boucherie.* Mais en tout cela nous restons inébranlables et vainqueurs; et par quelle force? Par la force de Celui qui nous a aimés; par l'énergie propre à la charité de Jésus-Christ (1). » A cette puissance s'unit celle de la grâce quand on aime. « Ce que je suis, disait encore saint Paul, je le suis par la grâce. Si j'ai travaillé plus fructueusement que certains autres, c'est encore à la grâce que je le dois (2). Par elle il y a quelqu'un qui habite en moi, et je puis tout en cet Hôte mystérieux qui me fortifie (3). » Enfin, ce que la certitude et la présence de la grâce ont commencé s'achève sous l'action de l'espérance. Ne nous laissons pas d'entendre saint Paul : « Voici, écrit-il à son cher Timothée, que déjà je touche au déclin de la vie et que le temps approche où mon être va se dissoudre. J'ai combattu le bon combat; j'ai fourni utilement ma carrière; j'ai gardé et défendu la foi. J'attends après cela de l'avenir la couronne de justice que le Seigneur me décernera, au jour et dans l'équité de ses jugements, et cela non-seulement à moi, mais encore à tous ceux dont l'amour soupire après son avènement (4). » Le secret de ces nobles victoires auxquelles aboutissent les grandes luttes de l'âme chrétienne est là tout entier. Aimer Dieu d'une sainte passion, voilà le premier pas et la première force. Par cet amour ardent qui prend sa source en Jésus-

(1) Quis ergo nos separabit a charitate Christi? Tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?

Sicut scriptum est : quia propter te mortificamur tota die : æstimati sumus sicut oves occisionis.

Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. — Rom., VIII, 35, 36, 37.

(2) Gratia autem Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit, sed abundantius illis omnibus laboravi; non ego autem, sed gratia Dei mecum. — I Cor., xv, 10.

(3) Omnia possum in eo qui me confortat. — Philipp., iv, 13.

(4) Ego enim jam delibor et tempus resolutionis meæ instat.

Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.

In reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex : non solum autem mihi sed et iis qui diligunt adventum ejus. — II Timoth., iv, 6, 7, 8.

Christ et tient sa flamme de l'Esprit-Saint répandu dans nos cœurs avec la charité, nous sommes étroitement unis à Dieu, c'est-à-dire à la Force, à la Sagesse et à la Vérité souveraines ; Force inaltérable et toujours invincible ; Sagesse à laquelle ne succède point la démence ; Vérité qui ne connaît pas de vicissitudes et ne sut jamais être autrement qu'elle n'est (1) ; voilà le second pas et la seconde force. Enfin, fruit et aliment de cette grande union de l'âme à Dieu, arrive l'espérance qui soutient, anime, embrase, et enfante d'autant plus de prodiges qu'elle *ne confond pas*, suivant la parole si encourageante de l'Apôtre (2). Cette espérance n'est autre chose que le tressaillement de la foi, et ce tressaillement sacré, quels héroïsmes n'a-t-il pas produits dans le monde ? Par lui, selon saint Paul, les justes antiques ont vaincu des royaumes, fermé la gueule des lions, étouffé la violence des incendies, émoussé la pointe des glaives, trouvé la vigueur dans la faiblesse, l'intrépidité dans la guerre, le succès dans les assauts livrés aux camps de l'ennemi. Par lui les uns se sont laissé mettre en pièces, refusant de payer une rançon parce qu'ils attendaient une résurrection meilleure que la vie. Par lui d'autres se sont fait honneur de passer par les moqueries, les coups, les chaînes et les prisons ; ils ont été lapidés, sciés, mis à la question ; leur tête est tombée sous le fer, et ceux qui ont survécu à ces supplices s'en sont allés au hasard, couverts de haillons et de peaux de bêtes, accablés de misères, d'angoisses et de douleurs ; héros dont le monde n'était pas digne et qui promenaient leurs pas errants mais glorieux à travers les solitudes et les montagnes, et ne trouvant de retraites que dans les fentes des rochers ou les antres profonds des déserts (3). La même cause fait encore éclater les mêmes miracles. Les justes d'aujourd'hui sont dignes des justes d'autrefois, c'est qu'ils ont ce mérite, c'est qu'ils aspi-

(1) Si ergo quærimus quid sit bene vivere... id erit profecto amare Virtutem, amare Sapientiam, amare Veritatem, et amare ex toto corde, et ex tota anima, et ex tota mente : — Virtutem quæ inviolabilis et invicta est ; Sapientiam cui stultitia non succedit ; Veritatem quæ converti atque aliter quam semper est se habere non novit. — S. Aug., *De moribus Eccl. Cath.*, cap. XIII.

(2) Spes autem non confundit. — Rom., v, 5.

(3) Hebræ, XI, 33, 38.

rent à la même couronne et que leur âme frémit de la même espérance. Que la *morale indépendante* essaye de porter les âmes à la même hauteur sans faire usage du même levier ! Elle verra ce qu'on gagne pour la vertu à séparer les règles de la conscience des dogmes de la foi !

X

Dans cette espérance générale il y a une perspective particulière qui rend à la morale les services les plus éclatants ; c'est le dogme de la *résurrection de la chair* comme extension, comme complément et conséquence de celle de Jésus-Christ même. Assurément le corps est non-seulement l'ennemi mais le bourreau de l'âme ; il en est aussi l'instrument glorieux et la noble victime. Le jeûne l'exténue ; la flagellation le meurtrit ; le martyr le tue. Quand il ne va pas jusqu'au supplice, la pénitence lui fait verser des larmes, l'apostolat des sueurs. Aussi bien pour sa sanctification que pour celle des autres, le juste dit avec saint Paul, en parlant de sa chair, qu'il la châtie sans trêve ni ménagement et qu'il la tient éternellement en servitude (1). Et si les tentations se multiplient, si les tristesses s'accroissent, il ajoute bientôt avec l'Apôtre que son grand désir est de se dissoudre et de voir tomber en poussière la maison de boue où son âme est retenue captive (2).

Et savez-vous pourquoi ces traitements impitoyables ? savez-vous pourquoi cet appel à la mort ? Ah ! c'est que pour le corps du vrai chrétien, du chrétien qui, se gardant bien de suivre les caprices de la *morale indépendante*, se sera fait une inviolable habitude d'observer la morale de l'Évangile, la tombe sera comme le sein d'une autre mère. Ce n'est pas l'anéantissement de ses organes qu'il y trouve, c'est le germe d'une nouvelle vie. « Jésus-Christ est ressuscité, dit saint Paul, mais il ne sera pas seul, nous saluons en Lui les prémices de ceux qui dorment dans le sépulcre et s'éveilleront à leur tour. Un seul homme a donné la mort à tous les autres ; par un seul aussi tous auront l'honneur de la résurrection ; de même

(1) *Castigo corpus meum et in servitutum redigo.* — I Cor., ix, 20.

(2) *Desiderium habens dissolvi.* — Philipp., i, 23.

que tous meurent en Adam, de même tous seront vivifiés en Jésus-Christ (1). » Autant la résurrection est certaine, autant elle doit être consolante. Il y aura sans doute des différences entre les corps ressuscités. « Autre est la clarté du soleil, autre est la clarté de la lune, autre celle des étoiles. Chaque étoile brille d'une autre splendeur que celle qui l'avoisine. Ainsi en sera-t-il dans la résurrection. Mais voici ce qui est certain : le corps du juste aura été semé dans la bassesse, il ressuscitera dans la gloire ; on le sèmera dans l'infirmité, il ressuscitera dans la force ; on l'aura semé matière, il ressuscitera spirituel (2). » Et ce n'est pas là seulement une conjecture ; ce n'est pas seulement une certitude, c'est une nécessité. « Il faut que ce qui est corruptible se revête d'incorruptibilité, et que ce qui est mortel se revête d'immortalité (3). »

Voilà le dogme. Voici maintenant les conclusions indiquées par l'apôtre saint Paul lui-même. Conclusion de sainte fierté vis-à-vis de la mort. « O mort, pouvons-nous lui dire, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon (4) ? » Conclusion de reconnaissance. « Rendons grâces à Dieu qui par Jésus-Christ nous a fait triompher de la mort, » cet implacable ennemi de notre être (5) ! Mais surtout conclusion d'encouragement pratique à la vertu. Appuyés sur cette espérance, « frères bien-aimés, soyez fermes et inébranlables dans le bien, faisant avec abondance en tout temps les œuvres que le Seigneur vous commande, et n'oubliant jamais qu'accompli en Dieu et selon Dieu, ce travail ne sera point inu-

(1) *Nunc autem Christus resurrexit primitiæ dormientium.*

Quoniam quidem per hominem mors, et per hominem resurrectio mortuorum.

Et sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur. — I Cor., xv, 20, 21, 22.

(2) *Alia claritas solis, alia claritas lunæ, et alia claritas stellarum. Stella enim a stella differt in claritate.*

Sic et resurrectio mortuorum.

Seminatur in ignobilitate, surget in gloria. Seminatur in infirmitate, surget in virtute.

Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale. — I Cor., xv, 41, 42, 43, 44.

(3) *Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem. — Id., ibid., 53.*

(4) *Ubi est, mors, victoria tua ? ubi est, mors, stimulus tuus ? — Id., ibid., 55.*

(5) *Deo autem gratias qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum. — Id., ibid., 57.*

tile (1). » Martyrs de la maladie, martyrs de la misère, martyrs des âpres labeurs, martyrs de la pénitence, martyrs du zèle et de l'apostolat, martyrs de la persécution, votre chair est tristement fatiguée, meurtrie, broyée; les souffrances volontaires ou forcées qu'elle endure font de vous, comme du Christ, des hommes de douleur (2); et vous pourriez plus d'une fois ajouter avec ce roi dont parle Isaïe, que le mal « a moulu vos os comme le lion brise ceux de sa proie avec ses dents meurtrières (3). » Mais c'est pour le Seigneur que vous avez supporté toutes ces peines; vous êtes restés fidèles à ses préceptes comme à sa foi, malgré toutes les tortures; des épreuves plus cruelles n'ont réussi qu'à vous faire pratiquer une patience plus héroïque et des vertus plus méritoires. Soyez pleins d'espérance! Jésus-Christ est ressuscité le premier, vous ressusciterez après lui; vos ossements, mis en poudre par la souffrance et par la mort, reflouriront comme l'ont déjà fait ses propres ossements, et nous savons de science certaine qu'il rétablira votre corps humilié par la tombe pour le revêtir des splendeurs de son propre corps glorifié (4). »

Supprimez-vous au contraire le dogme de la résurrection de Jésus-Christ et celui de la résurrection générale qui y est essentiellement lié, qu'arrive-t-il? « C'est, dit l'Apôtre, que notre foi n'est plus qu'un édifice en l'air : *Vana est fides nostra* (5). C'est que notre prédication est vaine : *Inanis est ergo prædicatio nostra* (6). C'est enfin que nos espérances éternelles s'évanouissant, nous sommes ici-bas les plus misérables des hommes, avec des espérances qui devront tristement se borner à cette vie : *Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus* (7). Misérables par les privations et les assu-

(1) Ita que, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles, abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino. — Id., *ibid.*, 58.

(2) Virum dolorum. — Isaï, LII, 3.

(3) Quasi leo sic contrivit omnia ossa mea. — Isaï, XXXVIII, 13.

(4) Expectamus Dominum nostrum Jesum Christum.

Qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.
— Philipp., III, 20, 21.

(5) I Cor., xv, 17.

(6) Id., *ibid.*, 14.

(7) Id., *ibid.*, 19.

jettissemens auxquels nous nous condamnons ; misérables par les disgrâces auxquelles nous nous exposons ; misérables par les labeurs ingrats et mal appréciés auxquels nous nous dévouons ; misérables par les chances de martyre au-devant desquelles nous nous précipitons ; d'autant plus misérables par le contre-coup de toutes ces amertumes, que si la résurrection ne nous attend pas, nous ne recevrons aucun dédommagement, ni dans cette vie où tout conspire à nous crucifier, ni dans l'autre où notre corps ne doit plus ressusciter. Ah ! certes, s'il en est ainsi, « qu'ai-je besoin de mourir pour la gloire de Jésus-Christ (1) ? A Éphèse, j'ai dû lutter contre les bêtes, à quoi me servirait d'affronter encore ce combat, si, une fois mort, je ne dois plus ressusciter ? Je n'ai dans cette supposition qu'une chose à faire, c'est de m'écrier : Mangeons et buvons ; car nous mourrons demain (2) ! »

Ainsi raisonnait l'apôtre saint Paul : d'une part il montrait que l'espérance de la résurrection conduisait aux vertus les plus hautes, c'est-à-dire à la pratique de la vraie morale ; d'autre part il démontrait que la destruction de cette espérance conduisait directement à la honte d'une vie épicurienne, c'est-à-dire à la *morale indépendante*, et parce que cette conséquence lui faisait horreur, il criait aux Corinthiens : « Mes frères, mes frères, ne vous laissez pas séduire par ces doctrines décevantes ; et n'oubliez pas que des principes pervers corrompent inévitablement les bonnes mœurs (3). »

Il est donc démontré que le dogme assure l'efficacité de la morale par la terreur et par l'amour qu'il inspire.

XI

On dira que des vertus ainsi fondées sur la crainte ou l'espérance sont des vertus mercenaires, et qu'il serait bien plus digne

(1) Quotidie morior per vestram gloriam, fratres, quam habeo in Christo Jesu Domino nostro.

(2) Si secundum hominem ad bestias pugnavi Ephesi, quid mihi prodest, si mortui non resurgunt? Manducemus et bibamus; cras enim moriemur. — I Cor., xv, 31, 32.

(3) Nolite seduci : corrumpunt mores bonos colloquia mala. — Id., ibid., 33.

d'exhorter les hommes à l'accomplissement *du devoir pour le devoir*.

Mais d'abord pourquoi parler du *devoir* dans le système de la *morale indépendante*? Cette théorie en détruit radicalement la notion. *Devoir et indépendance absolue* sont deux choses inconciliables. Quiconque a les bras libres ne porte pas de chaînes.

Et puis, si vous séparez l'idée du *devoir* de l'idée de Dieu, de l'idée de Jésus-Christ, de l'idée de la vie future, que vous reste-t-il? Une abstraction sans corps et sans autorité; et croyez-vous qu'une abstraction puisse exercer une action sérieuse sur la masse des hommes, individus et peuples, et leur servir de boussole pour le gouvernement de la vie? Quand est-ce que l'histoire a parlé de la puissance de la métaphysique pour mener et moraliser le genre humain? Les philosophes eux-mêmes ne sont pas guidés dans leur conduite ordinaire par d'arides abstractions.

Enfin que signifie ce désintéressement absolu que vous nous demandez dans l'accomplissement du *devoir*? Comme on reconnaît bien à ce trait cette pauvre sagesse humaine qui ne sait jamais s'arrêter exactement à la limite! Le plus souvent elle abaisse l'homme au-dessous de sa dignité naturelle; mais aussi d'autres fois elle l'appelle à des sentiments d'une grandeur exagérée ou plutôt impossible. Le stoïcisme voulait que l'homme dit à la douleur: « Tu n'existes pas ou tu n'es qu'un mot! » Était-ce possible? Voici maintenant nos moralistes qui lui disent à leur tour: « *Le devoir pour le devoir!* Point de terreur, point d'espérance! sentiments mercenaires que tout cela! » Une telle abnégation est-elle possible? est-elle nécessaire? En pratiquant la vertu sous une certaine impulsion de terreur ou d'amour, en se préoccupant, dans l'observation de la loi morale, d'un châtement à éviter ou d'une récompense à conquérir, fera-t-on toujours acte d'égoïsme honteux et coupable? Désespérants moralistes, qui osez le prétendre, vous êtes condamnés par le bon sens et la nature. La fin de l'homme est le bonheur; il l'appelle et s'y précipite par toutes les aspirations et toutes les tendances de son être; jusque dans l'accomplissement de ses obligations, il le poursuit avec un entraînement irrésistible, et vouloir qu'il y renonce, non pas dans quelques actes rares et

passagers, mais dans l'ensemble de ses actions, pour s'attacher à cette aride maxime : *Le devoir pour le devoir*, c'est tout simplement lui demander l'absurde et l'impossible. La chose est si vraie que vous-mêmes, quand vous vous vantez d'accomplir le *devoir pour le devoir*, vous recherchez encore la secrète satisfaction de votre conscience ou de votre orgueil dans l'application de cette maxime ; le bonheur est tellement votre fin, quoi que vous en disiez, que vous le poursuivez jusque dans le mépris que vous affectez de lui témoigner. La société n'est pas moins prononcée contre vous que la nature. A-t-elle jamais proclamé la doctrine de la *loi pour la loi* ? Et au contraire n'a-t-elle pas toujours et dans tous les lieux, et chez tous les peuples, abrité ses lois sous des menaces et des promesses, faisant ainsi appel, pour mieux en assurer l'observation, non plus simplement à la conscience, mais au sentiment d'un légitime intérêt ? N'est-ce pas également un ressort mis en jeu par toutes les religions, sans en excepter une seule dans le temps et dans l'histoire ? Quelle est celle qui, pour détourner du vice et encourager au bien, n'ait pas fait planer sur l'âme de l'homme les terreurs et les espérances d'une vie future ? Et certes, quand l'humanité, depuis soixante siècles, a cherché dans ces hautes perspectives du monde à venir un auxiliaire, une force, un aiguillon pour la conscience, quand elle a cru pouvoir se préoccuper de la destinée heureuse ou formidable qu'elles lui font entrevoir au delà du tombeau pour accomplir le devoir privé ou public avec courage et persévérance, quand elle n'a jamais soupçonné qu'en s'appuyant sur ce principe sa dignité morale fût compromise ; qui êtes-vous, philosophes d'un jour, pour lui dire qu'elle s'est trompée, et que la vertu pratiquée ainsi ne fut jamais qu'un calcul mercenaire ?

Ah ! que l'Église est plus sage et moins désolante ! Entendez-la dans les actes admirables du Concile de Trente résumant son enseignement de tous les siècles. « C'est, dit-elle, s'écarter de la doctrine orthodoxe que d'accuser les justes de péché, si pour réveiller leur indolence et s'exhorter à courir dans la carrière, ils joignent à l'intention de glorifier Dieu avant tout la contemplation et le désir de la récompense éternelle. N'est-il pas écrit : « J'ai incliné

mon cœur, ô mon Dieu, vers les œuvres qui mènent à la justification, et cela en vue du salaire qui est promis ? Et l'Apôtre n'a-t-il pas dit de Moïse qu'il aspirait à la rémunération que Dieu lui avait annoncée (1) ? » Et pour qu'on sache bien que cette doctrine est obligatoire et que nous n'avons pas le droit de renoncer aux espérances qu'elle consacre, le Concile la condense dans une formule sentencieuse et la place sous le bouclier d'un arrêt redoutable ! « Si quelqu'un, dit-il, soutient que le juste pèche lorsqu'il agit en vue de la récompense éternelle, qu'il soit anathème (2). »

XII

Après tout l'Église ne fait que répéter ici ce qu'elle a appris de son Fondateur et de son Maître. « Au commencement, dit l'Apôtre bien-aimé, le Verbe était, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu... Par Lui tout a été fait, et de tout ce qui a été fait rien n'a été fait sans Lui (3). » Ainsi c'est le Verbe éternel qui a fait l'homme comme toutes les autres créatures ; il n'y a personne par là même qui puisse mieux connaître notre nature et ses besoins que Lui ; il en a mieux l'intelligence que nous-mêmes. Et voilà que ce Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, sous le nom de Jésus-Christ (4). Il nous a enseigné non-seulement ce que nous devons croire, mais encore ce que nous devons faire. Et pour nous porter à remplir les devoirs indiqués par sa morale, a-t-il exigé que nous fissions pleinement abstraction de notre propre

(1) Unde constat eos orthodoxæ religionis doctrinæ adversari. . . . qui statuunt in omnibus operibus justos peccare, si in illis suam ipsorum socordiam excitando, et sese ad currendum in stadio cohortando, cum hoc, ut in primis glorificetur Deus, mercedem quoque intuentur æternam ; cum scriptum sit : *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas propter retributionem. Et de Moyse dicat Apostolus, quod aspicebat in remunerationem.* — Conc. Trid. sess. vi. *De Justificat.* — Can. xi, *ad finem.*

(2) Si quis dixerit justificatum peccare dum intuitu æternæ mercedis bene operatur, anathema sit. — Conc. Trid. sess. vi. *De Justif.* — Can. xxxi.

(3) In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est. — Joann., i, 1, 3.

(4) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. — Id., *ibid.*, 14.

bonheur ? A-t-il proclamé l'austère et désolante doctrine du *devoir pour le devoir* ? Écoutez plutôt : *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. — Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. — Bienheureux ceux dont le cœur est pur, parce qu'ils verront Dieu. — Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur est assuré. — Bienheureux serez-vous quand ils vous maudiront, qu'ils vous persécuteront, qu'ils diront contre vous toute espèce d'injures et de mensonges à cause de moi ! Oui, réjouissez-vous et tressaillez alors, parce que votre récompense sera grande dans les cieux (1).* » Voilà certes des vertus assez hautes ; dès ce premier pas, nous sommes appelés à laisser bien au-dessous de nous la vulgaire morale des sages païens, et l'antique Décalogue de Moïse. Mais Jésus-Christ, en nous les prescrivant, ne nous parle pas du *devoir pour le devoir*. Lui qui a fait notre âme pour la béatitude, il se garde bien de nous inviter à résister à cette pente dont il est lui-même l'auteur ; il veut au contraire que nous la suivions en obéissant à ses lois ; à chacune de nos obligations il fait correspondre une espérance, et comme en définitive c'est Lui-même qui doit réaliser ses promesses, comme c'est de sa main que nous devons recevoir le royaume et la couronne annoncés, il est évident qu'il prétend bien récompenser en nous, si nous avons été fidèles, des cœurs généreux et non pas des vertus mercenaires, et qu'accomplir ses commandements en vue du prix éternel qu'il réserve à la fidélité, ce n'est point à ses yeux un égoïsme qui déshonore, mais une sainte ambition qui glorifie.

Du reste, qu'est-ce que cette béatitude dont Jésus-Christ déroule devant nous la perspective pour nous exciter au bien ? C'est l'éternelle possession de Dieu ; et dans cette éternelle possession de Dieu,

(1) *Beati pauperes spiritu : quoniam ipsorum est regnum cœlorum...*

Beati qui lugent : quoniam ipsi consolabuntur...

Beati mundo corde : quoniam ipsi Deum videbunt...

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam : quoniam ipsorum est regnum cœlorum.

Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos, mentientes propter me :

Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. — — Matth., v, 3, 5, 8, 10, 11, 12.

que ferons-nous? Saint Jean nous le révèle dans l'Apocalypse. Prostrés devant le trône de Dieu, nous chanterons : « Bénédiction, clarté, sagesse, action de grâces, honneur, vertu, domination à notre Dieu dans les siècles des siècles (1). » Nous retournant ensuite vers l'autel de l'Agneau, nous dirons : « A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau : bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles (2). » Ainsi la récompense après laquelle nous aspirons en échange de notre obéissance à la loi ne s'arrêtera pas à nous ; elle prendra, si je l'ose dire, son reflux sur Celui même qui nous la dispensera ; sa gloire sortira de notre propre félicité ; nous ne serons que secondairement heureux de jouir ; notre première et grande joie sera de louer et de bénir le Dieu dans le sein duquel nous serons en quelque manière engloutis, et de même qu'il aura été sur la terre le but final et souverain de nos vertus, de même il sera encore le terme autant que la source de notre bonheur éternel.

Loin donc de nous cette fausse délicatesse et cet absurde dé-intéressement qui voudraient proscrire de l'accomplissement laborieux du devoir la sainte énergie de l'espérance. Nous n'avons pas le droit de demander à la conscience chrétienne plus d'abnégation et plus de magnanimité que Jésus-Christ lui-même ne nous en demande. Il sait mieux que qui que ce soit ce dont nous avons besoin ; noblesse et dignité par essence, nul ne transigerait moins que Lui avec des sentiments égoïstes et des vertus vénales, et puisque non-seulement il autorise la pensée de la récompense portée dans l'observation de la loi, mais qu'il l'encourage, mais qu'il l'excite et cherche à la pousser jusqu'à l'enthousiasme par les ravissantes promesses qu'il fait à la fidélité, c'est donc à dire que cette contemplation de l'avenir est parfaitement légitime et que l'homme, dans ses luttes avec le devoir, a le droit de l'appeler au secours de sa faiblesse et de sa bonne volonté.

(1) *Benedictio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro in sæcula sæculorum.* — Apoc., VII, 12.

(2) *Sedenti in throno et Agno, benedictio et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum.* — Apoc., V, 13.

Il serait peut-être assez intéressant après cela d'étudier les services rendus à la morale par la grande doctrine du *devoir pour le devoir*. Nous autres nous n'arborons pas cette maxime comme une bannière, mais nous pratiquons dans le sens le plus élevé le désintéressement dont elle veut faire l'ornement inséparable de la vertu. Que d'âmes saintes qui s'immolent au devoir sans se préoccuper de la récompense, et tout simplement pour plaire à leur Dieu qui les considère et sous les yeux duquel elles marchent constamment elles-mêmes ! Mais les grands panégyristes du *devoir pour le devoir* que font-ils et où sont-ils ? Ne les trouvez-vous pas mille fois parmi des philosophes dont les mœurs rappellent les honteuses débauches des sages antiques ? Ne figurent-ils pas parmi ces dramaturges obscènes, ces feuilletonistes licencieux, ces romanciers cyniques, ces poètes éhontés, dont les œuvres immondes seront, devant la postérité, le scandale caractéristique et l'incomparable déshonneur de notre époque ? Ne les rencontrez-vous pas parmi ces publicistes étranges et ces extravagants réformateurs qui ne veulent plus ni propriété, ni pouvoir, ni lois, ni famille, ni droit international, ni respect des traités, ni religion, et qui seraient du monde, s'ils en étaient maîtres un instant, je ne sais quel chaos effroyable où l'homme ne cesserait de se rouler dans la boue que pour se noyer dans le sang ? Toute cette foule d'esprits égarés, de cœurs corrompus et de talents corrupteurs sont très-chauds partisans de la morale sans dogme et du *devoir pour le devoir* ; et l'on peut apprécier par leur conduite qui se partage entre des désordres grossiers et je ne sais quelles vertus vulgaires, le prix qu'ils attachent à leur doctrine fastueuse, et l'efficacité que cette doctrine peut avoir elle-même pour le gouvernement moral des consciences et des peuples.

XIII

Le *devoir pour le devoir* mis de côté, Nos Très-Chers Frères, on s'appuiera sans doute, pour assurer l'efficacité de la morale, sur l'action de la conscience.

Mais avec la *morale indépendante*, la conscience disparaît aussi

bien que le devoir. Quand on admet une loi éternelle et des lois positives émanées de Dieu, lois qui ne dépendent en rien du caprice de l'homme, l'atteignent au plus profond de son être quelque part qu'il soit et l'obligent partout à leur obéir sitôt qu'il les connaît, on conçoit alors la conscience parce que le devoir et le droit sont fondés. Mais si la morale n'est qu'une fantaisie livrée au caprice de chacun, si, dans cette *indépendance* qu'on nous attribue, chacun de nous est maître de comprendre le droit et le devoir comme il lui plaît, si le même privilège s'étend des individus aux nations, et que chaque gouvernement, chaque peuple soit admis à se faire du droit des gens et de la morale générale les idées qui lui conviendront, il n'est plus de liens possibles ni d'homme à homme, ni de société à société, ni de l'humanité à Dieu, et la conscience, ce point central où tous les êtres et tous les mondes se rencontrent et s'unissent, n'est plus qu'une vision chimérique dont il faut dissiper les fantômes.

Mais supposons ce qui n'est pas ; supposons qu'avec la *morale indépendante*, la notion logique du devoir, au lieu de crouler, reste debout ; la conscience seule et séparée du dogme, suffira-t-elle pour en assurer l'accomplissement ?

La conscience, je le demande, n'a-t-elle pas ses incertitudes ? et quand elle hésite, sa puissance n'est-elle pas par là même émoussée ? Outre ses incertitudes, n'a-t-elle pas ses défaillances ? Elle connaît le devoir ; elle en montre la route ; mais sous le charme d'un exemple, sous la séduction d'un intérêt, sous le coup d'une passion, sous le poids d'une habitude, ses ressorts ne sont-ils pas, je ne dirai point brisés, mais assez détendus pour ne nous pousser que mollement vers les actes plus ou moins généreux ou les sacrifices plus ou moins amers que la loi morale nous commande ? Chose plus sérieuse encore que les défaillances, la conscience n'a-t-elle pas des erreurs profondes ? Les fascinations de nos diverses convoitises, l'infirmité de notre propre jugement, le mirage de certains sophismes venus du dehors ou par les conversations ou par les lectures, les vices de l'éducation, les ténèbres du milieu domestique ou social où nous sommes plongés, toutes ces causes plus ou moins funestes n'altèrent-elles pas trop souvent en nous la science du bien et du mal, et ce

regard de l'âme auquel il appartient de distinguer l'un de l'autre dans le détail de notre conduite? Enfin comme elle connaît des incertitudes, des défaillances et des erreurs, la conscience ne connaît-elle pas aussi des oblitérations presque absolues? A force de mépriser ses lumières, de résister à ses impulsions, de passer par-dessus ses remords, ne finit-on pas très-souvent par l'endormir et pour ainsi dire par l'éteindre? On voit alors le crime et pourquoi ne pas ajouter le sang comme l'eau, suivant l'expression de l'Écriture; il en fallait des torrents à Néron et à Dioclétien pour en désaltérer leur rage féroce, et encore ne pouvait-on pas y réussir. On va même, quand on est descendu si bas, jusqu'à chercher une sorte de gloire dans l'excès de l'infamie; c'est ainsi que certains hommes du monde ne rougissent pas d'appeler triomphes les sataniques succès remportés sur l'innocence par leur immoralité sans frein, et tel est leur cynisme que, s'ils sont prosateurs ou poètes, ils raconteront dans leurs ouvrages l'histoire de leurs débauches avec une audace d'orgueil et de licence devant laquelle pâlisent même les écrivains les plus lubriques parmi les auteurs païens.

Certes, avec une constitution qui expose la conscience à tant de périls, avec une histoire qui l'accuse de tant de faiblesses, y a-t-il l'ombre de sagesse à la lancer ainsi, sans l'appui des vérités religieuses, dans la route si obscure, si étroite et si âpre de la morale et du devoir? Certes, nous ne voulons pas prétendre qu'avec elle on ne puisse pratiquer aucune vertu, ni faire aucune œuvre légitime; si nous venions à l'oublier, nous aurions pour nous en faire souvenir des décisions par lesquelles l'Église a sauvé les droits naturels de la conscience, comme elle a sauvé ceux de la raison et de la liberté. Mais il y a ici une question de bonne foi: abandonnée à ses seules lumières et à ses seules forces, la conscience aurait-elle assez de puissance sur la masse de l'humanité pour lui faire accomplir convenablement les devoirs imposés par la loi naturelle? Aura-t-elle surtout assez d'énergie pour faire observer avec exactitude cette loi perfectionnée, agrandie par la morale chrétienne? A défaut de la foi, le bon sens dirait encore que c'est impossible!

Ah! quand la conscience est considérée par le chrétien comme

la voix et l'interprète de Dieu même, quand elle s'inspire des dogmes attendrissants ou terribles de la foi, quand elle s'entourne de tous les auxiliaires que lui présentent l'Église et la révélation, je comprends à merveille qu'elle exerce une action décisive. Ni les vierges qui courent au martyre plutôt que de consentir à une faiblesse, ni saint Louis qui se sanctifie à travers les embarras du gouvernement et les séductions de la cour, n'ont plus rien qui m'étonne. Je les admire sans doute dans l'héroïsme de leur vertu ; mais je m'explique l'efficacité souveraine de leur conscience par la vigueur immense de leur foi. Quand les grandes vérités du symbole s'élèvent à droite et à gauche de l'âme chrétienne comme de hauts et fermes remparts, quand les passions qui grondent en elle, à quelque niveau que leur bouillonnement les fasse monter, se trouvent encore dominées par ces digues élevées par la main de Dieu même, elles restent emprisonnées dans leurs rivages, et leurs soulèvements ne font que donner une rapidité plus impétueuse au courant qui entraîne la volonté du côté du devoir. Mais renversez ces barrières, contentez-vous de dresser sur les bords du fleuve les remords ou les éloges de la conscience, et vous verrez si les convoitises du cœur et des sens, comme des eaux enflées par l'orage, ne déborderont pas pour répandre autour d'elles la fange et la dévastation.

Il en est des peuples comme il en est des individus. Dieu ne cessait de recommander aux Juifs de se rappeler qu'ils étaient son peuple ; qu'à ce titre ils devaient l'adorer Lui seul et maudire les dieux étrangers ; qu'à ce culte d'honneur, ils devaient unir celui de la soumission par la pleine et constante observation de sa loi ; qu'enfin, s'ils étaient fidèles, il ne manquerait pas de les bénir dans leurs combats comme dans leurs travaux, et qu'au contraire, s'ils étaient rebelles, il les frapperait de châtimens d'autant plus terribles que leurs prévarications auraient été plus coupables. Moïse et les prophètes sont pleins de ces conseils et de ces menaces adressés à la nation de la part de son Dieu. Tant que le peuple en restait pénétré, sa conscience commandait avec empire et le rendait fidèle à sa loi ; mais aussi dès qu'il les perdait de vue, il s'éga-

rait dans la voie des Gentils. Il adorait le veau d'or ; il sacrifiait sur les hauts lieux ; il contractait des alliances réprouvées avec les Madianites ; il égorgait les Pontifes, les Prophètes et les Justes entre le vestibule et l'autel, et le Seigneur, suivant sa prédiction, se hâta de l'en punir par des fléaux épouvantables ou de longues et cruelles captivités. Ainsi en est-il pour toutes les nations. Tant qu'elles croient avec sérieux au gouvernement des sociétés par une Providence bienveillante ou vengeresse, elles gardent des mœurs plus pures à mesure que leur attachement à ce dogme capital est plus ou moins général et profond. Lorsqu'au contraire, cette foi salutaire s'est éteinte, quand les pouvoirs, les lois et l'esprit public se sont laissé envahir par l'athéisme pratique, quand on se figure que le hasard, l'habileté ou une force fatale préside seul au mouvement des États, alors on n'est pas loin de tomber dans la licence des mœurs ; les vertus s'altèrent et s'abaissent dans les mêmes proportions que les croyances ; et bientôt arrive un moment terrible où le géant, usé par ses excès et chancelant sous le poids de l'ivresse qu'il a puisée dans la coupe de Babylone ou de Tyr, tombe sous les foudres du Dieu dont il a violé les lois et provoqué les vengeances.

Ainsi, respect, honneur à la conscience ; mais ne nous exagérons point sa puissance pour assurer l'efficacité de la morale.

Il serait inutile, après avoir constaté l'infirmité de la conscience, de démontrer celle de la loi civile pour rendre la conscience elle-même éternellement fidèle au devoir. Il est d'abord manifeste que la *morale indépendante* détruit jusqu'à la notion de la loi. Si je suis maître de faire ce que je veux, toute loi qui prétendra me contraindre, n'est qu'une extravagante tyrannie. — Et puis la loi ne peut atteindre que certains actes publics et limités de l'homme et du citoyen ; elle ne peut ni saisir ses sentiments et ses pensées, ni même s'étendre à tous les détails de sa vie extérieure, domestique ou sociale, ni servir de base et de règle à la morale générale de nation à nation ; ni enfin couvrir tous les devoirs d'une sanction qui réponde à l'importance des obstacles qu'ils rencontrent et des sacrifices qu'ils imposent. Ces choses sont évidentes par elles-

mêmes ; il suffit de les signaler pour que tout le monde en sente la justesse.

Le dogme assure donc l'efficacité de la morale par les sentiments qu'il inspire ; il l'assure aussi par les institutions qu'il consacre.

XIV

On ne réfléchit pas assez dans le monde sur l'influence éminemment moralisatrice des sacrements, dès qu'on admet l'enseignement du dogme catholique sur leur grandeur intime et leur divine efficacité. Avant tout, il faut apprendre à l'homme à se respecter ; c'est ce que fait le premier des sacrements, le Baptême. Nous naissons déchus, enfants de colère, esclaves de Satan ; nous ne sommes pas seulement alors dignes de pitié, nous sommes frappés d'anathème. Mais l'eau sainte coule sur notre front ; la tache originelle qui nous flétrit disparaît sous le contact de ce bain salutaire ; Dieu nous rend sa faveur ; Jésus-Christ daigne nous considérer comme les membres de son corps mystique ; et dans notre âme en ruines, l'Esprit-Saint dont le souffle a mis l'ordre dans le chaos, reconstruit par sa grâce un édifice dont il veut bien faire son propre sanctuaire. Investis de cette majesté sainte sur le seuil de la vie, nous y entrons avec l'obligation de nous traiter nous-mêmes avec une sorte de vénération religieuse ; l'Église ne manque pas de nous en avertir ; et c'est là manifestement un point de départ et un point d'appui mille fois précieux pour la conscience et la loi morale.

Plus tard, à l'entrée dans le monde succédera l'entrée dans la famille. Ici encore un Sacrement se présente, et pour le recevoir dignement il faut avoir fait deux choses : avoir purifié sa conscience de toutes les souillures passées ; avoir profondément examiné si Dieu appelle, oui ou non, à la vocation dont cet acte sacré doit ouvrir les barrières. Qui ne voit du premier coup d'œil l'immense et salutaire contre-coup de cette préparation sur l'avenir du foyer ! Certes quand le mariage n'est qu'un calcul d'intérêt, un caprice de passion ou un misérable jeu d'enfant, il est à peu près inévitable qu'il aboutisse à des conséquences désastreuses. N'est-ce pas ainsi

qu'ont commencé la plupart de ces unions à la fois scandaleuses et infortunées dont le tragique dénouement remplit, tous les jours, tant de pages dans les fastes du suicide ou de la Cour d'Assises ? Le mariage contracté chrétiennement peut bien aussi de temps en temps mal aboutir, mais c'est beaucoup plus rare. Sanctifiée à sa source, la vie de la famille retient avec plus de persistance son charme et sa dignité, et l'action qu'elle peut exercer alors sur les mœurs publiques est immense.

Enfin dans quelque carrière qu'on soit engagé, il importe qu'on ait des soutiens pour ne pas faillir, des remèdes pour se relever si l'on tombe, de nobles excitations pour aller toujours en avant plutôt que de s'arrêter à des vertus vulgaires. Le dogme catholique et l'Eglise qui est un dogme vivant elle-même vous offrent deux grandes institutions pour enfanter ces résultats. Un soutien pour ne pas faillir ? C'est le sacrement de Pénitence. Qui le pratique avec conscience et le fréquente avec assiduité tiendra tête à tous les orages et saura se soustraire à toutes les séductions. Un remède pour se relever et se guérir, si l'on a succombé ? Le même sacrement encore ; il a le don de cicatriser toutes les blessures, de réveiller toutes les léthargies, de réparer toutes les faiblesses et de restaurer toutes les dégradations. Voulez-vous après cela de nobles excitations pour aller toujours en avant ? Et l'Eucharistie n'est-elle pas là pour nous inviter à d'intrépides efforts ? Quelques vertus que nous pratiquions, de quelque pureté que nous soyons revêtus, serons-nous jamais dignes de recevoir Celui qui trouve des taches dans les justices mêmes ? Et quand une fois nous le possédons, la délicatesse, la reconnaissance, l'amour ne nous font-ils pas un besoin de monter, de monter, de monter encore à sa suite sur les plus hauts sommets de la conscience et de la perfection, comme sur un autre Thabor, pour nous y transfigurer avec Lui ? Il est évident qu'il doit sortir de ce mystère, je ne sais quelle efflorescence de vertus magnifiques.

Et ce qu'il y a de plus précieux c'est que ces influences du dogme et des institutions qu'il consacre s'étendent à tous avec une égale efficacité. Vous êtes empereur ou simple ouvrier ; vous avez de la

fortune ou vous mendiez votre pain ; vous appartenez à l'Institut ou vous ne savez pas lire, peu importe ; vous êtes Français ou Perse, Iroquois ou Patagon, peu importe encore. Devant les grands mystères de la foi, devant les augustes moyens de sanctification dont l'Eglise est dépositaire, tous les hommes sont égaux ; tous doivent éprouver les mêmes impressions d'amour ou de tristesse, de terreur ou d'espérance. Tous comparaitront au même tribunal, tous arriveront au même ciel ou au même enfer ; et devant les frappantes perspectives de cet avenir commun, tous ont les mêmes raisons et doivent se préoccuper avec la même ardeur de marcher à la lueur de la vérité, c'est-à-dire de la foi, dans la voie qui mène à la vie.

XV

C'est ainsi que sous aucun rapport la morale ne peut être déclarée indépendante du dogme. Le dogme en fixe la notion dans sa teneur, dans sa raison, dans sa possibilité logique ; le dogme en consacre l'autorité, en faisant de la morale, non pas la théorie capricieuse d'un philosophe, mais une discipline imposée par un Dieu ; enfin le dogme en assure l'efficacité par les nobles sentiments qu'il éveille et les auxiliaires qu'il suscite à la conscience, pour la pousser et la soutenir dans l'accomplissement du devoir.

Repoussez donc avec mépris, N. T.-C. F., ces théories odieuses et dégradantes qui ne rougissent pas d'assimiler l'homme à la brute, en le représentant comme un être sans loi. « Qu'entendons-nous, tous les jours, dans la bouche des hommes du monde, disait autrefois Bossuet, comme s'il eût entrevu l'avènement de la *morale indépendante* ? Ne sont-ce pas eux qui trouvent toutes les lois importunes, et qui voudraient les voir abolies pour n'en recevoir que d'eux-mêmes et de leurs désirs déréglés ? Peu s'en faut que nous n'enviions aux animaux leur liberté, et que nous ne célébrions hautement le bonheur des bêtes sauvages, de ce qu'elles n'ont dans leurs désirs d'autres lois que leurs désirs mêmes : tant nous avons ravi l'honneur de notre nature ! »

« Mais, au contraire, le docte Tertullien en avait bien compris

la dignité. lorsqu'il a prononcé cette sentence au second livre *contre Marcion*, qui est en vérité un chef-d'œuvre de doctrine et d'éloquence. « Il a fallu, nous dit-il, que Dieu donnât des lois à l'homme, non pour le priver de sa liberté, mais pour lui témoigner de l'estime (1). » Et certes cette liberté de vivre sans lois eût été injurieuse à notre nature ; Dieu eût témoigné qu'il méprisait l'homme, s'il n'eût pas daigné le conduire et lui prescrire l'ordre de sa vie ; il l'eût traité comme les animaux auxquels il ne permet de vivre sans lois que par le peu d'état qu'il en fait, et qu'il ne laisse libres de cette manière, dit le même Tertullien, que par mépris : *Neque erat æquandus homo cæteris animalibus, solutis a Deo et ex fastidio liberis* (2). »

« Quand donc les hommes se plaignent des lois qui leur ont été imposées, quand ils voudraient qu'on les laissât errer sans ordre et sans règle au gré de leurs désirs aveugles, « ils n'entendent pas, dit le Psalmiste, quel est l'honneur et la dignité de la nature raisonnable, puisqu'ils veulent qu'on les compare et qu'on les mette en égalité avec les animaux brutes, privés de raison (3). » Et c'est ce prodigieux aveuglement que leur reproche avec raison un ami de Job en ces termes : « L'homme vain et déraisonnable s'emporte par une fierté insensée, et s'imagine être né libre à la manière d'un animal fougueux et indompté (4). » En effet quels sont vos sentiments, pécheurs aveugles, lorsque vous suivez pour toute règle votre humeur, votre passion, votre colère, votre plaisir, votre fantaisie égarée ; lorsque vous ne faites que secouer le mors et regimber contre toutes les lois, sans vouloir souffrir ni qu'on vous retienne, ni qu'on vous enseigne, ni qu'on vous conduise ? N'est-ce pas sans doute que vous vous imaginez être nés libres, non à la manière des hommes, mais à celle des animaux, et encore les plus indomptés et

(1) *Lex adjecta homini, ne non tam liber quam abjectus videretur.* — Tertull., lib. II, *Adv. Marcionem*, n. 4.

(2) *Id.*, *ibid.*

(3) *Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus.* — Psalm. XLVIII, 21.

(4) *Vir vanus in superbiam erigitur, et tanquam pullum onagri se liberum natum putat.* — Job, XI, 12.

les plus fougueux qui n'endurent ni aucun joug, ni aucun frein, ni aucun conducteur? O hommes! ce n'est pas ainsi que vous devez vous considérer. Vous êtes nés libres, je le confesse; mais certes votre liberté ne doit pas être abandonnée à elle-même, autrement vous la verriez dégénérer en un égarement énorme. Il faut vous donner des lois, parce que vous êtes capables de raison et dignes d'être gouvernés par une conduite réglée. *Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant gentes quoniam homines sunt* (1). O Seigneur, envoyez un législateur à votre peuple. Donnez-leur premièrement un Moïse qui leur apprenne les premiers éléments et conduise leur enfance. Donnez-leur ensuite un Jésus-Christ qui les enseigne dans l'âge plus mûr et les mène à la perfection, et ainsi vous ferez connaître que vous les traitez comme des hommes, c'est-à-dire comme des créatures que vous avez formées à votre image, et dont vous voulez aussi former les mœurs selon les lois de votre vérité éternelle (2). »

Après avoir protesté contre la *morale indépendante* avec le grand évêque de Meaux et son noble langage, retournez-vous, Nos Très-Chers Frères, vers l'Église de Jésus-Christ, incorruptible gardienne de la saine morale, et saluez, dans des chants éternels d'amour, et le bouclier dont elle la couvre contre les agressions des faux sages, et le succès avec lequel elle la fait pratiquer dans le monde pour la gloire de notre nature et le bonheur des familles, des gouvernements et des peuples. Dites-lui dans le même sentiment de reconnaissance et d'admiration que saint Augustin : « Église catholique, vous êtes véritablement la mère des Chrétiens, non-seulement parce que vous leur apprenez à offrir un culte chaste et pur à ce Dieu dont la possession doit faire le bonheur éternel, mais encore parce que vous inspirez pour le prochain un tel fonds de tendresse et de charité que les âmes malades trouvent par là dans votre sein des remèdes aussi variés que les maux dont elles sont atteintes. Vous bégayez avec les enfants, vous parlez avec énergie à la jeunesse, vous vous adressez avec calme aux vieillards, proportionnant ainsi vos encouragements et vos conseils à l'âge des esprits et non pas seulement à

(1) Psalm. ix, 21.

(2) Bossuet, 2^e sermon pour la fête de la Purification, 1^{er} point.

celui des corps. Grâce à vous, les femmes, soumises à leurs maris par une chaste et fidèle obéissance, cessent d'être uniquement un jouet pour la passion, et deviennent dans la famille le fondement de l'avenir et le charme de la société domestique. Par vous l'époux est mis au-dessus de l'épouse, non pas pour tyranniser en elle la faiblesse du sexe, mais pour la gouverner selon les lois d'un amour sincère. Par vous une libre servitude unit les fils à leurs parents, et les parents commandent à leurs fils avec une douce autorité. Vous liez les frères aux frères par des nœuds de religion plus étroits et plus solides que tous les nœuds du sang. Entre parents et alliés vous resserrez par la charité les rapports établis par la communauté d'origine et par les unions contractées, tant vous êtes loin de vouloir toucher à ce qu'ont fait la nature et le cœur. Si les serviteurs écoutent vos leçons, ils s'attacheront moins à leurs maîtres par nécessité de position que pour le bonheur de servir. Aux maîtres vis-à-vis de leurs serviteurs, vous enseignez à se montrer bienveillants par considération pour Dieu dont le domaine souverain s'étend sur les uns et les autres, et à paraître plus enclins à conseiller qu'à contraindre. Vous rappelez aux hommes qu'ils descendent d'un père commun, et alors on voit les citoyens s'unir aux citoyens, les nations aux nations, non plus simplement par des relations de société, mais par les sentiments de la fraternité chrétienne. Vous instruisez les rois de la sollicitude qu'ils doivent aux peuples, et les peuples de la soumission dont ils sont redevables aux rois. Votre sagesse sait nous dire à qui l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui la consolation, à qui l'encouragement, à qui le reproche, à qui le châtement doivent s'adresser, et en nous faisant entendre que tout n'est pas dû à tous, vous nous dites, avec une grande vérité, que nous devons la charité à tout le monde et l'injure à personne (1). O mère cent fois bénie et cent fois bienfaisante !

(1) Merito, Ecclesia catholica mater Christianorum verissima non solum ipsum Deum, cujus adeptio vita est beatissima, purissime atque castissime colendum prædicas... sed etiam proximi dilectionem atque charitatem ita complecteris, ut variorum morborum, quibus pro peccatis suis animæ ægrotant, omnis apud te medicina præpolleat.

Tu pueriliter pueros, fortiter juvenes, quiete senes, prout cujusque non corporis

poursuivez ce touchant ministère au milieu de nous, malgré les ingrattitudes qui vous outragent et l'impiété qui vous blasphème ! Vous êtes le sel de la terre, veuillez persister à nous préserver de la corruption qui fait sans cesse de nouveaux efforts pour envahir toutes les âmes. Vous êtes la lumière du monde ; persévérez à briller d'un éclat qui triomphe des ténèbres chaque jour plus épaisses dont nous sommes entourés ; que les clartés divines de votre enseignement nous dégoûtent, avec une efficacité toujours plus victorieuse, des sinistres météores qui se croisent perpétuellement devant nos yeux, au sein d'une civilisation pleine de sophismes et chargée de tempêtes ; que nous restions de plus en plus convaincus que seule vous avez reçu de Jésus-Christ les paroles de la vie éternelle, afin que, marchant à votre suite avec une fidélité qui ne sache pas se démentir, nous arrivions, guidés jusqu'au bout par la colonne de feu, à cette terre de la promesse, à cette patrie permanente que réclame notre exil et que saluent nos espérances !

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes en notre Palais Épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Evêché, le six janvier, jour de l'Épiphanie, solennité qui nous rappelle le souvenir des Rois Mages, quittant leur patrie à l'appel de

tantum, sed et animi ætas est, exerces ac doces. Tu feminas viris suis, non ad explendam libidinem, sed ad propagandam prolem, et ad rei familiaris societatem, casta et fidei obedientia subjicis. Tu viros conjugibus, non ad illudendum imbecillio-rem sexum, sed sinceri amoris legibus præficis. Tu parentibus filios liberos quadam servitute subjungis, parentes filiis pia dominatione præponis. Tu fratribus fratres religionis vinculo firmitate atque arctiore quam sanguinis nectis. Tu omnem generis propinquitatem et affinitatis necessitudinem, servatis naturæ voluntatisque nexibus, mutua charitate constringis. Tu dominis servos, non tam conditionis necessitate, quam officii delectatione doces adhærere. Tu dominos servis, summi Dei communis Domini consideratione placabiles, et ad consulendum quam coercendum propensiores facis. Tu cives civibus, gentes gentibus, et prorsus homines primorum parentum recordatione, non societate tantum, sed quadam etiam fraternitate conjungis. Doces reges prospicere populis ; mones populos se subdere regibus. Quibus honor debeat, quibus affectus, quibus reverentia, quibus timor, quibus consolatio, quibus cohortatio, quibus objurgatio, quibus supplicium, sedulo doces : Ostendens quemadmodum et non omnibus omnia, et omnibus Charitas, et nulli debeat injuria. — S. Aug., *De moribus Eccles. cath.*, lib. 1, cap. xxx, 62, 63.

l'étoile miraculeuse, suivant cet astre conducteur jusqu'à la crèche du nouveau Maître et Législateur qui vient d'être donné au monde, et protestant ainsi à leur manière contre la *morale indépendante* par leur fidélité généreuse à prendre pour guide et pour règle le signe lumineux de la volonté divine.

INSTRUCTION PASTORALE

POUR L'ANNIVERSAIRE

DE LA DÉFINITION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

L'année dernière, à pareille époque, N. T.-C. F., l'univers catholique était sous l'impression d'une attente solennelle. Ses regards se tournaient vers Rome avec une anxiété filiale; d'un pôle à l'autre, il n'était pas une oreille qui ne se penchât, au sein d'un vaste et pieux silence, pour s'assurer si la Chaire Apostolique ne laisserait pas tomber une décision sollicitée par tous les vœux, pressentie par toutes les espérances, et destinée à faire tressaillir d'une commune joie tous les siècles et tous les mondes.

Ces désirs et cette confiance de la grande famille chrétienne n'ont pas été trompés. Entouré d'une immense couronne de Pontifes accourus de tous les points du globe, et qui siégeaient là comme témoins de la foi de leur Église, préparé aux effusions de la lumière céleste par les prières publiques des peuples unies à ses propres prières, éclairé par l'Esprit-Saint dont les rayons l'inondaient avec d'autant plus d'abondance qu'il les recevait de plus près du haut de son trône sublime, rempli de l'assurance avec laquelle les saints Apôtres Pierre et Paul enseignaient la vérité, comme s'il avait senti leur âme palpiter en lui-même, l'Auguste Vicaire de Jésus-Christ a proclamé, en présence des cieux et de la terre qui se faisaient pour écouter ses oracles, que la très-sainte Vierge Marie, en vue des mérites de son Fils, a été conçue sans tache, et pleinement préservée, dès le premier instant de son existence, de la faute originelle.

Vous vous rappelez, N. T.-C. F., quelle magnifique explosion de bonheur accueillit cette définition suprême, au sein de toutes

les contrées où les Anges, messagers de la bonne nouvelle, en portèrent les échos ! Vous vous rappelez quels incomparables triomphes furent décernés à notre divine Mère, pour glorifier en elle le noble privilège dont la certitude et la révélation venaient d'être authentiquement reconnues ! La part que vous vous êtes donnée dans ces transports et ces fêtes, N. T.-C. F., a été digne de vous, nous le savons. Par une Lettre pastorale, où l'enthousiasme le plus extatique éclate à chaque ligne, notre vénérable Prédécesseur vous avait excités à de nobles manifestations en l'honneur de Marie. Son appel n'a pas été stérile, et vous avez mêlé vos voix à l'hymne qu'avait entonnée son amour. C'était ce que vous deviez faire alors ; le premier cri devait être celui du cœur.

Aujourd'hui, pour l'anniversaire de ces imposantes solennités, laissez-nous revenir sur la définition qui en fut la cause et le sujet. Ce ne sera plus pour vous dire combien elle est touchante, ce sera pour vous faire voir combien elle est solide et sage. Elle vous a remplis, quand elle a paru, des émotions les plus douces ; nous voulons vous montrer que ces émotions furent légitimes, et que la réflexion peut retenir sans embarras ce que la piété filiale a reçu, pour ainsi dire, avec ivresse.

Voici, en deux mots, le résumé de notre intention :

L'objet de la définition dont vous vous êtes réjouis n'est pas nouveau.

Le moment où elle a été prononcée n'était pas inopportun.

Nous arriverons à démontrer ces deux points par des questions successives, dont nous vous conjurons de suivre avec attention l'enchaînement et le progrès.

I

Peut-il y avoir nouveauté dans la foi ?

Il importe, avant tout, de déterminer avec précision le sens que la Théologie attache au mot de *nouveauté*.

Deux ordres de vérités composent le trésor de la foi, tel que Jésus-Christ l'a fait et qu'il nous est transmis par les siècles. Les

unes sont des vérités explicites ; elles sont exprimées en termes formels dans le texte des Écritures ou les monuments de la Tradition. Telle serait, par exemple, la nécessité du Baptême pour le salut. « Si quelqu'un ne renaît pas de l'eau et du Saint-Esprit, dit un jour le Sauveur à Nicodème, il ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu (1). » Voilà qui est positif ; un rayon de soleil n'est pas plus lumineux. D'autres vérités sont implicites. Elles existent réellement dans le corps des révélations divines ; mais un voile les couvre ; au lieu de briller à la surface, elles se cachent au centre. Elles y sont renfermées comme la fleur dans le bouton d'où elle doit éclore, comme le diamant dans le sol qui l'enveloppe, comme la conséquence dans le principe dont elle est une émanation. C'est ainsi que l'obligation de confesser ses fautes est implicitement contenue pour le fidèle dans la parole qui confère au prêtre le pouvoir et la mission de les absoudre. C'est ainsi encore que le privilège de l'infaillibilité se trouve, pour l'Église, au fond de cette grande promesse qu'elle a reçue de Jésus-Christ : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (2). »

Eh bien ! N. T.-C. F., on appelle *nouveauté* toute doctrine qui porte atteinte à l'un ou l'autre de ces deux ordres de vérités, ou bien à tous deux à la fois. Qu'elle retranche ou qu'elle ajoute, qu'elle nie ou qu'elle interprète mal, peu importe : c'est toujours *nouveauté*. Voici Arius qui détruit la divinité de Jésus-Christ ; il condamne le Verbe fait homme à n'être que la première et la plus ancienne des créatures : *nouveauté*, parce qu'il est formellement dit dans les Écritures et la Tradition que le Verbe, non-seulement est en Dieu, mais qu'il est Dieu lui-même (3), et que le Fils peut, sans usurpation, se donner pour égal à son Père (4). Voici Nestorius qui prétend qu'il existe en Jésus-Christ deux personnes distinctes, Dieu et l'homme, et non pas seulement deux natures dans une personne unique : *nouveauté*, parce que les Écrivains sacrés et les an-

(1) Joan., III, 5.

(2) Matth., XVIII, 20.

(3) In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. — Joan., I, 1.

(4) Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo. — Philipp., II, 6.

ciens Docteurs, sans confondre les deux natures dans l'adorable Fils de Marie, les ont toujours liées l'une à l'autre par l'unité de personne comme par un nœud formé de la main de Dieu même.

Ainsi, *nouveauté* présente le même sens qu'altération. C'est nier la révélation d'une doctrine, quand elle est pourtant venue de Dieu ; c'est parfois, au contraire, donner comme révélée une opinion qui ne l'est pas ; c'est mêler aux enseignements divins des rêveries et des inventions humaines ; c'est fausser l'esprit et le langage des Docteurs et des âges chrétiens. C'est, en un mot, comme l'a dit Tertullien dans sa brillante énergie, porter la cognée dans cette forêt de dogmes et de principes sacrés sous lesquels l'Église s'abrite depuis le commencement, séparer de leur source quelques-uns des ruisseaux où elle se désaltère, troubler enfin par des eaux étrangères et fangeuses ce fleuve de vérité, dont le cours est chargé de la réjouir à travers les siècles : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei* (1).

Si nous appelons *nouveautés* ces diverses atteintes portées à l'objet de la foi, c'est que les doctrines qu'elles expriment ne remontent pas à Jésus-Christ même, et n'ont pas eu le même berceau que le Christianisme. Un point plus rapproché de nous se rencontre, au delà duquel elles ne peuvent placer leur origine. Elles sont aujourd'hui, mais elles n'étaient pas hier. La langue qu'elles parlent n'est pas celle qu'on parlait la veille, et quand l'oreille chrétienne les écoute, au lieu de retrouver sur leurs lèvres les traditions et l'accent de ses pères, un écho fidèle de l'antiquité, elle n'entend qu'un idiome inconnu, que des sons inaccoutumés, dont la singularité la déconcerte et l'afflige.

Maintenant, N. T.-C. F., peut-il y avoir des *nouveautés* dans la foi ? Non, certes, mille fois non. La foi est un dépôt. « Gardez le dépôt, écrivait S. Paul à Timothée : *Depositum custodi* (2). » Et qu'est-ce qu'un dépôt ? « Un objet qui vous a été confié et que vous n'avez pas découvert. On l'a reçu, mais on ne l'a point imaginé. Ce n'est pas une chose de génie, mais d'enseignement ; non pas de fantaisie

(1) Psalm. XLV, 5.

(2) I Timoth., VI, 20.

privée, mais de tradition publique ; qui est arrivée jusqu'à nous, mais qui n'est point sortie de nous-mêmes ; où l'on doit être, non pas auteur, mais gardien ; non fondateur, mais sectateur, s'abstenant de guider pour se contenter de suivre (1). »

C'est ainsi que parle Vincent de Lérins dans son *Commonitoire*, ce livre dont chaque syllabe a la valeur d'un diamant. Et il conclut : « Gardez donc le dépôt, et que par vos soins le talent de la foi catholique reste à jamais intact et inaltéré. Que ce qui vous a été remis reste tel quel dans vos mains et passe tel quel à d'autres. Vous avez reçu de l'or, transmettez de l'or. Je n'entends pas que pour moi vous coloriez un métal avec un autre métal ; n'allez pas avec impudence ou perfidie cacher du plomb ou de l'airain sous une couche d'or. Ce n'est pas l'apparence de l'or que je veux, mais l'or lui-même (2). »

Dans ces magnifiques paroles d'un seul écrivain vous entendez la Tradition tout entière, l'Orient et l'Occident, la Palestine, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Afrique, l'Italie, les Gaules, les Pères et les Conciles réunis. Pour eux *nouveauté* voulait toujours dire erreur. Quand un sectaire se présentait, pour le confondre ils se bornaient à le ramener à son origine (3). « Vous ne datez pas de Jésus-Christ et des Apôtres ; c'est d'hier que vous êtes nés. Nos pères n'ont pas ouï parler de vous ni de vos doctrines. Bien loin de conserver leur héritage, vous avez déplacé les bornes du champ qu'ils nous ont légué. Vous êtes nouveaux et novateurs ; vous êtes par là même condamnés. Rameaux séparés de la tige, vous n'en avez plus la sève. Vous ne vous rattachez plus à nos aïeux ; vous formez une

(1) *Quid est depositum ? Id est quod tibi creditum, non quod a te inventum ; quod accepisti, non quod excogitasti ; rem non ingenii, sed doctrinæ ; non usurpationis privatæ, sed publicæ traditionis ; rem ad te perductam, non a te prolatam ; in quâ non auctor debes esse, sed custos ; non institutor, sed sectator ; non ducens, sed sequens. — Vinc. Lirin., Commonit.*

(2) *Depositum custodi : catholicæ fidei talentum inviolatum illibatumque conserva. Quod tibi creditum, hoc penes te maneat, hoc a te tradatur. Aurum accepisti, aurum redde. Nolo mihi pro aliis alia subjicias. Nolo pro auro impudenter plumbum aut fraudulenter æramenta supponas. Nolo auri speciem, sed naturam planè. — Id., ibid.*

(3) *Omne genus ad originem suam recenseatur necesse est. — Tertull., Præsc., c. xx.*

race à part, vous avez une postérité qui vous est propre, c'est assez pour que nous vous traitions en étrangers. Et quand vous seriez des anges venus du ciel, par cela seul que vous nous prêchez un autre Évangile que celui qui nous a été annoncé, du moment où vous profanez les institutions de nos ancêtres, où vous en méprisez les enseignements, où vous en insultez les définitions, nous ne pouvons que vous dire anathème (1). »

A quoi servirait, N. T.-C. F., d'insister plus longtemps ? Il n'y a pas de communication possible entre la lumière et les ténèbres ; il ne peut y en avoir davantage entre la doctrine chrétienne et les nouveautés humaines. Dieu, comme S. Paul nous l'apprend, a constitué son Fils Pontife parfait pour l'éternité (2), de même il l'a constitué pour jamais Maître parfait et parfait Législateur ; le corps de ses révélations est assez complet pour n'admettre aucun remaniement ; radieux comme le soleil, comme lui pareillement il doit être immuable.

II

Mais s'il ne peut y avoir nouveauté dans la foi, ne peut-il pas y avoir progrès légitime, épanouissement régulier ?

Oui, sans doute, répond encore Vincent de Lérins. Il ne peut y avoir changement, mais il peut y avoir progrès. Le changement consiste en ce qu'un objet se transforme en un autre ; le progrès est le développement d'une chose dans les limites de son essence. Que le progrès, ainsi défini, pénètre dans la foi, que l'on voie grandir, même avec ampleur, l'intelligence, la science, la sagesse de tous et de chacun, de l'homme individuel et de l'Église entière, avec la marche des temps et le nombre des siècles, rien de plus naturel, de mieux autorisé ni de plus désirable ; mais c'est à condi-

(1) Irenæ., lib. IV et V, *Cont.* — *Hæres.* Tertull., *Advers. Marcion.*, lib. I, c. 1 ; lib. II, c. 1 ; lib. V, c. XIX ; lib. *Advers. Hermog.*, c. 1 ; lib. *Advers. Praxe.*, c. 11. — Clem. Alex., lib. VII, *Strom.* — Epiph., *Hæc.* 75, c. VI. — Vinc. Lirin., *Commun.* — Gal., I, 8.

(2) Hebr., VII, 28.

tion qu'on restera sévèrement renfermé dans l'unité du même dogme, du même ordre de doctrine, du même enseignement. Il en doit être de la religion comme du corps. Le corps, sous l'impulsion des années, déploie toutes ses forces et parvient au complet épanouissement de ses organes, sans cesser d'être identique à lui-même à travers toutes les phases qu'il parcourt. Il existe sans doute une énorme distance entre la fleur du premier âge et la maturité de la vieillesse. Et cependant ceux que vous voyez aujourd'hui vieillards furent enfants autrefois. S'il est vrai que leur aspect et leurs goûts aient varié, ils n'en retiennent pas moins et la même nature et l'identité de leur personne. Ce que le temps a fait éclore se trouvait en germe à l'origine, et vous n'apercevez rien de nouveau dans l'homme sur son déclin qui n'ait été caché sous le voile de son enfance. Telle est la loi du légitime progrès; tel est l'ordre de développement qui répond au vœu de la nature et constitue la vraie beauté; c'est qu'un être quelconque, en prenant des années et des proportions plus considérables, ne fasse que donner plus d'essor aux éléments et aux formes déposés par la sagesse du Créateur dans les premiers rudiments de son organisation (1).

Voilà aussi le progrès auquel se prêtent les doctrines de la religion chrétienne. Les années les fortifient; elles s'étendent et se ramifient avec le temps; les siècles les élèvent, et dans ce mouvement elles doivent rester perpétuellement intactes, constamment incorruptibles, sans que jamais les diverses parties dont elles se composent cessent de retenir dans leur plénitude et leur perfec-

(1) *Habeatur planè (profectus), et maximus..... Sed ita tamen ut verè profectus sit ille fidei, non permutatio. Siquidem, ad profectum pertinet ut in semetipsum unaquæque res amplificetur, ad permutationem vero ut aliquid ex alio in aliud transvertatur. Crescat igitur oportet et multùm vehementerque proficiat tam singulorum quàm omnium, tam unius hominis quàm totius Ecclesiæ, ætatum ac seculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia; sed in suo duntaxat genere, in eodem scilicet dogmate, in eodem sensu, in eadem sententia. Imitetur animarum religio rationem corporum..... Multùm interest inter pueritiæ florem et senectutis maturitatem; sed ii tamen ipsi fiunt senes qui fuerant adolescentes; ut quamvis unius ejusdemque hominis status habitusque mutetur, una tamen nihilominus eademque natura, una eademque persona sit. — Vinc. Lirin., *Communif.**

tion tous les membres, pour ainsi dire, et tous les sens qui leur sont propres, de manière à ne subir ni changement, ni altérations dans les propriétés qu'elles possèdent, ni variations dans les définitions qu'elles embrassent et qui les déterminent (1).

C'est ce que comprend l'Église pour en faire la règle de sa conduite. Gardienne attentive et consciencieuse des dogmes qui lui furent confiés, elle peut les soumettre à un certain travail, mais qui jamais ne les dénature. C'est une semence qu'elle conduit jusqu'à la fleur et au fruit dont elle doit se parer; mais elle se garde bien de substituer l'ivraie au bon grain. C'est une pierre précieuse dont elle lime et polit les différentes faces, de sorte que chacune d'elles prenne de la lumière et de la précision; mais la pierre précieuse ne perd point sa plénitude et son intégrité. L'Église n'amoindrit rien; elle n'augmente rien; ni elle ne retranche ce qui est nécessaire, ni elle n'ajoute des idées capricieuses; elle ne rejette pas ce qui lui fut transmis, elle n'emprunte pas non plus des matériaux étrangers. Mais elle consacre une immense sollicitude, tout en maniant avec une irréprochable fidélité les croyances antiques, à définir pleinement ce qui ne fut qu'ébauché par les siècles; à faire que ce qui était cru précédemment avec plus de simplicité soit cru désormais avec plus de réflexion; que les enfants se félicitent de voir avec distinction ce que l'antiquité vénérât d'une manière plus confuse; qu'on expose avec éclat des choses qui semblent neuves sans être nouvelles; qu'on crée, au besoin, des expressions pour mieux faire ressortir certains aspects de la foi sans en fausser le sens; que ce qui était prêché plus timidement soit annoncé dans l'avenir avec plus d'insistance et de fermeté; qu'enfin ce qu'on traitait auparavant avec l'abandon de la sécurité soit abordé maintenant avec une circonspection plus vigilante (2).

(1) Ita etiam christianæ religionis dogma sequatur has decet profectuum leges: ut annis scilicet consolidetur, dilatetur tempore, sublimetur ætate, incorruptum tamen illibatumque permaneat, et universis partium suarum mensuris, cunctisque quasi membris ac sensibus propriis plenum atque perfectum sit, quod nihil præterea permutationis admittat, nulla proprietatis dispendia, nullam definitionis sustineat varietatem. — *Id. ibid.*

(2) Vincent. Lirin., *Commonit.*, *passim.*

Vous le voyez donc, N. T.-C. F., il y a tout ensemble immutabilité et progrès dans l'objet de la foi. Immutabilité dans le fond de la doctrine qui demeure toujours le même, et peut moins changer sur la terre que les astres ne peuvent changer au firmament qui cependant ne les voit jamais varier. Mais en même temps progrès. Progrès d'épanouissement par lequel certains dogmes féconds et générateurs font éclore au grand soleil et dans le moment fixé par la Providence, des vérités mystérieuses cachées dans leur sein : vérités dont les fidèles ne se rendaient pas compte, mais qui n'en étaient pas moins enveloppées dans l'objet traditionnel de leur foi comme l'étincelle est contenue dans la pierre d'où le choc la fait jaillir. Quand l'Église les définit, elle ne les crée pas, elle les extrait du trésor où elles étaient ensevelies ; elle ne leur donne pas le feu sacré dont elles brillent ; elle écarte seulement le rideau qui les dérobaît aux regards des peuples. Progrès de précision. Il a lieu quand l'Église, tantôt provoquée par les attaques des novateurs, tantôt excitée par les inquiétudes ou le vœu des fidèles, exprime avec une clarté plus entière, circonscrit avec une exactitude plus rigoureuse quelques points des révélations divines, qu'en des temps moins agités ou dominés par des préoccupations différentes, elle avait laissés flotter dans une demi-lumière.

Ainsi, N. T.-C. F., nos deux premières questions sont éclaircies. Il ne peut y avoir *nouveauté* dans la foi ; mais il peut y avoir *progrès* sans que les bornes plantées par la main de Dieu même soient en rien déplacées.

III

Maintenant le dogme de l'Immaculée Conception est-il une nouveauté, ou bien seulement un progrès régulier, un épanouissement légitime de la foi traditionnelle ?

Non, N. T.-C. F., ce dogme si glorieux pour Marie et si précieux pour notre piété filiale n'est point une nouveauté. Sa définition peut être récente, mais son objet est ancien. Plante céleste, avant qu'il se couronnât de sa fleur et qu'il jetât au monde ses derniers parfums, en d'autres termes, avant qu'il fût défini solennellement,

il a dû subir la loi du progrès et passer par une espèce de croissance séculaire. Mais il fut semé dès le commencement par la main de Dieu dans la foi de l'Église, ce jardin chéri de l'Époux, cet autre paradis de délices, comme l'appellent tous les saints Docteurs. A l'origine, il est vrai, ce n'est qu'un germe plus ou moins voilé; mais c'est encore un germe sensible; l'enveloppe qui le couvre alors n'est pas tellement obscure et impénétrable qu'on ne puisse le distinguer avec certitude, et constater que son point de départ touche au berceau même du Christianisme et du monde.

Oui, N. T.-C. F., au berceau même du monde. Il est déposé dans cette antique promesse d'un libérateur par laquelle Dieu daigna relever l'espérance du premier homme, brisé par sa chute et foudroyé par la malédiction qui venait d'en être le châtiment. Le Seigneur s'adresse au serpent et lui dit : « J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne; elle te broiera la tête; et tu essaieras de la mordre au talon (1). » Cette prophétie est appliquée par la Tradition tout entière à Marie; et combien n'est-elle pas frappante! Dieu ne dit pas : J'établirai entre toi et cette femme qui doit venir un pacte de haine succédant à un pacte d'amitié; elle sera ton ennemie, mais après avoir été ton esclave. Non; mais il dit : « J'établirai une inimitié pure et simple. Jamais vous n'aurez rien de commun qu'une immense aversion l'un pour l'autre; et pas une heure ne se rencontrera dans votre existence où vous ne soyez animés de cette mutuelle antipathie. » Telle est évidemment, N. T.-C. F., la portée de ces paroles. Où Dieu ne fait pas de distinction de temps et de moments nous ne devons pas en faire nous-mêmes. Les inimitiés irréconciliables qu'il annonce doivent atteindre Marie aussi bien dans sa Conception qu'à toute autre époque de sa vie, et pour qu'il en soit ainsi, pour qu'entre elle et le serpent il y ait alors hostilité réciproque, il faut qu'elle soit préservée de la faute originelle.

Il y a plus : cette femme mystérieuse doit fouler la tête du serpent séducteur. Et qu'est-ce que la tête du serpent ? « C'est, répond

(1) *Inimicitias ponam inter te et mulierem, inter semen tuum et semen illius: ipsa conteret caput tuum, et tu insidaberis calcaneo ejus. — Genes., iii, 15.*

saint Grégoire de Nysse, l'illustre frère de saint Basile, c'est ce déplorable triomphe par lequel, à la suite d'une impie machination, il a fait entrer la mort dans le monde, et introduit par une morsure cruelle un poison meurtrier dans les veines de l'homme (1), » c'est-à-dire, le péché originel. Ce péché est appelé la tête du monstre, parce que c'est le premier pas par lequel il prend possession des âmes, parce que c'est la source de toutes les complicités qu'il y trouve et la racine des ravages qu'il y exerce, parce qu'enfin c'est le fondement sur lequel reposent son règne, son pouvoir et toutes ses espérances (2). Tête redoutable, sans doute, mais que Marie écrasera ! Elle ne se bornera pas à la meurtrir ; elle la mettra en pièces, pour ne pas dire, en poussière : *Conteret*. Le dragon se débattrra ; il essaiera d'atteindre le pied victorieux qui l'accablera de sa force. Mais ses désirs seront frustrés, ses efforts impuissants, et ses succès n'iront pas au delà d'inutiles embûches : *Insidiaberis calcaneo ejus !*

Certes, N. T.-C. F., l'ébauche première du dogme de l'Immaculée Conception pouvait-elle être plus caractérisée ? Ce n'est que le crépuscule des clartés dont il doit être entouré plus tard ; mais ce crépuscule, quoique lointain, n'est-il pas déjà brillant ? Non, pouvons-nous dire avec d'illustres commentateurs, cette prédiction ne peut être pleinement vérifiée qu'autant que Marie aura été totalement préservée de la tache héréditaire. Si elle en avait un seul instant subi la contagion, si le serpent l'avait même simplement effleurée de la pointe de son dard, elle n'aurait pas eu avec lui des inimitiés éternelles ; elle n'en aurait pas entièrement brisé la tête, puisqu'elle en eût elle-même été momentanément la proie ; et cette idée qu'elle ait pu être, ne fût-ce qu'en passant, une enfant de colère, est une supposition dont la foi s'épouvante (3).

(1) Et quod igitur collisum, et effractum est caput ? Illud quod impio consilio mortem intulerat, quod morsu mortiferum homini virus injecerat. — S. Greg. Nyss., *Orat. in die Natali Christi*.

(2) Quid intelligimus caput ejusdem domus, nisi... Originale Peccatum, quod regni, vel domus ejus caput et principium est ? — Rupert. Ab., lib. III *Comment. in Habacuc*, cap., III, v. 13.

(3) Horremus, Mulierem, quæ caput Serpentis erat contritura, quandoque ab eo contritam. — Dionys. Carthus., lib. III *Sentent.*, dist. 3, quæst. 1.

La science de l'arbre est trouvée, N. T.-C. F. ; elle est tombée du sein de Dieu sur les débris de l'humanité déchue, et malgré la poussière qui s'élève alors de nos ruines, on l'y découvre avec une assurance qui ne permet aucun doute sérieux. Bientôt les siècles se précipitent sur le sol qui en est dépositaire. Elle germe et se déroule au souffle du temps et de l'Esprit-Saint ; et cette vérité, qui plonge ses racines dans la Genèse, présente un premier épanouissement dans le Cantique des Cantiques. L'épouse dont il est question dans ce livre sacré n'est pas seulement la figure de l'Église et de l'âme fidèle, elle est encore le symbole de Marie. Les Pères et les Docteurs l'attestent avec unanimité. Et que dit l'Époux céleste à son Épouse ? Chrétiens, élevez vos esprits, et laissez loin de vous toutes les images grossières pour ne vous arrêter qu'à des pensées célestes. « O ma bien-aimée, vous êtes toute belle ! il n'existe en vous aucune tache (1). » C'est, pour employer le Commentaire de Hugues de Saint-Victor, c'est comme si l'Esprit-Saint disait : « Je suis beau dans tout mon être, et vous l'êtes aussi ; je le suis par nature, et vous par privilège ; mais enfin vous l'êtes. Je le suis, parce que tout ce qui est beau repose en moi comme dans sa source ; vous l'êtes, parce que rien de ce qui peut flétrir ne se rencontre en vous. Il n'est rien que la beauté n'ait envahi, rien qu'elle ne possède, rien qu'elle ne couvre de son éclat, qu'elle n'ennoblisse par ses charmes (2). » Et comment se serait-elle emparée de tout en Marie, comment aurait-elle tout illuminé de ses splendeurs, comment tout coloré de son lustre, si la faute originelle était restée maîtresse de ses premiers instants, et se dressait de là pour faire

Quomodò Beatissima hæc Virgo contrivisset caput Serpentis hujus, si vel ad momentum, Serpenti, hoc est Diabolo, per Originale Peccatum subjacuisset ? — Joan. Lanspergius, *Serm. de Concept. B. V.*

Si Maria, vel momentum unicum fuisset in Peccato Originali, non habuisset utique cum Diabolo inimicitias, neque etiam caput illius contrivisset. — Joan. Eckius, *Homil. IV, in die Concept.*

(1) Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. — Cantic., iv, 7.

(2) Ego totus pulcher, et tu tota pulchra ; ego per naturam, et tu per gratiam. Ego totus pulcher, quia omne quod pulchrum est, in me est. Tu tota pulchra, quia nihil quod turpe est, in te est.... Nihil in te pulchritudo reliquit quod non possideat. Totum decor obtinet, formositas tenet... — Hug. de S. Vict., *Serm. de Assumpt. B. V. Mar. ex Cant. Cant.*

ombre sur sa gloire ? Comment Dieu, la sainteté souveraine, la vérité par essence, lui décernerait-il tant d'éloges et l'appellerait-il Immaculée, quand, au lieu de se montrer à lui pure et brillante au seuil de la vie, elle apparaîtrait à ses yeux déshonorée par les hontes de notre commune déchéance (1) ?

Ainsi c'est un nouveau pas qu'a fait cette auguste prérogative ; le calice s'est déjà légèrement entr'ouvert, et la fleur commence à se dessiner. Dans la Genèse on annonçait un triomphe dont le complément nécessaire devait être la préservation pour Marie de la souillure originelle ; mais le texte ne parlait ni de beauté, ni de péché, ni de souillure. Ici l'expression devient plus positive ; il s'agit d'une beauté qui proscriit sans exception toute espèce de faute, et qui, par cette généralité même, atteint la faute héréditaire comme toutes les autres taches.

IV

La plénitude des temps est arrivée ; le dogme sacré de l'Immaculée Conception de Marie entre à son tour dans une phase nouvelle et plus radieuse. Sous l'ancienne loi, Marie n'était qu'une espérance ; elle est maintenant une réalité. Les prophètes en parlaient comme d'une femme miraculeuse ; mais on ne la nommait pas. L'héroïne qui délivra Béthulie des fureurs d'Holopherne s'appelait Judith ; mais comment s'appellerait celle qui terrasserait le serpent infernal, c'était le secret de Dieu. A présent nous savons qu'elle se nomme Marie. Dieu lui-même nous la fait connaître. Il envoie près d'elle le prince des Archanges pour la signaler au monde en lui portant le plus glorieux des messages. Et voici ce que lui dit cet auguste ambassadeur : *Ave, gratiâ plena ! Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus !* « Je vous salue, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes (2). » Cette salutation n'a pas seulement le mérite d'être

(1) Quomodò, in oculis Dei, hæc verba loquentis, tota pulchra et immaculata censeatur, quæ, tam enormis peccati veluti luto oblita et defœdata, suum primævum debitumque nitorem amisit.— Vef. Pet. Canis., lib. I, *De Maria Deip.*, c. 6.

(2) Luc., 1, 28.

inouïe dans l'histoire. C'est peu que ni les patriarches, ni les prophètes, ni les femmes fortes et justes de l'ancienne loi ne s'en soient vus honorés par aucun des Anges qui leur sont apparus ; par une gloire plus étonnante, elle va retentir pour Marie jusqu'à l'origine la plus extrême de son existence pour nous insinuer qu'elle fut sainte et pure. Il n'est pas question pour Marie de grâces partielles et restreintes ; il s'agit d'une grâce surabondante. Ce n'est pas un simple écoulement qu'elle en a reçu ; c'en est la plénitude. Au lieu d'un fleuve, c'est l'océan même, source de tous les fleuves, que l'Esprit-Saint a fait déborder sur elle. Et pourquoi, avec l'impétuosité qu'ils auront prise en descendant du ciel vers l'humble fille de Juda, ces flots sacrés n'auraient-ils pas atteint jusqu'au premier moment de sa création pour le sanctifier et le bénir ? Pourquoi n'auraient-ils pas refoulé, par une puissance miraculeuse, ce torrent de mort qui s'en allait menaçant la génération de Marie comme toutes les générations humaines ? Ne faut-il pas que ce prodige se soit accompli pour que la parole de l'Archange Gabriel soit totalement vraie ? Comment la Vierge de Nazareth pourrait-elle être justement appelée *pleine* de grâce, si les principes de son être font une exception douloureuse, si c'est là comme une terre maudite où les eaux vivifiantes et préservatrices de la grâce n'ont pas pénétré ? Oui, s'écrie saint Fulgence, par là même que l'Ange a dit à Marie *pleine* de grâce, j'en conclus que les désastreux contre-coups de l'antique sentence ne sont nullement parvenus jusqu'à elle, et qu'elle a été remise en possession du premier état d'innocence (1).

A ces mots si flatteurs et si profonds, l'Archange en ajoute d'autres qui conduisent à la même conséquence. *Benedicta tu in mulieribus. In mulieribus* : aucune femme n'est exceptée. Marie est bénie entre toutes et par-dessus toutes. Même l'ancienne Ève doit s'incliner devant la nouvelle. Tous les dons qui furent accordés à celle-là, toutes les prérogatives dont elle fut ornée ont dû être communiqués à celle-ci avec un surcroît d'éclat. Il est impossible que la Mère

(1) Cum dixit : Gratiâ plena, ostendit ex integro iram exclusam primæ sententiæ, et plenam benedictionis gratiam restitutam. — S. Fulg. Rusp., *Homil. de Laud. Mariæ ex Partu Salvatoris*.

de l'Adam céleste n'ait pas été plus radieuse que la-compagne de l'Adam terrestre; celle qui fut la source de la mort a nécessairement cédé le pas en tout et pour tout à celle qui fut la source de la vie.

Eh bien! N. T.-C. F., la première Ève, elle qui perdit le genre humain, fut créée sans tache; elle apparut à la nature étonnée toute rayonnante de la sainteté de Celui qui l'avait formée de ses mains. Dieu lui-même la considérait avec une sorte d'admiration, tant il retrouvait dans l'âme de sa créature un miroir limpide et fidèle de sa propre lumière et de ses perfections infinies! Jamais la piété ni la raison chrétienne ne se décideront à croire que Marie ait été moins favorisée! Comment! celle qui devait être trompée par le serpent, celle qui devait bouleverser la première économie de grâce établie dans le monde, celle qui devait faire sombrer sa race dès le commencement dans le plus irrémédiable des naufrages, aurait été l'objet des complaisances divines, à l'instant de sa création! Et celle qui devait réparer toutes ses fautes et tous ses désastres n'aurait été qu'un objet d'anathème! Le Seigneur aurait eu droit de contempler la première avec amour, et son œil aurait dû se détourner épouvanté de la seconde! Loin de nous, loin de nous cette supposition révoltante! Étendons, pour nous abriter contre elle, étendons aussi loin que possible le bienfait signalé par ces beaux mots de l'Ange : *Benedicta tu in mulieribus*. Poussons-les jusqu'à ce point du temps où Marie a commencé d'être. Incontestablement les vues de l'Archange lui-même se sont portées jusque-là.

Après Nazareth, vient Bethléem. A Nazareth, un Ange annonce qu'un Fils miraculeux naîtra de Marie; à Bethléem, d'autres Anges publient que ce Fils est né. Et ce Fils est le Verbe incarné, Dieu fait homme, en un mot Jésus-Christ : *Maria de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus* (1), c'est-à-dire que Marie est la Mère d'un Dieu, comme l'Église l'a proclamé dans le Concile d'Éphèse. Et qui ne voit que le privilège de l'Immaculée Conception est lié nécessairement à celui de la Maternité divine, et qu'affirmer le second

(1) Matth., 1, 16.

c'est affirmer le premier ? C'est ce que pensait saint Augustin, quand il écrivait dans son livre célèbre sur la Nature et la Grâce : « Que Marie ait reçu plus de grâce pour vaincre le péché non pas seulement sur quelques points, mais sur *tous les points*, c'est ce que nous concluons avec certitude de l'honneur qu'elle a eu de concevoir et d'enfanter Celui que nul péché ne put jamais atteindre (1). » C'est ce que pensait également saint Anselme : « Notre Reine céleste, dit-il, elle que le Verbe a choisie pour Mère, dans l'intérêt et pour le salut du monde, elle avoir été, dans sa conception, soumise à cette mort du péché qui par la jalousie du démon s'est déchaînée sur la terre, ah ! l'esprit refuse de le penser ; la réflexion s'effrayerait de l'admettre ; la langue n'a pas le courage de le proclamer (2). » C'est enfin ce que pensait Bossuet, lui qui fut peut-être le plus éloquent panégyriste de la sainte Vierge. Il considère avec une foi mêlée d'amour Jésus-Christ caché dans les entrailles de sa Mère, et il s'écrie : « Quand je regarde l'Incompréhensible ainsi renfermé, et cette immensité comme raccourcie ; quand je vois mon Libérateur dans cette étroite et volontaire prison, je dis quelquefois à part moi : Se pourrait-il bien faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son Fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature ? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis, me retournant au Sauveur : Bénit Enfant, lui dis-je, ne le souffrez pas, ne permettez pas que votre Mère soit profanée. Ah ! que si Satan l'osait aborder pendant que, demeurant en elle, vous y faites un paradis, que de foudres vous feriez tomber sur sa tête ! Avec quelle jalousie vous défendriez l'honneur et l'innocence de votre Mère ! Mais, ô Bénit Enfant, par qui les siècles ont été faits,

(1) *Inde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum quod concipere ac parere meruit, quem constat nullum habuisse peccatum. — S. Aug., lib. De Nat. et Grat., c. 36.*

(2) *De Dominâ nostrâ... quam sibi Matrem elegit, ad mundo subveniendum, ipsa omnium salvandorum ineffabilis Dei Misericordia, dicere, morte peccati, quæ per invidiam Diaboli occupavit orbem terrarum, in suo conceptu prægravatam, animus evitat, intentio abhorret, lingua fateri non audet. — S. Anselm., In Opusc. de Concept. B. Virg., c. 9.*

vous êtes devant tous les temps. Quand votre Mère fut conçue, vous la regardiez du plus haut des cieux, mais vous-même vous formiez ses membres. C'est vous qui inspirâtes ce souffle de vie qui anima cette chair dont la vôtre devait être tirée. Ah ! prenez garde, ô Sagesse éternelle ! que dans ce même moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en la possession de Satan. Détournez ce malheur par votre bonté ; commencez à honorer votre Mère ; faites qu'il lui profite d'avoir un Fils qui est devant elle. Car enfin, à bien prendre les choses, elle est déjà votre Mère, et déjà vous êtes son Fils (1). »

Vous avez entendu les Livres saints, N. T.-C. F., vous les avez entendus avant Jésus-Christ, vous les avez entendus après. Ils ont parlé soit par la bouche des Prophètes, soit par celle des Évangélistes, et des deux côtés c'est pour exprimer des prédictions, des éloges ou des faits au fond desquels repose le dogme de l'Immaculée Conception de Marie à l'état obscur et latent, mais incontestable et réel. Il n'y a point, il est vrai, de termes précis qui l'énoncent. Mais qu'importe ? Dans ce grain de froment que le laboureur confie au sillon, montrez-nous l'épi qui doit en sortir, montrez-nous la tige qui doit le nourrir et le supporter. Vous ne le pourrez pas. Ils y sont cependant. Un peu de temps, de rosée et de soleil, et vous verrez qu'ils s'échapperont de cette semence, au sein de laquelle aujourd'hui vous en chercheriez vainement les traces. Ainsi en est-il des textes que nous venons de commenter. L'Immaculée Conception de Marie n'y est pas dans les mots, mais elle est dans les choses. Triomphes présagés à l'auguste Vierge, bénédictions dont elle est comblée, dignité dont elle est revêtue, tout suppose, tout réclame cette grande prérogative. C'est le point de départ et le fondement nécessaire de l'immense économie de grâce qui doit se dérouler sur la Mère de Dieu, et dont les saintes Écritures nous présentent le tableau. Le plus simple raisonnement suffit pour en convaincre. L'épi n'est recouvert que par une faible enveloppe, et viendra bientôt un moment où, par une force de végétation mysté-

(1) Bossuet, 1^{er} Sermon sur la Concept. de la Sainte Vierge, 1^{er} point.

ricieuse, il percera cette écorce et se montrera sous des formes plus précises à la foi de l'univers chrétien.

V

Laissez-nous ici, N. T.-C. F., continuer le même ordre de comparaison.

Au moment où un chêne commence à pousser, les rudiments de ses feuilles présentent des caractères peu tranchés. C'est quelque chose de moins vague que le germe qui leur donne naissance ; on reconnaît, à la rigueur, la famille à laquelle appartient l'arbre qu'ils annoncent ; mais il règne encore dans les linéaments une indécision que les années peuvent seules échanger contre des traits plus fermes et mieux définis. De même, au moment où le dogme de la Conception Immaculée fait son entrée dans la Tradition, il ne dépouille pas entièrement ces apparences indéterminées sous lesquelles il s'offre à nous dans les saintes Lettres. Mais on sent, malgré cela, sa sève courir et bouillonner dans la foi des saints Docteurs ; elle y fait éclater des témoignages dont la netteté s'accroît de siècle en siècle avec l'âge de l'Église.

Faut-il vous parler de saint André l'Apôtre, disant aux premiers fidèles : « C'est d'une terre immaculée que fut formé le premier homme, qui, par l'arbre de prévarication, a introduit la mort dans le monde : de même, il a été nécessaire que ce fût en naissant d'une Vierge immaculée, que le Christ, Homme parfait, véritable Fils de Dieu, Auteur du premier homme, restituât la vie éternelle que tous avaient perdue, et détruisit par l'arbre de la Croix les effets produits par l'arbre de la concupiscence (1) ? » Nous savons, N. T.-C. F., qu'on a contesté l'authenticité de ces paroles attribuées à saint André par les Prêtres et les Diacres dépositaires de ses en-

(1) Quomodo de *Immaculatâ* terrâ factus est homo primus, qui per lignum prævaricationis, mundo mortem intulerat ; necessarium fuit ut de *Immaculatâ* Virgine natus Christus, perfectus homo, qui est Dei Filius, qui primum Hominem fecerat, vitam æternam quam perdiderant omnes, repararet et de ligno crucis lignum concupiscentiæ excluderet. — Epist. de Martyr. S. Andreæ, *Collect. Hist. Sanct. per F. Laurentium Surium*. Edit. Colon. 1575.

seignements et rédacteurs des Actes de son martyre. Mais nous savons aussi que la critique a vengé de ces doutes injurieux la lettre antique et vénérable qui contient ce témoignage. Et vous voyez qu'il n'est pas sans une certaine précision ! La terre d'où le premier Adam fut tiré était parfaitement pure, nul venin ne l'avait infectée ; et puisqu'il a été nécessaire que le second Adam sortit d'une terre pour le moins aussi virginale, il a donc été nécessaire au même degré que Marie fût préservée de la faute originelle.

Faut-il vous citer saint Justin, philosophe et martyr, cet homme qui toucha de si près aux sources pures de la foi, puisque c'était dans la première moitié du second siècle qu'il composait ses immortels ouvrages et versait héroïquement son sang pour Jésus-Christ ? Ne nous fait-il pas entendre que si Ève fut vierge et sans tache au moment où elle perdit l'humanité, Marie ne dut pas être moins pure pour coopérer à notre restauration (1) ?

Faut-il vous parler de saint Irénée, ce grand astre venu de l'Orient ? Il avait touché par saint Polycarpe, son maître, à l'Apôtre saint Jean, fils adoptif et privilégié de Marie après le sacrifice du Calvaire, tuteur de l'auguste Vierge pendant les dernières années d'exil qu'elle passa dans ce monde. Nul n'a dû être mieux instruit de ses gloires que l'illustre disciple et successeur de Pothin. Et ne nous apprend-il pas que la virginité de Marie lui a permis d'être l'avocate d'Ève, vierge elle-même, il est vrai, mais rebelle et coupable (2) ? Et comment le lui aurait-elle permis, comment aurait-elle pu se porter pour médiatrice, si elle avait été enveloppée dans la révolte d'Ève et sa disgrâce ?

Ce rapprochement entre Ève et Marie est la pensée qui domine toutes les autres dans les Docteurs des premiers temps. On le voit dans Tertullien, dans Origène, dans saint Épiphane. Chacun d'eux lui imprime, en le développant, le caractère de son génie ; mais tous en reviennent, si ce n'est à dire expressément, au moins à faire conclure que Marie, pour aider à racheter le monde, n'a pas été

(1) *In Dialogo cum Tryphone.*

(2) *Uti Virginis Evæ Virgo Maria fieret advocata.* — S. Iren., lib. V., *Advers. Hæres.*, c. 19.

moins immaculée que l'ancienne Ève pour le jeter dans l'abîme ; que, pour nous donner pleinement la vie, elle n'a jamais dû connaître la mort ; qu'il est impossible de supposer, avec la sublime destinée qui l'appelait à terrasser le serpent et à lui faire expier son triomphe sur la première femme prévaricatrice, qu'elle ait subi le double ravage de ses enchantements et de ses poisons (1). Certes, si le terme d'Immaculée Conception n'est pas dans ces éloges, comment n'y pas voir la doctrine de ce dogme sacré ?

Elle n'est pas moins manifestement contenue sous divers symboles employés par l'antiquité chrétienne pour glorifier Marie. Symboles historiques. Tantôt ils la saluent comme un paradis de délices, séjour de grâce et d'immortalité, planté par la main de Dieu même, au seuil duquel il a placé des Chérubins, chargés d'agiter leur glaive de feu pour en écarter le serpent avec ses perfidies infernales et ses projets homicides (2). Tantôt, au sein même du Concile d'Éphèse, ils la comparent à ce buisson miraculeux qui brûlait sans se consumer, ce qui veut dire qu'à leurs yeux elle est plongée dans une atmosphère de péché qui dévore tous les autres, tandis qu'elle est épargnée (3). Tantôt c'est une autre arche d'alliance qui, formée de bois incorruptible et revêtue d'or, soit au dedans, soit à l'extérieur, a reçu elle-même le trésor de toute sanctification (4). On trouve mille autres rapprochements de cette nature, et qui tous ont pour intention commune et suprême de représenter Marie comme ayant été perpétuellement sans tache.

Symboles terrestres. C'est un lis au milieu des épines ; c'est un rejeton de la tige de Jessé, mais rejeton sans déviation, sans aspérités, sans fleurs flétries, sans fruits amers ; c'est une fontaine scellée que nulle tempête ne vient agiter dans le calme

(1) Tertull., lib. *De Carne Christi*, cap. 17. — Origen. Homil. 1^a ex 10 homil. in div. loc. *Nov. Test.*, in cap. 1, S. Matth. — S. Epiph., *Hæres.* 78.

(2) S. Ephrem., *Serm. de Laudib. B. M. V.* — S. Germ. Constant., *Orat. in Annunt. Sanctæ Dei Gen.* — S. Joan. Damasc., *Orat. de Dormit. B. M. V.*

(3) Pars III. Conc. Ephes. Tom. III. Concilior.

(4) S. Greg. Neocæsar., *Serm. de S. Mariâ Deip.* Tom. III Bibliothec. Patr.

de ses eaux, ni troubler dans la limpide transparence de son cristal (1).

Symboles célestes. On la représente comme une aurore qui se lève sans nuage au sein d'un ciel sans vapeurs. Elle est choisie, distinguée comme le soleil et plus belle même que la lune, parce que l'astre des nuits a ses taches et ses variations, tandis que Marie ne connaît dans sa lumière ni ombre ni vicissitude (2).

Termes de comparaison surnaturels. C'est l'ornement principal de la nature humaine, et telle est la gloire qu'elle puise dans sa sainteté, que, comparée aux Chérubins, aux Séraphins et à toutes les légions de la milice éternelle, elle en dépasse de très-loin la splendeur cependant si radieuse, et l'intégrité cependant si pure et si brillante (3).

Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande mesure de clairvoyance ou de bonne foi pour sentir palpiter au-dessous de ces images la croyance à l'Immaculée Conception. C'en est la conséquence immédiate. On s'aperçoit que le germe s'enfle échauffé par la céleste vertu de l'Esprit-Saint, et l'heure n'est pas éloignée où l'on verra se dévoiler au grand jour le fruit divin qu'il recèle.

Voici déjà venir, après toutes ces formules, où l'éclat l'emporte sur la précision, des termes plus accusés. Saint Ambroise déclare et enseigne que le Verbe, incarné pour racheter le monde, a commencé son œuvre par sa Mère, de manière que celle qui devait apporter le salut à la terre, puisât la première le germe du salut dans celui qui devait en être et la source et le gage (4). Et qui osera dire que le grand Évêque de Milan ne faisait partir le bienfait de la rédemption pour Marie que du second instant de son existence? Pourquoi pas du premier? Ne sent-on pas, à l'es-

(1) S. Germ. Constantinop. et S. Sabbas. — S. Hieronym., lib. IV *Comm. in cap. xi. Isai.* — *Epist. ad Eustoch., De Custodiâ Virginit.*

(2) S. Flaccus Albinus, V. Bedæ discipulus, *Serm. de Nativ. B. M. V.*

(3) S. Ephrem., *Serm. de Laud. Mariæ.* — S. Germ. Constantinop., *Orat. in Annunt. B. M. V.*

(4) Dominus redempturus mundum, operationem suam inchoavit à Matre; ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis haurirét ex pignore. — S. Ambr., lib. II, *in cap. 3 Luc.*

prit général de son commentaire, qu'il entend refouler pour l'auguste Vierge l'action de la grâce libératrice jusqu'aux bords du néant ?

Saint Augustin, ce noble fils spirituel de saint Ambroise, ce Docteur des Docteurs, cette lumière de tant de Conciles, cet oracle de tant d'Églises, ce flambeau de tant de siècles, saint Augustin s'exprime encore plus nettement que son maître. « J'excepte, dit-il, la sainte Vierge, dont je ne veux pas, pour l'honneur de son Fils et Notre-Seigneur, qu'il soit jamais question quand il s'agit de péché (1). » Ce n'est pas encore ici l'énoncé positif de l'auguste privilège de la Conception, mais c'en est au moins l'expression négative. L'illustre évêque d'Hippone ne veut pas qu'il soit question de Marie en rien, dès qu'on parle de péché. Donc, il entend qu'il ne soit pas question d'elle quand on parle de la faute d'origine. Donc, il suppose et croit que l'auguste Vierge a été complètement préservée de cette contagion par une barrière de grâce élevée au seuil de son existence.

Ici commence, pour cette glorieuse prérogative, une phase d'irradiation nouvelle. Ce ne sont plus simplement des témoignages généraux et qui la renferment comme conclusion : ce sont des expressions plus déterminées, des propositions moins indéfinies qui la produisent sans intermédiaire. Le rayon perce le nuage : c'est plus que la première aurore, c'est le matin. Vous rencontrez successivement en Orient et en Occident, saint Fulgence, saint Jean Damascène, saint Fulbert, saint Pierre Damien, saint Anselme, saint Bruno, Ives de Chartres, l'abbé Rupert, Hugues et Richard de Saint-Victor, Pierre de Blois et mille autres qui répandent sur cet aspect de la grandeur de Marie un jour graduellement plus radieux ; et quand, après avoir traversé les âges divers auxquels appartinrent ces hommes illustres, nobles dépositaires de la Tradition, vous arrivez au milieu du douzième siècle, alors les derniers restes d'ombres se sont dissipés, et l'astre est à son plein midi : *Quasi lux splendens procedit et crescit usque in perfectam diem* (2).

(1) Excepta itaque Sancta Virgine Maria de qua propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccatis agitur, haberi volo quaestionem. — S. August., lib. de Nat. et Grat., cap. 36.

(2) Prov., iv, 18. — Voir Piazza., *Causa Immaculatae Conceptionis*.

VI

Oui, N. T.-C. F., c'est ici que ce dogme sacré se dégage complètement des obscurités mystérieuses qui l'enveloppent à sa source. Dès ce moment, il coule à pleins bords dans la Liturgie. La chaire le proclame avec éclat. La piété l'honore par des confréries placées sous son patronage, et même par des Ordres religieux et militaires qui s'engagent, sous la foi du serment, à le défendre : familles sacrées qui s'en vont se multipliant avec les siècles, et dont le vaste réseau, de nos jours, enveloppe tout l'univers chrétien.

Fait plus grave encore. Les congrégations les plus savantes rivalisent d'ardeur et d'élan pour populariser la même doctrine par les enseignements dont elles disposent. C'est à peine si une seule fait exception, et encore celle-là même compte-t-elle dans son sein des membres illustres qui se sont écartés des opinions de l'Institut auquel ils appartenaient. Les grandes écoles ont suivi les corporations religieuses. Celles de Cologne, de Mayence, de Séville, de Salamanque sont aussi explicites qu'unanimes. Qui ne connaît le dévouement de la Faculté de Théologie de Paris à la gloire de Marie, conçue sans tache ? Ses Docteurs prenaient, le jour où ils entraient dans ses rangs, l'obligation solennellement jurée de la soutenir ; et quoique cette institution fût la plus éclairée du monde, quoique les papes l'eussent appelée le *Concile permanent* des Gaules, elle ne croyait point déroger à son honneur en présentant ainsi, par profession, par esprit de corps, l'auguste Mère de Dieu comme totalement préservée de la souillure originelle (1).

Au-dessus des enseignements des académies consacrés par le

(1) Voir dans NOEL ALEXANDRE. *Hist. ecclés.*, tom. VII, ch. 5, et dans DUPLESSIS D'ARGENTRÉ, le *Statut* arrêté et publié en 1497 par la Faculté de Théologie de Paris, relativement à l'Immaculée Conception.

C'est à cet acte célèbre que Bossuet faisait allusion dans ce passage où sa dévotion pour Marie éclate en si nobles accents.

« Savante Compagnie, cette piété pour la Vierge est peut-être l'un des plus beaux héritages que vous ayez reçus de vos Pères. Puissiez-vous être à jamais florissante ! Puisse cette tendre dévotion que vous avez pour la Mère, à la considération de son Fils, porter bien loin aux siècles futurs cette haute réputation que vos illustres travaux vous ont acquise par toute la terre.

savoir, se dessinent, en traits de plus en plus caractérisés, la persuasion vénérable et l'enseignement suprême des Souverains-Pontifes. Ils ne s'élèvent pas encore jusqu'à une définition positive de la doctrine ; mais ils défendent de l'attaquer, non-seulement dans les discussions publiques, mais même dans les conversations particulières. Ils fulminent les plus graves censures contre quiconque osera lui porter atteinte ou dans son objet précis, ou dans les fondements sur lesquels elle s'appuie. Ils veulent, en un mot, ils exigent, ils ordonnent qu'elle soit inviolable, et certes c'est bien comme s'ils disaient qu'à leurs yeux elle est traditionnelle et révélée (1).

Viennent enfin les Conciles. Qu'on pense ce que l'on voudra sur l'œcuménicité de celui de Bâle. On ne peut nier, après tout, que ce ne fût une solennelle réunion d'Évêques distingués et de Théologiens illustres. Les lumières y étaient abondantes aussi bien que les autorités. Et là, Marie fut saluée sans tache dès sa conception, d'abord, par quelques voix éloquents auxquelles la plupart des autres firent écho, puis, par une décision collective qui, si elle ne doit pas être regardée comme infaillible, n'en est pas moins très-importante (2). Plus important encore est le célèbre Décret de l'immortelle assemblée de Trente, qui, sans trancher la question dans ses dernières profondeurs, la résout aussi nettement que les circonstances pouvaient le permettre, et fait entrevoir que, si d'impérieux égards ne l'empêchaient de prononcer, il placerait sur la tête de Marie, au nom de tous les siècles chrétiens, la couronne d'une intégrité sans restriction comme sans atteinte (3).

Pour moi, je suis ravi, Chrétiens, de suivre aujourd'hui ses intentions. Après avoir été nourri de son lait, je me sou mets volontiers à ses ordonnances. » — Bossuet, 1^{er} Sermon sur l'Immac. Concept., 1^{er} point.

(1) Sixte IV, par diverses Constitutions de 1476, 1482, 1483. — Innocent VIII, 1489. — Alexandre VI, 1502. — Jules II, 1511. — Léon X, 1515, 1517, 1518. — Pie IV, 1563. — Pie V, 1568. — Grégoire XIII, 1579, 1580. — Paul V, 1616, 1617.

(2) Tom. XVII. Concil. — Concil. Basileen. 1439. Sess. 36.

(3) Declarat hæc sancta Synodus non esse suæ intentionis comprehendere in hoc Decreto, ubi de Peccato Originali agitur, Beatam et Immaculatam Virginem Mariam, Dei Genitricem; sed observandas esse Constitutiones felicis recordationis Sixti Papæ IV, sub pœnis in eis Constitutionibus contentis quas innovat. — Conc. Trid. Sess. 15. T. XX. Concil.

VII

Ainsi s'est préparée la définition par laquelle le Vicaire de Jésus-Christ vient de réjouir et le ciel et la terre. Des éloges prophétiques et des gloires historiques attribués à Marie, et qui supposent l'Immaculée Conception comme conséquence nécessaire, ou comme préliminaire indispensable : voilà le premier pas. Des formules générales, des louanges indéfinies sur la pureté, l'intégrité, la blancheur, l'éclat intérieur de cette auguste Vierge, formules et louanges qui, dans leur latitude sans bornes, enveloppent évidemment, quoiqu'elles ne le disent pas en termes exprès, le premier moment de son existence aussi bien que ceux qui l'ont suivi : tel est le second pas. Des propositions négatives, et pour ainsi dire éliminatrices, qui mettent Marie en dehors de la masse de réprobation, sans affirmer encore catégoriquement le privilège miraculeux d'une conception sans souillure, tel est le troisième pas. Enfin, des enseignements explicites, se donnant comme l'efflorescence naturelle, comme l'épanouissement régulier et suprême des semences traditionnelles : tel est le dernier pas. C'est là le point où le Souverain-Pontife, aujourd'hui régnant, a trouvé la question. L'heure de la maturité n'était plus à venir pour lui, elle était arrivée. Cette fleur divine, pleinement éclosée au souffle de la grâce et des siècles, s'offrait d'elle-même à son Auguste main pour qu'il la cueillit et l'attachât solennellement au diadème de Marie.

Et qu'on ne dise pas qu'il se rencontre d'imposantes protestations contre la doctrine qui proclame Marie conçue sans péché. Saint Bernard, au XII^e siècle, a lancé contre les Chanoines de Lyon une lettre foudroyante, parce qu'ils honoraient cette prérogative par une fête spéciale, comme si elle appartenait à la Tradition, tandis qu'à ses yeux, non-seulement elle n'est pas dans le dépôt du dogme, mais elle ne peut pas y être.

Le fait est réel, il faut en convenir; saint Bernard n'a pas admis l'Immaculée Conception de Marie. Mais son opposition se trouve balancée par la foi d'une grande Église, l'antique Église de Lyon.

Le saint Docteur déclare lui-même qu'elle est renommée dans le monde par son esprit éminemment traditionnel, par son aversion profonde pour toute innovation, par une sagesse de jugement qui ne lui permet jamais de se passionner pour ce qui s'écarte des institutions fondées par les siècles (1). Eh bien ! cette Église croit à l'Immaculée Conception au moment où saint Bernard la conteste. Elle n'y croit pas seulement de la veille, autrement elle ne l'honorerait pas d'une solennité particulière, et ne mériterait pas les éloges que l'immortel Abbé de Clairvaux décerne à la gravité de ses décisions et à son respect pour le passé. La solennité qu'elle inaugure est le gage certain d'une croyance séculaire. Il y a nouveauté dans le culte, mais il ne peut y avoir nouveauté dans la foi. Elle a nécessairement reçu des aïeux ce qu'elle recommande à la piété des contemporains. Et c'est assez pour faire avantageusement contre-poids à l'opinion de saint Bernard si sévèrement exprimée.

Au reste, avec la vénération dont il était alors entouré, saint Bernard dut, par la vigueur de ses reproches, déterminer le Chapitre de Lyon à réfléchir. Il est impossible qu'on n'ait pas, après ses observations, discuté les fondements de l'honneur public qu'on commençait à offrir à Marie. Qui dira que les enseignements légués par saint Pothin et par saint Irénée n'ont pas été sérieusement étudiés à leurs sources, afin que la liturgie n'en fût que l'écho fidèle et la traduction rigoureuse et légitime ? On eut infailliblement cet égard pour les avertissements et le pieux courroux du grand Docteur, et puisque, malgré ses raisonnements et ses conseils, la fête fut maintenue, c'est donc à dire qu'on regarda son objet comme appartenant infailliblement aux traditions primitives.

Enfin, comme le fait justement remarquer Gerson, l'immortel

(1) *Inter Ecclesias Galliæ, constat profectò Lugdunensem hactenus eminuisse, sicut dignitate Sedis, sic honestis studiis et laudabilibus institutis. Ubi etenim æquè viguit disciplinæ censura, morum gravitas, maturitas consiliorum, auctoritatis pondus, antiquitatis insigne ? Præsertim in Officiis ecclesiasticis haud facilè unquam repentinis visa est novitatibus acquiescere, nec se aliquandò juvenili passa est decolorari levitate, Ecclesia plena judicii. — S. Bernard., Epist. ad Cam. Lugd., an. circit. 1140.*

chancelier de l'Université de Paris (1), saint Bernard agirait autrement aujourd'hui qu'il ne le fit à son époque. Il a par avance accepté la décision des siècles et de l'autorité. C'est une opinion personnelle qu'il exprime; il le fait avec vigueur, mais en même temps avec abnégation. Il admet que d'autres plus sages que lui peuvent avoir sur la question des idées plus vraies et mieux fondées que les siennes. Il déclare surtout que Rome a le pouvoir de prononcer contrairement à ce qu'il pense, et qu'il se soumet, avec une obéissance anticipée, au jugement qu'elle pourra porter dans l'avenir (2).

Ainsi les contradictions de saint Bernard, si respectable que soit son autorité, ne peuvent constituer une difficulté sérieuse; soit parce que son opinion se trouve combattue par les traditions, la liturgie et la dévotion persistante d'une grande Église; soit parce qu'il reconnaît au Saint-Siège le droit de trancher le problème alors agité autrement qu'il ne le résout lui-même.

On ajoutera peut-être que d'illustres Congrégations religieuses, malgré leur piété bien connue pour l'auguste Mère de Dieu, ont partagé les doctrines de saint Bernard et continué ses résistances.

Mais pour une Congrégation qui n'a pas cru devoir adopter comme un fait de Tradition l'Immaculée Conception de Marie, n'en est-il pas cent qui se sont vouées, soit à la glorification, soit à la défense de cette noble prérogative? Et celles-ci, supérieures comme nombre, ne sont-elles pas pour le moins égales comme lumières? N'ont-elles pas pu se rendre compte aussi exactement que les autres des semences de foi transmises par les siècles?

Et d'ailleurs, au sein même de ces Congrégations, les doutes n'ont pas été unanimes, pas plus que les dénégations. Des exceptions importantes se sont rencontrées. Plus d'un membre illustre ou par ses vertus ou par sa science a décerné des éloges éclatants, ou du moins des témoignages formels à l'intégrité parfaite, à l'entière

(1) Gerson., *Serm. de Concept. B. M. V. in Eccles. S. Germ. habito anno 1401.*

(2) Quæ autem dixi, absque præjudicio sanè dicta sint sanius sapientis, Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt universa reservo : ipsius si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. — S. Bern., ut suprâ.

innocence de la Conception de Marie. Ainsi saint Thomas d'Aquin le répète avec sa méthode et sa précision mathématiques dans une foule de passages dont la critique essayerait vainement de détourner le sens à d'autres significations. Ainsi encore saint Vincent Ferrier, cette autre gloire de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, cet apôtre infatigable, qui s'en allait promenant l'Évangile des extrémités de l'Andalousie au fond de la Bretagne, ce Thaumaturge qui, pareil aux premiers prédicateurs de la foi, possédait le don de parler toutes les langues dans une seule, cet homme, devant la parole et les vertus duquel les rois se sentaient saisis et les peuples ébranlés, saint Vincent Ferrier célébrait en orateur cette Immaculée Conception de Marie que le Docteur Angélique affirmait et démontrait en théologien. Cent autres encore pourraient être invoqués, qui n'ont pu résister aux entraînements de leur piété comme de la Tradition, et se sont plu à glorifier ce privilège de l'auguste Vierge, en dépit des doctrines et des impulsions de corps qui les appelaient à le nier ou du moins à le mettre en question (1).

Qu'on n'invoque donc pas les oppositions faites au dogme sacré dont il s'agit par certains corps religieux. D'une part, les Ordres d'où elles sont parties n'en ont pas été tout entiers solidaires. D'autre part, leur dissidence est largement couverte et richement rachetée par l'unanime persuasion des autres familles religieuses.

Au reste, les corps mêmes qui ne considèrent pas l'Immaculée Conception comme un dogme traditionnel imitent l'humilité de saint Bernard. Bien loin de se donner pour infaillibles, ils reconnaissent que cette vérité peut être dans le dépôt de la foi, malgré les doutes qu'ils élèvent; que l'Église seule a le nœud de ce mystère; qu'elle possède le droit et la puissance de le trancher; et que, si jamais elle vient à prononcer que Marie a vu le péché d'origine reculer épouvanté devant elle, il faudra bien qu'on s'incline devant cette définition souveraine qui sera la décision de Dieu même. Voilà ce que l'on rencontre à chaque pas dans les écrits des Religieux qui se sont crus autorisés à penser que la Mère de

(1) Voir Piazza, *Causa Immacul. Concept.* Act. II. Artic. 2. Test. 1. — Act. III. Artic. 3. Sec. Dominicana. — Act. VII. Artic. 2. Test. 11.

Jésus-Christ n'a pas été conçu sans tache. Ils contestent et ils acceptent tout à la fois. Ils contestent par les arguments qu'ils développent avec autant d'énergie que de bonne foi; ils acceptent en se rangeant à tout ce que l'Église décrètera, à quelque distance et dans quelque siècle que ce puisse être, fût-ce même à la dernière minute qui précédera la fin des mondes.

Mais, poursuivra-t-on, comment concilier cette doctrine avec cette grande maxime des anciens Pères : Que cela seul appartient à la foi qui a été cru en tout temps, en tous lieux, et par tous les fidèles : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus?* Comment montrer dans l'Immaculée Conception l'empreinte de cette triple universalité ?

Pour que cette maxime, pleine de vérité, cesse d'être un embarras, N. T.-C. F., il suffit de l'expliquer et de bien la comprendre. Sans doute cela seul appartient à la foi, qui a été cru d'une manière formelle, ou d'une manière implicite et obscure. Mais pour qu'un objet appartienne au trésor traditionnel, faut-il de toute rigueur qu'il ait été cru nettement, explicitement et en termes distincts par nos pères ? Non. Ne suffit-il pas qu'il ait été cru implicitement et sous l'enveloppe d'un autre dogme qui le supposât comme son préliminaire indispensable, comme son fondement nécessaire, ou le renfermât comme conséquence manifeste, inévitable ? Eh ! oui, N. T.-C. F., c'est là ce qu'ont professé tous les âges chrétiens. C'est là surtout ce que nous enseigne le grave auteur du *Commonitorium* que nous vous avons si fréquemment cité, ce maître que tous les siècles ont vénéré comme le Docteur le plus précis sur la règle de la foi. Personne, plus que lui, n'a répété qu'on ne doit innover que ce qui a été transmis ; qu'il faut croire seulement ce qu'on tient de l'antiquité ; que notre religion sainte n'est pas une découverte, mais tout simplement un héritage, et un héritage qui, pour être légitime, doit avoir été la propriété de tous les temps et de toutes les Églises. Chaque page est remplie de traits destinés à signaler ce caractère de la foi véritable. Mais en même temps Vincent de Lérins a soin de dire qu'une doctrine peut être dans les conditions qu'il définit, sans qu'elle ait été crue clairement et transmise sous

une formule catégorique; qu'il y a dans le corps des révélations, des vérités un peu confuses, des dogmes pour ainsi dire ébauchés, comme il y a dans le firmament des étoiles nébuleuses; et que le travail du Docteur chrétien, comme celui de l'Église, doit tendre à faire que ces vérités obscures et inaperçues se dépouillent, frappent les regards d'une lumière qui leur soit propre, deviennent l'objet d'un acquiescement spécial, de sorte qu'on exprime en un langage neuf des choses qui ne soient pas nouvelles.

Telle a été précisément la destinée dogmatique de l'Immaculée Conception. Elle a été crue et transmise par tous les peuples et tous les siècles; seulement elle a été crue et transmise implicitement avant de l'être sans voiles, et dans des termes lumineux et parfaitement définis.

Mais enfin, conclura-t-on, malgré tout ce que l'on peut dire, un fait est certain: c'est que l'Immaculée Conception était hier une opinion libre, elle ne l'est plus aujourd'hui. On pouvait la nier tout à l'heure sans passer pour hérétique; il faut la croire à présent sous peine d'être anathème. C'est donc à dire que l'Église peut créer des dogmes.

Sophisme, N. T.-C. F. Hier l'Église n'avait pas encore authentiquement examiné si ce privilège de Marie appartenait au trésor de la révélation; c'était un fait qu'elle n'avait pas constaté; les circonstances ne l'avaient point appelée à le faire. C'est pourquoi elle laissait libre; rien ne pouvait être plus logique et plus généreux. Maintenant elle a discuté la question. L'étude des monuments traditionnels sérieusement interrogés l'a conduite à reconnaître, sur le témoignage de Dieu même, que Marie a été conçue sans tache. C'est un point sur lequel le doute est pour elle désormais impossible. Comment ne prescrirait-elle pas aux fidèles de le croire à leur tour? C'est un devoir pour elle par là même qu'elle en a la certitude; et, en le faisant, elle ne crée pas un dogme; elle se borne à le notifier. Elle en proclame l'existence, mais elle n'en invente pas l'objet. Elle en abrite l'inviolabilité sous les peines spirituelles dont elle dispose; mais si elle le couvre ainsi de ses pieuses rigueurs, ce n'est point parce qu'elle l'a défini, c'est parce qu'il est saint et inviolable par origine et par nature.

Voilà tout simplement ce qui se fait par un décret dogmatique. La veille, une vérité n'était pas irréfragablement établie; on pouvait ne pas l'accepter. Le lendemain elle est démontrée divine, et l'on est obligé de l'admettre. Quoi de plus naturel et de plus raisonnable! C'est ce qui se produit tous les jours en philosophie, en histoire, en astronomie. A chaque instant, au milieu de ces différents ordres de connaissances, des phénomènes et des lois passent de l'état de doute à l'état de certitude. Jusqu'à ce moment c'étaient des systèmes contestables; à partir d'aujourd'hui ce sont des vérités immuablement acquises et qu'on ne peut nier. Des opinions libres se sont transformées en dogmes scientifiques. Et cependant on ne peut dire que celui qui fait faire ce pas à la science ait créé la vérité qu'il révèle! Il l'a découverte, mais elle était. Il l'impose à la foi du monde, mais par la puissance des titres et des droits qu'elle porte en elle-même, et non point par son autorité personnelle. Ainsi en est-il pour les vérités que l'Église fait passer du rang d'opinion libre à la dignité de croyance obligatoire. Elles ne deviennent pas dogmes parce que l'Église les définit; mais l'Église les définit, parce qu'elle s'est assurée que ce sont des dogmes; elle ne les place parmi les articles de son symbole que parce qu'elle les a trouvées dans les profondeurs de la révélation.

Arrivés à cette limite, N. T.-C. F., nous avons épuisé la première question que nous nous étions proposé de résoudre. L'objet de la définition relative à l'Immaculée Conception de Marie n'est pas une nouveauté.

VIII

Mais le moment choisi pour porter ce décret était-il opportun?

Oui, N. T.-C. F., l'heure adoptée par le Vicaire de Jésus-Christ pour prononcer cette définition solennelle, lui donnait avec éclat le caractère d'une triple opportunité.

Et d'abord opportunité d'enseignement et de protestation.

Une des erreurs les plus funestes, entre celles où s'est égarée notre époque, c'est la négation positive ou indirecte de la chute

primitive. Il n'est pas une école philosophique qui, pour expliquer l'homme, n'ait pas cru devoir se passer de cette grande catastrophe, malgré le souvenir qu'en ont gardé tous les peuples, malgré les contradictions effroyables de notre nature qui la justifient au moins, si elles ne la démontrent pas avec évidence. Ceux-là n'ont vu dans les défauts, les passions et les maux de l'humanité, que les restes d'une organisation mal ébauchée à l'origine des choses, d'un état primordial grossier et presque sauvage, mais que les siècles ont amélioré graduellement, et que la force du progrès, cette grande loi de la civilisation, finira par dépouiller entièrement de ses misères pour l'établir dans la plénitude et le repos d'une perfection sans mélange. Ceux-ci ont enseigné que l'homme naît essentiellement bon, juste, honnête, sans mauvais entraînements, et que si, plus tard, il éclate en lui des instincts pervers, la société seule en est responsable; le germe n'en est pas en lui-même. Les uns et les autres ont refusé de reconnaître en nous un caractère de déchéance et de ruine. Êtres sortant inachevés des mains de la nature, êtres dépravés par le milieu social qui nous entoure : voilà comment ils nous ont compris. Êtres flétris par la solidarité d'une faute primitive et par sa transmission héréditaire, c'est ce qu'ils ne veulent pas admettre, et parce qu'ils ont repoussé ce dogme fondamental, parce qu'ils ont, par leur influence, décidé notre époque à le répudier comme eux, de là sont venues tant d'erreurs pratiques au sein desquelles notre temps a fait naufrage. La première condition pour moraliser les peuples, c'est de bien connaître l'homme; pour bien connaître l'homme, il faut savoir avant tout qu'il est un ange tombé. Quiconque le sait peut aboutir à quelques résultats heureux; quiconque l'ignore ou le nie ne peut faire que des systèmes et des essais stériles ou désastreux. Ou il abaissera trop l'homme, ou il l'exaltera trop; tantôt il en concevra trop d'espérance, tantôt il n'en concevra pas assez, et des deux côtés, par la route de l'orgueil ou par celle du désespoir, il le jettera soit individuellement, soit en corps de nation sur la pente des abîmes.

Tel a été notre premier malheur. Le second, c'est qu'après avoir méconnu la plaie, nous avons méconnu le remède. On a nié le pé

ché originel et ses sinistres conséquences. On a nié la divinité de Jésus-Christ et sa vertu réparatrice. On a voulu chercher ailleurs qu'en lui la restauration de nos ruines et le mobile de nos progrès. Fermant l'oreille aux enseignements de l'histoire, ne tenant aucun compte de l'expérience des siècles, on a tristement oublié que c'est par Jésus-Christ seul que les choses humaines ont dû se relever et se sont relevées en effet; qu'elles grandissent et se perpétuent plus glorieusement à mesure que son influence est plus féconde et plus durable; que, du moment où son action s'affaiblit ou s'arrête, elles s'abaissent ou périssent elles-mêmes. Nous avons perdu ces faits de vue, et l'étourdissement qui nous en a distraits nous a précipités dans les malheurs qu'ils étaient destinés à prévenir.

La définition du dogme de l'Immaculée Conception nous les rappelle avec splendeur. Elle proclame le dogme de la déchéance primitive et de la faute originelle, puisque précisément ce qu'elle glorifie dans l'auguste Vierge, c'est l'exemption de cette souillure héréditaire, c'est l'absence de toute solidarité avec la révolte du premier père, quoiqu'elle en soit la fille, c'est une création privilégiée qui, la dérochant au contre-coup de la chute universelle, l'a constituée, dès son premier instant, dans le lustre et l'intégrité de l'état d'innocence. Comme elle proclame la doctrine du péché originel par son objet, cette définition proclame aussi dans ses causes la divinité de Jésus-Christ et sa mission restauratrice. Pourquoi Marie est-elle conçue sans tache? En présence de quelle perspective Dieu s'est-il placé pour lui communiquer cet incomparable privilège? En vue des mérites de son Fils qui devait être aussi celui de Marie : *Intuitu meritorum Christi* (1). Et quels mérites? Les mérites de sa divinité qui ne pouvait résider ailleurs que dans un séjour où n'eût jamais pénétré cet antique ennemi dont il venait renverser l'empire; les mérites de son sang, dont la vertu devait avant tout rejaillir sur celle qu'il s'était prédestinée pour Mère, et la purifier dès le premier principe de son existence.

Ainsi dans la glorieuse inauguration de ce glorieux privilège il

(1) Voir le texte de la Définition.

n'y a pas seulement un insigne honneur pour Marie, il y a aussi pour nous la plus grave et la plus opportune des leçons. Elle revêt Marie d'un manteau de pureté plus brillant que le soleil ; elle nous remet en même temps sous les yeux les effroyables ulcères de notre nature et la main qui doit les guérir. Les mêmes clartés dont elle inonde et réjouit la profondeur des cieux retombent sur la terre pour en dissiper les ténèbres, et lui rouvrir le chemin du véritable progrès et des solides espérances. Première opportunité : opportunité d'enseignement. Opportunité de contraste.

Contraste dans les préliminaires. Un prince couronné d'un triple diadème, un monarque aussi noble par son cœur qu'il était grand par sa puissance morale, un Vicaire de Jésus-Christ, aimable et douce image de la tendresse du bon Maître, Pie IX, en un mot, avait été proscrit par des enfants ingrats pour avoir tenté trop généreusement d'en faire le bonheur. Il avait été forcé de dérober à leurs coups parricides, en fuyant sur une terre étrangère, cette tête vénérable qui n'avait jamais conçu pour eux que des pensées d'amour. Un souverain pieux avait accueilli son exil, et l'illustre proscrit du Vatican, par un choix plein d'analogie avec sa fortune, avait dressé sa tente, d'abord à Gaëte, puis entre le Vésuve et la Méditerranée, entre un volcan redoutable et une mer souvent orangeuse, double symbole du foyer révolutionnaire dont les violentes explosions l'avaient jeté loin de son trône.

A ce moment presque tous les peuples étaient dans le chaos, et l'univers dans les alarmes. Chacun s'occupait avec effroi de l'avenir caché derrière le nuage d'où était partie la foudre qui venait d'ébranler le monde. Les royautés surtout qu'elle avait déracinées et livrées comme de la poussière aux vents de l'exil, ne sortaient de la stupeur où les avait plongées la chute de la veille que pour considérer avec angoisses les incertitudes et la vulgaire obscurité du lendemain. Et voilà qu'au milieu des agitations ou du morne abattement causés par tant d'infortunes particulières ou publiques, Pie IX restait en possession d'une paix douce et sublime. Il avait trouvé dans sa mansuétude un premier asile contre les émotions de légitime courroux qu'aurait pu lui causer la rébellion de Rome. Sa

dévotion pour Marie lui en ouvrit un second plus haut et plus inaccessible encore contre les préoccupations et les regrets que laissent toujours après elles les grandes catastrophes, dans les cœurs même les plus magnanimes. C'est alors qu'il songea plus sérieusement que jamais à décider la question dogmatique de l'Immaculée Conception. L'Europe était plus émue que les vagues qui venaient mourir au pied de son palais ; chaque souffle apportait à son oreille le bruit d'une nouvelle ruine ou le frémissement de quelques grandes alarmes. Et lui, le calme dans l'esprit, l'illumination de la grâce sur le front, le sourire de la piété sur les lèvres, l'œil tourné vers le ciel avec une curiosité filiale, il cherchait, à travers les traditions et les temps, si celle que l'Église nomme l'Étoile du matin s'était levée avec une aurore sans tache. Telle était la liberté de son âme, sous le coup des plus effroyables revers, qu'il faisait de cet objet béni sa préoccupation la plus chère. A Portici comme à Gaëte, il ne nourrissait pas de désir plus aimé que celui d'en finir avec les derniers restes de débats et de fluctuation qui s'attachaient à cet auguste privilège. Il écrivait une lettre admirable de sérénité et de tendresse à tout l'Épiscopat catholique pour lui faire part de ses vœux et lui demander son jugement avec ses prières. Tranquillité magnifique, générosité merveilleuse, qui nous montre, au-dessus de tant d'âmes aigries ou découragées par le malheur, la plus grande des infortunes toujours maîtresse d'elle-même ! Noble manière de préluder à la définition d'une prérogative dont la vertu préserva Marie de toutes les tempêtes et de tous les naufrages !

Contraste de sérénité dans les préliminaires. Contraste de concorde et d'unité dans les conclusions. L'Église a déployé dans cette question la plus admirable tolérance, s'il est permis d'appliquer dans un bon sens cette expression dont on a tant abusé. Voici bien des siècles que la discussion s'est engagée sur l'Immaculée Conception, et elle a laissé le champ du débat librement ouvert. Elle s'est abstenue jusqu'à ce jour de condamner les contradicteurs. Au sein même du Concile de Trente, dans cette assemblée où l'Esprit-Saint a versé sur elle tant de lumière, et lui a fait trancher tant de points dogmatiques, foudroyer tant d'erreurs, elle a puissamment

ment insinué sa foi ; mais elle n'a voulu ni la définir en termes formels, ni flétrir les opinions opposées par égard et ménagement pour ceux qui les soutenaient : tant elle sait respecter la liberté de la pensée humaine aussi longtemps que cette liberté peut être légitime ! Tant sa générosité l'emporte ici sur ceux-là mêmes qui l'accusent d'écraser l'intelligence sous le double poids d'un despotisme de fer et d'une crédulité brutale !

Mais enfin la lumière a jailli. En interrogeant ses souvenirs et ses traditions, l'Église a vu que Marie avait été conçue sans souillure ; elle l'a déclaré solennellement par la bouche de son interprète suprême, et alors la paix et l'unité se sont faites dans les esprits d'un bout à l'autre du monde chrétien. La veille, les pensées pouvaient être divergentes ; le jour de la définition, elles ont été identiques. Une seule foi désormais, un seul langage. Le glaive des discussions est rentré dans le fourreau, et le seul qui doit briller au solcil de l'avenir, c'est celui de l'Église veillant sous les armes à l'inviolabilité du dogme sacré dont elle vient de constater l'existence dans le trésor général de la révélation. Quel contraste frappant avec ce qui se passe dans l'ordre des doctrines humaines ! D'un côté, les écoles contemporaines, tout en proclamant la liberté d'opinion, ont cependant laissé moins de liberté réelle que l'Église. D'autre part, malgré leur mutuelle intolérance, elles ont usé d'un droit effréné de discussion ; jamais on ne vit une mêlée plus tumultueuse de théories diverses ou contradictoires, et ce qu'il y a de plus humiliant pour ceux qui soutenaient ces luttes, et de plus désastreux pour le monde qui en était témoin, c'est que ces polémiques n'ont été pour eux que d'éternelles tempêtes ; qu'ils ont pu chercher la vérité, mais sans la découvrir ; et qu'enfin les intelligences, grâce à eux, se sont abîmées dans le plus irrémédiable chaos. Admirable ménagement de votre providence, ô mon Dieu ! Vous avez permis cette effrayante mobilité pour faire ressortir avec éclat cette sagesse tutélaire de votre Église qui permet, quelque temps, une certaine variété de sentiments, un certain choc de controverses, mais qui, à l'heure opportune, apaise tous ces flots, et fait entrer ses enfants au sein d'une vérité éternellement définie,

comme dans un port paisible où ils se reposent de leurs orages !

Enfin à l'opportunité de contraste se joint, N. T.-C. F., une opportunité de consolation et d'espérance. Oui, consolation. C'est une immense joie pour des enfants que de voir un nouveau rayon s'attacher à l'auréole déjà brillante de leur Mère ; et le moment qui la couronne de ce surcroît d'honneur est toujours opportun. Oui, consolation. A l'instant où ce dogme a été mis pour la dernière fois au creuset pour s'assurer de sa divinité, plus tard encore, c'est-à-dire quand il a été défini, des restes de discorde et de haine mutuelle, tristes fruits de nos agitations sociales, subsistaient encore dans les âmes ; les fils de la même patrie et de la même cité, armés l'un contre l'autre la veille, n'en étaient pas entièrement revenus à se rappeler qu'ils étaient frères. Mais quand Marie fut proclamée sans tache, le triomphe de la Mère rapprocha les enfants ; en se retrouvant à ses pieds, dans son cœur, sous ses ailes et dans sa gloire, ils sentirent comme involontairement leurs antipathies réciproques s'affaiblir et parfois disparaître. Un secret instinct de piété filiale leur faisait entendre qu'il ne fallait pas désoler par leurs inimitiés celle qu'ils exaltaient par leurs hommages, et que le mérite de leurs louanges devait chercher son complément dans le spectacle de leur charité. Oui enfin, consolation et consolation d'espérance. Quand l'arc-en-ciel se déroule dans la nue, les peuples s'en réjouissent comme d'un heureux signal. Il présage avec une sorte d'infailibilité le retour d'un temps serein. Ainsi en fut-il de tous les grands triomphes décernés à la Mère de Dieu par l'Église catholique. Ils ont toujours eu lieu à des époques de crise. Tantôt l'Orient était en feu, tantôt c'était l'Occident. Parmi ces vastes commotions, un Concile ou un Pape prononçait quelque décision glorieuse pour Marie ; l'univers en tressaillait de joie, et de là commençait une ère plus ou moins prolongée de calme et de sécurité. Et qui oserait dire avec assurance que cette grande loi se démentira pour notre époque ? Une définition tout aussi précieuse que celle d'Éphèse est venue mettre le comble aux splendeurs de Marie ; rien n'a dépassé dans l'histoire les transports et les fêtes qui l'ont accueillie dans le monde ; nous avons vu nous-mêmes une ville de trois cent

mille âmes transformée pour elle en océan de feu. Pourquoi n'espérerions-nous pas que ces ovations sans exemple marqueront aussi pour nous le commencement d'un certain temps de repos ?

Il y a donc eu, N. T.-C. F., une opportunité réelle dans la définition du dogme de l'Immaculée Conception : opportunité de consolation et d'espérance ; opportunité de contraste ; opportunité d'enseignement. Sans doute, malgré ce frappant à-propos, quelques hommes en ont dû être émus ou choqués ; mais quelle est la définition contre laquelle certains esprits égarés n'aient pas cru devoir se récrier avec plus ou moins d'amertume ou d'ironie ? Quelle est celle dont quelques cœurs fidèles, mais timides, ne se sont pas inquiétés ? L'Église avec son Chef, sans sortir de la vraie prudence, se met au-dessus de ces susceptibilités illégitimes et de ces délicatesses exagérées. Elle sait que jamais un décret dogmatique ne paraîtra sans exciter des sarcasmes et des murmures ; s'il fallait éviter toutes ces protestations, elle devrait toujours se taire. Et comme il faut qu'elle parle, elle réfléchit, elle observe, elle discerne le point de maturité de ses doctrines ; et quand le moment de les exprimer tout haut lui semble arrivé, elle les publie avec courage, sans s'inquiéter des réclamations qu'elle soulèvera, sans partager les alarmes qu'on en pourra concevoir, parce que ces orages sont nécessaires et qu'ils passent, tandis que la vérité définie reste éternellement immuable.

Ainsi l'époque de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception n'est pas plus inopportune que son objet n'est nouveau. Tout en elle est antique ; tout est sage. Le fleuve qui roulait inaperçu dans les profondeurs de la Tradition s'est montré à l'heure convenable avec les flots qu'il a puisés dans le sein de Dieu même.

Et maintenant que nous nous en sommes convaincus ensemble, laissez-nous, en terminant, réunir quelques pensées des saints Docteurs pour exalter Marie avec la voix de tous les âges.

Salut, ô Marie, auguste Vierge ! Temple béni où le Seigneur réside avec amour ! Vase brillant et pur que remplit son onction sainte ! Perle la plus précieuse qui soit au monde ! Colombe immaculée ! Lampe dont nulle fumée ne ternit la flamme toujours ra-

dieuse ! Salut, ô céleste Mère, qui, remplie de grâce, avez donné naissance à la grâce substantielle et incarnée, c'est-à-dire à Celui dont l'Apôtre saint Paul a dit : « La grâce de Dieu a voulu apparaître aux hommes pour les sauver ! » Salut, astre glorieux, qui de votre lumière avez vu sortir la vraie lumière, Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel a dit de lui-même dans l'Évangile : « Je suis la lumière du monde (1) ! » Salut, ô Mère du grand Roi, Reine vous-même, Médiatrice d'autant plus puissante que vous fûtes par privilège ce que votre Fils était par nature, innocente, immaculée, séparée totalement de la masse des pécheurs ! Salut, honneur, louange, bénédiction ! Mais à ces bénédictions qui montent de la terre, répondez par les bénédictions des montagnes éternelles. Dieu vous en a fait largement dépositaire. Aujourd'hui, comme lorsque l'Ange vous le disait, vous êtes pleine de grâce, et le Seigneur est en vous avec l'immensité de ses trésors. Vous n'avez pas seulement de quoi suffire au salut de quelques âmes, vous avez assez pour pouvoir sauver le monde (2). Ah ! que vos mains s'ouvrent avec ampleur pour épancher sur nous les faveurs surnaturelles dont vous êtes la dispensatrice. Répandez-les sur le Pasteur ! Il est heureux, au début de son Épiscopat, de célébrer, à la face des cieux et de la terre, l'une de vos plus brillantes prérogatives ; c'est avec délices qu'il mêle sa voix encore novice à tant de voix vénérées qui déjà vous en ont félicitée dans de communs concerts. Mais il serait bien plus heureux encore, s'il pouvait vous plaire par une ressemblance parfaite avec votre adorable Fils, Pontife suprême de la loi nouvelle, Prince et Modèle des Pasteurs, Évêque souverain de nos âmes. Obtenez-lui cette conformité précieuse qui fait l'objet le plus ardent de ses vœux, et qui doit être en même temps la recommandation la plus haute et la force la plus féconde de son ministère. Avec le Pasteur bénissez le troupeau ! Ceux dont il se compose

(1) S. Cyrill. Alexand. — S. Ephrem.

(2) Magnum est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratiâ quod sufficit ad salutem multorum; sed quando haberet tantum quod sufficeret ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maximum; et hoc est in Christo et in Beatâ Virgine. — S. Thom. Aq., *Opusc.* 8.

et qui sont vos enfants ont à lutter contre des orages qui vous furent inconnus. Tel fut le bienfait de votre Immaculée Conception qu'elle éteignit entièrement en vous le foyer des convoitises terrestres. Elle ne vous a point abritée contre le malheur, mais elle vous a préservée de la tentation. Par ce premier coup, vous avez écrasé sans espoir la tête du serpent infernal, et dans un seul triomphe vous avez trouvé le principe d'un triomphe éternel. Les âmes que Dieu nous confie n'ont pas cet avantage. Il est vrai que dans le baptême la grâce leur a donné de terrasser l'ennemi ; mais elles ne l'ont pas brisé. Les victoires de leur piété ne l'ont pas plus anéanti que le Sacrement de la régénération ; le monstre renaît de toutes ses défaites avec une énergie constamment égale et une perfidie de plus en plus insidieuse. O Marie, vous qu'il n'a pu empêcher d'être bénie entre toutes les femmes ! Triompatrice incomparable, qui savez si bien le secret de le vaincre avec éclat ! Associez par votre médiation, associez à vos succès tous les enfants spirituels que vous comptez dans ce Diocèse. Le lion rugit et rôde autour d'eux pour les dévorer. Protégez-les avec efficacité contre sa rage qui fut impuissante à vous atteindre. Continuez, sous les traits de vos fils adoptifs, la guerre impitoyable que vous lui avez faite dès le commencement de vos voies, afin qu'après avoir avec vous et par vous trompé tous ses efforts, évité tous ses pièges, émoussé tous ses traits, ils puissent un jour, assis à vos côtés dans la paix d'une gloire inaltérable, l'entendre frémir inutilement à leurs pieds dans le fond des abîmes.

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-Général de notre Évêché, le huit décembre mil huit cent cinquante-cinq, Fête de l'Immaculée Conception de Marie.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

A L'OCCASION

DU NOUVEAU JUBILÉ ACCORDÉ PAR S. S. PIE IX

SUR CETTE QUESTION :

L'ÉGLISE A-T-ELLE LE POUVOIR D'ACCORDER DES INDULGENCES

Deux voyages bien différents l'un de l'autre, N. T.-C. F., ont fait successivement traverser l'Italie au Souverain-Pontife aujourd'hui placé sur la Chaire de saint Pierre. Le premier l'emportait fugitif et proscrit loin du trône dont il avait vu les marches rougies par le sang de ses ministres et de ses serviteurs; le second le conduisait triomphant au milieu de ses sujets ivres de le contempler. La fin de celui-là fut le terme d'un exil; la conclusion de celui-ci fut le couronnement d'une longue ovation, et, chose admirable, à travers ces fortunes si diverses et ces états si contraires, l'âme du Vicaire de Jésus-Christ, toujours maîtresse d'elle-même [et dans une sérénité constamment uniforme, a su faire avec les circonstances un contraste sublime. Au sein de la révolution qui l'avait chassé de ses domaines, sous le toit qu'une hospitalité royale l'avait prié d'accepter pour abriter sa tête ceinte d'épines, au lieu de parler au monde de ses malheurs, il l'entretenait des gloires de Marie, et faisait entrevoir la définition d'un dogme précieux à cette auguste Vierge comme l'arc-en-ciel qui doit luire après l'orage. L'infortune ne peut pas même le préoccuper, tant elle est loin de l'abattre, parce qu'il sait que les tempêtes passent, et que l'Église demeure avec la Papauté qui en est ici-bas le fondement. Maintenant qu'il vient de parcourir son royaume en vainqueur, et qu'il a vu les princes aussi bien que les peuples se précipiter sur sa route pour baiser la trace

de ses pas, il ne se laisse pas plus enivrer par le charme des honneurs qu'il ne s'est laissé décourager par les coups du sort. Au milieu des épreuves, il regarde au Ciel pour se rassurer ; au milieu des triomphes, il regarde à l'horizon pour prévoir, et parce qu'il a senti que les manifestations d'amour et de filial enthousiasme dont il a recueilli les témoignages, ne supposent pas que tous les ennemis de la religion soient éteints et que tous les périls aient disparu, il veut, en se réjouissant des touchantes solennités de la veille, que l'univers catholique l'aide à se précautionner contre les hasards du lendemain.

Aussi, dès son retour à Rome, se hâte-t-il de déclarer en Consistoire que, même après la course glorieuse et rassurante qu'il vient d'accomplir, il se propose de donner un nouveau Jubilé, et s'il se décide à cette grande résolution, s'il ouvre encore une fois avec ampleur les trésors de la miséricorde infinie, c'est afin que les prières unanimes des fidèles, mêlées à celles de leur Chef commun, obtiennent de Dieu pour l'Église et sa sainte doctrine le bonheur de se répandre de plus en plus, de surmonter pleinement les difficultés qui s'opposent à leur dilatation, de fleurir avec autorité partout, et de voir tous les peuples réunis dans l'unité de la foi et dans la vraie connaissance de Jésus-Christ, le Maître et le Sauveur des hommes(1).

C'est précisément ce Jubilé que nous vous annonçons, N. T.-C. F., avec toute la joie qu'on peut mettre à publier l'ouverture d'un temps de grâce et de sanctification. Mais parce que cette grâce du Jubilé qui vous est offerte et que nous vous invitons à recueillir, n'est pas autre chose qu'une grande indulgence, nous avons cru qu'il pourrait être utile, dans un diocèse comme le nôtre, de vous entretenir du pouvoir de donner des indulgences exercé par l'Église. Nous examinerons ce pouvoir dans l'objet sur lequel il porte, pour vous le faire connaître avec précision ; dans les titres dans lesquels il s'appuie, pour vous montrer qu'ils sont décisifs ; sur les reproches dont on le poursuit, pour établir qu'ils n'ont rien que d'injuste ou de puéril.

(1) SS. DD. Pii Papæ IX Allocutio habita in consistorio secreto. Die xxv, p. t. 1857.

I

Pour vous donner une exacte idée de l'indulgence, N. T.-C. F., nous avons besoin de vous indiquer trois faits de dogme ou d'histoire qui en sont comme la base.

Deux sacrements sont établis pour réconcilier avec Dieu l'homme coupable : le baptême et la pénitence. Tous deux effacent les péchés dont nous sommes atteints, mais dans des conditions différentes. Par le baptême, revêtus de Jésus-Christ, nous devenons en Lui une créature complètement nouvelle, et nous obtenons, comme sans efforts, la pleine et entière rémission de tous nos péchés quels qu'ils soient. Dans le sacrement de pénitence nous pouvons revenir à la gloire de cette nouveauté sainte et de cette première intégrité, mais ce n'est que par des pleurs abondants et de grands travaux : ainsi l'exige la divine Justice, et de là vient que les saints Pères ont appelé la pénitence un baptême laborieux (1). Après le baptême, nulle peine n'est imposée à celui qui l'a reçu, tandis qu'il serait faux et contraire à la parole divine de prétendre que dans le sacrement de pénitence toute peine est remise en même temps que la faute est lavée. Il fallait que Dieu reçût d'une autre manière en sa grâce ceux qui, avant le baptême, auront péché par ignorance, et ceux qui, délivrés de la double servitude du péché et du démon, enrichis des dons célestes, n'auront pas craint de profaner avec connaissance le temple vivant du Très-Haut et de contrister l'Esprit-Saint. Ce n'est pas là seulement de la justice : c'est encore de la clémence. Si nos fautes étaient remises sans satisfactions prescrites en retour, cette facilité de pardon nous inviterait à la rechute, et la miséricorde nous serait un piège, tandis que les œuvres satisfactoires nous détournent du mal, nous retiennent comme un frein

(1) *Per Baptismum Christum induentes nova prorsus in Illo effleimur creatura, plenam et integram peccatorum omnium remissionem consequentes : ad quam tamen novitatem et integritatem per Sacramentum pœnitentiæ, sine magnis nostris fletibus et laboribus, divinâ id exigente Justitiâ, pervenire nequaquam possumus, ut merito Pœnitentiâ laboriosus quidam Baptismus a sanctis Patribus dictus fuerit. — Conc. Trid., Sess. xiv. De Refor. De Pœnit., c. 2.*

salutaire, nous rendent plus vigilants et plus précautionnés vis-à-vis de nous-mêmes, remédient aux suites et pour ainsi dire aux restes de nos péchés et font disparaître les habitudes vicieuses que nous avons contractées par une vie irrégulière, en nous appelant à pratiquer des vertus opposées. Il n'est pas au jugement de l'Église de voie plus efficace et plus sûre pour écarter de nos têtes les châtimens de Dieu, que de se livrer avec une véritable et profonde douleur à ces saintes expiations (1).

Ainsi parle l'Esprit-Saint lui-même, N. T.-C. F., par la voix du Concile de Trente, cette assemblée si solennelle et si féconde qui, sans rien innover, définit tant de points de doctrine et foudroya tant d'erreurs. Nous voyons par ce langage, aussi lumineux qu'il est profond, ce que fait le Sacrement de Pénitence et ce qu'il ne fait pas. Ce qu'il fait, c'est d'abolir le péché dans l'homme qui le reçoit convenablement, et de l'exempter des peines éternelles, s'il les avait méritées; ce qu'il ne fait pas en règle générale, c'est d'affranchir l'homme, même dignement absous et régénéré, de toute espèce de peine temporelle. Après la miséricorde, la justice retient sa part. Celle-là délivre de l'enfer, celle-ci demande des satisfactions, et la grande action qui les réunit est comme un traité sublime, comme un céleste échange où des châtimens temporaires sont substitués à des châtimens qui devaient durer toujours. Il est vrai que le pénitent, par un sentiment d'amour parfait, s'unissant à la vertu du sang de Jésus-Christ, peut obtenir à la fois et la destruction de la tache

(1) Sane et divinæ Justitiæ ratio exigere videtur ut aliter ab eo in gratiam recipiantur qui ante Baptismum per ignorantiam deliquerint; aliter vero qui semel a peccati et dæmonis servitute liberati et accepto Spiritûs Sancti dono, scienter templum Dei violare et Spiritum Sanctum contristare non formidaverint. Et divinam clementiam decet ne ita nobis absque ullâ satisfactione peccata dimittantur, ut occasione acceptâ peccata leviora putantes, velut injurii et contumeliosi Spiritui Sancto in graviora labamur, thesaurizantes nobis iram in die iræ. Procul dubio enim magnopere a peccato revocant, et quasi fræno quodam coercent hæ satisfactoriæ pœnæ, cautioresque et vigilantiores in futurum pœnitentes efficiunt, medentur quoque peccatorum reliquiis et vitiosos habitus, male vivendo comparatos, contrariis virtutum actionibus tollunt. Neque verò securior ulla via in Ecclesiâ Dei unquam existimata fuit ad amovendam imminentem à Domino pœnam quam ut hæc pœnitentiæ opera homines cum vero animi dolore frequentent.— Conc., Trid. Sess. xiv. *De Refor. De Pœnit.*, c. 8.

du péché et la rémission totale de la peine; mais ce bonheur est rare; ordinairement, après avoir été régénéré, le pénitent reste encore redevable envers Dieu qui le traite en créancier inexorable; et s'il peut dire qu'il est sauvé, l'on doit ajouter avec l'Apôtre que c'est à travers le feu du repentir et de l'expiation (1).

Voyez-en, comme le dit encore le Concile de Trente, des exemples illustres et décisifs dans les saintes Lettres. Fatigués des aridités du désert, les Israélites se prennent à murmurer un jour contre Moïse et son frère Aaron; on voulait se donner un autre chef et retourner en Égypte. Moïse et Aaron se prosternent et demandent grâce en faveur de ce peuple indocile. Dieu, que les cris du mécontentement et de la révolte avaient irrité, se laisse fléchir; il pardonne, mais sous la réserve que sa vengeance s'exercera plus tard sur les coupables et qu'ils périront dans la solitude avant d'avoir pu toucher à la terre de Chanaan (2). A son tour Moïse, contre la défense qui lui avait été faite, frappe deux fois le rocher; le Seigneur l'absout des hésitations de sa foi, mais c'est en exigeant d'amères satisfactions. Il pourra voir la Terre promise; mais il n'y introduira point les tribus qu'il a fait sortir de l'Égypte; c'est à Josué qu'appartiendra cet honneur (3). A quelques siècles de là, David, après avoir pleuré deux crimes énormes dont il s'est souillé, reçoit du prophète Nathan l'assurance que le Seigneur n'est plus courroucé contre lui, mais qu'il lui a rendu sa grâce. Et cependant, parce qu'il a porté par son scandale les ennemis du Seigneur à en blasphémer le nom, il verra mourir prématurément l'enfant issu de ses désordres (4). Poussé par un sentiment de secrète ostentation, le même prince fait faire le dénombrement de ses sujets, et lui-même nous apprend que cette action constitua devant Dieu une faute considérable (5). Bientôt il la reconnaît; il implore la divine miséricorde et en obtient son pardon, mais à la douloureuse condition de voir son royaume visité par la peste et soixante-dix mille de ses sujets

(1) *Salvus erit, sic tamen quasi per ignem.* — I Cor., III, 15.

(2) Num., XIV.

(3) Num., XXVII.

(4) II Reg., XIV, 12.

(5) *Peccavi valde in facto.* — Ibid., XXIV, 18.

moissonnés par cette impitoyable épidémie (1). Sous la loi d'amour, cet ordre établi par la divine Justice existe comme sous la loi de crainte; et quand l'absolution sacramentelle est donnée, quand la tunique du pécheur a été de nouveau blanchie dans le sang de l'Agneau, quand le péché n'existe plus et que l'enfer n'a plus rien à prétendre sur cette âme régénérée qui lui échappe, une dette de satisfaction reste à payer encore. Premier fait. — Nécessité d'une satisfaction même après l'absolution du péché.

II

Dieu et l'Église se sont chargés de pourvoir à cette satisfaction temporaire. C'est à cette fin que Dieu a créé le Purgatoire; quiconque meurt en état de grâce, mais coupable encore de quelques fautes légères ou n'ayant pas pleinement acquitté les œuvres de pénitence qui lui avaient été prescrites, celui-là rencontrera dans l'autre vie une fournaise expiatoire au fond de laquelle, or éprouvé par un feu dévorant, il déposera ce qu'il lui reste encore d'alliage. Nul ne peut échapper à ce creuset redoutable, s'il doit encore, en expirant, ne fût-ce qu'une obole, à la divine Justice. C'est ici l'enseignement formel de la foi. — Second fait.

III

Autre fait. L'Église à son tour s'est chargée de marquer à l'homme absous par le Sacrement de Pénitence les œuvres satisfactoires qu'il doit accomplir. Dans les premiers siècles elle crut devoir frapper les péchés publics de pénitences publiques : divers Conciles et plusieurs grands évêques portèrent alors des canons où des peines spéciales étaient fixées pour les différents crimes qui pouvaient avoir été commis (2). La gravité du châtement répondait à celle de la faute. Mais à travers ces inégalités inspirées par la justice, on voyait éclater partout un caractère de sainte rigueur et comme un sou-

(1) II Reg., xxiv, 18.

(2) Conc. Elvir. — Conc. Ancyran. — Conc. Nicæ. — S. Grégoire de Néocésarée. — S. Basile le Grand. — S. Grégoire de Nysse. — S. Amphiloque d'Icone.

venir prononcé du Calvaire. Souvent on était condamné pour dix ans, vingt ans et même pour la vie entière à d'humiliantes épreuves. Il fallait rester longtemps en dehors de l'Église, exposé sur le seuil au mépris de ceux qui pouvaient y pénétrer; une fois rentré dans le temple, on devait, pendant plusieurs années consécutives, y demeurer prosterné. Jeûnes, cilices, séparation du monde, rien n'était épargné dans ces âges de généreux repentir et d'héroïques réparations. L'Église avait voulu que l'éclat de la pénitence égalât pour le moins la solennité du scandale, et l'austère équité de cette discipline paraissait toute naturelle à la foi courageuse de nos pères.

Voilà donc, N. T.-C. F., trois faits indubitables de doctrine ou d'histoire : 1° Après l'abolition du péché par le sacrement de Pénitence, nous restons redevables envers Dieu d'une satisfaction proportionnée aux fautes qui nous ont été remises; 2° l'Église primitive avait tracé des règles authentiques pour fixer la nature de ces satisfactions en ce qu'elles devaient avoir de public; 3° enfin, Dieu se réserve, si les satisfactions du temps ne suffisent pas à sa justice, de nous en imposer au delà du tombeau qui, tout en étant limitées, répondront pleinement à la mesure de ses droits et de nos propres dettes.

IV

Il sera facile après cela, N. T.-C. F., de saisir la véritable notion de l'Indulgence. — Dans les premiers siècles, alors que les lois de la pénitence publique recevaient une application générale, l'Indulgence présentait une double idée en même temps qu'elle produisait un double effet; elle touchait tout à la fois au temps et à l'éternité. Dans le temps, elle remettait ou pleinement ou seulement en partie les pénitences canoniques aux pécheurs qui en recueillaient les fruits. Ainsi un pénitent avait à subir une purification de dix ou de vingt ans avant de pouvoir rentrer dans le lieu saint et prendre part aux réunions des fidèles; il demandait grâce; l'Indulgence lui était accordée, et par elle l'excommunication dont il subissait la peine était ou totalement levée, ou du moins réduite à des limites de durée plus restreintes. Quand l'Indulgence ne portait pas sur le temps

des pénitences pour l'abrégé, elle portait sur leur intensité pour l'adoucir. C'était là son bienfait devant les hommes. Devant Dieu sa vertu n'était pas regardée comme moins efficace ; pendant que d'une part elle satisfaisait aux prescriptions de l'Eglise, on croyait de l'autre qu'elle satisfaisait aux exigences de la justice divine. Dans quelle proportion, c'était un mystère qu'on n'essayait pas même de sonder et dont on laissait à Dieu seul le secret ; mais la doctrine et la foi publiques n'en étaient pas moins qu'en atténuant sur la terre la peine temporelle du péché, l'Indulgence l'atténuait aussi devant le Juge suprême des consciences, et qu'au lieu de s'arrêter ici-bas, ses contre-coups allaient retentir jusque dans l'éternité.

Tels étaient le sens et l'efficacité de l'Indulgence dans le passé, N. T.-C. F. Pour le présent, elle n'a plus à remettre ou à tempérer les pénitences canoniques ; cette législation salutaire a disparu avec la sainte vigueur des premiers âges. Mais elle a le pouvoir d'offrir à la Justice divine une satisfaction qui la désarme plus ou moins, et tantôt raccourcit ou allège, tantôt rachète et remplace entièrement pour le pécheur réconcilié les rudes expiations du Purgatoire. Vous avez obtenu le pardon d'une faute ; une Indulgence après cela vous est appliquée ; vous la gagnez dans toute son étendue ; par sa vertu la peine temporelle que Dieu réservait au péché qui vous a été remis, sera diminuée dans la proportion de cette Indulgence même, et si vous mouriez à cet instant, la dette que vous auriez à payer à la Justice suprême, en entrant dans l'autre vie, serait plus promptement et plus aisément acquittée. Est-ce une indulgence partielle que vous avez gagnée ? La peine sera partiellement réduite. Est-ce une Indulgence plénière ? Il vous est permis de croire, si vous méritez d'en recevoir totalement le fruit, que la peine sera totalement supprimée, et que votre âme, par là pleinement dégagée des liens de la justice, pourra monter aux cieux d'un vol direct et sans détour, en passant du seuil de la tombe.

Et maintenant si vous nous demandez ce que représente par rapport au Purgatoire une Indulgence de sept, de dix ou de quinze ans, nous vous répondrons d'abord, qu'il y a dans cette formule un souvenir de l'antiquité. L'Eglise autrefois imposait des pénitences

publiques de sept, de dix, de quinze ans et même davantage, et, pour en exempter ceux qui en étaient frappés, elle leur accordait une Indulgence mesurée sur le temps que devait durer l'expiation ; à une pénitence de sept ans, on opposait une Indulgence de sept ans ; une pénitence de dix était rachetée par une Indulgence égale. C'est là ce que l'Eglise prétend rappeler en donnant aujourd'hui des Indulgences pareilles. En même temps elle veut dire que Dieu, dans l'autre vie, retranchera sur la peine de celui qui aura gagné des Indulgences de tant d'années une part de rigueur correspondante à une pénitence canonique de la même durée. Ainsi vous gagnez une Indulgence de sept ans, la peine du Purgatoire, si vous devez la subir, s'adoucir pour vous de tout ce que représenterait devant Dieu l'ancienne pénitence canonique de sept ans. Vous gagnez une Indulgence de soixante jours, c'est dire que votre expiation s'allégera d'un poids équivalent à soixante jours de pénitence canonique. — Il nous est impossible de définir ce que valent dans le monde éternel ces divisions de temps qui ne sont faites que pour la terre. Qu'est-ce que dix ans retranchés aux tourments du Purgatoire où les années ne sont pas connues ? Dieu seul en a le secret ; mais il l'a, N. T.-C. F., et quand l'Eglise, cette auguste Epouse de son Fils, accorde une Indulgence partielle et restreinte, il sait parfaitement déterminer la proportion dans laquelle il doit épargner ou soulager ceux qui la reçoivent pour répondre aux droits sacrés qu'elle leur confère.

Voilà, N. T.-C. F., la notion la plus simple et la plus élémentaire de l'Indulgence : relativement à cette vie, ce fut dans le passé l'adoucissement ou la remise totale des pénitences canoniques ; relativement à la vie future, c'est un supplément de satisfaction, qui, par une miséricordieuse condescendance de la Justice divine, prévient, diminue ou termine les amères expiations du Purgatoire.

V

Hâtons-nous d'ajouter, N. T.-C. F., pour compléter cette définition de l'Indulgence, que ce supplément de satisfaction qui en constitue l'essence se fait par voie de substitution.

Et d'abord substitution devant Dieu. Voici un pécheur absous des fautes qu'il avait commises; le Seigneur qui le pardonne ne le tient pas pour entièrement acquitté; il faut que le pénitent lui paye un tribut d'expiations. C'est une créance à laquelle la divine Justice ne veut pas renoncer, ou bien si elle consent à la remettre d'un seul coup à celui qui en est chargé, c'est à la condition qu'il lui présentera, en échange des satisfactions qu'il ne fera pas, des satisfactions étrangères devenues, en vertu d'une mystérieuse solidarité, son propre patrimoine, et répondant exactement à la mesure de sa dette, Telle est la base sur laquelle repose l'admirable économie des Indulgences. En nous les appliquant, en nous remettant par elles une partie ou la totalité de la peine que nos fautes avaient méritée, l'Eglise ne prétend pas que Dieu nous libère gratuitement; elle veut au contraire que ses droits de créancier souverain soient respectés, et pleinement satisfaits. Ce qu'elle prend d'un côté, elle le lui rend de l'autre; de la main gauche, elle brise les liens où sa Justice pouvait nous retenir légitimement captifs; de la main droite elle lui offre une rançon pour notre affranchissement. Ce ne sont pas, il est vrai, nos propres œuvres satisfaisantes qu'elle lui présente. Mais elle en a d'autres pour y suppléer. Jésus-Christ, la grande victime du monde, a subi plus de tortures et versé plus de sang qu'il n'en fallait pour racheter aux yeux de son Père les iniquités du genre humain. Nos crimes étaient immenses, mais ses expiations ont été bien plus immenses encore. Par une seule goutte de sueur, il pouvait tout effacer; jusqu'où ne sera pas allée la vertu satisfaisante de ce qu'il appelait lui-même le baptême de sa mort? Cette surabondance d'efficacité ne peut s'être perdue; Jésus-Christ lui-même l'a recueillie dans un trésor dont l'Eglise est dépositaire, et c'est de là, c'est de cet adorable superflu que découlent les Indulgences. On nous remet dans les mains quelque chose des larmes et des douleurs de l'Homme-Dieu; nous présentons le calice qui les contient au Dieu dont nous sommes les débiteurs, et suivant que cette coupe sacrée est plus ou moins remplie des mérites expiatoires de son Fils, il consent à se relâcher plus ou moins de ses droits à nos satisfactions.

Autre principe de substitution. Dans les œuvres des Saints il existe deux parts, la part du mérite et la part de l'expiation : le mérite par lequel ceux qui les ont accomplies se sont rendus dignes, à des degrés divers, de la gloire immortelle; l'expiation dont ils se sont servis pour racheter devant Dieu les fautes par lesquelles ils l'avaient offensé. De ces deux sortes de richesses qu'ils ont acquises, la première ne peut nous être appliquée; dans le mérite des Saints, il n'existe pas de surabondance; tout reçoit sa récompense dans une mesure de parfaite égalité. Mais cet excédant qui n'est pas dans leurs mérites se rencontre dans leurs expiations. « Plusieurs, dit S. Thomas d'Aquin, ont satisfait au delà de leurs dettes (1). » Le calice de leur pénitence a débordé. Ainsi Marie, la Vierge sans tache, la Mère Immaculée du Sauveur, a partagé les souffrances de son adorable Fils; l'holocauste du Calvaire fut son propre holocauste; et quelles fautes avait-elle à racheter, elle qui, bien loin d'avoir connu le péché, avait ignoré même la moindre tentation! Parmi tant de martyrs dont le sang a coulé sur toutes les plages du temps et du monde, combien l'œil de Dieu n'en a-t-il pas comptés dont la vie et la conscience n'avaient pas besoin d'être lavées et régénérées par un baptême de sang et de feu! Si les solitudes pouvaient nous révéler leurs secrets, ne nous diraient-elles pas à leur tour qu'elles ont vu, dans leurs profondeurs, d'innombrables anachorètes se vouer à des macérations dont les déserts eux-mêmes étaient épouvantés, et cela pour racheter des faiblesses, des fragilités qui avaient passé tout au plus comme une ombre légère et fugitive sur l'intégrité de leur vertu? Toutes ces âmes, victimes volontaires de l'amour ou du repentir, ont poussé leurs satisfactions au delà des bornes que la justice leur commandait d'atteindre; leur générosité n'a point voulu de limites dans leurs immolations. Et maintenant ces pieux excès de pénitence, au lieu de s'engloutir dans le néant, se sont réunis au sang de Jésus-Christ, leur source primitive, comme les fleuves retournent à l'Océan d'où ils sont sortis; ils reposent avec lui dans un même trésor, et quand l'Eglise nous accorde des

(1) Multi in operibus pœnitentiæ supererogaverunt ad mensuram debitorum suorum. — *Sum. Theol. Supplem.* — Quæst. xx, Prop. 1.

Indulgences, elle ne fait que nous appliquer un écoulement plus ou moins considérable de ces saintes expiations. Faute de satisfactions personnelles, nous nous approprions alors celles des Saints, et Dieu ne dédaigne pas de les accepter comme si nous les offrions de nous-mêmes pour la rédemption de notre âme. — Substitution vis-à-vis de Dieu.

VI

L'Indulgence fut également une substitution vis-à-vis de l'Église. A l'époque où la discipline des pénitences canoniques était en vigueur, on voyait des pécheurs exclus de la communion des fidèles solliciter la grâce d'y rentrer. C'étaient souvent des chrétiens tombés dans les persécutions ; tantôt ils avaient sacrifié aux idoles, tantôt ils avaient livré les saintes Ecritures. La plupart avaient à peine commis cette faute qu'ils se hâtaient d'en témoigner un repentir public ; de rudes châtimens leur étaient imposés, et, s'ils voulaient en obtenir l'adoucissement ou la rémission totale, il leur fallait invoquer et présenter à l'Église des expiations étrangères. Quand ils savaient que des martyrs étaient dans les prisons et les supplices, ils allaient se jeter à leurs pieds qu'ils baisaient en les inondant de pleurs ; ils conjuraient ces généreux athlètes du Christ, ces héroïques témoins de la foi, de leur donner par écrit quelques mots pour implorer la clémence de l'Église ; et s'ils étaient assez heureux pour les obtenir, si les Confesseurs, de cette main que les chaînes avaient meurtrie, leur donnaient une recommandation sur laquelle le sang avait coulé, les pécheurs étaient pardonnés par égard pour leurs intercesseurs ; et les satisfactions du martyr remplaçaient aux yeux des pasteurs celles du pénitent.

C'est là ce que nous apprennent deux grands Docteurs de l'Église de Carthage, l'un qui fit naufrage dans la foi, l'autre qui se laissa trancher la tête plutôt que de la renier, mais tous deux, malgré cette différence, témoins autorisés des usages de leur temps. Tertulien, dans son *Traité du martyre*, parle aux chrétiens de rester dans la paix de l'Église, et voici dans quels termes : « Cette paix, ceux qui ne la possèdent pas dans l'Église ont coutume de la demander

aux martyrs dans les prisons : et à ce titre, vous devez faire en sorte de l'avoir toujours, de l'entourer de votre tendresse, de la conserver avec sollicitude, pour qu'au besoin vous puissiez la donner à quelques autres de vos frères (1). » Cette paix que donnent les martyrs et que Tertullien voudrait voir tous les fidèles capables de communiquer, n'est pas autre chose que la remise des pénitences canoniques à ceux qui, dans leur faiblesse, les avaient attirées sur leur tête. Et pour qu'on n'en ait aucun doute, Tertullien tombé nous explique le sens des paroles écrites par Tertullien debout encore : « Qu'il suffise, s'écrie-t-il quelque part avec l'ironie propre aux sectaires, qu'il suffise au martyr d'avoir expié ses fautes. Il n'appartient qu'à l'ingrat ou au superbe de prétendre à communiquer aux autres ce qu'on n'a pu obtenir qu'à grand prix pour soi-même (2). » On le voit, les sentiments du formidable Africain sont changés sur un point de doctrine ; hier, il pensait que les martyrs avaient le droit d'accorder la paix ; aujourd'hui dans ce droit qu'il leur attribuait il ne trouve plus qu'une usurpation d'orgueil ou d'ingratitude ; mais des deux côtés, orthodoxe ou montaniste, il atteste l'existence de la coutume, et démontre que, dans la discipline de son temps, l'Indulgence, c'est-à-dire la remise ou l'atténuation de la peine canonique, se faisait par voie de substitution. Les confesseurs offraient à l'Eglise leurs fers, leurs blessures, leur sang pour les pénitents qui les imploraient, et l'Eglise acceptant cette rançon, les pénitents étaient délivrés.

Des traces non moins éclatantes de ce fait se rencontrent dans les *Lettres* de saint Cyprien. Tantôt il se plaint de ce que les Martyrs et les Confesseurs, oubliant la discrétion de leurs Pères, accordent la paix avec une facilité qui peut devenir funeste (3). Tantôt, parlant d'un ton plus doux, il recommande un empressement plein de miséricorde pour ceux à qui des lettres de paix auraient été remises.

(1) *Quam pacem in Ecclesiâ quidam non habentes, à martyribus in carcere exorare consueverunt, et idè eam in vobis etiam habere et fovere et custodire studeatis... si forte et aliis præstare possitis.* — Tertull., lib. 1, *ad Martyr.*

(2) *Sufficiat martyri propria delicta purgasse. Ingrati vel superbi est in alios quoque spargere quod pro magno fuerit consecutus.* — Tertull., lib. *De Pudicitia.*

(3) *S. Cyp., Epist. ad Mart. et Conf.*

« Je pense, dit-il en s'adressant aux Prêtres et aux Diacres de Carthage, qu'on doit voler au secours des frères dans l'épreuve. Et s'il en est qui, atteints de fatigue ou d'infirmité dangereuse, aient reçu des lettres des martyrs, sans attendre notre présence, on appellera le prêtre qui se trouvera sous la main; à défaut de prêtre et si le péril est pressant, on fera venir un diacre auquel les pécheurs feront l'aveu de leurs fautes, afin que les mains leur ayant été imposées pour les absoudre, ils puissent s'en aller vers le Seigneur avec cette paix que les martyrs nous auront priés de leur donner par les recommandations qu'ils nous auront adressées en faveur des coupables (1). » Rien ne peut être plus précis, N. T.-C. F. Le grand Evêque de Carthage, qui fut aussi un grand martyr, nous dit que le pécheur à peine pardonné peut mourir avec confiance. Il est vrai qu'il n'aura point fait de pénitence pour les fautes dont il aura reçu l'absolution; mais les martyrs lui auront donné leur paix, et ce sera la meilleure des expiations, et grâce à son efficacité merveilleuse, la tombe deviendra pour lui comme la porte du ciel. — Substitution vis-à-vis de l'Eglise.

Nous avons maintenant, N. T.-C. F., une idée complète de l'Indulgence. Son but et son effet sont de remettre totalement ou en partie la peine temporelle due au péché; sa puissance est de remettre cette peine non-seulement au tribunal de l'Eglise, mais au tribunal même de Dieu, suivant l'expression de saint Thomas d'Aquin (2); enfin le principe de sa force, ce sont les mérites satisfactifs de Jésus-Christ et des Saints s'appliquant au pécheur absous et se substituant à ses propres satisfactions.

(1) Occurrendum puto fratribus nostris, ut qui libellos a martyribus acceperint, si incommodo aliquo et infirmitatis periculo occupati fuerint, non expectent præsentiam nostram, quin apud presbyterum quemcumque præsentem, vel si presbyter repertus non fuerit, et urgere exitus cœperit, apud diaconum quoque exomologesim facere delicti sui possint, ut manu eis in pœnitentiam impositâ, veniant ad Dominum cum pace, quam dari martyres litteris ad nos factis desideraverunt. — S. Cyp., *Epist. ad Presbyt. et Diacon.*

(2) Valeat et quantum ad forum Ecclesiæ et quantum ad iudicium Dei ad remissionem pœnæ residuæ post contritionem et confessionem et absolutionem, sive sit injuncta, sive non. — S. Thom. Aquin., *Suppl. Quæst. xxx, Prop. 1^a.*

VII

Maintenant ce pouvoir dont l'objet nous est connu est-il un pouvoir légitime et certain ? L'Église est-elle en droit de l'exercer ?

Si nous considérons l'Indulgence comme simple suspension des peines canoniques, ce pouvoir ne peut être contesté, N. T.-C. F. C'est l'Église qui dans les premiers âges avait fondé la discipline des pénitences publiques ; et, puisqu'elle les imposait, il est manifeste qu'elle pouvait les adoucir ou les supprimer. Comment n'aurait-elle pas pu briser des chaînes qu'elle avait formées de sa main ? A quel titre refuserions-nous à sa miséricorde le droit de modifier les institutions de sa rigueur ? Ces deux pouvoirs sont essentiellement unis l'un à l'autre dans ses prérogatives, et Dieu ne l'a pas faite mère que pour écraser ses enfants (1).

Que si nous prenons l'Indulgence dans son effet le plus élevé, si nous l'envisageons comme la remise partielle ou totale non-seulement des pénitences de cette vie, mais aussi des peines du Purgatoire ; si, en un mot, nous nous la représentons comme une substitution d'œuvres satisfactoires faite devant Dieu même, qui l'approuve et l'accepte, le pouvoir que se donne l'Église n'est pas plus contestable. Il trouve un premier fondement dans la grande magistrature qu'elle a reçue vis-à-vis des consciences. Ouvrez l'Évangile au chapitre seizième de saint Matthieu, et vous tomberez sur l'une des paroles les plus étonnantes qu'ait entendues le monde. Jésus-Christ s'adressant à Pierre, à la suite d'une noble réponse de l'Apôtre, lui dit : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux (2). » A quelque temps de là, le Sauveur adresse un langage semblable au reste des Apô-

(1) Puisque l'Église a pouvoir d'imposer les peines canoniques, quelle apparence de dire qu'elle ne les puisse ôter, puisque la raison fait connaître que ce pouvoir est nécessairement conjoint à l'autre. — Richelieu, *Principaux points de la Foi catholique*, sect. II, *des Indulgences*.

(2) Et ego tibi dabo claves regni cœlorum, et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis ; et quodcumque solveris super terram erit solutum et in cœlis. — Matth., XVI, 19.

tres; à Pierre il réserve les clefs comme symbole du pouvoir suprême; mais il étend aux autres la puissance de retenir et d'absoudre, afin de mieux faire entendre que ce privilège n'est pas le patrimoine d'un seul, mais qu'il appartient à l'Eglise entière. Et pour qu'on sache bien qu'à ses yeux la constitution de cette prérogative est grave, il la fait précéder de la formule qu'il emploie toujours et seulement dans les occasions solennelles : « En vérité, je vous le dis; tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans les cieux (1). » Admirable invention de la charité divine ! Sublime correspondance entre le temps et l'éternité, entre Dieu et l'Eglise ! L'Eglise nous impose un lien spirituel à son tribunal, Dieu nous en impose un pareil devant sa suprême justice ; une pénitence nous est commandée par l'Eglise, cette pénitence devient à l'instant même devant Dieu pour nous une dette sacrée. L'Eglise au contraire brise une chaîne, en même temps elle est rompue devant Dieu; l'Eglise les rompt toutes, devant Dieu l'affranchissement est complet. Jésus-Christ a dit *tous* sans aucune exception; quelle que soit la nature des liens, peu importe, il n'en est pas un qui puisse résister à l'Eglise, et dont Dieu ne s'engage à ratifier la rupture. Ici-bas deux espèces de liens peuvent nous enchaîner; le premier est le péché, surtout le péché mortel qui nous met pour ainsi dire aux fers, et nous expose à devenir les victimes du démon, après en avoir été d'abord simplement les esclaves. Outre le péché, la pénitence imposée pour les fautes même remises est aussi, tant qu'on ne l'a pas accomplie, une chaîne qui nous retient captifs. Aussi longtemps qu'elle pèse sur nous, nous ne pouvons arriver au ciel, où Dieu n'admet d'autres débiteurs de sa justice que ceux qui se sont pleinement acquittés. Et puisque Jésus-Christ n'a soustrait aucun de ces deux liens à l'autorité judiciaire de l'Eglise, puisqu'au contraire il lui a dit que *tout*, absolument *tout* ce qu'elle délierait sur la terre serait délié dans le ciel, qui sommes-nous, pour séparer ce que sa main souveraine a réuni, et pour assigner des limites à

(1) Amen dico vobis; quæcumque alligaveritis super terram erunt ligata et in cælo; et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælo. — Matth., XVIII, 18.

cette puissance qui fut en quelque manière créée sans bornes comme l'Océan (1) !

VIII

Le Maître vient de parler, N. T.-C. F. ; entendez maintenant le disciple. Saint Paul n'était pas présent à cette scène solennelle où Jésus-Christ investit les Apôtres de la puissance de tout lier et de tout délier. Mais il fut plus tard miraculeusement instruit par le Sauveur lui-même ; la plénitude des révélations lui fut découverte ; transporté même au troisième ciel par un ravissement sublime, il se vit un instant plongé, submergé dans la lumière infinie, et quand il redescendit de ces hauteurs radieuses, devenu le Docteur des Docteurs, l'Ange et l'interprète privilégié du Testament, il put nous apprendre avec autorité ce que peut et ce que ne peut pas l'Eglise en vertu de ce pouvoir des clefs dont elle est dépositaire. Et qu'en-seigne-t-il ? Comment surtout agit-il ? Un crime inconnu même aux païens a déshonoré la naissante Eglise de Corinthe ; l'Apôtre se hâte d'écrire à cette chrétienté qui n'en rougit pas ces foudroyantes paroles : « Quoi ! vous êtes encore enflés d'orgueil, après tant de honte et de faiblesse, comme si plutôt vous n'auriez pas dû verser des pleurs, et retrancher du milieu de vous celui qui s'est souillé de tant d'infamie (2) ! » Et aussitôt saint Paul ajoute : « Quant à moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai jugé, comme si j'avais été sur les lieux, celui qui s'est couvert de cette ignominie, et, uni d'esprit à votre assemblée, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, j'ai décidé qu'il devait être livré à Satan pour mortifier sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ (3). » Voilà,

(1) Quidam dicunt quod indulgentiæ non valent ad absolvendum a reatu pœnæ quam quis in Purgatorio secundum judicium Dei meretur... Sed hæc opinio non est vera... Est expressè contra privilegium Petro datum, cui dictum est ut quod in terrâ remitteret in cœlo remitteretur. Unde remissio quæ valet quantum ad forum Ecclesiæ valet etiam quantum ad forum Dei. — S. Thom., *ut supra*.

(2) Et vos inflati estis, et non magis luctum habuistis, ut tollatur de medio vestrum qui hoc opus fecit. — I Cor., v, 2.

(3) Ego quidem absens corpore, præsens autem spiritu, jam judicavi ut præsens eum qui sic operatus est, in nomine Domini Nostri Jesu Christi congregatis vobis

N. T.-C. F., un fait éclatant de pénitence canonique ; il y a excommunication, puisqu'on retranche le membre scandaleux et corrompu ; il y a châtiment sensible et corporel, puisqu'on le livre à Satan pour que sa chair soit meurtrière ; ce double coup n'est pas frappé seulement par saint Paul, mais par l'Église de Corinthe tout entière, puisque l'Apôtre veut lui être uni d'esprit au moment où il sévit contre le coupable ; enfin, c'est là un lien qui enchaîne le pécheur devant Dieu, puisque c'est au nom de Jésus-Christ et par le pouvoir de Jésus-Christ que sa punition lui est infligée. Telle est, N. T.-C. F., la part de la justice, et vous voyez qu'elle est formidable.

Mais voici la part de la miséricorde. Après la sentence apostolique le coupable conçut un tel regret de son crime, dit Bossuet (1), et fut tellement outré de douleur qu'on craignit qu'il ne tombât dans le désespoir. Alors l'Église de Corinthe adoucit la peine du pénitent ; non-seulement elle en abrégéa le temps, mais elle en diminua le poids, et, pour ne point manquer envers l'Apôtre qui avait condamné le crime et imposé la pénitence, on le pria d'approuver l'Indulgence dont l'Église avait usé. Et le saint Apôtre attendri : « C'est assez, dit-il, que le coupable ait subi la correction qui lui a été faite par plusieurs (2), c'est-à-dire par la multitude et par l'Église assemblée. » Après avoir ainsi ratifié l'Indulgence que les Pasteurs de l'Église avaient accordée devant tout le peuple, selon la coutume de ce temps, saint Paul ajoute : « Loin d'improver le pardon que vous avez accordé au coupable, je souhaite que vous le traitiez de plus en plus avec indulgence et que vous le consoliez, de peur qu'il ne soit accablé par un excès de tristesse... Pour ma part, je remets tout ce que vous avez remis, et si je le fais c'est à cause de vous, en la personne de Jésus-Christ, afin que Satan ne nous trompe pas et n'emporte rien sur nous (3). » Ainsi, N. T.-C. F.,

et meo spiritu cum virtute Domini Nostri Jesu, tradere hujusmodi Satanæ in interitum carnis ut spiritus salvus sit in die Domini Nostri Jesu Christi. — I Cor., v, 3, 4, 5.

(1) Bossuet, *Méditations pour le temps du Jubilé*, II^e Médit., 1^{re} et 2^e Consid.

(2) Sufficit illi qui ejusmodi est objurgatio hæc quæ fit a pluribus. — II Cor., ii, 6.

(3) Ita ut e contrario magis donetis et consolemini, ne forte abundantiori tristitiâ absorbeatur qui ejusmodi est... Cui autem aliquid donastis et ego ; nam et ego quod donavi, si quid donavi, propter vos in personâ Christi, ut non circumveniamur à Satana. — Ibid., 7, 10, 11.

l'Apôtre revient-il dans sa miséricorde sur chacun des pas qu'il avait faits dans sa rigueur. Il avait jugé le Corinthien prévaricateur, il le pardonne : *Judicavi, donavi* ; il avait voulu qu'il fût livré à Satan, et maintenant il le lui arrache pour ne plus le lui laisser reprendre : *Judicavi tradere Satanae... Donavi ut non circumveniamur à Satana* ; il avait exigé qu'il fût châtié presque jusqu'à la mort de ses organes : *In interitum carnis*, il conjure aujourd'hui qu'on le console, de peur qu'il ne succombe écrasé, broyé sous le fardeau de sa douleur : *Consolemini, ne forte abundantiori tristitia absorbeat*. Dans sa sévérité d'apôtre et de tuteur des Églises, il avait agi au nom de Jésus-Christ et par le pouvoir de Jésus-Christ : *In nomine... cum virtute Domini nostri Jesu Christi*, et par là même il était impossible que ce qu'il avait lié sur la terre n'eût pas été lié dans le ciel ; à présent lorsque dans sa bonté de père, il pardonne, il agit pareillement en la personne de Jésus-Christ ne formant qu'un pour ainsi dire avec lui, et par conséquent il n'est pas moins impossible que ce qu'il délie ici-bas ne soit pas délié devant Dieu : *In personâ Christi*.

Enfin, les privilèges dont il use ici ne lui appartiennent pas à lui seul ; quand il est question de punir, il reconnaît aux Corinthiens le droit de chasser le malheureux qui les déshonore, et il se plaint de ce qu'ils n'ont pas exercé ce pouvoir. De même quand il est question de pardonner, il proclame qu'ils ont la faculté de le faire, et pour sa part il ne fait que s'associer et souscrire à l'indulgence qu'ils ont témoignée au coupable : *Non magis luctum habuistis ut tollatur... Sufficit objurgatio facta a pluribus... Magis donetis... Cui aliquid donastis et ego*. Ainsi la conduite de saint Paul, ce commentateur non-seulement autorisé, mais inspiré, mais infallible des oracles du Maître, nous apprend-elle que l'Église a reçu de son fondateur, avec le pouvoir d'absoudre le pécheur, le droit de lui remettre toutes les peines, toutes les expiations dont il reste redevable à Dieu, même après ses fautes pardonnées.

IX

A ce commentaire apostolique se joint pour nous fixer sur l'exacte pensée de Jésus-Christ, N. T.-C. F., le commentaire de l'Église

primitive. Si près de son berceau, l'oreille encore frémissante des enseignements de son Époux et de ceux des Apôtres, éclairée des feux jetés par les premiers docteurs, empourprée du sang qu'elle versait chaque jour pour défendre l'intégrité de sa foi, elle ne pouvait évidemment s'attribuer alors un pouvoir chimérique et dont elle n'eût pas reçu l'investiture de Jésus-Christ lui-même. Et voyez ce qu'elle pense, écoutez ce qu'elle écrit sur la rémission des peines temporelles dues au péché ! Dans son livre admirable sur les chrétiens tombés, saint Cyprien commence par exposer ce qui ne peut être nié comme possible : « Oui, s'écrie-t-il, Dieu peut accorder l'Indulgence, il peut adoucir les sentences qu'il a portées ; il peut dans sa clémence pardonner à celui qui se repent et qui le prie ; il peut agréer et faire rejaillir sur ces pénitents tout ce qu'auront fait les prêtres et demandé les martyrs (1). » Le saint docteur ne s'arrête pas là. Ce qu'il présente ici comme possible il le donne ailleurs comme réel. Il affirme que quiconque, après avoir obtenu l'absolution de ses crimes, aura reçu la paix des martyrs, celui-là pourra mourir sans inquiétude et s'en aller paraître avec sécurité devant le Juge suprême (2). On ne peut être plus formel. Les Martyrs demandent la paix pour les apostats réconciliés ; les Prêtres ou les Diares en appliquent le fruit ; le Seigneur est satisfait, et si le pénitent meurt, il est admis dans la gloire éternelle, sans avoir à passer par les purifications redoutables de l'autre vie. Telle est la doctrine de saint Cyprien, c'est-à-dire qu'à ses yeux l'Eglise a non-seulement le pouvoir de remettre les pénitences qu'elle impose elle-même, mais encore celui de désarmer la Justice divine, et d'introduire le pécheur réconcilié, sans épreuve ultérieure, et comme de plein-pied dans la patrie céleste.

Même enseignement dans Origène, N. T.-C. F., mais avec une expression plus hardie. On lit dans un de ses ouvrages ces étonnantes paroles : « Que les martyrs administrent la rémission des péchés ;

(1) *Potest ille (Deus) indulgentiam dare ; sententiam suam potest ille deflectere ; penitenti roganti potest clementer ignoscere ; potest in acceptum referre quicquid pro talibus et petierint martyres et fecerint sacerdotes.* — S. Cyp., *De Lapsis*.

(2) S. Cyp., *Epist. ad Presbyt. et Diac.*

que leur martyre, à l'exemple de celui de Jésus-Christ, est un baptême où les péchés de plusieurs sont expiés, et que nous pouvons en quelque sorte être rachetés par le sang précieux des martyrs, comme par le sang précieux de Jésus (1). » Ce langage n'est peut-être pas d'une irréprochable précision théologique ; mais il atteste au moins la puissance qu'on attribuait alors à l'intercession des martyrs. La vertu de leurs supplications et de leurs souffrances ne se bornait pas à faire affranchir des pénitences canoniques. C'était une sorte de baptême ; un baptême qui non-seulement effaçait la faute, mais qui en contenait toutes les expiations ; un baptême dans lequel le sang des martyrs s'élevait presque à l'efficacité du sang même de Jésus-Christ. Et certes, la paix donnée par ces saints confesseurs ne pouvait aller jusque-là, elle ne pouvait, en quelque façon, comme le dit Origène, lutter de valeur avec la rédemption du Calvaire qu'autant qu'elle absolvait, devant Dieu même et pour la vie future, de tout châtement temporel, de toute purification transitoire, ceux qui en recueillaient le bienfait.

C'était du reste tellement alors la persuasion générale, que Tertullien part de là pour en faire aux martyrs les plus amers reproches. « Qui donc, s'écrie-t-il, peut m'arracher à la mort par la sienne, sinon le Fils de Dieu ? Et dès lors qui êtes-vous, dites-moi, vous qui prétendez l'égaliser en me délivrant de mes fautes ? Si vous n'avez pas péché, c'est bien, souffrez pour moi. Mais si vous êtes pécheur, vous qui n'avez pas assez d'huile pour votre lampe, comment pourrez-vous m'en donner pour la mienne (2) ? » Ainsi parlait l'ange déchu de Carthage, et jamais il n'aurait adressé à l'Église ces questions insultantes, jamais il ne l'aurait indirectement accusée de mettre la mort des martyrs sur le même rang que la mort de Jésus-Christ, si le fruit de leur passion n'avait pas été regardé comme éteignant pleinement, au tribunal de Dieu, les dettes des pécheurs repentants.

(1) Orig., *Exhort. ad martyr.*

(2) *Quis alienam mortem suâ solvit nisi solus Dei Filius ? Proinde qui illum æmularis donando delicta ? Si nihil ipse deliquisti, plane patere pro me ; si vero peccator es, quomodo oleum faculæ tuæ sufficere et mihi et tibi poterit ? — Tertull., De Pudic., 22.*

X

C'est ainsi, N. T.-C. F., que l'Eglise naissante, à ce moment où elle devait avoir, humainement parlant, et le souvenir le plus précis des intentions de son Fondateur, et le sentiment le plus lumineux de ses droits, interprétait dans ses applications le pouvoir qu'elle avait reçu vis-à-vis des consciences. Avant tout et par-dessus tout, elle se croyait autorisée à remettre les péchés, et quant à la tâche qu'ils impriment et quant aux châtimens éternels qu'ils méritent, lorsqu'ils sont graves et mortels, comme le dit si bien la langue de la Théologie. Mais en même temps elle s'est attribué la puissance d'exempter même des satisfactions qui restent à subir après l'abolition du péché, et cela non-seulement en cette vie, mais encore au delà du sépulcre et dans la vie à venir, non-seulement devant son propre tribunal, mais encore devant celui du souverain Juge. Cette conviction se révèle par des faits éclatants. Saint Paul use de ce droit à Corinthe ; saint Cyprien l'applique tout à la fois et le règle à Carthage ; partout les martyrs en sollicitent l'exercice en faveur de ceux qui les implorent. Quand on ne le met pas en œuvre, on le proclame. Saint Denis d'Alexandrie en traite dans ses *Lettres* ; Origène en fait pour les chrétiens un moyen d'encouragement au martyre ; Eusèbe en parle à chaque page de son *Histoire*, et rien n'est plus universel ni plus solennellement constaté que cette pratique et cette doctrine des premiers temps.

XI

Et qu'on demande après cela sur quel fondement reposent les Indulgences ?

Le fondement ! Il est dans cette grande promesse que tout ce qui sera délié sur la terre sera délié dans le ciel ; promesse qui ne peut recevoir son entière exécution qu'autant que l'Eglise, après avoir délié du péché, pourra délier encore des satisfactions, et jeter ainsi les âmes dégagées de toute entrave entre les mains de Dieu pour

qu'il les introduise telles quelles dans sa gloire. — Le fondement des Indulgences ! Il est dans la conduite du grand Apôtre qui d'une main frappe, humilie, foudroie un pécheur monstrueux, et de l'autre le relève, le dispense des rudes expiations auxquelles il avait été condamné, le libère enfin complètement devant Dieu, et cela par l'exercice d'une prérogative qui l'investit de l'autorité de Jésus-Christ même et dont l'Eglise de Corinthe est en possession comme lui. — Le fondement des Indulgences ! Il est dans cette vertu satisfactoire qu'on attribue aux souffrances des martyrs et qui fait qu'appliquées aux pécheurs pardonnés, aux apostats repentants, elles leur donnent le droit de descendre en paix dans la mort, et de paraître sans effroi devant ce Dieu vivant entre les mains duquel pourtant il est terrible de tomber (1). — Le fondement des Indulgences ! Il est enfin dans cet usage simple, naturel, général, continu que suit partout l'Eglise primitive de remettre les pénitences. La légitimité de cette prérogative ne fait pour elle ni l'objet d'un doute, ni celui d'une démonstration ; elle marche sans façon dans cette voie comme le soleil dans sa carrière, et certes on lui fera bien la grâce de penser qu'à cette époque originelle, qui fut son âge le plus glorieux, elle n'est pas allée se briser sans le savoir sur l'écueil d'une erreur ou d'une usurpation. — Voilà le premier titre de l'Eglise : le pouvoir d'appliquer les Indulgences lui appartient comme reine des âmes, comme juge des consciences. — Il lui appartient encore à un autre titre : c'est celui d'Epouse de Jésus-Christ.

XII

Oui, N. T.-C. F., l'Eglise est l'Epouse de Jésus-Christ, ainsi que nous l'apprend l'apôtre saint Paul ; épouse acquise au prix de son sang, puisqu'il s'est livré pour elle ; épouse qu'il a sanctifiée par l'eau et par la parole de vie comme par un double baptême ; épouse qu'il a voulu voir, en se l'associant, glorieuse, sans tache, sans ride, sans imperfection, en un mot toute sainte et immaculée ; épouse enfin qu'il chérit d'un amour d'autant plus ardent qu'elle

(1) Horrendum est incidere in manus Dei viventis. — Hebræ., x, 31.

est plus pure et qu'elle lui a coûté plus cher (1). Mais autant elle est aimée, autant elle aime son auguste Epoux. Elle en a reçu deux trésors, son esprit et son sang ; son esprit dont elle doit vivre, son sang dont elle est la dispensatrice pour le monde, et telle est sa tendresse pour celui qui l'a dotée de ces biens ineffables, qu'elle y tient comme à sa vie, et que tenter de les lui ravir, prétendre ou à la dépouiller de l'esprit du Sauveur ou à la gêner dans la libre disposition de son sang adorable, ce serait désoler son cœur et provoquer ses plus foudroyantes indignations.

N'est-ce pas là précisément ce que font ceux qui lui refusent le pouvoir d'accorder des Indulgences ? Par un premier attentat ils veulent lui arracher l'esprit de Jésus-Christ. Dans l'esprit du Sauveur deux éléments éclatent toujours : un élément de justice, un élément encore plus prononcé d'indulgence. S'il remet une faute, il exige une expiation. Madeleine est absoute ; mais il a fallu qu'elle inondât les pieds du Sauveur de ses baisers et de ses parfums comme de ses larmes, et qu'elle les essuyât de ses cheveux ainsi transformés en instrument de pénitence, après avoir longtemps été l'aliment et la parure de l'orgueil (2). Il pardonne une femme coupable que les Scribes et les Pharisiens ont amenée devant lui ; mais il veut auparavant qu'elle passe par une humiliation publique ; elle est accusée devant la multitude et déclarée digne de mort. Son supplice n'aura pas lieu, parce que Jésus l'en préservera ; mais elle subit au moins le châtement d'une confusion solennelle (3). Jésus-Christ rend sa grâce à Pierre trois fois apostat ; mais c'est quand l'Apôtre, ému par le regard de son Maître, a lavé son triple reniement dans des larmes abondantes et amères (4). Voilà pour la rigueur. Lui qui vient pour être l'Agneau qui doit effacer les péchés du monde, lui qui ne pourra remplir cette mission que par l'effu-

(1) *Christus dilexit Ecclesiam et seipsum tradidit pro eâ ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ et verbo vitæ; ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata.* — Eph., v, 25, 26, 27.

(2) *Stans retro secus pedes ejus lacrymis cœpit rigare pedes ejus et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus et unguento ungebat.* — Luc, vii, 38.

(3) *Joan., viii, 1, 11.*

(4) *Luc, xxii, 61, 62.*

sion de son sang, lui qui ne pourra réconcilier l'homme avec Dieu qu'en devenant l'anathème de son Père et, suivant l'énergique expression de l'Apôtre, la malédiction même vivante (1), il ne peut complètement mettre la justice de côté dans les absolutions qu'il accorde. Mais en même temps quelle part à l'indulgence ! Sous sa main sacrée, la justice et la paix s'unissent toujours dans un embrassement fraternel. La péchresse de la cité verse, il est vrai, quelques pleurs sur les pieds de son Maître ! Mais qu'est-ce que cela pour expier tant de crimes, tant de scandales, et finir par entendre cette adorable parole : « Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé (2). » Voilà bien cette femme adultère qui comparait devant les Docteurs et le peuple armé pour décharger sur elle les rigueurs de la loi ; mais Jésus d'un mot fait écouler la foule, et il dit à celle dont il a sauvé la vie : « Personne ne vous a condamnée.— Je ne vous condamnerai pas moi-même ; allez et ne péchez plus (3). » Quelle bonté touchante ! Quels merveilleux ménagements ! — Enfin le chef des Apôtres a dû se repentir et pleurer ! Mais quels reproches lui fait Jésus ? Quel est le châtement qu'il lui impose ? La réponse et le châtement d'un regard ! Ainsi dans l'Homme-Dieu la haine du péché ne se sépare jamais de la clémence pour le pécheur, et partout et toujours c'est ce Sauveur débonnaire qui, au lieu de l'écraser, épargne la mèche qui fume encore.

Voilà l'Esprit de l'Epoux qui doit être aussi l'esprit de l'Epouse. Et que devient-il, si vous refusez à l'Eglise le pouvoir d'accorder des Indulgences ? Voulez-vous par hasard, vous dira-t-elle, que je n'impose point d'œuvres satisfactoires au pécheur ? Mais où serait alors la sainte rigueur de Jésus-Christ que je dois imiter ? Voulez-vous qu'après avoir imposé des œuvres satisfactoires, je ne puisse ni les adoucir ni les remettre ? Mais que faites-vous, avec cette doctrine impitoyable, de la douceur de Jésus-Christ qui doit être mon modèle ? Tantôt vous me poussez à m'en éloigner en exagérant l'indul-

(1) *Factus pro nobis maledictum.* — Galat., III, 13.

(2) Luc, VII, 47.

(3) Joan., VIII, 11.

gence, tantôt c'est en outrant la sévérité. Ah ! laissez-moi suivre mes inspirations, elles valent mieux que vos erreurs. Vous ne connaissez pas l'esprit de Celui qui daigne m'appeler son Epouse : *Nescitis cujus spiritus estis* (1).

Outre l'esprit de son Epoux adorable, l'Eglise a le sang de Jésus-Christ dans les mains ; c'est un trésor dont elle est non-seulement la dépositaire, mais la dispensatrice. Et qui sont ceux qui se mêlent de tracer des règles et de fixer des limites aux applications qu'elle en doit faire ? Qui leur a donné mission pour lui dire : « Vous laisserez aller jusque-là les flots sacrés qui jaillissent du Calvaire, mais vous ne les laisserez pas aller plus loin ? Avec lui vous effacerez les péchés ; mais par lui vous ne rachèterez pas les satisfactions ? » Pharisiens superbes ! Docteurs téméraires ! L'Epouse sait mieux que votre ignorance ce que vaut le sang de son Epoux ; ce n'est pas à vous de le lui apprendre. En le lui confiant pour l'épancher sur le monde, le Sauveur a dû lui marquer la manière dont elle doit en user pour la rédemption des âmes, et puisqu'elle lui croit assez de vertu non-seulement pour restituer le fonds de la grâce au pécheur repentant, mais aussi pour en éteindre toutes les dettes, puisqu'elle l'appelle à suppléer les satisfactions du pénitent après avoir aboli les fautes du coupable, puisqu'elle veut que de la terre purifiée il rejaillisse et s'élançe jusqu'à la vie éternelle, emportant d'un seul bond au sein de Dieu l'homme régénéré, c'est qu'elle a lu dans le cœur de Jésus-Christ d'où ce sang adorable a débordé, le secret de cette efficacité souveraine. A vous pour qui l'époux est resté muet, à vous qui n'avez jamais vu de près ce sang sacré dont il a fait la propriété de l'Eglise, à vous qui n'avez rien pour en sonder et en déterminer la puissance, il n'appartient pas de démentir ce que dit l'Eglise, ni de blâmer l'usage rédempteur qu'elle en fait envers les débiteurs de la suprême Justice.

XIII

Juge des consciences, Epouse de Jésus-Christ, l'Eglise est encore

(1) Luc, ix, 55.

la Mère des chrétiens ; dernier fondement du pouvoir des Indulgences.

L'Apôtre saint Jean, ce grand prophète de la Loi nouvelle, eut une vision magnifique dans l'île de Patmos : c'était une femme qui du haut du ciel se montrait à ses regards ; elle était revêtue du soleil ; la lune était l'escabeau de ses pieds et sa tête se couronnait d'un diadème de douze étoiles. Et voilà qu'elle éprouvait les douleurs d'un mystérieux enfantement, et elle poussait des cris comme pour faciliter l'accomplissement de ce travail (1). Image de l'Eglise ; comme cette femme symbolique, le soleil d'une sainteté sans tache l'enveloppe ainsi qu'un manteau ; elle a sous ses pieds la lune, figure du monde dont elle est la reine ; autour de sa tête étincelle une couronne d'étoiles, ce sont les Docteurs qui se sont inspirés de ses enseignements et dont les feux salutaires ont éclairé les siècles. Enfin sa vie ici-bas est aussi comme un long et douloureux enfantement ; c'est en elle un continuel effort pour engendrer des fils de l'infidélité ou du péché à la grâce, de la grâce à la gloire, et ses sollicitudes sont incessantes, ses gémissements intarissables, ses cris continuels, tant qu'elle n'a pas satisfait pleinement à cette grande mission de sa maternité.

Eh bien, nier les Indulgences, c'est outrager et, si nous l'osions dire, c'est désespérer les angoisses de sa tendresse. Voici par exemple un de ses enfants autrefois pécheur, maintenant réconcilié, qui va mourir. L'Eglise, dans sa prévoyance, s'alarme sur le sort qui attend ce fils expirant au seuil de l'éternité. Elle ne suppose pas que ce soit une proie destinée à l'enfer ; mais elle craint que Dieu ne le fasse passer par des expiations qui, pour être passagères, ne laisseront pas d'être terribles avant de l'admettre dans la gloire. Et que direz-vous à cette mère qui tremble pour calmer ses frayeurs ? Direz-vous qu'il n'y a plus d'expiations au delà du tombeau ? Elle affirme qu'il en existe, et qui êtes-vous pour la démentir ? Direz-vous que ce chrétien mourant aura sans doute satisfait à la mesure de ses dettes ? Et qui vous l'assure, pour qu'elle fasse fonds sur votre parole ? Direz-vous

(1) Apocalyp., xi, 1, 2.

que le sang et les mérites de Jésus-Christ appliqués par l'absolution du prêtre ou la foi du pénitent suffisent pour introduire celui-ci dans le ciel ? Oui, sans doute, mais à condition que le pénitent, à l'exemple de l'Apôtre, ait suppléé à ce qui manque à la Passion du Sauveur pour son entière purification ; et qui lui donne la certitude que cette condition formidable a été remplie ? Ah ! vous n'avez rien pour apaiser le trouble et les inquiétudes de cette autre Rachel ; tous vos encouragements ne font qu'ajouter à ses tortures. Laissez-la plutôt user de ces Indulgences dont vous voulez la dépouiller par une théologie barbare. Avec elles, elle ne peut se dire, sous l'impression d'une assurance absolue, que ses fils passeront immédiatement de la mort dans le sein d'Abraham. Mais elle peut leur permettre de l'espérer ; elle a droit de l'espérer elle-même. A défaut de cette rémission complète, elle est du moins sûre d'obtenir un adoucissement de la peine à venir, et c'est une consolation pour sa douleur. Consolation nécessaire à sa tendresse. Consolation sans laquelle elle pourrait dire à son Epoux divin : Pourquoi m'avez-vous faite mère, puisque vous deviez me condamner à trembler sans espérance pour mes enfants à la pensée de vos justices ? Consolation enfin dont l'objet ne peut être un besoin de son cœur, sans que le droit de se la procurer soit un privilège de sa puissance.

Et qu'on ne dise pas qu'il doit suffire à la tendresse de l'Eglise de pouvoir remettre les peines canoniques ! — Non, ce n'est pas assez, parce que les pénitences canoniques n'existent plus et que son pouvoir ne peut rester sans objet. Non, ce n'est pas assez, parce qu'en absolvant des pénitences canoniques sans racheter du Purgatoire, elle tendrait un piège cruel à ses enfants. Affranchis des expiations de la terre, ils s'endormiraient paisiblement comme s'ils étaient pleinement acquittés. Et puis, quand le jour des justices arriverait, surpris par les épreuves et les purifications de l'avenir, accablés sous le poids des dettes terribles et imprévues qu'il leur resterait à payer dans d'affreuses tortures, ils se diraient avec autant de douleur que de raison : N'aurait-il pas mieux valu que l'Eglise ne nous délivrât pas des pénitences qu'elle nous avait imposées ? Par ce creuset du temps nous nous serions épargné les supplices où nous gémissons.

Son amour n'a pas compris nos intérêts et son indulgence nous a été funeste (1).

L'instinct de la prévoyance n'appelle pas seul le pouvoir des Indulgences dans l'Église comme mère des chrétiens ; il existe dans son amour pour ses enfants un secret besoin d'égalité qui le réclame avec autant d'empire. Sous la tutelle de leur auguste mère, les chrétiens ne forment qu'un seul et même corps mystique ; une seule et même vie, partie de Jésus-Christ, circule en eux comme le sang court dans les membres. Mais elle ne fait pas éclore en tous les mêmes fruits de grâce, comme la sève d'un arbre ne donne pas à toutes les branches la même fertilité. Il en est qui surpassent les autres par les mérites qu'ils acquièrent et par les pénitences qu'ils s'imposent ; et quand, dans la générosité de leur mortification, ces âmes héroïques vont au delà de ce qu'elles doivent faire, quand elles s'acquittent avec usure envers la justice de Dieu, l'Église recueille avec respect ces flots qui retombent en dehors de l'urne trop pleine, et s'en sert pour former un trésor général ; ce n'est plus alors seulement le bien de quelques-uns, c'est le bien de tous ; il n'appartient pas aux individus, mais à la communauté, et l'on peut l'appeler un trésor de famille (2).

Que fait alors l'Église ? L'Océan cherche toujours à mettre ses ondes de niveau ; de même l'Église, cette bonne mère, s'applique à mettre par les Indulgences une sorte de niveau dans la fortune spirituelle de ses enfants. Elle prend au trésor commun les mérites satisfaisants qu'y ont déposés les plus riches pour les transporter sur la tête de ceux qui le sont moins, et par là même elle établit une certaine égalité parmi ses fils, à la grande joie de son affection maternelle. Et pourquoi lui refuserait-on le pouvoir d'opérer ce déplacement réclamé par son amour ? N'est-elle pas la dispensatrice des satisfactions des Saints comme elle l'est du Sang de Jésus-Christ ? Et si elle en est la dispensatrice, qui l'empêchera d'appliquer à celui des siens qui n'a pas assez la surabondance de celui qui a trop ?

(1) *Ecclesia hujusmodi Indulgentias faciens magis damnificaret quam adjuvaret, quia remitteret ad graviore pœnas, scilicet Purgatorii, absolvendo a pœnitentiis injunctis.* — S. Thom., *Supp.*, *Quæst.* xxv, art. 1, concl.

(2) *Prædicta merita sunt communia totius Ecclesiæ.* S. Thom., *ut supra.*

Qui osera la condamner à la plus cruelle de toutes les impuissances ; celle de ne pouvoir libérer quelques-uns de ses enfants vis-à-vis de la justice de Dieu, tout en ayant dans ses mains et dans le superflu de leurs frères de quoi payer leur rançon ? Non, cette impossibilité désolante ne saurait être la destinée de sa tendresse. Elle est l'économe de la famille dont elle est la mère ; et quand elle use de ce titre pour égaliser la situation de ceux qu'elle a formés de son sang, et en racheter quelques-uns par la richesse de tous, en obéissant par là aux instincts de son cœur, elle reste aussi manifestement dans les limites de son droit.

Ainsi, N. T.-C. F., le pouvoir d'accorder les Indulgences appartient à l'Église comme juge des consciences, comme Épouse de Jésus-Christ et dispensatrice de son sang, comme Mère des chrétiens et chargée de les introduire dans la gloire.

XIV

Et qu'on ne dise pas que par les Indulgences on fait injure aux mérites de Jésus-Christ, parce qu'on semble supposer qu'ils sont insuffisants pour l'entière rédemption des âmes ?

Comment, les Indulgences outragent les mérites de Jésus-Christ ! Mais au contraire elles les glorifient ! Ces mérites sacrés, dans ce qu'ils ont eu de satisfacteur, forment la base du trésor d'où sont tirées les Indulgences ; c'est par eux que le Sacrement de pénitence absout et réconcilie ; c'est aussi par eux que l'Indulgence expie et satisfait ; et le proclamer en principe, le supposer en pratique, est-ce donc faire injure à la vertu de la croix, à la rédemption du Calvaire ?

Il est vrai que dans le trésor des Indulgences nous faisons entrer aussi les mérites des Saints. Mais d'où dérive la force expiatoire qu'ils possèdent ? Par quelle vertu peuvent-ils suppléer aux satisfactions des pénitents auxquels on les applique ? Est-ce par une efficacité qui leur soit propre ? Eh non, sans doute ; ils puisent toute leur puissance dans les mérites de Jésus-Christ, dont nous ne les séparons pas. C'est à cette union qu'ils doivent tout leur prix.

Les Saints y ont mis assez de leur liberté pour que ce soit un bien qui leur appartienne et qui se distingue des satisfactions de Jésus-Christ. Mais, comme le fait observer Bourdaloue, les satisfactions des Saints, comparées à celles de Jésus-Christ, sont tellement différentes des siennes, qu'elles en sont néanmoins essentiellement dépendantes, qu'elles sont fondées sur les siennes, de nulle valeur sans les siennes, et qu'elles tirent toute leur efficacité et toute leur vertu des siennes (1). Ainsi, pouvons-nous conclure avec Bossuet, c'est une erreur trop grossière de croire que cette doctrine diminue le prix des satisfactions infinies de Jésus-Christ, puisqu'au contraire elle nous en fait voir les richesses (2). Il n'est rien dans les membres qui ne descende de la tête; quand ils fléchissent Dieu le Père, c'est lui qui le fléchit; quand ils rachètent une âme, c'est lui qui la rachète; par toutes leurs blessures, c'est le sang du second Abel qui crie; dans tous leurs succès, c'est lui qui triomphe, et toutes leurs médiations secondaires, au lieu d'abaisser sa médiation suprême, ne font que la relever avec plus d'éclat, puisque c'est de là qu'émane toute leur autorité.

Et voilà pourtant ce que l'hérésie s'obstine à ne pas vouloir écouter. Depuis plus de trois siècles, on fait cette réponse au reproche qu'elle nous adresse de ravalier les mérites de Jésus-Christ par la doctrine des Indulgences. Le concile de Trente l'a donnée solennellement au nom de l'Église entière, et dans les termes les plus explicites (3); on la retrouve dans tous les théologiens et tous les controversistes catholiques; il n'est pas une œuvre de polémique populaire qui ne la contienne. Et cependant on n'en tient pas compte; on reproduit sans cesse, et dans certaines chaires et dans une foule de pamphlets, l'objection qu'elle pulvérise, comme si c'était une difficulté complètement nouvelle, ou qui, vieille de date, n'eût pas été résolue! On suppose par cette imperturbable persistance qui ne

(1) Bourdaloue, *Sermon pour l'ouverture du Jubilé*.

(2) Bossuet, *Méditations pour le Jubilé. Rigueur de l'Église. IV^e Point*.

(3) *Omnis gloriatio nostra in Christo est; in quo vivimus, in quo meremur, in quo satisfacimus, facientes fructus dignos pœnitentiæ, qui ex illo vim habent, ab illo offeruntur Patri, et per illum acceptantur a Patre.* — Conc. Trid., Sess. xiv, *De Ref. de Pœnit.*, c. viii.

craind ni de se faire accuser de monotonie, ni de se donner des airs de mauvaise foi, qu'on surprendra la religion des peuples et qu'à leurs yeux une récrimination toujours reproduite finira par paraître impossible à réfuter. Ah ! N. T.-C. F., ne vous laissez pas surprendre à ce piège. A ceux qui vous feraient encore entendre ou lire cette calomnie devenue banale, répondez avec une sainte obstination par ces mots de l'auguste assemblée de Trente : « Non, nos satisfactions n'ont par elles-mêmes aucune valeur dont nous puissions nous glorifier au détriment du Sauveur. C'est dans le Christ qu'est toute notre gloire ; nous vivons en lui, nous méritons par lui, nous satisfaisons par lui, et si nous faisons de dignes fruits de pénitence, c'est de lui qu'ils tirent leur force, c'est lui qui les offre à son Père, et c'est par lui enfin que son Père les accepte (1). »

XV

On ajoutera sans doute que les Indulgences sont un encouragement au vice, que le désordre ne fait plus peur quand on le voit si facilement racheté ; qu'ainsi cette pratique, au lieu de contribuer à la sanctification des chrétiens, tourne bien plutôt à la ruine morale des peuples.

Mais d'abord l'Indulgence n'est pas la rémission du péché ; avant qu'elle s'applique, les péchés sont absous ; elle ne fait qu'adoucir ou suppléer totalement la peine temporelle qui leur est due même après le pardon. Par cet effet, elle ne change rien aux conditions du sacrement de Pénitence. Même obligation de l'aveu ; même nécessité du repentir ; même devoir de bon propos, de renouvellement et de sacrifice ; c'est toujours ce baptême laborieux dont parle la Tradition ; et puisqu'il en est ainsi, puisque même avec les Indulgences, l'absolution de nos iniquités s'achète au même prix, puisqu'elles ne rendent pour notre réconciliation, ni l'Église moins exigeante ni le Seigneur moins sévère ; puisque, pour arriver du péché jusqu'à elles, il faut nécessairement traverser le creuset des

(1) Concil. Trid., ut supra.

mêmes épreuves et des mêmes douleurs, on ne conçoit pas qu'elles puissent être accusées d'encourager au désordre.

Du reste les Indulgences elles-mêmes à quelles conditions se gagnent-elles avec plénitude ? Pour la plupart, il est expressément commandé de se confesser et de communier, si l'on veut en recueillir le fruit. Quand le Souverain Pontife dispense de cette obligation, il ordonne tout au moins qu'on se confesse de quinze en quinze jours ; en se renfermant dans ces limites, on peut participer aux Indulgences qui se rencontrent entre les deux termes. Ajourner ses confessions au delà, c'est perdre toutes les grâces qui se présenteront après qu'on aura dépassé l'intervalle déterminé par Rome. Outre l'obligation de s'agenouiller au saint tribunal, on impose celle de faire quelques œuvres pieuses ; tantôt c'est une aumône ; tantôt un jeûne, tantôt une prière, tantôt la visite de quelque sanctuaire. Ces conditions sont-elles remplies, l'Indulgence sera plus ou moins gagnée suivant que les dispositions intérieures qu'on y aura portées seront plus ou moins parfaites ; sont-elles inexécutées, il faut renoncer à l'Indulgence. Il est facile après cela de comprendre combien elle est moralisatrice ! Qu'une âme la considère avec foi, qu'elle tienne à s'en approprier le fruit, elle prendra nécessairement la route qui peut seule la conduire à ce résultat. Est-elle juste ? Elle deviendra plus juste encore. Est-elle coupable et dans des habitudes de péché ? Elle ira laver ses fautes dans le sang de l'Agneau ; les liens qui l'enchaînent au mal seront brisés, afin de pouvoir arriver par la grâce de l'absolution à la grâce de l'Indulgence. Et si la chaîne des Indulgences se déroule devant elle comme sans interruption, si elles se succèdent l'une à l'autre comme des anneaux qui se touchent, si à chaque jour et comme à chaque heure du jour elle peut et veut gagner celles qui viennent se placer sous sa main, elle se tient dans un état perpétuel d'innocence ; elle s'étudie à fuir jusqu'aux moindres fragilités, pour ne pas perdre une seule goutte de cette source de miséricorde qui s'épanche sur elle ; et ainsi la générosité de l'Église la pousse à l'héroïsme de la délicatesse.

Voilà ce que l'expérience atteste par des exemples multipliés et solennels. A travers la corruption du monde et pour ainsi dire au

cœur de Babylone, il est des âmes qui restent parfaitement pures; ce sont des anges voyageurs ici-bas, au manteau desquels on voit à peine s'attacher de temps en temps quelques grains de poussière. Et qu'est-ce qui les fait marcher dans cette intégrité de cœur et de conduite? Sans doute ce sont avant tout les hautes pensées de la foi, les grands secours de la religion. Mais les Indulgences n'y sont pas étrangères. Elles ont la sainte ambition de cueillir tout ce qu'elles pourront de cette moisson divine. Les justices futures de leur Dieu même pour la vertu sont assez formidables, les expiations du Purgatoire se font entrevoir pour elles sous des couleurs assez terribles pour qu'elles travaillent à se soustraire, le plus qu'il leur sera possible, aux épreuves de cet inquiétant avenir. Elles s'efforcent de rassembler, dans ce but, toutes les grâces capables de les aider à payer leur rachat auprès du grand Juge, et comme la mesure dans laquelle elles peuvent les conquérir se proportionne exactement à celle de leur perfection, de là vient qu'elles mènent une vie sans tache fin de pouvoir gagner des Indulgences sans nombre. Ainsi la nature même de l'Indulgence et les conditions imposées pour qu'on en recueille le fruit l'empêchent d'être un encouragement au vice par elle-même.

Si elle le devient jamais, ce ne peut être que par suite de la faiblesse humaine, et de ce penchant qui nous porte tous à transformer les douceurs en poisons et les condescendances en relâchements. Ce danger qui ne sort pas de l'Indulgence même, mais de la corruption de notre nature, a été compris par l'Église qui, dans tous les siècles, a pris des mesures pour en neutraliser l'influence. Écoutez ses recommandations aux dispensateurs des Indulgences dans les temps anciens, alors qu'elles se produisaient comme adoucissement ou suspension complète des pénitences canoniques. C'est encore saint Cyprien qui lui prête sa voix, et qui, après avoir été l'apôtre du ménagement, veut être celui de la circonspection. « Je vous en conjure, s'écrie-t-il dans sa lettre aux confesseurs emprisonnés pour la foi; ne perdez de vue ni les maximes de l'Évangile, ni l'usage que les martyrs vos ancêtres ont fait de leurs pouvoirs et l'extrême prudence dont ils l'ont accompagné; imitateurs de leur

vigilance et de leur esprit de discernement, vous devez peser les désirs de ceux qui vous demandent la paix ; et comme amis de Dieu, destinés à devenir ses assesseurs au jugement suprême, il faut que vous discutiez et ce qu'on en rapporte, et ce qu'ils ont fait, et les mérites qu'ils ont acquis ; il importe pour chacun d'eux de vous rendre compte de la nature et des circonstances de leurs fautes, de peur que si nous allions faire, vous des promesses, et nous des concessions précipitées ou inopportunes, nous ne missions l'Église dans l'humiliante nécessité de rougir en présence des Gentils (1). » On entend retentir un langage semblable dans les *Lettres canoniques* de saint Basile (2). Plus tard, le Pape Innocent I^{er} proclame les mêmes conseils du haut de la chaire Romaine (3) ; tous les souverains Pontifes qui lui succèdent marchent par le même chemin, répètent les mêmes recommandations, insistant toujours et sous toutes les formes pour qu'on soit attentif à distinguer les dispositions des pénitents, indulgent pour ceux dont le repentir paraîtra vif et sincère, mais inexorable pour ceux qui traiteront les satisfactions canoniques avec indifférence.

Le même esprit anime les Conciles. On peut s'en assurer par les actes de celui qui se tint à Ancyre en 314 (4), et qui en attribuant aux évêques le droit d'adoucir les pénitences canoniques, les presse d'examiner, avant de rien décider, la direction que prennent les sentiments et la vie des pécheurs (5). Un autre Concile, celui de Lérida, invite également à la rigueur envers les pénitents qui ne se portent qu'avec langueur à l'expiation de leurs fautes. Mais au-dessus de toutes ces assemblées particulières, s'élève le grand et illus-

(1) *Obsecro vos quibus possum precibus ut Evangelii memores et considerantes quæ et qualia in potestatem antecessores nostri Martyres concesserint, quam solliciti in omnibus fuerint, vos quoque solliciti et cauti petentium desideria ponderetis, utpote amici Domini et cum illo postmodum judicaturi, inspiciatis, et actum, et opera, et merita ; singulorum ipsorum quoque delictorum genera et qualitates cogitetis, ne si quid abruptè et indignè vel a vobis promissum, vel a nobis factum fuerit, apud gentiles quoque ipsos, Ecclesia nostra erubescere incipiat.*—S. Cyprian., *Epist. ad Mart. et Conf.*

(2) S. Basil., *Ep. can. ad Amphil.*

(3) Inn. I, *Ep. ad Dec.* — Greg. VII, *Ep. ad Episc. Lincoln.*

(4) *Conc. gen.*, t. I, can. v, p. 1458.

(5) *Id.*, *id.*

tre Concile de Nicée, organe le plus solennel de la discipline et de la foi des premiers temps. Comme tous les autres, il fait une large place à la bonté, mais il en fait une aussi à une sainte vigueur. Ainsi, dans le onzième canon, c'est la miséricorde qui éclate. « Pour ceux qui sont tombés, dit-il, sans nécessité, sans perte de biens, sans périls, ou autre chose semblable, ainsi qu'il est arrivé sous la tyrannie de Licinius ; encore qu'ils soient indignes de toute douceur, il a plu néanmoins au saint Concile qu'on en usât envers eux (1). » Cette douceur allait toutefois, fait observer Bossuet, à les laisser douze ans en pénitence à cause de l'énormité de leur chute, en les déchargeant du reste que la rigueur de la discipline exigeait alors : tant était vive l'impression des saintes rigueurs de l'Église où le jugement de Dieu s'exerçait (2). » Tant, pouvons-nous ajouter, cette sainte gardienne du véritable esprit évangélique veillait à ce que sa clémence, tempérée par une juste sévérité, soutint la faiblesse du pécheur sans l'encourager au mal ! Dans le douzième canon la pensée de l'Église est mieux caractérisée encore. Il déclare qu'en tout ce qui regarde la pénitence pour tous ceux qui auront montré par les effets, c'est-à-dire par la crainte des jugements de Dieu, par leurs larmes, leur patience et leurs bonnes œuvres, que leur conversion est véritable et non pas feinte ; après certains exercices de plusieurs années, il sera permis à l'évêque d'ordonner pour eux une plus grande mesure de douceur et d'humanité. Mais pour ceux qui auront fait pénitence indifféremment, croyant que c'est assez d'entrer dans l'Église pour être converti, ils achèveront leur temps, et on ne leur fera aucune grâce (3). » Il n'est pas nécessaire de le faire ressortir, ce décret commencé dans la miséricorde se termine par la vigueur ; la main de l'Église qui s'était abaissée en faveur de la vraie conversion, se relève contre l'insouciance, et c'est sa volonté bien ferme que l'Indulgence ne profite qu'aux pénitents dignes de ce nom tout à la fois triste et glorieux. Ne serait-il pas dérisoire après cela qu'on accusât l'Indulgence

(1) Conc. Nicæ. I. *Conc. Gen.*, t. II, p. 35.

(2) Bossuet, *Médit. pour le temps du Jubilé.* — *Indulgence de l'Église*, VI^e point.

(3) Conc. Nicæ. *Ut supra*.

antique d'avoir été pour les chrétiens un encouragement au mal ?

Et l'Indulgence des temps plus rapprochés de nous mérite-t-elle mieux ce reproche ? Il suffira pour en juger de citer encore le saint Concile de Trente. « Comme, dit-il, le pouvoir d'accorder des Indulgences a été donné par Jésus-Christ à son Église, et qu'elle a usé même dès les temps les plus anciens de cette prérogative qui lui vient de Dieu, la sainte assemblée déclare que l'usage des Indulgences, souverainement salutaire et consacré par l'autorité des Conciles, doit être retenu dans l'Église et ordonne qu'il soit conservé ; et en même temps elle frappe d'anathème quiconque prétend qu'elles sont inutiles et nie que le droit d'en dispenser aux peuples existe dans l'Église. Elle recommande toutefois de ne les distribuer qu'avec modération, suivant l'antique et louable coutume de l'Église, de peur que par un excès de facilité fâcheuse on ne finit par énerver la discipline ecclésiastique (1). » Ainsi, vous le voyez, N. T.-C. F., jusque dans sa plus extrême bonté, l'Église, maîtresse d'elle-même, a le don de tout prévoir ; elle comprend que ses fils pourraient abuser des dons de sa tendresse, et pour prévenir ce malheur, tandis que pour les gagner elle exige l'accomplissement de conditions aussi sévères qu'elles sont moralisatrices, elle ordonne à ceux qui les dispensent de le faire avec cette sobriété qui, en sauvant la dignité du bienfait, l'empêche de dégénérer entre les mains de celui qui le recueille. Où donc est l'encouragement au mal ?

Au reste, quand il serait vrai que l'Indulgence pourrait conduire à quelque relâchement, quels sont ceux qui se hasardent à lui lancer la pierre ? Ce sont surtout les fondateurs de la Réforme qui l'ont accablée de ce reproche, et quelle grâce avaient-ils à le lui

(1) Cum potestas conferendi Indulgentias a Christo Ecclesiæ concessa sit, atque hujusmodi potestate, divinitus sibi traditâ, antiquissimis etiam temporibus illa usa fuerit, sacro-sancta Synodus Indulgentiarum usum, Christiano populo maxime salutarem, et sacrorum concilliorum auctoritate probatum, in Ecclesiâ retinendum esse docet et præcipit ; eosque anathemate damnat, qui aut inutiles esse asserunt, vel eas concedendâ in Ecclesiâ potestatem esse negant. In his tamen concedendis moderationem, juxta veterem et probatam in Ecclesiâ consuetudinem adhiberi cupit, ne nimîa facilitate ecclesiastica disciplina enervetur. — Conc. Trid. Contin., Sess. xxv. *Decret. Indulg.*

faire ? Eux, n'ont-ils pas proclamé des doctrines qui, non pas indirectement, non point par le seul entraînement des passions humaines, mais directement et par leurs conclusions logiques, menaient à la consécration totale, absolue du vice ? N'ont-ils pas dit, n'ont-ils pas écrit que Dieu fait en nous le mal comme le bien, qu'il a été l'auteur de la trahison de Judas, comme il l'a été de la conversion de saint Paul ? Et par cette effroyable théorie, ne font-ils pas disparaître jusqu'à la moindre notion du devoir, en supprimant le libre arbitre de l'homme ? N'ont-ils pas également enseigné que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires pour le salut ; que la foi suffit pour l'assurer ; et que dès lors, eût-on été barbare comme Caligula, infâme comme Sardanapale, pourvu qu'on croie au Christ, on pourra parvenir triomphant au ciel et se jeter dans les bras du Dieu de toute sainteté, même sans réforme, sans repentir et en criant encore à la vertu : Tu n'es qu'un mot ! Ce n'est plus simplement ici une théologie qui de loin conduise au vice ; on abaisse toutes les barrières qui en séparent ; il n'est plus un désordre, il devient un droit, et les passions peuvent se précipiter sur lui d'un essor d'autant plus impétueux que tous leurs emportements deviennent légitimes. Et voilà les docteurs dont la délicatesse s'alarme des prévarications auxquelles ils supposent que les Indulgences peuvent entraîner les fidèles ! Il y aura donc toujours, suivant le mot de l'Évangile, des Pharisiens pour s'effrayer des moucherons et se faire un jeu d'engloutir des chameaux (1) !

Ainsi d'une part les conditions éminemment tutélaires auxquelles les Indulgences sont accordées, de l'autre les précautions prises par l'Église qui les dispense, doivent les empêcher de tourner à la ruine des fidèles ; et quand il en serait autrement, ce ne serait pas à ceux qui nous en accusent de nous en faire le reproche.

XVI

Le raisonnement, poursuit-on, ne peut pas détruire l'histoire, et l'histoire atteste qu'il s'est mêlé d'effroyables abus aux concessions

(1) *Duces cœci, excolantes culicem, camelum autem glutientes.* — Matth., xxiii, 24.

d'*Indulgences*. Abus de multiplicité : on les a prodiguées avec une libéralité ridicule. Abus de cupidité : Rome ne les a pas données, elle les a vendues ; au lieu de les accorder pour sauver les âmes, elle en a fait trafic pour amener de l'argent dans ses trésors. N'est-ce pas ainsi qu'elle a bâti ou du moins achevé cette fameuse Eglise de Saint-Pierre, qui, au lieu d'être l'œuvre de la foi, mérite bien plutôt d'être appelée celle de la simonie ? Et quel autre but se proposait-elle encore dans ces Jubilés qui, à des époques de superstition, jetaient sur la route de l'Italie tant de pauvres pèlerins qui se croyaient appelés au tombeau des Apôtres pour y porter leur pénitence, tandis que c'était tout simplement pour y faire affluer de l'or ? Vint un moment où ces désordres furent tellement scandaleux que les âmes honnêtes s'en émurent, et la Réforme éclata. Les choses sont moins graves aujourd'hui ; mais tous les abus ne se sont pas évanouis. Et comment admettre, comment respecter un pouvoir qui s'est flétri lui-même par tant d'indignités ?

Eh bien ! oui, N. T.-C. F., il s'est glissé des abus dans les Indulgences ! Mais remarquez d'abord, vous dirons-nous avec saint Grégoire de Nazianze, le triste caractère que déploient ceux qui nous font ce reproche. Leurs instincts n'ont jamais rien de noble et d'indulgent ; dans une question quelconque, au lieu de chercher ce qui peut nous être honorable, ils s'attachent à ce qu'il peut y avoir de fâcheux et d'humiliant. Si dans le foyer de la faiblesse humaine ils découvrent une étincelle, ils s'efforcent d'en faire un jet de flamme ; ils l'attisent ensuite, ils l'irritent, et sous l'action d'un souffle méchant, ils la feront passer pour un incendie plus funeste que ce feu de corruption par lequel ils ravagent eux-mêmes le monde. C'est assez que dans leur doctrine ils ne trouvent aucun germe de force et de solidité, pour qu'ils insistent avec une perfide emphase sur les fragilités qui nous échappent. On dirait ces insectes qui ne se plaisent que dans les ulcères (1). » Ces paroles sont vraies pour

(1) Summo studio res nostras explorant nihilque avidius expetunt quàm ut maiorum nostrorum scintilla in flammam surgat, quam etiam furtim exsuscitant, atque accendunt, auræque suæ afflatu in cælum attollunt, et *Babylonicâ flammâ*,

tous les temps, et la conduite qu'elles dénoncent est également dépourvue de cœur et de dignité.

Du reste, pour entrer au fond, quels sont les abus dont on s'indigne? Abus de multiplicité? Mais pour qui Rome accorde-t-elle les Indulgences? Est-ce pour ceux qui n'y croient pas et qui s'en moquent? C'est pour ceux qui les vénèrent, en sentent le prix et sont avides de s'en appliquer le bienfait. Et croit-on que ces âmes pieuses cessent de les trouver saintes et respectables parce qu'elles seront abondantes? Pense-t-on qu'elles recueilleront avec amour le sang de Jésus-Christ tant qu'il ne fera que distiller goutte à goutte, et qu'elles le traiteront avec indifférence, quand elles le verront déborder à flots? Non, N. T.-C. F., et plus les Indulgences se multiplient pour elles, et plus elles en sont émues. N'y eût-il qu'une Indulgence à gagner dans un an, les rationalistes et les sectaires en souriraient encore et trouveraient que c'est trop; au contraire y en eût-il cent par jour, les vrais chrétiens ne diraient jamais que c'est assez; après un abîme, ils appellent encore un autre abîme, et puisqu'en définitive c'est pour eux que les Indulgences sont faites, leur bonheur et le fruit qu'ils en retirent en justifient la multiplicité.

On parle de cupidité! Mais que prétend-on dire par là? Veut-on dire que Rome exige des frais d'expédition pour les actes sur lesquels les concessions d'Indulgences sont inscrites? C'est vrai; mais quel si grand mal! Il faudra sans doute que Rome soit un centre où des millions de demandes viendront aboutir de tous les *points du globe*, qu'à toutes elle adresse des réponses, et qu'elle ne reçoive rien en retour pour couvrir les dépenses! A vrai dire, modeste prince d'un modeste État, le Souverain-Pontife ne pourrait pas y suffire avec ses seules ressources; mais n'importe; il le doit, quoique ce soit impossible, autrement il vendrait les Indulgences! Quel délire!

in orbem omnia populante sublimiorem reddunt. Quoniam enim in suis dogmatibus nihil sibi præsidii roborisque constitutum vident, hoc in nostrarum rerum imbecillitate venantur, ac proinde, quemadmodum muscæ vulneribus, ita nostris calamitatibus, aut si mavis, erratis imminet. — S. Greg. Nazianz. Or., xxvii, n. 5, édit. Par., 1778.

· Prétend-on que l'Église va plus loin, mais qu'elle vend des Indulgences mêmes ? C'est une infâme calomnie. Que certains personnages isolés et subalternes se soient permis cet ignoble négoce avec des Indulgences plus ou moins apocryphes et dans des âges de ténèbres et de confusion, c'est possible. Mais que Rome ait souillé ses mains augustes par ce honteux trafic, jamais ; que l'ensemble de l'Église catholique ait été frappé de cette lèpre, jamais non plus. Bien au contraire, quand, sur des points divers du temps et de l'espace, cette plaie s'est manifestée, les Papes et les Conciles se sont hâtés de porter le fer et le feu dans l'ulcère afin de le guérir. « C'est ce que fit Innocent II dans le Concile de Latran, en 1139 ; Innocent IV a suivi son exemple dans le Concile de Lyon, en 1241 ; et Clément V, dans le Concile de Vienne, en 1311, a caractérisé ces abus avec plus d'énergie encore (1). » Il n'est pas de désordre contre lequel les successeurs de Pierre aient fait gronder des foudres plus terribles, et l'Église assemblée des anathèmes plus formidables. Le décret du Concile de Trente forme pour ainsi dire les derniers éclats de cette protestation solennelle ; et quand il eut parlé, tous les scandales qu'il avait dénoncés au zèle réformateur des évêques, furent arrachés comme l'ivraie et jetés au feu d'une épuration qui ne s'est plus démentie.

Mais Saint-Pierre bâti ou du moins achevé avec des Indulgences ! Et c'est là ce qu'on appelle de la simonie ! Mais saint Thomas, l'Ange de l'École, n'a-t-il pas déjà répondu, depuis le treizième siècle, que donner des Indulgences, dans un but exclusivement temporel, ce serait, il est vrai, un désordre ; mais qu'en accorder pour un objet matériel se rapportant à des intérêts spirituels, c'est un acte légitime ; que, dès lors, en promettre et en concéder, soit pour obtenir la fondation d'une œuvre charitable, soit surtout pour provoquer ou déterminer l'édification d'une église, c'est chose parfaitement irréprochable, et qu'y voir un fait de trafic et de cupidité, ce serait une injustice ou du moins une erreur (2). Ainsi en con-

(1) Card. Wiseman, *Conférences sur les Doctrines et les pratiques les plus importantes de l'Église catholique*, 12^{me} Conférence, sur les Indulgences.

(2) Pro temporalibus simpliciter non potest fieri Indulgentia, sed pro temporalibus

viant tous les peuples chrétiens à concourir à la construction d'un temple digne de la majesté de leur Dieu, en leur offrant pour les y décider le saint et noble appât des Indulgences, les Papes sont restés dans les limites de la règle comme dans celle de leur droit, et si la théologie du schisme les condamne, ils ont pour les absoudre celle des grands Docteurs orthodoxes. A l'ombre de ces autorités vénérables on peut se consoler de bien des anathèmes.

Après tout, est-il vrai que l'argent donné en retour des Indulgences soit entré dans le trésor des Pontifes Romains ? N'est-il pas tombé plutôt dans les mains des hommes illustres dont le génie a conçu le plan de Saint-Pierre, des artistes célèbres qui l'ont décoré, des ouvriers obscurs qui l'ont doté de ses formes colossales ? Ne faut-il pas même dire que l'univers catholique s'est donné cet argent à lui-même bien plus qu'au Vicaire de Jésus-Christ ? Est-ce que cette vaste et merveilleuse basilique n'est pas le sanctuaire de tous les chrétiens fidèles comme Rome en est la patrie ? Ne nous appartient-elle pas à tous ? Et quand nous allons nous faire écraser pour ainsi dire sous la hauteur de ses voûtes solennelles, comme sous la majesté de Dieu même, quand il nous arrive de nous agenouiller devant les reliques augustes dont elle est dépositaire, ne semble-t-il pas qu'on y respire l'air et les parfums du temple où l'on reçut le Baptême et la foi ? Non, l'or qui l'a construite n'a changé, ni de mains ni de maîtres ; il n'est pas devenu la propriété des papes ; il est encore et fut toujours, comme le monument qui en est sorti, le patrimoine du monde.

Ah ! N. T.-C. F., au lieu de s'indigner gratuitement contre la cupidité chimérique des Pasteurs, on devrait admirer la générosité des fidèles dans ces âges de foi. Saint Bernard annonce la Croisade, et l'Occident tout entier se jette sur l'Orient comme la vague d'une grande mer. Léon X fait un appel à la libéralité des nations, et les nations lui répondent par l'achèvement de ce prodigieux édifice où Michel-Ange a trouvé le secret de suspendre le Panthéon à cent

bus ordinatis ad spiritualia ; sicut est repressio inimicorum Ecclesiæ qui pacem Ecclesiæ perturbant, vel sicut constructio Ecclesiarum. — S. Thom. Supplem., quæst., xxxv, prop. iii.

quatre-vingts pieds de terre. Et quel est le levier qui détermine ces vastes mouvements ? Quelle compensation fait éclore ces étonnants sacrifices ? Les hérétiques s'en sont moqués et notre matérialisme ne peut rien y comprendre. Mais enfin l'histoire est là pour le dire ; toutes ces grandes choses se sont faites pour gagner des *Indulgences* ! Quelle religion profonde ! Quel désintéressement sublime ! Quels temps admirables que ceux où de semblables causes peuvent enfanter de semblables merveilles !

Et les Jubilés ? N'est-ce pas encore un autre scandale dans le passé de l'Église romaine ? — Mais comment ! Quand Rome, par la publication de cette grande Indulgence, invitait les peuples à venir visiter, dans ses murs, le tombeau des saints Apôtres, elle ne voulait pas qu'ils y parussent avec un luxe royal, jetant par une vaine et fastueuse prodigalité, l'argent sur leur passage. C'était au contraire son désir qu'ils s'y rendissent en pèlerins, pauvrement vêtus, fuyant l'excès et surtout l'ostentation de la dépense, en esprit de pénitence et non point par une frivole curiosité, pour obtenir la rémission de leurs fautes et non pas pour se procurer des jouissances. D'aussi nobles intentions ne révèlent pas un calcul de cupidité.

Le fait répondait au but. « Le premier Jubilé qui eut lieu en 1300, écrit un grand apologiste anglais de notre époque, loin d'amener à Rome une multitude de riches pèlerins venus pour acheter à haut prix le pardon de leurs fautes, offrit un spectacle tout opposé. Les Anglais par exemple s'y présentèrent cette fois en grand nombre ; mais ils se trouvaient dans un tel état de dénûment qu'ils excitèrent la compassion de deux époux respectables qui n'avaient pas d'enfants. Jean et Alice Shepherd résolurent de s'établir dans la ville éternelle et de consacrer leur fortune à l'entretien des pèlerins anglais. Ils achetèrent une maison pour cet objet, et passèrent le reste de leur vie dans l'exercice de cette vertu que recommande tant l'Apôtre saint Paul, lorsqu'il dit d'accueillir les étrangers et de laver les pieds des Saints (1). » Voilà le premier Jubilé,

(1) Timoth., v, 10. Card. Wiseman. Conf. 12^{me} sur les *Indulgences*.

N. T.-C. F., le voilà tel que le présentent, non pas les récits fantastiques des dissidents, mais ceux de la véridique histoire; il est facile de comprendre qu'il n'a pas dû beaucoup ajouter à la fortune des Papes. Voulez-vous maintenant entendre la description de l'un des derniers? C'est la même voix qui vous en parlera; mais, sachez-le bien, c'est la voix d'un témoin grave qui a vu les faits alors qu'il était prêtre, et qui les atteste encore aujourd'hui qu'il est prince de l'Église. « J'ai pu juger par mes propres yeux, dit-il, de cet esprit de spéculation dont Rome est accusée, j'ai vu le vénérable Pontife Léon XII ouvrir et fermer le Jubilé. Des milliers de pèlerins encombraient tous les quartiers de la ville. On remarquait leurs vêtements déchirés, leurs traits amaigris; ils remplissaient les couvents et les hôpitaux, et reposaient sur des lits fournis par la charité des fidèles. J'ai assisté à leurs repas, repas pendant lesquels ils étaient servis par des princes, des évêques et le Souverain-Pontife lui-même; ce que je n'ai point vu, ce sont les trésors versés dans les coffres du Saint-Siège. Il était question d'abondantes bénédictions, de larmes de reconnaissance, adieux des pèlerins à la charité romaine; mais point de pierres précieuses offertes au sanctuaire, point d'or prodigué au prêtre. J'appris alors qu'on avait épuisé les fonds des institutions de charité et contracté des dettes onéreuses pour donner cette hospitalité chrétienne. Le seul avantage que Rome y ait pu gagner, c'est d'avoir acquis un trésor de bénédictions dans le Ciel; car ce n'est que là qu'elle désire voir conserver la mémoire de sa conduite (1). » Telle est la valeur, N. T.-C. F., de ces accusations de cupidité qu'on fait peser sur les Papes; on peut dire qu'il n'est pas de calomnie plus absurde, tant l'injustice en est flagrante. Rome, la terre privilégiée du désintéressement et du sacrifice; Rome dont les Souverains ont la cour la plus modeste, l'appareil le plus simple, les habitudes les moins fastueuses; Rome qui du moment où elle a des ressources ne sait les consacrer qu'à fonder ou à doter des hôpitaux ou des églises, ces deux palais du pauvre et du peuple; Rome dont le cœur s'émeut et dont la main

(1) Carl. Wiseman. Ut supra.

se tend à toutes les calamités des nations sous quelque soleil qu'elles soient placées ; Rome qui, lorsque son humble fortune ne lui permet pas de donner autant qu'elle voudrait, jette un mot aux divers échos du monde catholique et fait jaillir des fleuves d'aumônes pour ainsi dire ; Rome qui, peu contente de soulager les misères au dehors, attire encore dans son sein par le charme de sa bonté les infortunes proscrites et sait leur donner au besoin l'hospitalité la plus généreuse ; Rome avec cette gloire incontestable de détachement et de libéralité ; Rome dénoncée effrontément comme atteinte d'avarice et concédant des Indulgences, publiant des Jubilés pour faire de l'argent, ce serait un fait incroyable, si l'audace des sectaires pour la dénigrer contre toute évidence n'était pas plus incroyable encore.

Et voilà pourtant le prétexte dont la grande hérésie du seizième siècle s'est prévaluë pour se séparer de l'unité Romaine. C'est-à-dire qu'elle a rompu sans motifs les liens sacrés qui attachaient auparavant ses adeptes à l'Eglise catholique ; les abus dont elle s'est autorisée pour consommer ce schisme criminel étaient pour la plupart énormément exagérés ou complètement imaginaires. Et quand ils auraient été réels, ils ne pouvaient justifier une apostasie. Quels que fussent leurs excès, ils n'enlevaient à l'Eglise ni le pouvoir d'accorder des Indulgences, ni le titre d'Epouse de Jésus-Christ, et tout en appelant une réforme en ce qu'elle pouvait avoir de nécessaire, il fallait sauver les principes et rester dans l'unité. C'est bien ce qu'avait compris le moine Saxon, lui dont l'impulsion fatale donna le branle à ce vaste déchirement. Au premier pas il ne fit que blâmer l'abus des Indulgences, et se garda bien de nier à l'Eglise et au Pape, soit la puissance de les accorder, soit le droit d'intervenir seuls pour corriger les désordres qui sur ce point scandalisaient le monde. Ce fut plus tard seulement qu'il franchit ces barrières qu'il avait d'abord respectées, et que sa passion le précipita dans les plus désastreuses inconséquences. De l'abus des Indulgences, il conclut à la suppression du droit. C'était se mentir à lui-même autant qu'à la logique ; mais n'importe ; il marche en avant. Le Pape le condamne, il se moque du Pape, et pour en brûler les bulles, il allume sur la

place de Vittemberg ce feu qui doit être le foyer et le signal de tant d'autres incendies. Ainsi la raison n'est entrée pour rien dans cette grande rébellion; le dépit de l'orgueil, appuyé d'une fausse dialectique, en a déterminé l'explosion primitive, et ce sera sa honte éternelle et son éternelle condamnation que d'avoir commencé par des causes que ses provocateurs eux-mêmes avaient déclarées insuffisantes pour autoriser une rupture.

L'accusation de cupidité n'est donc pas plus fondée que les autres.

XVII

C'est maintenant, N. T.-C. F., et pour ainsi dire du haut des ruines que nous venons de faire en pulvérisant les reproches et les objections de l'erreur, que nous pouvons pleinement apprécier la sagesse et la vérité des décrets du Concile de Trenté sur les Indulgences. Comme on sent que l'Esprit-Saint en a dicté toutes les paroles, tant elles sont justes, solides et mesurées ! Le Concile enseigne que le pouvoir d'accorder des Indulgences vient à l'Eglise de Jésus-Christ même (1), et nous avons vu qu'il est contenu dans la grande promesse faite aux Apôtres que tout ce qu'ils délieraient sur la terre serait délié dans le Ciel. Il enseigne que l'Eglise a fait usage de ce pouvoir dès les temps les plus antiques (2), et nous en avons suivi la trace, depuis saint Paul qui l'exerce, jusque bien en deçà du Concile de Nicée qui le consacre par des canons solennels. Il affirme que ce pouvoir est salutaire au peuple chrétien (3), et nous nous en sommes assurés en prouvant l'efficacité de l'Indulgence, soit pour remettre la peine temporelle due aux péchés pardonnés, soit pour exciter à la vertu ceux qui veulent en recueillir le fruit. Il proclame enfin cette grande maxime que les abus dont on a pu gémir ne sont pas une raison de tarir pour les fidèles la source des Indul-

(1) Cum potestas conferendi Indulgentias a Christo Ecclesiæ concessa sit. Supplem., sess. xxv. *De Indul.*

(2) Atque hujusmodi potestate, divinitus sibi traditâ, antiquissimis etiam temporibus illa usa fuerit. — Ut supra.

(3) Sacrosancta Synodus Indulgentiarum usum christiano populo maximè salutarem docet. — Ut supra.

gences (1), et cette doctrine est si vraie que les grands hérésiarques du seizième siècle l'ont d'abord reconnue, et que si plus tard ils ont professé des principes différents, ils se sont infligé par là l'opprobre de la plus inexcusable contradiction.

XVIII

Ainsi c'est d'un pas ferme et plein de sécurité, N. T.-C. F., que vous devez entrer dans cette sainte carrière qui s'entr'ouvre ; c'est de Dieu qu'elle part et c'est à Dieu qu'elle aboutit. Qui la parcourt sous la direction de l'Eglise, est sûr de ne point s'égarer, et de ne pas poursuivre par des chemins perdus des espérances chimériques. Le Jubilé vous promet des grâces immenses, et dont les avantages attachés au Jubilé des Juifs n'étaient que la figure, quoiqu'ils fussent magnifiques. Quand les Prêtres d'Israël avaient annoncé l'ouverture de l'année sainte, il se faisait en quelque manière une rédemption générale : les esclaves recouvraient leur liberté ; les propriétaires dépossédés reprenaient la possession et l'usage de leurs champs ; enfin les débiteurs étaient affranchis de leurs obligations, et tous ces bienfaits étaient le fruit régulier et direct du Jubilé : *Ipsæ enim Jubilæus* (2). Mais « ce n'était là, comme le dit judicieusement Bourdaloue, que l'ombre des biens à venir. Ce Jubilé, si mémorable parmi les Hébreux, n'était que pour nous préparer au Jubilé de la Loi nouvelle. Car ce Jubilé de la Loi nouvelle est proprement celui où les véritables esclaves, je veux dire ceux que le démon tenait dans la servitude du péché, sont remis dans la pleine et entière liberté des enfants de Dieu ; celui où les pécheurs réconciliés rentrent dans la parfaite jouissance des véritables biens, en recouvrant les mérites qu'ils avaient acquis devant Dieu et que le péché leur avait fait perdre ; celui où les véritables dettes, j'entends les peines dues au péché, demeurent éteintes et sont universellement abolies (3). » Voilà ce qu'il nous est permis d'en attendre, et notre con-

(1) *Indulgentias aut alias spirituales gratias quibus non ideò Christi fideles deprivari.* — Conc. Trid., Sess. XXI, cap., IX.

(2) *Levit.*, XXV.

(3) Bourdaloue, *Sermon pour l'ouverture du Jubilé*, 1^{er} point.

flance ne sera pas vaine, si nous remplissons fidèlement et dignement les conditions imposées pour la conquête de ces grâces.

ExhorteZ donc, Nos Très-Chers Coopérateurs, les peuples qui vous sont confiés à ne pas recevoir en vain les miséricordes de leur Dieu ! Pour cela faites-leur connaître avant tout la nature et l'importance du Jubilé ; qu'ils sachent bien, grâce à votre zèle pour les instruire, ce que c'est que l'Indulgence qui leur est offerte et ce qui la distingue des autres Indulgences ; les biens spirituels qui peuvent en découler sur eux et sur l'ensemble du monde chrétien, les malédictions au contraire qu'ils risqueraient, en la négligeant, d'attirer sur leur tête et sur l'univers social tout entier. Eclaircissez-les en même temps sur les œuvres qu'ils ont à faire pour s'assurer l'acquisition de ce trésor, et montrez-leur combien ces sacrifices sont légers comparés aux biens spirituels dont ils doivent être le prix. Après avoir porté la lumière dans les esprits, essayez d'éveiller dans les âmes un repentir salutaire, de généreux désirs de changement, une héroïque intrépidité pour triompher de toutes les habitudes, résister à tous les entraînements, vaincre toutes les fausses et lâches appréhensions qui, en mettant obstacle à ce renouvellement précieux, pourraient empêcher le Jubilé de porter son fruit, et changer en pluie de soufre et de feu les rosées bienfaisantes qu'il devait verser sur notre famille spirituelle.

Et vous, N. T.-C. F., vous que nous osons, avec l'Apôtre saint Jean, appeler nos enfants et nos enfants bien-aimés, secondeZ le zèle de vos Pasteurs et répondez à leurs exhortations. Il n'est pas de plus riche occasion pour vous montrer empressés et fidèles. Il ne s'agit pas ici d'une Indulgence dont l'authenticité soit douteuse ; c'est le Souverain-Pontife lui-même, le Vicaire de Jésus-Christ, le prince des Pasteurs qui l'a proclamée du haut du trône de saint Pierre ; nulle autorité ne peut la rendre plus certaine et plus respectable. Comme elle est la plus sûre, elle est aussi la plus solennelle. Et pourquoi ? Parce qu'elle est universelle et qu'elle s'étend en même temps à tout le monde chrétien ; parce qu'on y observe des cérémonies plus augustes et plus saintes (1) ; parce qu'elle est accordée,

(1) Bourdaloue, *ut supra*, 1^{re} partie.

non pas pour des motifs particuliers, mais pour des raisons qui se rattachent à l'intérêt général de l'Eglise. Ah ! que tous ces caractères qui sont autant de privilèges la rendent chère à votre foi ! Faites avec élan tout ce qui vous est prescrit pour la gagner ! Vous devez, si la chose vous est possible, donner quelques aumônes ; ah ! soyez généreux à les faire, et n'oubliez pas que vous ne payerez jamais assez à votre Dieu, dans la personne des pauvres, les grâces qu'il doit vous prodiguer pendant les jours de salut où nous entrons. Vous devez jeûner, si votre santé n'y met pas obstacle ; ah ! soumettez avec bonheur à cette privation ce corps dont vous avez fait peut-être bien des fois un vase d'injustice, tandis qu'il devait toujours être un instrument de sainteté. Vous devez vous confesser ; ah ! courez avec d'autant plus de délices au tribunal sacré qui doit entendre vos aveux, qu'on donne aux ministres chargés de vous absoudre des pouvoirs plus étendus, et qu'après le pardon de vos fautes, vous trouverez, au bout de cette sainte carrière, une rémission peut-être totale des peines qui vous resteraient encore à subir. Vous devez communier ; ah ! vous surtout qui ressembleriez à l'enfant prodigue, précipitez-vous entre les bras du bon Père qui vous rappelle, afin de vous restituer la robe d'honneur que vous avez dépouillée, l'anneau de l'alliance que vous avez rompue, et de vous faire asseoir à ce banquet dont la joie, en vous enivrant le premier, doit dans les cieux faire tressaillir les anges eux-mêmes. Vous devez encore visiter quelques sanctuaires ! Ah ! volez avec ardeur sur la route de ces temples bénis, et conjurez les martyrs, devant les reliques desquels vous vous agenouillerez, de vous obtenir par le souvenir de leurs souffrances cette paix que leurs tortures et leur intercession méritaient aux pénitents des premiers siècles. Enfin, vous devez prier aux intentions du Souverain-Pontife et pour le bien de l'Eglise ! Ah ! que votre cœur soit ardent à s'unir au cœur de notre commun Père, de celui qui porte la sollicitude de toutes les Eglises comme de toutes les âmes, afin que le gouvernement du peuple chrétien lui soit doux et consolant ; que les orages ne viennent pas trop agiter le vaisseau dont il est le pilote ; que cette grande société dont il est le chef ne connaisse plus de déchirements ; que

toutes les nations et tous les cœurs obéissent à son autorité dans l'unité du même bercail, jusqu'à ce qu'enfin, fleuves retournés à l'Océan qui fut leur source, nous soyons tous réunis dans le sein du Dieu que nous aurons honoré par une foi commune et par un culte commun sur la terre.

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-général de notre Evêché, le onze décembre mil huit cent cinquante-sept, fête de saint Damase Pape, ce Pontife illustre, qui foudroya l'hérésie des Macédoniens à Constantinople, vengea la foi de Nicée des insultes qu'elle avait reçues à Rimini, enrichit Rome de superbes Basiliques, chargea saint Jérôme de traduire le Nouveau-Testament, et composa lui-même de nobles choses dont la Tradition se glorifie.

INSTRUCTION PASTORALE ET MANDEMENT

POUR

LE CARÊME DE L'AN DE GRACE 1859

SUR

LA PUISSANCE SPIRITUELLE DE LA PAPAUTÉ

Dieu nous a donné, N. T.-C. F., de revoir comme Evêque cette grande cité de Rome que nous avons eu déjà le bonheur de visiter, n'étant que simple Prêtre. Le jour où l'huile sainte avait coulé sur notre front, pour le marquer du sceau des Pontifes malgré notre néant et notre indignité, nous avons promis d'aller au tombeau des Saints Apôtres, après trois ans de séjour et de travail dans notre Diocèse. Au moment précis où cetemps expirait, nous étions agenouillé sur le pavé des deux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, baisant avec autant de respect que d'amour le marbre sous lequel reposent tant de vertus et de gloire, et le conjurant de laisser monter jusqu'à notre cœur une étincelle de ce feu sacré dont brûlent sans doute encore les cendres augustes dont il est dépositaire.

Bientôt après le Vatican daignait nous ouvrir ses portes, et nous pénétrions au sein de ce palais, objet dans le monde de tant de terreur et de tant de confiance, de tant de haine et de tant d'amour. C'est là que réside, entourée tout ensemble des plus éblouissantes merveilles des arts et de la simplicité la plus modeste, la royauté la plus auguste et la plus accessible. Les plus fiers souverains ne peuvent en approcher sans un saisissement involontaire, et le plus obscur comme le plus indigent des fidèles est admis à l'aborder sans effroi. Quand vous traversez d'un pas ému les longues galeries qui mènent à sa demeure, il vous semble voir planer sur votre tête les

ombres vénérables des deux cents Pontifes qui, depuis dix-huit cents ans, se sont assis sur le siège de Pierre ; vous vous dites que celui de leurs successeurs aux pieds duquel vous serez tout à l'heure prosterné, est le chef spirituel de deux cents millions d'âmes ; que son sceptre est mille fois plus glorieux que celui de tous ces Césars dont les statues sont là comme pour lui faire honneur, et vous sentez votre admiration fléchir sous le poids de tant de majesté. Mais vous vous rappelez en même temps que ce Prince des Princes est aussi le Père des Pères ; que son gouvernement, au lieu d'être fondé sur la force, est fondé sur la tendresse ; qu'à ses yeux il n'est point de distinction de riche et de pauvre, de Grec et de barbare, mais qu'en tous il ne voit que des enfants qui lui sont également chers, et dans cette conviction que tant de faits justifient, la grandeur dont on est environné s'efface ; le cœur se rassuré, et l'on s'avance sans crainte jusqu'aux marches de ce trône où siège ici-bas le représentant suprême de la Vérité, de la Justice et de la Miséricorde éternelles.

Voilà ce que nous avons vu, voilà aussi ce que nous avons senti nous-même, N. T.-C. F., au moment où le Souverain-Pontife a bien voulu nous permettre de déposer devant lui le tribut de notre vénération, et d'implorer sa bénédiction apostolique pour notre Diocèse. Sur la tête de Pie IX repose le plus radieux des diadèmes, un diadème qui résume dans son éclat près de vingt siècles de puissance, de lumière et de sainteté, et tant de dignité ne fait en lui que donner plus de prix à l'affabilité la plus touchante. Un jour cette couronne s'est transformée en couronne d'épines ; des sujets ingrats et parricides ont meurtri son front triplement sacré de Roi, de Pontife et de Père ; et ce front auguste n'en garde aucun souvenir ; toutes ces blessures ont disparu sous le voile d'une sérénité céleste. Il accueille tous ceux qui l'approchent avec la même grâce et le même abandon que s'il n'avait jamais rencontré dans l'humanité ni trahison, ni noirceur. Nous-même nous avons fait la suave épreuve de ses bontés et de l'ineffable onction qui les accompagne. Il nous a offert de baiser cette main qui a versé sur le monde tant de pardons généreux et de faveurs privilégiées ; il nous a souri de ces mêmes

lèvres qui, sous les voûtes frémissantes de Saint-Pierre, ont proclamé le dogme pour jamais défini de l'Immaculée Conception de Marie ; il nous a prodigué enfin les doux regards de cet œil au fond duquel se réfléchit la limpidité du ciel lui-même, et dans les quelques minutes où nous avons été si près de son cœur, nous avons compris qu'à force de consolation, certaines heures valent plus que des siècles.

Mais, N. T.-C. F., laissez-nous mettre à l'écart les souvenirs d'un voyage mille fois béni, pour nous élever à des considérations plus générales. Nous ne vous entretiendrons pas d'un Souverain-Pontife en particulier, mais de la Papauté elle-même. En même temps que nous satisferons ainsi à un vœu de notre piété filiale, nous remplirons un devoir de notre ministère. Une foule de brochures hétérodoxes cherchent à égarer vos idées sur cette question capitale. Il est juste que nous cherchions à vous prémunir contre leurs séductions.

Nous ne parlerons ici que de la puissance spirituelle du Vicaire de Jésus-Christ. Le pouvoir temporel sera plus tard l'objet d'une instruction spéciale.

I

Et d'abord, est-il bien vrai que saint Pierre, le chef des Apôtres, soit allé à Rome ?

L'esprit de secte n'est pas seulement meurtrier pour la foi, N. T.-C. F. : souvent il l'est encore pour le bon sens. Quand une fois il s'est emparé d'un homme ou d'un peuple, il n'est pas rare qu'il le précipite dans les plus incroyables extravagances. Soit que la fumée de l'erreur renverse entièrement la raison, soit que, pour se défendre, l'hérésie impose la nécessité fatale de tout hasarder, on se jette avec une intrépidité que rien n'épouvante aux extrémités du paradoxe et de la négation. Les plus habiles se font un jeu de tout inventer et de tout détruire : les plus simples se font une règle de tout croire. C'est à qui démentira le plus impudemment les faits les plus incontestables, et pendant qu'on accuse les autres de cré-

dulité ou de folie, on ne s'aperçoit pas qu'on fait en cela même un acte solennel de démence : *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt* (1).

Nous en avons une preuve éclatante dans la persévérante hardiesse avec laquelle on a prétendu que saint Pierre n'est pas allé prêcher, régner et mourir à Rome. Cent fois depuis la Réforme on a réfuté cette allégation, l'une des plus audacieuses qui se soient jamais produites. N'importe, on la répète encore de nos jours avec autant de sérénité qu'il y a trois siècles. Vous la voyez circuler, sous une forme insultante pour l'Eglise, dans des milliers de libelles que le prosélytisme de l'erreur sème parmi les fidèles pour les séduire et les arracher à l'unité ; et il sera dit qu'on ne rougira jamais de nous condamner sans repos à démontrer l'évidence.

Oui, certes, il est évident que saint Pierre est allé se fixer à Rome. Il semble qu'il ait voulu l'apprendre lui-même au monde, comme pour réfuter par avance, et de sa propre bouche, ceux qui devaient le nier. A la fin de cette première épître qu'il adresse avec une solennité si touchante aux fidèles dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, la Bithynie et toute l'Asie Mineure, il écrit : « L'Eglise que Dieu s'est choisie dans Babylone, vous salue (2). » Quelle est cette Babylone d'où part la lettre de l'Apôtre ? Ce n'est pas la Babylone d'Assyrie ; nul témoignage ne nous atteste qu'il l'ait évangélisée. Ce n'est pas non plus cette Babylone d'Egypte dont on dit que le Caire occupe aujourd'hui la place ; rien ne prouve qu'il y ait séjourné. Babylone, dans la pensée de l'Apôtre, est Rome païenne. Ainsi la nommait-on dans le style général des premiers âges chrétiens. Quand saint Jean, le prophète des grandes visions, voit cette reine des cités et de l'idolâtrie, assise sur les sept collines, appesantir son joug sur tous les rois de la terre, enivrer les nations du vin de ses débordements, s'abreuver elle-même du sang des justes, et porter sur son front, comme une couronne infernale, des milliers de noms de blasphèmes, il ne peut se défendre de l'appeler Babylone (3). Et lorsque plus tard elle croule sous les coups de

(1) Rom., I, 22.

(2) Salutatio vos Ecclesia, quæ est in Babylone collecta. — I Pet., v, 13.

(3) Apocal., xvii, 3, 5, 9, 18.

la vengeance divine, lorsque, dans la coupe même dont elle s'est servie pour empoisonner les peuples, elle boit à son tour une liqueur qui la tue et l'étend à côté d'eux dans la fange où elle les a précipités, l'auteur de l'Apocalypse nous fait encore entendre et les anges du ciel et les marchands de la terre qui s'écrient : « Malheur ! malheur ! la grande Babylone est tombée (1). » Saint Pierre se sert du même nom pour signaler la même ville ; afin d'être compris il a dû s'approprier le langage qu'on parlait alors parmi les fidèles ; et tel est en effet le sens dans lequel ils l'ont interprété. Un écrivain qui toucha par son époque au berceau de l'Eglise, un disciple des Apôtres, un témoin par conséquent accrédité des faits qui se rattachent à leur histoire, Papias en un mot, atteste formellement que la première Epître de saint Pierre, celle dans laquelle il salue les néophytes de l'Orient de la part de Marc son fils spirituel, fut écrite de Rome, métaphoriquement désignée sous le nom de Babylone. Eusèbe nous a conservé ce témoignage (2), et saint Jérôme le confirme avec d'autant plus d'autorité, qu'en cela, comme sur une foule de points, il concentre et nous fait entendre dans sa parole les traditions des temps et des Docteurs qui l'ont précédé (3).

II

Toute l'antiquité chrétienne est remplie de témoignages exprimant avec éclat ce que l'Apôtre dit de lui-même sous une forme voilée. Il existe entre eux, il est vrai, une certaine variété. Les uns parlent des miracles de Pierre ; les autres, de sa prédication. Ceux-ci glorifient son autorité, ceux-là nous racontent l'héroïsme de sa mort ou les prodiges de son tombeau ; mais tous, malgré cette diversité d'aspects, constatent le grand fait de sa présence dans la

(1) Apoc., xviii, 1, 2, 10, 15, 19.

(2) Papias et hoc dicit quod Petrus in primâ Epistolâ suâ, quam de urbe Româ scripsit, meminerit Marci, in quâ tropicè Romam Babylona nominavit, cum dicit : Salutât vos ea quæ in Babylone est collecta Ecclesia, et Marcus filius meus. — Euseb. lib. II *Hist.*, cap. 14.

(3) Petrus in Epistola prima sub nomine Babylonis figuraliter Romam significans : Salutât, *inquit*, vos Ecclesia quæ est in Babylone collecta. — Hieron., *De viris illust.* — Marc.

capitale de l'empire. Il est impossible de rassembler autour d'un événement un faisceau plus radieux de certitude et de lumière.

La première voix qui la proclame est celle de l'histoire. Entre les monuments les plus remarquables et les plus sûrs qu'elle nous a transmis sur les premiers temps, les ouvrages d'Eusèbe ont toujours été l'objet d'une estime particulière. A l'époque des orages suscités par l'Arianisme, il put avoir des faiblesses de caractère qui le menèrent à des écarts de doctrine. Mais comme témoin du passé, comme investigateur des origines de l'Eglise, on n'a jamais contesté ni l'étendue de son érudition, ni la sagesse de sa critique, ni la vérité de ses récits. Et voici ce que nous lisons au second livre de son *Histoire ecclésiastique* : « Quand, terrassé par les splendeurs inattendues de la lumière divine, Simon le Magicien vit ses erreurs dévoilées et tous ses maléfices démasqués par la parole de Pierre, il déserta la Judée, s'enfuit au loin sur les mers, et des extrémités de l'Orient alla se cacher au fond de l'Occident, sachant bien qu'il ne pouvait avoir qu'à ce prix la liberté de séduire. Il arrive à Rome, et là, grâce à l'appui du Démon qui l'accompagne, il tente des efforts tellement efficaces que bientôt les habitants de cette cité lui élèvent une statue comme à un dieu. Mais les choses ne marchent pas longtemps suivant ses désirs. Sous le règne même de Claude Auguste, la clémente et douce providence de Dieu amène à Rome, pour désarmer ce sectaire, qui menace d'être le fléau du genre humain, Pierre, le plus fort et le plus grand des Apôtres, dont il est le chef et le soutien par l'éminence de son mérite et de sa puissance. Et quand, par son apparition, Pierre a fait briller sur les Romains la doctrine de Dieu, l'influence et l'autorité de Simon s'effacent et s'évanouissent bientôt avec Simon lui-même (1). » On

(1) Statim ergo præstigiator ille quem diximus, divinæ lucis insperato quodam splendore percussus, simul atque in Judæa à Petro Apostolo convictus est, omniaque ejus maleficia patefacta, longissime trans mare fugam arripuit, ab Orientis partibus ad Occasum profectus, neque aliter se liberè et ex animi sui sententiâ victurum esse speravit. Tandem ad urbem Romam delatus, ope atquè adjumento subsidientis ibidem dæmonis, brevi conatus suos tantopere promovit, ut illius civitatis homines ei tanquam deo statuari collocârint. Sed hæc non diù ex voto illi fluxerunt. Confestim enim ipsis Claudii Augusti temporibus, benigna et clementissima Dei providentiâ fortissimum et maximum inter Apostolos Petrum et virtutis merito

ne peut dire, en termes plus positifs, N. T.-C. F., que Pierre évangélisa la cité des Césars.

Après avoir affirmé que Pierre y est allé comme Apôtre, Eusèbe proclame qu'il y a succombé comme martyr. « Il ne manquait, dit-il, à Néron, qu'une gloire pour former le couronnement de ses nobles titres, c'était qu'entre tous les empereurs romains, il fût le premier à persécuter la religion chrétienne. Tertullien nous apprend que cet honneur ne lui a pas manqué. Consultez, dit-il aux Romains, consultez vos annales. Vous y verrez que ce fut Néron qui le premier tourna le glaive des Césars contre cette nouvelle race, qui s'élevait surtout au centre de l'empire. Mais nous voyons avec une certaine fierté que ce soit lui qui ait inauguré notre réprobation. Quiconque le connaît comprend parfaitement qu'une chose grande et sainte pouvait seule être condamnée par Néron. » Ainsi, reprend Eusèbe, Néron fut le prince et le porte-drapeau des ennemis du vrai Dieu, et sa fureur se déchaîna contre les Apôtres eux-mêmes. Paul eut la tête tranchée sous son règne ; sous son règne aussi Pierre fut attaché à la croix (1). »

Ces récits sont sanctionnés par Caius, écrivain catholique, qui florissait à Rome sous le Pontificat de Zéphyrin. Dans le livre qu'il a composé contre Proclus, chef de la secte des Cataphrygiens, il s'écrie, en parlant des lieux où les corps des Apôtres ont été déposés : « Je peux vous montrer les monuments élevés à leur mémoire. Allez, comme il vous plaira, ou au Vatican ou sur la route d'Ostie, vous rencontrerez les trophées de ces grands fondateurs de l'Eglise

reliquorum omnium principem ac patronum, Romam adversus illam generis humani labem ac pestem perducit...

Igitur cum Dei doctrinam Romanos adventu suo illustrasset, Simonis quidem vis ac potentia cum ipso simul auctore brevi extincta atque deleta est. — Euseb., *Hist.*, Lib. II, cap. 14, 15.

(1) Hoc unum adhuc illi deerat quod cæteris ejus titulis adscriberetur, ut scilicet primus Romanorum imperatorum hostis christianæ religionis diceretur fuisse. Cujus rei etiam Tertullianus meminit his verbis : « Consulite, inquit, commentarios vestros illic reperietis primum Neronem in hanc sectam tunc maxime Romæ orientem Cæsariano gladio ferocisse. Sed tali dedicatore damnationis nostræ gloriamur. Qui enim scit illum, intelligere potest nonnisi grande aliquod bonum a Nerone damnatum. » Sic igitur omnium divini Numinis hostium princeps et antesignanus Nero in ipsos etiam Apostolos sæviit. Ac Paulus quidem Romæ capite truncatus, Petrus vero cruci affixus fuisse eodem regnante traduntur. »

Romaine. » Denis, évêque de Corinthe, écrit à son tour aux Romains : « Assez heureux pour avoir été évangélisés par Pierre et par Paul, vous avez réuni les deux semences d'où sont sorties Rome et Corinthe. Ces deux Apôtres, après être entrés dans notre ville et y avoir jeté le grain de la doctrine évangélique, ont fait germer notre Eglise ; et puis plus tard partis ensemble pour l'Italie, ils ont subi le martyre en même temps, après vous avoir enfantés à la foi par de communs efforts (1). »

Tel est le langage d'Eusèbe, l'un des plus savants historiens qui jamais aient paru dans l'Eglise. Il ne vivait, à vrai dire, qu'au quatrième siècle. Mais il s'appuie sur des monuments plus anciens ; il va toucher, par quelques-unes des autorités qu'il invoque, aux temps apostoliques mêmes ; et du haut de cette tradition qu'il résume, fort des garanties de véracité qu'elle lui prête, il proclame avec éclat que Pierre est allé régner et mourir à Rome.

III

L'Occident parle ici comme l'Orient ; celui-ci vient de s'expliquer par Eusèbe ; entendez celui-là s'exprimant par bouche de saint Jérôme. « Simon Pierre, fils de Jean, de la province de Galilée et du bourg de Bethsaïda, frère d'André et prince des Apôtres, après avoir gouverné comme Evêque l'Eglise d'Antioche, et prêché aux Israélites convertis et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie, se dirigea, la seconde année du règne de Claude, sur la ville de Rome pour y combattre Simon le Magicien,

(1) Sed et Caius quidam vir catholicus, qui Zephyryrini Romanæ urbis episcopi temporibus floruit, in eo libro quem scripsit adversus Proclum, patronum sectæ Cataphrygarum, de loco in quo predictorum Apostolorum sacra corpora deposita sunt ita loquitur : Ego vero, inquit, Apostolorum tropæa possum ostendere, nam sive in Vaticanum, sive ad Ostiensem viam pergere libet, occurrent tibi tropæa eorum qui Ecclesiam illam fundaverunt. Porro ambos uno eodemque tempore martyrium subiisse, Dionysius, Corinthiorum episcopus, ad Romanos scribens, testatur his verbis : Ita et vos, inquit, tantâ admonitione vestrà sementem quæ Petri ac Pauli satione succreverat, Romanos scilicet et Corinthios, simul commiscuistis. Ambo enim illi in urbem nostram Corinthum ingressi, sparso evangelicæ doctrinæ semine, nos instituerant ; et in Italiam simul profecti, cùm vos similiter instituisent, eodem tempore martyrium pertulerunt. — Euseb., *Hist. Eccl.*, lib. II, cap 24.

et là il tint la chaire pontificale pendant vingt-cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la dernière année de Néron. Sous cet empereur, il fut attaché à la croix, la tête en bas et les pieds en haut, proclamant qu'il était indigne d'être crucifié comme son Maître (1). » Personne parmi vous, N. T.-C. F., n'ignore l'autorité de ce témoignage. Saint Jérôme, en parlant d'Eusèbe de Césarée, l'ami du martyr Pamphile, dit que ce fut un scrutateur diligent du passé (2); on peut avec plus de justice encore lui décerner le même éloge. Nul n'a sondé plus profondément que lui les abîmes de l'Écriture; nul aussi ne s'est instruit avec plus de soin des grands détails de l'histoire ecclésiastique. Il nous déclare lui-même qu'il a puisé à toutes les sources (3), étudié tous les monuments, recueilli toutes les traditions. Rome, Byzance, Antioche, Jérusalem, voilà des villes au sein desquelles il a fait des séjours plus ou moins prolongés, et dans chacune d'elles il s'est assuré des événements placés dans la mémoire des peuples à l'ombre d'une autorité certaine, et c'est après avoir ainsi consulté mille auteurs et prêté l'oreille à mille échos, qu'il raconte, avec une fermeté sereine et comme si un doute n'était pas possible, le voyage de S. Pierre à Rome et le martyre par lequel il y termina sa carrière. Ce fait est un dépôt qu'il a reçu des siècles; il le transmet à son tour comme un trésor incorruptible aux générations qui viendront après lui (4).

Ainsi parle l'histoire des premiers âges chrétiens, la seule qu'il importe ici de connaître. Et remarquez toute la gravité des organes par lesquels elle vient de retentir. Eusèbe et S. Jérôme furent

(1) Simon Petrus, filius Joannis, provinciæ Galileæ, e vico Bethsaida, frater Andreæ Apostoli, et princeps Apostolorum, post episcopatum Antiochensis Ecclesiæ, et prædicationem dispersionis eorum qui de circumcissione crediderant in Ponto, Galatiâ, Cappadociâ, Asiâ et Bithyniâ, secundo Claudii imperatoris anno, ad expugnandum Simonem magum, Romam pergît, ibique viginti quinque annis Cathedram sacerdotalem tenuit, usque ad ultimum annum Neronis, id est decimum quartum, a quo et affixus cruci martyrio coronatus est, capite ad terram verso, et in sublime pedibus elevatis, asserens se indignum qui sic crucifigeretur ut Dominus suus. — Hieronym., lib. *de viris illust.*, cap. 1.

(2) Diligentissimus pervestigator. — *Id. ibid.*, cap. LXXXI.

(3) *Ibid.*, Prolog.

(4) Primum episcopum Antiochenæ Ecclesiæ Petrum fuisse accepimus, et Romam exinde translatum. — Hieronym., *In Galat. c. II.*

regardés pour leur science du passé comme les oracles de leur temps; de l'un et de l'autre on a dit à leur époque, en termes divers mais équivalents, qu'ils connaissaient tout ce qu'on avait écrit avant eux. A l'érudition du savant, S. Jérôme joignit cette sainteté qui garantit la probité de l'historien. Eusèbe, au contraire, pour garantir présente ses écarts. Arien par sympathie, si ce ne fut pas par une hérésie formelle, il s'était vu condamner, dans une doctrine et dans un parti qu'il aimait, par l'Eglise Romaine au Concile de Nicée; à ce titre, son attrait ne devait point le porter à rattacher gratuitement l'origine des Papes au prince des Apôtres, et s'il leur attribue avec tant de netteté cette glorieuse généalogie, c'est qu'il y a été contraint par l'évidence des traditions et l'irrécusable autorité des monuments.

IV

Après l'histoire, N. T.-C. F., prêtez l'oreille à la controverse. Né à Smyrne peu après le commencement du second siècle, saint Irénée avait touché pour ainsi dire aux Apôtres eux-mêmes. Disciple de S. Polycarpe qui l'avait été de S. Jean, il avait pu puiser aux sources les plus sûres d'authentiques renseignements sur les premiers ouvriers évangéliques et sur les œuvres qu'ils avaient accomplies. Et voici comment il parle de Rome : « Parce qu'il serait trop long d'énumérer les successions de Pontifes dans toutes les Eglises, nous nous arrêtons à la plus grande et à la plus antique de toutes, à celle qui, fondée par les très-glorieux Apôtres Pierre et Paul, par là même retient les véritables traditions apostoliques, et jugeant de toute doctrine d'après la foi annoncée aux hommes par la suite et l'enseignement de ses Evêques descendant jusqu'à nos jours, nous confondons ainsi ceux qui, par un funeste caprice, par un fol amour de gloire ou par un coupable orgueil, moissonnent où ils ne devraient pas le faire (1). » Ces paroles du grand Docteur,

(1) Quoniam valdè longum est omnium Ecclesiarum annuntiare successiones; maximæ et antiquissimæ et a gloriosissimis duobus Apostolis *Petro et Paulo* fundatæ et institutæ Ecclesiæ, eam quam habet ab *Apostolis* traditionem et annun-

N. T.-C. F., s'adressent aux sectaires des premiers temps; pour les réfuter, il ne veut d'autre moyen que la confrontation de leurs doctrines avec celle de l'Eglise Romaine, parce qu'elle fut fondée et pour ainsi dire enracinée dans les vrais enseignements du Christ par les deux plus illustres Apôtres, Pierre et Paul, comme la première Rome fut bâtie par Romulus et Rémus : preuve éclatante que l'un et l'autre avaient évangélisé la capitale de l'Empire. S. Irénée n'eût point invoqué ce fait avec une assurance aussi décidée, s'il n'avait été notoirement établi et généralement accepté par les hérétiques eux-mêmes.

Vers le même temps, la fameuse école d'Alexandrie, dans ses grandes expositions de la foi et de l'histoire de l'Eglise, décernait également à Rome l'honneur d'avoir eu Pierre pour hôte, pour Apôtre et pour Martyr. Ainsi le proclament Clément et Origène son Disciple; et personne ne les dément dans cette vaste cité, la reine de l'Egypte, dont S. Marc a été le premier Evêque, après avoir été le disciple de Pierre, sous la dictée duquel, pour ainsi dire, il a rédigé son Evangile. Avec un tel fondateur, nulle Eglise ne devait mieux connaître la vie du Prince des Apôtres. Nulle aussi n'eût été moins disposée à prendre pour réels des récits mensongers, eussent-ils été présentés comme vrais par des hommes de génie (1).

Sur un autre point de cette vieille Afrique chrétienne, si féconde en nobles intelligences, Tertullien, dans son admirable livre des *Prescriptions*, poursuit ainsi les hérétiques avant de le devenir lui-même. « Si vous êtes voisin de l'Italie, vous avez Rome, où réside pour nous l'autorité. Heureuse Eglise à laquelle les Apôtres ont livré la plénitude de la doctrine avec celle de leur sang, où Pierre a reproduit dans sa mort la passion du Sauveur, et où Paul a

tiam hominibus fidem per successiones episcoporum venientes usque ad nos indicantes, confundimus eos qui per sui placentiam malam, vel vanam gloriam, vel vanitatem, præter quam oportet, colligunt. — Irenæ., lib. III *Adver. Hæres.*, cap. 3.

(1) Clem. Alex., *De Hypoth.* — Eus., lib. III.

Et Petrus ad ultimum in urbe Romæ commoratus ibi et crucifixus est, deorsum capite demerso, quod ipse ita fieri precatus est, ne exæquari Domino videretur. — Orig., lib. III *in Gen.* — Euseb., *Hist.*, III, 1.

reçu la couronne de Jean (1). » Cet éloge subsiste intact et sans désaveu dans les ouvrages du terrible apologiste. Même quand il eut fait naufrage dans la foi, rien n'annonce qu'il l'ait rétracté ; l'esprit de secte et la passion de dénigrement qu'il enfante ont dû fléchir devant l'évidence des faits.

Saint Cyprien, disciple de ce génie éclipsé, rappelle ou suppose, dans ses luttes contre les novateurs, cette même gloire de l'Église Romaine (2). L'immortel évêque d'Hippone, marchant sur ces nobles traces, fait à son tour remonter le même torrent à la même source, et jette aux adversaires qu'il combat cette grande généalogie comme impossible à nier ou même à contester (3). Quels que soient enfin les hommes qui la personnifient, sur quelque théâtre qu'elle agite son glaive, la controverse des premiers temps, à chaque pas ramène ce souvenir historique, et toujours elle en parle avec tant de calme et de naturel, elle s'inquiète si peu de le démontrer, elle en part si souvent comme d'un principe pour appuyer ses raisonnements, qu'évidemment c'était là, dans les deux camps, l'objet d'une conviction commune et profonde.

V

L'histoire et la controverse ont parlé. Que dira la prédication ? Écoutez cette voix dont les accents font tressaillir le Bosphore ! « Non, le ciel n'est pas aussi radieux quand le soleil l'inonde de ses rayons, que l'est la cité romaine, avec les deux astres qui de son sein lancent leurs feux aux extrémités du monde. C'est là que Paul doit ressusciter un jour ; c'est de là que partira Pierre. Considérez avec stupeur quel spectacle un jour Rome pourra contempler ? Elle verra Pierre et Paul se lever en même temps de la tombe qui les recouvre et s'élaner ensemble à la rencontre du Seigneur. Quelle

(1) Si Italiae adjaces, habes Romam ubi nobis quoque auctoritas præsto est. Felix Ecclesia cui totam doctrinam Apostoli cum sanguine suo profuderunt, ubi Petrus passioni Dominicæ adæquatur, ubi Paulus Joannis exitu coronatur. — Tertull., *De præscript.*, 36.

(2) Cypri., *Epist.* 55 ad Cornel. Pont.

(3) Aug., *Cont. Litt. Petil.*, lib. II, 51.

rose magnifique n'offrira-t-elle pas alors à Jésus-Christ? Quel ornement pour elle que cette double couronne ! Quelles brillantes chaînes que celles dont elle sera ceinte ! Quelles sources merveilleuses jailliront de ses collines ! Ah ! j'admire sans doute cette grande cité ; mais ce n'est ni pour l'or dont elle étincelle, ni pour les fragments antiques dont elle est semée, ni pour aucune autre gloire de cette nature ; c'est parce qu'elle possède ces deux majestueuses colonnes de l'Église (1). » Cet éloge éclatant part, N. T.-C. F., de Constantinople, cette Rome nouvelle et rivale de la première. Celui qui le prononce est saint Jean Chrysostôme, et certes, il n'y porterait ni tant de splendeur, ni tant d'enthousiasme, il ne s'exposerait pas si courageusement à blesser la susceptibilité patriotique de la cité qui l'écoute, s'il n'attribuait à la vieille capitale de l'empire, devenue le centre de l'Église, un honneur, un trésor, dont personne autour de lui ne peut avoir la pensée de contester la certitude historique et la possession séculaire.

Au pied des Alpes et sur les bords de l'Éridan, voici, N. T.-C. F., un autre Pontife qui répond à l'immortel orateur de Constantinople. « Ce n'est pas sans motif, s'écrie saint Maxime de Turin, qu'un même jour, un même lieu voit succomber Pierre et Paul, sous la sentence d'un même tyran. Ils ont souffert le même jour, pour arriver ensemble devant le Christ qu'ils ont prêché ; ils ont souffert dans le même lieu, pour que Rome ne manquât à la sépulture ni de l'un ni de l'autre ; ils ont souffert sous un seul tyran afin qu'ils soutinssent l'épreuve de la même cruauté. Ainsi l'unité de jour répond à leur mérite ; l'unité de lieu leur vaut l'égalité de gloire ; l'unité de tyran devait au même degré faire éclater leur courage. Mais, enfin, où ont-ils subi leur martyre ? A Rome, dans cette cité qui commande aux

(1) Non ita cœlum splendescit quando radios sol demittit, quemadmodum Romanorum urbs duos istos fulgores ubique terrarum emittens. Hinc rapietur Paulus, hinc Petrus. Considerate et horrete quale spectaculum visura sit Roma, Paulum videlicet repente ex thecâ illâ cum Petro resurgentem in occursum Domini sursum ferri. Qualem rosam Christo mittet Roma ! Qualibus coronis duabus ornatur urbs ista ! Qualibus catenis aureis cincta est ! Quales habet fontes ! Propterea admiror hanc urbem, non propter copiam auri, non propter columnas, neque propter aliam quamcumque rerum speciem, sed propter columnas illas Ecclesiæ. — S. Joann. Chryst., *Exposit. in Epist. ad Rom. Serm. 32.*

nations dont elle est la reine, afin qu'au lieu même où le génie des superstitions avait eu son trône le foyer de la sainteté pût avoir sa place, et qu'où les princes des Gentils avaient régné, là aussi les princes des Églises naissantes et futures eussent l'honneur de mourir (1). » Toujours le même langage, N. T.-C. F. ; on affirme le double fait de l'apostolat et du martyre de saint Pierre à Rome ; on l'exalte ou plutôt on le chante ; on en explique le sens secret et providentiel. Mais on ne le démontre pas ; c'est là l'objet d'une conviction partout acceptée, et l'on dit tout simplement du Disciple qu'il est mort à Rome, comme on dit du Maître qu'il est mort à Jérusalem.

VI

La prédication s'exprimait dans ces âges primitifs par une autre voix que celle qui descendait de la chaire ; c'était par des lettres adressées aux diverses Églises. Ainsi prêchèrent les Apôtres, et c'est de la sorte que s'est formé le recueil de leurs Épîtres. Certains Pontifes illustres des premiers temps marchèrent sur leurs traces. Saint Polycarpe écrivit avant son martyre à plusieurs chrétientés de l'Asie Mineure. Il en est de même de saint Ignace d'Antioche. Ce pontife en qui la soif des tortures brûlait comme une fièvre sublime, lui qui s'écriait : Qui me donnera la jouissance d'être broyé par la dent des bêtes ! lui qui ajoutait ces paroles, peut-être plus étonnantes encore : De grâce, qu'on les anime à mon supplice, qu'elles s'élancent avec promptitude pour me dévorer, au lieu de reculer devant moi comme elles l'ont fait par respect devant plusieurs martyrs ; cet homme héroïque, après avoir demandé cette faveur aux Romains auxquels il écrivait, continuait en disant : « Je sais bien que je ne

(1) Non... sine causâ factum putamus quod unâ die, uno in loco, unius tyranni toleravere sententiam. Unâ die passi sunt ut ad Christum pariter pervenirent: uno in loco, ne alteri Roma decisset: sub uno persecutore, ut æqualis crudelitas utrumque constringeret. Dies ergo, puto, pro merito, locus pro gloriâ, persecutor decretus est pro virtute. At in quo tandem loco martyrium pertulerunt? In urbe Româ, quæ principatum et caput obtinet nationum; scilicet ut ubi caput superstitionis erat, illic caput quiesceret sanctitatis, et ubi gentilium principes habitabant, illic Ecclesiarum principes morerentur. — S. Maxim. Taurin., *Homil.* LXXII, VI *De Natal. S. S. Apost. Petri et Pauli.*

peux vous commander, ainsi que Pierre et Paul; mais au moins je sollicite ce service comme un bienfait (1). » Quelle est la conclusion naturelle et nécessaire de ce dernier trait? C'est que les Romains durent vouloir s'opposer d'une façon quelconque au supplice de saint Pierre et de saint Paul, et que ces deux Apôtres le leur défendirent avec autorité. Ou la phrase de saint Ignace ne dit rien. ou elle affirme ce fait sous forme d'allusion. Mais pour que les Romains aient eu la pensée d'empêcher le martyre de saint Pierre et de saint Paul, pour que ceux-ci aient pu, à leur tour, prescrire aux Romains de ne pas y mettre obstacle, il faut bien que Rome ait été le théâtre de leur apostolat et de leur martyre! Ainsi dès le règne de Trajan, un grand évêque, un illustre confesseur, un des saints les plus glorieux de l'Eglise primitive, proclamait-il qu'il avait été devancé par les princes des Apôtres dans la cité des Césars; et c'était à Smyrne qu'il faisait entendre son témoignage.

Voulez-vous remonter plus haut encore, vous rencontrez à Rome même un Pontife dont elle fut la patrie : c'est saint Clément. Né sur le mont Célius, d'une famille importante, il est devenu disciple de saint Pierre qui l'a désigné pour être un jour son successeur, et dans une de ses admirables lettres aux fidèles de Corinthe, il écrit ces mots d'autant plus décisifs qu'il était sur les lieux mêmes, et qu'il a vu de ses propres yeux ce qu'il raconte. « Une funeste jalousie a condamné Pierre à subir, non pas une épreuve ou deux, mais des épreuves innombrables, et c'est après avoir ainsi souffert le martyre qu'il est monté sur le trône de gloire qu'il avait mérité. La jalousie encore a fait sept fois jeter Paul dans les fers; elle l'a fait battre de verges; elle l'a fait lapider, et lui, conquérant le prix de la patience et devant le messager de la bonne nouvelle dans le monde entier, a vu la renommée la plus brillante s'attacher à sa foi, l'univers instruit dans la justice par son ministère, jusqu'à ce que, parvenu des extrémités de l'Orient à celles de l'Occident et livré au supplice par les empereurs, il ait quitté la terre pour s'en aller au ciel, laissant après lui un modèle sublime de magnanimité. A la suite de ces

(1) Non ut Petrus et Paulus principio vobis. — Ignat., *Epist. ad Rom.*

hommes qui ont été comme les fondateurs de la vie chrétienne parmi nous, une multitude imposante d'élus s'est formée, et supportant à son tour avec courage les persécutions et les tourments, elle nous a donné de nobles exemples de patience (1). » Il serait inutile d'insister pour vous faire sentir la puissante autorité du témoin que vous venez d'entendre, N. T.-C. F. : c'est un Romain qui parle ; un Romain conquis à la foi sous le regard et peut-être par la parole de Pierre lui-même ; un Romain qui a pour ainsi dire recueilli de ses mains le sang de cet Apôtre, et qui s'en sert pour tracer l'histoire de son martyre. Certes, on peut s'en rapporter à sa parole ! Aussi l'Église de Corinthe se fit-elle une loi de lire cette lettre vénérée dans ses assemblées solennelles, et du fond de la Grèce elle se plaisait à saluer le nouveau Calvaire élevé sur les hauteurs du Janicule devenu comme un autre Golgotha (2).

VII

Faut-il vous rappeler, après toutes ces grandes voix, N. T.-C. F., que les Conciles des premiers temps ont toujours accueilli les décisions de Rome comme émanées de *Pierre lui-même*, chose qu'ils n'auraient pas faite, si le prince des Apôtres n'avait jamais paru dans la ville éternelle (3) ? Faut-il vous dire que, dans leurs premiers décrets en faveur de la religion du Christ, les empereurs chrétiens s'appuyaient pour justifier leur bienveillance, surtout à l'égard des Papes, sur ce que saint Pierre et saint Paul avaient

(1) Propter æmulationem iniquam, Petrus non unum aut alterum, sed plures labores sustulit, atque ita martyrium passus in debitum gloriæ locum ascendit. Paulus propter æmulationem in vincula sæpius conjectus, verberibus cæsus, lapidatus, patientiæ præmium reportavit, et in Oriente ac Occidente verbi præco factus, illustrem fidei suæ famam sortitus, in justitiâ mundum universum instruens, et ad Occidentis terminos veniens et sub imperatoribus martyrium subiens, sic e mundo migravit, et in locum sanctum abiit, patientiæ summum exemplar existens. Viris istis sanctè vitam instituentibus, magna electorum multitudo aggregata est, qui supplicia multa et tormenta propter æmulationem passi, exemplar optimum inter nos exstiterunt. — S. Clem., *Epist. I ad Cor.* — Labb., *Coll. Conc.*, t. I, col. 127,

(2) Dionys. Corinth. Episc., *Epist. ad Soter.* — Euseb. *Hist.*, lib. II, cap. 23.

(3) Concil. Sardic. — Conc. Chalced. — Concil. v. — Conc. vi.

fondé l'Église de Rome (1) ? Faut-il ajouter que dès l'origine du christianisme ou plutôt depuis sa pacification sous Constantin, les fidèles se sont, chaque année, rendus par milliers à Rome de tous les points du monde, de manière à faire de cette ville une démonstration de la catholicité de l'Église, et cela pour s'agenouiller et prier sur le tombeau des saints Apôtres ? Faut-il enfin vous faire remarquer combien ces autorités sont décisives sur le fait qui leur sert de base, c'est-à-dire sur la présence, l'apostolat et la mort de saint Pierre à Rome ? Un enfant comprendrait que ni la gravité de réunions composées parfois de six cents Évêques, ni la sagesse et le gouvernement d'une suite imposante de grands monarques, ni la piété de plusieurs peuples et de plusieurs siècles divers n'ont pu se confondre ainsi, par des actes publics, raisonnés, soutenus, dans la croyance unanime d'un fait imaginaire.

VIII

Au reste il est temps de le dire : au-dessus de toutes les dynasties de rois ou d'empereurs s'élève et plane dans l'histoire la dynastie des Papes. La France voit avec un légitime orgueil la chaîne de ses souverains remonter jusqu'au cinquième siècle. Si vous poussez plus avant vous rencontrez des familles et des successions de princes plus anciennes que la nôtre, mais qui se sont taries. Celles qui brillèrent dans les profondeurs du passé, sont évanouies pour le présent ; celles qui règnent sur le présent ont des limites assez peu lointaines dans le passé, mais enfin, quel que soit leur âge, à quelque distance que se trouve en arrière le berceau de ces grandes races, vous acceptez sur parole et de confiance le nom de celui qu'elles déclarent nettement avoir été leur fondateur. Pour être assuré que Clovis a jeté les bases de notre monarchie a-t-on besoin d'autres témoins que les rois qui tour à tour ont occupé son trône ? Un chef heureux reçoit un sceptre ou de la puissance de son épée,

(1) *Cunctos populos quos clementiæ nostræ regit imperium, in tali religione volumus versari, quam beatum Petrum apostolum tradidisse Romanis religio usque adhuc insinuata declarat. — Theodos. imperator.*

ou des acclamations de ses frères. Il vit dans ses successeurs ; tant que dure l'État qu'il a créé, son existence propre se prolonge à travers les âges, et dans le dernier de ses descendants et de ses héritiers il se rend encore un témoignage irrécusable à lui-même.

Telle est la Papauté ; par delà l'origine de toutes les familles souveraines existantes, par delà même le commencement de plusieurs dynasties éteintes, elle va se nouer au Christ comme à sa tige suprême, et devient ainsi contemporaine par sa naissance des premiers empereurs de l'ancienne Rome. Que si vous lui demandez quel fut alors le rameau d'où elle est sortie comme un arbre dix-huit fois séculaire, elle vous dira que ce fut Pierre, le prince des Apôtres ; voilà son chef, voilà sa racine. Si vous lui demandez encore dans quel sol ce rameau fut planté, elle vous répondra que c'est à Rome. Ces deux grands noms : Pierre et Rome, ne se séparent pas dans les souvenirs de son origine. Elle a vu plus de deux cents Pontifes régner l'un après l'autre ; tous se sont regardés comme successeurs de Pierre sur la chaire du Vatican, tous l'ont déclaré dans leurs actes publics à la face du monde. Au cinquième siècle, saint Léon s'écriait : « O Rome, c'est par les Apôtres Pierre et Paul que l'Évangile de Jésus-Christ a brillé sur ta tête, et qu'après avoir été la maîtresse de toutes les erreurs, tu es devenue la fille et le centre de la vérité. Ce sont là de vrais pères et pasteurs qui, t'élevant à la dignité d'un royaume céleste, t'ont fait une destinée plus grande et plus heureuse que ceux dont les mains ont jeté les premiers fondements de tes murailles, et dont le plus illustre, celui qui t'a donné son nom, t'a souillée par le meurtre de son frère. Ce sont eux encore qui t'ont portée à ce degré de gloire que, devenue une nation sainte, un peuple de choix, une cité sacerdotale et royale tout ensemble, enfin, capitale du monde grâce à la chaire sacrée de Pierre que tu possèdes, tu règnes plus loin par l'autorité d'une Religion divine que tu ne l'as pas fait par celle de ta domination terrestre (1). » Avant et après saint Léon, N. T.-C. F., c'est le même langage. Pie IX proclame aujourd'hui qu'il occupe à Rome

(1) S. Leo, *Serm. I in natali apost.*

le siège de Pierre ; Clément le proclamait au premier siècle ; Lin l'avait dit encore plus tôt, et par lui l'on touche à Pierre lui-même. Que faut-il de plus pour donner au séjour de Pierre à Rome le caractère de la plus éclatante certitude ? Quand des hommes respectables, héritiers du même siège, l'attestent sans interruption pendant près de dix-neuf cents ans, quand ces hommes personnifient en eux une institution publique dont la force et l'autorité tiennent à son origine, quand ces hommes, enfin, sont perpétuellement en spectacle au monde qui les écoute et les croit avec respect au lieu de les démentir, il est impossible de ne pas accepter la généalogie qu'ils s'attribuent : c'est naturellement au fleuve à parler de sa source.

IX

Après tout, ce n'est pas seulement la grande dynastie Pontificale qui nous apprend que S. Pierre est allé travailler et mourir à Rome ; ce sont les pierres mêmes de Rome qui le crient. Eusèbe le faisait déjà remarquer au quatrième siècle. « Les récits que nous venons de résumer, dit-il en parlant du martyre des saints Apôtres, sont confirmés par les nombreux monuments qui portent le nom glorieux de Pierre et de Paul, et qu'on voit encore à présent dans les cimetières de la ville de Rome (1). » On peut tenir aujourd'hui le même langage. A chaque pas dans cette cité bénie on retrouve les traces de Pierre ; son histoire y est écrite en lettres monumentales, et ces lettres sont des édifices le rappelant par de plus ou moins nobles souvenirs. Là vous rencontrez la maison du sénateur Pudence où Pierre, arrivant à Rome, prit son premier asile. Sur les flancs du mont Capitolin se trouve la prison Mamertine. La république y renferma Jugurtha ; sous les Empereurs Pierre y fut jeté dans les fers, et les pieux pèlerins y baisent la colonne à laquelle était attachée sa chaîne. Montez au sommet du Janicule, on vous montrera l'emplacement où fut plantée la croix sur laquelle il

(1) *Quam narrationem abunde confirmant Petri Paulique nomine insignita monumenta quæ in urbis Romæ cæmeteriis etiamnum visuntur. — Euseb., Histor., lib. II, cap. 25.*

expira. Voulez-vous savoir où repose son corps ? Un grand Empereur, huit jours après avoir reçu le baptême, déposa son diadème et saisissant un instrument de labour ouvrit un sillon pour marquer l'endroit où sa pieuse munificence voulait bâtir une basilique. Le monument s'éleva sous une première forme ; plus tard il se transfigura sous le contact et la main du génie, et devint la merveille des merveilles, l'orgueil et le désespoir de l'art, le plus gigantesque et le plus sublime de tous les temples chrétiens ; en un mot, l'incomparable Eglise du Vatican ; c'est là, sous ce colossal mausolée dont les portes sont gardées par Constantin et Charlemagne, que dort de son glorieux sommeil le Pêcheur de Galilée ; c'est là le tombeau de Pierre. Et la cité qui l'entoure est pour ainsi dire l'œuvre et le rayonnement de ce sépulcre immortel. Il est à la fois le foyer et le fondement de la nouvelle Rome ; il est en même temps le centre autour duquel s'agite le monde depuis neuf siècles. Et l'on voudra que toutes ces traditions locales soient des rêves, malgré le caractère de suite et de majesté qui les distinguent ! Et toutes ces grandes fondations ne se seront inspirées que d'une erreur ! Et ces monuments, entourés par l'univers entier d'une si antique et si religieuse vénération, au lieu de cacher le trésor dont on les croit dépositaires, reposeront sur le vide et n'abriteront que le néant ! Et toute une cité qui doit aux souvenirs sacrés qu'ils rappellent sa résurrection, sa vie, sa gloire, elle qui, grâce à cette richesse, voit tous les peuples et toutes les puissances accourir dans son enceinte des extrémités mêmes du globe, et baiser avec respect sa poussière parce qu'ils croient y retrouver celle du Prince des Apôtres ; cette ville, la reine des nations, cette seconde Rome plus grande par la vertu d'un tombeau que ne le fut la première par la force des armes, sera éclosée d'une chimère avec l'incomparable splendeur de ses nouvelles destinées ! Il faut avoir un singulier courage pour prêter à l'humanité d'aussi stupides extravagances.

Voilà pourtant à quels délires certaines brochures hérétiques voudraient nous pousser pour nous rendre raisonnables. Ah ! protestez avec indignation contre ces outrages faits à votre bon sens comme à votre foi, N. T.-C. F. Répondez à ceux qui vous jettent

ces insultants défis : Je crois que Pierre est allé prêcher et mourir à Rome ; je le crois, parce que l'histoire me l'atteste par la bouche de témoins qui remontent jusqu'à Pierre lui-même. Je le crois, parce que la controverse et la prédication chrétienne n'ont cessé de le proclamer dans toutes les chaires et sous tous les soleils. Je le crois, parce que Pierre, vivant encore dans la Papauté qui jusqu'à ce jour n'a pas connu de défaillance, me déclare par elle qu'il a placé son siège à côté du trône des Césars. Je le crois, parce que Rome est là, contemporaine de Pierre et contemporaine de notre époque, qui publie à grande voix qu'elle a pris dans son sang une seconde naissance. Je le crois, enfin, parce qu'il existe tant d'évidence et d'éclat dans les monuments qui déposent de ce fait, qu'ils ont subjugué les hommes les plus illustres de la Réforme elle-même, et que Grotius n'a pas craint de prononcer ces énergiques paroles : « Jamais un vrai chrétien ne doutera que Pierre ne soit allé réellement à Rome (1). »

La présence de Pierre à Rome est donc un fait historiquement indubitable. Mais Pierre a-t-il eu des prérogatives qu'il ait transmises à ses successeurs sur le siège de Rome ? Autre question qu'il importe au suprême degré de résoudre.

X

D'étranges tentatives ont été faites par le rationalisme de notre époque, N. T.-C. F. L'incomparable pouvoir des Pontifes de Rome, l'immense respect dont ils se voient entourés depuis tant de siècles, l'unanimité d'obéissance avec laquelle d'un pôle à l'autre l'univers catholique s'incline sous leur autorité, voilà des faits palpables, et dont on essaie de donner l'explication. La foi les trouve fort simples ; tout cela pour elle prend sa source dans l'institution surhumaine et les droits divins de la Papauté. Mais la fausse philosophie de notre temps résout autrement le problème. Si les papes sont devenus ce qu'ils sont, c'est grâce à l'habileté de leur politi-

(1) *Veteres Romam interpretantur, ubi Petrum fuisse nemo verus Christianus dubitabit. — Comment. in 1 Epist. Petri.*

que. Dans le principe ils étaient loin d'avoir autant de puissance. Mais fixés à Rome, ils ont trouvé dans cette ville des traditions de patience et de ruse avec lesquelles elle avait conquis et soumis le monde ; ils se les sont appropriées, et pendant qu'ils brisaient d'une main les idoles qu'elle avait adorées, ils étendaient de l'autre le cercle de leur influence par ces moyens secrets, par ces ressorts mystérieux qui l'avaient aidée elle-même plus que le fer à s'assujettir tous les peuples. Voilà tout le mystère. C'est-à-dire que c'est là, N. T.-C. F., la plus inacceptable des suppositions et la plus grossière des erreurs. Mais c'est une erreur accréditée, et en dehors des hommes vraiment et pleinement chrétiens, vous ne rencontrerez ni philosophe, ni publiciste, ni littérateur, ni même journaliste qui n'attribue aux augustes prérogatives de la Papauté cette misérable origine.

Quelle puérilité pourtant, chrétiens, dans des écrivains qui se prétendent sérieux ! L'Évangile nous donne avec plus de grandeur la véritable clef de l'histoire. Il nous apprend que dans ce grand fait Jésus-Christ est pour tout et l'habileté pour rien. Et comment ? Parce que Jésus-Christ crée la Papauté dans la personne de Pierre, et qu'il la crée avec des prérogatives éternellement transmissibles.

En parcourant le Nouveau-Testament, ce livre adorable, sous quels symboles voyons-nous Jésus-Christ nous présenter l'idée et la nature de l'Église qu'il veut établir ? De quelles images se servent, pour nous en faire connaître la forme et la constitution, les Apôtres, interprètes inspirés de la pensée de leur Maître ? Là, c'est un corps, pourvu de tous ses organes ; là encore, c'est l'arche qui sauva Noé du déluge ; ici c'est une maison, une famille ou un bercail ; ailleurs c'est un royaume ; plus loin c'est une seconde Jérusalem qui descend des cieux ornée comme une nouvelle épouse. Figures diverses, à ne considérer que l'objet auquel elles sont empruntées. Mais toutes ont cela de commun qu'elles nous montrent l'Église comme devant constituer une grande unité, et vivre sous l'autorité d'un pouvoir prépondérant qui, sans proscrire d'autres pouvoirs secondaires, les dominera pourtant et leur servira de lien. Elle doit être un corps parfaitement organisé ; mais il n'est pas de corps organisé

sans une tête unique et visible. Elle doit être une arche libératrice; mais dans la première arche, Noé commandait seul, et dans un vaisseau quelconque la discipline et la manœuvre sont-elles possibles si un seul capitaine ne préside l'équipage? Elle doit être un bercail; mais tout bercail est placé sous la tutelle d'un pasteur principal. Elle doit être une maison, une famille; mais une famille, une maison ne connaît qu'un seul maître dans l'intérieur du foyer: c'est le père. Elle doit être un royaume; mais dire royaume c'est signaler un Etat qui ne relève que d'un seul monarque. Elle doit être enfin la seconde Jérusalem; mais la Jérusalem d'en haut admet une hiérarchie, et au-dessus de toutes les légions angéliques se trouve un esprit supérieur qu'elles reconnaissent pour leur prince. Ainsi le dessein du Sauveur est incontestable. Il ne veut pas que son Eglise ne soit qu'une agrégation de fidèles unis seulement par une certaine communauté de sentiments et de foi, comme l'enseignent les sectes dissidentes; il veut encore qu'unie au dedans par le Saint-Esprit, elle ait en outre un lien commun de sa communion extérieure; qu'elle demeure unie par un gouvernement où l'autorité invisible de son Fondateur soit représentée (1) et qu'au faite de ce gouvernement lui-même se trouve un pouvoir supérieur à tous les autres, et qui soit tout ensemble le couronnement, le sceau et le gardien suprême de l'unité. « Oui, écrivait autrefois saint Cyprien, après nous avoir montré par ces paroles : *Mon père et moi nous ne sommes qu'un*, le mystère de l'unité découlant de l'essence divine, le Sauveur a ramené son Eglise à la forme de cette adorable unité, quand il a dit encore : Il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul pasteur (2). »

Eh bien, N. T.-C. F., ce pasteur unique et privilégié sous lequel il n'y aura qu'un seul troupeau, c'est Pierre. Jésus-Christ le destine à être la pierre angulaire de son Eglise comme maître universel et régulateur suprême de la foi, et pour lui donner un titre public à

(1) Bossuet, *Sermon sur l'Unité de l'Eglise*, 1^{re} partie.

(2) Dominus insinuans nobis unitatem de divinâ auctoritate venientem, ponit et dicit: Ego et pater unum sumus; ad quam unitatem redigens Ecclesiam suam denuo dicit: Et erunt unus grex et unus pastor. — S. Cypr., lib. I, Epist. 6, ad Mag.

cette prérogative éminente, il l'appelle à faire le premier une profession solennelle, éclatante de cette foi même dont il doit être le Docteur souverain. « Un jour le Sauveur était près de Césarée de Philippe, et il interrogea ses disciples en disant : Que pense-t-on du Fils de l'homme ? Et ils répondirent : Les uns le prennent pour Jean-Baptiste, les autres pour Jérémie, les autres pour Élie ou quelqu'un des prophètes. — Et vous, reprit Jésus, que pensez-vous de moi ? — Alors Simon Pierre : Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. — Et Jésus à son tour : Tu es bienheureux, Simon fils de Jona, parce que la chair et le sang ne t'ont pas révélé ce mystère, mais mon Père qui est dans les cieux (1). » Après avoir proclamé si nettement et si haut la divinité de son Maître, après en avoir reçu les plus flatteurs éloges, Pierre est mûr pour les grandes destinées qui l'attendent ; la plus étonnante des paroles va lui donner la plus étonnante des gloires.

« Et moi je te le dis, poursuit Jésus, tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (2). » Qui prononce ces mots, N. T.-C. F. ? C'est Jésus-Christ ; c'est-à-dire un Dieu. Quand il parle, c'est avec efficacité ; ce qu'il dit se fait, et il ne lui en coûte pas plus de prendre un homme mortel pour en faire la base et le soutien d'un édifice impérissable que de prendre un peu d'argile inerte pour en faire une créature vivante. A qui parle-t-il ? C'est à Pierre et à Pierre tout seul. Un instant auparavant, il s'adressait à tous ses disciples. Mais Simon s'étant empressé de répondre, c'est avec lui que la conversation s'est engagée, et maintenant il n'est question que de lui dans les louanges comme dans les promesses qui sortent de la bouche de Jésus-Christ. Et que dit le Sauveur ? Au lieu d'appeler son disciple de son nom de famille, il l'appelle d'un nom dont il l'a couronné lui-même. Quand cette substitution s'est accomplie, on ne devinait pas ses desseins ; mais à l'heure qu'il est, on en comprend le

(1) *Beatus es, Simon Bar-Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. — Matth., xvi, 17.*

(2) *Et ego dico tibi quia tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. — Matth., xvi, 18.*

mystère ; ce nom était symbolique et présageait les grandeurs dont l'Apôtre va bientôt être investi. « Tu es Pierre, ou plutôt suivant la force de la langue originale, tu es une pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » Il ne s'agit pas de subtiliser dans l'interprétation de cette féconde parole ; il faut, pour en déterminer la signification, marcher par la grande voie du sens naturel, et prise par ce côté ou elle ne dit rien, ou elle revient à dire : Pierre, mon Église est un édifice de lumière qui doit éclairer les peuples. Pour remplir cette mission, elle a besoin d'un fondement qui la soutienne et la rende inébranlable dans la pureté de l'enseignement et l'intégrité de la foi. Ce fondement, c'est toi-même qui le seras. J'en serai bien sans doute aussi de mon côté le fondement premier et principal. Mais j'en serai le fondement céleste et invisible, et toi tu en seras le fondement visible et terrestre. Ce que je serai par nature, tu le seras par la communication de ma vertu, et si l'enfer se déchaîne pour t'ébranler, s'il essaye de fausser la vraie doctrine de mon Évangile par des doctrines de mensonge, je serai là pour l'empêcher de prévaloir contre ta prédication ; ma main, qui t'aura posé, t'affermira victorieusement contre ses efforts ainsi rendus impuissants : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Et pour qu'aucun doute ne soit possible sur les vraies intentions du Sauveur, pour rendre incontestable cette grande magistrature doctrinale dont il investit Pierre et Pierre tout seul, il y revient en termes précis et sans figure dans une circonstance à la fois douloureuse et solennelle. Quelques instants avant de partir pour le jardin des Olives, où sa Passion doit commencer, il rompt brusquement un discours général qu'il adressait à ses Apôtres pour se tourner vers Pierre et lui dire : « Simon, Simon, voici que Satan a demandé à vous cribler comme le froment ; mais j'ai prié pour que ta foi ne défaille pas, et quelque jour, après t'être raffermi, confirme celle de tes frères (1). » Évidemment cette prière est le complément, et

(1) Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum; ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua, et tu aliquando conversus confirma fratres tuos. — Luc., xii, 31, 32.

jusqu'à un certain point le commentaire et l'explication de la promesse. Pierre avant de prendre possession de son pouvoir sera faible. Mais une fois relevé, ce sera pour ne plus fléchir, et son privilège comme son devoir sera de fortifier en l'éclairant, en la réglant, en la définissant, la croyance de ses frères, c'est-à-dire du monde même, dont ses frères sont ici le résumé et l'image.

On pourra chicaner, N. T.-C. F., sur le sens que nous attribuons ici aux paroles du Sauveur ; mais on ne saurait susciter que de misérables querelles. Les expressions employées par Jésus-Christ erient d'elles-mêmes avec tant d'éclat que la Tradition tout entière y a vu ce que nous y voyons nous-mêmes, et qu'elle a, dès les premiers temps et toujours salué le prince des Apôtres comme le vrai fondement de l'Église, comme le rocher solide, comme le granit immuable sur lequel elle doit reposer avec l'inviolabilité de ses doctrines (1). On ne commente pas les paroles dont le Sauveur s'est servi pour donner à Pierre cette grande investiture ; on les répète. Il est impossible d'y rien ajouter, tant elles sont lumineuses, tant la raison que la passion n'aveugle pas est incapable de ne pas les entendre dans la rigueur de la lettre !

XI

Pierre n'a pas seulement reçu le droit et la mission suprême d'enseigner et de définir la foi ; il a encore reçu, et reçu tout seul, dans sa plénitude le pouvoir de gouverner l'Église universelle. L'autorité de Jésus-Christ s'était manifestée avec un triple caractère.

(1) Vide magno illi Ecclesiæ fundamento, et petræ solidissimæ, super quam Christus fundavit Ecclesiam, quid dicatur a Domino : Modicæ fidei, quare dubitasti ? — Origen., *Hom. v in Exod.*

Tu es Petrus, et super fundamentum tuum Ecclesiæ columnæ, id est, Episcopi, sunt confirmatæ. — S. Athan., *Epist. ad Felic.*

Petrus propter fidei excellentiam Ecclesiæ ædificationem in seipsum suscepit. — S. Bas., lib. II in *Eumom.*

Petrus petra vocatur, atque Ecclesiæ fundamenta fidei suæ credita habet. — S. Greg. Naz.

Latuit aliquid Petrum ædificandæ Ecclesiæ petram dictum ? — Tertull., lib. *de Præscript.*

Petrum Dominus primum elegit et super eum ædificavit Ecclesiam suam. — S. Cypr., *Epist. ad Quir.*

Caractère d'humilité, puisque comme Verbe étant égal à son Père, il avait bien voulu s'anéantir jusqu'à prendre la forme d'un esclave, et que c'est grâce à cet abaissement qu'il a vu son nom exalté au-dessus de tous les noms (1). Caractère de mansuétude, puisqu'il s'abstient de briser entièrement le roseau à demi rompu et d'éteindre la mèche qui fume encore (2). Caractère de dévouement et d'amour, puisqu'il dépose son âme pour ses brebis, et que d'après son propre témoignage, un ami ne peut rien faire de plus généreux pour son ami (3). Il faut que Pierre soit initié par une préparation spéciale à ces trois grandes vertus. Jésus-Christ le forme à l'humilité, quand il lui lave les pieds malgré ses résistances, ajoutant aussitôt que c'est un exemple qu'il laisse à l'imitation des siens (4). Il le forme à la mansuétude, lorsqu'au moment où on l'arrête, il lui reproche d'avoir tiré le fer pour le défendre, disant que quiconque frappe du glaive, celui-là périra par le glaive (5). Il le forme ou du moins il l'invite à l'amour, lorsque par trois fois il l'appelle à proclamer, en présence des Apôtres, qu'il aime son Maître et qu'il l'aime plus que ne le fait aucun de ses disciples (6).

Entendez maintenant le Sauveur : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux (7). » Tout est grave dans ces paroles, et pas une syllabe ne s'y trouve qui n'ait un sens profond. « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Les clefs ont toujours été le symbole du gouvernement. Quand une ville se soumet, elle dépose aux pieds du vainqueur les clefs de ses barrières ; c'est lui dire qu'il en sera le maître désormais. Dans l'Écriture, lorsqu'Isaïe veut figurer le pouvoir dont le grand prêtre de l'ancienne loi doit être investi pour

(1) Philipp., II, 9, 10, 11.

(2) Matt., XII, 20.

(3) Joann., XV, 13.

(4) Joann., XIII, 15.

(5) Matth., XXVI, 52.

(6) Joann., XXI, 15, 17.

(7) Et dabo tibi claves regni cœlorum, et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis, et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis.
— Matth., XVI, 19.

régir au spirituel le peuple juif, il dit au nom de Dieu : « Je mettrai sur son épaule la clef de David, et il ouvrira et personne ne pourra fermer ; il fermera, et nul ne pourra plus ouvrir (1). » L'auteur de l'Apocalypse applique ces mêmes paroles à Jésus-Christ, Pontife suprême, prince de tous les Pasteurs ; il porte la clef de David comme emblème de sa puissance (2). Ainsi pour Pierre, les clefs ont la même signification ; elles sont placées dans ses mains comme le sceptre dans celles d'un monarque.

Ce qui suit le confirme avec une évidence décisive. Pierre, ce sublime gardien des cieux, suivant le mot de S. Hilaire (3), n'aura pas seulement des fonctions passives à remplir, comme une simple sentinelle, comme un porte-clef mercenaire. Il a le droit de lier, c'est-à-dire d'imposer des obligations et au besoin des peines, puisqu'il ne peut lier autrement ; il a aussi le droit de délier, c'est-à-dire de délivrer de certaines prescriptions et de certains châtimens : délier ne peut pas dire autre chose. Ne sont-ce pas là des prérogatives d'autorité et de juridiction ? Qui reçoit la mission ou plutôt le pouvoir d'en faire usage, ne reçoit-il pas par là même le pouvoir et la mission de gouverner ? Ouvrir ou fermer à son gré l'avenue des cieux, est-il domination plus caractérisée que celle-là ?

Et ce n'est pas une domination restreinte dans un cercle étroit de temps et de lieux. Pierre peut tout lier ou délier ; qui dit tout n'excepte rien. Partout où il y a possibilité de lier ou de délier, là s'étend la juridiction de Pierre. Et d'autant mieux que le but suprême de son pouvoir demande qu'il soit sans limites. Pierre a les clefs du Royaume des Cieux ; il l'ouvre, et personne ne le ferme ; il le ferme, et nul ne peut l'ouvrir ; pour y parvenir, il faut nécessairement, inévitablement passer par ses mains, et puisque le Royaume des Cieux est de tous les pays et de tous les siècles, puisque toutes les créatures humaines sont destinées à le conquérir, toutes sont soumises à Pierre, qui seul a reçu les clefs pour leur en ouvrir la porte.

(1) Et dabo *clavem* domûs David super humerum ejus, et aperiet, et non erit qui claudat ; et claudet, et non erit qui aperiat. — Isai., xxii, 22.

(2) Hæc dicit Sanctus et verus, qui habet *clavem* David. — Apoc., iii, 7.

(3) Beatus cœli Janitor cujus arbitrio claves æterni aditus traduntur. — S. Hilar. Pict., *Comment. in eap. xvi S. Matth.*

Nous ne dissimulerons rien, N. T.-C. F.; un jour aussi le corps entier des Apôtres reçut la communication d'un privilège analogue à celui de Pierre. Ils étaient réunis après la résurrection du Sauveur, et voilà que soufflant sur eux, il leur dit : « Recevez l'Esprit-Saint; à ceux dont vous aurez remis les péchés, les péchés seront remis; à ceux à qui vous les aurez retenus, ils seront retenus (1). » Il n'est pas douteux, N. T.-C. F., que ces paroles ont porté leur effet, et que les Apôtres ont alors reçu le pouvoir de retenir et d'absoudre. Mais ce que Jésus-Christ fait ici ne détruit pas ce qu'il a fait auparavant. A Pierre, il a parlé seul. Les autres Disciples l'entouraient; mais il l'a détaché de la foule; il a provoqué de sa part une manifestation qui l'autorisât à l'honorer d'une manière spéciale, et à l'instant même il l'a revêtu d'un pouvoir sans restriction. « La suite de son œuvre, comme le remarque Bossuet, ne renverse pas le commencement; et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole « Tout ce que tu lieras », dite à un seul, a déjà rangé sous sa puissance chacun de ceux à qui il dira, « Tout ce que vous remettrez ». Car les promesses de Jésus-Christ, aussi bien que ses dons, sont sans repentance, et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement est irrévocable. Outre que la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage, au lieu que la puissance donnée à un seul, et sur tous, et sans exception, emporte la plénitude, et n'ayant à se partager avec aucun autre, elle n'a de bornes que celles que donne la règle (2). » Ainsi, comme le fait observer S. Cyprien, Pierre et les Apôtres reçoivent la même puissance et du même principe; mais non pas dans la même étendue. La suprématie est conférée à Pierre, afin qu'il soit démontré que l'Eglise du Christ est une, et que dans son sein il n'y a qu'une chaire (3).

De là vient que Jésus-Christ ressuscité revient encore à Pierre et à Pierre tout seul pour relever la grandeur de sa mission. Tout ce

(1) Hæc cum dixisset, insufflavit et dixit eis: Accipite Spiritum sanctum; quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt.— Joann., xx, 22.

(2) Bossuet, *Discours sur l'unité*.

(3) Primatus Petro datur ut una Christi Ecclesia et cathedra una monstretur.— S. Cyp., *De unitate Ecclesiæ*.

qui est dit aux autres lui est dit à lui-même; mais il y a de frappantes paroles qui ne s'adressent qu'à lui. Trois fois le Sauveur lui dit : M'aimes-tu, et Pierre répond : Seigneur, je vous aime. Et à chaque fois le Sauveur lui dit : « Pais mes agneaux, pais mes brebis (1). » Jésus-Christ, la Sagesse suprême, ne fait rien d'extraordinaire sans un dessein particulier. Le soin prolongé qu'il met à ne converser ici qu'avec Pierre, l'insistance trois fois répétée avec laquelle il lui dit de paître ses agneaux et ses brebis, annoncent qu'il va lui conférer un honneur insigne et qui n'appartiendra qu'à lui. Paître c'est gouverner. Un pasteur ne nourrit pas son troupeau; mais il le mène où il lui plaît, et le régir ainsi, le conduire dans les pâturages qu'il préfère, c'est ce qu'on appelle l'action de le paître. Voilà précisément ce que fera Pierre. Et cet empire, il ne l'exercera pas uniquement sur une portion du troupeau; les agneaux ne relèveront pas seuls de son autorité, elle s'étendra jusqu'aux brebis; les petits et les mères, le bercail et les pasteurs, tout s'inclinera sous la main de Pierre, parce qu'au titre de son amour supérieur à celui de tous ses frères, il a reçu des prérogatives plus étendues, et qu'il aura la sollicitude du troupeau tout entier, tandis qu'eux n'en gouverneront qu'une portion sous la conduite du Pasteur suprême.

XII

Tel est le sens naturel des paroles du Sauveur. Par un premier mot, il a constitué Pierre le fondement de l'Église; par un second, il l'a pour ainsi dire sacré roi, législateur et conducteur universel de son peuple. Les faits répondent aux paroles ainsi interprétées. Pendant que Jésus-Christ est encore sur terre, Pierre est toujours en avant; il est le premier cité comme témoin de la transfiguration;

(1) Dicit Simoni Petro Jesus: Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei: Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei: Pasce agnos meos. Dicit ei iterum: Simon Joannis, diligis me? Ait illi: Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei: Pasce agnos meos. Dicit ei tertio: Simon Joannis, amas me? Contristatus est Petrus... Et dixit ei: Domine, tu omnia nosti; tu scis quia amo te. Dixit ei: Pasce oves meas. — Joann., xxi, 15, 16, 17.

le premier auquel Jésus lave les pieds dans la dernière cène; le premier qui soit pris pour accompagner le Sauveur au jardin des Olives; le premier qui voit Jésus-Christ après sa résurrection; le premier et le seul de ses disciples auquel le Sauveur fasse entrevoir qu'il mourra comme son Maître (1). Après le départ de Jésus-Christ pour le ciel, Pierre continue à marcher avant tous les autres. « Le premier, dit Bossuet, quand il fallut remplir le nombre des Apôtres; le premier qui confirma la foi par un miracle; le premier pour rendre à Jésus témoignage devant le peuple; le premier à convertir les Juifs, le premier à recevoir les Gentils (2). » Quand Simon de Samarie, le premier des hérésiarques, s'élève, c'est Pierre qui le foudroie. Quand au contraire un miracle a transformé Saul en Apôtre, il faut qu'il aille dans Jérusalem se montrer à Pierre. Ce n'est pas qu'il en ait besoin pour être instruit, « lui que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révélation si expresse; mais c'est afin de donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi que quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre (3). » Quand les Apôtres se réunissent en Concile, c'est encore Pierre qui préside cette assemblée dont les décisions seront celles de l'Esprit-Saint lui-même (4). De même que Pierre domine et dirige tout, on peut dire aussi qu'il efface tout. Antioche, cette métropole de l'Orient, cette ville où les fidèles ont reçu pour la première fois le nom de Chrétiens, n'a pas été conquise à la foi par saint Pierre; c'est Barnabé qui l'a gagnée à l'Évangile. Mais Pierre y paraît, tout autre est oublié; il y établit sa chaire, et ce grand fait sera célébré dans toute l'Église par une fête immortelle. D'Antioche il passe à Rome et Paul y arrive à peu près en même temps que lui. Ils évangélisent ensemble: ils luttent pour ainsi dire de zèle, de lumières, de miracles et de succès. Mais n'importe; Paul, quoique l'Apôtre des Gentils, quoique l'interprète des grandes révélations, Paul ne donnera pas son nom à la Rome nou-

(1) Matth., xvii, 1. — Joann., xiii, 6; xxi, 18.

(2) Act. Ap. I, 16; III, 6, 7; II, 41; X, *passim*; VIII, 20.

(3) Bossuet, *ut supra*.

(4) Act., xv, *passim*.

velle ; au lieu d'être la ville de Paul, elle sera la ville et la chaire de Pierre, et comme cité de Pierre elle dominera de très-haut la cité des Césars.

Il est donc impossible de nier, avec une apparence quelconque de raison, qu'une primauté souveraine et universelle n'ait été accordée à Pierre, et qu'il n'ait été créé par Jésus-Christ fondement et chef de l'Église et prince des Apôtres.

XIII

Mais ces prérogatives ont-elles passé à ses successeurs ?

A ne consulter que le bon sens, N. T.-C. F., il est facile de comprendre que ces prérogatives n'ont pu être passagères et s'éteindre avec celui qui les avait reçues. Pierre est établi le fondement de l'Église et, suivant la belle sentence de l'illustre évêque de Meaux, ce qui doit servir de soutien à une Église éternelle ne devra jamais avoir de fin (1). Le fondement ne peut pas ne point durer autant que l'édifice dont il fait l'existence.

Mais, dans une question de fait, qu'est-il besoin de recourir à la raison quand l'histoire parle plus haut qu'elle ? Si quelqu'un doit connaître la nature de l'héritage laissé par Pierre, ce sont les Pontifes qui l'ont immédiatement recueilli de sa main. Héritiers fixés par son testament, ils en sont aussi les meilleurs interprètes. Et voilà que, dès le berceau de l'Église, ils déclarent au monde que Pierre, au lieu d'emporter sa suprématie avec lui dans la tombe, l'a léguée au siège de Rome, illustré par ses vertus et son martyre. Vers la fin du premier siècle, Clément, qui reçut des mains de Pierre la consécration épiscopale et le remplaça temporairement à Rome, pendant le temps d'un voyage fait par le prince des Apôtres, Clément adresse aux Corinthiens une lettre de reproches sur je ne sais quelles fatales jalousies qui les divisent. Il y parle sans doute avec la bonté d'un père et d'un ami ; mais on y trouve aussi l'accent d'un maître ; il n'y donne pas seulement des conseils, il y impose des préceptes ; on sent qu'il s'inspire d'une autorité générale dont il est

1) Bossuet, *ut supra*.

dépositaire et qui lui permet d'envoyer des leçons aux Eglises, même les plus respectables, jusque par delà les Archipels de la Grèce (1).

Les Pontifes qui lui succèdent jusqu'à la fin du troisième siècle s'attribuent les mêmes droits avec la même assurance. Vous les entendez tour à tour dire aux Evêques du monde chrétien tout entier, que l'Eglise romaine possède une primauté universelle et que cette primauté lui vient, « non pas des Apôtres, mais de Jésus-Christ même quand il dit à Pierre : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; qu'à ce titre elle est la tête et le pivot de toutes les Eglises ; que de même qu'une porte roule sur le gond qui la soutient, de même, par la disposition du Sauveur, toutes les Eglises doivent rouler sur l'autorité de l'Eglise Romaine (2). » Ils ajoutent que les membres, dans le corps, n'ont pas la liberté de rompre avec la tête, et que de même l'Eglise apostolique, c'est-à-dire l'Eglise Romaine, étant la mère de toutes les autres, il n'est pas permis de s'écarter des règles qu'elle a tracées (3). Ils appellent enfin tous ceux qui seraient opprimés à recourir à l'Eglise Romaine comme à leur mère, afin qu'elle les nourrisse de sa substance, les protège de son autorité, les venge de l'injustice, son devoir étant de pas plus les délaisser qu'une mère n'oublie son enfant (4). Ainsi parlent saint Anacle, saint Zéphyrin, saint Calixte, saint Fabien, saint Sixte, dans des actes authentiquement émanés de leur pontificat. Il est impossible d'affirmer plus catégoriquement la transmission des préroga-

(1) Labb., *Collect. Conc.*, t. I, *Epist. Clem. ad Cor.*

(2) Sacrosancta Romana et apostolica Ecclesia, non ab Apostolis, sed ab ipso Domino Salvatore nostro primatum obtinuit, sicut ipse Petro beato apostolo dixit, *Tu es Petrus*, et reliqua. Ergo hæc apostolica Sedes cardo et caput omnium Ecclesiarum, a Domino et non ab alio est constituta; et sicut cardine ostium regitur, sic hujus sanctæ Sedis auctoritate omnes Ecclesiæ, Domino disponente, reguntur. — S. Anacl., Labb., *Collect. Conc.*, t. I, p. 66.

(3) Non decet a capite membra dissidere, sed, juxta Sacræ Scripturæ testimonium, omnia membra caput sequantur. Nulli vero dubium est quod Apostolica Ecclesia mater sit omnium Ecclesiarum, a cujus vos regulis nullatenus convenit deviare. — S. Callist., *ut supra*.

(4) Ad Romanam Ecclesiam ab omnibus, maxime tamen ab oppressis appellandum est et concurrendum quasi ad matrem, ut ejus uberibus nutriantur, auctoritate defendantur et a suis oppressionibus releventur: quia non potest nec debet oblivisci mater filium suum. — S. Zephyr., *ut supra*.

tives de Pierre à la Chaire de Rome ; et certes on peut les en croire, puisqu'ils furent les premiers anneaux de la grande chaîne des Papes, et qu'ils furent en même temps des Papes saints et martyrs.

XIV

Ces Pontifes des premiers âges font mieux que proclamer leur droit, ils l'exercent par des coups de vigueur. Un débat engagé entre l'Orient et Rome, sur le jour où devait se célébrer la fête de Pâques, fit éclater du côté des Eglises d'Asie une telle obstination, que Victor, alors Pape, fut sur le point de les retrancher de sa communion. Elles avaient reconnu à son siège le droit de prononcer, puisqu'elles avaient envoyé saint Polycarpe pour traiter l'affaire avec Anicet, prédécesseur de Victor. Mais, en avouant le pouvoir, elles repoussaient la décision, et Victor les menace. Il est vrai que son bras, retenu par les prières de S. Irénée, ne va pas jusqu'à frapper un coup définitif. Mais il l'avait levé dans le sentiment de son droit, et si le grand Evêque de Lyon le désarme, ce n'est pas en contestant sa puissance, c'est en faisant appel à l'indulgence de sa charité (1). Quand un peu plus tard on agita la question du baptême conféré par les hérétiques, Rome, qui soutenait avec raison qu'il pouvait être valide et qu'on ne devait pas toujours le renouveler, Rome eut contre elle les Evêques d'Afrique et plusieurs Eglises d'Asie. Sévère contre les premiers, le pape S. Etienne le fut plus encore contre les secondes, et S. Firmilien nous fait entendre que si ce Pontife ne les excommuniapas formellement, du moins il refusa de communiquer désormais avec elles (2). Tel fut dans ces siècles lointains et primitifs ce qu'on appelle la politique et l'habileté des Papes. Leur politique fut tout simplement la conscience de l'autorité qu'ils avaient reçue de Dieu ; leur habileté fut de la publier sans emphase, mais aussi sans détour, et de l'appliquer avec discrétion, mais aussi sans faux ménagements. Au lieu de douter de l'obéissance des Eglises,

(1) *His adductus Victor qui tunc Romanæ Ecclesiæ præerat totius Asiæ Ecclesias cum aliis finitimis tanquam alterius fidei et opinionis simul omnes, a communi Ecclesiæ unitate amputare conatur.* — Euseb., *Hist. Eccl.*, lib. v, cap. 24.

(2) *Epist. Firmiliani ad Cyprian. inter Cyprianicas.*

au lieu de chercher à la surprendre par des pièges et d'abjects artifices, ils la traitent comme un domaine qui leur est acquis par des titres sacrés, et qui se permet de le méconnaître, les trouve armés pour maintenir sans transaction l'inviolabilité de leur suprématie.

XV

Au reste, bien loin que les Eglises naissantes songent à se révolter contre les successeurs de Pierre, elles sont unanimes à glorifier la primauté de Rome par leurs voix les plus accréditées et les plus augustes. Celle de Corinthe déclare qu'elle s'est fait une inviolable habitude de lire la lettre qu'elle reçut autrefois du Pape Clément; qu'elle en fera de même pour celle de Soter qui lui écrit vers le milieu du second siècle, et qu'ainsi elle sera richement pourvue de préceptes et de conseils (1). Évidemment on ne reçoit des préceptes que de ceux dont on est le subordonné. Celle de Lyon ou plutôt celle des Gaules déclare à la même date que toutes les Eglises, c'est-à-dire les fidèles de tous les pays, sont dans la nécessité de se tenir unis à l'Eglise Romaine, à cause de sa principauté plus auguste, et parce que c'est dans son sein que s'est conservée la tradition des Apôtres (2); ces paroles sont de S. Irénée. Celle d'Afrique, dans le troisième siècle, publie en termes énergiques et cent fois répétés que celui qui déserte la chaire de Pierre sur laquelle l'Eglise a été bâtie ne peut se flatter d'appartenir encore à l'Eglise même (3); vous venez d'entendre S. Cyprien. Voilà pour la doctrine, et cette doctrine sert de règle à la conduite. Une discussion s'élève-t-elle entre les Eglises? elle est portée à Rome et

(1) Hodie sacrum diem Dominicum transegimus. In quo Epistolam vestram legimus, quam quidem perpetuo deinceps legentes perinde ac priorem illam nobis à Clemente scriptam Epistolam, optimis præceptis ac documentis abundabimus. — Dionys. Corinth., *Epist. ad Rom.* — Euseb., *Hist.*, lib. iv, 23.

(2) Ad hanc ecclesiam propter potiorem principalitatem, necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est omnes qui undique sunt fideles, in quâ ab his qui sunt undique conservata est ea quæ est ab Apostolis traditio. — S. Irenæ, *Contr. Hæres.*, lib. iii, 3.

(3) Qui Cathedram Petri super quam fundata est Ecclesia, deserit, in Ecclesiâ se esse confidit? — S. Cyp., *De unit. Ecclesie.*

c'est Rome qui la trêche. Les Novatiens suscitent-ils, en Afrique, un schisme condamné par l'épiscopat ? ils font voile vers l'Italie, espérant de Rome un jugement qui les absolve (1). Dans les Gaules, un Evêque d'Arles, engagé dans cette secte, menace d'entraîner après lui son troupeau ; l'Afrique écrit alors au Pape pour inviter les Evêques voisins à déposer le Pontife transfuge (2). Ainsi pour juger de ce qu'était le Pontife Romain dans cette profondeur des premiers âges, nous n'avons pas seulement les textes des Pères ; nous avons les actions de l'Eglise. « Le Pape est partout, il se mêle de tout ; il regarde partout, comme de tous côtés on le regarde (3) ; on voit que, suivant le beau mot de Pascal, il tient la maitresse branche qui influe partout (4) » ; et lorsque dans la radieuse sérénité du quatrième siècle et de ceux qui suivent, tant de glorieux hommages lui sont décernés par toutes les Eglises devenues libres de manifester leur foi, quand saint Athanase, saint Basile, saint Jean Chrysostôme, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, le considèrent et le présentent comme le juge suprême et l'arbitre souverain de toutes les causes (5) ; quand plus de trois cents et de six cents évêques successivement assemblés à Sardique, à Éphèse, à Chalcedoine, s'écrient d'une voix unanime, que respecter le Pape, c'est honorer la mémoire de Pierre lui-même ; et que Pierre a parlé par la bouche de Léon (6) ; ils ne font qu'exprimer avec éclat la tradition des siècles qui les ont précédés et des Eglises dont ils sont les pasteurs et les interprètes.

(1) S. Cyp., *Epist.* LV, *ad Cornelium*.

(2) Id., *Epist.* LXVII, *ad Stephanum*.

(3) De Maistre, *Du Pape*, t. 1, ch. VIII, p. 73.

(4) Pascal, *Pensées*.

(5) *Visum est mihi consentaneum ut scribatur Episcopo Romæ ut quæ hic geruntur consideret detque consilium. Et quoniam difficile est ut communi et Synodico decreto aliqui illinc mittantur, ipsâ, sua auctoritate in hac causâ usus, viros eligat.*
— S. Basil., *Epist. ad Athan.*

(6) *Sancti Petri memoriam honoremus ut scribatur ab his qui causam examinarunt, Julio Romano Episcopo.* — Conc. Sard., can. III. — *Petrus per Leonem locutus est.* — Conc. Chalced., act. 2.

XVI

Il existe tant d'évidence dans l'ensemble de ces faits et de ces autorités, ce Pape que les siècles primitifs appellent le Père des Pères, le Vicaire de Jésus-Christ, le fondement de l'édifice de l'Eglise, le Pasteur de tout le bercail du Sauveur, le Docteur de tous les fidèles (1), ce Pape est si manifestement le successeur de Pierre et l'héritier de ses prérogatives, que les sectaires de tous les temps l'ont reconnu comme l'Eglise entière avant leur séparation. Au siècle de saint Cyprien, les Novatiens commencent par lui rendre hommage. Luther en a fait de même. Il n'a pas seulement cru à la primauté des Pontifes Romains, il leur a formellement attribué l'infaillibilité de fait. « Je rends grâces à Jésus-Christ, dit-il, de ce qu'il conserve sur la terre une Eglise unique par un grand miracle, en sorte que jamais elle ne s'est éloignée de la vraie foi par un seul décret (2). » Plusieurs de ses disciples ont parlé comme le maître. Le schisme n'est pas moins explicite que l'hérésie sur ce point capital. Dans la liturgie des Eglises séparées de la Grèce et de tout l'Orient, dans celle de l'Eglise russe les prières, les hymnes, les légendes attestant et glorifiant cette suprématie surabondent; on y voit que telle fut la foi de leurs Pères (3). Si elles la nient maintenant, c'est depuis que des passions rebelles ou de funestes exemples les ont précipitées dans la voie de la révolte, et Dieu, soit pour les en convaincre, soit pour les confondre, a permis qu'à l'imitation de la Réforme, elles retiennent dans leurs mains des monuments héréditaires qui les condamnent.

Ainsi ne parlons plus de ruse et de savoir-faire pour expliquer la primauté des Papes. Ni la vertu des premiers Pontifes romains ne leur aurait permis d'élever des prétentions illégitimes; ni la sévère orthodoxie des siècles primitifs ne les aurait acceptées; ni la fierté jalouse de certains peuples ne les aurait subies; ni l'état de faiblesse où les persécutions incessantes de ces époques orageuses ré-

(1) Bellarm., *De Rom, Pont.*, lib. II, cap. 31.

(2) Bossuet, *Hist. des Variations*, liv. I, 21.

(3) De Maistre, *du Pape*, liv. I, chap. 10.

duisaient l'Église ne laissaient assez de puissance et de liberté d'action pour les faire prévaloir. L'institution de Jésus-Christ et le secours de sa grâce, unis à la foi des nations, voilà tout le nœud de ce grand fait ; l'institution de Jésus-Christ a fait le droit des Evêques de Rome à régir l'Église ; le secours de la grâce et la foi des nations ont traduit ce fait en réalité ; c'est encore cette double et divine force qui tient immuablement fixé dans leurs mains le gouvernail du monde.

XVII

Mais, dira-t-on, ceux que vous appelez successeurs de Pierre n'en ont pas toujours été les imitateurs. Pierre fut saint, et, bien loin de l'avoir été, plusieurs Papes ont souillé de boue et de sang le trône pontifical. Comment alors croire aux prérogatives, quand on cherche en vain la vertu ?

Nous n'essaierons, ni de le nier, ni de le dissimuler, N. T.-C. F., quelques Pontifes de Rome n'ont pas gardé dans leur vie morale ce respect d'eux-mêmes que leur commandaient et l'Évangile dont ils étaient les interprètes suprêmes, et la majesté de la tiare qu'ils devaient toujours honorer, et le vœu des peuples chrétiens dont ils devaient être le modèle. Mais combien sont-ils, N. T.-C. F. ? Deux cent cinquante-neuf Papes se sont succédé sur le siège de Pierre ; cette longue chaîne a mis dix-huit cents ans à se dérouler, et parmi les noms dont elle se compose combien en trouvez-vous que l'histoire et la conscience aient le droit de flétrir ? Cinq ou six peut-être ; mais enfin mettez-en plus si vous le voulez ; allez, quoique rien ne vous y autorise, jusqu'à vingt et trente. Qu'est-ce que cela sur cette suite immense d'hommes et de siècles ? Qu'est-ce surtout au milieu des vertus incomparables dont brilla la Papauté ? Plus de soixante Pontifes ont été portés sur les autels et le monde les vénère comme saints ; les cent soixante autres, fidèles eux-mêmes aux grandes obligations du sacerdoce suprême, ont présenté à l'univers catholique les exemples qu'il était en droit d'en attendre. Tant de gloire et d'une gloire si soutenue ne rachète-t-elle pas les rares taches qui s'y mêlent ? Quelle est la dynastie de souverains

qui se recommande par le même éclat? Partout ailleurs c'est la fragilité qui domine, ici c'est la force morale. La loi générale est renversée. Ce n'est pas que les prestiges du pouvoir et les autres écucils qui l'entourent n'aient point existé pour les Papes comme pour les autres têtes couronnées ; mais au lieu d'en subir les séductions, la plupart des Papes ont tenu ferme contre leurs enivrements, et rien n'est plus injuste que de méconnaître cette majorité glorieuse pour ne s'arrêter qu'aux misères d'une minorité qu'elle absorbe pour ainsi dire dans les splendeurs de son auréole.

Au reste, il est un fait remarquable : c'est que les Pontifes de Rome, au moment même où ils outrageaient la loi par leur conduite, la défendaient par leur enseignement. Dans d'autres pays on a vu de royales corruptions s'autoriser de principes pervers, et dépraver ainsi doublement les peuples par le désordre des mœurs et celui des doctrines. A Rome, au contraire, l'Évangile put être transgressé, sa lumière ne fut jamais éteinte ; et si le trône du Vatican plongea parfois ses racines dans un sol où les orages avaient apporté du limon, les fidèles ont toujours aperçu briller au faite un astre sûr pour les conduire. Ainsi quand l'Océan, tourmenté par la tempête, inonde d'écume et de vase le pied des phares dressés sur le rivage, au sommet ceux-ci portent des feux radieux et secrets pour éclairer le navigateur égaré sur des bords inconnus.

Et après tout quelles conclusions prétendrait-on tirer de ces faiblesses qu'on signale avec tant d'ironie ou d'indignation? Conclura-t-on que la Papauté n'est pas divine? Mais l'origine et l'histoire d'une institution ne changent pas avec les prévarications d'un homme ! Mais bien loin que ces fautes dont on s'irrite, protestent contre la divinité de la Papauté, elles la démontrent avec évidence aussi bien que celle de l'Église. « Oui, s'écrie justement un auteur contemporain, dans l'ordre actuellement connu de l'humanité, le miracle de l'Église perpétuée, c'est de l'être malgré les passions des hommes et de l'être par des Pontifes qui ne sont pas toujours saints, et de l'être même par des Pontifes qui de loin en loin sembleraient seulement appelés à la détruire. Voilà la grande manifestation de Dieu sur l'Église ; voilà cette action merveilleuse

de l'*Esprit-Saint*, combinée avec l'action libre de l'*esprit humain* ; l'ordre éternel dans le mouvement des pensées de la terre, la perpétuité dans la fragilité, la force dans les misères, contradiction et harmonie tout à la fois ; miracle, en un mot, et le plus grand des miracles, puisqu'il se conserve et qu'il est de tous les jours, et qu'il se survit sans jamais pouvoir cesser, malgré les conditions de faiblesse humaine auxquelles a été soumise la promesse infailible de sa durée (1). »

Enfin, nous devons le dire, N. T.-C. F. ; quand les écarts des Pontifes Romains auraient été plus sérieux qu'ils ne l'ont été réellement, nul parmi ceux qui les condamnent n'a le droit de les condamner. Les premiers et les plus violents de leurs accusateurs sont les sectateurs de la Réforme. Mais de grâce, ont-ils oublié qu'ils sont nés de Luther, c'est-à-dire d'un prêtre prévaricateur, d'un moine apostat, dont les passions brutales, forçant la barrière du cloître, y sont allées chercher une victime pour la souiller par une alliance doublement adultère et sacrilège ? Ont-ils oublié qu'à la suite et sur le modèle de leur fondateur, les premiers Docteurs de cette religion nouvelle se sont plongés dans les infamies les plus révoltantes ? Ont-ils oublié qu'autant ces hommes, qui sont leurs aïeux, se sont montrés rebelles vis-à-vis du pouvoir de Rome, autant ils se sont montrés moralistes complaisants et lâches vis-à-vis des pouvoirs humains, et que c'est en lâchant la bride aux instincts voluptueux des princes qu'ils ont établi leur secte en Allemagne et en Angleterre ? Ont-ils oublié que la suite étant digne du commencement, on n'a pas craint de glorifier plus tard, je ne sais quels papes et papesses laïques dont le manteau pontifical n'avait pas moins traîné dans la fange que celui des patriarches de la Réforme ? Si l'on parle d'oppression, qui donc en fait plus qu'eux ? Si l'on parle de sang, n'en ont-ils pas inondé toute l'Europe ? Si l'on parle de spoliations, jamais on n'en connut de plus atroces. Et ce qu'il y a de plus affreux, c'est qu'on s'est permis et qu'on a consacré toutes ces horreurs au nom de l'Évangile. On n'a pas seulement violé la

(1) Laurentie, *Introduction à l'Histoire des Papes*, par M. de Beaufort, t. I.

règle, on en a détruit la notion, et quand les barrières qui pouvaient la retenir ont été ainsi brisées, la dépravation s'est emparée des peuples dans des proportions tellement formidables qu'au berceau même de la Réforme, Luther, épouvanté des excès auxquels il avait donné le branle, s'écriait : « J'aime mieux avoir affaire aux papistes que vous décriez tant (1). » Après une origine et des antécédents si purs, il est évident qu'on a le droit d'affecter une superbe délicatesse pour les fragilités des Pontifes Romains ! Il est beau d'entendre aussi les rationalistes de notre temps s'indigner des mêmes misères. Tout le monde sait que leur morale est si parfaite, leur plume si chaste, leur vie si virginale ! Rien de plus juste et de plus naturel que de voir leurs mains sans tache lancer la pierre au front de la Papauté, cette fille de Babylone. Pitié, mon Dieu, pour ce pharisaïsme qui ne serait que ridicule s'il n'était désastreux.

XVIII

Mais, ajoutera-t-on, les emportements des Papes au moyen âge, les excommunications dont ils frappent les souverains, cette liberté qu'ils se donnent de les déposer, de transporter leurs couronnes sur d'autres têtes, de délier leurs sujets du serment de fidélité, tous ces excès, toutes ces violences perturbatrices, tous ces caprices plus ou moins tyranniques sont-ils autre chose que d'inexcusables usurpations ?

Et quand il serait vrai de le dire, d'une part, ce ne serait encore que le tort d'une faible minorité ; de l'autre, l'autorité divine de la Papauté n'en resterait pas moins intacte. Un abus du pouvoir ne détruit pas le pouvoir lui-même, quand, par son institution, Dieu l'a fait éternel.

D'ailleurs, hâtons-nous de le dire : ces excommunications dont on se fait un scandale touchent à des questions théologiques. Jusqu'où va ce pouvoir de frapper dont les Papes sont en possession, qu'ils n'ont pas fait eux-mêmes, mais qu'ils ont reçu par héritage,

(1) Luth., *Epist.*, l. xix, 3.

quelle limite doivent s'arrêter leurs foudres quand ils les lancent, quelle mesure de gravité dans les motifs, quelle nature de culpabilité faut-il pour les déterminer légitimement à faire usage de ces rigueurs, voilà tout autant de points engagés dans le problème. Et certes, à qui appartient-il de les résoudre ? Certains philosophes, journalistes, historiens, publicistes et même légistes de notre époque se donnent, au nom du rationalisme dont ils font profession, le droit de prononcer d'autorité sur ces matières délicates. Les Papes ont été bien malheureux de ne pas les avoir eus pour conseillers et pour oracles, il y a quelques siècles ; ils auraient vu les choses de bien plus haut et avec plus de justesse. Seulement aussi les Papes auraient pu leur dire : De quoi vous mêlez-vous, Docteurs téméraires ? Est-ce à vous de nous instruire, ou à nous de vous enseigner ? Vous prétendez régler le droit d'excommunication, et vous ne savez pas le premier mot de l'Évangile ? Vous dites à notre glaive : Tu n'iras que jusque-là, et vous ignorez ce que fut le Christ de qui nous l'avons reçu. Au lieu de vous porter pour canonistes, commencez donc par devenir chrétiens.

A côté du point de vue canonique sur lequel tous ces hommes sont incompetents, se place, dans les actes qui les révoltent, un fait de droit public qu'ils méconnaissent ou qu'ils oublient. C'est que le pouvoir exercé par les Papes au moyen âge était accepté par tous les souverains comme par tous les peuples. Comment les Pontifes de Rome en étaient-ils arrivés à cette suprématie sans exemple ? L'intrigue et l'habileté n'y avaient été pour rien ; l'estime et le respect qu'avaient inspirés leurs vertus, leurs lumières et leur éminente dignité à la conscience de l'Europe chrétienne, avaient tout fait. C'était là le flot qui les avait insensiblement élevés jusqu'au faite de domination qu'ils avaient atteint, et tout le monde se courbait avec une soumission unanime sous ce joug sublime qu'avaient créé le mérite, l'amour et le travail des siècles. C'est assez pour qu'aux yeux des rationalistes actuels, s'ils veulent être conséquents, ce pouvoir doive paraître légitime. Il était consacré par le suffrage et la volonté des nations, et puisque toute autorité partie de cette source est sainte et digne de respect, d'après leurs propres

principes, il ne leur reste qu'à s'écrier avec Leibnitz : « Et peu importe ici que le Pape ait eu cette primauté de droit divin ou de droit humain, pourvu qu'il soit constant que pendant plusieurs siècles, il a exercé dans l'Occident, avec le consentement et l'applaudissement universel, cette puissance assurément très-étendue (1). »

On alléguera peut-être que les princes ont souvent réclamé; mais des réclamations solitaires n'avaient pas assez d'autorité pour détruire ou neutraliser le droit public dans les limites duquel agissaient alors les Pontifes de Rome. Et en même temps que leur isolement rendait ces protestations impuissantes, l'égoïsme qui les inspirait leur enlevait toute espèce de sérieux et de dignité. Un prince murmurait contre les décrets de Rome quand il était frappé lui-même; mais quand ces sentences frappaient d'autres monarques à son avantage, au lieu de les trouver abusives, il les jugeait parfaitement légitimes. Ainsi Philippe-Auguste éclate lorsqu'il est excommunié pour avoir voulu rompre les liens sacrés du mariage. « Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes... Il pensa tout différemment lorsqu'il se vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre (2). » Preuve éclatante que ceux qui se plaignaient des anathèmes ou des décisions des Papes en pouvaient nier la justice, mais reconnaissaient du même coup la légitimité du pouvoir d'où ces actes étaient émanés.

Les résultats de cette grande juridiction ne la recommandent pas moins que le fondement social sur lequel elle reposait. Qu'est-ce que les Papes voulaient empêcher? C'était la rupture capricieuse du mariage dans les maisons souveraines, et ainsi travaillaient-ils à sauver l'inviolabilité de la famille. C'était l'invasion du pouvoir temporel dans le domaine spirituel des Evêques par les investitures, et ainsi maintenaient-ils la distinction si précieuse des deux puissances. C'était la complicité coupable par laquelle les Princes favorisaient ou provoquaient dans les Églises particulières le débordement des mœurs et le fléau de la simonie, et ainsi combattaient-ils pour conserver ou restaurer l'intégrité de l'honneur sacerdotal.

(1) Leibnitz., *Op.*, t. IV, part. III.

(2) Voltaire, *Essai sur les mœurs.*

C'était la rudesse souvent cruelle avec laquelle certains monarques, à peine dégagés des langes de la barbarie, opprimaient leurs sujets ou dévastaient des royaumes étrangers, et ainsi servaient-ils de régulateur au pouvoir et de bouclier aux peuples. C'étaient enfin les agressions et les injustices de quelque empereurs conquérants qui voulaient asservir l'Italie, et ainsi faisaient-ils acte d'honorable patriotisme. Tant qu'un de ces attentats ne sollicitait point l'intervention de leur sévérité, ils restaient en repos. « Les Papes, dit un grand apologiste moderne, ne se mêlaient point de gêner les princes sages dans l'exercice de leurs fonctions, encore moins de troubler l'ordre des successions souveraines, tant que les choses allaient suivant les règles ordinaires et connues ; c'est lorsqu'il y avait grand abus, grand crime, ou grand doute que le Souverain-Pontife interposait son autorité (1) ; » et alors, pouvons-nous ajouter, il rendait d'immenses services et à la morale publique et à ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation. Il remplit surtout la grande fonction de modérateur entre les rois et les peuples, tour à tour et suivant le besoin, le censeur des uns et des autres, reprenant les peuples quand ils se montraient rebelles, avertissant les rois quand ils étaient oppresseurs ou scandaleux, maintenant enfin l'équilibre entre ces deux éléments que d'effroyables passions poussaient continuellement à se heurter dans le chaos orageux du moyen âge. Que si, dans cette mission formidable, ils ont excédé parfois la mesure, faut-il être impitoyable pour cette exagération comme pour un forfait ? Plus une épée est pesante, plus la mêlée dans laquelle on l'agite est tumultueuse, plus aussi l'on doit être indulgent pour celui qui la manie si ses coups n'ont pas toute la précision désirable.

Ce qui commande au plus haut degré cette indulgence, ou plutôt cette justice, c'est, après la noblesse du but poursuivi par les Papes, leur désintéressement personnel. Ont-ils convoité l'extension de leurs États ? Ont-ils profité de leur ascendant pour incorporer à leur domaine primitif des domaines nouveaux ? Nullement et tout ce qu'on en a dit n'est qu'une erreur démentie solennellement par

(1) De Maistre, *du Pape*, liv. II, ch. 10.

l'histoire. Ont-ils du moins recherché un misérable triomphe d'orgueil? Entendez celui qu'on a le plus accusé d'avoir eu cette mesquine ambition, entendez saint Grégoire VII. Il est au château fort de Canusium en Lombardie. L'empereur Henri lui demande la grâce d'être absous des excommunications qui l'ont frappé. Grégoire y consent; et pendant la célébration du saint sacrifice qui suit la sentence de pardon, tenant l'eucharistie dans les mains, il appelle le prince à s'approcher de l'autel, et à jurer par son salut éternel, comme il le fait lui-même, qu'il n'a jamais agi qu'avec une pureté parfaite d'intention pour la gloire de Dieu et le bonheur des peuples. C'était un serment grave que celui-là, puisqu'il devait être prêté à la face des tabernacles et devant le Corps sacré de Jésus-Christ. L'Empereur balança, mais le Pape le prononça hardiment, tant il était sûr de son innocence! tant l'abnégation de lui-même avait été profonde, absolue dans les actes de vigueur émanés de son pouvoir!

Il est vrai de dire, N. T.-C. F., qu'avec les idées de notre temps, on est tenté de trouver cet ordre de choses étrange. Mais parce que nous ne sommes plus assez chrétiens pour le comprendre, s'ensuit-il que la foi de nos pères avait eu tort de l'établir? Comme nous ils avaient senti que le pouvoir temporel avait besoin de contre-poids et de frein. Seulement ils avaient placé l'un et l'autre dans l'intervention du Pape, tandis que nous les avons cherchés dans la révolte et la guerre civile, préparées par la licence de la tribune et celle de la presse. Certes, serait-il bien absurde de prétendre que le tempérament qu'ils avaient choisi valait au moins celui que nous avons adopté? Et après tout, cette manie d'apprécier ce qui fut par les éphémères théories du moment n'a rien de logique, et M. de Maistre a mille fois eu raison de la flétrir par ces énergiques paroles: « Le plus grand de tous les sophismes, c'est celui de transporter un système moderne dans les temps passés, et de juger sur cette règle les choses et les hommes de ces époques plus ou moins reculées. Avec ce principe, on bouleverserait l'univers (1). »

(1) De Maistre, *du Pape*, liv. II, ch. 10.

XIX

Mais, enfin, poursuit-on, les Papes furent toujours et sont encore ennemis des lumières, du progrès et de la liberté de conscience. Peut-on reconnaître à ces traits les représentants du Christ et les dépositaires d'une autorité divine ?

Quoi ! les Papes ennemis des lumières ? Mais quelle lumière ont-ils éteinte ou répudiée ? Celle des arts ? Mais une immense protestation s'élève de toutes les merveilles qu'ils ont suscitées et qu'ils suscitent encore en Italie. Celle des sciences ? Mais là, comme ailleurs, le passé a fait éclore, et le présent admire encore aujourd'hui des mathématiciens et des astronomes distingués, des érudits profonds et d'éminents archéologues. Celle de la philosophie ? S'il s'agit de la philosophie telle que l'a faite le rationalisme en France, oui, Rome la repousse et la condamne ; mais le bon sens la réprouve aussi bien que le Pape. S'agit-il de la philosophie saine, de celle qui donne d'exactes notions sur Dieu, sur l'homme et sur le monde ? Jamais Rome ne l'a proscrite, elle l'a bien plutôt vengée, et quand ses congrégations ont flétri certains ouvrages accrédités de notre temps, elle a rendu par là même de notables services à cette science qu'ils outrageaient sous prétexte de la glorifier. Est-ce enfin la science théologique que Rome abhorre ou redoute ? Mais c'est là précisément que la théologie a son trône le plus radieux. Foyer des bonnes traditions, source suprême des pures et vraies doctrines, tous les regards sont tournés vers cette ville auguste pour en recevoir la lumière, et ce n'est pas en vain qu'on la lui demande. Voici dix-huit siècles qu'elle enseigne, et pas une erreur ne s'est glissée dans son enseignement. Voici dix-huit siècles qu'elle répond aux questions qui lui sont adressées ; interrogée sur tous les objets imaginables, elle a satisfait à tout, et vous n'aurez pas à lui reprocher une fausse décision. Ailleurs, on a vu naître des hérésies, pas une n'est sortie de son sein. Tous les peuples ont été livrés à d'absurdes théories ; pas une chez elle n'a pu s'élever à l'état de symbole public. Elle a gardé perpétuellement intacts et lumineux les prin-

cipes altérés ou niés par nos délires, et désavoué, au besoin même foudroyé toutes les extravagances auxquelles se sont laissés aller les peuples. Nous avons attaqué la sainteté du pouvoir, elle l'a défendue ; nous avons combattu la propriété, elle a prouvé qu'elle était légitime. Aucun de ces entraînements et de ces vertiges qui nous ont saisis tant de fois, n'a pu l'atteindre, au milieu même des situations politiques les plus orageuses, et comme cet astre qui domine les nuages, elle n'a cessé d'être avec une sérénité majestueuse la lumière du monde.

C'est là ce qui nous explique l'importance qu'attachent au jugement de la Papauté ceux mêmes qui la traitent en apparence avec le plus de mépris. Un écrivain jouit de la popularité la plus universelle ; tout un peuple est à ses pieds qui le flatte et l'adore ; un Pape le condamne, il en perd le sommeil et quelquefois la raison. C'est un despote auquel trente ou quarante millions d'hommes obéissent ; méconnaissant les limites de son pouvoir, il aura voulu faire irruption dans le sanctuaire. Mais un Pape prononce un jour une seule parole dans un consistoire, il n'a rien pour l'appuyer que sa faiblesse, et voilà que ce potentat entre dans des fureurs de vengeance ou de désespoir. C'est qu'il vénère malgré lui ce Pontife qui l'a jugé, comme l'oracle suprême de la vérité sur la terre, et qu'au moment où la voix partie de Rome est venue frapper son oreille, il a cru sentir le doigt de Dieu passer sur son front et le marquer d'un sceau d'ignominie ou de réprobation.

Autre fait qui n'est pas moins frappant. Bien des gouvernements et des peuples se sont séparés de Rome, et en brisant avec elle ils se vantaient d'abandonner les ténèbres pour entrer dans la lumière. C'est ce qu'on lit sur la porte d'une ville petite par son importance, mais célèbre par son apostasie. Leur prétention s'est-elle justifiée ? Voyez plutôt où en sont les pays de schisme et d'hérésie. L'Évangile s'y est obscurci ; la vraie philosophie s'y est altérée ; la politique s'y est souillée par d'effroyables maximes, substituant trop souvent des calculs d'ambition ou de cupidité à la sainteté des principes, tandis que les nations qui sont restées le plus intimement unies à Rome ont gardé, par leur contact avec cet auguste foyer de la vraie

lumière, la gloire de rester au premier rang par l'intégrité de leur foi, la rectitude de leur raison, et cette dignité de conduite qui se proportionne toujours, dans l'ensemble d'un peuple, à l'élévation des doctrines.

La Papauté, ennemie du progrès ! Mais quel progrès encore ? Progrès de Doctrine qui consiste en des nouveautés introduites dans la foi ? Non, elle n'en veut point, parce que le trésor des révélations qu'elle a reçu en dépôt, est fermé par un sceau qui ne doit jamais être rompu. Toucher à ces vérités saintes, ce serait un sacrilège et le commencement d'une instabilité qui ne connaîtrait plus de terme. C'est pour s'être permis de porter atteinte à cette inviolabilité que la Réforme s'est précipitée dans l'effroyable décomposition qui la mine, et dont les réveils de zèle dont nous sommes témoins ne font qu'aggraver l'action dissolvante et meurtrière. Ce progrès de la vie à la mort, de l'unité au chaos, la Papauté n'en veut point, et c'est le bonheur du monde.

Parle-t-on de progrès matériel ? Quand il est légitime, Rome ne refuse ni de l'approuver ni de l'encourager. Mais elle entend toujours aussi n'y attacher qu'une importance secondaire, plaçant au-dessus le progrès moral, ce progrès qui ne fait pas seulement de grandes industries, mais qui suscite de grandes vertus, non ce progrès qui crée des peuples de gros marchands, mais ce progrès qui donne des imitateurs à Jésus-Christ et des saints à l'Église. C'est là le vœu le plus ardent de la Papauté, parce que c'est là le but de sa mission sur la terre. Si elle accepte et favorise des progrès d'une autre nature, elle ne leur assignera jamais qu'un rang subalterne, et encore ces progrès eux-mêmes, se réservera-t-elle toujours le droit indépendant de les juger par ses propres lumières. Nous avons sous les yeux un singulier spectacle. Il n'est pas aujourd'hui de si misérable écrivain, de si pauvre orateur, de si vulgaire publiciste qui ne se hasarde à faire parvenir d'arrogantes leçons à Rome. Celui-là lui donne un conseil, celui-ci un autre, et tous ces hommes qui se rient de l'infaillibilité du Pape, voudraient faire subir au Pape leur infailibilité personnelle. Comme si c'était au Docteur suprême et universel à être instruit ou redressé par ceux qu'il doit instruire et

redresser lui-même ! Comme si le Vicaire de Jésus-Christ devait régler ses jugements sur leurs petites vues et leurs courtes idées, plutôt que sur les hautes vérités et les grandes perspectives de l'Évangile ! Comme si la longue et antique expérience du Pontificat Romain ne lui donnait pas plus de fermeté pour apprécier les choses que les inspirations d'une sagesse née d'hier n'en donne à tous ces oracles téméraires ! Comme si enfin Rome avait à répondre à l'indiscrétion de leurs conseils, autrement que par ces paroles du Maître : « O Dieu ! Pardonnez-leur ; ils ne savent ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. »

On parle encore de la liberté de conscience que Rome ne veut pas consacrer ! Mais sous quelle forme et quel nom la consacrerait-elle ? Ce n'est pas comme principe théologique, puisque c'est un principe faux. La conscience n'a pas le droit moral de croire ou de faire ce qu'il lui plaît ; elle n'a qu'une liberté, celle de croire ce qui est vrai, celle de faire ce qui est permis. Comme privilège légal cette liberté ne peut pas non plus être inscrite dans le code des Papes. Quoi ! Le Pape est par mission chargé de proclamer et au besoin de venger la Divinité de Jésus-Christ ! et dans ses lois il laissera, à ceux qui la nient, la faculté de publier sur les toits leurs blasphèmes contre ce dogme sacré ? Comment ! son devoir est d'enseigner que l'Église catholique est la véritable Épouse de Jésus-Christ ; et il faudra qu'il autorise authentiquement les sectes dissidentes à prêcher que cette Église, Rome surtout qui en est la tête, n'est qu'une infâme Babylone ? Comment, enfin ! le Pontife dira : Oui, le législateur dira : Non ? C'est impossible, parce que ce serait tout simplement absurde. La seule chose que Rome puisse faire, c'est de garder le silence et de laisser passer cette tolérance qu'on dit être un progrès de notre temps, à l'imitation de Dieu qui fait lever son soleil et tomber ses pluies sur les chrétiens et sur les infidèles, sans placer toutefois le culte des uns et des autres sur le même rang dans son estime et son amour. En agissant ainsi, le Saint-Siège s'expose, il est vrai, à s'entendre accuser de nourrir des regrets pour la sanglante époque de l'Inquisition. Mais il sait en prendre son parti vis-à-vis de ce reproche qui n'est plus que ridicule, et n'a pas su retenir le pouvoir d'épou-

vanter les esprits, même les plus crédules et les plus ignorants.

O Sainte Église Romaine ! Ce n'est pas ainsi que vous traitera notre filiale vénération. Vous êtes pour nous, suivant le beau langage de la Tradition, l'Église mère et maîtresse, et nous sommes vos enfants. C'est à vous de nous guider, et non pas à nous de vous conduire. Nous sommes voyageurs et vous êtes notre flambeau. Parlez, et vous serez écoutée ; prononcez, et nous vous croirons ; commandez, et nous marcherons ; défendez, et nous vous obéirons. Notre soumission sera notre bonheur comme elle est votre droit. Pierre, nous le savons, revit et se perpétue dans la succession de vos Pontifes ; c'est lui qui s'exprime par leur bouche ; c'est lui qui tranche par leur autorité ; c'est lui qui décide par leur sagesse. Ah ! c'est assez pour que nous acceptions, avec une aveugle confiance, tous les actes émanés de leur puissance, et nous irons en paix vers l'avenir sous leur tutelle mille fois bénie, bien persuadés que, conducteurs éclairés du peuple chrétien et plongeant leurs regards plus loin que nous, parce qu'ils sont placés plus haut, ils ne sauraient jamais nous jeter dans de funestes voies.

Et vous, ô nos frères égarés par des erreurs héréditaires ! vous que vos aïeux ont détachés du fondement de l'Église et du centre de l'unité, ah ! sachez comprendre enfin les désastreux contre-coups de cette rupture ! Par cette séparation faite au nom de l'Évangile, l'Évangile est devenu pour vous un livre irrémédiablement fermé. Avant le seizième siècle, confondus avec nos pères, vous saviez vous l'expliquer sous l'autorité de l'Église Romaine, et grâce à ses lumières, l'unité d'interprétation vous conduisait à l'unité de foi. Mais depuis le moment où cette terrible bulle fut brûlée à Wittenberg, depuis que vous avez dit au Vatican : Je ne te connais plus et je me ris de tes foudres, vous avez vu tomber sur vous les anathèmes réservés à ceux qui désavouent et maudissent leurs pères. Vous avez déchiré la doctrine de Jésus-Christ en mille pièces ; la plus effroyable division a pénétré dans vos Églises ; la clef de voûte supprimée, l'édifice est tombé en poussière. Ayez enfin le courage de vous signaler à vous-mêmes et la cause du mal qui vous dévore, et le remède qui doit le guérir. Revenez à cette chaire principale, à cette

chaire unique d'où partent à la fois le rayon de la vérité et celui du gouvernement !

Un de vos fondateurs, celui dont le nom a laissé la moindre tache dans l'histoire, voulait se rattacher ainsi à la barque et à l'autorité de saint Pierre, soit pour échapper au chaos vers lequel il se voyait emporté, soit pour se dérober à la tyrannie des novateurs qui, en maudissant le Pape et en secouant son joug, semblaient vouloir se substituer à son autorité. Mais la crainte l'empêcha d'exécuter son désir et les passions ardentes du moment firent mépriser ses conseils et ses exhortations. Ce qu'il n'eut pas le courage d'accomplir, ô nos frères, soyez vous-mêmes assez sages pour le faire. Au ciel ce sera une grande joie, parce que des enfants qui s'étaient perdus auront été retrouvés; et sur la terre, le Vatican qui vous a lancé l'anathème vous donnera volontiers le baiser de paix, et les nobles reliques de Pierre tressailleront sous le majestueux mausolée qui les abrite, parce que, suivant le vœu de son Maître, qui fut aussi le sien, il n'y aura plus dans le monde qu'un seul bercaïl sous la conduite d'un seul Pasteur : *Et fiet unum ovile et unus Pastor* (1).

A ces causes, suit le dispositif.

Donné à Nîmes, en notre Palais Épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire-général de notre Évêché, le seize février mil huit cent cinquante-neuf, jour où nous honorons, dans le diocèse, la mémoire de S. Honorat, Évêque d'Arles et fondateur du monastère de Lérins, île fortunée qui fut une pépinière de grands Pontifes et de grands Saints, et que la Providence, après bien des vicissitudes douloureuses, paraît vouloir ramener à la gloire de ses anciens jours.

(1) Joan., x, 16.

TABLE DES MATIÈRES

MORALE ET PIÉTÉ

Mandement de prise de possession. — <i>Sur la Mission de l'Épiscopat dans les temps actuels</i>	1
Mandement pour le Carême de 1856. — <i>Sur les Mortifications corporelles</i>	30
Mandement pour le Carême de 1857. — <i>Sur les Calamités publiques</i>	71
Mandement pour le Carême de 1860. — <i>Sur les Grandeurs et les Abus de l'industrie contemporaine</i>	112
Mandement pour le Carême de 1862. — <i>Sur l'Ignorance en matière de Religion</i>	155
Instruction pastorale pour le Carême de 1863. — <i>Sur la grande Erreur du temps: LA RELIGION NATURELLE</i>	186
Lettre pastorale contre les <i>Courses et les Combats de taureaux</i>	229
Mandement pour le Carême de 1864. — <i>Sur les Périls cachés pour la foi sous les mots décevants d'IDÉES MODERNES</i>	252
Mandement pour le Carême de 1865. — <i>Sur le Caractère distinctif de l'incrédulité contemporaine, qui est l'HYPOCRISIE</i>	290
Instruction pastorale pour le Carême de 1866, contre la MORALE INDÉPENDANTE.....	317

DOGME

Lettre pastorale sur la définition du dogme de l'IMMACULÉE CONCEPTION.....	277
Instruction pastorale sur cette question: — <i>L'Église a-t-elle le pouvoir d'accorder des indulgences?</i>	417
Instruction pastorale pour le Carême de 1859. — <i>Sur la Puissance spirituelle de la Papauté</i>	469

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.